This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

MG
47
B

Harvard College Library

FROM

Mrs. Henry G. Byng

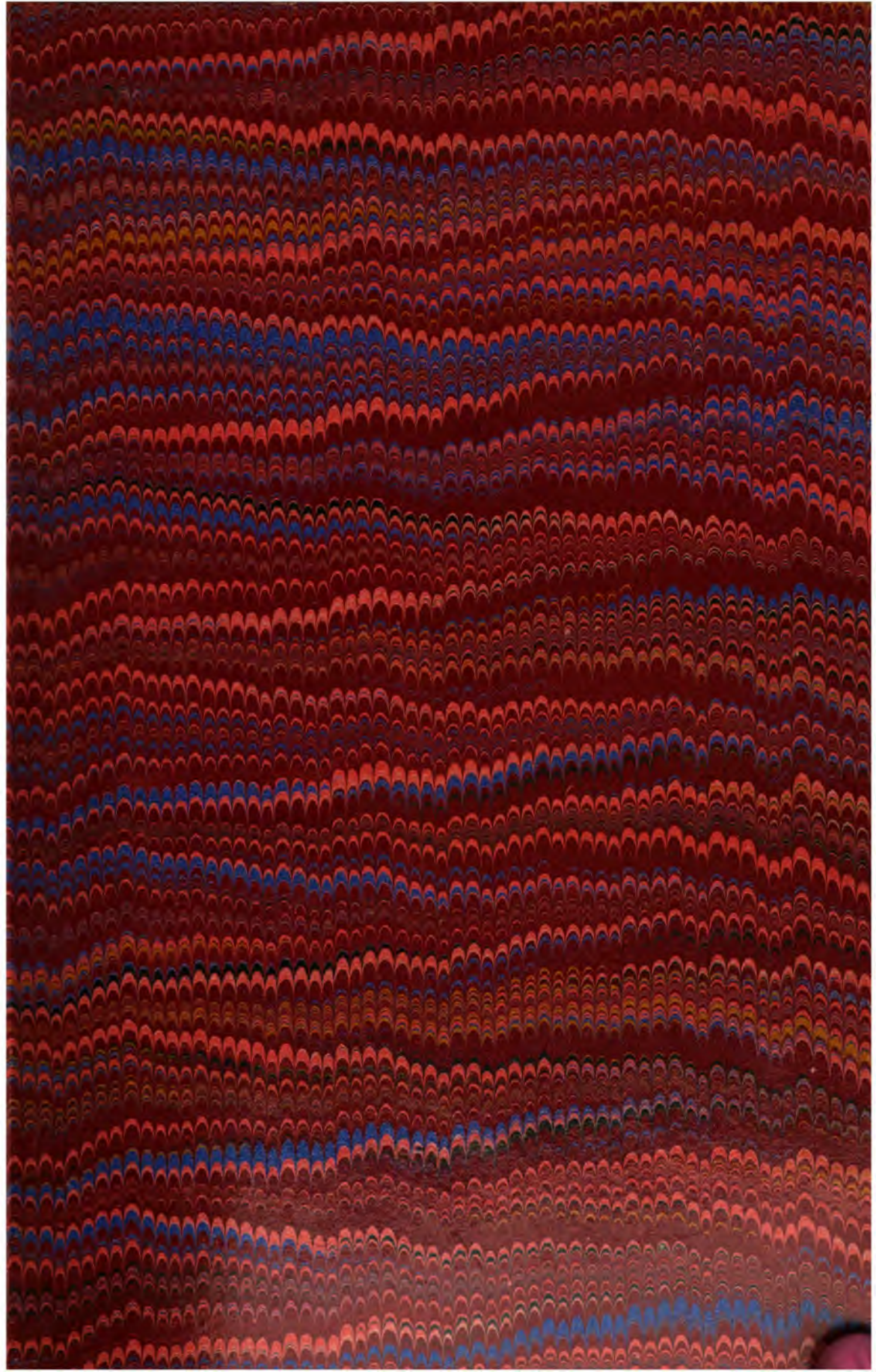

Evelyn W. Curtis
1921.

ÉTUDES BYZANTINES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Ravenne, *Études d'archéologie byzantine*, 1 vol. in-4°, Paris, 1886.

Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne (568-751), 1 vol. in-8°, Paris, 1888.

L'Église et les mosaïques du couvent de Saint-Luc en Phocide, 1 vol. in-8°, Paris, 1889.

Excursions archéologiques en Grèce, 1 vol. in-12, Paris, 1890. Couronné par l'Académie française.

L'Art byzantin dans l'Italie méridionale, 1 vol. in-8°, Paris, 1894.

Rapport sur deux missions archéologiques dans l'Afrique du Nord, 1 vol. in-8°, Paris, 1894.

L'Afrique byzantine, *Histoire de la domination byzantine en Afrique* (533-701), 1 vol. in-8°, Paris, 1896. Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

En Méditerranée, *Promenades d'histoire et d'art*, 1 vol. in-12, Paris, 1901.

Justinien et la civilisation byzantine au vi^e^ siècle, 1 vol. in-4°, Paris, 1901. Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Ravenne, 1 vol. in-4°, Paris. 1903 (Collection des *Villes d'art célèbres*).

Théodora, impératrice de Byzance, 1 vol. in-12, Paris, 1904.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

CHARLES DIEHL

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
PROFESSEUR ADJOINT A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

ÉTUDES BYZANTINES

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE BYZANCE

LES ÉTUDES D'HISTOIRE BYZANTINE EN 1905

LA CIVILISATION BYZANTINE

L'EMPIRE GREC SOUS LES PALÉOLOGUES

LES MOSAÏQUES DE NICÉE, SAINT-LUC, KAHRIÉ-DJAMI, ETC.

AVEC 58 FIGURES DANS LE TEXTE

PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

1905

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

PRÉFACE

Les articles qui composent ce livre ont paru pour la plupart en ces dernières années dans diverses revues. Si je les réunis ici, en les remaniant au reste et en les complétant par plusieurs morceaux nouveaux, c'est que tous se rattachent à un même ensemble, et qu'il s'en peut dégager, je crois, une vue générale, assez complète et assez claire, de ce que fut la civilisation byzantine. C'est ce lien et cette unité de pensée que je voudrais indiquer en quelques mots.

Après une brève esquisse de l'histoire de Byzance et des grands problèmes qu'elle propose à ceux qui veulent l'étudier, on trouvera un exposé sommaire du progrès des études byzantines en France au XIXe siècle, et du point de développement où elles sont aujourd'hui parvenues dans le monde savant tout entier. On y verra quels grands résultats ont été, grâce à une meilleure organisation du travail scientifique, obtenus dans ce domaine en ces dernières années, quel vaste programme aussi s'ouvre aux recherches futures dans cette histoire neuve encore et où une tâche énorme reste à accomplir : et dans cette introduction générale, on sentira

déjà, je pense, tout l'intérêt puissant, tout l'attrait séducteur que peut offrir l'étude de ce monde disparu.

J'ai tâché, dans les chapitres qui suivent, de présenter un tableau d'ensemble de la civilisation byzantine, de ses institutions, de son organisation sociale, de son art. Certes, je sais mieux que personne tout ce qui manque à cette esquisse rapide, singulièrement difficile encore, dans l'état actuel de nos connaissances, à tracer avec une entière sûreté. Je me suis efforcé seulement d'y mettre en relief les traits les plus caractéristiques ; c'est dans les chapitres qui forment la seconde moitié de ce volume qu'on trouvera, approfondies et précisées, quelques-unes des grandes questions que je n'ai fait d'abord qu'effleurer.

Ces chapitres sont d'une double sorte. Les uns ont pour objet certains faits essentiels, certaines périodes importantes ou curieuses de l'histoire politique ou religieuse, administrative ou sociale de Byzance. Les autres sont consacrées à l'histoire de l'art, étudiée dans quelques-uns de ses monuments les plus remarquables. Dans la première série, on verra, par exemple, par l'examen des rapports entre Byzance et la papauté, quelle fut dans cette société la place des questions religieuses et leur véritable signification ; les monuments de l'Orient latin montreront quelle transformation produisirent les croisades dans le monde oriental, et ce qui naquit au contact et par la pénétration de deux civilisations contraires ; plus loin, on se rendra compte de ce qu'était, à la veille de sa chute, l'empire sous les Paléologues et du rôle qu'il gardait encore, malgré sa décadence, dans l'histoire de la civilisation. D'autre part, l'étude sur la colonie

vénitienne à Constantinople au XIVe siècle est un fragment de l'histoire du commerce byzantin, comme les chapitres sur l'origine du régime des *thèmes* et sur le livre *des Cérémonies* sont un fragment de l'histoire des institutions de Byzance, comme le mémoire sur le trésor et la bibliothèque de Patmos est un fragment de son histoire sociale et intellectuelle. Et peut-être n'est-il pas inutile de remarquer que la plupart de ces recherches se rapportent à la période la moins connue encore de l'histoire byzantine, à l'époque des Comnènes et surtout à celle des Paléologues.

Les quatre derniers chapitres sont consacrés à l'histoire de l'art byzantin. J'ai tâché d'apporter quelques précisions dans la question, si fort discutée aujourd'hui, des origines orientales de cet art ; j'ai voulu surtout en faire connaître quelques monuments particulièrement remarquables. On ne trouvera rien ici sur le siècle de Justinien : j'en ai parlé ailleurs avec tout le détail qui convient. Mais les mosaïques de Nicée et de Saint-Luc montreront ce que fut, entre le IXe et le XIe siècle, « le second âge d'or » de l'art byzantin ; et les mosaïques de Kahrié-djami, en révélant un chef-d'œuvre de la peinture au XIVe siècle, feront sentir quel fut alors l'éclat de cette dernière renaissance, aussi glorieuse qu'inattendue.

Il me reste en terminant à dire un mot de l'illustration de ce livre. Je dois à l'obligeance de M. G. Millet d'avoir pu reproduire, d'après les photographies de la *Collection des Hautes-Études*, plusieurs monuments d'art intéressants. M. G. Schlumberger et la librairie Hachette ont mis gracieusement à ma disposition plusieurs clichés empruntés à

munièrent. Depuis Voltaire et Montesquieu, c'est un lieu commun de l'histoire de représenter l'empire grec d'Orient comme l'héritier dégénéré et lamentable de l'empire romain ; et c'est un lieu commun de l'éloquence de rappeler l'exemple de ces Byzantins de la décadence, qui disputaient sur des futilités, au moment où Mahomet II était aux portes de Constantinople. Et voilà comment, sous une anecdote banale et une épithète courante, on écrase dix siècles d'une histoire qui fut souvent glorieuse, intéressante toujours, dix siècles d'une civilisation qui fut peut-être la plus brillante et la plus raffinée du moyen âge.

Sans doute, pour avoir acquis si mauvais renom, Byzance a eu ses défauts et ses vices, qu'il serait puéril de vouloir dissimuler. Elle a connu les révolutions de palais, les coups d'État et les séditions militaires, en quoi elle ressemble fort, au reste, à la Rome des Césars. Elle a aimé furieusement les jeux du cirque, en quoi elle ne diffère guère non plus de la Rome impériale, et peut-être s'est-elle plus vite que sa grande devancière dégoûtée de ces dangereux plaisirs. Elle a eu, malgré l'élégance de sa civilisation, des mœurs souvent cruelles et barbares, en quoi elle était du moyen âge, et fort supérieure encore à la plupart des peuples qui furent ses voisins et ses contemporains ; elle a produit enfin des âmes viles, des caractères de valets, en quoi elle était un peu de tous les temps. Sans doute aussi, et c'est le grand reproche, elle a aimé jusqu'à la folie les querelles théologiques, et dans ces disputes elle a compromis également les intérêts de l'Église et de l'État. Il vaudrait la peine de rechercher pourtant si nous ne sommes point ici la dupe de nos ignorances. Faisons, si large que vous voudrez, la part à la manie raisonneuse, à la subtilité helléniques : on s'étonnera toujours que des hommes d'État, et qui pensent, allument, pour le stérile plaisir de dogmatiser, d'irréconciliables discordes et des troubles profonds dans leur empire. Les mots et les formules qui servent de ralliement aux partis, dissimulent, on le sait, sous leur forme sommaire, bien des pensées et des ambitions diverses : sous les vocables théolo-

giques des Byzantins, des idées, des programmes, des oppositions politiques se cachaient, et la raison d'État, bien plus que le désir d'innover en matière de foi, a le plus souvent inspiré en ces délicats problèmes la conduite des empereurs. Aussi bien, dans cet empire cosmopolite, où l'unité de croyance était le seul élément de cohésion, où l'orthodoxie, comme on l'a dit, tenait lieu de nationalité, est-il surprenant que les questions religieuses aient été au premier chef des questions politiques, et avons-nous alors le droit de juger vaines ces disputes, simplement parce que nous ne les comprenons pas ?

Et à supposer enfin — ce que je nie — que ces défauts et ces vices soient particuliers à Byzance, et aussi réels que les imagine notre ignorance, est-ce à dire que, d'un bout à l'autre de leur longue existence de peuple, les Byzantins soient demeurés identiques à eux-mêmes, et que nous devions accabler d'une condamnation commune, avec ceux du XIVe et du XVe siècle, qui furent parfois — moins qu'on ne dit — faibles et misérables, leurs grands devanciers du VIe, du Xe ou du XIIe siècle, les contemporains des Justinien, des Basile, des Comnènes. Monotonie, immobilité, attitudes hiératiques, ce sont les mots dont on a longtemps exécuté l'art byzantin : gardons-nous de les appliquer à l'histoire de Byzance et de confondre en un commun mépris tous les hommes et tous les temps. Il y a quelque banalité vraiment à nous représenter toujours, à n'importe quel siècle de son histoire, une Byzance éternellement décadente, sensuelle et dévote, sanguinaire et compliquée, inerte et ennuyeuse, où figurent invariablement un assassinat d'empereur, une émeute populaire, un concile et une course à l'Hippodrome. Il existe une autre Byzance, plus vraie, plus intéressante aussi et plus vivante, riche en grands spectacles et en glorieuses figures, capable d'énergie et d'effort, de plaisirs délicats, de haute culture artistique et intellectuelle. Celle-là, on ne peut la peindre ni la juger en bloc, car elle a vécu de longs siècles, et comme tout organisme vivant, elle s'est transformée d'âge en âge ; et l'on ne saurait non plus la juger selon nos idées modernes ou par

comparaison avec les souvenirs écrasants de Rome et de la Grèce ; car elle fut, comme on l'a dit, « un État du moyen âge, placé sur la frontière extrême de l'Europe, aux confins de la barbarie asiatique [1] ». Mais cet État, quoi qu'il fût, a été grand.

II

Considérez, je vous prie, cette histoire de dix siècles, durant lesquels cet empire a soutenu sans fléchir l'assaut de toutes les barbaries. Tour à tour Goths et Huns, Avars et Slaves, Perses, Arabes, Bulgares, Russes, Hongrois, Normands, ont donné l'assaut aux frontières byzantines : tous sont venus se briser contre les murailles de la ville « gardée de Dieu ». Certes, à côté des heures de gloire, cet empire a connu les heures de décadence ; plus d'une fois, pressé de toutes parts, dépouillé de ses provinces, il s'est vu presque réduit à l'enceinte crénelée de sa capitale : toujours il a trouvé en lui même des réserves inattendues de vitalité et d'énergie. Avec Justinien, il a, non sans fierté, revendiqué l'antique héritage de Rome et refait pour près de deux siècles de la Méditerranée un lac romain. Avec les empereurs que l'on flétrit du nom d'Iconoclastes, il a brisé en Orient l'élan de l'Islam, vers le temps même où Charles Martel sauvait l'Occident et la chrétienté à Poitiers. Avec les grands souverains de la maison de Macédoine, il a sur les monts du Taurus contenu l'invasion arabe et reporté jusqu'en Syrie ses armes victorieuses ; il a écrasé les Russes sur le Danube, tenu en échec les Petchenègues et les Khazars, noyé dans le sang le puissant royaume de Bulgarie. Avec les Comnènes, il a lutté non sans gloire contre les barbares d'Orient et d'Occident. Vainement, dans la tourmente de la quatrième Croisade, l'empire a paru sombrer et périr ; vainement un comte de Flandre s'est assis sur le trône des

1. A. Rambaud, *L'Empire grec au Xe siècle*, p. VII.

Porphyrogénètes ; à Nicée, à Trébizonde, en Épire, la nationalité byzantine s'est reconstituée, et moins de soixante ans après la crise de 1204, Michel Paléologue rentrait en maître dans la ville de Constantin. Sans doute, un jour est venu où la monarchie épuisée s'est écroulée sous les coups des Turcs : mais avant la catastrophe finale, dont l'hostilité ou l'indifférence de l'Occident latin sont responsables autant et plus que Byzance même, combien trouve-t-on dans cette existence de peuple de renaissances inattendues et éclatantes où, selon l'expression d'un chroniqueur, « l'Empire, cette vieille femme, apparaît comme une jeune fille, parée d'or et de pierres précieuses ». La monarchie byzantine a vécu — ce qui n'est pas un si mince mérite — et ce n'est point là le simple effet d'un hasard heureux. Par sa valeur militaire, à plusieurs reprises, elle a sauvé l'Europe : et il faut bien qu'elle ait eu en elle autre chose que des vices pour avoir, parmi tant de périls, survécu de mille ans à l'empire romain d'Occident.

Tel est le cadre sommaire de cette histoire : en voici le décor maintenant. Il existe un curieux livre, qui date du xe siècle, et où un empereur n'a point dédaigné de décrire les splendeurs, les minuties et les pompes de la vie officielle à Byzance : c'est le livre des *Cérémonies*. On peut l'ouvrir presque au hasard : à chaque page on trouvera le tableau — qui semble détaché parfois d'un conte des *Mille et une Nuits* — des processions magnifiques, des réceptions solennelles, des fêtes étranges et somptueuses qui, par les rues de la capitale, sous les voûtes de Sainte-Sophie, dans les salles du Palais Sacré, déroulaient incessamment le pittoresque spectacle d'un luxe prodigieux. A travers les galeries et les appartements tout tendus de brocart, de soie et de tapisseries, sur les pavés de marbre couverts de tapis d'Orient ou jonchés de feuilles de roses, s'alignent, en une hiérarchie multicolore, les soldats des gardes cuirassés d'argent, tenant en main le bouclier d'or, les Varangiens gigantesques portant sur l'épaule la lourde hache à deux tranchants, les fonctionnaires palatins et les dignitaires auliques, aux armures rehaussées de dorures, aux

tuniques étincelantes de broderies, aux vêtements de pourpre et d'or. Dans le grand triclinium de la Magnaure, où s'étalent au regard les joyaux du trésor impérial, où les pièces d'orfèvrerie ancienne, les couronnes étincelantes d'émaux et de pierreries, les lourdes dalmatiques brodées de figures merveilleuses rappellent un long passé de splendeur et de gloire, se dresse au fond d'une abside le trône d'or de l'empereur. A ses pieds, sur l'estrade, deux lions d'or sont couchés ; derrière lui, un platane d'or étend son ombre et des oiseaux d'or émaillé se reposent sur les branches ; à ses côtés, de hauts dignitaires portent les insignes et les bannières de l'empire ; et quand le *basileus* apparaît, salué par les acclamations traditionnelles, parmi les hymnes que psalmodient, au son de l'orgue d'or, les chantres des Saints-Apôtres et de Sainte-Sophie, quand, devant la cour prosternée, il prend place sur le trône, si éblouissant d'or et de gemmes qu'à peine on ose le regarder, si chargé de pierreries et de lourdes étoffes d'or qu'à peine entrevoit-on son visage, il semble, dans son impassibilité magnifique, l'émanation vivante de la divinité, une icône sainte bien plus qu'un homme. Pour rehausser cette majesté suprême, surtout pour frapper de stupeur les envoyés barbares que députent à Byzance les princes étrangers, cet appareil splendide semble trop faible encore ; on y joint des prodiges de mécanique, de véritables trucs de féerie. Au moment où l'ambassadeur entrait dans la salle d'audience, les oiseaux perchés sur l'arbre d'or commençaient à voleter et à chanter, les lions accroupis se dressaient et mêlaient à l'harmonie grandissante des orgues un sonore et métallique rugissement ; et pendant que, couché à plat devant le trône d'or, l'ambassadeur rendait au *basileus* l'hommage de l'*adoration* prescrit par l'étiquette, l'empereur était, avec son trône, enlevé au-dessus de terre, et par un brusque changement de décor, il apparaissait, comme en une apothéose, balancé dans les airs et revêtu d'un costume nouveau, aux yeux du barbare relevé et stupide d'étonnement.

Je pourrais à plaisir multiplier ces descriptions : vous montrer

les cortèges de triomphe, où l'empereur traversait sa capitale parmi les jonchées de fleurs, les hymnes de victoire, l'illumination des torches et les chants cadencés des factions ; vous décrire les cérémonies de l'Hippodrome où, sur la tête inclinée des rois vaincus, le *basileus* posait fièrement son talon chaussé de pourpre, au bruit des acclamations qui, par delà le Bosphore, jusqu'à la côte d'Asie, portaient l'éclat insolent de la joie populaire ; vous raconter ces festins merveilleux, où l'on poussait si loin la recherche de l'étrange et du colossal, que les plats d'or gigantesques, si lourds que dix hommes ne les pouvaient porter, descendaient des plafonds sur la table impériale. Je pourrais vous peindre ces offices solennels qui, dans Sainte-Sophie, toute éblouissante de l'éclat des pierreries et du flamboiement des cierges, déroulaient sous les coupoles d'or la pompe des processions sacrées ; vous dire enfin la vie des camps byzantins, l'existence rude et agitée, pittoresque et héroïque, des *stradiots* et des *akrites* qui gardaient la frontière, et les anecdotes contées sous la tente, dont un petit livre du XIe siècle, récemment découvert, nous a conservé quelques curieux exemplaires. Mais j'ai hâte d'en venir aux hommes qui animèrent ce décor incomparable, à la pièce, souvent dramatique et poignante, qui s'y est jouée.

Ici encore, parmi tant de figures qui peuvent attirer l'intérêt, la curiosité ou l'admiration, l'embarras est de choisir. J'essaierai, dans de prochaines leçons, d'esquisser les portraits d'un Justinien, d'une Théodora, des grands généraux et des grands ministres qui illustrèrent et soutinrent leur gouvernement. Pour vous montrer aujourd'hui ce qu'enfermait de contrastes, de hautes qualités et de faiblesses une âme byzantine, je chercherai un exemple dans une autre période de l'histoire : ce sera celui de cet empereur Nicéphore Phocas, dont M. G. Schlumberger, dans un beau livre, a fait il y a quelques années revivre les traits et la gloire. Admirable soldat, général incomparable, il avait, avant de parvenir au trône, passé sa vie entière dans les camps, aimant par-dessus tout son métier militaire, capable de toutes les fatigues et de

toutes les audaces guerrières, dur aux autres comme à lui-même, adoré des troupes qu'enflammait sa rude et mâle éloquence, que sa magnifique bravoure entraînait à travers tous les périls. Mais sous cet extérieur de soldat froid et calme, sous des dehors taciturnes et sombres, dormait une âme profondément passionnée. Une dévotion ardente, exaltée encore par des tristesses intimes, l'avait pour un temps incliné au mysticisme : comme tant d'autres de ses contemporains, il avait rêvé d'abandonner le monde, pour chercher dans la solitude du cloître l'oubli et la paix ; et de ce désir irréalisé, il garda longtemps des habitudes d'ascète, se plaisant à la compagnie des moines, s'exténuant de jeûnes, couchant sur la dure, enveloppé du cilice que lui avait légué son oncle, un religieux mort en odeur de sainteté. Puis, dans cette âme mobile et troublée, une autre passion, non moins fougueuse, non moins ardente, avait chassé les pieuses visions : un amour insensé avait pris Nicéphore pour la veuve de l'empereur Romain II, pour cette charmante et perverse Théophano, qu'un chroniqueur de l'époque nomme « la plus belle, la plus séduisante, la plus raffinée de toutes les femmes de son temps ». Lui avait alors cinquante ans, le teint noir et hâlé, la barbe déjà grisonnante, la taille courte, presque replète ; pourtant il n'hésita pas. A peine assis par une révolution sur le trône de Byzance, malgré les conseils et la tristesse de ces moines qu'il avait tant aimés, malgré l'intraitable opposition du patriarche de Constantinople, parlant au nom des traditions saintes de cette Église qu'il vénérait, malgré l'injurieuse pénitence que dans Sainte-Sophie, en présence du peuple assemblé, le prélat osa infliger au tout-puissant empereur, malgré son âge, malgré sa prudence, malgré tout, Nicéphore épousa Théophano. Ce que devint cette union mal assortie, je le dirai tout à l'heure : ce qu'il me suffit de noter ici, c'est que ce rude général, une fois maître de l'empire, sut se montrer digne de sa haute mission impériale. Cet homme de guerre se révéla le plus fin, le plus rusé, parfois le plus perfide des politiques ; cet amant passionné, à qui rien ne coûtait pour combler les caprices de Théophano, sut être bon ménager des

deniers publics, jusqu'à se faire taxer d'avarice sordide ; surtout il sut s'arracher aux tendres séductions du palais pour reprendre, aux marches de Syrie, la lutte éternelle contre l'infidèle. Sans doute il fut, dans son gouvernement, sévère, dur, parfois impitoyable ; sans doute aussi, pour ses soldats, qu'au fond il aimait par-dessus tout, il eut parfois des partialités inouïes ; il n'en fut pas moins un grand et glorieux empereur, et son âme compliquée, énergique et dévote, mystique et amoureuse, perfide et passionnée, nous fait apercevoir, comme en un raccourci, le mélange singulier de vertus et de vices que produisait, dans la haute société byzantine, l'éducation à la fois monastique et militaire qui lui était donnée.

Je pourrais dessiner bien d'autres figures de ce monde évanoui : grands empereurs et grands hommes d'État, grands généraux et grands diplomates, savants illustres et courtisans fameux, gens de lettres et gens d'Église, grands barons féodaux et ministres centralisateurs, des âmes honnêtes et fières, comme celle d'un Nicétas ou d'un Eustathe, des âmes de boue, comme celle d'un Psellos, type achevé de l'homme de cour à Byzance, et qui fut, malgré les bassesses du caractère, l'esprit le plus novateur et le plus éminent de son siècle. Depuis une vingtaine d'années, chaque jour des découvertes nouvelles nous font mieux connaître ces personnages, non plus seulement par le récit de leurs actes, mais par les lettres qu'ils ont écrites, par les mémoires qu'ils ont laissés, par les autobiographies où ils se sont plu à nous livrer le secret, un peu apprêté, de leurs âmes : et il serait facile, à la lumière de ces documents, que je ne puis qu'indiquer en passant, de vous montrer tout ce qu'il y eût dans ces caractères de variété pittoresque, de qualités séduisantes, d'originalité puissante et hardie.

Il serait peut-être plus curieux encore d'esquisser quelques-uns des portraits de femmes qui se rencontrent au cours de cette histoire, de composer — en historien — une galerie de « princesses byzantines ». Et ce ne seraient point, comme vous pourriez croire, de pâles et inconsistants fantômes d'Orient, tels que

ceux qui passent dans la Stamboul moderne. Ces figures ont leur personnalité bien franche, qui se dessine en un relief souvent saisissant. Vous y trouveriez, pour citer ici les expressions d'un des meilleurs, d'un des plus remarquables parmi les historiens français de Byzance, M. A. Rambaud, « tous les types imaginables de femmes : des femmes politiques, comme Irène l'Athénienne ; des femmes de lettres, comme Eudokia ou comme Anne Comnène ; des femmes galantes, comme Zoé la Porphyrogénète ; et d'autres confites en pureté et dévotion, comme sa sœur Théodora ; et d'autres qui ne songeaient qu'à inventer des combinaisons de parfums, des raffinements de toilette, des recherches de vêtements et de coiffure, pour révolutionner le Tout-Byzance féminin ; celles dont on ne parlait pas et celles dont on parlait trop ; celles dont la porte ne s'ouvrait qu'aux moines martyrs et aux prêtres zélateurs, celles qui admettaient les bateleurs et les diseurs de bonne aventure, et celles dont la fenêtre laissait passer de temps à autre un fardeau humain, cousu dans un sac, qu'engloutissaient les flots silencieux du Bosphore [1] ».

Beaucoup de ces belles souveraines, en montant sur le trône impérial, pouvaient se flatter d'avoir réalisé un beau rêve. Comme dans les contes bleus, où les rois épousent les bergères, les empereurs de Byzance contractaient souvent des mariages assez inattendus. Avant de rencontrer Justinien, Théodora avait été danseuse, et pis encore, dit la chronique; mais jolie, intelligente et fine, elle sut plaire et se faire épouser; bien plus, une fois sur le trône, elle se révéla femme de tête et de conseil, et malgré les calomnies dont son nom est accablé, digne, en somme, de sa prodigieuse fortune. Théophano, dont je parlais tout à l'heure, n'était guère de meilleure famille : malgré les ancêtres illustres qu'on lui découvrit plus tard, elle était fille d'un petit cabaretier de Constantinople; mais belle à souhait, ambitieuse et rouée, elle tourna la tête à l'héritier du trône ; elle aussi se fit épouser,

1. A. Rambaud, *Impératrices d'Orient* (*Revue des Deux Mondes*, 1891, t. I, p. 838).

et bientôt, intelligente comme elle était, elle gouverna despotiquement le palais et l'empire. Quand la mort prématurée de Romain II la laissa veuve toute jeune, elle sut, parmi les intrigues d'une cour compliquée et glissante, merveilleusemement assurer sa fortune. Malgré les quatre enfants de son premier mariage, elle était plus belle que jamais; elle n'ignorait point non plus de quelle impression profonde elle avait frappé le cœur de Nicéphore Phocas. Fut-elle, elle aussi, touchée de la passion violente qu'elle avait inspirée? On ne sait: en tout cas, elle n'eut pas de peine à décider le rude soldat qui l'aimait, d'abord à usurper l'empire, puis à le partager avec elle. Ensuite elle se lassa de Nicéphore comme elle s'était, dit-on, lassée de Romain II; elle s'éprit — et ce fut sans doute le sérieux amour de sa vie — pour un héros plus élégant et plus jeune. Ici le roman s'achève en drame, par un assassinat. Par une nuit obscure de décembre, à travers une tourmente de neige, Théophano elle-même introduisit les conjurés au palais et les cacha dans l'appartement des femmes; elle-même prit soin d'endormir les soupçons de l'empereur, et ayant laissé ouverte la porte de la chambre, elle-même donna le signal aux meurtriers. Le temps me manque pour faire ici le tragique récit du crime. J'ajouterai, seulement, pour la morale, — l'histoire en a quelquefois, — que Théophano fut déçue dans son ambition comme dans son amour. Devenu empereur, Jean Tzimiscès ne se piqua ni de reconnaissance ni de fidélité pour sa maîtresse de la veille, et il relégua dans un triste exil, où elle devait mourir, la séduisante souveraine dont l'influence avait été fatale à trois empereurs.

Ce sont là, si je puis dire, les broderies de l'histoire : mais combien la trame même en est serrée et forte. Songez que cet empire byzantin est l'héritier direct de celui des Césars, qu'il a reçu et conservé intact le dépôt des traditions romaines, effacées ou altérées dans l'Occident par les invasions barbares ; songez — et c'est un des phénomènes les plus remarquables de l'histoire — que seul peut-être, parmi les États européens, il a vu s'accomplir

sans brusques secousses, par de lentes et insensibles transformations, l'évolution qui, du monde antique, a fait sortir les nations du moyen âge. Considérez qu'il a posé et tenté de résoudre quelques-uns des plus graves problèmes qui s'imposent à l'attention d'un peuple, rapports de l'État et de l'Église, relations du pouvoir central et des forces dissolvantes qui s'opposent à lui, questions féodales, questions sociales, celles qui touchent au régime de la propriété et celles qui touchent à la condition des personnes, qu'il a fondé une administration et un système financier admirables, que sa législation civile et rurale a, pour la première fois, établi des principes qui n'ont prévalu que longtemps plus tard en Occident. Songez enfin que dans les murailles de sa capitale il a entretenu pieusement le flambeau de la civilisation.

Alors que les grandes villes de l'Europe moderne n'étaient pour la plupart que de tristes et médiocres villages, Constantinople était la reine des élégances. Sur son marché, véritable centre du monde civilisé, s'accumulaient et s'échangeaient les produits de l'univers. Des mains de ses artisans sortait tout ce que le moyen âge a connu en fait de luxe précieux et raffiné, les étoffes de soie et de pourpre historiées de broderies, les brocarts reluisants d'or, les merveilleuses orfèvreries, les bijoux étincelants de pierreries et de perles, et les coffrets d'ivoires aux sculptures délicates, et les manuscrits aux miniatures splendides, et les bronzes niellés d'argent, et les reliquaires aux émaux cloisonnés d'or. Dans les rues toujours pleines d'une foule bariolée et bruyante, sur les places encadrées de portiques et de palais, s'alignaient les chefs-d'œuvre de la sculpture antique, dépouilles de Rome et de la Grèce ; dans les églises aux coupoles démesurées, les mosaïques jetaient des éclairs d'or parmi la profusion des porphyres et des marbres ; dans le palais impérial, si vaste qu'il formait à lui seul une cité, la longue suite des appartements étalait un luxe inouï. Pour parer la ville de Constantin, l'art byzantin s'était fait créateur, et il avait combiné en des formules nouvelles l'architecture orientale,

l'art antique et la décoration chrétienne; pour entretenir l'amour des lettres, des légions de copistes et de scribes, de savants et d'écrivains, s'étaient formées auprès des maîtres de l'Université de Constantinople et dans les innombrables couvents de la capitale. Aussi, pour le monde entier, Byzance était la grande initiatrice : c'est par elle que l'Occident barbare a pris l'idée d'une vie plus raffinée et plus élégante; c'est par elle que l'Orient slave est proprement né à la vie historique, et les Arabes mêmes, malgré leurs brillantes aptitudes, lui ont dû quelque chose de la splendeur de Bagdad et de Cordoue. Songez que le moyen âge entier a rêvé de Constantinople comme d'une ville de merveilles, entrevue dans un miroitement d'or. On y rêvait sous les froids brouillards de la Norvège, et le long des fleuves russes, par où les aventuriers du Nord descendaient vers l'incomparable « Tsarigrad »; on y rêvait dans les châteaux d'Occident, où les trouvères disaient les merveilles qui décoraient le palais impérial, les enfants de bronze sonnant du cor, et la salle tournante que la brise de mer faisait mouvoir, et l'escarboucle éblouissante qui éclairait les appartements pendant la nuit; on y rêvait aussi dans les banques de Venise, en calculant que de leur seule capitale les empereurs tiraient annuellement un revenu de 8.300.000 sous d'or, plus de 550 millions de francs d'aujourd'hui. Et lorsque, de tant de visions caressées, de tant de convoitises excitées, sortit un jour la quatrième croisade, je ne sais pas si le rêve ne fut pas dépassé encore par la réalité : « Or pouvez savoir, dit Villehardouin, que moult regardèrent Constantinople ceux qui oncques ne l'avaient vue; qu'ils ne pouvaient croire que si riche ville pût être en tout le monde, quand ils virent ces hauts murs et ces riches tours dont elle était enclose tout entour à la ronde, et ces riches palais et ces hautes églises dont il y avait tant que nul ne pouvait croire, s'il ne les vit à l'œil, et le long et le large de la ville, qui de toutes les autres était souveraine. » Et si l'on songe enfin que Constantinople était véritablement, comme on l'a dit, « le Paris du moyen âge », a-t-on droit d'oublier ou de mépriser une civilisation qui a produit de tels prodiges de luxe et d'art, de semblables merveilles de délicatesse et de splendeur?

III

Ce sont là quelques traits de l'histoire évanouie de Byzance ; mais Byzance ne vaut pas moins par ce qu'elle fut dans le passé, que par ce qu'elle a préparé pour l'avenir.

On croit faire aux Byzantins beaucoup d'honneur en déclarant qu'ils furent « les bibliothécaires du genre humain ». Et il est certain en effet qu'en conservant pieusement les traditions et les trésors de l'antiquité classique, ils ont été les initiateurs de la Renaissance ; qu'en transmettant à l'Europe moderne les compilations de Justinien, ils ont posé proprement les bases du droit écrit. Ce sont là des services éminents : ce ne sont point les seuls. « Byzance, dit excellemment M. Rambaud, a été pour le monde slave et oriental ce qu'a été Rome pour le monde occidental et germanique. » C'est sous son influence que sont nés à la vie historique les peuples qui couvrent aujourd'hui l'est et le sud-est de l'Europe ; c'est elle qui, de ses puissantes mains, a pétri ces tribus sauvages, slaves, bulgares, valaques, magyares, petchenègues ou khazares, pour en tirer la Serbie et la Bulgarie, la Croatie et le Montenegro, la Roumanie, la Hongrie et la Russie modernes ; c'est elle qui à ces nations primitives et barbares a fourni tous les éléments de l'existence et de leur grandeur future : la religion et les formes du gouvernement, la culture artistique et littéraire, la richesse industrielle et commerciale, d'un mot, la civilisation. Ce sont les missionnaires byzantins qui par leur infatigable et habile propagande ont porté l'orthodoxie du fond de l'Arménie au fond de la Russie, des montagnes de l'Abyssinie aux montagnes du Caucase : ce sont eux qui, en inventant l'alphabet cyrillique, en traduisant les saintes Écritures dans la langue des nouveaux convertis, ont été les véritables créateurs de la littérature slave. C'est au contact de Byzance que les grands princes russes ont appris l'idée de l'État et les formes d'une administration plus savante ; c'est sous l'ac-

tion des lois de Byzance que le vieux droit slave s'est renouvelé ; c'est à l'école de Byzance que la société russe a fait son éducation intellectuelle et morale. Ce sont les chroniques byzantines, répandues à travers le monde slave, qui ont porté à ces peuples enfants la première notion de l'histoire ; ce sont les contes populaires de Byzance qui ont amusé leur imagination ; ce sont les monuments de Byzance qui ont servi de modèle à leurs premiers essais de création artistique, et aujourd'hui encore, des couvents de la Géorgie aux coupoles de Sainte-Sophie de Kief, les émaux, les mosaïques et les fresques rappellent la gloire et l'influence byzantines.

Alors même que Byzance fut tombée, son empreinte demeura toute-puissante sur ceux qu'elle avait d'abord façonnés à la vie. Le Kremlin du XVIIe siècle conservait bien des traditions du palais impérial ; et aujourd'hui encore, si l'on veut évoquer le souvenir des pompeuses cérémonies de la cour byzantine, retrouver les traditions de son gouvernement absolu, de son système ecclésiastique, de sa souple diplomatie, prendre quelque idée de la mission civilisatrice, de la grande œuvre d'assimilation que l'empire grec s'était jadis proposée à l'égard des barbares, c'est vers Saint-Pétersbourg qu'il faut tourner les yeux. Et quoiqu'elle se réclame plus volontiers peut-être des grands noms de Marathon et de Salamine, c'est de Byzance aussi que procède la Grèce moderne, et c'est aux souvenirs de l'empire byzantin que s'attachent les rêves ambitieux et les espérances, souvent déçues, de l'hellénisme. Pour l'Orient grec et slave, héritier de Byzance, Constantinople demeure toujours la capitale idéale, et Sainte-Sophie la métropole future de l'orthodoxie. A Athènes comme à Pétersbourg, le dernier des Paléologues, mort en héros sur la brèche de sa capitale forcée, n'est point, comme pour nous, un personnage lointain qui clôt une longue histoire : c'est un ancêtre dont le nom vit dans le peuple, dont le sang crie toujours vengeance, dont les droits surtout ne sauraient être prescrits par le temps. Pour toutes les ambitions qui s'agitent autour du Bosphore, l'histoire byzantine fournit des titres de

légitimité; et par là cette histoire reprend inopinément sa place parmi les réalités de l'heure présente : car elle porte en elle quelques-unes de ces idées maîtresses qui donnent parfois le branle aux grands événements.

On le sait bien dans l'Orient grec et slave, où l'histoire de Byzance constitue vraiment le premier chapitre de l'histoire nationale. On le sait dans les Universités, où les études byzantines se poursuivent avec une incomparable ardeur, où, par leurs découvertes, leurs livres, leurs recherches, des savants illustres ont, en ces dernières années, presque renouvelé cette histoire. On le sait dans le peuple, qui garde pieusement et célébrait naguère avec enthousiasme le souvenir des grands apôtres slaves, de ces Byzantins Cyrille et Méthode qui, il y a mille ans, donnèrent à la race la conscience de son unité et l'introduisirent dans la communauté des nations civilisées. Et on le sait aussi dans les chancelleries, où l'on comprend que l'étude du passé est parfois un moyen de préparer l'avenir; il n'y a pas bien longtemps, le gouvernement russe fondait à Constantinople une école d'archéologie et d'histoire, véritable prise de possession scientifique de l'antique capitale des Césars byzantins.

IV

Nous avons ici d'autres raisons de nous intéresser aux choses de Byzance : mais pour être plus désintéressées peut-être, elles ne sont ni moins sérieuses ni moins dignes d'attention.

Il y a deux siècles et demi, la France fondait la science de l'histoire byzantine. Des presses de l'Imprimerie royale du Louvre sortait en 1648 le premier volume de la première collection des historiens byzantins; et bientôt, grâce au concours des philologues les plus éminents de l'époque, grâce aux encouragements éclairés de Louis XIV et de Colbert, se succédaient d'an-

née en année les trente-quatre volumes in-folio de cette savante et admirable collection, qu'un contemporain appelait justement « un incomparable monument de la magnificence française ». Un homme en particulier avait été l'âme de cette grande entreprise, l'un des meilleurs, l'un des plus puissants travailleurs dont l'érudition s'honore. Historien et philologue, archéologue et numismate, et également supérieur dans tout ce qu'il touchait, Ducange posait les bases de l'histoire scientifique de Byzance, et ses ouvrages, modèles de sûre critique et de rigoureuse méthode, ouvraient dans l'obscurité des études byzantines de larges et lumineuses percées.

On pouvait croire qu'à la suite d'un tel homme la France saurait garder, dans ce domaine découvert par elle, une maîtrise incontestée. Le XVIIIe siècle en décida autrement. Les plus grands esprits de l'époque, un Voltaire, un Montesquieu, ne firent qu'enraciner les préjugés que le moyen âge avait attachés aux mots de *Byzantin* et de *Bas-Empire*. Pour discréditer Byzance, Lebeau fit mieux encore : il noya cette histoire sous le flot d'ennui qui s'échappe des trente volumes où il prétendit la raconter.

C'est de notre temps seulement, et il y a trente ans à peine, que les études byzantines, créées par nous, et poursuivies par d'autres, ont retrouvé en France un retour de faveur. C'est ici même, à la Sorbonne, que s'est d'abord manifesté ce réveil de curiosité qui ramenait les esprits vers l'empire grec d'Orient ; et de ces thèses de doctorat présentées à la Faculté des lettres, plusieurs méritent de demeurer célèbres : tel le *Constantin Porphyrogénète* de M. A. Rambaud, un livre vieux de trente ans, et qui n'est point vieilli ; telles encore les *Recherches* de M. Bayet *sur la sculpture et la peinture chrétiennes en Orient*, prélude de ce volume excellent sur l'*Art byzantin* qui, sous sa forme condensée et brève, a fait pour la première fois sentir la variété puissante et le génie souvent créateur de cet art méconnu.

Ainsi les études byzantines avaient reconquis droit de cité dans le monde scientifique. Par ses beaux livres sur *Nicéphore Phocas* et sur l'*Épopée byzantine*, vivante et pittoresque évoca

tion d'une des plus glorieuses époques de l'empire grec, merveilleux musée aussi des monuments de son art et de sa civilisation, M. G. Schlumberger devait rendre familier aux profanes même le nom de Byzance oubliée[1]. Aujourd'hui l'attrait de ce monde « mystérieux et féerique », comme disait Maupassant, s'étend bien au delà du cercle étroit des savants. Le théâtre a fait revivre à nos yeux, par la volonté de Sardou, la Byzance tragique de *Théodora*, l'Athènes féodale de *Gismonda*; et autour du nom d'une Byzance, d'ailleurs légendaire, Massenet a brodé les délicates mélodies d'*Esclarmonde*. Avec Jean Lombard, Hugues Le Roux, Paul Adam, le roman byzantin est entré dans la littérature ; et le journalisme même commence à employer, autrement que comme une injure, le mot de *byzantin*. Bientôt, s'il plaît à Dieu, à Sardou et à Sarah Bernhardt, Byzance sera tout à fait à la mode : la curiosité d'un ingénieux écrivain, le talent d'une grande actrice auront plus fait que beaucoup de savants livres pour réhabiliter parmi nous l'empire grec d'Orient.

L'heure semble donc propice pour renouer ici la tradition interrompue de nos grands érudits du XVIIe siècle, pour continuer la patiente et laborieuse enquête que poursuivent depuis quelques années sur les choses de Byzance la France, la Russie et l'Allemagne modernes. Dans ce vaste champ de recherches, il y a du travail pour toutes les bonnes volontés. A côté des historiens et des chroniqueurs qui nous racontent l'histoire politique et religieuse, chaque jour les bibliothèques et les dépôts d'archives nous restituent les documents d'une histoire bien plus intéressante à écrire, et qui est à peine esquissée, celle des institutions, celle de l'évolution économique et sociale, celle de la civilisation. Dans l'histoire politique même, pour quelques rares périodes largement éclairées de lumière, que d'époques encore enveloppées d'ombre, et que nous distinguons mal les idées maîtresses qui ont

1. J'ai exposé, avec tout le détail qui ne saurait trouver place ici, le mouvement des études byzantines en France au XIXe siècle dans le chapitre qui suit.

dirigé la marche de cette histoire ! Nous avons, rien qu'à notre Bibliothèque Nationale, bien des manuscrits précieux qui attendent leur éditeur ; et parmi les textes déjà publiés, combien réclament encore une édition vraiment critique ! Nous avons, rien qu'à notre Bibliothèque Nationale, bien des séries presque inconnues de miniatures admirables, qui réservent à l'historien de l'art bien des découvertes et des joies. Pour le paléographe et le philologue, pour l'artiste et pour l'historien, Byzance à peine explorée offre ample matière à des recherches intéressantes et nouvelles. On le voit bien à Munich, où l'initiative d'un maître éminent, M. le professeur Krumbacher, a inauguré, voilà sept ans, autour de la chaire byzantine qu'il occupe et dans la *Revue byzantine* qu'il a fondée, un grand et fécond mouvement d'érudition ; je souhaite qu'on le puisse voir aussi au pays de Ducange, et que dans ce domaine doublement nôtre, — et parce que nous l'avons défriché les premiers, et parce que nous n'avons pas été les derniers à y reprendre pied, — nous sachions, par les qualités qui sont nôtres, par la méthode rigoureuse, la composition lumineuse et simple, l'exposition vivante et claire, retrouver quelque chose de la maîtrise qui jadis nous y appartint.

Il y a deux siècles et demi, en tête du premier volume de la *Byzantine* du Louvre, dans une préface écrite tout près d'ici — elle est datée « du collège de Clermont, à Paris », — Ph. Labbe expliquait l'intérêt singulier de cette histoire byzantine, « si admirable par la multitude des événements, si attrayante par la variété des choses, si remarquable par la durée de la monarchie ». J'ai essayé par quelques exemples de justifier ces lignes, qui auraient pu en quelque manière servir d'épigraphe à cette leçon : j'essaierai de vous en montrer la vérité plus pleinement encore, en étudiant avec vous, cette année, l'une des périodes les plus brillantes de l'histoire byzantine, l'époque de Justinien et de Théodora.

Dans cette même préface, Labbe conviait, en un chaleureux appel, les savants de son temps à s'associer à la grande œuvre

dont il prenait l'initiative. Volontiers, comme le vieil érudit du XVIIe siècle, je renouvellerais cet appel en faveur de Byzance. Certes, je ne promettrai point à ceux que séduirait cette histoire la récompense que Labbe faisait jadis espérer à ses collaborateurs, une gloire éternelle, « plus durable que le marbre et l'airain ». Mais je leur garantis du moins le plaisir de la découverte, l'attrait de la recherche en un monde à peine exploré. Et pour aujourd'hui, si j'ai réussi à effacer de vos esprits quelques-uns des préjugés séculaires qui traînent autour du nom de Byzance, à vous prouver l'attrait et l'importance de cette histoire, à vous faire comprendre qu'en poursuivant ces études nous ne faisons en somme que reprendre notre bien, à éveiller enfin — ce que je souhaite par-dessus tout — pour ces recherches nouvelles quelques jeunes vocations, peut-être ne vous aurai-je point trop absolument fait perdre le temps. Pour moi, à coup sûr, je n'aurai point perdu ma peine.

LES ÉTUDES BYZANTINES EN FRANCE

AU XIXe SIÈCLE [1]

I

On sait comment, il y a deux siècles et demi, la France fonda la science de l'histoire byzantine. En 1648 paraissait le premier volume de la *Byzantine du Louvre*, et depuis lors, pendant plus de soixante années, grâce au concours des philologues les plus éminents du XVIIe siècle, avec la protection et les encouragements de Louis XIV et de Colbert, se continua, en 34 volumes in-folio, cette collection admirable, la plus belle édition sans doute des historiens de Byzance, et qu'un contemporain appelait justement « un incomparable monument de la magnificence française [2] ». Un homme en particulier avait participé à cette grande tâche, l'un des plus puissants travailleurs dont l'érudition s'honore, Ducange (1610-1688), dont les travaux demeurent aujourd'hui encore le précieux et indispensable instrument de toutes les recherches byzantines. Historien et philologue, archéologue et numismate, et également supérieur dans tout ce qu'il touchait,

1. Publiée d'abord dans la *Revue encyclopédique* du 11 mars 1899, cette étude, remaniée et complétée, a paru dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. IX (1900). En la réimprimant ici, je me suis à dessein, sauf pour quelques additions indispensables, interdit de dépasser cette date de 1900 où s'arrêtait l'article primitif. C'est à ce moment (fin 1899) que fut organisé à l'Université de Paris l'enseignement de l'histoire byzantine et à l'École des Hautes Études celui de l'archéologie byzantine. On verra plus nettement ainsi, par la comparaison avec le chapitre qui suit, quel progrès a été accompli dans nos études en ces tout derniers temps.

2. Cf. Omont, *La collection byzantine de Labbe et les projets de Suarès* (Rev. des Études grecques, t. XVII (1904), p. 18-34).

successivement il publiait son *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis*, ses *Familles byzantines*, sa *Constantinople chrétienne*, sa *Dissertation sur les médailles*, son *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français*, ses savantes éditions de la Chronique Pascale et de Zonaras, de Nicéphore Bryenne, d'Anne Comnène, de Cinnamos, de Nicéphore Grégoras, tous ces ouvrages admirables, modèles de sûre critique et de rigoureuse méthode, qui dans l'obscurité des études byzantines ouvraient en tous sens de larges et lumineuses percées. Et telle était alors la vogue de ces études que le président Cousin pouvait traduire en français une partie des chroniqueurs de Byzance, Maimbourg publier un gros livre sur l'hérésie des iconoclastes et qu'au commencement du XVIIIe siècle encore, Banduri faisait paraître son *Imperium orientale* (1711), bientôt suivi de sa *Numismatique byzantine* (1718), tandis que Le Quien composait cette autre œuvre capitale pour l'histoire religieuse de l'empire grec, son précieux *Oriens christianus* (1740).

Mais, dès ce moment, la France se désintéressait de la science qu'elle venait à peine de créer. Pour Voltaire, l'histoire de Byzance semblait une suite de faits « horrible et dégoûtante » ; pour Montesquieu, elle n'était guère que la décadence de l'empire romain ; et quand l'excellent Lebeau entreprit à son tour de la raconter (1757-1784), d'avance, dans l'empire grec d'Orient, il ne voulut voir qu'un *Bas-Empire*, et le profond ennui qu'il répandit dans sa lourde et médiocre compilation acheva pour près d'un siècle de discréditer Byzance. De ce temps surtout datent les tenaces et injustes préjugés qui, aujourd'hui encore, dominent trop souvent et faussent nos jugements sur l'empire grec ; de là viennent ces idées fâcheuses ou méprisantes qu'éveille invinciblement en nos esprits modernes le seul mot de *byzantin* ; de là la condamnation sans phrases — et sans équité aussi — qu'historiens et artistes portent parfois encore sur dix siècles de glorieuse histoire et de civilisation brillante et raffinée.

II

Le silence qui s'était fait sur les choses byzantines devait durer, presque sans interruption, jusqu'aux environs de 1870. Sans doute, dans le pays de Ducange, toute tradition n'était pas morte des études qu'il avait illustrées, et, de loin en loin, quelques philologues ne dédaignaient point d'extraire de la poussière des bibliothèques les manuscrits oubliés des chroniqueurs byzantins. C'est ainsi qu'après deux siècles d'intervalle, Hase donnait, dans son Léon Diacre, une suite inattendue à la *Byzantine du Louvre* (1819) ; Brunet de Presle éditait Michel Attaliote (1853), et par ses recherches à l'Escurial et sa publication des poésies de Manuel Philès (1855-1857), Miller préludait aux découvertes que lui réservait l'exploration des bibliothèques de l'Athos (1863). Sans doute aussi, chez un peuple dont l'histoire fut, en tant de circonstances, intimement mêlée à celle de l'Orient, l'étude des établissements français nés du grand mouvement des croisades ne pouvait manquer de ramener l'attention vers Byzance : c'est ce qui arriva à Buchon. En racontant les conquêtes des Francs en Grèce et l'histoire de la principauté de Morée (1841-1846), il illustra un des plus pittoresques épisodes des annales byzantines ; en publiant pour la première fois, conformément au projet jadis caressé par Ducange, la précieuse *Chronique de Morée*, il fit connaître un des plus remarquables monuments de la littérature grecque vulgaire. En même temps, l'attrait des antiques monastères de l'Athos, la découverte qu'y fit Didron du fameux *Manuel de la peinture* (1845), ramenaient sur l'art byzantin l'attention des curieux. Tandis que Couchaud donnait son *Choix d'églises byzantines en Grèce* (1842), Didron et Durand dans leurs *Annales archéologiques*, Cahier et Martin dans leurs *Mélanges d'archéologie*, recueillaient et commentaient les ouvrages épars de l'émaillerie, de l'ivoirerie, de l'orfè-

vrerie byzantines ; dans son grand livre sur l'*Architecture byzantine* (1864), Texier faisait connaître les monuments de Salonique et de Trébizonde, et Labarte, qui venait, à force d'ingénieuse érudition, de restituer en un travail qui fit longtemps autorité la topographie du *Palais impérial de Constantinople* (1861), essayait, dans son *Histoire des arts industriels* (1865), de rendre, pour la première fois peut-être, une place équitable à Byzance dans l'histoire de la civilisation. Enfin Saulcy (1836) et Sabatier (1862) s'appliquaient à décrire et à classer les monnaies des empereurs d'Orient. Mais, malgré ces efforts, dont plusieurs ont produit des œuvres durables, malgré d'autres tentatives encore, telles que le *Cantacuzène*, de Parisot (1845), le *Manuel Paléologue*, de Berger de Xivrey (1853), le *Justinien*, d'Isambert (1856), ou même *La Grèce depuis la conquête romaine*, de Brunet de Presle (1860), la science française ne prenait nul intérêt sérieux aux choses byzantines ; elle n'apportait à les étudier ni passion bien ardente, ni persévérance bien tenace, ni méthode bien certaine ; elle ne mettait à les comprendre, à en saisir les complexes et délicats problèmes, ni bien vive intelligence, ni bien chaude sympathie. En 1840, l'Académie des Inscriptions avait formé le projet de publier, dans son grand recueil des *Historiens des Croisades*, les documents de langue et d'origine grecques : trente ans plus tard, en 1870, il n'avait pas paru une ligne du premier volume de la série annoncée.

Seule peut-être, l'Église catholique, que l'étude des questions religieuses et théologiques avait maintenue en un contact plus étroit avec les choses de Byzance, dépensait en quelques œuvres considérables une activité vraiment digne d'estime. Tandis que, dans son *Spicilegium Solesmense* (1852), dans ses *Juris ecclesiastici Graecorum monumenta* (1864), celui qui devait être le cardinal Pitra publiait une suite de documents inédits fort intéressants pour l'histoire, la théologie et le droit byzantins, tandis que dans son *Hymnographie de l'Église grecque* (1867), le même savant étudiait les monuments poétiques de la liturgie orthodoxe, l'abbé Migne formait le projet gigantesque

de rassembler en une collection facilement accessible, maniable et commode les ouvrages de la littérature religieuse et même profane des Byzantins. De ce désir, servi par une énergique volonté, sont nés, en moins de dix années (1857-1866), les 165 volumes de la *Patrologie grecque*. Sans doute, à quelques exceptions près, Migne s'est borné en général à republier, d'après des impressions antérieures, des textes déjà connus ; sans doute, pressé qu'il était par la hâte du travail, il ne s'est point préoccupé de donner à ses éditions un caractère scientifique ni critique : toutefois, si l'on considère l'énormité de l'œuvre entreprise, la rapidité avec laquelle elle fut conduite, la modicité des moyens avec lesquels elle fut réalisée, il y aurait ingratitude vraiment à ne point remercier Migne d'avoir donné aux byzantinistes un instrument de travail qui n'a pas jusqu'ici été remplacé. Aujourd'hui encore, malgré ses imperfections, la *Patrologie grecque* demeure le recueil le plus vaste et le plus complet que nous possédions de documents byzantins.

III

Pourtant c'est du dehors que revint à la France l'amour des études byzantines qu'elle avait créées. Pendant qu'oublieux de Ducange, nous nous obstinions, sur la foi d'un Montesquieu, à voir dans l'histoire de l'empire grec « un tissu de révoltes, de séditions et de perfidies », les peuples de l'Orient moderne, établis sur le territoire ou dans la zone d'influence de l'antique Byzance, Grecs, Russes, Serbes, Croates, Hongrois, Bulgares, Roumains, retrouvaient et étudiaient dans les annales byzantines la vivante histoire de leurs origines. On comprenait, grâce à ces recherches, quelle avait été la grandeur de cet empire qui, non content d'être pendant dix siècles le rempart de l'Europe chrétienne, avait su par son génie transformer en nations les hordes sauvages et primitives qui flottaient dans le chaos oriental. On com-

prenait quels avaient été l'éclat et la force de cette civilisation, d'où était venu aux peuples slaves tout ce qui a fait leur grandeur : la religion et les formes du gouvernement, l'art et la littérature, et jusqu'aux caractères de l'alphabet où leur langue s'est écrite. En même temps, la publication des sources orientales, slaves, arabes, géorgiennes, arméniennes, à laquelle la France au reste ne demeurait point étrangère, jetait des jours nouveaux et imprévus sur l'histoire de l'empire grec. Et peu à peu, en face de la Byzance inerte, ennuyeuse et décadente que l'on se complaisait à imaginer, une autre Byzance plus vraie surgissait des lointains de l'histoire, mère de grands généraux et d'empereurs glorieux, capable d'efforts énergiques, de vie élégante, de plaisirs délicats, de culture artistique et intellectuelle, une Byzance très compliquée et très pittoresque, guerrière et voluptueuse, raffinée et mystique, dévote et luxueuse, éducatrice de l'Orient barbare et qui, jusque dans l'Occident même, a fait sentir son influence civilisatrice. Et tandis qu'en Grèce et en Russie l'histoire byzantine devenait vraiment l'un des chapitres de l'histoire nationale, tandis qu'en Angleterre et en Allemagne les Zachariæ de Lingenthal, les Finlay, les Hopf ramenaient vers ce monde oublié l'attention des savants, la France aussi finissait par comprendre qu'il lui convenait mal d'abandonner à d'autres l'œuvre dont elle avait jadis été l'initiatrice ; et reprise par le charme, sentant qu'en réveillant ces études byzantines, elle ne faisait en somme que reprendre son bien, elle commençait, voilà vingt-cinq ou trente ans, à faire de nouveau refleurir ces recherches trop longtemps délaissées. Sans doute plusieurs ont vite abandonné, malheureusement pour Byzance, le vaste champ de travail qui d'abord les avait attirés ; sans doute, malgré les progrès réalisés, une tâche énorme reste à accomplir, et les efforts trop dispersés encore ont besoin d'être coordonnés et dirigés ; mais aujourd'hui, du moins, de nouveau la route est ouverte, et nous ne sommes plus libres de déserter l'exploration de cet immense domaine scientifique, doublement nôtre, et parce que nous l'avons défriché les premiers, et parce que nous n'avons pas été les derniers à y reprendre pied.

IV

C'est en 1868, au moment même où la création de l'École des Hautes Études donnait en France un élan nouveau aux recherches d'érudition, que commença la renaissance des études byzantines. C'est sous la forme de thèses de doctorat qu'elle se manifesta tout d'abord, et le choix de tels sujets aussi bien que l'accueil fait à ces travaux en Sorbonne montrent assez le réveil de curiosité qui ramenait les esprits vers Byzance. Successivement Leger donnait son livre sur *Cyrille et Méthode* (1868), Drapeyron son *Héraelius* (1869), Couret sa *Palestine sous les empereurs grecs* (1869), tandis que, dans les *Archives des missions*, Armingaud étudiait les *Rapports de Venise et du Bas-Empire*. Mais c'est vraiment en 1870 que le byzantinisme reconquit droit de cité dans la science, lorsque parut le *Constantin Porphyrogénète* de M. A. Rambaud. Aujourd'hui encore, chose vraiment extraordinaire en une matière que les récentes recherches ont presque renouvelée, ce livre, vieux de près de trente années, n'est point un livre vieilli. Assurément on y noterait sans peine maintes inexactitudes de détail et l'on en pourrait contester certains résultats partiels ; mais nul, mieux que M. Rambaud, n'a compris et marqué les raisons profondes de la grandeur et de la durée de l'empire grec, nul n'a saisi avec une plus lumineuse perspicacité les grands problèmes que posaient dans cette monarchie la diversité des religions et le mélange des races, les graves questions sociales que soulevaient, dans cet organisme aux institutions savantes et complexes, la lutte des puissants et des pauvres ou les ambitions de la féodalité naissante. Et c'est, pour tout dire en un mot, le livre le plus intelligent et le plus compréhensif qu'on ait de nos jours écrit en France sur Byzance, que ce tableau admirable et complet de l'empire grec au xe siècle, de cet État vieilli en apparence et décrépit, et qui nous

apparaît, avec le prestige des grands succès militaires, avec le savant mécanisme de son gouvernement, avec l'habileté de sa diplomatie enchaînant un cortège de vassaux, avec sa splendeur et son luxe, tout ensemble comme « le soldat du Dieu » et le champion de la civilisation en Orient. Et ce sera l'éternel regret de tous ceux qui s'intéressent aux choses de Byzance, que M. Rambaud n'ait point donné de frère à ce livre de chevet de tous les byzantinistes. Sans doute, à plusieurs reprises, il est revenu aux études de ses premières années, en des articles brillants sur l'*Hippodrome et le sport à Constantinople* (1871), sur l'historien *Psellus* (1877), sur les *Empereurs et impératrices d'Orient* (1891); et tout récemment, dans l'*Histoire générale*, il a raconté, avec cette claire intelligence qui sait de l'amas des faits dégager les idées essentielles et les événements significatifs, les annales de l'empire grec de 1095 à 1453. Mais, de bonne heure, la moderne Russie a fait chez M. Rambaud tort à la vieille Byzance, et je crains fort qu'aujourd'hui, celui qui eût pu être l'historien éminent de l'empire grec n'aime plus guère dans les études byzantines que, comme disait La Bruyère, « le souvenir de sa jeunesse ».

Mais l'exemple avait porté ses fruits. Dès lors, presque chaque année produit quelque monographie savante. Marrast, en 1874, publie ses *Esquisses byzantines*, en 1881, sa *Vie byzantine au VIe siècle*, fantaisies littéraires plutôt qu'œuvres d'érudition, et d'une assez médiocre portée historique; M. Vast prend pour sujet de thèse *Le Cardinal Bessarion* (1878); M. Gasquet étudie *L'Autorité impériale en matière religieuse à Byzance* (1879), et, par ses remarquables recherches sur *L'Empire byzantin et la monarchie franque* (1888), marque d'une manière durable sa place parmi les byzantinistes; M. Debidour s'applique à faire revivre l'énigmatique et séduisante figure de *Théodora* (1885); M. Bouvy, dans ses *Poètes et Mélodes* (1886), esquisse l'intéressante histoire de la poésie religieuse à Byzance; et, à l'exemple de Lenormant (*La Grande Grèce*, 1881), M. l'abbé Batiffol fait connaître, par *L'Abbaye de Rossano* (1891), un épisode de la longue et curieuse

histoire de la Grande Grèce byzantine ; M. Bréhier enfin écrit un livre intéressant sur *Le Schisme oriental du XIe siècle* (1898). En même temps, l'infatigable curiosité de Miller fouillait les coins obscurs de la littérature grecque du moyen âge, et y découvrait des trésors oubliés ; et tandis qu'en de nombreuses études, ce byzantiniste éminent nous faisait mieux connaître un Théodore Prodrome, un Psellos, un Michel Acominate, il menait à bien simultanément la lourde tâche que lui avait confiée l'Académie des Inscriptions, et publiait dans le *Recueil des historiens des Croisades* les deux beaux in-folio (1875 et 1881) qui renferment, très savamment commentés, les textes des historiens grecs.

Pourtant, il faut bien l'avouer, ce regain de faveur dont semblait profiter l'histoire de Byzance était peut-être assez superficiel. Pour la plupart des savants que j'ai nommés, les études byzantines n'avaient été qu'une curiosité vite épuisée, et, tranchons le mot, une simple matière à thèse de doctorat : en fait, si l'on met à part Miller et M. Rambaud, nul ne s'était attaché avec persévérance à l'étude sérieuse, approfondie du monde byzantin. Cette fois encore, comme au temps de Buchon, c'est l'Orient latin qui devait donner un byzantiniste à la France. On sait quelle impulsion nouvelle le comte Riant avait donnée à l'étude des croisades et quelle fut l'activité de la *Société de l'Orient latin*, formée sous ses auspices : les études byzantines ne pouvaient manquer de tirer profit de ce grand mouvement, et par ses *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ* (1877), par ses publications de textes et ses recherches relatives à la quatrième croisade, Riant avait lui-même éclairé bien des points curieux de l'histoire de Byzance. De même, c'est par la *Numismatique de l'Orient latin* (1878) que M. G. Schlumberger préluda aux travaux qui ont fait de lui, à l'heure actuelle, le représentant le plus en vue des études byzantines en France. Collectionneur heureux et passionné, M. Schlumberger a eu d'abord cette bonne fortune de nous révéler vraiment une catégorie presque ignorée de sources historiques et d'en marquer l'importance, je veux parler de ces

sceaux byzantins qu'il a rassemblés par milliers dans sa *Sigillographie de l'empire byzantin* (1884) et qui, commentaire vivant du *Livre des cérémonies*, jettent un jour tout nouveau sur la complexité infinie de l'administration impériale. Archéologue érudit, M. Schlumberger a fait, d'autre part, connaître par centaines les monuments curieux ou rares de la civilisation et de l'art byzantins (*Mélanges d'archéologie*, 1895) ; mais surtout, au contact journalier de ces débris magnifiques d'un monde évanoui, une âme d'historien s'est éveillée en lui. Déjà, dans ses études sur *Les Iles des princes* (1884), il s'était complu, en face des ruines évocatrices, à faire revivre ces sombres tragédies, ces catastrophes éclatantes qui, tant de fois, troublèrent le Palais Sacré de Constantinople. Dans ses beaux livres sur *Nicéphore Phocas* (1890) et sur *L'Épopée byzantine* (1896, 1900, 1905), il a voulu faire davantage encore et, avec toutes les ressources que fournissent l'étude des textes et la connaissance des monuments, raconter dans le détail l'histoire de cette période, la plus glorieuse peut-être de la monarchie, qui va du milieu du xe siècle au milieu du xie. Peut-être trouvera-t-on que quatre forts volumes de près de huit cents pages chacun pour cent années d'histoire (959-1057), c'est beaucoup pour un siècle, même s'il fut grand : mais il faut convenir aussi que, grâce à ce minutieux détail, toute la vie militaire, politique et sociale de Byzance s'évoque à nos yeux en un prestigieux tableau, avec toutes les splendeurs de son luxe, tout l'éclat de sa civilisation, et que cet amour profond, passionné des choses de Byzance, qui veut à tout prix, sous l'aridité des chroniques, retrouver la vie disparue, a plus d'une fois réussi à nous donner la sensation palpitante et comme la vision de la réalité. C'est le mérite de ces savants livres d'être, par le grand souffle de vie qui les traverse, et qui est d'un historien, par l'abondance aussi des illustrations, dont seul un érudit a pu dresser la liste, des livres accessibles aux profanes ; et c'est le service éminent qu'a rendu M. Schlumberger aux études byzantines, d'avoir, par ce mélange de recherches attentives et d'imagination ardente, rendu la vie à cette histoire

morte, d'avoir montré l'intérêt puissant, l'attrait séducteur, la pittoresque variété de cette civilisation byzantine qui, pendant plus de mille ans, a tenu une place si considérable dans l'Europe orientale.

Il ne saurait me convenir de marquer ici, même sous forme d'énumération sommaire, ce que, depuis quinze années, j'ai pu faire pour la renaissance de ces études byzantines, *quorum pars parva fui.* Aussi bien, n'est-ce pas au seul champ de l'histoire que s'est limitée cette résurrection : ce que les Rambaud et les Schlumberger ont fait pour la vie politique et sociale de Byzance, d'autres l'ont fait pour l'art et la civilisation. A l'exemple de Didron, de Labarte, du marquis de Vogüé, qui à ses recherches sur les *Églises de la Terre Sainte* (1860) a donné comme suite un ouvrage capital et de tout premier ordre sur les monuments chrétiens de la *Syrie centrale* (1865-77), M. Ch. Bayet a fait son domaine de l'histoire de l'art byzantin. Par sa mission au mont Athos (1876), par ses *Recherches sur l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient* (1879), il s'était de bonne heure familiarisé avec les monuments : il a su, dans son *Art byzantin* (1883)[1], présenter, en un raccourci excellent, le difficile tableau de cet art ignoré ou méconnu, et en faire sentir la variété puissante et le génie souvent créateur. D'autres, depuis, ont pu étudier de plus près certaines catégories de monuments et certaines manifestations de l'activité artistique des Byzantins : MM. Bordier et Omont, les miniatures des manuscrits de la Bibliothèque Nationale (1883); M. Molinier, les ivoires et les orfèvreries, dans le premier et le quatrième volume de sa belle *Histoire des arts appliqués à l'industrie* (1896 et 1901); M. Müntz, les mosaïques portatives (1886); M. Choisy surtout, en un livre remarquable, *L'Art de bâtir chez les Byzantins* (1884), les monuments et les principes de l'architecture ; d'autres, dont je parlerai plus loin, ont pu, à l'exemple de M. Schlum-

1. Une nouvelle édition, mise au courant des dernières recherches scientifiques, a paru en 1904.

berger, enrichir par des découvertes nouvelles le trésor artistique de Byzance : les livres de M. Bayet n'en demeurent pas moins, par la vue nette de l'ensemble, la claire intelligence des transformations et de l'évolution de l'art byzantin, le guide le plus savant et le plus sûr en ces délicats et difficiles problèmes.

Je ne voudrais point poursuivre à l'infini une énumération de noms propres qui risquerait de devenir fastidieuse. Pourtant, comment ne point signaler le mouvement si intéressant qui vient de ranimer ces études de droit byzantin, jadis inaugurées par Mortreuil (*Histoire du droit byzantin*, 1843-1847), et qui, à la Faculté de droit de Bordeaux en particulier, par les travaux de M. Monnier et de ses élèves, a déjà produit des résultats dignes d'attention? Comment oublier les recherches, si étroitement apparentées aux choses de Byzance, que M. Psichari poursuit dans le domaine de la philologie néo-grecque[1], et les publications de textes si considérables, si précieuses, par lesquelles M. Legrand nous a véritablement révélé la littérature grecque vulgaire (*Collection de monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique*, 1re série, 19 vol., 1869 et suiv. Nouvelle série, 7 vol., 1874 et suiv. *Bibliothèque grecque vulgaire*, 7 vol., 1880-95), et nous a fait connaître, à côté de documents historiques de premier ordre, cette curieuse épopée de *Digénis Akritas* (1875)[2], véritable chanson de geste du moyen âge byzantin? Mais surtout, comment ne point rappeler quels encouragements l'Institut a, en ces dernières années, prodigués aux études byzantines, soit qu'il appelât à lui plusieurs de ceux qui les représentent, soit qu'il fît place, dans la belle publication des *Monuments Piot*, aux travaux d'archéologie relatifs à Byzance, soit qu'il subventionnât les recherches poursuivies dans l'Orient

1. *Études de philologie byzantine et néo-grecque*, 1892. *Essais de grammaire historique néo-grecque*, 1886-1889.

2. Il faut nommer également, dans cet ordre de recherches, les études de Gidel sur la littérature grecque moderne, 1866 et 1878.

grec ? Et comment oublier enfin l'activité féconde de ces écoles, qui sont à l'étranger des missions permanentes françaises, de l'École de Rome, où, après moi, MM. Gay et Bertaux ont étudié l'histoire et les monuments de la domination byzantine dans l'Italie du Sud, et plus encore de l'École d'Athènes. si qualifiée par sa situation même pour explorer le monde byzantin.

De très bonne heure l'École d'Athènes comprit qu'à côté de l'antiquité classique, elle devait réserver au moyen âge grec une part de son attention. Dès 1856, dans son mémoire sur l'île de Chio, Fustel de Coulanges touchait à l'époque byzantine. Depuis lors, avec Albert Dumont, avec M. Bayet, avec moi, la tradition des études byzantines n'a jamais cessé d'être conservée à l'École. En ces dernières années, M. G. Millet, à son tour, a étudié avec un soin minutieux les monuments de Daphni, de Mistra, de l'Athos, et déjà il a publié le résultat de ses recherches à Trébizonde (1895) et à Daphni (1899); plus récemment enfin, M. Laurent a exploré les églises byzantines du Péloponnèse, et M. Perdrizet quelques-unes de celles de la Thrace (*Monuments Piot*, 1904). Mais l'École française d'Athènes, à côté de ces recherches individuelles, a eu l'heureuse idée, sous la direction de M. Homolle, de former des ambitions plus vastes, d'entreprendre des œuvres collectives plus étendues. Ce qui manque actuellement aux études byzantines, ce qui leur est par-dessus tout nécessaire, ce sont des recueils complets de monuments et de documents. L'École d'Athènes s'est assigné pour tâche de faire le *Corpus* des inscriptions byzantines, et en ce moment même elle travaille à dresser le recueil provisoire des textes épigraphiques déjà connus et dispersés dans cent publications. En même temps, sous le patronage de M. Schlumberger, par les soins de M. Millet et les miens, a commencé à paraître, en une série de monographies accompagnées de photographies, de dessins et de planches d'architecture, une collection des *Monuments de l'art byzantin* ; et déjà l'on peut espérer que, grâce à la collaboration d'architectes pensionnaires de Rome, tels que MM. Eustache, Chesnay, etc., d'artistes comme MM. Yperman

et Ronsin, grâce à la bienveillance et aux libéralités des directeurs de l'enseignement supérieur et des beaux-arts, cette collection ne fera point trop mauvaise figure parmi les œuvres de l'érudition française.

V

J'ai essayé de dresser, sans prétendre d'ailleurs avoir nommé tous ceux qui de près ou de loin ont pris quelque intérêt à Byzance [1], le bilan de ce que la France a fait, depuis trente ans, — *c'est-à-dire jusqu'à l'année 1900*, — dans le vaste champ des études byzantines. Mais ce qu'il importe de noter par-dessus tout, c'est que cette renaissance n'a point été pure affaire d'érudition, et que l'attrait puissant de ce monde disparu s'est étendu bien au delà du cercle restreint des savants. Des romanciers comme Maupassant ont vu passer dans leurs rêves la vision « féerique et mystérieuse » de cette cité « inconnue et magnifique, pleine du bruit des triomphes, de fêtes inimaginables, d'un luxe fantastique, raffinée, corrompue, barbare et dévote, où tous les instincts humains, toutes les grandeurs et toutes les ignominies, toutes les vertus et tous les vices fermentaient à la frontière de deux continents, à l'entrecroisement de deux civilisations » ; d'autres romanciers, comme Hugues Le Roux, dans ses *Amants byzantins*, Jean Lombard, dans sa *Byzance*, Paul Adam, dans ses *Princesses byzantines* ou dans son roman de *Basile et Sophia*, ont tenté, non sans grâce, d'évoquer le tableau prestigieux de cette capitale étrange et compliquée. Le journalisme lui-même a oublié le sens injurieux qu'il attache d'ordinaire au mot de *byzantin*, et s'est efforcé de rapprendre aux profanes l'attrait et

1. Il faut citer par exemple M. Th. Reinach qui a publié avec M. Legrand le curieux poème de Constantin le Rhodien (1896) et la thèse de M. l'abbé Marin sur les *Moines de Constantinople* (1897). Il faut rappeler surtout — et je me reprocherais de l'oublier — les recherches que, sous la direction du P. Louis Petit, consacrent aux choses de Byzance les savants Assomptionnistes de Kadi-Keui.

les gloires de cette civilisation méconnue. Mais le théâtre surtout a subi le charme de ce monde pittoresque, de cette histoire dramatique et colorée : sur les planches de la Porte-Saint-Martin, Paris étonné a vu tour à tour renaître, par la volonté d'un Sardou, la Byzance tragique et splendide de *Théodora*, l'Athènes féodale de *Gismonda* et, jusque sur la scène de l'Opéra-Comique, *Esclarmonde* a mêlé le nom et les pompes de Byzance à la fantastique intrigue d'un légendaire conte bleu.

Pourtant, si l'on essaie, au terme de cette notice, de résumer les résultats essentiels de cette renaissance des études byzantines en France, un fait frappe tout d'abord. De tant de savants que Byzance semblait avoir séduits, bien peu, en somme, lui sont restés fidèles. Sans parler de ceux — c'est le grand nombre — qui n'ont fait que jeter en passant un coup d'œil sur ce monde disparu, plusieurs, qui semblaient devoir s'y attarder davantage, l'ont quitté bientôt et pour toujours, et il n'y a pas longtemps qu'il eût suffi presque des cinq doigts de la main pour faire le compte de ceux qui représentaient chez nous le byzantinisme. C'était peu, surtout au pays de Ducange, et peut-être se demandera-t-on la raison de ces fidélités si rares et de ces trop nombreuses désertions. Serait-ce que les études byzantines ne tiennent point leurs promesses et qu'à l'attrait qu'elles offrent tout d'abord succèdent vite la déception et l'ennui ? Je ne le pense pas. Mais il y a autre chose. En France, pour reprendre à peu près un mot célèbre, longtemps le byzantinisme a mené à tout, à la condition d'en sortir. Tandis qu'à l'étranger, en Allemagne, en Russie, il existait des chaires consacrées aux études byzantines, dans nos Universités françaises ces recherches, pendant longtemps, n'avaient trouvé nulle part officiellement leur place. Sans doute à l'École des Hautes-Études, à l'École des langues orientales, la philologie byzantine et la littérature néo-grecque avaient rencontré quelque accueil : mais l'histoire proprement dite et les antiquités de Byzance, l'archéologie et l'art byzantin ne figuraient nulle part, même au plus modeste rang, dans nos établissements d'enseignement supérieur. Tandis qu'à l'étranger, en Allemagne,

en Russie, il existait, depuis plusieurs années déjà, pour les études byzantines, des centres d'attraction et de recherche, capables de grouper les efforts isolés, tandis qu'à Munich, sous l'impulsion de la *Revue byzantine* fondée en 1891, autour de cette chaire de philologie byzantine créée en 1892 à l'Université par l'intelligente libéralité du ministère bavarois, une pléiade de travailleurs, chaque jour plus nombreuse, inaugurait un grand et fécond mouvement d'érudition, chez nous aucune direction précise n'organisait, pour des œuvres communes, le groupement des forces qui se dispersaient. Chacun travaillait pour soi, avec zèle, avec conscience, avec courage, et je n'ai garde de vouloir rabaisser ici les heureux succès de ces initiatives individuelles : mais la science même des études byzantines restait vraiment à créer. Pour constituer dans toute sa rigueur la méthode, plus qu'ailleurs nécessaire dans un champ de recherches encore si mal défriché, pour organiser le travail, tracer le programme des travaux à entreprendre, susciter les énergies nouvelles capables de collaborer utilement à l'œuvre, il fallait quelque chose de plus que l'effort de quelques chercheurs isolés. On l'a compris enfin. Se souvenant que nous avons été jadis en France les initiateurs des études byzantines, que nous avons en ce siècle contribué pour la meilleure part peut-être à leur résurrection ; sentant qu'il était étrange sans doute et un peu attristant qu'au pays de Ducange la science qu'il a fondée ne fût plus nulle part enseignée, l'Université de Paris a demandé la création d'un cours d'histoire byzantine. Par arrêté du 29 juillet 1899, ce cours a été institué en Sorbonne, et peu après une conférence d'archéologie byzantine a été créée à l'École des Hautes-Études. Il me conviendrait mal, pour des raisons que l'on devine, d'insister longuement sur l'utilité et sur l'importance de ces choses : je veux espérer seulement que le nouvel enseignement, en faisant connaître à tous le puissant intérêt, la haute portée historique de cette civilisation byzantine si ignorée encore, saura démontrer clairement ses raisons d'être et de vivre ; il saura surtout, je l'espère, en donnant à la science des études byzantines le centre

d'attraction et de recherches scientifiques qui lui manquait, coordonner les efforts individuels, éveiller des vocations nouvelles, préparer enfin, dans le vaste champ de la critique, de l'histoire ou de l'art, des œuvres communes capables de nous garder, dans le domaine des études byzantines, quelque chose de la maîtrise qui jadis nous y appartint.

LES ÉTUDES D'HISTOIRE BYZANTINE EN 1905 [1]

L'ORGANISATION DU TRAVAIL SCIENTIFIQUE ET LE PROGRAMME DES RECHERCHES FUTURES

Les études d'histoire byzantine sont chose assez ancienne à la fois et très nouvelle. Fondées au XVIIe siècle par Ducange, délaissées presque systématiquement au siècle suivant, lentement, obscurément reprises pendant le second tiers du XIXe siècle, elles ont depuis une trentaine d'années retrouvé une faveur inattendue, et depuis quinze ans environ, reconquis dans la science la place qui légitimement leur appartient. Ce n'est point ici le lieu de dire les raisons de ce long discrédit, ni de rechercher non plus les causes diverses de cette brusque renaissance [2]. Il suffira de constater les faits. Il est indéniable qu'à l'heure actuelle, dans tout l'Orient grec et slave, chez tous les peuples établis sur le territoire ou dans la zone d'influence de l'antique Byzance, l'histoire byzantine est considérée et étudiée comme un chapitre de l'histoire nationale. Il est indéniable qu'en Occident, en Allemagne, en France, en Angleterre, le grand mouvement d'érudition qui, au XIXe siècle, a ramené vers le moyen âge l'attention du monde savant, a, par une conséquence naturelle, éveillé une vive curiosité pour cet empire grec dont, pendant près de mille ans, l'influence fut si profonde dans l'histoire de la civilisation.

1. Publié en octobre 1901 dans la *Revue de synthèse historique*, cet article a été remanié et complété de manière à montrer quel est, au commencement de 1905, l'état des études byzantines.

2. Cf. sur ce point, et en général sur le développement de ces études, le précédent chapitre : *Les études byzantines en France au XIXe siècle*, et Bréhier, *Le développement des études d'histoire byzantine du XVIIe au XXe siècle* (Revue d'Auvergne, 1901).

Et non seulement, grâce aux recherches des Zachariæ de Lingenthal, des Hopf, des Finlay, grâce aux travaux plus récents des Rambaud, des Schlumberger, des Krumbacher, les études byzantines ont repris droit de cité dans la science ; chose plus significative, le théâtre et le roman mêmes se sont laissés séduire au prestigieux décor de cette société oubliée [1]. Enfin et surtout il est indéniable qu'au grand élan initial de sympathie réparatrice, un peu confus d'abord et désordonné, s'est depuis dix ans environ, grâce à une méthode plus sévère, à une discipline plus rigoureuse, à un contact plus intime des bonnes volontés, substituée une organisation plus sérieuse du travail scientifique et que les résultats acquis permettent dès maintenant de concevoir les plus belles espérances pour l'avenir.

Dans l'histoire du développement des études byzantines, l'année 1891 marque une date décisive. C'est à ce moment que Krumbacher publia à Munich la première édition de cette admirable *Histoire de la littérature byzantine*, livre de chevet de quiconque veut s'occuper des choses de Byzance. L'année suivante, le gouvernement bavarois créait pour Krumbacher une chaire de philologie byzantine à l'Université de Munich, et en même temps, sous la direction de Krumbacher et avec le concours des principaux byzantinistes d'Europe, la *Byzantinische Zeitschrift* se fondait, revue d'un caractère nettement international, destinée à grouper et à coordonner autour d'un organe commun l'effort trop longtemps dispersé des initiatives particulières. A la même date, en France, la conférence de langue néo-grecque, instituée dès 1885 — il ne

1. On connaît les romans de H. Le Roux, de Jean Lombard, de Paul Adam, et les drames de Sardou. En ces derniers temps, les sujets byzantins ont continué à être à la mode. En France, A. Bérard a publié *Cypris, chronique de l'île de Chypre* (1902), et Rambaud a écrit l'*Empereur de Carthage* (1904). On peut citer, en Angleterre, la *Theophano* de Harrison, en Allemagne, les *Sapphosverse* de Roth et le *Nachfolger* de Carry Brachvogel, en Russie, la *Skleraina* de Smyrnov, en Grèce, le drame historique de Cl. Rangabé, οἱ Ἴσαυροι, représenté à Athènes en 1904.

faut point l'oublier — pour Psichari à l'École des Hautes-Études, prenait le titre définitif de conférence de philologie *byzantine* et néo-grecque. Désormais le branle était donné. Jadis, entre 1868 et 1870, lorsque Leger, Drapeyron, Rambaud apportaient en Sorbonne leurs thèses sur *Cyrille et Méthode*, sur *Héraclius*, sur *Constantin Porphyrogénète*, quel que fût le retentissement de ces savants ouvrages, si fortement qu'ils eussent contribué au réveil des études byzantines, pourtant aucun résultat vraiment durable n'était sorti de ces efforts isolés : dans l'enseignement supérieur d'aucun pays, l'érudition byzantine n'avait de place ; nul plan d'ensemble, nulle direction précise ne s'étaient trouvés pour des œuvres communes. Maintenant, en moins de dix ans, tout changea de face.

Successivement, à l'exemple de Paris et de Munich, les Universités prirent à cœur d'organiser l'enseignement nouveau. En Russie, Pétersbourg en 1893, Odessa en 1900, créèrent des cours de philologie byzantine et néo-grecque ; en Autriche-Hongrie, Budapesth a depuis 1895 une chaire de philologie byzantine, et l'histoire de l'art byzantin tient une large place dans l'enseignement que donne Strzygowski à l'Université de Graz. En Hollande, Leyde a depuis 1893 un cours de philologie byzantine ; en Allemagne, à côté de la chaire magistrale de Munich, Leipzig et Würtzbourg ont vu s'ouvrir des cours de philologie byzantine (1888 et 1901) et l'histoire de l'art byzantin figure dans une certaine mesure dans les enseignements que donnent Brockhaus à Leipzig et Wulff à Berlin. En France, enfin, un cours d'histoire byzanti · le seul de cette sorte qui jusqu'ici existe, a été en 1899 institué à l'Université de Paris : une conférence, assez mal intitulée au reste, « de christianisme byzantin » a été créée à l'École des Hautes-Études (section des sciences religieuses) ; une autre, de littérature byzantine, vient d'être instituée (1904) à la même École (section des sciences historiques). Des séminaires d'études byzantines, annexes des chaires magistrales et laboratoires de science plus précise, ont été inaugurés à Upsal en 1898, à Munich en 1899, et des collections de photogra-

phies et de moulages s'organisent en ce moment même à côté des enseignements byzantins de la Sorbonne et de l'École des Hautes-Études [1]. Depuis 1895, un *Institut archéologique* russe est établi à Constantinople, et sous la direction d'Ouspenskij, son activité s'est portée presque entière vers l'étude du moyen âge byzantin ; pareillement, l'*École française d'Athènes*, reprenant au reste une tradition qui toujours y fut conservée, a dirigé avec plus d'esprit de suite son attention vers les choses de Byzance. Enfin, à côté de la *Byzantinische Zeitschrift*, une autre revue spéciale, plus exclusivement russe et grecque, le *Vizantijskij Vremennik*, s'est fondée en 1894 à Pétersbourg, sous la direction de Vasilievskij et de Regel. Ainsi les études byzantines ont achevé de se constituer en une science véritable, pourvue de ses organes, de ses instruments de travail, de sa méthode ; autour des revues qui coordonnent les initiatives isolées, autour des chaires d'Université groupant les énergies éparses, suscitant les vocations nouvelles, une discipline s'est constituée, un programme de recherches s'esquisse, et déjà les résultats acquis sont dignes d'attention et d'estime.

Que l'on parcoure les treize volumes de la *Byzantinische Zeitschrift*, que surtout l'on compare à la première édition de l'*Histoire de la littérature byzantine* de Krumbacher la seconde édition publiée en 1897 et dont l'importance a presque doublé, et l'on verra d'un coup d'œil toute l'étendue des progrès accomplis en ces dernières années. Sans doute, l'œuvre est loin d'être complète et le champ est énorme qui reste à défricher ; mais l'activité est générale, prodigieuse elle fait bien augurer de l'avenir. C'est ce que nous voudrions montrer ici, en indiquant successivement de quels instruments de travail dispose aujourd'hui l'histoire byzantine, quels résultats scientifiques ont déjà été obtenus, quels problèmes surtout restent à poser et à résoudre. On nous excusera, je pense, — puisque aussi bien il faut se bor-

1. Cf. G. Millet, *La collection chrétienne et byzantine des Hautes-Études*, Paris, 1903.

ner — d'une part de ne point nommer, sauf quelques exceptions tout à fait remarquables, les ouvrages antérieurs à la période d'organisation qui commence entre 1885 et 1890, et d'autre part de ne point énumérer les innombrables travaux de détail parus en ces quinze dernières années mêmes. Ce qui importe, en effet, c'est de marquer les grandes directions de la recherche scientifique, de dire les lacunes qu'elle doit s'efforcer de combler : pour le faire, volontairement nous nous bornerons à ce qui nous a paru essentiel.

I

Il n'existe, jusqu'ici, pour l'histoire byzantine, aucun répertoire bibliographique qui fournisse aux travailleurs la liste méthodique et complète des documents originaux et des livres ou articles relatifs aux choses de Byzance : et ce n'est point là un mince embarras. Toutefois, en attendant qu'on nous donne cet indispensable instrument de recherches scientifiques, il est dès maintenant assez aisé de constituer les éléments de cette bibliographie. L'*Histoire de la littérature byzantine* de Krumbacher [1] rend à cet égard des services inappréciables. Non seulement elle renferme en appendice une liste critique, rigoureusement classée, assez développée et sur certains points fort complète, des travaux publiés jusqu'en octobre 1896 dans le domaine des antiquités byzantines ; mais, en outre, dans le corps du livre, l'article relatif à chaque écrivain est suivi d'une note bibliographique très précise, où sont énumérées les éditions successives des ouvrages de l'auteur, les études qui se rapportent à sa personne ou à son œuvre (*Hilfsmittel*) et souvent jusqu'aux manuscrits principaux, fréquemment inédits encore, où ses écrits sont conservés. Si l'on ajoute que, dans la seconde édition de son livre, Krumbacher a pris soin de combler, grâce à la collaboration d'A. Ehrhard, la

1. *Geschichte der byz. Litteratur*, 1re éd., Munich, 1891 ; 2e éd., 1897.

seule lacune sensible de sa première édition, en faisant à la littérature théologique et hagiographique la place qu'elle méritait, on sent tout ce qu'il y a d'informations à puiser dans ce précieux et incomparable manuel, par qui la littérature byzantine nous a proprement été révélée. Mais si utile que soit cet ouvrage pour établir la bibliographie des diverses questions byzantines, il faut bien entendre que, ni par le plan ni par l'intention, il n'est un répertoire bibliographique, et qu'un débutant en particulier ne trouvera point sans quelque peine, dans ce fort et compact volume, l'orientation nécessaire.

Pour savoir ce qui s'est fait depuis 1896 et se tenir au courant de ce qui se fait aujourd'hui, le complément nécessaire de l'*Histoire de la littérature byzantine* doit être cherché dans la *Byzantinische Zeitschrift*, dont chaque fascicule contient, à la suite des articles de fond et des comptes rendus critiques, une partie bibliographique extrêmement soignée, accompagnée d'analyses sommaires et de brèves appréciations. Ainsi, pour établir une bibliographie complète de l'histoire byzantine, il suffirait presque d'un dépouillement attentif et raisonné des deux ouvrages que je viens d'indiquer. D'autres instruments spéciaux peuvent toutefois être utilement consultés. Le *Vizantijskij Vremennik* fournit des informations bibliographiques assez complètes, en particulier pour les ouvrages publiés dans l'Orient slave, Russie, Bulgarie, Serbie, etc. ; et l'on ne saurait négliger non plus les revues annuelles et attentives que, depuis 1878, F. Hirsch consacre aux choses de Byzance dans les *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft* [1], et où les écrits historiques nouveaux sont classés méthodiquement et sommairement appréciés. Enfin les rapports étroits qui existent entre l'histoire byzantine et certains domaines scientifiques voisins, tels que l'Orient latin et le monde slave, ne permettent point d'oublier, au point de vue des informations bibliographiques, certains recueils périodiques importants, tels que la *Revue de l'Orient latin*, fondée à Paris en 1893, et l'*Archiv für slavische*

1. La dernière parue se rapporte aux publications de l'année 1902.

Philologie, que Jagic publie à Berlin depuis 1876, et dont on complétera utilement les informations par les comptes rendus annuels que Jirecek consacre, dans les *Jahresberichte* de Berlin, à l'histoire des Slaves du Sud.

On entrevoit ici, en même temps que les moyens d'établir la bibliographie de l'histoire byzantine, l'une des difficultés les plus sérieuses de l'entreprise, j'entends la prodigieuse dispersion des travaux relatifs à la matière. A côté des deux revues spéciales que j'ai indiquées, il n'est guère, en effet, de recueils périodiques, historiques ou archéologiques, qui ne fassent quelque place à nos études. Certains ont de longue date donné à Byzance la meilleure part, tels le *Journal du Ministère de l'Instruction publique* russe (1803) qui compte actuellement trois cent soixante volumes environ et dans lequel ont paru les travaux des plus éminents byzantinistes russes, et le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος, qui paraît à Athènes depuis 1883 ; d'autres, plus récents et de moindre importance peut-être, comme la *Revue de l'Orient chrétien*, les *Échos d'Orient*, le *Bessarione*, fondés tous trois en 1897, tournent également vers Byzance le principal de leur attention ; enfin l'*Oriens christianus*, qui paraît à Rome depuis 1901, s'occupe principalement des choses de l'Orient syrien, et le Νέος Ἑλληνομνήμων, que S. Lampros vient de créer à Athènes (1904) nous promet une ample moisson de documents inédits. D'autres publications, de nature plus irrégulière et plus intermittente, peuvent encore être considérées comme spécifiquement byzantines : ainsi les cahiers et surtout les suppléments de l'Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος de Constantinople, dont le vingt-huitième volume a paru en 1904, les fascicules byzantins si précieux des *Annales* (*Lietopis*), que publie depuis 1892 la Société historico-philologique de l'Université d'Odessa (7 vol. en 1902), les *Nouvelles* (*Izvjestija*) de l'Institut archéologique russe de Constantinople, qui comptent actuellement neuf volumes excellents, et enfin les *Travaux* (*Troudy*) des divers congrès archéologiques russes (Kief, Odessa, etc.). Mais à côté de ces recueils, d'un caractère assez nettement défini, c'est dans vingt autres revues

moins spécialisées qu'il faut aller chercher les choses de Byzance. Il y a du byzantin dans l'*English historical Review* et dans le *Journal of hellenic Studies*, dans la *Revue des Études grecques* et dans la *Revue archéologique*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique* et dans la *Gazette des Beaux-Arts*, dans la *Revue historique* et dans la *Revue des questions historiques*; il y en a dans l'*Historische Zeitschrift* de Sybel et dans la *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, dans les *Sitzungsberichte* ou les *Abhandlungen* de Vienne et de Berlin, de Munich et de Leipzig; il y en a dans la *Römische Quartalschrift* et dans les *Jahrbücher für protestantische Theologie*, dans les petites revues grecques de Constantinople (Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια) et d'Athènes (Δελτίον de la Χριστιανικὴ Ἀρχ. Ἑταιρεία, depuis 1893, etc.), comme dans les grandes revues russes que publient les académies religieuses de Kazan, de Saint-Pétersbourg ou de Moscou. Je ne puis ni ne veux prolonger cette énumération qui pourrait être infinie : ce que j'ai dit suffit à montrer tout ce qu'une telle dispersion des recherches entraîne pour le travailleur de difficultés et de complications et combien est indispensable, d'autre part, malgré les excellents instruments dont nous disposons déjà, la constitution d'une bibliographie raisonnée de l'histoire byzantine.

II

Une chose, on le sait, contribue essentiellement au progrès des études historiques : c'est la publication des documents originaux et l'étude critique des sources. Plus qu'ailleurs, pour l'histoire byzantine, la nécessité s'en faisait sentir impérieusement. Quel qu'eût été en leur temps le mérite, quelle que soit encore l'incontestable utilité des collections de textes existantes, *Byzantines* du Louvre, de Venise, de Bonn, *Patrologie grecque* de Migne, il est certain que ces éditions, malgré l'effort qu'elles ont coûté, malgré les précieux commentaires, ceux de Ducange

surtout, qui parfois les accompagnent, ne répondent plus guère en général aux exigences de la critique moderne. En second lieu, à côté de périodes éclairées d'une suffisante lumière, bien de grands trous obscurs se creusent encore dans la longue suite des annales byzantines, lacunes que ne pouvait manquer de combler, en partie du moins, une exploration plus attentive des grands dépôts de manuscrits. Enfin, dans cette littérature historique de Byzance, où les chroniqueurs se copient impudemment les uns les autres, où les uns transcrivent Théophane et les autres Georges le Moine, où Léon le grammairien reproduit textuellement Syméon le logothète, où Cedrenos répète Skylitzès, etc., un travail minutieux de comparaison et de critique était plus qu'ailleurs indispensable pour débarrasser l'histoire d'un fatras encombrant et d'inutiles doublets. Nulle part l'activité érudite n'a plus fait et de meilleure besogne, soit par la réédition scientifique de textes déjà connus, soit par la publication de documents inédits, soit par l'étude critique des sources [1]. Ce sont ces trois points qu'il importe d'abord d'examiner.

1. Tandis que la *Byzantine* de Bonn, commencée en 1828, s'achevait péniblement avec le tome II d'Anne Comnène (1878), et le tome III, fort bien édité au reste par Büttner-Wobst, de Zonaras (1897), d'assez bonne heure la collection Teubner de Leipzig, exclusivement classique à l'origine, s'entr'ouvrait discrètement aux auteurs byzantins. Dès 1870, Dindorf y donnait, dans ses *Historici græci minores*, un texte, établi d'après des collations nouvelles, d'Agathias, de Ménandre, de Nonnosos : puis vinrent Zonaras (1868-1875), les poèmes de l'impératrice Eudocie (1877), Nicéphore le patriarche, que de Boor édita en 1880, Anne Comnène, que Reifferscheid publia en 1884. Mais le véritable modèle d'une édition critique devait être donné par de Boor dans

1. Sur ce point, voir l'étude déjà ancienne de Sathas, préface au t. IV de la *Bibliotheca græca medii ævi* (1874), et surtout les recherches de Vasilievskij, *Revue des travaux dans le domaine de l'histoire byzantine* (Journ. Min. I. P., 1887-1889).

l'admirable publication qu'en 1883-1885 il fit de la chronique de Théophane : rien n'y manque en effet, ni l'excellente constitution du texte fondée sur l'étude définitive des manuscrits, ni la critique approfondie des sources, ni les renseignements les plus précieux sur la personne et la valeur de l'historien : désormais, pour bien faire, il suffisait d'imiter cet exemple magistral. Depuis lors, chez le même éditeur, ont paru l'histoire de Théophylacte Simocatta (éd. de Boor, 1887), le *Synekdemos* du géographe Hiéroclès (éd. Burckhardt, 1893), le traité de Tactique du xe siècle (éd. Vari, 1901), déjà publié en 1898 par A. Martin dans les *Notices et extraits des mss.*, les œuvres de George Acropolite (2 vol., éd. Heisenberg, 1903), le traité *Des magistratures* de Jean Lydus (éd. Wünsch, 1903), la *Chronique* de George le Moine (2 vol., éd. de Boor, 1904-1905) ; et d'autre part plusieurs auteurs inédits, sur lesquels je reviendrai tout à l'heure, paraissaient soit dans l'ancienne *Bibliotheca Teubneriana*, soit dans la collection nouvelle, que patronne l'Université d'Iéna et que dirige Gelzer, des *Scriptores sacri et profani*. En même temps, de Boor donnait à Berlin (1903) une édition critique du précieux recueil des *Excerpta de legationibus*, compilés au xe siècle par ordre de l'empereur Constantin Porphyrogénète.

En Angleterre également, une collection de textes grecs et orientaux relatifs à l'histoire byzantine a été entreprise chez l'éditeur Methuen sous la direction de Bury. Elle a débuté en 1898 par une édition de l'*Histoire ecclésiastique* d'Evagrios, due à Bidez et Parmentier ; les volumes suivants, peu nombreux encore, ont apporté surtout des textes inédits. En Italie, Comparetti a donné dans le recueil des *Fonti per la Storia d'Italia* une excellente édition critique de la *Guerre gothique* de Procope (1895-1898), et un savant russe, Krascheninnikov, vient de republier le livre fameux de l'*Histoire secrète* (1899). En France enfin, dans le grand recueil des *Historiens des Croisades*, les deux volumes des *Historiens grecs* (1875-1880) renferment des extraits plus ou moins importants d'Anne Comnène, de Cinnamos, de Nicétas de Chones, etc., édités par les soins de Miller. Ainsi, lentement, trop lente-

ment, les vieux textes de la *Byzantine* sont remplacés par des éditions vraiment scientifiques. Et s'il reste ici tant à faire encore, c'est que l'essentiel de l'activité scientifique s'est porté, en effet, vers la découverte et la publication des textes inédits.

2. En 1872, C. Sathas donnait le premier des sept volumes de sa *Bibliotheca graeca medii aevi*, dont on a pu discuter légitimement le caractère insuffisamment critique, dont on ne saurait trop vanter l'intérêt et la valeur historique [1]. A côté de documents fort précieux pour l'histoire du royaume latin de Chypre, tels que les chroniques de Léonce Machaeras et de Bustrone ou la traduction grecque des *Assises*, on y trouvait pour l'histoire byzantine des textes de première importance, parmi lesquels il faut citer tout particulièrement la chronographie historique et la correspondance, si considérable pour l'histoire du XIe siècle, de Michel Psellos. De telles découvertes étaient faites pour encourager les recherches : aussi la masse est-elle énorme des documents inédits publiés en ces dernières années [2]. Coup sur coup, dans la collection Teubner, Gelzer a fait connaître l'ouvrage géographique de Georges de Chypre (1890), si utile pour le commencement du

1. *Bibliotheca græca medii ævi*, 7 vol., Venise, 1872-1894.

2. Il faut noter ici un fait qui a singulièrement facilité les recherches et les facilitera pour l'avenir, j'entends la publication des catalogues de beaucoup de grands dépôts de manuscrits. Omont a donné l'inventaire des manuscrits grecs des bibliothèques de France (4 vol., 1886-1898), Graux et Martin des renseignements, accompagnés de fac-similés, sur les manuscrits grecs d'Espagne, Stevenson et d'autres le catalogue des manuscrits grecs du Vatican, complété par le catalogue des manuscrits grecs hagiographiques de cette bibliothèque, que viennent de publier les Pères Bollandistes et Franchi de Cavalieri (Rome, 1899), S. Lampros a fait paraître le catalogue des mss. grecs de l'Athos (Cambridge, 2 vol., 1895 et 1900) ; Sakkelion a donné le catalogue de Patmos (Athènes, 1890) ; Papadopoulos Kerameus a publié sa Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη (4 vol., Pétersbourg, 1892-1899) ; l'archimandrite Vladimir a inventorié les mss. grecs de la bibliothèque synodale de Moscou (Moscou, 1894) ; Gollob a décrit les manuscrits grecs des bibliothèques d'Autriche (Vienne, 1903), Martini le fond grec de la bibliothèque Vallicelliana à Rome (Rome, 1902). Ainsi de suite. Cf. Krumbacher, *Gesch. der byz. Litt.*, p. 510-515.

VIIe siècle ; Heisenberg a édité la curieuse autobiographie de ce Nicéphore Blemmydès qui fut à Nicée le précepteur, le conseiller et l'ami de l'empereur Théodore II Lascaris (1896) ; Ahrens et Krüger ont publié l'instructive histoire, sur laquelle je reviendrai, du pseudo-Zacharie le rhéteur (1899) ; Preger a fait paraître le tome Ier des *Scriptores originum Constantinopolitanarum*, si curieux pour l'histoire des monuments de la capitale et des légendes qui s'y attachaient (1901) ; et Gerland a rassemblé une série de documents intéressants pour l'histoire de l'archevêché latin de Patras (*Neue Quellen zur Gesch. des lat. Erzbistums Patras*, 1903). En même temps, dans la collection des *Byzantine Texts* éditée par Bury et qui, à mon sens, n'a point jusqu'ici pleinement répondu aux espérances qu'elle avait fait concevoir, Sathas republiait la chronique de Psellos, Hamilton et Brooks rééditaient, assez inutilement, ce semble, l'histoire dite de Zacharie le rhéteur ; Lampros donnait un texte critique d'une chronique grecque assez insignifiante du XVIe siècle (*Ecthesis chronica et chronicon Athenarum*, 1902) et Schmitt l'édition, impatiemment attendue, de la version grecque de la *Chronique de Morée* (1904). En Russie, Regel a commencé un recueil de *Fontes rerum byzantinarum* (1891), dont le tome I renferme plusieurs discours historiques du grand Eustathe de Thessalonique, et Papadopoulos Kerameus, dont j'aurai plus d'une fois l'occasion de vanter l'activité prodigieuse, a inauguré une collection de *Fontes historiæ imperii Trapezuntini* (1897). Chez nous, enfin, de nombreux textes byzantins, non moins intéressants pour l'histoire que pour l'étude de la littérature grecque populaire, figurent dans les recueils publiés par les soins d'E. Legrand sous le titre de *Bibliothèque grecque vulgaire* [1] ou de *Collection de monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique* [2] ; il suffira de citer ici les poésies de Théodore Prodrome, qui montrent de si curieuse façon ce qu'était un poète de cour à l'époque des Comnènes, et cette extraordinaire *chanson*

1. 9 volumes, 1880-1901.

2. Deux séries, la première comprenant 19 volumes (1869 et suiv.), l'autre commencée en 1874 et comptant 7 volumes.

de gestes de Digénis Akritas [1], qui nous a révélé à Byzance tout un cycle épique oublié. Et bien que les publications de la *Société de l'Orient latin* ne touchent qu'indirectement aux choses de Byzance, on ne saurait passer sous silence l'édition de textes tels que les *Gestes des Chiprois* [2], la version aragonaise de la *Chronique de Morée* [3], et la série des *Itinéraires*, surtout des *Itinéraires russes*, où les pèlerins du moyen âge, se rendant en Terre Sainte, ont plus d'une fois, en passant, décrit les merveilles de Constantinople [4].

Telles sont quelques-unes des grandes collections où se rassemblent peu à peu les matériaux de l'histoire de Byzance. Mais en dehors d'elles, d'autres initiatives ont publié des multitudes de textes inédits. En faire l'énumération serait fastidieux autant qu'inutile : mais du moins convient-il d'indiquer, parce qu'elles ouvrent sur les choses de Byzance des jours assez nouveaux, quelques séries particulièrement remarquables de documents.

Peu de livres sont plus intéressants que les vies de saints byzantines. Assurément, comme toutes les sources de cette sorte, elles doivent être soumises à une critique attentive ; mais cela fait, elles fournissent pour l'histoire, pour celle des mœurs surtout et de la civilisation, une foule de précieux renseignements [5]. Peu d'ouvrages nous font mieux connaître l'histoire de la ruine du paganisme en Syrie que la vie de Porphyre, évêque de Gaza, écrite par le diacre Marc [6]. Peu de documents nous donnent une plus

1. Éd. Legrand, Paris, 1892. Cf. sur ce cycle, Dieterich, *Eine Gruppe neugriechischer Lieder aus dem Akritencyklus* (Byz. Zeitschr., 1904).

2. Éd. G. Raynaud, Genève, 1887.

3. Éd. Morel-Fatio, Genève, 1894.

4. Beaucoup de ces itinéraires ont été également publiés dans le *Sbornik* de la Société orthodoxe (russe) de Palestine, qui compte actuellement 52 fascicules. Cf. également dans le *Corpus Script. eccl.* de Vienne, les *Itinera hierosolymitica*, éd. Geyer, 1898.

5. Les Bollandistes ont publié, sous le titre de *Bibliotheca hagiographica græca* (Bruxelles, 1895), le répertoire bibliographique des vies de saints grecques imprimées, et Delehaye vient de nous donner, source capitale pour l'étude de l'hagiographie grecque, le *Synaxarium ecclesiae Constantinopolitanae* (Bruxelles, 1902).

6. Éd. Teubner, 1895.

vivante image de la vie monastique en Palestine au Ve siècle que la biographie de saint Théodose, qu'Usener a éditée en 1890 [1], ou que celle de saint Theognios de Bétélie, simultanément publiée dans les deux grands recueils de documents hagiographiques, les *Analecta Bollandiana* [2] et le *Sbornik* de la Société orthodoxe de Palestine [3]. Sur l'histoire de l'Égypte byzantine au commencement du VIIe siècle, peu de textes sont plus instructifs que la vie de saint Jean l'Aumonier que Gelzer a fait connaître en 1893 [4]. S'agit-il de l'époque des Iconoclastes ? Voici les biographies de Théophane, éditées par de Boor et Krumbacher, [5] celles des patriarches Germanos (édition Papadopoulos Kerameus) [6], Tarasios (éd. Heikel [7]), Nicéphore (éd. de Boor) [8], d'autres encore. Pour la fin du IXe siècle et le début du Xe, c'est la vie du patriarche Ignace, dont l'authenticité a été récemment l'objet de discussions passionnées [9], celles de sainte Théodora de Thessalonique [10] et de la bienheureuse Théophano, la première femme de Léon VI [11], celle de saint Euthyme le jeune, qui est un des morceaux les plus précieux de l'hagiographie byzantine [12], celle surtout du patriarche Euthymios, document historique de première importance, qu'Hirschfeld découvrit en 1874 dans un couvent perdu du lac d'Egherdir en Pisidie et que de Boor a publiée en 1888 [13]. Et telle

1. Usener, *Der heilige Theodosios*, Leipzig, 1890. Cf. Krumbacher, *Studien zu den Legenden des heil. Theodosios*, Munich, 1892.
2. Éd. Van den Gheyn (*Anal. Bolland.*, 1891).
3. Éd. Papadopoulos Kerameus (Pétersbourg, 1891).
4. Leontios von Neapolis, *Leben des heil. Johannes des Barmherzigen*, Fribourg, 1893.
5. Éd. de Théophane (Leipzig, 1885), et Krumbacher, *Eine neue Vita des Theophanes confessor*, Munich, 1897.
6. Supplément aux t. 14 et 16 du Σύλλογος, Constantinople, 1884-1886.
7. Acta soc. scientiarum Fennicæ, t. XVII, Helsingfors, 1889.
8. Éd. Teubner, Leipzig, 1880.
9. Entre Papadopoulos Kerameus et Vasilievskij (*Viz. Vrem.*, 1899).
10. Éd. de l'évêque Arsenij (Jouriev, 1899) et de Kurtz (Pétersbourg, 1902).
11. Éd. Regel (*Analecta byzantino-russica*, Pétersbourg, 1891) et Kurtz (Pétersbourg, 1898).
12. Éd. Petit (*Rev. Orient chr.*, 1903 et 1904).
13. *Vita Euthymii*, Berlin, 1888.

est apparue l'importance de ces documents, que de toutes parts nous viennent maintenant les textes hagiographiques. Dans la *Revue de l'Orient chrétien* [1], la vie de saint Auxence, la vie et les récits de l'abbé Daniel, les vies et récits d'anachorètes, auxquels on peut joindre les récits du moine Anastase du Sinaï [2], font revivre à nos yeux les monastères du ve et du vi[e] siècle. Dans les *Analecta Bollandiana*, les vies de saint Paul du Latros, de Nicéphore de Milet, des saints Syméon et Georges de Mytilène [3], celle de saint Johannikios dans les *Acta sanctorum* [4], celle de Michel Maléinos dans la *Revue de l'Orient chrétien* [5] font connaître la vie monastique telle qu'on la menait au xe siècle dans les grandes agglomérations cénobitiques de l'Asie Mineure. En Russie, Vasilievskij édite la biographie de Mélétios le jeune, si intéressante pour l'histoire de la Grèce au xie siècle [6], et celle de Georges d'Amastris et d'Étienne de Sougdaia, si curieuse pour l'histoire des rapports entre la Russie et Byzance [7]; Pomjalovskij nous donne la vie de saint Athanase de l'Athos, le fondateur des communautés de la Sainte Montagne [8], et celle de Grégoire le Sinaïte, qui nous rend une si vivante image de la vie religieuse du xive siècle [9]; Vasiljev vient de publier la vie du bienheureux Philarète, qui ajoute fort à l'histoire de l'impératrice Irène [10], et je ne parle pas des nombreux extraits que Loparev a faits des documents hagiographiques conservés dans les bibliothèques de l'Athos [11], ni de l'édition qu'il a donnée de la vie du bienheureux Théodore,

1. *Rev. Or. chr.*, 1900 et 1901, 1902 et 1903, republiés dans la *Bibliothèque hagiographique grecque* que dirige Clugnet.
2. Éd. Nau, Paris, 1902.
3. *Anal. Bolland.*, 1892, 1895, 1899.
4. *Acta SS. Nov.* 2 (Bruxelles, 1894).
5. Éd. Petit (*Rev. Or. chr.*, 1902). On y peut rattacher, du même éditeur, l'office inédit en l'honneur de Nicéphore Phocas (*Byz. Zeitschr.*, 1904).
6. Pétersbourg, 1886.
7. *Recherches russo-byzantines*, Pétersbourg, 1893.
8. Pétersbourg, 1895.
9. Pétersbourg, 1894.
10. *Izvjestija* de l'Institut archéol. russe de CP., t. V.
11. *Viz. Vrem.*, 1897.

abbé de Chora au VIe siècle, et qui fut l'oncle de Théodora [1]. On pourrait multiplier ces indications [2]: ce que j'ai dit suffit à montrer quelle est pour l'histoire byzantine l'importance des sources hagiographiques et combien, en ces dernières années, elle a été clairement comprise.

Pour entrer dans l'esprit d'une époque, pour pénétrer dans l'âme d'un personnage historique, rien ne vaut ces documents intimes, correspondances journalières, mémoires, petits vers. On en a jusqu'ici tiré peu de parti pour l'histoire byzantine : on y apprendra, quand on le voudra, infiniment. Du moins, s'est-on, en ces derniers temps, préoccupé de nous donner des sources de cette sorte. Après la correspondance de Psellos [3] éditée par Sathas, successivement sont venues les lettres de Photius [4], de Maxime Planude [5], de Théodore II Lascaris [6], de Nicéphore Blemmydès, de l'empereur Manuel II, [7] les discours de Nicéphore Chrysoberge, [8] de Théodore Pediasimos [9], de Mathieu d'Éphèse [10], les poésies de Christophe de Mytilène [11], de Nicolas Callicl ès [12], de Constantin Manassès [13], de Théodore Balsamon [14], d'Eugène de

1. Pétersbourg, 1903.

2. Citons encore la vie de Christodoule de Patmos (éd. Sakkelion, Athènes, 1884), celle de S. Sabas le jeune (éd. Cozza-Luzi, Rome, 1891), etc.

3. On peut ajouter Bréhier, *Un discours inédit de Psellos* (*Rev. Ét. gr.*, 1903 et 1904).

4. Photii *epistolæ*, éd. Papadopoulos Kerameus, Pétersbourg, 1896. On y peut joindre l'édition des 83 *Homélies* inédites (éd. Aristarkis, Constantinople, 1901) et les *Monumenta graeca et latina ad hist. Photii pertinentia* (éd. Papadopoulos Kerameus, Pétersbourg, 1899 et 1901).

5. Éd. Treu, Breslau. 1886-1890.

6. Theodori Ducæ Lascaris *epistolæ*, éd. Festa, Florence, 1898.

7. Éd. Legrand, Paris, 1897.

8. Éd. Treu, Breslau, 1892.

9. Éd. Treu, Potsdam, 1899.

10. Éd. Treu, Potsdam, 1901.

11. Éd. Kurtz, Leipzig, 1903.

12. Éd. Sternbach, Cracovie, 1903.

13. Éd. Kurtz (*Viz. Vrem.*, 1900), Sternbach (Lemberg, 1901), Horna (Vienne, 1902, et *Beitr. z. Kunstgesch.* (*Jahreshefte d. Öst. archaeol. Inst.*, 1902) et *Das Hodoiporikon des Konstantin Manassès* (*Byz. Zeitschr.*, 1904).

14. Éd. Horna (*Wiener Studien*, 1903).

Palerme [1], de Théodore Prodrome [2], si précieuses pour l'histoire de la société byzantine au siècle des Commènes, les vers de Manuel Philès [3] et de Théodore Métochite [4], si instructifs pour l'étude de cette époque des Paléologues dont Treu s'est fait l'historien. D'autres figures, non moins remarquables, sont rentrées dans l'histoire par la publication, due à Sp. Lampros [5], des discours et des lettres du célèbre archevêque d'Athènes Michel Acominate ou par celle des œuvres du fameux métropolite d'Euchaïta Jean Mauropous [6]. Mais l'une des plus curieuses découvertes assurément de ces dernières années est le petit livre, d'abord publié sous ce titre : *Conseils et récits d'un grand seigneur byzantin au XIe siècle*, mémoires naïfs d'un soldat qui a beaucoup vu et qui se plaît à conter ses souvenirs et à répandre les fruits de son expérience [7].

L'histoire byzantine enfin s'est par ailleurs encore enrichie, par l'apport des sources orientales et slaves. Depuis longtemps on savait, par les extraits qu'en avait donnés Assemani, tout ce qu'il y avait à apprendre dans ces chroniqueurs syriaques, dont les uns nous ont conservé des traductions d'œuvres primitivement écrites en grec, dont les autres ont composé de précieux ouvrages originaux. Mais de ces documents on n'avait qu'une connaissance fragmentaire, ou bien, quand elle était complète, réservée à un petit nombre d'initiés, le texte syriaque n'étant point en général accompagné d'une traduction. Aujourd'hui ces traductions existent. On a mis ainsi à la disposition des historiens et l'*Histoire* dite de

1. Éd. Sternbach (*Byz. Zeitschr.*, 1902).
2. Article de Papadimitriou (*Viz. Vrem.*, 1903). Cf. d'autres textes du même Prodrome dans le *Viz. Vrem.* de 1902 et les *Izvjestija* de l'Institut de CP., 1902 (éd. Petit).
3. Éd. Martini, Naples, 1900.
4. Éd. Treu, Potsdam, 1895.
5. 2 vol., Athènes, 1879-1880. On peut ajouter l'édition de quatre homélies inédites donnée par l'évêque Arsenij (Novgorod, 1901).
6. Éd. de Lagarde, Göttingen, 1882.
7. Cecaumeni *Strategikon*, éd. Vasilievskij et Jernstedt, Pétersbourg, 1896.

Zacharie de Mytilène, si importante pour l'étude du VIe siècle [1], et l'*Histoire ecclésiastique* de Jean d'Éphèse [2], source capitale du règne de Justinien et que complètent heureusement les *Vies des bienheureux Orientaux* du même auteur, éditées en 1889 par Land et van Douwen [3], et la *Chronique* de Josué le stylite [4], et celle dite de Denys de Tellmahré [5], et celle de Michel le Syrien [6], et d'autres textes non moins curieux, comme la vie de Pierre l'Ibère [7], celle du patriarche d'Alexandrie Dioscore [8], celle du patriarche d'Antioche Sévère [9], celle de Jean Bar-Aphtonia [10], tout un ensemble de documents qui renouvellent vraiment l'histoire de la Syrie monophysite au VIe siècle. Par la publication de son *Synodicon orientale* [11], Chabot nous a d'autre part révélé l'histoire de l'église nestorienne de Perse. Enfin la chronique de Jean de Nikiou, conservée dans une version éthiopienne, nous a été rendue [12], et de même l'*Histoire d'Héraclius*, écrite en arménien au VIIe siècle par l'évêque Sébéos[13]. Parmi les Arabes, les fragments traduits de Tabari ont éclairé l'histoire des rapports entre l'empire byzantin et la Perse [14]; ceux d'Elmacin [15] et les précieux extraits de la chronique de Jahia d'Antioche, édités par le baron

1. Éd. Ahrens et Krüger (Leipzig, 1899); éd. Hamilton et Brooks (Londres, 1899).
2. Trad. Schönfelder (Munich, 1862).
3. *Commentarii de beatis orientalibus*, Amsterdam, 1889.
4. Éd. Martin (Leipzig, 1876); éd. Wright (Cambridge, 1882).
5. Éd. Chabot (Bibl. de l'École des Hautes-Études, fasc. 112, Paris, 1895).
6. Éd. Chabot, en cours de publication. Cinq fascicules ont paru, Paris, 1901-1905.
7. Éd. Raabe (Leipzig, 1895).
8. Éd. Nau (*Journ. asiat.*, 1903).
9. Éd. Spanuth (Göttingen, 1893); trad. Nau (Paris, 1900); et surtout éd. Kugener (Paris, 1903) au tome II de la *Patrologia orientalis*, que dirigent Graffin et Nau. Brooks a publié d'autre part, avec une traduction anglaise, des lettres de Sévère (2 vol., Londres, 1902-1903).
10. *Rev. Or. chr.*, 1902.
11. *Notices et extraits des mss.*, t. XXXVII, Paris, 1902.
12. Éd. Zotenberg (*Notices et extraits des mss.*, t. XXIV, Paris, 1883).
13. Éd. Macler, Paris, 1904.
14. Trad. Nöldeke, Leyde, 1879.
15. Vasilievskij, *Fragments russo-byzantins* (Journ. Min. I.-P., 1876).

Rosen [1], ont projeté un flot de lumière sur l'obscure histoire de Basile II. Enfin la chronique russe dite de Nestor a illustré les premiers rapports entre Byzance et les Russes [2]. Désormais, pour quiconque s'occupe d'histoire byzantine, il est impossible de négliger ces sources [3]; et Brooks et Vasiljev ont montré déjà tout ce que l'étude des documents arabes peut ajouter à la connaissance des choses de Byzance [4].

De bonne heure, à côté de l'histoire politique, l'étude du droit byzantin a attiré l'attention sur les institutions administratives de l'empire grec, et de nombreuses publications ont fait connaître les textes juridiques qui éclairent cette histoire. On s'est donc borné en ces dernières années à achever les grandes collections entreprises, telles que le *Jus græco-romanum* de Zachariæ de Lingenthal [5] ou l'édition des *Basiliques* de Heimbach [6], à rééditer certains textes importants, tels que le *Code Théodosien* [7], l'*Ecloga* [8] des empereurs iconoclastes ou le *Prochiron* [9] de Basile Ier. Comme nouveautés, il n'y a guère à signaler que la publication, due au cardinal Pitra, des œuvres du canoniste Demetrios Chomatianos [10] et le texte, si considérable pour l'histoire économique de Byzance au xe siècle, que Nicole a découvert et publié sous le titre de *Livre du préfet* [11]. Mais, en revanche, les chartes, diplômes, pièces d'ar-

1. Rosen, *L'empereur Basile Bulgaroktone*, Pétersbourg, 1883.
2. Trad. Leger (Publications de l'École des Langues orientales, 2e série, t. XIII, Paris, 1884).
3. Sur les sources syriaques, cf. R. Duval, *Littérature syriaque*, Paris, 1899.
4. Brooks, *The Arabs in Asia minor* (Journ. hell. Studies, 1898); *The campaigns of 716-718 from Arab sources* (*ibid.*, 1899); *Byzantium and the Arabs in the time of the early Abbasides* (Engl. hist. Review, 1900-1901). Vasiljev, *Byzance et les Arabes* (russe), Pétersbourg. 1900 et 1902.
5. Le t. VII a paru en 1884.
6. Le t. VII (éd. Ferrini et Mercati) a paru à Leipzig en 1897.
7. Éd. Mommsen et Meyer, Berlin, 1905.
8. Éd. Monferratos (Athènes, 1889).
9. Éd. Brandileone et Puntoni, Rome, 1895 (dans la collection des *Fonti per la storia d'Italia*).
10. Pitra, *Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata*, t. VI, Rome, 1891.
11. *Le livre du préfet*, éd. Nicole, Genève, 1893.

chives sont revenues au jour par centaines. Sans parler de la collection déjà ancienne, publiée par Tafel et Thomas dans les *Fontes rerum austriacarum* [1], et à laquelle Thomas a récemment donné une suite, pour la période de 1300 à 1453, dans le *Diplomatarium veneto-levantinum* [2], deux recueils ont paru, renfermant des documents de cette sorte, les *Acta et Diplomata* de Miklosich et Müller, dont le tome VI a été édité en 1890 [3], et les dix volumes des Μνημεῖα Ἑλληνικῆς ἱστορίας que Sathas a tirés des archives de Venise [4]. Il est à peine nécessaire de dire tout ce que de tels textes apprennent sur l'histoire intérieure, sur la vie religieuse, économique, sociale, sur l'administration des Byzantins. Malheureusement ces pièces, fort nombreuses, sont dispersées dans cent revues ou recueils divers. Papadopoulos Kerameus en a donné beaucoup, chrysobulles, décisions synodales, etc., dans ses Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας [5], qui comptent aujourd'hui cinq volumes; les archives de la Sicile et de l'Italie du Sud, déjà exploitées dans les recueils anciens de Spata, de Cusa, de Trinchera, ont fourni récemment de nombreuses pièces encore [6]; chaque année les couvents de l'Athos rendent au jour de précieux documents, et Regel a pu commencer la publication d'ensemble de ces pièces par un premier fascicule renfermant les chartes du monastère de Vatopédi, auquel le P. Petit vient d'ajouter les actes du couvent de Xénophon et de celui du Pantokrator [7].

1. T. XII-XIV, Vienne, 1856-1857.
2. 2 vol., Venise, 1880 et 1899.
3. 6 vol., Vienne, 1860-1890.
4. 10 vol., Paris, 1880 et suiv. On y peut joindre la publication des rapports des provéditeurs vénitiens du Péloponnèse, faite par Lampros (Athènes, 1900).
5. 5 vol., Pétersbourg, 1891-1898.
6. Beltrani, *Documenti longobardi e greci per la storia dell' Italia meridionale*, Rome, 1877; Starrabba, *Diplomi greci*, Palerme, 1887; Nitti di Vito, *Codice diplomatico barese*, t. IV et V, Bari, 1900 et 1902; Morea, *Chartularium Cupersanense*, Montecassino, 1893, etc. Cf. Kehr, *Die Urkunden der normannisch-sizilischen Könige*, Innsbrück, 1902.
7. Χρυσόβουλλα καὶ γράμματα τῆς μονῆς τοῦ Βατοπεδίου, éd. Regel, Pétersbourg, 1898; *Actes de l'Athos* (éd. Petit), supplément au *Viz. Vrem.*, 1903. Cf. G. Meyer, *Die Haupturkunden für die Gesch. des Athos*, Leipzig, 1894, et les

D'autres diplômes ont été publiés isolément par Gédéon, par Sakkelion, par d'autres encore, et il serait singulièrement souhaitable qu'on dressât, sous forme de régestes, le catalogue de ces actes ainsi éparpillés [1]. Parmi eux, une série entre autres offre un intérêt de tout premier ordre : c'est celle des *Typica* ou chartes de fondations des monastères. Nous en possédons bien près d'une trentaine déjà [2], et ils nous renseignent merveilleusement sur la vie intérieure des couvents, sur leur organisation, leurs richesses, leur trésor, leur bibliothèque, etc. L'un des plus curieux à cet égard est le *Typicon* que Michel Attaliote rédigea pour le couvent fondé par lui, et que Sathas a publié en 1872 [3] ; d'autres se rapportent aux monastères de l'Athos, de Patmos [4], aux grands couvents de Constantinople, de la Macédoine [5], etc.

L'épigraphie, elle aussi, a récemment pris place parmi les sources de l'histoire byzantine. Le recueil des *Inscriptions chrétiennes de la Russie méridionale*, publié par Laticheff [6], les inscriptions du Caucase, éditées par Pomjalovskij [7], la collection des inscrip-

publications de Vasilievskij et du P. Alexandre de Lavra dans le *Viz. Vrem.* (1896, 1898, 1899 et 1902).

1. L'Académie des Sciences de Pétersbourg projette de dresser ce catalogue, dont le rédaction est confiée à Melioranskij. Un fascicule a paru dans les *Mémoires* de l'Académie, Pétersbourg, 1899. En outre, un essai de catalogue assez complet des actes de cette sorte a été dressé par P. Marc dans la publication, sur laquelle je reviendrai : *Plan eines Corpus der griechischen Urkunden*, Munich, 1903.

2. Voir la liste dans Krumbacher, *Gesch. d. byz. Litt.*, 317-319. D'autres ont été publiés depuis, surtout par Gédéon (Ἐκκλ. Ἀλήθεια, 1898). Beaucoup de ces actes ont été réunis par Dmitrijevskij, *Description des mss. liturgiques de l'Orient* ; I. Τυπικά, Kief, 1895.

3. Cf. Nissen, *Die Diataxis des Michael Attaleiates*, Iéna, 1894.

4. Diehl, *Le trésor et la bibliothèque de Patmos* (*Byz. Zeitschrift*, 1892).

5. Petit, *Le monastère de N.-D. de Pitié en Macédoine* (*Izvjestija* de l'Inst. russe de CP., VI, 1900) ; *Typikon de Grégoire Pakourianos* (Viz. Vrem., t. XI, 1904, supplément).

6. *Sbornik greceskich nadpisei christianskich vremen iz jouznoj Rossii*, Pétersbourg, 1896. Cf. les études épigraphiques de Laticheff (*Viz. Vrem.*, 1894, 1895, 1899).

7. Pétersbourg, 1881.

tions byzantines de Mistra rassemblée par Millet [1], le *Recueil des Inscriptions chrétiennes de l'Athos*, dû à la collaboration de Millet et des pères Pargoire et Petit [2], la suite de textes épigraphiques relevés par Oppenheim en Syrie et commentés par H. Lucas [3], les inscriptions de Constantinople surtout, éditées par Gédéon [4] et d'autres savants, plusieurs textes épigraphiques importants [5], publiés ici ou là, montrent tout ce que l'histoire peut trouver de renseignements dans ces documents. Les papyrus d'Égypte aussi ont récemment apporté sur l'administration provinciale et municipale, sur l'état social et économique, sur la vie privée de l'époque byzantine, des clartés inattendues [6]. Et Schlumberger enfin a ouvert, par sa *Sigillographie de l'empire byzantin* [7], des horizons tout nouveaux à l'érudition byzantine. On ne saurait dire tout ce que ces sceaux de plomb, portant le nom et le titre des innombrables fonctionnaires de la monarchie, apportent de précision et de clarté dans l'étude de l'administration de l'empire grec. Et de tant de sources nouvelles mises à la disposition des travailleurs, il serait désespérant vraiment que l'histoire de Byzance ne sortît point renouvelée [8].

1. Bull. Corr. Hell., 1899.

2. *Bibl. des Écoles françaises de Rome et d'Athènes*, fasc. 91, Paris, 1904.

3. Oppenheim et Lucas, *Griechische und lateinische Inschriften aus Syrien, Mesopotamien und Kleinasien* (Byz. Zeitschr., XIV, 1905).

4. Gédéon, Ἔγγραφοι λίθοι καὶ κεράμια, Constantinople, 1891. Cf. le suppl. au t. XVI du Σύλλογος, 1885.

5. Diehl, *Rescrit de Justinien* (Bull. Corr. Hell., 1893); *Une charte lapidaire du VIe siècle* (C. R. Acad. Inscr., 1894); *La pierre de Cana* (Bull. Corr. Hell., 1885). Papageorgiou, *Un édit de l'empereur Justinien II* (Leipzig, 1900).

6. Pour les renseignements qu'on peut tirer des papyrus pour l'histoire byzantine, je renvoie aux indications données par Vierek dans la *Byz. Zeitschr.*, XI, 284 et 678; XII, 712; XIII, 674. Une revue spéciale, l'*Archiv für Papyrusforschung*, paraît depuis 1902 sous la direction de Wilcken.

7. Paris, 1884. Il faut citer, du même auteur, la *Numismatique de l'Orient latin*, Paris, 1878.

8. Parmi les textes curieux publiés en ces derniers temps, il faut nommer encore, pour la topographie de Constantinople, Unger, *Quellen der byz. Kunstgeschichte*, Vienne, 1878, dont une nouvelle édition a été donnée par

3. Depuis qu'en 1876, dans ses *Byzantinische Studien*, F. Hirsch a publié sur les sources de l'histoire de Byzance au IXe et au Xe siècles des études critiques tout à fait remarquables, les recherches de cette sorte ont pris, en Allemagne surtout, un extraordinaire essor. De fait, rien n'est plus nécessaire que de fixer avec précision la valeur des documents sur lesquels est fondée l'histoire byzantine, de déterminer avec exactitude les rapports de dépendance, souvent fort étroits, qui unissent les différentes chroniques, d'établir la date d'une œuvre, de faire connaître le caractère et la personne de l'auteur. Un tel travail est le complément indispensable des publications de textes, la préface nécessaire des recherches historiques véritables ; et comme, par surcroît, les études de cet ordre sont affaire surtout de consciencieuse et minutieuse attention, on conçoit qu'elles se soient multipliées avec une ampleur parfois même excessive. A côté de tel ouvrage magistral, tel que celui où Gelzer étudie les chronographes qui procèdent de Sextus Julius Africanus [1], à côté de tels articles ingénieux et profonds, tels que ceux où A. Ehrhard s'efforce de débrouiller les délicats problèmes que soulève le recueil de Syméon Métaphraste [2], des flots d'encre ont coulé sur d'autres points assez inutilement, et les dissertations ont succédé aux dissertations, sans que la question posée avançât toujours sensiblement. On a ainsi remis en discussion, relativement à Procope, et la véracité de l'historien et l'authenticité de l'*Histoire secrète* ; et si Haury a donné sur ces matières

Richter, Vienne, 1897, et le curieux poème de Constantin le Rhodien, éd. Legrand et Th. Reinach, Paris, 1896 ; pour l'histoire religieuse, les documents publiés par Ouspenskij dans son livre : *Le synodicon pour la semaine de l'orthodoxie*, Odessa, 1893, et le curieux traité, d'origine paulicienne, traduit par Conybeare sous le titre : *The key of truth*, Oxford, 1898.

1. Gelzer, *Sextus Julius Africanus und die byz. Chronographie*, 2 vol., Leipzig, 1880-1898.

2. A. Ehrhard, *Die Legendensammlung des Symeon Metaphrastes und ihr ursprünglicher Bestand*, Fribourg, 1896 ; *Forschungen zur Hagiographie der griech. Kirche* (Röm. Quartalschr., 1897). Cf. Delehaye, *Les légendes hagiographiques* (R. Q. H., t. XXXVII, 1903).

des solutions fort raisonnables et acceptables [1], d'autres moins heureusement, et parmi eux Ranke lui-même [2], ont sans grand profit embrouillé la question [3]. Sur la chronique de Jean Malalas, fort importante en effet, car son influence fut capitale sur le développement ultérieur de la chronographie byzantine, il y a toute une littérature [4] : sur la date de l'ouvrage, la personne de l'auteur, le caractère plus ou moins original des fragments que nous conservent les divers manuscrits, sur les rapports entre Malalas et Jean d'Antioche, etc., on a polémiqué sans fin et sans résultats appréciables, à ce point que la *Byzantinische Zeitschrift* a déclaré dernièrement que, jusqu'à nouvel ordre, elle fermait la discussion sur ce point [5]. Un autre problème assez troublant se pose pour la *chronique* dite *du Logothète*, dont l'influence fut également considérable sur toute la chronographie byzantine et slave, et qui a inspiré en particulier la continuation de Georges le Moine et une partie de celle de Théophane ; les byzantinistes les plus éminents, Vasilievskij, de Boor [6], n'ont pas dédaigné de mettre leur effort à déterminer le caractère et la forme primitive de cet ouvrage, à en fixer les

1. Haury, *Procopiana*, Augsbourg, 1891 ; *Zur Beurteilung Procopius von Cäsarea*, Munich, 1896.

2. *Weltgeschichte*, IV, 2 (1883).

3. Auler, *De fide Procopii*, Bonn, 1876; Brückner, *Zur Beurteilung Procopius von Cäsarea*, Ansbach, 1896 ; Dimitriou, *Sur la question de l'Hist. secrète* (Annales d'Odessa, 1894) ; Pancenko, *Sur l'histoire secrète de Procope* (Viz. Vrem., 1895-1897).

4. Patzig, *Johannes Antiochenus und Johannes Malalas*, Leipzig, 1892; et les articles de Patzig (Byz. Zeitschr., 1893, 1898, 1900, 1901); de Gleye (*ibid.*, 1896, 1899) ; de Haury (*ibid.*, 1900); de Boissevain (Hermès, 1887), etc. Ajouter les travaux de Sotiriadis (Jahrb. f. class. Philol. Suppl. 16 (1888); de Sestakov, Kazan, 1890, et Viz. Vrem. (1898); de Bourier, *Ueber die Quellen der ersten vierzehn Bücher des Jo. Malalas*, Munich, 1900; d'Istrin, *La chronique de Malalas dans la traduction slave* (*Lietopis* d'Odessa, t. VII, 1902), de Patzig, *Die röm. Quellen des Johannes Antiochenus* (Byz. Zeitschr., 1904).

5. Byz. Zeitschr., X, 53.

6. Vasilievskij, *La chronique du Logothète en slave et en grec* (Viz. Vrem., 1895) ; de Boor, *Die Chronik des Logotheten* (Byz. Zt., 1897); *Weiteres zur Chronik des Logotheten* (*ibid.*, 1901).

rapports avec les autres chroniqueurs byzantins. Et quand, de ces travaux préparatoires, seront sorties les éditions critiques qu'on nous promet, de Georges le Moine, des continuateurs de Théophane, du Logothète enfin, on pourra sans doute rayer comme inutile des sources de l'histoire byzantine toute une série de chroniqueurs qui n'ont été autre chose que des copistes.

Je pourrais multiplier ces exemples. Il suffira de dire que dès maintenant beaucoup des historiens anciennement connus ont été soumis à ce travail critique. Adamek a étudié les sources du règne de Maurice [1], Jeep, les histoires ecclésiastiques d'Evagrios et de Théophane [2]; Krascheninnikof s'est occupé des *Excerpta de legationibus*, contestant les résultats acquis par de Boor [3]; S. Reinach a repris la question du *Philopatris* [4], et Westberg celle du curieux fragment connu sous le nom de *Récit du toparque goth* [5]. Pour le XIe et le XIIe siècle, d'importantes recherches sont dues à Seger [6], à Neumann [7], à Praechter [8]; Heisenberg s'occupe de Georges Acropolite [9], Preger de la collection des *Patria* [10], Kacanovsky étudie les sources byzantines de l'histoire des Slaves du Sud [11]. A plus forte raison, la plupart des éditeurs de textes nouveaux ont-ils pris à tâche d'accompagner de remarques critiques les auteurs qu'ils publiaient. De Boor a donné ainsi, à la suite de la *Vita Euthymii*, un véritable mémoire sur les sources du règne de Léon VI, et je ne saurais oublier les belles études dont Krumbacher a orné les

1. *Beitr. z. Gesch. des Kaiser Mauricius*, Gratz, 1890.
2. *Quellenuntersuchungen zu den griech. Kirchenhistorikern*, 1885.
3. Journ. Min. I.P.; t. 344 (1902), 348, 349 (1903), 351, 352 (1904) Viz. Vrem., 1901, 1903, 1904.
4. Rev. archéol., 1902.
5. Mém. de l'Acad. des Sciences de Pétersbourg, 8e série, t. V, 2, 1901.
6. *Nikephoros Bryennios*, Munich, 1888.
7. *Griech. Geschichtsschreiber im XII Jahrh.*, Leipzig, 1888.
8. *Quellenkrit. Studien : Kedrenos*, Munich, 1897.
9. *Studien z. Textgesch. des Georgios Acropolites*, Landau, 1894; *Studien zu G. Acropolites*, Munich, 1901.
10. *Beitr. z. Textgesch. der Patria*, Munich, 1885.
11. Journ. Min. I.P., 1878.

morceaux édités par lui du grand mélode Romanos [1]. De ces nombreux travaux, base indispensable de l'histoire byzantine, on trouvera, du reste, les résultats essentiels résumés dans l'*Histoire de la littérature byzantine* de Krumbacher, à laquelle il faut toujours revenir, et pour la période qui va du ve au viie siècle, dans la belle *Histoire de la littérature grecque*, de A. et M. Croiset [2].

III

Tels sont les éléments qui permettent d'écrire l'histoire de Byzance ; il faut examiner maintenant comment cette histoire a été écrite jusqu'ici.

C'est assurément un fait digne de remarque que de plus en plus les histoires générales tendent à rendre à l'histoire byzantine la place qui lui est due. Après les chapitres, un peu sommaires sans doute, mais clairs, précis, substantiels et pleins d'aperçus intéressants, que, dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, Bayet et Rambaud ont consacrés à Byzance [3], voici que, dans sa *Weltgeschichte*, Lindner a résumé de façon excellente les résultats essentiels des recherches byzantines les plus récentes, et montré le grand rôle qui appartient à l'empire grec dans l'histoire générale de la civilisation [4]. Pourtant il n'existe point, à proprement parler, d'histoire générale de l'empire byzantin, j'entends une histoire vraiment scientifique et qui soit au courant des travaux modernes ; et aussi bien, à l'heure actuelle, cette

1. Krumbacher, *Studien zu Romanos*, Munich, 1898 ; *Umarbeitungen bei Romanos*, Munich, 1899 ; *Romanos und Kyriakos*, Munich, 1901. Cf. sur la question les articles de de Boor (*Byz. Zeitschr.*, 1900), Vasiliev (*Viz. Vrem.*, 1901), Van de Ven (*Byz. Zeitschr.*, 1903).

2. T. V, Paris, 1899.

3. Lavisse et Rambaud, *Hist. générale*, t. I, II, III, Paris, 1892-1894.

4. Lindner, *Weltgeschichte seit der Völkerwanderung*, t. I-III, Stuttgart, 1901-1903.

histoire est-elle peut-être impossible encore à écrire. Assurément des hommes fort distingués se sont efforcés de tracer un tableau d'ensemble des destinées de l'empire grec d'Orient ; mais ces ouvrages, tels que ceux de Gibbon [1], de Finlay [2], de Hopf [3], remontent à une date déjà ancienne et sont par là quelque peu prématurés. Et s'il faut reconnaître que le livre de Hopf, fondé sur de longues années de patientes, fructueuses et originales recherches, conserve toujours une réelle valeur, en particulier pour l'époque de la domination franque en Grèce, l'œuvre de Finlay, au contraire, apparaît en somme assez superficielle, et quant à Gibbon, je ne l'eusse même point cité, tant il a vieilli, si, dans la nouvelle édition que Bury vient d'en donner, le byzantiniste anglais n'avait enrichi le texte de son auteur de nombreuses et substantielles notes.

En dehors de ces travaux, nous n'avons guère pour l'histoire byzantine que des manuels plus ou moins développés, mais sans prétention scientifique. Parmi eux, le plus utile, celui qui peut le mieux servir à donner une orientation générale, me semble toujours être la *Geschichte der Byzantiner*, de Hertzberg [4], dont la traduction russe, due à Bezobrazov [5], offre un intérêt tout particulier, à cause des appendices où le traducteur a résumé les recherches des byzantinistes russes. Après lui, Gelzer a tracé, à la suite de l'*Histoire de la littérature byzantine* de Krumbacher, une esquisse, tout à fait remarquable d'ailleurs et intelligente, mais forcément rapide, de l'histoire de Byzance [6], et j'en pourrais

1. Gibbon, *Hist. of the decline and fall of the Roman empire*, éd. Bury, 7 vol. Londres, 1896-1900.

2. Finlay, *A history of Greece from its conquest by the Romans to the present time*, éd. Tozer, 7 vol., Oxford, 1877.

3. Hopf, *Gesch. Griechenlands vom Beginn des Mittelalters bis auf unsere Zeit* (Encyclopédie de Ersch et Gruber, t. 85 et 86), Leipzig, 1867-1868.

4. Hertzberg, *Gesch. der Byzantiner*, Berlin, 1883, et aussi *Gesch. Griechenlands seit dem Absterben des antiken Lebens*, 3 vol., Gotha, 1876-78.

5. Moscou, 1897.

6. Gelzer, *Abriss der byz. Kaisergeschichte* (dans la 2e éd. de Krumbacher, Munich, 1897).

dire presque autant des petits livres que Roth [1] et surtout Von Scala [2] viennent de publier sur le même sujet. Le manuel anglais d'Oman [3] est médiocre ; les deux volumes de Grenier sur l'*Empire byzantin*, malgré un plan intéressant et une disposition assez originale des matières, attestent une connaissance trop inégale vraiment, trop superficielle et trop peu personnelle du sujet [4]. Je reparlerai plus loin du bon livre d'Hesseling [5], où l'histoire propre tient au reste moins de place que la littérature, et j'aurai tout dit si j'ajoute qu'en Grèce, Paparrigopoulo a publié une *Histoire du peuple grec* [6], où le désir de réhabiliter le moyen âge byzantin nuit un peu parfois à la précision scientifique, et que Sp. Lampros a commencé une *Histoire de la Grèce* [7], qui semble surtout un bon manuel [8].

Les études d'histoire byzantine en sont donc encore, pour l'instant, à la période analytique. C'est par les recherches de détail, par les studieuses monographies, que lentement l'édifice se bâtit, monographies de règnes — ce sont les plus nombreuses, — monographies de pays, de provinces ou de villes, monographies d'hommes enfin : grâce à ces travaux, peu à peu les lacunes se comblent, celles au moins de l'histoire politique ; et dès maintenant, on a pu, grâce à eux, essayer de raconter en des tableaux d'ensemble certaines périodes un peu plus étendues ; c'est ainsi que Bury a donné une excellente histoire

1. Roth, *Gesch. des byz. Reiches*, Leipzig, 1904.

2. Von Scala, *Das Griechentum seit Alexander dem Grossen*, Leipzig, 1904.

3. Oman, *The byzantine empire*; Londres, 1892.

4. P. Grenier, *L'Empire byzantin, son évolution sociale et politique*, 2 vol., Paris, 1904.

5. Hesseling, *Byzantium* (en hollandais), Harlem, 1902.

6. Paparrigopoulo, Ἱστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ ἔθνους, 2e éd., 5 vol., Athènes, 1887-88.

7. Lampros, Ἱστορία τῆς Ἑλλάδος, Athènes, 1888-92.

8. Il faut citer aussi l'aperçu général, très intéressant, mais un peu partial, de Bikélas, *La Grèce byzantine et moderne*, Paris, 1893. Pour la chronologie, on a Muralt, *Essai de chronographie byzantine*, Saint-Pétersbourg, 1855-1871, dont il ne faut se servir qu'avec précaution.

générale de l'empire romain d'Orient, depuis 395 jusqu'à 800 [1]. Mais ceci est l'exception : la monographie demeure la règle, et encore ce genre même de recherches se répartit-il fort inégalement sur la longue suite des annales byzantines. Ainsi le ve siècle attire peu, intermédiaire qu'il est entre la fin de Rome et l'époque proprement byzantine, et d'ailleurs étudié davantage — je ne dis pas scientifiquement — depuis longtemps déjà ; je ne trouve, pour cette période, à noter en ces derniers temps que le livre de Güldenpenning [2] sur les règnes d'Arcadius et de Théodose II, quelques recherches sur saint Jean Chrysostome [3], l'excellente étude de Krüger sur le conflit monophysite [4], et la dissertation de Barth [5] sur Zénon. Le VIe siècle, jusqu'à hier, n'avait guère été moins négligé ; deux dissertations de Rose [6] sur le règne d'Anastase, un mémoire assez superficiel de Jörs [7] sur la politique générale de Justinien, une bonne étude de Knecht [8] sur la politique ecclésiastique et un travail de Pfannmüller sur la législation religieuse [9] du même empereur, la médiocre histoire de Justin II par Groh [10], des recherches, surtout critiques, d'Adamek [11] sur le règne de Maurice, enfin et surtout, pour l'histoire religieuse du temps, le bel et vivant article de Mgr Duchesne [12] sur *Vigile et Pélage*, les travaux de Diekamp [13] sur

1. Bury, *A history of the later Roman Empire* (395-800), 2 vol., Londres, 1889.

2. Güldenpenning, *Gesch. des oström. Reiches unter Arcadius u. Theodosios II*, Halle, 1881.

3. Puech, *Saint Jean Chrysostome*, Paris, 1900; Naegele, *Johannes Chrysostomos und sein Verhältniss zum Hellenismus* (Byz. Zeitschr., 1904).

4. G. Krüger, *Monophysitische Streitigkeiten im Zusammenhange mit der Reichspolitik*, Iéna, 1884.

5. Barth, *Kaiser Zeno*, Bâle, 1894.

6. Rose, *Anastasios I*, Halle, 1882 ; *Die byz. Kirchenpolitik unter Kaiser Anastasios I*, Wehlau, 1888.

7. Jörs, *Die Reichspolitik Kaiser Justinians*, Giessen, 1893.

8. Knecht, *Die Religionspolitik K. Justinians*, Würtzbourg, 1896.

9. Pfannmüller, *Die Kirchliche Gesetzgebung Justinians*, Berlin, 1902.

10. Groh, *Gesch. des oström. Kaisers Justins II*, Leipzig, 1889.

11. Adamek, *Beitr. zur Gesch. des byz. Kaisers Maurikios*, Graz, 1890-91.

12. Rev. des Quest. hist., 1884.

13. Diekamp, *Die origenistischen Streitigkeiten im VI Jahrh.*, Münster, 1899.

la querelle origéniste, de Loofs et de Rügamer sur le grand théologien si peu connu que fut Léontios de Byzance [1] : c'était tout, ou presque, et c'était peu vraiment pour le siècle que dominent Justinien et Théodora. J'ai tâché de combler cette lacune par le gros livre que j'ai publié sur *Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle* [2].

Pour le VIIe siècle, il y a beaucoup à faire encore : la monographie de Drapeyron [3] sur Héraclius n'a nullement le caractère d'un travail définitif, et il suffit, pour s'en rendre compte, de lire l'article que Gerland [4] a récemment publié sur les campagnes perses de cet empereur. Pour le VIIIe siècle, même rareté des recherches. Sur la grande époque des empereurs iconoclastes, qui troubla Byzance si profondément, nous n'avons que l'ouvrage, d'allure plutôt théologique, de Schwarzlose [5], le petit livre, excellent mais sommaire, de Bréhier sur *La querelle des images* [6], l'article de Vasilievskij [7] sur *La législation des iconoclastes* et les monographies, intéressantes d'ailleurs, de Schenk [8] sur Léon III, d'A. Lombard [9] sur Constantin V, de

1. Loofs, *Das Leben und die Werke des Leontius von Byzanz*, Leipzig, 1887 ; Rügamer, *Leontius von Byzanz*, Würtzbourg, 1894.

2. Diehl, *Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle*, Paris, 1901. Je nomme, pour mémoire, le livre inutile de Martroye, *L'Occident à l'époque byzantine, Goths et Vandales*, Paris, 1904. — On trouvera en revanche des informations tout à fait intéressantes sur les relations de Byzance avec les Turcs au VIe siècle dans le beau mémoire de Chavannes, *Documents sur les Tou-Kiue (Turcs) occidentaux*, Pétersbourg, 1903.

3. Drapeyron, *Héraclius*, Paris, 1869.

4. Gerland, *Die persischen Feldzüge des Kaisers Herakleios* (Byz. Zt., 1894) Cf. le livre récent d'Evangélidès, Ἡράκλειος, Odessa, 1903, et un article de Baynes, *The first campaign of Heraclius against Persia* (Engl. hist. Review, 1904).

5. Schwarzlose, *Der Bilderstreit*, Gotha, 1890.

6. Bréhier, *La querelle des images*, Paris, 1904.

7. Vasilievskij, *La législation des Iconoclastes* (Journ. Min. I.P., 1878).

8. Schenk, *Kaiser Leon III*, Halle, 1885. — *Kaisers Leons III Walten im Innern* (Byz. Zt., 1896).

9. A. Lombard, *Constantin V, empereur des Romains* (Bibl. de la Faculté des lettres de Paris), Paris, 1902.

Melioranskij [1] sur Georges de Chypre et Jean de Jérusalem, qui luttèrent au VIIIe siècle pour l'orthodoxie. Sur les relations de Byzance avec l'Occident durant cette période, nous trouvons les bons ouvrages de Harnack [2] et de Gasquet [3], et le remarquable livre de Mgr Duchesne [4] sur *Les premiers temps de l'état pontifical*; par l'étude des sources arabes enfin, Brooks a renouvelé le récit des guerres entre les Byzantins et les Musulmans [5]. Il ne faut point au reste oublier que, pour toute cette période du VIIe et du VIIIe siècle, l'histoire générale de Bury, citée plus haut, est infiniment précieuse et fournit une vue d'ensemble des événements.

Sans le mémoire considérable que Vasiljev vient de faire paraître sur *Byzance et les Arabes au temps de la dynastie amorienne* [6], nous n'aurions rien, ou à peu près, sur l'histoire politique du IXe siècle byzantin. L'histoire religieuse de ce temps a été un peu mieux étudiée. Thomas et tout récemment Schneider ont publié d'intéressantes monographies de Théodore de Stoudion [7], les pères Pargoire [8] et Vailhé [9] des recherches consciencieuses sur saint Théophane et sur saint Michel le Syncelle. Serruys a fait connaître, d'après un ouvrage inédit du patriarche

1. Melioranskij, *Georges de Chypre et Jean de Jérusalem*, Pétersbourg, 1901.
2. O. Harnack, *Das Karolingische und das byz. Reich*, Göttingen, 1880.
3. Gasquet, *L'empire byzantin et la monarchie franque*, Paris, 1888.
4. Paris, 1898.
5. Brooks, *The Arabs in Asia Minor* (J. Hell. St., 1898). *The campaigns of 716-718 from Arab sources* (*ibid.*, 1899). *Byzantium and Arabs in the time of the early Abbasides* (Engl. Hist. Rev., 1900-1901). A ces recherches il faut ajouter Wellhausen, *Die Kämpfe der Araber mit den Romäern in der Zeit der Umaijiden*, Göttingen, 1901.
6. Pétersbourg, 1900.
7. Thomas, *Theodor von Stoudion*, Osnabrück, 1902; Schneider, *Der heilige Theodor von Stoudion*, Münster, 1900.
8. Pargoire, *Saint Théophane et ses rapports avec Théodore Stoudite* (Viz. Vrem., 1902).
9. Vailhé, *Saint Michel le Syncelle et les deux pères Grapti* (Rev. Or. chr., 1901).

Nicéphore, les actes du concile iconoclaste de 815 [1], et Ouspenskij a donné un travail important sur le concile de 842 et le rétablissement de l'orthodoxie [2] ; enfin le grand ouvrage de Hergenröther [3] sur Photius, bien qu'il date de plus de trente ans, reste toujours une des pierres d'attente de l'histoire byzantine.

Mais c'est le xe siècle surtout qui a attiré l'attention des byzantinistes, et la chose se comprend aisément. C'est le temps où l'empire relevé par les princes de la maison de Macédoine jette une fois encore un incomparable éclat. Des documents, nombreux et pittoresques, nous font admirablement connaître cette période de l'histoire : dans le seul livre *des Cérémonies*, il y a une mine inépuisable de descriptions colorées, curieuses et amusantes. Les personnages qui se meuvent dans ce décor semblent plus vivants, plus romanesques, plus dramatiques ; et enfin, dans l'obscurité des textes, quelque chose se laisse entrevoir des institutions administratives et de la vie sociale. Aussi les monographies se suivent-elles pour cette période de façon à constituer pour près d'un siècle et demi une histoire ininterrompue de Byzance. Vasiljev, dans un bon travail, fait connaître les rapports de Byzance avec les Arabes sous Basile Ier et Léon VI [4] ; Popov [5] étudie le règne de Léon VI ; Rambaud [6] consacre un livre magistral — et qui fit époque — à l'empire grec sous Constantin VII ; G. Schlumberger [7] raconte avec une verve érudite et un enthousiasme communicatif le temps,

1. Serruys, *Les actes du concile iconoclaste de 815* (Mél. de Rome, 1903).

2. Ouspenskij, *Esquisses pour l'histoire de la civilisation byzantine*, Pétersbourg, 1892.

3. Hergenröther, *Photius*, 3 vol., Ratisbonne, 1867-1869.

4. Vasiljev, *Byzance et les Arabes au temps de la dynastie de Macédoine* (867-959), Pétersbourg, 1902.

5. Popov, *Léon VI*, Moscou, 1892.

6. Rambaud, *L'Empire grec au Xe siècle*, Paris, 1870.

7. Schlumberger, *Nicéphore Phocas*, Paris, 1890. — *L'épopée byzantine; Jean Tzimiscès et les jeunes années de Basile II*, Paris, 1896. — *Basile II, le tueur de Bulgares*, Paris, 1900. — *Les Porphyrogénètes Zoé et Théodora*, Paris, 1905.

fertile en scènes pittoresques, en dramatiques épisodes et en beaux coups d'épée, de Nicéphore Phocas, de Jean Tzimiscès, de Basile II le tueur de Bulgares et des Porphyrogénètes Zoé et Théodora ; Mystakidis [1] examine les rapports que Byzance entretint avec les empereurs allemands ; Vasilievskij [2] commente les sources qui éclairent l'obscure période des années 976 à 986, et Gfrörer [3], en écrivant, non sans parti pris, l'histoire de Byzance de 976 à 1071, nous fait pénétrer fort avant jusque dans le XIe siècle. Ici encore les monographies abondent : Bezobrazov [4] étudie l'impératrice Zoé, dont j'ai tâché également de peindre la piquante et pittoresque figure [5]; Mädler [6] esquisse l'histoire des règnes de Théodora, de Michel VI, d'Isaac Comnène ; Schlumberger [7] dessine les curieuses figures ; des chefs normands au service de Byzance ; Rambaud [8] et Bezobrazov [9] font connaître la vie de Psellos, Fischer [10] celle de Jean Xiphilin ; et à côté de ces travaux de nature un peu spéciale, Vasilievskij [11] expose les grandes luttes de Byzance contre les Petchenègues dans la seconde moitié du XIe siècle, et Bréhier [12], dans un livre intéressant, fait revivre la figure du grand politique que fut le patriarche Michel Ceroularios. Mais par-dessus tout, le petit mémoire de Neumann [13], plein de choses, plein d'idées, nous

1. Mystakidis, *Byz. deutsche Beziehungen z. Zeit der Ottonen*, Stuttgart, 1891.
2. Vasilievskij, *Fragments russo-byzantins* (Journ. Min., 1876).
3. Gfrörer, *Byz. Geschichten*, t. III, Graz, 1872-1877.
4. Bezobrazov, *L'impératrice Zoé* (Essais historiques, Moscou, 1893).
5. Diehl, *Zoé la Porphyrogénète* (Grande Revue, juillet 1903).
6. Mädler, *Theodora*, *Michael Stratiotikos*, *Isaak Komnenos*, Plauen, 1894.
7. Schlumberger, *Deux chefs normands des armées byzantines au XIIe siècle* (R. hist., 1881).
8. Rambaud, *Psellos* (Rev. hist., 1877).
9. Bezobrazov, *Biographie de Psellos*, Moscou, 1890.
10. Fischer, *Studien zur byz. Gesch. des XI Jahrh.*, Plauen, 1883.
11. Vasilievskij, *Byzance et les Petchenègues* (Journ. Min., 1872).
12. Bréhier, *Le schisme oriental du XIe siècle*, Paris, 1899.
13. Neumann, *Die Weltstellung des byz. Reiches vor den Kreuzzügen*, Leipzig, 1894.

fait admirablement comprendre quelle était la situation de la monarchie byzantine, quels problèmes intérieurs la troublaient dans cette période si grave de son existence : ce livre est un des meilleurs ouvrages et, sous sa forme condensée et brève, l'un des plus suggestifs qui aient paru en ces dernières années sur les choses de Byzance ; et il faut se réjouir qu'une traduction française, dont la publication est prochaine, le rende accessible chez nous à un plus large cercle de lecteurs [1].

Le XIIe siècle est l'époque des croisades et des Comnènes ; c'est dire que d'assez bonne heure il a été étudié, au moins par le côté qui touche à l'Occident, avec un soin particulier. Je me bornerai à rappeler pour la première croisade les travaux de Sybel, de Hagenmeyer, de Röhricht [2] ; dans son récent livre sur le règne d'Alexis Comnène, Chalandon [3] a repris excellemment, au point de vue byzantin, l'étude de cette importante période. Malheureusement, sur les successeurs du premier Comnène, la littérature historique est fort pauvre encore : sur Jean Comnène, il n'y a rien ; pour Manuel Comnène, les études brillantes de Vasilievskij [4], de Kap-Herr [5], de Holzach [6], de Caspar [7] ne se rapportent qu'à des épisodes détachés du règne et ne peuvent prétendre à en donner une vue d'ensemble. Le mémoire d'Ouspenskij [8] sur Alexis II et Andronic Comnène,

1. Cette traduction, due à Renauld et Kozlovski, paraîtra, avec une préface de Diehl, dans le prochain fascicule de la *Revue de l'Orient latin*.

2. Sybel, *Gesch. des ersten Kreuzzuges*, 2e éd., Leipzig, 1900. Hagenmeyer, *Peter der Eremite*, Leipzig, 1879; *Chronologie de la première croisade* (Rev. de l'Orient latin, VI, VII et VIII); *Epistulae et chartae ad hist. primi belli sacri spectantes*, Innsbrück, 1901. Röhricht, *Gesch. des ersten Kreuzzuges*, Innsbrück, 1901.

3. Chalandon, *Alexis Comnène*, Paris, 1900.

4. Vasilievskij, *Épisodes de l'histoire de Byzance au XIIe siècle* (Slav. Sbornik, 1875-1876).

5. Kap-Herr, *Die Abendländliche Politik Kaiser Manuels*, Strasbourg, 1881.

6. Holzach, *Die auswärtige Politik des Königreichs Sizilien von 1154-1177*, Bâle, 1892.

7. E. Caspar, *Roger II*, Innsbrück, 1904.

8. Ouspenskij, *Alexis II et Andronic Commène* (Journ. Min., 1880-1881).

les articles de Zimmert sur la croisade de Frédéric Barberousse [1], le travail intéressant de Norden [2] sur la quatrième croisade nous fournissent des informations plus étendues sur les circonstances qui précédèrent la prise de Constantinople par les croisés ; et à ce grand événement se rattache naturellement toute une littérature spéciale, fort étroitement mêlée à l'histoire du XIIIe siècle byzantin, je veux dire l'étude des principautés franques de l'Orient latin. Tandis que Röhricht [3] et Dodu [4] faisaient connaître l'un l'histoire, l'autre les institutions du royaume de Jérusalem, tandis que Popov étudiait le rôle du patriarcat latin de Jérusalem à l'époque des croisades [5] et que Gerland abordait l'histoire de l'empire latin de Constantinople [6], Schlumberger, Mas-Latrie, Tozer, Mme de Guldencrone travaillaient, après Buchon et Hopf, à retracer l'histoire des établissements francs de Morée [7] ; Mas-Latrie [8] racontait les destinées de l'île de Chypre sous les princes de la maison de Lusignan ; le comte Riant, le promoteur éminent des recherches relatives à l'Orient latin, révélait dans ses *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ* [9] l'un des côtés les plus curieux de l'histoire de la civilisation byzantine. Et, comme une contre-partie naturelle de ce tableau, sont apparus les États grecs nés du démembrement de l'empire :

1. Zimmert, *Der deutsch-byz. Konflikt vom Juli 1189 bis Febr. 1190* (Byz. Zeitschr., 1903). — *Der Friede zu Adrianopel* (*ibid.*, 1902).
2. Norden, *Der Vierte Kreuzzug*, Berlin, 1898.
3. Röhricht, *Gesch. des Königreichs Jerusalem*, Innsbrück, 1897.
4. Dodu, *Histoire des institutions monarchiques dans le royaume de Jérusalem*, Paris, 1894.
5. 2 vol., Pétersbourg, 1903.
6. Gerland, *Gesch. des lat. Kaiserreiches von Constantinopel* (1204-1210). Hambourg, 1904. Ce n'est qu'une brève esquisse, prélude d'un travail ultérieur.
7. Schlumberger, *Les principautés franques du Levant*, Paris, 1877 ; Mas-Latrie, *Les princes de Morée et d'Achaïe*, Venise, 1882 ; Tozer, *The Franks in the Peloponnese* (J. of Hell. St., 1886) ; De Guldencrone, *L'Achaïe féodale*, Paris, 1886.
8. Mas-Latrie, *Histoire de l'île de Chypre*, 3 vol., Paris, 1852-61.
9. 2 vol., Genève, 1877-78.

Romanos [1] a écrit l'histoire du despotat d'Épire ; Finlay [2], après Fallmerayer, a esquissé celle de l'empire de Trébizonde ; Miliarakis [3], enfin, a raconté dans un bon livre celle de l'empire grec de Nicée.

Les derniers temps de l'empire byzantin, depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, ont été moins étudiés, et d'une façon moins suivie. Je trouve sur cette période un ouvrage d'ensemble, celui de Kalligas, Μελέται βυζαντινῆς ἱστορίας (1204-1453) [4] et quelques travaux de détail. Sans insister sur les monographies, anciennes déjà, de Cantacuzène par Parisot (1845), et de Manuel II par Berger de Xivrey (1853), je ne vois guère à citer, pour cette époque, dont les byzantinistes russes, on le verra, ont particulièrement étudié les institutions administratives, que les travaux de Florinskij [5] sur Andronic le jeune et Jean Cantacuzène, et sur les rapports des Slaves du Sud avec Byzance dans le second quart du XIVe siècle, puis le récit pittoresque qu'a fait Schlumberger de l'expédition en Orient de la grande campagne catalane (1302-1311) [6], l'excellent mémoire de Wächter sur la décadence de l'hellénisme au XIVe siècle en Asie Mineure [7], les recherches de Kœhler, de Delaville Le Roulx, de Jorga, sur les croisades du XIVe et du XVe siècle [8] et enfin, sur les tentatives tant de fois répétées

1. Romanos, *Histoire du despotat d'Epire* (grec), Corfou, 1875.
2. *Hist. of Greece*, t. IV.
3. Miliarakis, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας, Athènes, 1898. Cf. Drăseke, *Theodoros Laskaris* (Byz. Zt., 1894) et Heisenberg, *Kaiser Johannes Vatatzes der Barmherzige* (Byz. Zeitschr., 1905).
4. Athènes, 1894.
5. Journ. Min., 1879-1880 et 2 vol., Pétersbourg, 1882.
6. Schlumberger, *Expédition des Almugavares ou routiers catalans en Orient de 1302 à 1311*, Paris, 1902.
7. Wächter, *Der Verfall des Griechentums in Kleinasien im XIV Jahrh.*, Leipzig, 1903.
8. G. Koehler, *Die Schlachten von Nicopolis und Warna*, Breslau, 1882 ; Delaville Le Roux, *La France en Orient au XIVe siècle*, 2 vol., Paris, 1886. Jorga, *Notes et extraits pour servir à l'hist. des croisades au XVe siècle*, 3 vol., Paris, 1899-1902.

d'union des églises, l'étude de Dräseke [1] sur les projets de Michel VIII Paléologue, les travaux de Haller [2] et de Kalligas [3] sur les conciles de Bâle et de Florence. En revanche, la prise de Constantinople a donné naissance à une fort abondante littérature, dans laquelle il suffira de nommer les ouvrages ou articles de Vast, Vlasto, Paspati, Mordtmann et le récent livre de Pears [4].

Une seconde série de monographies historiques a été consacrée à l'étude de certaines villes ou provinces de l'empire byzantin, ou bien à l'histoire de certains peuples en rapports étroits avec Byzance. C'est ainsi qu'à l'exemple de Tafel [5], dont la monographie de Thessalonique, pourtant ancienne déjà, mérite encore l'estime, Gregorovius [6] a fait revivre en un livre fort intéressant l'histoire de la ville d'Athènes au moyen âge, que Papageorgiou a écrit sur Serres en Macedoine un mémoire excellent [7], que Gelzer a exposé de façon magistrale l'histoire de Pergame à l'époque byzantine et turque [8]. C'est ainsi qu'à l'exemple de Fallmerayer [9] racontant l'histoire de la Morée, Couret [10] a étudié la Palestine sous les empereurs grecs, A. Butler [11] les derniers temps de l'Égypte byzantine, Fischer [12] les destinées du pays de Trébizonde aux XIe et XIIe siècles, et moi-

1. Zt. f. wiss. Theol., 1891.
2. Haller, *Concilium Basiliense*, Bâle, 1896.
3. Kalligas, Μελέται καὶ λόγοι, Athènes, 1882.
4. Vast, *Le siège et la prise de Constantinople par les Turcs* (Rev. hist., 1880); Vlasto, *La prise de Constantinople par les Turcs* (Ann. de l'Assoc. des Et. gr., 1881); Paspati, Πολιορκία καὶ ἅλωσις τῆς Κπόλεως, Athènes, 1890; Mordtmann, *Die letzen Tage von Byzanz*, Constantinople, 1893-95; Pears, *The destruction of the Greek empire*, Londres, 1903.
5. Tafel, *De Thessalonica ejusque agro*, Berlin, 1839.
6. Gregorovius, *Gesch. der Stadt Athen im Mittelalter*, 2 vol., Stuttgart, 1889.
7. Byz. Zt., 1894.
8. Gelzer, *Pergamon unter Byzantinern und Osmanen*, Berlin, 1903.
9. Fallmerayer, *Gesch. der Halbinsel Morea*, 2 vol., Stuttgart, 1830-1836.
10. Couret, *La Palestine sous les empereurs grecs*, Grenoble, 1869.
11. A. Butler, *The arab conquest of Egypt and the last thirty years of the Roman dominion*, Oxford, 1902.
12. Fischer, *Trapezus im 11 und 12^en^ Jahrh.* (Mitth. d. Inst. f. Oesterr. Gesch., 1889).

même [1] la difficile histoire de l'*Afrique byzantine*, partiellement reprise et complétée depuis lors dans les ouvrages de Schmidt, de Leclercq, d'Audollent [2]. Mais l'Italie surtout, par sa position intermédiaire entre l'Orient et l'Occident, par les étroites relations que longtemps elle garda avec Byzance, par le rôle qu'y jouèrent en face des *basileis* les rois carolingiens et les papes, plus tard les princes normands et angevins, a attiré l'attention. Hodgkin [3], dans sa volumineuse publication sur l'*Italie et ses envahisseurs*, a fait place naturellement à l'époque de la domination byzantine; j'ai tâché, dans mes *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne* [4], d'étudier le mécanisme du gouvernement impérial et la longue influence de Byzance en Italie; Calisse, Cohn, Lampe ont poussé dans le même sens leurs recherches [5], et Hartmann, après avoir débuté par un excellent mémoire sur l'administration grecque en Italie [6], nous donne en ce moment même, dans sa belle *Histoire de l'Italie au moyen âge* [7], dont deux volumes ont paru, le tableau vraiment scientifique de cette difficile période. Sur les rapports que la grecque Venise entretint avec l'empire, Lentz, Neumann, Gfrörer, Hodgson, d'autres encore ont publié des travaux importants [8].

1. Diehl, *L'Afrique byzantine*, Paris, 1896. Cf. Diehl, *Rapport sur deux missions dans l'Afrique du Nord*, Paris, 1894.

2. L. Schmidt, *Gesch. der Vandalen*, Leipzig, 1901; Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, 2 vol., Paris, 1904; Audollent, *Carthage romaine*, Paris, 1901 (paru en réalité en 1904, avec un supplément).

3. Hodgkin, *Italy and her invaders*, 7 vol., Oxford, 1880 sqq.

4. Paris, 1888.

5. Calisse, *Il governo dei Bisantini in Italia* (Riv. stor. ital., 1885); Cohn, *Die Stellung der byz. Statthalter in Italien*, Berlin, 1889; Lampe, *Qui fuerint Gregorii Magni temporibus exarchi*, Berlin, 1892.

6. Hartmann, *Untersuch. zur Gesch. der byz. Verwaltung in Italien*, Leipzig, 1889.

7. Hartmann, *Gesch. Italiens im Mittelalter*, Leipzig, 1897, 1900, 1903. Cf. Gaudenzi, *Sui rapporti tra l'Italia e l'impero d'Oriente* (476-554), Bologne, 1888, et surtout, pour l'époque byzantine, Kleinclausz, *L'empire carolingien*, Paris, 1902.

8. Lentz, *Das Verhältniss Venedigs zu Byzanz*, Berlin, 1891, et Byz. Zt., 1894; Neumann, *Ueber die Quellen z. Gesch. byz. Venet. Beziehungen* (Byz. Zt., 1892); Gfrörer, *Byz. Geschichten*, t. I; Hodgson, *The early hist. of Venice*, Londres, 1902.

Mais l'Italie du Sud en particulier, hellénisée par Byzance à partir du VIIIe siècle et restée grecque jusqu'au XIVe, au moins dans sa langue, ses mœurs, sa religion, a piqué la curiosité des érudits. En même temps que Brun [1] publiait en russe son livre sur *Les Byzantins dans l'Italie du Sud au IXe et au Xe siècles*, F. Lenormant [2] révélait au public français la Grande Grèce byzantine, Batiffol [3] racontait dans son ouvrage sur l'*Abbaye de Rossano* un des plus brillants épisodes de son histoire, et moi-même [4], dans mon *Art byzantin dans l'Italie méridionale*, j'ai montré quelques-uns des aspects de cette originale civilisation. Mais c'est à Gay surtout et à Bertaux que nous devons de connaître définitivement l'histoire de la reprise politique et intellectuelle de l'Italie méridionale par Byzance. Dans un livre d'une information exacte, abondante, minutieuse, le premier a retracé l'histoire du gouvernement byzantin dans la péninsule depuis la conquête de la fin du IXe siècle jusqu'à la chute à la fin du XIe [5]. Dans son magistral ouvrage sur *L'art dans l'Italie méridionale*, le second a tracé excellemment le tableau de la civilisation si curieuse que l'hellénisme y fit renaître [6]. Enfin Heinemann [7], dans son *Histoire des Normands d'Italie*, était naturellement amené à exposer les événements qui marquèrent la fin de la domination byzantine dans la péninsule et que Delarc, au reste, avait déjà racontés [8]; Holm [9] de son côté a retracé les destinées de la Sicile byzantine.

A l'autre extrémité de l'empire, les peuples slaves, Bulgares, Serbes, Russes, les Hongrois, les Roumains, les Arabes, entrete-

1. Odessa, 1883.
2. F. Lenormant, *La Grande Grèce*, 3 vol., Paris, 1881-84.
3. Batiffol, *L'abbaye de Rossano*, Paris, 1891.
4. Diehl, *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, Paris, 1894. Cf. Morosi, *Studi sui dialetti greci della Terra d'Otranto*, Lecce, 1870.
5. Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin* (867-1071), Paris, 1904.
6. Bertaux, *L'art dans l'Italie méridionale*, t. I, Paris, 1904.
7. Heinemann, *Gesch. der Normannen in Unteritalien und Sizilien*, t. I, Leipzig, 1894.
8. Delarc, *Les Normands en Italie*, Paris, 1883.
9. Holm, *Gesch. Siziliens*, t. III, Leipzig, 1898.

naient avec Byzance de constantes relations. Il va donc de soi que les histoires générales de ces peuples, celle de Jirecêk [1] par exemple pour les Bulgares, celle plus ancienne de Weil [2] pour les Khalifes arabes, celle de Sayous [3] pour les Hongrois fournissent à l'histoire byzantine d'importantes contributions. Mais en outre de sérieuses monographies sont nées de l'étude de ces rapports. J'ai signalé déjà pour les Arabes celles de Brooks et de Vasiljev ; de même Ouspenskij a écrit un beau travail sur *La fondation du second royaume bulgare* à la fin du XIIe siècle [4] et Xénopol a également étudié ce sujet dans son *Empire Valacho-Bulgare* [5]. Stanojevic a entrepris de raconter l'histoire des relations entre Byzance et les Serbes [6], et Novakovic, le savant éditeur du *Code* du tsar serbe Stéphane Douchan [7], a publié un ouvrage sur *Les Serbes et les Turcs aux XIVe et XVe siècles*, dont il existe une traduction allemande [8]. De Boor enfin et Papadopoulos Kerameus ont étudié les premières attaques des Russes sur Byzance [9], Ouspenskij et Vasilievskij, les établissements byzantins sur les rivages septentrionaux de la mer Noire au IXe et au Xe siècle [10] ; sur les rapports des Russes avec les empereurs du Xe siècle, un mémoire important est dû à Biélof [11], et Savva a curieusement montré tout ce que les tsars moscovites doivent aux *basileis* byzantins [12].

1. Jirecek, *Gesch. der Bulgaren*, Prague, 1876.
2. Weil, *Gesch. der Khalifen*, 5 vol., Stuttgart, 1846-1862.
3. Sayous, *Hist. du peuple hongrois*, 2 vol., Paris, 1900.
4. Ouspenskij, *La fondation du second royaume bulgare*, Odessa, 1879.
5. Xénopol, *L'empire valacho-bulgare* (Rev. hist., 1891).
6. Le tome I paru en 1903 expose l'histoire de la péninsule des Balkans jusqu'au VIIe siècle et se rapporte ainsi plutôt à l'histoire générale.
7. Belgrade, 1898.
8. Belgrade, 1893. Traduction all., Semlin, 1897.
9. De Boor, *Der Angriff der Rhos auf Byzanz* (Byz. Zt., 1895), et Papadopoulos Kerameus, *L'hymne ἀκάθιστος, les Russes et le patriarche Photius* (Viz. Vrem., 1903).
10. Journ. Min., 1889.
11. Biélov, *La lutte de Sviatoslav contre Jean Tzimiscès* (Journ. Min., 1873).
12. Savva, *Les Tsars moscovites et les basileis byzantins*, Karkof, 1901.

J'ai indiqué déjà un certain nombre de monographies consacrées à des personnages historiques considérables, Théodore de Stoudion ou Photius, Psellos ou Michel Ceroularios. Peu d'études me semblent plus instructives pour la connaissance de la civilisation byzantine. Aussi convient-il d'insister sur cette troisième série — trop peu nombreuse encore — de monographies. On y trouve d'abord toute une suite de « portraits de femmes », qui vaudrait d'être continuée : l'Athénaïs de Gregorovius, la Théodora de Debidour, la Théophano de Moltmann, la Kasia de Krumbacher [1], les esquisses que j'ai tentées de plusieurs impératrices byzantines, de la première Théodora, la femme de Justinien [2], de la bienheureuse Théodora, qui restaura l'orthodoxie au IXe siècle, de Zoé la Porphyrogénète, en qui s'acheva au XIe siècle la dynastie de Macédoine [3]. D'autre part, Krumbacher a tracé une jolie esquisse de Michel Glykas, chroniqueur et poète [4], Bréhier un vivant portrait de Georges Maniakès [5], et Schlumberger, dans son *Renaud de Châtillon* [6], Jorga, dans son *Philippe de Mézières* [7], ont évoqué de pittoresques figures de l'histoire de l'Orient latin. Vast et Rocholl ont publié, sur le cardinal Bessarion, de bons livres [8]; d'autres monographies ont été consacrées à Marc d'Éphèse, au patriarche Gennadios (Georges Scholarios) [9], à une des grandes familles de l'aristocratie byzantine du Péloponnèse [10].

1. Gregorovius, *Athénaïs*, Leipzig, 1882; Debidour, *Théodora*, Paris, 1885; Moltmann, *Theophano*, Göttingen, 1878; Krumbacher, *Kasia*, Munich, 1897.

2. Diehl, *Théodora*, Paris, 1904.

3. Diehl, *Deux impératrices de Byzance : La bienheureuse Théodora. — Zoé la Porphygrogénète* (Grande Revue, juin et juillet 1903).

4. Munich, 1894.

5. Tours, 1902.

6. Paris, 1898.

7. Paris, 1896.

8. Vast, *Le cardinal Bessarion*, Paris, 1878; Rocholl, *Bessarion*, Leipzig, 1903.

9. Kalogeras, Μάρκος ὁ Εὐγενικός, Athènes, 1893; Papadopoulos Kerameus, *Marcos Eugenikos* (Byz. Zeitschr., 1902); Evangelidès, Γεννάδιος β' ὁ Σχολάριος, Athènes, 1896.

10. Miliarakis, Οἰκογένεια Μαμῶνα, Athènes, 1902.

Mais Treu surtout et Dräseke ont fait leur domaine propre de ces études de psychologie historique : le premier, plus particulièrement attiré par les philosophes et les lettrés, tels que Michel Italicos, Manuel Holobolos, Euthymios de Néopatras, Joseph le Philosophe [1] ; l'autre, plus séduit par les théologiens, comme Eustratios de Nicée, Nicolas de Méthone, Jean Mauropous, Marc d'Éphèse, Georges Scholarios [2], tous deux infiniment précieux par les renseignements qu'ils nous apportent sur ces figures oubliées ou peu connues du monde byzantin [3].

L'histoire religieuse, on le sait, est une partie importante de l'histoire byzantine ; ce fut même pendant longtemps par ce côté seulement qu'on s'est intéressé aux choses de Byzance. Aujourd'hui encore, on l'a vu, les recherches d'histoire religieuse se mêlent très intimement aux études d'histoire politique, et au vrai elles en sont inséparables ; pourtant, en ces derniers temps, on semble s'être détourné un peu des grands événements de l'histoire de l'Église pour s'attacher de préférence à certains épisodes particuliers, à certaines questions plus spéciales. C'est ainsi que Gasquet, Gelzer, Skabalanovic ont examiné les rapports qu'à Byzance l'État entretenait avec l'Église [4], problème capital qui domine l'histoire tout entière de l'empire grec. C'est ainsi que Norden, dans un livre remarquable et plein de vues nouvelles, a exposé les relations entre Byzance et la papauté depuis le schisme du XIe siècle jusqu'à la chute de l'empire au XVe et raconté les tentatives, ingénieuses ou brutales, par où l'on tenta de refaire l'union des deux églises [5]. C'est ainsi que l'on a étudié les sectes hérétiques, Pauliciens, Bogomiles, etc., qui ont si profondément troublé l'or-

1. Byz. Zt., 1895, 1896, 1899 ; Δελτιον, 1897.
2. Byz. Zt., 1896, 1892, 1893, 1895 ; Zt. f. Kirchengesch., 1891.
3. Cf. aussi Ph. Meyer, *Joseph Bryennios* (Byz. Zt., 1896).
4. Gasquet, *De l'autorité impériale en matière de religion*, Paris, 1879 ; Gelzer, *Das Verhältniss von Staat und Kirche in Byzanz* (Hist. Zeitschr., 1901) ; Skabalanovic, *L'État byzantin et l'Église au XIe siècle*, Pétersbourg, 1884.
5. W. Norden, *Das Papsttum und Byzanz*, Berlin, 1903.

thodoxe monarchie des *basileis* [1], et qu'Ouspenskij a fait connaître le mouvement théologique et philosophique si remarquable qui agita Byzance au XIIe et au XIVe siècle [2]. Les missions chrétiennes, par lesquelles Byzance propagea dans tout le monde oriental l'influence de sa civilisation, n'ont pas moins attiré l'attention. Il y a toute une littérature sur les apôtres des Slaves Cyrille et Méthode, depuis Ginzel et Leger [3] jusqu'à Martinov, Lapôtre et Goetz [4]; de même Duchesne a curieusement étudié les missions entreprises au VIe siècle au sud de l'empire [5] et Koulakovskij la conversion des Alains [6]; d'autres travaux enfin ont fait connaître les destinées des Églises orientales, perse, arménienne, russe, serbe, bulgare, nées du contact avec Byzance et qui peu à peu s'affranchirent de son autorité [7].

Mais c'est surtout l'organisation religieuse et la vie monastique qui ont fait l'objet de travaux considérables. Sur l'histoire intérieure de l'église byzantine du IXe au XVe siècle, nous avons les travaux de Lebedev [8]. Sur les grands patriarcats d'Orient,

1. Ter-Mkrttschian, *Die Paulikianer im byz. Kaiserreiche*, Leipzig, 1893; Florinskij, *Les Bogomiles*, Pétersbourg, 1883, etc.

2. Ouspenskij, *Esquisses pour l'hist. de la civilisation byz.*, Pétersbourg, 1892.

3. Ginzel, *Gesch. d. Slavenapostel Cyrill und Method*, Leitmeritz, 1857; Leger, *Cyrille et Méthode*, Paris, 1868.

4. Art. de Martinov (R. d. Quest. hist., 1880, 1884); Gœtz, *Gesch. der Slavenapostel Konstantinus und Methodius*, Gotha, 1897; Lapôtre, *L'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne*, t. I, Paris, 1895.

5. Mél. de Rome, 1896.

6. Viz. Vrem., 1898.

7. Vasilievskij, *La reconstitution du patriarcat bulgare sous Jean Asen II* (Journ. Min., 1885); Ruzic, *Demetrios Chomatianos et la fondation de l'église serbe autocéphale*, Iéna, 1893; Vasilievskij (Journ. Min., 1888); Ter-Mikelian, *Die armenische Kirche vom IV bis XIII Jahrh.*, Leipzig, 1891; Weber, *Die Katholische Kirche in Armenien*, Fribourg, 1903; Labourt, *Le christianisme dans l'empire perse sous la dynastie sassanide*, Paris, 1904, et *De Timotheo Nestorianorum patriarcha*, Paris, 1904. Cf. les lettres de ce personnage publiées par Braun (Oriens christ., 1901, 1902, 1903).

8. Lebedev, *Esquisse de l'hist. intérieure de l'Église byzantine aux IXe, X[e] et XIe siècles*, Moscou, 1901; *Esquisse de l'état de l'Église byzantine de la fin du XIe siècle au milieu du XVe*, Moscou, 1902.

nous avons pour Constantinople d'importantes études de Gédéon [1], pour Alexandrie, les matériaux rassemblés par Gutschmidt et par l'archimandrite Porphyrios Ouspenskij [2], pour Achrida, les recherches de Gelzer [3], sur la géographie ecclésiastique de l'empire grec, les remarquables commentaires dont Gelzer a accompagné la publication de ses *Notitiæ episcopatuum* [4]. Le monachisme grec mérite davantage encore l'attention. On sait quel grand rôle, en effet, les monastères ont joué dans l'histoire politique comme dans la vie sociale de Byzance, quel ferment de civilisation et de troubles aussi ils ont été. Il est donc également intéressant d'étudier leur constitution intérieure, leur vie intime, leur influence au dehors ; de là une double série de travaux nous est venue. Ce sont, d'une part, des ouvrages d'ensemble, tels que les mémoires de Zhisman et de Nissen sur la fondation et l'organisation des couvents byzantins [5], le livre de Besse sur *Les moines d'Orient* [6], celui de Marin sur *Les moines de Constantinople* [7], celui de Sokolov sur *Le monachisme grec du IXe au XIIIe siècle* [8], ou tels que les études, plus proprement théologiques, de Zöckler et de Holl sur les idées d'ascétisme et de pénitence qui dominent en Orient la vie cénobitique [9]. Ce sont, d'autre part, des monographies sur certains

1. Gédéon, Χρονικὰ τοῦ πατριαρχικοῦ ὄικου, Constantinople, 1884 ; Πατριαρχικοὶ πίνακες, Constantinople, 1890.

2. Gutschmidt, *Verzeichniss d. Patriarchen von Alexandria* (Kl. Schriften, II) ; Porphyrios Ouspenskij, *Le patriarcat d'Alexandrie*, éd. Loparev, Pétersbourg, 1898. Cf. le travail de Rohrbach, *Die Patriarchen von Alexandria* (Preuss. Jahrb., 1892).

3. Gelzer, *Der Patriarchat von Achrida*, Leipzig, 1902 ; Cf. *Der wiederaufgefundene Codex des heil. Clemens*, 1903.

4. Gelzer, *Ungedruckte Texte der Notitiae episcopatuum*, Munich, 1901 ; une édition grecque et arménienne de l'Ἔκθεσις d'Épiphane de Chypre a été donnée par Fink, Marbourg, 1902.

5. Zhisman, *Das Stifterrecht*, Vienne, 1888 ; Nissen, *Die Regelung des Klosterwesens im Rhomäerreiche*, Hambourg, 1897.

6. Paris, 1900.

7. Paris, 1897.

8. Kazan, 1874.

9. Zöckler, *Askese und Mönchtum*, Francfort, 1897 ; Holl, *Enthusiasmus und Bussgewalt*, Leipzig, 1898.

couvents célèbres, celles d'Amélineau, par exemple, de Ladeuze et de Leipoldt sur les monastères de l'Égypte [1], de Dmitrievskij sur Patmos [2], de Marin sur le Stoudion [3], de Batiffol sur Rossano [4]. Mais c'est surtout à la Sainte Montagne de l'Athos qu'est allée la curiosité. J'ai indiqué déjà les nombreux documents retrouvés dans ces riches bibliothèques monastiques ; l'histoire de l'Athos n'a pas été moins attentivement étudiée. Sans parler de l'énorme publication, assez incommode et encore incomplète, de l'évêque Porphyrios Ouspenskij [5], les livres de Gédéon, de Meyer, de Brockhaus, de Gelzer sont, pour l'histoire de la vie monastique en Orient, extrêmement intéressants [6].

Par ces recherches sur l'organisation religieuse, nous touchons à l'un des problèmes les plus délicats, à l'une des questions les moins étudiées, et les plus dignes de l'être, de toute l'histoire byzantine, je veux dire l'histoire des institutions de l'empire grec. Sur tout ce qui touche la constitution du pouvoir central, l'organisation administrative, l'armée, la marine, le régime de la justice et des impôts, sur tout ce qui concerne les conditions de la vie sociale, le régime de la propriété et de l'exploitation agricole, l'organisation du commerce et de l'industrie, en un mot, sur toute l'histoire intérieure de Byzance, sur ses mœurs, ses goûts, sa civilisation, nous n'avons que des travaux très peu nombreux, dont, pour surcroît d'embarras, les plus considérables,

1. Amélineau, *Monuments pour servir à l'hist. de l'Égypte chrétienne*, Paris, 1894-1895 ; Ladeuze, *Étude sur le cénobitisme pakhomien*, Paris, 1898 ; Leipoldt, *Schenute von Atripe und die Entstehung d. national aegypt. Christentums*, Leipzig, 1903

2. *Esquisses de Patmos*, Kief, 1894.

3. *De Stoudio cœnobio*, Paris, 1897.

4. *L'abbaye de Rossano*, Paris, 1891.

5. Cf. Krumbacher, *Gesch. d. byz. Litt.*, 513-514.

6. Gédéon, Ὁ Ἄθως, Constantinople, 1885 ; Meyer, *Die Haupturkunden für die Gesch. der Athosklöster*, Leipzig, 1894 ; Brockhaus, *Die Kunst in den Athosklöstern*, Leipzig, 1891. Gelzer, *Vom Heiligen Berge und aus Makedonien*, Leipzig, 1904.

écrits en russe, ne sont accessibles qu'à la minorité des savants. Aussi importe-t-il de dire ici très exactement ce qui a été fait, ne fût-ce que pour marquer ce qui reste à faire.

Un intéressant article de Rambaud sur la nature du pouvoir impérial [1], un bon mémoire de Sickel sur le couronnement des *basileis* [2], le travail de Kalligas, celui de Strzygowski et surtout l'important ouvrage de Beljajev sur le cérémonial de la cour byzantine [3], deux livres, l'un médiocre d'Ellissen, l'autre sommaire en ce qui touche l'époque byzantine, de Lécrivain sur le Sénat [4], une étude consciencieuse de Koch sur les titres honorifiques portés par les fonctionnaires byzantins [5], et enfin des recherches fort originales et nouvelles d'Ouspenskij sur le préfet de la ville [6] : c'est tout, et c'est peu assurément, sur l'organisation du pouvoir central dans l'empire grec. L'administration provinciale a été étudiée avec plus de soin ; elle tient une place considérable dans les recherches que j'ai publiées sur l'*Exarchat de Ravenne* et sur l'*Afrique byzantine*, ainsi que dans les études de Calisse et de Hartmann sur le gouvernement de l'Italie grecque ; elle est le fond même des travaux que Gelzer, Kulakovskij et moi avons successivement consacrés à l'origine du régime des thèmes [7], et il n'y a point d'excès à affirmer que le mémoire de Gelzer est un des meilleurs et des plus remarquables qui aient paru sur l'histoire des institutions byzantines. J'en dirai volontiers autant des belles recherches de Jirecek sur le

1. Rambaud, *Empereurs et impératrices d'Orient* (Rev. des Deux-Mondes, 1891).

2. Sickel, *Das byz. Krönungsrecht* (Byz. Zt., 1898).

3. Kalligas, Μελέται καὶ λόγοι, Athènes, 1882 ; Strzygowski, *Das Epithalamion des Paläologen Andronikos II* (Byz. Zeitschr., 1901) ; Beljajev, *Byzantina*, t. II, Pétersbourg, 1893.

4. Ellissen, *Der Senat im oström. Reiche*, Göttingen, 1881 ; Lécrivain, *Le Sénat romain depuis Dioclétien*, Paris, 1888.

5. Koch, *Die byzant. Beamtentitel von 400 bis 700*, Iéna, 1903.

6. *Izvjestija* de l'Institut arch. russe, t. IV.

7. Diehl, *L'origine du régime des thèmes* (Mél. Monod, Paris, 1896) ; Gelzer, *Die Genesis der byz. Themenverfassung*, Leipzig, 1899 ; Kulakovskij, *Sur les thèmes de l'empire byzantin*, Kiev, 1904.

gouvernement byzantin dans les provinces adriatiques, que complète fort heureusement le travail d'E. Mayer sur l'organisation municipale de l'Istrie et de la Dalmatie au moyen âge [1]. Pour l'armée, outre les indications générales contenues dans les ouvrages d'Oman et de Delbrück [2], une admirable étude de Mommsen [3] a éclairé l'organisation militaire de l'époque justinienne, plusieurs mémoires de Kulakovskij ont fait connaître mieux la constitution de l'armée au xe siècle [4], et Vasilievskij a publié un curieux article sur le fameux corps des Varangs, si célèbre au xie et au xiie siècle dans l'histoire byzantine [5]; Gfrörer et surtout Neumann ont donné enfin sur la marine des aperçus intéressants [6].

Pour ce qui touche à l'organisation de la justice, et d'une façon générale à l'histoire du droit byzantin, le livre fondamental et souvent définitif est dû à Zachariæ de Lingenthal, l'éminent auteur de l'*Histoire du droit gréco-romain* [7], et dans la large voie qu'il a ouverte, Mitteis et Neumeyer en Allemagne, Pavlov en Russie, Brandileone et La Mantia en Italie, Monnier en France se sont engagés, soit pour étudier dans les provinces

1. Jirecek, *Die Romanen in d. Städten Dalmatiens während d. Mittelalters* (Denkschr. de l'Acad. de Vienne, 1902, 1903, 1904); E. Mayer, *Die dalmatisch-istrische Munizipalverfassung im Mittelalter* (Zeitschr. d. Savigny-Stiftung, 1903).

2. Oman, *A hist. of the art of war*, Londres, 1898; H. Delbrück, *Gesch. der Kriegskunst*, t. II, Berlin, 1902.

3. Mommsen, *Das röm. Militärwesen seit Diokletian* (Hermès, 1889); Cf. Benjamin, *De Justiniani aetate quæstiones militares*, Berlin, 1892, et le mémoire d'Ouspenskij sur *L'organisation militaire de l'empire byzantin* (*Izvjestija* de l'Inst. archéol. russe, t. VI).

4. Kulakovskij, *Drungus et Drungarius* (Viz. Vrem., 1902); *Le camp byzantin à la fin du Xe siècle* (Viz. Vrem., 1903). Cf. sur la Tactique de Léon, Mitard, *Études sur le règne de Léon VI* (Byz. Zeitschr., 1903).

5. Vasilievskij, *La droujina varègue-russe à Constantinople aux XIe et XIIe siècles* (Journ. Min., 1874-1875).

6. Gfrörer, *Byz. Gesch.*, t. II; Neumann, *Die byz. Marine* (Hist. Zt., 1898).

7. Zachariæ von Lingenthal, *Gesch. d. griechisch-röm. Rechts*, 3e éd., Berlin, 1892.

oriéntales de la monarchie l'évolution du droit populaire et local [1], soit pour approfondir les fondements du droit canonique [2], soit pour déterminer l'influence du droit byzantin dans l'Italie du Sud [3], soit pour élucider le mécanisme et l'histoire de l'impôt nommé ἐπιβολή [4].

Pour l'étude du régime de la propriété, c'est de nouveau à Zachariæ de Lingenthal et à son célèbre livre qu'il faut d'abord revenir. Dans l'empire byzantin en effet, par l'évolution naturelle des institutions romaines, une transformation s'est accomplie, assez analogue à celle d'où en Occident sortit le régime féodal, et la société s'y est constituée sur des bases assez semblables. Sur ce développement de la grande propriété, sur l'effort que tenta constamment le gouvernement pour protéger la petite propriété libre, Monnier a poursuivi d'intéressantes recherches, et du séminaire d'études juridiques qu'il a formé à Bordeaux, plusieurs mémoires dignes d'estime sont sortis [5]. Mais c'est aux byzantinistes russes surtout qu'on doit d'avoir porté une relative lumière sur ces difficiles problèmes. Dans ses *Matériaux pour l'histoire intérieure de l'empire byzantin* [6], Vasilievskij a étudié la lutte poursuivie contre la féodalité laïque et ecclésiastique par l'empire ; les beaux travaux d'Ouspenskij sur les bénéfices ecclésiastiques (χαριστικάριοι), sur la condition des paysans, sur le régime de la

1. Mitteis, *Reichsrecht und Volksrecht in d. östl. Provinzen*, Leipzig, 1891.

2. Bibliogr. de l'œuvre de Pavlov dans Byz. Zt., VIII (1899). 608. A noter surtout : *Codes contenant en traduction vieux-russe les lois byzantines*, Pétersbourg, 1885.

3. Brandileone, *Il diritto bizantino nell' Italia meridionale*, Bologne, 1886 ; *Nuovi studi sul diritto biz.* (Studi e documenti, 1887) ; La Mantia, *Cenni storici su li fonti del diritto greco-romano*, Rome, 1887 ; Neumeyer, *Die Entwickelung d. internat. Privat- und Strafrechts*, t. I, Munich, 1901.

4. Monnier, *Études de droit byzantin* (Nouv. Rev. hist. du droit, 1892, 1894, 1895).

5. Monnier, *Études de droit byzantin*, II (Nouv. Rev. hist. du droit, 1900) ; Ferradou, *Des biens des monastères à Byzance*, Bordeaux, 1896 ; Testaud, *Des rapports des puissants et des petits propriétaires dans l'empire byz.*, Bordeaux, 1898.

6. Journ. Min., 1879-1880.

πρόνοια, sur les modes de l'exploitation rurale, sur la confection du cadastre ont, pour le XIVe siècle surtout, renouvelé presque les questions [1]. Le mémoire de Kalligas sur la condition des tenanciers [2], celui de Bezobrazov sur le livre cadastral de Patmos [3], le grand ouvrage enfin de Pancenko sur *La propriété rurale à Byzance* [4] complètent utilement ces recherches, pour lesquelles les documents abondent, et que l'on a à peine encore amorcées. Pour l'histoire du commerce byzantin, nous avons un livre capital, celui de Heyd [5], où apparaît dans son vivant développement l'histoire de la lente conquête par laquelle Vénitiens et Génois, Pisans et Amalfitains se rendirent maîtres des ressources économiques de l'empire byzantin.

Une brillante esquisse de Paparrigopoulo [6] donne une vue d'ensemble assez heureuse de l'histoire de la civilisation byzantine, et met particulièrement en lumière la grande œuvre sociale des empereurs iconoclastes ; un livre récent d'Hesseling présente un tableau intéressant des problèmes essentiels qui dominèrent l'existence historique de l'empire grec et de l'éclat, surtout artistique et littéraire, dont brilla ce monde disparu [7]. Mais quelques parties seulement du tableau ont été jusqu'ici reprises en détail : Rambaud et Ouspenskij ont étudié l'Hippodrome de Constantinople et ces factions célèbres qui déchaînèrent dans la capitale tant de révolutions [8] ; Bezobrazov a publié des essais sur les mœurs et la culture byzantine [9] ; Bréhier a fait connaître les

1. *Izvjestija* de l'Inst. de Constantinople, t. IV (1899) ; Journ. Min., 1883, 1884-85, 1888, et *Agrimensores byzantins*, Odessa, 1888.
2. Μελέται καὶ λογοι, Athènes, 1882.
3. *Viz. Vrem.*, 1900.
4. *Izvjestija* de l'Inst. de Constantinople, t. IX (1904).
5. Heyd, *Hist. du commerce du Levant au moyen âge*, 2 vol., Leipzig, 1885.
6. *Hist. de la civilisation hellénique*, Paris, 1878.
7. Hesseling, *Byzantium*, Harlem, 1902 (en hollandais).
8. Rambaud, *De byz. hippodromo*, Paris, 1870 ; *Le sport et l'hippodrome à Constantinople* (Rev. des Deux-Mondes, 1871), Art. d'Ouspenskij (*Viz. Vrem.*, 1894).
9. *Essais historiques*, Moscou, 1893.

colonies d'orientaux en Occident au commencement du moyen âge [1]. Mais au vrai, tout ce qui concerne la vie privée des Byzantins est encore à peu près inconnu : car le livre superficiel et confus de Krause [2], les fantaisies littéraires d'A. Marrast [3] ne sauraient prétendre à être tenus pour des œuvres scientifiques, et l'ouvrage même, si intéressant soit-il, du général de Beylié, sur *L'habitation byzantine* [4], est loin d'être pleinement certain et définitif.

A l'histoire intérieure de Byzance on peut rattacher les études sur la géographie, l'ethnographie et la topographie de l'empire byzantin. Peu d'États ont, plus que l'empire grec du moyen âge, rassemblé sous une même autorité des races plus diverses, et c'est précisément la merveille de cette civilisation d'avoir su assimiler et fondre en un organisme unique des éléments si différents et souvent si hostiles. Sur les procédés de cette assimilation, sur les proportions de ce mélange, de longues discussions sont nées. Depuis que Fallmerayer, en particulier, a posé comme un dogme la slavisation de la Grèce, la question slave est devenue, grâce au patriotisme hellénique surtout, l'un des champs de bataille de l'érudition [5]. Après les excès de Paparrigopoulo et de Sathas, après les réserves plus mesurées de Hopf, Gelzer a récemment apporté une solution moyenne et vraiment scientifique du problème [6], et Vasiljev a résumé l'histoire de cette querelle fameuse [7]. Sur la géographie de l'empire byzantin, de bons travaux ont été publiés par Tomaschek et Jirecek, par Anderson et par Ramsay [8],

1. *Byz. Zeitschr.*, 1903.
2. *Die Byzantiner d. Mittelalters*, Halle, 1869.
3. *La vie byz. au VIe siècle*, Paris, 1881 ; *Esquisses byzantines*, Paris, 1874.
4. Paris, 1902.
5. Bibliogr. dans Krumbacher, *Gesch. d. byz. Litt.*, 1103-1104.
6. *Die Genesis der byz. Themenverfassung.*
7. *Les Slaves en Grèce* (Viz. Vrem., 1898-1899).
8. Tomaschek, *Zur Kunde d. Hämus-Halbinsel* (Sitzungsber. de Vienne, 1881) ; *Zur hist. Topographie von Kleinasien im Mittelalter* (*ibid.*, 1891) ; Jirecek, *Das christliche Element in d. topogr. Nomenclatur d. Balkanländer* (*ibid.*, 1897) ; Anderson, *The road-system of eastern Asia Minor* (J. Hell. Stud., 1897) ; Ramsay, *The hist. geography of Asia Minor*, Londres, 1890.

sans parler de la multitude des monographies de provinces ou de villes. Enfin, sur la topographie de Constantinople, il faut citer, après le livre, toujours capital, de Labarte sur *le Palais impérial* [1], les ouvrages de Paspati, de Mordtmann, de Beljajev, de Van Millingen [2], de Barth [3], l'article récent, très exact et bien au courant, d'Oberhummer [4] et les recherches, si attentives et si précieuses, du P. Pargoire [5].

L'histoire de la langue, l'histoire de la littérature, l'histoire de l'art font partie incontestablement de l'histoire de la civilisation. Il faut donc signaler ici, au moins par une brève mention, les travaux de Legrand, de Psichari, de Meyer, de Dieterich, de Thumb sur la grammaire historique et la philologie néo-grecques [6], sur le curieux et admirable développement de la littérature populaire byzantine, sur le folklore byzantin ; et je n'ai pas besoin de rappeler tout ce qu'il y a à apprendre dans l'admirable *Histoire de la littérature byzantine* de Krumbacher, ni l'intérêt, historique et actuel tout ensemble, qu'offre le beau mémoire du même savant, sur le problème tant discuté de la langue littéraire grecque moderne [7].

1. Paris, 1861.

2. Paspati, Βυζαντιναὶ μελέται, Constantinople, 1877. Τὰ Βυζαντινὰ ἀνάκτορα, Athènes, 1885 ; Mordtmann, *Esquisse topogr. de Constantinople*, Lille, 1892 ; Beljajev, *Byzantina*, t. I, Pétersbourg, 1891 ; Van Millingen, *Byzantine Constantinople*, Londres, 1899.

3. Barth, *Constantinople*, Paris, 1903.

4. Dans Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, et à part, Stuttgart, 1900.

5. Pargoire, *Mont Saint-Auxence* (Rev. Or. chr., 1903) ; *Rufinianes* (Byz. Zeitschr., 1899) ; *Autour de Chalcédoine* (*ibid.*, 1902) ; *A propos de Boradion* (*ibid.*, 1903) ; *Les Saint Mamas de Constantinople* (Izvjestija, t. IX, 1904).

6. Psichari, *Essais de grammaire hist. néo-grecque*, 2 vol., Paris, 1886-1889 ; *Études de philologie néo-grecque*, Paris, 1892 ; G. Meyer, *Neugriechische Studien* (Sitzungsber. de Vienne, 1894-95) ; Dieterich, *Untersuch. zur Gesch. d. griech. Sprache*, Munich, 1899 (t. I du *Byz. Archiv*) ; *Geschichte der byzant. und neugriechischen Litteratur*, Leipzig, 1902. A. Thumb, *Die griech. Sprache zur Zeitalter des Hellenismus*, Strasbourg, 1901. Cf. du même, *Die Forschungen über die hellenistische Sprache in d. Jahren 1896-1901* (Archiv f. Papyrusforschung, 1903, et *Die mittel- und neugriech. Sprachforschung in d. Jahren 1896-1902* (Indogerman. Forschungen, 1902).

7. Krumbacher, *Das Problem der neugriechischen Schriftsprache*, Munich, 1902.

Des publications relatives à l'art byzantin, je ne veux dire non plus que l'essentiel : mais du moins faut-il noter, pour faire pleinement sentir la renaissance des études byzantines, la prodigieuse activité qui, dans ce domaine aussi, s'est manifestée. On a, en ces dernières années, étudié scientifiquement quelques-uns des monuments principaux de l'art byzantin, Sainte-Sophie de Constantinople [1] et les églises de Ravenne [2], Sainte-Sophie de Salonique [3] et Nicée [4], Saint-Luc [5] et Daphni [6], Sainte-Sophie de Kief [7] et la chapelle palatine de Palerme [8], les édifices religieux de Trébizonde [9], les petites églises de Byzance [10], parmi lesquelles Kahrié-Djami offre un intérêt tout particulier [11], et les monastères de l'Athos [12]. On a publié des manuscrits fameux, la Genèse de Vienne [13], l'évangéliaire de Rossano [14], le Virgile du

1. Lethaby et Swainson, *The church of Sancta Sophia*, Londres, 1894.

2. Rjedin, *Mosaïques des églises de Ravenne*, Pétersbourg, 1896 ; Aïnalof, *Mosaïques du IVe et du Ve siècle*, Pétersbourg, 1895 ; Diehl, *Ravenne*, Paris, 1886 ; Kurth, *Die Wandmosaiken von Ravenna*, Leipzig, 1902 ; Quitt, *Der Mosaikencyclus von S. Vitale* (Strzygowski, *Byz. Denkmäler*, t. III), Vienne, 1903 ; Diehl, *Ravenne*, Paris, 1903.

3. Articles de Rjedin (Viz. Vrem., 1899) ; de Smirnov (*ibid.*, 1898 et 1900); de Kurth (Mitt. d. arch. Inst., Athen. Abt., 1897).

4. Wulff, *Die Koimesiskirche in Nicäa und ihre Mosaiken*, Strasbourg, 1903. Cf. Viz. Vrem., 1900.

5. Diehl, *L'église et les mosaïques du monastère de Saint-Luc en Phocide*, Paris, 1889 ; Schultz et Barnsley, *The monastery of Saint-Luke of Stiris in Phocis*, Londres, 1901.

6. Millet, *Le monastère de Daphni*, Paris, 1899 ; Cf. Lampakis, *Mémoire sur les antiquités chrétiennes de la Grèce*, Athènes, 1902.

7. Aïnalof et Rjedin, *Kievskij Sofijskij Sobor*, Pétersbourg, 1889.

8. Pavlovskij, *La chapelle palatine de Palerme*, Pétersbourg, 1890.

9. Millet, *Monuments de Trébizonde* (Bull. de Corr. hell., 1895).

10. Kondakof, *Les églises byzantines de Constantinople*, Odessa, 1886; Pulgher, *Anciennes églises de Constantinople*, Vienne, 1880.

11. Schmitt, *Mosaïques et fresques de Kahrié-djami* (*Izvjestija* de l'Inst. de CP., t. VIII, 1902) et Diehl, *Les mosaïques de Kahrié-djami* (Gazette des Beaux-Arts, nov. 1904 et janv. 1905).

12. Brockhaus, *Die Kunst in den Athosklöstern*, Leipzig, 1891 ; Kondakof, *Monuments de l'art chrétien à l'Athos*, Pétersbourg, 1902 ; Millet, *Recherches au mont Athos* (Bull. Corr. hell., 1905).

13. Hartel et Wickhoff, *Die Wiener Genesis*, Vienne, 1895.

14. Haseloff, *Codex Rossanensis*, Berlin, 1898.

Vatican [1], le Grégoire de Nazianze et le Psautier de la Bibliothèque nationale [2], le Dioscoride de Vienne [3], le Psautier de l'archevêque Egbert de Trèves [4]; on a fait connaître par centaines les ivoires précieux [5], les émaux rares [6], les pièces d'orfèvrerie [7], sortis des mains des artistes byzantins. On s'est préoccupé enfin de poser plus nettement et d'essayer d'éclaircir l'obscur et difficile problème de la formation de l'art byzantin, et on en a cherché les origines, non plus à Rome, comme on l'avait fait si longtemps, mais dans l'Orient hellénistique et asiatique [8], dans ces provinces d'Égypte [9], de Syrie [10], d'Asie Mineure [11], dont on a recom-

1. *Codices e Vaticanis selecti*, Rome, 1899.

2. Omont, *Fac-similés des miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibl. nationale*, Paris, 1902; *Notice sur un très ancien ms. grec de l'évangile de S. Matthieu.* (Notices et extraits des mss., t. XXXVI, et Monuments Piot, 1901).

3. Diez, *Die Miniaturen des Wiener Dioskorides* (Byz. Denkm., t. III), Vienne, 1903.

4. Sauerland et Haseloff, *Der Psalter Erzbischofs Egberts von Trier*, Trèves, 1902.

5. Molinier, *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie*, I. *Les Ivoires*. Paris, 1896; Graeven, *Frühchristliche und mittelalterliche Elfenbeinwerke*, Rome, 1897.

6. Kondakof, *Histoire et monuments de l'émaillerie byzantine*, Francfort, 1892.

7. Molinier, *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie*, t. IV. *L'orfèvrerie civile et religieuse*, Paris, 1901.

8. Strzygowski, *Orient oder Rom*, Leipzig, 1901. Cf., en sens opposé, Riegl, *Die spätrömische Kunstindustrie*, Vienne, 1902.

9. Gayet, *L'Art copte*, Paris, 1902; Strzygowski, *Koptische Kunst* (catalogue du musée du Caire, Vienne, 1904); W. de Bock, *Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Égypte chrétienne*, Pétersbourg, 1901; Clédat, *Recherches sur le Kom de Baouit; Nouvelles recherches à Baouit* (C. R. Acad. Inscr., 1902, 1904); *Le monastère et la nécropole de Baouit* (Mém. de l'Inst. du Caire, t. XII), 1905.

10. Après le beau livre de Vogüé, *Syrie centrale*, 2 vol., Paris, 1869-1877, qui a ouvert la voie à ces recherches, il faut citer : Ouspenskij, *Monuments archéologiques de Syrie* (*Izvjestija* de l'Inst. de CP., t. VII, 1902); H.-C. Butler, *American archaeol. expedition to Syria*, t. II, *Architecture* New-York, 1904; Kondakof, *Recherches archéologiques en Syrie et Palestine* Pétersbourg, 1904.

11. Strzygowski, *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte*, Leipzig, 1903. Il faut en rapprocher Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris, 1901.

mencé en ces dernières années à étudier attentivement les curieux monuments. En un mot, on a entrepris d'écrire scientifiquement l'histoire de cet art byzantin si peu connu, si mal jugé, et ce n'est que justice de citer ici les noms d'un Kondakof [1] et de ses élèves, Aïnalof [2], Rjedin, Pokrovskij [3], d'un Kraus [4] et d'un Strzygowski [5], d'un Tikkanen [6], d'un Venturi [7], d'un Rivoira [8], et chez nous, d'un Molinier, d'un Choisy [9], d'un Bayet [10], d'un Bertaux [11], d'un Millet [12]. Et de tant d'efforts, de travaux, de recherches, peu à peu une vue nouvelle s'est dégagée de l'histoire de la civilisation byzantine. Assurément, malgré les progrès réalisés, une tâche énorme reste à accomplir pour nous rendre la vision claire, scientifique de cette société disparue. Mais du moins, la route est ouverte et nous ne sommes plus libres de l'abandonner.

IV

Tel est, rapidement esquissé, le tableau de ce qui s'est fait dans le domaine de l'histoire byzantine. Examinons brièvement,

1. Kondakof, *Histoire de l'art byzantin*, Paris, 1901.
2. Aïnalof, *Les origines helléniſtiques de l'art byzantin*, Pétersbourg, 1900.
3. Pokrovskij, *L'Évangile*, Pétersbourg, 1892.
4. Kraus, *Gesch. der christlichen Kunst*, Fribourg, 1896 et 1900.
5. Strzygowski, *Byzant. Denkmäler.*, 3 vol., Vienne, 1891, 1893 et 1903 ; *Der Bilderkreis des griech. Physiologus*, Leipzig, 1899 ; *Orient oder Rom*, Leipzig, 1901 ; *Kleinasien*, Leipzig, 1903.
6. Tikkanen, *Die Psalterillustration im Mittelalter*, Helsingfors, 1895 et suiv.
7. Venturi, *Storia dell' arte italiana*, t. I, II, III, Milan, 1901, 1902, 1904.
8. Rivoira, *Le origine della architettura lombarda*, Rome, 1902.
9. Choisy, *L'art de bâtir chez les Byzantins*, Paris, 1882; *Histoire de l'architecture*, Paris, 1899.
10. Bayet, *L'art byzantin*, Paris, 1883. Une nouvelle édition remise à jour a paru en 1904.
11. Bertaux, *L'art dans l'Italie méridionale*, Paris, 1904. Cf. Avena, *Monumenti dell' Italia meridionale*, Rome, 1902.
12. Millet exposera l'histoire de l'art byzantin dans l'*Histoire de l'art depuis les temps chrétiens*, qui paraît chez A. Colin.

pour finir, ce qui reste à faire, et quels sont les problèmes essentiels qui sollicitent, qui réclament l'attention des byzantinistes. Aussi bien, par ce que nous avons dit jusqu'ici, peut-on déjà les entrevoir [1].

Une chose est d'abord et par-dessus tout nécessaire : ce sont des éditions critiques des historiens byzantins. Il nous faut une *Byzantine* nouvelle pour remplacer le *Corpus* vieilli de Bonn ; ce n'est que lorsque nous aurons cet instrument de travail indispensable que nous pourrons apprécier vraiment la valeur de beaucoup de chroniqueurs, que nous pourrons déterminer avec précision les rapports qui les unissent, que nous pourrons, en un mot, les employer scientifiquement. Sur ce point, heureusement, grâce à l'exemple donné par de Boor, grâce à l'influence de Krumbacher, l'œuvre est en bon chemin. Haury prépare, depuis plusieurs années déjà, une édition de Procope, dont nous avons tout lieu de penser qu'elle sera excellente ; de Boor vient d'achever l'édition, nécessaire entre toutes, de Georges le Moine [2], et il nous promet, pour un avenir que je souhaite prochain, la publication des continuateurs de Théophane. Seger nous fait espérer, depuis quelques années déjà, une édition de Skylitzès, et Millet travaille à une traduction du même historien, qui sera curieusement illustrée au moyen des miniatures du manuscrit de Madrid, un des intéressants et rares monuments de la peinture historique et profane chez les Byzantins ; enfin Krumbacher, à l'école de qui se sont formés plusieurs des savants que je viens de nommer, a entrepris, depuis assez longtemps déjà, l'édition d'un des plus remarquables écrivains de Byzance, le poète et mélode Romanos. D'autre part, dans la collection de textes que dirige Bury, on nous promet des éditions de Georges Pisidès, de Genesios, de Constantin Porphyrogénète, de Théodore de Cyzique, de Phrantzès, et parmi les écrivains orientaux, des traductions de Jean de

1. Cf. sur ce point Lampros, *Byzantinische Desiderata* (Byz. Zt., 1892) et les articles d'Ouspenskij, Ζητήματα προς μελέτην τῆς ἐσωτερικῆς ἱστορίας τοῦ Βυζαντινοῦ κράτους (Δελτίον, t. II) et de Kirpicnikov (*ibid.*, t. III).

2. Cette édition vient de paraître chez Teubner.

Nikiou et de l'arménien Sebeos, tous deux, au reste, déjà traduits en français par Zotenberg et par Macler. Enfin, dans la collection des *Scriptores sacri et profani*, que Gelzer dirige, on nous fait espérer, à côté de traductions d'historiens arméniens et syriens, tels que Faustus de Byzance, Stéphane Asolik, etc., des éditions critiques de Georges le Syncelle, de Cosmas Indicopleustès, de la vie de saint Siméon le Fou composée par Leontius de Neapolis, des lettres de Demetrios Chomatianos, etc. Assurément, toutes ces promesses sont loin encore d'être réalisées, et quelques-unes peut-être ne se réaliseront jamais. Mais l'œuvre est en train, et — ce qui importe — tout le monde en sent profondément la nécessité.

A côté de la réédition critique des textes connus, la publication de documents inédits n'est pas moins indispensable. Bien des ouvrages de première importance dorment encore dans la poussière des bibliothèques, et il suffit de parcourir les précieuses indications que Krumbacher a multipliées dans la seconde édition de son histoire, pour voir combien de manuscrits intéressants attendent encore un éditeur. Il faut souhaiter qu'Heisenberg nous donne bientôt les ouvrages de ce Nicolas Mesarités dont il nous a montré, dans ses *Analecta* [1], l'intérêt pour la fin du XIIe siècle, que Serruys ne nous fasse point trop attendre l'édition du traité du patriarche Nicéphore contre les Iconoclastes, qu'il a retrouvé à la Bibliothèque nationale, et le texte des lettres d'Ignace de Nicée, si instructives pour l'histoire du IXe siècle, qu'il a copiées dans un manuscrit de l'Athos [2]. Et ce n'est point seulement aux écrivains proprement historiques qu'il faudra s'attacher : les discours, panégyriques, oraisons funèbres, déclamations, les recueils de lettres sont pleins d'informations précieuses pour l'histoire. On a tiré déjà bien des textes curieux de la fameuse collection de

1. Heisenberg, *Analecta*, Munich, 1901. Cf. Martini et Bassi, *Un codice di Niccolò Mesarita*, Naples, 1903.

2. Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. (janv. 1903). Gédéon annonce une édition du même texte, dans sa « Nouvelle bibliothèque d'auteurs ecclésiastiques » (Viz. Vrem., 1903, p. 633).

discours que contient la bibliothèque de l'Escurial ; il y a de l'inédit encore à trouver dans ce manuscrit célèbre, et dans ceux, de même nature, que conservent Paris, Oxford ou Vienne. Des correspondances, comme celles de Demetrios Kydonès, un des hommes les plus distingués de l'époque des Paléologues, de Nicéphore Grégoras, de Théodore Hyrtakenos, comme celle du patriarche Grégoire de Chypre, dont Treu prépare une édition, comme le recueil anonyme de Florence, ne méritent pas une moindre attention. J'ai déjà marqué précédemment l'importance des documents hagiographiques et l'intérêt qu'il y a à publier ces vies de saints qui peuvent compter parmi les sources les plus considérables de l'histoire byzantine. Enfin les œuvres de la littérature populaire, chansons, proverbes, etc., ne sont pas moins instructives, et à peine commence-t-on à les étudier, et à comprendre tout ce qu'on en peut tirer pour la connaissance des mœurs et de l'âme byzantines. Ainsi la matière ne manque point aux efforts des travailleurs : et aussi bien la publication des catalogues de la plupart des grands dépôts de manuscrits rend-elle aujourd'hui la recherche plus facile, et les nombreuses découvertes faites en ces dernières années permettent de bien augurer de l'avenir.

Ce n'est pas tout. Pour fournir à l'histoire byzantine les instruments de travail dont elle a besoin, certaines grandes œuvres collectives s'imposent impérieusement. Il existe, en grand nombre, des inscriptions byzantines, mais dispersées dans cent recueils : il nous faut un *Corpus inscriptionum byzantinarum*. Il existe, en grand nombre, des diplômes, des chrysobulles, des actes émanant des empereurs, des patriarches, des fonctionnaires de l'État et des dignitaires de l'Église, mais ils sont disséminés dans vingt revues ou livres écrits dans toutes les langues d'Europe : il nous faut un *Corpus des diplômes grecs du moyen âge*. L'École d'Athènes qui, on le sait, a toujours fait dans ses études une place importante aux antiquités byzantines, a depuis 1898, entrepris la première de ces deux tâches : le soin de dresser un recueil provisoire, qui contiendra, en caractères cursifs, tous les

textes épigraphiques connus aujourd'hui mais dispersés, a été confié à Cumont, qui, dès 1895, avait donné un intéressant répertoire des inscriptions chrétiennes grecques d'Asie Mineure [1], et à Laurent. En même temps, Millet, avec la collaboration des pères Pargoire et Petit, préparait le recueil des inscriptions chrétiennes de l'Athos, dont la première partie a paru en 1904, et Lefebvre rassemblait les matériaux épars du *Corpus* des inscriptions chrétiennes grecques de l'Égypte. Il faut souhaiter que ces recueils divers, préface nécessaire du *Corpus*, et qui seront par eux-mêmes déjà de précieux instruments de travail, ne nous fassent pas trop longuement attendre leur achèvement ou leur continuation; car, pour le *Corpus* même, sa publication, comme le remarque justement M. Homolle, « demande beaucoup de temps et d'argent », et peut-être le programme proposé, si beau qu'il soit, est-il trop vaste et trop ambitieux pour être d'ici longtemps réalisé [2].

Et j'ai grand'peur qu'il n'en aille de même pour le recueil des diplômes, à mon sens plus nécessaire encore que celui des inscriptions. En 1901, le congrès des Académies a, sur la proposition de Krumbacher, mis le projet à l'étude, et la seconde réunion de l'Association internationale des Académies, tenue à Londres en 1904, en a accepté le principe, discuté le plan, nommé la commission chargée de veiller à son exécution. Il semble bien, d'après l'intéressant programme rédigé par Marc, sous l'inspiration de Krumbacher [3], qu'en laissant à part les actes de l'Athos, on puisse, en dix-sept ou dix-huit volumes grand in-octavo, venir à bout de l'entreprise; mais ici aussi, malgré les matériaux déjà rassemblés, en particulier par Papadopoulos Kerameus et Lampros, malgré le concours certain des bonnes volontés, l'œuvre n'est point encore proche de sa réalisation. On est loin d'être d'accord sur la méthode à suivre, sur l'ordre dans lequel il conviendra de

1. Mél. de Rome, 1895.
2. Voir ce programme dans *Bull. Corr. hell.*, 1898, p. 410.
3. P. Marc, *Plan eines Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der neuen Zeit*, Munich, 1903.

disposer les documents [1], et les ressources qui soutiendront cette vaste publication demeurent encore assez incertaines. On peut toutefois compter beaucoup, pour réaliser cette grande œuvre, sur l'énergique ténacité, sur l'esprit lucide et net de Krumbacher : et en attendant qu'elle aboutisse, du moins faut-il espérer que l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg tiendra la promesse qu'elle a faite, en 1894, de donner, sous forme de *régestes*, le catalogue sommaire de tous les diplômes byzantins [2]; et aussi bien cette Académie a-t-elle déjà entrepris effectivement une publication fort utile, celle des nombreux documents inédits que l'évêque Porphyrios Ouspenskij avait rassemblés, en particulier à l'Athos. De son côté, l'Académie de Berlin a confié à Gelzer le soin d'éditer une autre série de textes très curieux pour l'histoire ecclésiastique et administrative de Byzance, les *Notitiæ episcopatuum*.

D'autres œuvres considérables attendent encore l'homme qui les entreprendra. L'*Oriens christianus* de Lequien n'est plus au courant de la science : il est nécessaire, et il serait possible, de le refondre, en l'enrichissant des innombrables informations qu'ont fournies les nouveaux documents. — Le dictionnaire des noms propres de Pape est absolument insuffisant pour l'époque byzantine, et une masse de familles nouvelles nous ont été révélées, en particulier par les bulles de plomb : il nous faudrait un répertoire pour nous reconnaître entre les innombrables personnages que mentionnent les sources byzantines. — Et voici qui est plus indispensable encore. L'*Essai de chronographie byzantine*, de Muralt, quelque peine qu'il ait coûté, et quelque reconnaissance qu'on doive à son auteur, est forcément devenu incomplet et il est souvent inexact : il nous faut impérieusement une chronologie de l'empire byzantin. — Pour la numismatique aussi, nous n'avons que le recueil, ancien déjà, et dont les planches laissent bien à désirer, de Sabatier (*Description générale des monnaies byzantines*, 2 vol., Paris, 1867) : il y aurait pour l'histoire bien des ensei-

1. Cf. Byz. Zeitschr., 1904, p. 688 sqq.
2. Cf. Viz. Vrem., 1894.

gnements à tirer d'un recueil nouveau, mis au courant et vraiment scientifique. — Enfin, il serait intéressant, comme Lampros l'a suggéré, de réunir dans une *Iconographie byzantine* les portraist des empereurs, des impératrices, des grands dignitaires laïques et ecclésiastiques que les mosaïques et surtout les miniatures nous conservent abondamment : on sent tout ce qu'il y aurait à apprendre dans cette galerie pour l'histoire de la vie de cour et du costume à Byzance, et ce serait une belle illustration à une édition du *Livre des Cérémonies*.

Du moins, à défaut de ce recueil, les publications de monuments de l'art byzantin semblent-elles en bonne voie. Sous le patronage du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, une collection de *Monuments de l'art byzantin* a commencé à paraître en 1899 [1]. Dans la série grand in-4°, Millet a publié *Le Monastère de Daphni*; dans la série grand in-8°, j'ai donné *Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle*. Ensuite, et je l'espère, bientôt, viendront les mosaïques de Parenzo, celles de Saint-Luc, celles de Kahrié Djami, les monuments de Mistra, les églises du Péloponnèse chrétien, les basiliques byzantines de Thessalonique, les fresques de l'Athos, fruit des communes recherches de nos architectes de Rome et de nos byzantinistes d'Athènes. Et vraiment, par cette œuvre considérable, si elle aboutit, comme par celle du *Corpus incriptionum græcarum christianarum*, s'il se réalise, la France et l'École d'Athènes auront, je pense, bien mérité des études byzantines.

Tels sont les instruments de travail que réclame l'histoire byzantine ou qu'on lui prépare. Il reste à dire brièvement quels problèmes cette histoire a à résoudre, quelles tâches elle doit se proposer, quel programme, en un mot, on peut tracer à ses recherches.

Et d'abord, est-il possible actuellement d'écrire, comme j'en

1. Paris, Leroux, éd.

entends souvent exprimer le désir, cette histoire générale, qui nous manque, de l'empire byzantin? Assurément il serait souhaitable que nous eussions en France, comme il existe en Allemagne et en Angleterre, un manuel un peu circonstancié d'histoire byzantine, qui fît connaître au grand public l'attrait et la valeur de cette originale et puissante civilisation; un tel manuel, pour difficile qu'il soit à écrire, n'est point impossible à composer [1], et il faut espérer que Gelzer nous donnera sans tarder trop le livre de cette sorte, dont il a accepté la tâche. Mais je ne pense point que, dans l'état actuel de la science, il soit bien prudent de tenter davantage. Trop de problèmes essentiels demeurent encore sans solution, trop de périodes importantes sont encore enveloppées d'obscurités, trop d'aspects caractéristiques de la civilisation byzantine se dessinent à peine en traits vagues sur le fond des événements, pour qu'une histoire d'ensemble ne risque point d'être incomplète, inexacte, fausse, tout autre chose, en un mot, que scientifique. Pour préparer cette grande œuvre et la rendre possible, il faut, durant quelques années au moins, nous résigner bravement à des recherches plus particulières, à des aperçus moins ambitieux et moins généraux, et peut-être ne sera-t-il pas inutile d'indiquer ici quelques-uns de ces travaux préalables et nécessaires.

Je voudrais tout d'abord que, par une série de monographies, très précises et très scientifiques, on comblât les trop nombreuses lacunes qui existent dans la suite des annales byzantines. Entre le VIe siècle, où le règne de Justinien peut paraître suffisamment étudié, et le Xe, qui est assurément la période la mieux connue de l'histoire de l'empire grec, il y a un grand trou sombre, qu'éclairent à peine ici et là de brèves lueurs. — Entre la fin de la dynastie de Macédoine (1057) et la prise de Constantinople par les croisés, abstraction faite du livre de Chalandon, il en va à peu

1. J'en ai esquissé comme un cadre sommaire dans deux articles sur *Les Institutions byzantines* et sur *La Société byzantine*, qui forment les chapitres suivants du présent volume.

près de même, et le XIIe siècle en particulier, la glorieuse époque de la dynastie des Comnènes, est à peu près inexploré. — Enfin, le XIVe et le XVe siècles sont à étudier presque complètement, et la négligence qu'on y a jusqu'ici apportée est d'autant plus surprenante que pour cette période les documents abondent, l'histoire de Byzance se mêlant alors étroitement à celle des Turcs, des Slaves du Sud et de l'Occident.

Il faudrait que, pour combler ces lacunes, on se mît courageusement à dresser quelque chose d'analogue à ce que les *Jahrbücher* de Munich sont pour l'histoire d'Allemagne. On étudierait ainsi, entre le VIe et le Xe siècle, les règnes des successeurs de Justinien à qui échut la liquidation de sa colossale et ambitieuse entreprise, d'un Maurice en particulier, si intéressant par le grand effort de réorganisation militaire et administrative qu'il tenta; au VIIe siècle, ceux d'un Héraclius, d'un Constantin IV; au VIIIe siècle, celui d'une Irène; au IXe siècle enfin, ceux de Théophile, et surtout de Basile Ier, le fondateur de la maison de Macédoine, le restaurateur de l'empire, et de son fils, Léon VI. — Entre le commencement du XIe siècle et le commencement du XIIIe, il y aurait à étudier attentivement toute cette période obscure, dont Neumann a si bien dessiné les traits essentiels, où la lutte entre le pouvoir central et l'aristocratie ecclésiastique et laïque, entre les bureaux de l'administration civile et les généraux aboutit, avec l'avènement des Comnènes, au triomphe apparent de la féodalité; il y aurait à faire connaître les grands souverains que furent Jean et Manuel Comnène, et à tracer pour l'empire grec, à la veille de la quatrième croisade, un tableau d'ensemble pareil à celui que Rambaud a tracé de l'empire grec au Xe siècle. — Et quoique en vérité la catastrophe de 1204 marque, à mon sens, la fin de l'histoire byzantine proprement dite, quels beaux sujets de recherches pourtant on trouverait encore dans l'histoire des Paléologues, d'un Michel VIII, qui, à force d'habileté, reconstitua la monarchie; d'un Manuel II, qui, en des temps plus cléments, eût été un grand empereur; dans l'histoire de cet empire grec enfin qui se maintint dans la loin-

taine Trébizonde et dans celle surtout de ce despotat de Mistra où la nationalité grecque, agonisante à Byzance, essaya dans le Péloponnèse de se reconstituer.

De ces monographies, plusieurs sont en préparation ou viennent de paraître. J'ai signalé déjà le mémoire excellent d'A. Lombard sur le règne de Constantin V, publié dans la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris*, le livre solide de Gay sur l'Italie byzantine, qui fait suite, en quelque manière, à mes études sur l'administration byzantine dans l'exarchat, le remarquable ouvrage de Bertaux sur l'art de l'Italie méridionale, qui a mis en si belle lumière tout un chapitre essentiel de l'histoire de la civilisation byzantine. A la Sorbonne, depuis cinq ans, chaque année a apporté sa contribution, souvent excellente, au progrès des études byzantines, et de ces mémoires, plusieurs, je l'espère, nous reviendront assez prochainement sous la forme de thèses de doctorat. Un travail considérable est en préparation sur le gouvernement intérieur de l'empire grec dans la première moitié du IXe siècle, un autre, non moins important, sur le règne de Basile Ier, un autre, dont quelques fragments déjà ont été publiés, sur le gouvernement intérieur de Léon VI. Pour le XIIe siècle, Chalandon nous promet Jean Comnène, Laurent travaille à une étude sur le règne de Manuel Comnène ; Curien étudie l'Église et l'État à Byzance à l'époque des Comnènes ; Port doit tenter, dans la biographie d'Eustathe de Thessalonique, de nous montrer quel était l'état de l'empire grec vers la fin du XIIe siècle. Et peut-être Adamantiou nous donnera-t-il le résultat de ses recherches sur la géographie historique et les institutions administratives de la principauté franque de Morée.

Ce sont là, surtout en ce qui touche l'histoire politique de Byzance, d'encourageantes promesses. Mais il est un autre point qui, plus encore peut-être, doit attirer l'attention des chercheurs : c'est l'histoire des institutions. Assurément, le jour est fort éloigné encore où l'on pourra nous donner pour Byzance l'équivalent de ce qu'est pour Rome le *Manuel* de Mommsen et Marquardt ; il faut s'appliquer du moins à hâter ce jour par des études appro-

fondies sur l'administration byzantine. Sans doute, je le sais, ces études sont difficiles, parfois arides, mais les documents pour les poursuivre abondent et leur nouveauté incontestable les doit rendre particulièrement séduisantes. Tout, en effet, est à faire ici. Quelle est la nature du pouvoir impérial? Quels rapports soutient un *basileus*, soit avec le patriarche, soit avec l'aristocratie féodale de la monarchie? Quel est le rôle, quelle est la hiérarchie des dignitaires de cour? Quelles sont les attributions du Sénat? Quelle est l'organisation des différents services qui, de Constantinople, mettent en branle la machine administrative, le rôle et les attributions de ces ministres tout-puissants que sont, au VIe siècle, le préfet du prétoire et, plus tard, les divers *logothètes?* Nous devons à Gelzer un remarquable tableau de l'organisation administrative des provinces entre le VIe et le Xe siècle; mais il faudrait suivre les transformations du régime des *thèmes* à l'époque des Comnènes, à celle des Paléologues, et c'est une bonne fortune pour nos études que Gelzer lui-même ait promis de donner un jour cette suite à son mémoire. Mais cela fait, que savons-nous de l'administration des cités, du régime des impôts — question entre toutes difficile — des attributions précises de ces fonctionnaires innombrables, dont nous lisons les noms sur les sceaux de plomb ou dans les actes, et dont chaque groupe mériterait une attentive monographie, de l'organisation de l'armée et même de la marine? On pourrait prolonger à l'infini cette énumération. — Ce qu'il convient ici, à mon sens, de faire de préférence, ce sont des monographies sur le gouvernement intérieur de tel ou tel prince, comme celles que j'indiquais plus haut pour Basile Ier ou Léon VI, plutôt que des études d'ensemble, suivant d'un bout à l'autre de l'histoire byzantine l'évolution de telle ou telle institution. Je crains que, surtout pour des jeunes gens peu expérimentés encore, de semblables recherches, où il faut rassembler et dominer des documents très disséminés, ne isoent un peu déconcertantes et médiocrement fructueuses: des monographies de moindre extension chronologique donneront plus de résultats et prépareront plus utilement le terrain pour

l'avenir [1]. De même, je verrais un grand intérêt à ce qu'on entreprît des monographies de quelques provinces ou de quelques grandes cités byzantines, Antioche, Alexandrie, Thessalonique surtout, et il y aurait un beau livre à écrire sur l'Égypte byzantine [2]. Tous ces travaux jetteraient sur l'histoire intérieure de Byzance une lumière inattendue, en particulier sur la vie sociale et économique, dont il me faut, en terminant, dire un mot.

Les travaux des byzantinistes russes ont, je l'ai dit, éclairé d'un jour tout nouveau l'étude du régime de la propriété et de la condition des populations agricoles : ici même, pourtant, il reste beaucoup à faire. Il y aurait de belles recherches à poursuivre sur les origines, le développement, la constitution du système féodal dans l'empire grec d'Orient : on y verrait comment, grâce à la recommandation et au bénéfice, grâce à la confusion entre la puissance territoriale et les fonctions administratives, grâce aux usurpations violentes et aux immunités concédées, se développèrent, surtout en Asie Mineure, ces grandes seigneuries féodales, contre lesquelles le gouvernement impérial lutta si énergiquement et qui donnèrent à la société byzantine du XIIe et du XIIIe siècle un aspect presque occidental. Il y aurait à étudier, dans le même ordre d'idées, le régime de la grande propriété ecclésiastique, l'organisation des communautés rurales, telles qu'elles se constituèrent au contact des Slaves ; il y aurait à examiner l'organisation de cette industrie florissante qui fit de l'empire byzantin le fournisseur de tout le luxe occidental et la constitution de ces corporations, dont des textes, récemment découverts, nous ont révélé l'existence ; et même après le livre de Heyd, il y aurait bien des recherches à faire encore sur l'histoire du commerce byzantin.

L'Église, qui tient dans la société byzantine une place si importante, fournirait d'autres sujets qui valent d'être traités.

1. Plusieurs sont en préparation à la Sorbonne, sur le Sénat, sur l'armée au Xe siècle.

2. Il est en préparation, au moins pour ce qui touche le gouvernement de l'Égypte byzantine.

On a à peine commencé à raconter l'histoire de ces missions chrétiennes, qui furent pour Byzance un si puissant instrument de civilisation ; et il y a à écrire sur les moines d'Orient un livre singulièrement vivant, attrayant et pittoresque [1]. Faire la monographie de quelqu'un de ces grands couvents de Constantinople, du Latros, de l'Olympe ou de l'Athos, ou encore de ce monastère de Patmos pour lequel les pièces d'archives abondent ; reconstituer, à l'aide des *Typica* et des vies de saints, l'existence intérieure de quelqu'une de ces puissantes abbayes, ce serait ouvrir des jours tout nouveaux sur la vie sociale, si mal connue encore, des Byzantins. Et à côté de la société ecclésiastique, rien ne ferait mieux connaître le monde laïque que des monographies consacrées à l'étude psychologique de tel ou tel personnage particulièrement représentatif. Grâce aux lettres, grâce aux autobiographies que nous ont laissées pas mal de Byzantins, ces recherches sont aujourd'hui assez faciles : et il y aurait sans nul doute infiniment à apprendre dans ces biographies d'hommes politiques, de littérateurs, de philosophes, d'un Théodore II Lascaris, d'un Grégoire de Chypre, d'un Nicéphore Blemmydès, d'un Théodore Métochite, d'un Phrantzès. Et il y aurait un attrait tout particulier enfin à esquisser des « portraits de femmes », à peindre, comme je me réserve de le faire très prochainement, ces impératrices et ces grandes dames de Byzance, si diverses, si séduisantes, Théodora et Théophano, Irène et Zoé, Anne Comnène et Eudocie, bien d'autres encore, les politiques et les élégantes, les lettrées et les dévotes, dont la vie montrerait, sous ses aspects si variés, toute la complexité de la société byzantine [2]. Ainsi se préparerait l'étude, qui n'est pas même commencée, de ce qu'on appelle en Allemagne « les antiquités privées » (*Privataltertümer*), mœurs, vie journalière, costumes, etc., toutes choses pour

1. On a fait en Sorbonne un mémoire sur la société monastique en Syrie au ve siècle, un autre sur le monastère de Patmos au xiie siècle.

2. J'espère pouvoir très prochainement, dans deux volumes presque terminés, montrer l'intérêt de ces recherches.

lesquelles les documents, textes et monuments figurés, abondent et où la nouveauté des résultats récompensera amplement l'effort fait.

Je ne veux point, pour ce qui regarde l'art byzantin, exposer longuement ce qui reste à faire dans ce domaine. Je n'insisterai donc ni sur la nécessité de publier au plus tôt les monuments vraiment importants de cet art, les grands ensembles décoratifs, si mal connus encore, et qui sont tout autrement instructifs que les œuvres des arts mineurs, ni sur l'intérêt de certains problèmes iconographiques et artistiques, tels que l'étude du système de décoration des églises byzantines et des rapports étroits qu'il a avec les idées liturgiques. Mais l'histoire de l'art touche de trop près, par certains points, à l'histoire générale de la civilisation byzantine, pour que je ne signale point deux questions au moins, fort controversées, et dont la solution importe. L'une se rapporte aux origines mêmes de l'art byzantin. Comment s'est-il constitué? doit-il sa naissance à l'Orient ou à Rome? et, dans l'Orient même, quelles régions ont contribué particulièrement à sa formation? quel a été, par exemple, le rôle de la Syrie et de l'Égypte? et quelle influence ces provinces ont-elles exercée sur Constantinople d'abord, et puis, jusque sur l'Occident? C'est là ce qu'on nomme aujourd'hui la première *question byzantine* : et voici l'autre problème, plus anciennement posé déjà. Est-il vrai que Byzance, entre le VIe et le XIIe siècle, a été pour l'Occident la grande initiatrice; que la Sicile et l'Italie, la France et l'Allemagne mêmes, sans parler de la Russie et des Slaves du Sud, lui doivent l'essentiel de leur développement artistique; que l'art roman a beaucoup appris de Byzance; que la décoration des monuments occidentaux s'inspira souvent des motifs byzantins; que les primitifs italiens mêmes, un Cimabué, un Duccio, se sont formés à l'école des peintres de l'Orient grec? Selon la solution qu'on donnera à ces problèmes, on restreindra ou on étendra singulièrement la puissance créatrice et la force d'expansion de la civilisation byzantine. Or, jusqu'ici, ces questions ont été étudiées presque toujours par des esprits prévenus,

dont le nationalisme intransigeant prétendait rejeter toute influence étrangère, ou dont le byzantinisme intempérant grandissait à l'excès le rôle de l'empire grec. Il est temps d'aborder plus scientifiquement ces recherches, et dès maintenant, nous commençons à voir ces questions essentielles, sinon pleinement résolues encore, du moins nettement posées et rigoureusement discutées.

Je ne me dissimule point, au terme de cette longue étude, que beaucoup des désirs que j'ai exprimés resteront longtemps encore à l'état de *pia vota*. Pourtant, quelques faits essentiels ressortiront, je pense, de cet exposé. C'est d'abord que cet empire byzantin ne mérite guère le long et injuste dédain dont on l'a accablé. Par son énergie, il a pendant dix siècles été en face des barbares le soldat et le rempart de la chrétienté ; par la puissance de son génie, il a transformé en nations les hordes sauvages et primitives qui flottaient dans le chaos oriental ; par l'éclat de sa civilisation raffinée et splendide, il a été jusqu'en Occident le grand éducateur des peuples. Une telle société, dont l'influence fut si grande sur l'histoire universelle, mérite donc bien que la science s'intéresse quelque peu à elle. On l'a compris en ces dernières années, et il y a quelque chose de réconfortant dans le bilan que j'ai dressé de ce qui, depuis vingt ans, s'est fait dans le vaste champ des études byzantines. Certes, malgré les progrès réalisés, une tâche énorme reste à accomplir, mais du moins, la sérieuse organisation du travail, les recherches en cours, la coalition des bonnes volontés permettent d'espérer beaucoup pour l'avenir. Et si l'on ne peut plus en notre siècle, comme Labbe le faisait jadis, promettre à ceux que séduiront nos études « une gloire plus durable que le marbre et l'airain », du moins peut-on leur garantir, en ce monde byzantin si incomplètement exploré encore, le rare plaisir de la découverte, le charmant attrait de l'imprévu : ce sont, en histoire, choses assez peu fréquentes et assez séduisantes, pour qu'elles puissent, pour ces recherches nouvelles, susciter quelques jeunes vocations. Et il

faut bien espérer alors que de tant d'efforts combinés, de tant de matériaux lentement rassemblés, de tant de patients travaux d'analyse sortira un jour cette histoire générale de l'empire byzantin qui nous manque, et qu'elle ne sera pas seulement l'histoire extérieure de cet empire, mais bien l'histoire de la société byzantine elle-même, de ces fortes institutions administratives dont le robuste organisme maintint si longtemps la cohésion de la monarchie, de ces classes sociales, grands barons féodaux, bourgeois des grandes villes, rudes paysans de Thrace et d'Anatolie, qui furent vraiment la force vive de l'état byzantin, et que nous y trouverons, pour tout dire d'un mot, à côté de l'histoire-batailles, dont nous sommes un peu lassés, la seule histoire qui vraiment compte, celle de la civilisation.

LA CIVILISATION BYZANTINE

I

LES INSTITUTIONS [1]

L'étude des institutions byzantines et, d'une manière générale, des questions qui se rapportent à l'histoire intérieure de Byzance, n'a jamais été jusqu'ici très sérieusement ni très scientifiquement entreprise : et, au vrai, parmi les choses de Byzance, il n'en est guère de plus difficile que de tracer le tableau exact de l'organisation gouvernementale et administrative de l'empire. On se contentera donc de déterminer ici les lignes générales du problème, en définissant successivement le caractère et les limites de l'autorité impériale, le rôle du gouvernement central, les règles de l'administration des provinces, les institutions judiciaires, financières et militaires, sans trop prétendre approfondir, par crainte, en l'état actuel de nos connaissances, de fausser le véritable aspect des choses.

L'empereur byzantin. — Le chef de l'État byzantin, après avoir porté d'abord, comme les Césars de Rome, le titre d'*imperator*, ne tarda pas à prendre, à mesure que la monarchie s'hellénisa davantage, le nom de ***basileus***, sous lequel on le désigne généralement. Ainsi qu'on l'a justement remarqué [2], il procédait de quatre origines distinctes. Successeur légitime et héritier direct des empereurs romains, il était l'*imperator*, c'est-à-dire

1. Publié dans la *Revue Encyclopédique* (21 juillet 1900).
2. Rambaud, *Empereurs et impératrices d'Orient* (Revue des Deux Mondes, 1891, t. Ier, p. 149).

tout ensemble le chef de guerre et le législateur, l'incarnation vivante de la loi. Grâce au transfert en Orient de la capitale de l'empire, il était devenu le *basileus*, c'est-à-dire le chef de l'hellénisme. Au contact des monarchies asiatiques, et sous leur influence croissante, il s'était fait souverain absolu : il était le maître (*despotès*), l'autocrate (*autocrator*). Le christianisme, enfin, l'avait marqué d'un dernier trait : il était le vicaire de Dieu, le chef suprême de la religion et, comme on disait, l'*isapostolos*, le prince semblable aux apôtres. Et par ces titres divers se trouve nettement défini le caractère de son autorité : un pouvoir despotique, dont rien, du moins en théorie, ne limite l'exercice, un pouvoir non seulement affermi par l'investiture politique et civile, mais que l'Église et Dieu même consacrent et parent d'un prestige singulier.

L'autorité impériale était absolue sur les choses comme sur les personnes, sur la politique comme sur la religion. L'empereur faisait et défaisait la loi, il promulguait ou condamnait les dogmes, il avait autorité sur les mœurs, sur les modes. « Les choses civiles, écrivait Léon VI, se sont transformées et tout dépend désormais de la sollicitude et de l'administration de la majesté impériale. » Pour rehausser ce pouvoir absolu, toutes choses étaient calculées avec soin, la phraséologie de la langue officielle, qui accolait au nom du prince les plus pompeuses épithètes et décernait le nom de *sacré* à tout ce qui le touchait ou l'approchait, la mise en scène du cérémonial, qui, dans le « Palais gardé de Dieu », réglait chacun des actes de sa vie, chacun des changements innombrables de son magnifique costume. Dès le VIe siècle, Justinien avait définitivement fixé, avec ce constant souci qu'il avait de fortifier le respect de la majesté impériale, cette étiquette tout ensemble fastueuse et un peu puérile : il faut, pour en voir toutes les complications, lire l'ouvrage que l'empereur Constantin Porphyrogénète composa au Xe siècle sous le titre de *Livre des cérémonies de la cour*, et la description de cette vie toute représentative et, comme on l'a dit, vraiment « pontificale », que le souverain mène au milieu des cantiques,

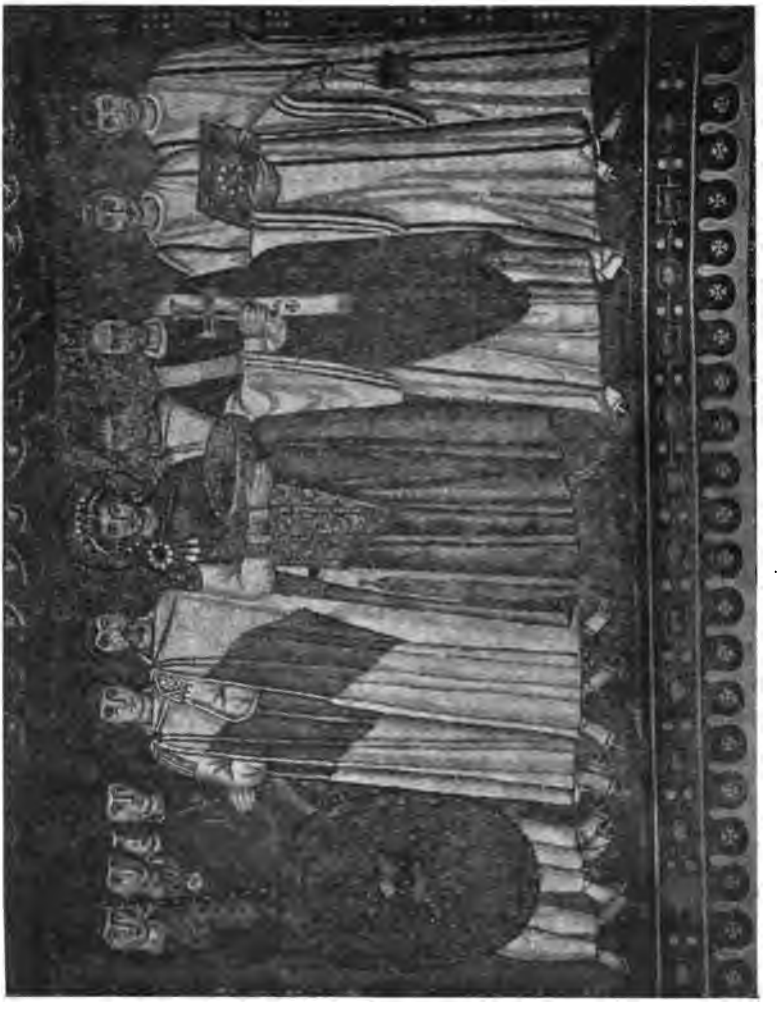

JUSTINIEN ET SA COUR
Mosaïque de Saint-Vital de Ravenne (VIe siècle)

des processions, des pompes et des acclamations rythmées. Il faut ajouter qu'avec la détresse du trésor, ce cérémonial laissait souvent transparaître bien des misères et, d'autre part, que les empereurs énergiques de Byzance surent se former une autre conception de leur existence impériale. Il n'en est pas moins vrai qu'à Byzance, dans l'ensemble, le caractère civil du pouvoir tendait à prévaloir sur le caractère militaire.

L'autorité impériale, d'autre part, est marquée d'une forte empreinte religieuse. Le *basileus* est sur terre le représentant et le vicaire de Dieu : il est tout ensemble empereur et prêtre. Élu de Dieu, recevant des mains du patriarche l'onction sainte qui constitue sa légitimité, il règne par le Christ, dont l'image et le nom s'associent sur les monnaies au nom et à l'image du prince, il gouverne par le Christ qui l'inspire et le guide, il triomphe par le Christ. Le cri de guerre des légions est : « Jésus-Christ est vainqueur » (Ἰησοῦς Χριστὸς νικᾷ), la formule ordinaire du nom impérial est : « Un tel, empereur fidèle en Christ (πιστὸς ἐν Χριστῷ τῷ θεῷ βασιλεύς). » Aussi gouverne-t-il en maître l'Église comme l'État, et comme l'empire n'est autre chose que la reproduction terrestre de la cité de Dieu, il prétend à l'autorité sur toute la terre habitée (οἰκουμένη), qu'il doit dominer tout ensemble et convertir à l'orthodoxie. Enfin sa vie est perpétuellement mêlée à celle des prêtres, et l'on conçoit que les questions théologiques aient à ses yeux l'importance des plus graves problèmes politiques.

Cette autorité despotique et sainte a ses faiblesses pourtant et ses limites. Pas plus que la Rome impériale, Byzance, au moins jusqu'à la fin du IXe siècle, n'a connu la fixité du droit de succession. Tout le monde pouvait espérer arriver à l'empire, et les devins et faiseurs d'horoscopes encourageaient ces ambitions. Aussi, si en théorie on parvenait au trône, soit par l'élection du Sénat et du peuple, soit par la naissance, l'adoption ou l'association, en fait l'usurpation brutale, soutenue par l'émeute populaire ou la sédition militaire, faisait trop souvent les empereurs. On a compté que de 395 à 1453, sur 107 souverains

THÉODORA ET SA COUR
Mosaïque de Saint-Vital de Ravenne (VIe siècle)

byzantins, 34 seulement moururent dans leur lit, 8 à la guerre ou par accident : les autres abdiquèrent ou périrent de mort violente à la suite de 65 révolutions de caserne ou de palais.

BOUCLIER D'ARGENT DORÉ

Trouvé à Kertch et représentant un empereur du VIe siècle
(Diehl, *Justinien*, Leroux, éd.)

Pourtant, à partir du IXe siècle, apparaît un réel progrès des idées de légitimité : on le voit par l'histoire de la dynastie macédonienne, qui se maintint parmi toutes les traverses pendant plus d'un siècle et demi, par celle de la maison des Comnènes, qui dura plus d'un siècle sans révolutions.

A ce pouvoir d'origine incertaine, les institutions, les mœurs, l'opinion apportent de sérieuses limites. Comme à Rome païenne, il y a en face de l'empereur le Sénat et le peuple, et, par surcroît, à Byzance chrétienne, il y a l'Église. Jusqu'à la fin de l'empire, le Sénat subsista, perdant avec le temps beaucoup de ses anciens privilèges, mais demeurant toujours, sous le nom de σύγκλητος βουλή, et sous la direction de son président ou *proèdre*, un des organes essentiels de l'État. Il juge les grands procès politiques, confirme les élections impériales, fait sentir son influence, dont les souverains tiennent compte, dans les affaires politiques et religieuses [1] : il est l'élite enfin et le centre de ralliement de l'aristocratie byzantine, de cette noblesse administrative qu'on appelle toujours, comme dans la Rome du IVe siècle, l'ordre *sénatorial* (συγκλητικοί) et qui, classée d'après des titres divers (*magistri*, *proconsuls*, *patrices*, *protospathaires*, *spatharocandidats*, *spathaires*, etc.), en une stricte hiérarchie, fournit à l'empereur ses fonctionnaires et trouve dans les charges mêmes qu'elle tient de lui le moyen de lui résister. — Le peuple est une autre force avec qui il faut compter. Il faut le nourrir, l'amuser par des fêtes, lui faire sa place officielle à l'Hippodrome et dans toutes les cérémonies de la ville et de la cour. Les factions du cirque, *Verts* et *Bleus*, sont, sous leurs *démarques*, des corporations officiellement reconnues par l'État ; et, avant qu'elles aient été, au IXe siècle, domestiquées et domptées, plus d'une fois elles ont déchaîné l'émeute dans Byzance ; et toujours il faut, par les libéralités, les banquets, les triomphes, rassasier ou divertir le monstre populaire. Quand le *basileus* montait à cheval pour sortir du palais, « les tambours battaient, dit un historien, les trompettes sonnaient, les clairons d'argent des *buccinatores* déchiraient l'air, et tout le peuple était averti de venir présenter ses pétitions à l'empereur. » — Enfin, autour du patriarche et du saint synode, le clergé se groupe et parfois résiste au souverain.

1. Cf. Lécrivain, *Le Sénat romain depuis Dioclétien* (Paris, 1888).

Byzance a connu des luttes ardentes entre les chefs de l'Église et les chefs de l'État, et elle a failli avoir, comme l'Occident, sa querelle des investitures.

Le gouvernement central. — Autour de la personne de l'empereur, au palais et dans la capitale, gravite tout un monde de dignitaires auliques et de hauts fonctionnaires. Dans sa somptueuse résidence du Grand Palais [1] et, plus tard, dans ses demeures du Boucoléon ou des Blachernes, le basileus entretenait une cour magnifique, qu'on voit revivre dans le livre des *Cérémonies* ou dans le traité des *Offices* mis sous le nom de Codinos. On y rencontrait les princes de la famille impériale, portant les titres de *curopalate*, plus tard de *César* et de *despote*, ou les dignités de *nobilissime*, *sébaste*, *protosébaste*, *sébastocrator*, etc. ; les innombrables titulaires des charges palatines, employés de la maison impériale (*cubiculum sacrum*), de la garde-robe et de la chambre (*cubiculaires*, *vestiaires*, *kitonites*), du cabinet impérial (*chartulaires*, *a secretis*) et des écuries sacrées (*stratores*), à la tête desquels étaient placés le *curopalate* et le *maître des offices*, plus tard le *préposite* et le *parakimomène* ; puis la domesticité de l'impératrice, avec ses cubiculaires et ses dames d'honneur (*patriciæ zostæ*) ; les soldats des gardes, *domestiques*, *scholaires*, *excubiteurs*, *spathaires*, qui, au xe siècle, formaient quatre régiments (*excubiteurs*, *hicanates*, *numeri*, *scholaires*) et auxquels il faut ajouter encore les contingents étrangers ou *hétéries* que commandait le *grand hétériarque*, et le célèbre corps des Varègues ou Varangs scandinaves ou anglo-saxons. Tout ce personnel fort nombreux était classé selon une exacte hiérarchie, dont les degrés changèrent au reste avec les époques, et dont les titres s'avilirent avec le temps et furent remplacés par d'autres plus sonores. Les eunuques y tenaient une grande place, surtout dans les services qui approchaient l'intimité impériale, et les titulaires des plus hautes parmi ces fonctions, du fait de leur contact journalier

1. Cf. Labarte, *Le Palais impérial de Constantinople* (Paris, 1862).

avec le *basileus*, exerçaient souvent une influence considérable sur le gouvernement.

UNE IMPÉRATRICE BYZANTINE

Miniature du Grégoire de Nazianze de la Bibliothèque nationale (IXe siècle)

Plus importants encore étaient les grands chefs de l'administration. L'empire byzantin, quoiqu'il continuât à s'appeler officiellement l'empire romain, n'avait ni unité de race, ni unité de

langue. C'était, on l'a dit, « une création artificielle gouvernant vingt nationalités différentes et les réunissant dans cette formule : un seul maître, une seule foi ». Pour maintenir cette institution cosmopolite, l'orthodoxie était un lien puissant. Un autre élément de cohésion se trouvait dans une organisation administrative admirable, appuyée sur des bureaux puissamment constitués, sur une classe de fonctionnaires merveilleusement recrutés et disciplinés.

Au VIe siècle, les chefs des grands services, les ministres, si l'on peut dire, portaient les mêmes noms qu'à l'époque proprement romaine. C'étaient le *préfet du prétoire d'Orient*, qui dirigeait l'administration publique et était un véritable premier ministre ; le *préfet de la ville*, qui administrait la capitale ; le *maître des offices*, ministre de la maison impériale et chef de la chancellerie ; le *questeur du palais*, ministre de la justice; le *comte des largesses sacrées*, ministre du trésor ; le *comte des domaines privés* et celui du *patrimoine*, qui gouvernaient la fortune privée de l'empereur, et les trois *maîtres de la milice* dits *præsentales*, qui étaient les grands chefs de l'armée. A mesure que l'empire s'hellénisa, les noms de ces hauts dignitaires prirent une forme purement grecque. Un certain nombre de grands chefs de service reçurent le titre de *logothète :* ce furent le *logothète du drome* ou *de la course*, originairement chargé du service des postes, bientôt de toute l'administration provinciale, et qui deviendra plus tard le *grand logothète*, grand chancelier de l'empire, ministre de la police et de l'intérieur, secrétaire d'État des affaires étrangères ; le *logothète du trésor public*, administrateur des finances ; le *logothète du militaire*, grand trésorier de l'armée ; le *logothète des troupeaux*, qui gouverne le patrimoine du prince. A côté de ces grands personnages, il faut nommer le *sacellaire* ou *grand chartulaire du sacellum*, ministre du trésor, le *questeur* qui subsista, le *grand domestique*, chef suprême de l'armée, le *grand drongaire*, chef de la marine. Le préfet du prétoire a disparu depuis le VIIe siècle ; dans la capitale, l'*éparque* subsiste.

Sous les ordres de ces grands personnages, il y a des bureaux

L'EMPEREUR BASILE II

Miniature d'un psautier de Venise (xie siècle)
(Collection des Hautes Études, n° 533)

innombrables qu'on nomme *scrinia* au VIe siècle, plus tard λογοθεσία ou σεκρέτα. Dans chacun d'eux travaille la foule des σεκρετικοί, portant les titres de *a secretis*, de *chartulaires*, *notaires*, etc., de tel ou tel bureau. Enfin, à ces différents services, ressortit le personnel innombrable de l'administration, très fortement organisé. A Byzance, toute charge administrative comporte, outre le nom de la fonction, un titre emprunté aux services du palais, civils ou militaires ; tout fonctionnaire, ainsi revêtu des titres de *magister*, *proconsul*, *patrice*, *protospathaire*, *spatharocandidat*, *spathaire*, *cubiculaire*, *vestiaire*, etc., prend rang en conséquence dans la hiérarchie nobiliaire de l'empire, et comme les titres sont fort exactement subordonnés les uns aux autres, ainsi se trouve établi en même temps le classement des fonctionnaires. Pour comprendre les titres byzantins et le mécanisme de l'administration, il ne faut donc jamais oublier que tout dignitaire porte un double titre : un grade de noblesse aulique qui fixe son rang dans la hiérarchie, et qui est tout honorifique, un nom de fonction effective qui indique l'emploi dont il est investi. Ainsi, en tout cas, cette noblesse administrative, constamment tenue en haleine par l'espoir de plus hautes récompenses, forme un corps d'employés parfaitement organisé, discipliné et dévoué [1].

L'administration des provinces. — Héritier de l'empire romain, l'empire byzantin conserva d'abord pour l'administration du territoire les cadres que lui léguait la tradition : deux *préfectures du prétoire* (Orient et Illyricum), partagées en *diocèses* gouvernés par des *vicaires*, et à un degré inférieur en *éparchies* administrées par des *consulaires* ou des *présidents*. Justinien rétablit même ce régime purement civil dans l'Afrique et l'Italie reconquises. Mais, dès le VIe siècle, il parut utile de réunir, en certaines circonscriptions, les pouvoirs civils et militaires ; et bientôt les périls extérieurs de l'empire obligèrent à mettre succes-

1. Cf., sur le détail, Schlumberger, *Sigillographie de l'empire byzantin* (Paris, 1884).

ROMAIN IV ET EUDOXIE
Ivoire du Cabinet des médailles (XIe siècle)

sivement « en état de siège », si je puis dire, un grand nombre de provinces, et à confier aux chefs militaires, aux *magistri militum* titulaires des grands commandements, l'administration civile de groupements territoriaux plus étendus. Le désir de repousser les assauts des Maures et des Lombards amena en Occident la création des *exarchats* d'Afrique et d'Italie; les invasions des Perses, des Arabes et des Slaves produisirent bientôt en Orient le même résultat. Les nouveaux gouvernements militaires reçurent le nom de *thème*, d'un mot qui signifiait primitivement corps d'armée et qui s'appliqua désormais aussi à la province occupée par ce corps d'armée : le système, appliqué dès le VIIe siècle, se généralisa et se régularisa au VIIIe; au Xe siècle l'empire comprenait vingt-neuf *thèmes*, partagés entre les deux grandes directions qui existaient au λογοθεσίον du *drome*, celle d'Orient et celle d'Occident [1]. Selon les époques, le nombre des thèmes put changer ; mais jusqu'à la fin de l'empire subsista le principe de la réunion entre les mêmes mains des attributions militaires, civiles et financières.

A la tête de cette administration était, dans chaque thème, placé le *stratège*, honoré d'ordinaire du titre de *patrice*; il était nommé directement par l'empereur et correspondait directement avec lui ; sous ses ordres, le pays se subdivisait en *turmes*, administrées par un *turmarque*, et à un degré inférieur en *topotérésies* ou lieutenances et en *banda*. Le stratège était assisté en outre de divers fonctionnaires, le *domestique du thème* qui était son chef d'état-major, le *chartulaire du thème*, chargé de l'intendance et de l'administration financière de l'armée, surtout le *protonotaire du thème*, essentiellement préposé à l'administration civile et qui, quoique subordonné au stratège, correspondait lui aussi directement avec l'empereur : réunissant souvent, avec le titre de *juge du thème*, les fonctions judiciaires à sa charge administrative, ce personnage était, en face du tout-puissant stra-

1. Cf. le beau mémoire de H. Gelzer, *Die Genesis der byzantinischen Themenverfassung* (Leipzig, 1899).

L'EMPEREUR NICÉPHORE BOTANIATE ET LES GRANDS DIGNITAIRES DE SA COUR
Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (XIe siècle)

tège, le représentant essentiel des intérêts civils [1]. Dans certaines parties de l'empire, le même système administratif était appliqué sous d'autres noms. Certaines circonscriptions avaient à leur tête des *catépans*, d'autres des *ducs* ou des *pronoètes;* certains petits gouvernements de places fortes voisines de la frontière formaient des *clisures* ; mais le principe était le même partout : réunion entre les mains du chef militaire de tous les pouvoirs administratifs. Il faut remarquer toutefois qu'entre ces différents gouverneurs, et entre ceux-là mêmes qui portaient même titre, la hiérarchie établissait des différences de rang et de traitement : les grands thèmes de l'Orient tenaient, dans l'estime des Byzantins, la première place ; c'est dans les provinces asiatiques, en effet, que se trouvaient, au moins jusqu'au XIIe siècle, les réserves de force et d'énergie de la monarchie.

Les institutions judiciaires, financières et militaires. 1° *La justice.* — L'organisation judiciaire à Byzance, dès que l'on dépasse l'époque de Justinien, apparaît comme une chose assez compliquée et obscure, et il n'est point aisé de se reconnaître entre cette multitude de tribunaux laïques et ecclésiastiques, civils et militaires, dont les uns siègent dans la capitale, les autres dans les provinces, et dont la compétence est souvent malaisée à déterminer. Voici, pour autant qu'on les peut démêler, les traits essentiels du système.

L'empereur, en vertu de son autorité absolue, est aussi le juge suprême. Il rend donc la justice, ou bien en première instance, certaines affaires très graves lui étant réservées, ou bien en appel. Il est assisté d'une haute cour de justice, qui s'appelle au VIe siècle le *consistorium*, plus tard le βασιλικὸν δικαστήριον, et où siègent, à côté des juges titulaires, les grands dignitaires de l'empire ; le prince la préside, et en son absence, la présidence appartient au préfet de la ville ou *éparque*, et, à partir du XIe siècle,

1. Cf. sur le détail de l'administration du thème, Rambaud, *L'Empire grec au Xe siècle* (Paris, 1870).

au *drongaire de la veille*. Souvent aussi l'empereur délègue à d'autres tribunaux son autorité judiciaire. C'est ainsi que Justinien institua les douze juges impériaux (θεῖοι δικασταί) qui prirent plus tard le nom de *juges du velum et de l'hippodrome*. — L'administration judiciaire de la capitale relève de l'*éparque*, qui

EXALTATION DE L'EMPEREUR SUR LE PAVOIS
Miniature du Skylitzès de Madrid (XIVe siècle)
(Collection des Hautes Études, n° 869)

a réuni les compétences du préfet de la ville et du préfet du prétoire, et du *questeur*, qui a remplacé le *quæsitor* institué par Justinien pour la police de la capitale. Chacun de ces magistrats a des assesseurs et un personnel d'avocats inscrits à son tribunal. Mais comme leurs fonctions de cour les absorbent fréquemment, des tribunaux inférieurs contribuent à déblayer le rôle trop chargé. On trouve ainsi les tribunaux des *préteurs*

du peuple, créés par Justinien, du *parathalassite* pour la juridiction maritime, des *juges des régions*, etc. De grands changements, assez mal connus au reste, s'introduisirent au XIe siècle dans cette organisation. — Dans les provinces enfin, les affaires civiles et criminelles furent jugées jusqu'au VIIe siècle par les gouverneurs civils et les juges par eux délégués, et dans les cités, pour les causes de moindre importance, par les défenseurs, sous réserve naturellement de tous les cas évoqués, à raison de la qualité des parties, devant les tribunaux ecclésiastiques ou militaires, et ces exceptions étaient nombreuses. L'organisation militaire de l'administration provinciale modifia ce système : l'administration judiciaire appartint désormais au *juge du thème*. La justice municipale disparaît presque entièrement, remise souvent aux soins du commandant militaire (κατεπάνω). — Il faut noter toutefois qu'à toutes les époques le gouvernement se préoccupa de former des magistrats instruits et compétents. Justinien avait donné tous ses soins au développement des grandes écoles juridiques de Constantinople, de Rome et de Béryte. De même en 1045, Constantin Monomaque réorganisa l'École de droit de la capitale et en fit la pépinière des fonctionnaires civils [1].

2° *Les finances.* — Le système financier des Byzantins, fort savamment organisé sur le modèle de l'administration romaine, nous est plus mal connu encore que leurs institutions judiciaires. A côté de l'impôt personnel (*capitatio*, κεφαλικόν) qui pesait sur les non-propriétaires, et dont était exempte la plèbe de la capitale et des grandes villes, la grande ressource du trésor était l'impôt foncier. Il était payé d'après le revenu des unités foncières (*jugum*, *millena*, *centuria*) relevées dans chaque propriété et exigeait donc pour son établissement des opérations attentives de cadastre et de recensement : il portait sur la pro-

1. Cf. Zachariae de Lingenthal, *Gesch. des griechisch-röm. Rechts* (3e édition, 1892).

priété foncière, non sur la propriété bâtie, frappée peut-être d'une taxe spéciale (ἀεριχόν) ; il était fort lourd par lui-même et le devenait encore davantage par la pratique de l'*adjectio* ou ἐπιβολή, qui, unissant aux terres cultivées et fertiles les terres stériles et abandonnées, assurait par la responsabilité collective des groupes cadastraux et fiscaux le recouvrement de l'impôt. A côté de cet impôt payé en argent, des contributions en nature étaient perçues sous le nom d'*annona*. Enfin, il y avait les charges dites *extraordinaires* (par exemple, les corvées, la *praestatio tironum*, etc.) et celles dites *sordides* (entretien des ponts et des routes, etc.). Ces impôts ne frappaient point également toutes les classes sociales : les fonds militaires étaient exempts de tout impôt ; les biens d'Église ne supportaient ni l'ἐπιβολή, ni les charges extraordinaires et sordides : et comme les grands propriétaires trouvaient souvent moyen d'échapper à l'impôt, toute la charge en retombait sur le petit contribuable. La perception était fort dure au reste : aussi le mécontement était grand, les arriérés, dont souvent les empereurs durent faire remise, considérables, et, bien que la misère fût extrême, le trésor était souvent obéré. Avec le temps, quelques modifications s'introduisirent : la *capitatio* disparut au xe siècle ; l'impôt foncier s'étendit à la propriété bâtie ; l'*annona* disparut au xie siècle pour être remplacée par les contributions en argent : la lourde ἐπιβολή fut abolie, puis reparut sous la forme de l'*allelengyon*, qui obligea les riches à payer pour les pauvres défaillant, et qui frappa lourdement la grande propriété féodale et ecclésiastique. Mais toujours l'impôt foncier demeura la base et l'essentiel du système. A côté des impôts directs, les douanes, fabriques, patentes, monopoles fournissaient d'autres et abondantes ressources. On a pu calculer qu'au xie siècle les empereurs tiraient de la seule Constantinople un revenu annuel de 8.300.000 sous d'or (plus de 550 millions d'aujourd'hui) ; l'ensemble des revenus de l'empire s'élevait vers le même temps à environ 650 millions, qui équivaudraient aujourd'hui à plus de 3 milliards. A la mort de Basile II, il y avait en caisse un excé-

dent de 220 millions, plus d'un milliard de notre monnaie. Il faut donc admettre que, malgré le poids des dépenses (guerres, constructions, etc.), les ressources de l'empire étaient énormes et l'administration financière, malgré sa dureté, bien organisée.

3° *L'armée et la marine.* — Comme il n'existait point de nation byzantine, ainsi il n'y avait point proprement d'armée nationale à Byzance. Sans doute, les forces militaires des *basileis* se recrutaient en partie parmi les sujets immédiats de l'empire, surtout parmi les solides paysans des provinces asiatiques ; et de bonne heure, pour assurer la base de ce recrutement, on avait lié à la possession de certaines terres l'obligation du service et institué les fiefs militaires [1]. Mais ces fiefs étaient souvent concédés par les empereurs à des soldats qui n'étaient point de race grecque ; la plupart appartenaient à des aventuriers de toute provenance, Arméniens, Slaves, Arabes, etc. En outre, le fond même des armées se composait de mercenaires : c'étaient, au VIe siècle, des Huns, des Hérules, des Lombards, des Goths, des Vandales, des Arméniens, des Perses, etc. ; ce furent, au Xe et au XIe siècle, des Russes, des Khazars, des Hongrois, des Slaves, des Scandinaves, des Anglo-Saxons, des Normands, des Arabes ; ce seront plus tard des mercenaires allemands, italiens, catalans ou français. Sous des généraux dont beaucoup étaient, comme elles, d'origine étrangère, ces vieilles troupes étaient assurément — toute l'histoire militaire de l'empire le prouve — capables de se battre avec courage ; mais la discipline y était fort médiocre : tous ces hommes pensaient que la guerre doit nourrir la guerre et traitaient en conséquence les régions qu'ils traversaient en pays conquis ; et, d'autre part, très dévoués au chef qui les commandait, ils ne répugnaient jamais à s'engager à sa suite dans une révolte ou un *pronunciamiento*.

En dehors des troupes de la garde, stationnées pour la plupart à Constantinople même, les armées byzantines étaient

1. Cf. Rambaud, *L'Empire grec au Xe siècle.*

organisées en *thèmes* commandés par un *stratège*, et qui se subdivisaient en *turmes* et en *banda*[1]. Le chef suprême de l'armée était le *grand domestique* ; en temps de guerre, les forces étaient

COSTUME MILITAIRE DU XIe SIÈCLE

Miniature du Ménologe basilien du Vatican
(Schlumberger, *Épopée byzantine*, t. II, Hachette, éd.)

généralement placées sous les ordres des deux *domestiques des scholes d'Orient* et *d'Occident*. Parfois aussi, en grand appareil,

1. L'effectif du *thème* était théoriquement de 10.000 hommes. Il se partageait en deux *turmes* ou brigades dont chacune formait cinq *banda* commandés par des *drongaires* ; le *bandon* se subdivisait en cinq *pentarchies*, ayant pour chefs des *comtes*. Cf. GELZER, *loc. cit.*, p. 114.

l'empereur paraissait à la tête des troupes. Dans la composition des armées, la cavalerie tint de bonne heure une place prépondérante, et le service à cheval était tout autrement considéré que celui du fantassin ; cette cavalerie comprenait les lourds escadrons des *cataphractaires* et la légère cavalerie des *trapézites* ou éclaireurs. Pour la défense de la frontière, des *marches* avaient été organisées, où Justinien déjà cantonnait ses *milites limitanei*, où l'on trouve plus tard les *castra* occupés par la mobile milice des *akrites*. En arrière, étaient établis de grands camps de concentration, et un réseau de routes militaires mettait le centre de la monarchie en communication rapide avec les extrémités. Une tactique savante, que les empereurs eux-mêmes, Maurice, Léon VI, Nicéphore Phocas, n'ont pas dédaigné de perfectionner, déterminait les règles de la guerre ; des machines ingénieuses, que l'on conservait au grand arsenal des Manganes, un art savant de la fortification des places rendaient ces forces plus redoutables et plus solides encore. Aussi les armées byzantines, dont un historien évalue le chiffre à 120.000 hommes pour le IXe siècle, étaient-elles fort estimées, et la classe militaire, des rangs de laquelle sont sortis des généraux fameux, dont plusieurs parvinrent à l'empire, constituait, surtout dans les thèmes asiatiques, par ses privilèges, son nombre, la fortune de ses chefs, un des éléments les plus énergiques de la monarchie [1].

La marine byzantine avait, au VIIe siècle, sauvé l'empire des Arabes ; négligée ensuite par les empereurs du VIIIe et du IXe siècle, elle ne fut réorganisée qu'au Xe, et Byzance fut alors de nouveau jusqu'au XIIe siècle, où les Vénitiens la remplacèrent, la grande ou plutôt la seule puissance maritime de la Méditerranée. La flotte, comme l'armée, recrutait ses équipages, partie dans la population des thèmes maritimes d'Asie Mineure, partie à l'aide de mercenaires : elle se partageait, sous les

1. Voir Schlumberger, *Nicéphore Phocas* (Paris, 1890), et pour le VIe siècle, Diehl, *L'Afrique byzantine* (Paris, 1896).

ordres du *grand drongaire*, en une flotte d'État et en contingents provinciaux, et elle pouvait mettre en ligne au total près

JEAN CANTACUZÈNE ET SA COUR

Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (XIVe siècle)
(Communiqué par la *Gazette des Beaux-Arts*)

de 180 *dromons*. Ce qui la rendait particulièrement redoutable, c'était le terrible « feu grégeois », inventé au VIIe siècle, que des tubes ou « siphons » lançaient sur l'ennemi, et dont la diploma-

tie byzantine cachait la composition comme un secret d'État. La conquête de l'Asie par les Turcs, en privant l'empire de ses populations maritimes les plus courageuses, ruina la marine byzantine [1].

4° *La diplomatie.* — A côté de ces institutions militaires, pour négocier avec les ennemis de l'empire et les diviser, pour retenir les vassaux dans l'obéissance, pour maintenir les prétentions qu'elle gardait à la possession de l'empire universel, Byzance avait sa diplomatie avisée, souple, souvent perfide, qui se servait indifféremment de l'intrigue et de la menace, de l'argent et de l'assassinat [2]. Il existait à Constantinople tout un rituel fort compliqué pour la réception des ambassadeurs étrangers, où l'on mêlait habilement dans les pompes du cérémonial ce qui pouvait éblouir et ce qui pouvait effrayer. On y connaissait également bien le faible et le fort des États limitrophes de l'empire, et quelle politique convenait vis-à-vis de chacun d'eux, quels titres honorifiques il fallait accorder à la vanité de leurs princes : c'est de là qu'est né, entre autres exemples, le traité composé par Constantin VII, pour l'instruction de son fils, *sur l'administration de l'empire.* Quoiqu'il n'existât point proprement de corps diplomatique, on trouvait aisément, parmi les laïques ou les clercs, les agents nécessaires. La religion, au reste, secondait par ses ministres l'œuvre de la diplomatie, et contribuait, par la propagande chrétienne, à réaliser l'idéal, toujours poursuivi, jamais abandonné par les *basileis* : reconstituer dans son intégrité l'ancien empire romain, bien plus, étendre cet empire aux limites mêmes du monde habité, en faire, par la fusion des races diverses au sein de la même unité religieuse, l'empire universel.

1. Cf. Schlumberger, *Nicéphore Phocas*, et l'article de Neumann (Hist. Zeitschrift, t. XLV).

2. Cf. Gasquet, *L'Empire byzantin et la monarchie franque* (Paris, 1888). Surtout le chapitre : *L'Empire grec et les barbares.*

II

LA SOCIÉTÉ [1]

C'est chose assez malaisée de tracer, surtout sous une forme sommaire, un tableau exact de la société byzantine. Depuis le ve siècle, où elle se constitue, jusqu'au xve, où elle se dissout, cette société a eu plus de mille ans d'existence, au cours desquels elle s'est étrangement transformée. A vouloir donc la peindre d'ensemble, on risque fort de confondre les époques, d'emprunter des renseignements aux écrivains des temps les plus divers et, à l'exemple de Krause, qui prétendait nous faire connaître « les Byzantins du moyen âge » en mélangeant des informations indifféremment puisées aux sources chronologiquement les plus distantes, de fausser radicalement le tableau. C'est pourquoi, et par prudence, on s'attachera ici à noter seulement les traits les plus constants, ceux qui peuvent paraître vraiment caractéristiques, et, en dehors de ces éléments persistants, à toujours marquer soigneusement les dates précises des phénomènes sociaux qu'on étudiera et à en signaler attentivement l'évolution, sans se flatter au reste d'épuiser la matière et de constater autre chose que les faits les plus généraux.

Avant d'aborder l'étude des catégories sociales qui forment le monde byzantin, une remarque encore est nécessaire. Placée aux confins de l'Asie et de l'Europe, ouverte aux influences de l'Orient perse et arabe comme aux infiltrations de toutes les barbaries septentrionales, cette société, mélange des races les plus différentes, a eu un caractère essentiellement cosmopolite. Les éléments les plus divers, slaves, thraces, italiens, arméniens, caucasiens, arabes s'y rencontrent et s'y mêlent ; certaines races, comme la slave ou l'arménienne, y exercent par moments une influence prépondérante : mais telle est la force

1. Publié dans la *Revue Encyclopédique* du 1er septembre 1900.

de la civilisation byzantine qu'elle assimile et transforme ces éléments d'apparence disparate et réfractaire. « Byzance, comme on l'a dit, reçoit ces étrangers incultes ou sauvages ; elle les rend à l'immense civilisation de l'empire, lettrés, savants théologiens, habiles administrateurs, souples fonctionnaires [1] ». L'hellénisme, toujours persistant et dont la suprématie, après la courte réaction de Justinien, ne fera que croître sur les idées et sur les mœurs, les marque de son empreinte ; et plus encore le christianisme, unifiant dans la profession de l'orthodoxie les éléments discordants dont se compose l'empire, donne, avec une certaine cohésion à la monarchie, quelque uniformité à la société. « A la fois langue administrative, langue d'église, langue littéraire, le grec, dit M. Rambaud, avait un faux air de langue nationale » ; la religion, par ailleurs, faisait à l'État une manière de nationalité. Mais, selon le succès de l'assimilation hellénique ou les progrès de la propagande chrétienne, ces traits généraux comportent des diversités infinies. Il y a une société à Constantinople, raffinée, policée, élégante, qui tourne autour de trois centres d'attraction : Sainte-Sophie et ses splendeurs religieuses, le Palais-Sacré et ses intrigues, l'Hippodrome et ses passions ; et il y a une société provinciale, plus rude et plus vigoureuse, plus préoccupée d'intérêts tangibles et d'ambitions matérielles ; et c'est une difficulté de plus pour qui entreprend de faire revivre ce monde complexe et bigarré.

I. *L'Église.* — Dans une société où les affaires de l'Église sont mêlées étroitement à celles de l'État, où les questions religieuses, qui souvent servent à recouvrir les questions politiques, passionnent également grands et petits, où les hérésies pullulent, produit de la subtilité raisonneuse des Grecs et aussi de l'esprit particulariste des races qui se partagent la monarchie, les personnes ecclésiastiques tiennent naturellement une place éminente. Bien que fort dépendant du *basileus* qui le nomme et

1. Rambaud, *L'Empire grec au Xe siècle*, p. 539.

MONASTÈRE DE SAINT-PAUL AU MONT ATHOS

le destitue à sa volonté, le patriarche de Constantinople, par l'éclat des pompes qui l'environnent, par l'âpreté de ses ambitions, est presque le pape de l'Église orientale ; et son rôle est grand dans le monde, quand le titulaire de la charge est un génie comme Photius ou un caractère, comme Michel Ceroularios. Par le nombre de ses métropolitains, archevêques et évêques, par la prodigieuse richesse de ses églises, le haut clergé est une puissance dans l'État, et bien que l'humilité y soit grande à l'égard du pouvoir civil, bien que la sévérité de la discipline s'y relâche souvent, les conciles, assemblées solennelles de l'Église, ont une autorité prodigieuse sur la société.

Mais c'est surtout le monachisme qui fait la force de l'institution ecclésiastique [1]. Depuis que saint Basile, au IVe siècle, a posé pour les monastères les règles de la vie religieuse, précisées après lui au VIe siècle par saint Sabas, au IXe par Théodore de Stoudion, les couvents ont pris dans le monde byzantin un développement ininterrompu. Par piété naturelle, ou pour des raisons plus mondaines, les pieuses fondations se sont multipliées, richement dotées par les fondateurs ; par piété naturelle, ou pour des motifs plus humains, une foule de laïques s'est précipitée vers le cloître. Constantinople est pleine de monastères, et dans le reste de l'empire, toutes les régions montagneuses et désertes voient successivement naître des couvents : l'Égypte, le Sinaï, la Palestine dès le IVe siècle, bientôt l'Olympe de Bithynie, le Latros de Carie, plus tard, au Xe siècle, l'Athos, qui deviendra et reste encore « la Sainte-Montagne » des moines, l'*Hagion oros*, et les îles comme Patmos, et jusqu'à la lointaine Italie du Sud. Sur la piété superstitieuse et crédule du peuple, ces moines, grâce au culte surtout des images miraculeuses, exercent une influence considérable ; sur la politique impériale, ces religieux, qui sont une armée, exercent une action souvent irrésistible ; par-dessus tout, par les immenses domaines qui s'accu-

1. Ferradou, *Les Biens des monastères à Byzance* (Bordeaux, 1896) ; Marin, *Les Moines de Constantinople* (Paris, 1897) ; Nissen, *Die Regelung des Klosterwesens im Rhomäerreiche* (Hambourg, 1897).

mulent entre leurs mains, par la façon dont ils attirent à eux les sources vives de la force militaire et financière, les monastères deviennent un péril pour l'État. On le vit bien par la lutte ardente qu'engagèrent contre eux les empereurs iconoclastes, et que reprirent au xe siècle des *basileis* pourtant orthodoxes et dévots. « Les moines, disait Nicéphore Phocas, ne possèdent aucune des vertus évangéliques ; ils ne songent sans cesse qu'à acquérir des biens terrestres. » Vainement on s'efforça d'empê-

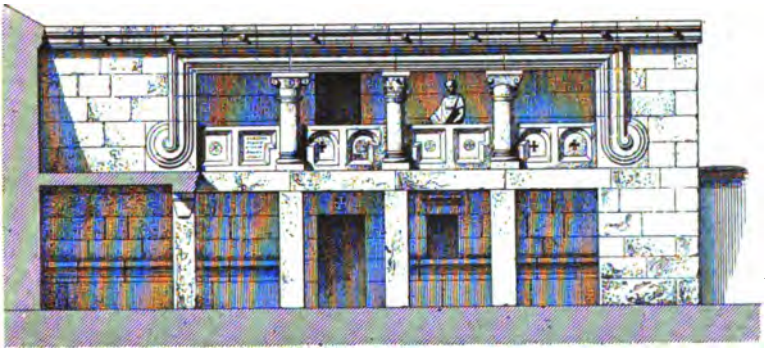

MAISON BYZANTINE DU VIe SIÈCLE
(Diehl, *Justinien*, Leroux, éd.)

cher l'accroissement de la propriété monastique ; l'État dut céder devant le courant trop fort. Vainement on s'appliqua à réformer la discipline souvent relâchée des monastères ; l'Église elle-même, avec des hommes pourtant comme Christodoulos de Patmos ou Eustathe de Thessalonique au XIIe siècle, s'y épuisa. Par l'âpreté de leurs passions, la faveur et la vénération qui toujours les environnèrent, les moines furent un danger dans la société byzantine et, par leur richesse croissante, une cause d'appauvrissement pour l'État. Il n'est que juste d'ajouter que par l'activité de leur zèle, qui se dépensa sans compter à l'œuvre des missions, par les écoles qu'ils entretinrent dans leurs monastères, par leur souci des lettres et des arts, par les bibliothèques qu'ils fondèrent, les manuscrits

qu'ils copièrent, les moines basiliens ont contribué avec honneur à l'éclat de la civilisation byzantine.

II. *L'aristocratie.* — A Byzance, comme dans la Rome impériale, il existait, sous le nom d'*ordre sénatorial*, une noblesse qui occupait en général les hautes fonctions civiles et militaires, et dont les membres portaient les titres divers de la hiérarchie administrative. Également puissante par les charges qu'elle remplit et la richesse territoriale qu'elle possède, investie de

LE PALAIS DE RAVENNE

Mosaïque de S. Apollinare Nuovo (VIe siècle)
(Diehl, *Justinien*, Leroux, éd.)

privilèges particuliers, cette classe fort nombreuse d'*archontes*, de puissants (δυνατοί), tient dans l'État une place considérable ; dans la capitale, elle fournit à l'empereur son entourage et ses conseillers ; dans les provinces, où elle constitue une véritable féodalité, elle devient souvent un danger pour l'empire.

C'est dans la société noble de la capitale qu'on peut le plus aisément prendre idée de la vie et du luxe byzantins. Pendant longtemps, dans les usages domestiques, Byzance conserva les traditions romaines, modifiées seulement et embellies par les influences orientales [1]. Jusqu'à l'époque des croisades, les mai-

1. Voir de Beylié, *L'Habitation byzantine* (Paris, 1902).

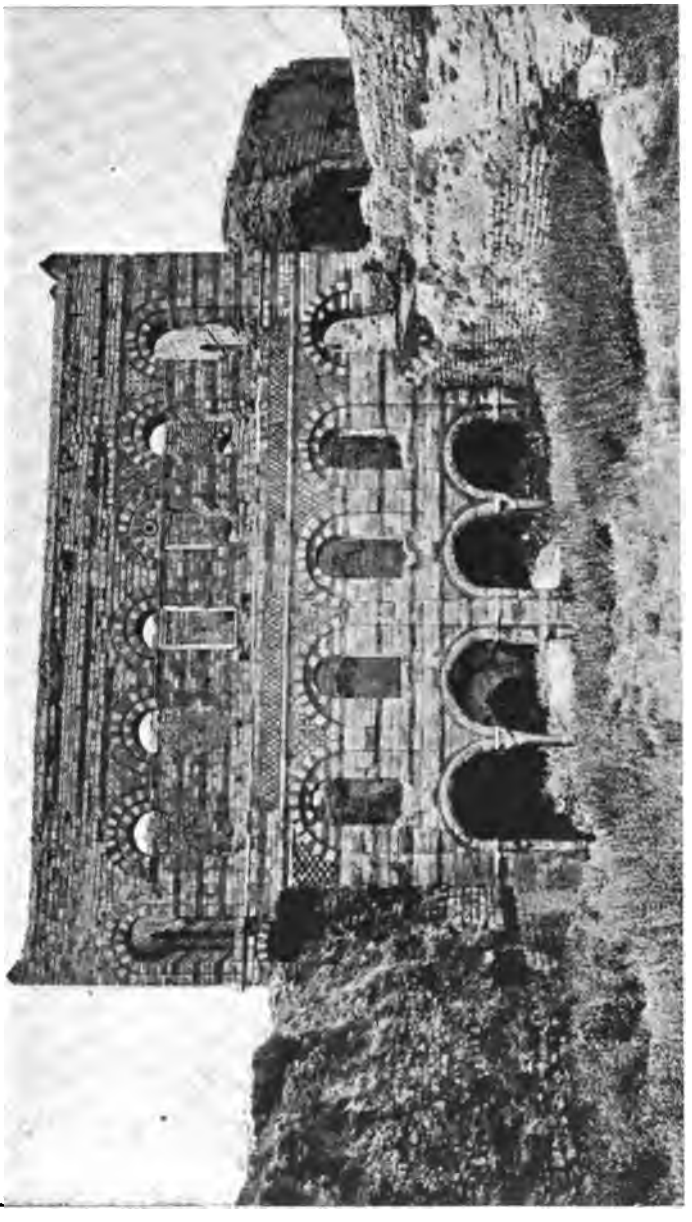

TEKFOUR-SERAÏ A CONSTANTINOPLE
Ruines d'un palais impérial (xe siècle)

sons furent construites sur le plan des habitations antiques ; les maisons byzantines, conservées en partie dans les villes ruinées de la Syrie centrale, montrent des cours entourées de portiques, des installations de bains, de grands jardins environnant les édifices : mais la splendeur de la décoration intérieure était extrême. On sait les magnificences qui paraient le palais impérial. Le même luxe se déployait dans les innombrables palais particuliers qui remplissaient Constantinople. Les salles étaient décorées de mosaïques, garnies d'un somptueux mobilier en bois incrusté de métal ou d'ivoire, ornées de magnifiques tapisseries brodées d'animaux fantastiques ou de sujets religieux. Le luxe de la table était grand, et plus encore celui des costumes. Ici aussi c'est l'antique habillement romain qui longtemps resta en faveur ; mais aux formes demeurées identiques, l'influence de l'Orient ajoutait une richesse extrême ; et, d'autre part, au contact des peuples voisins, des modes étrangères s'introduisirent qui donnèrent bientôt aux costumes byzantins une diversité singulière. Mais le trait caractéristique resta la prodigieuse magnificence de l'ajustement. Les vêtements de soie et de pourpre, les tissus brodés d'or qui tombent en plis raides et droits, les étoffes historiées de broderies, où l'on ne craint point de retracer les scènes de l'iconographie sacrée, forment le fond de l'habillement pour les hommes et les femmes. Les bijoux tiennent une grande place dans la toilette, même masculine. Le luxe des chevaux et des attelages n'est pas moindre, et les moralistes comme saint Jean Chrysostome au ve siècle, comme Théodore de Stoudion au IXe, comme bien d'autres, critiquent vivement l'extravagance des dépenses qu'ils décrivent. Sans diminuer le luxe, l'époque des croisades en changea quelque peu l'aspect. Les maisons du XIVe siècle n'ont plus rien d'antique et rappellent souvent les châteaux d'Occident ; le costume, malgré la persistance des longues robes orientales, devient plus souple et plus simple, et les chaperons pointus ornés de fourrure y apparaissent comme un trait caractéristique [1].

1. Cf. Weiss, *Kostümkunde* (Stuttgart, 1864).

Les habitudes de la vie journalière ne sont pas moins magnifiques. Cette société a le goût du plaisir : elle aime la chasse, les chevaux, les sports de toute sorte ; elle se plaît au théâtre, et plus encore au cirque, à la pompe des cérémonies auliques comme à la splendeur des fêtes ecclésiastiques. Sa moralité est

COSTUMES DE FEMMES BYZANTINES
Mosaïque de S. Apollinare Nuovo à Ravenne (VIe siècle)
(Diehl, *Justinien*, Leroux, éd.)

médiocre ; malgré l'effort des lois civiles et religieuses, elle s'amuse aux intrigues, aux habiletés, aux complots ; et l'ambition de ces grands seigneurs, excitée par la créance superstitieuse qu'ils accordaient aux devins, troubla fréquemment la tranquillité de l'empire.

Malgré la clôture, assez sévère en apparence, de la vie fémi-

nine, le cortège d'eunuques qui gardait les approches du gynécée, les femmes semblent avoir tenu une place importante dans cette société. Sans parler des impératrices, Théodora, Irène, Théophano, Eudoxie Macrembolitissa, dont l'ambition prit une part active à la direction des affaires politiques, ou de celles qui, par leur luxe, leur élégance, contribuèrent à l'éclat de la civilisation byzantine, les femmes de moindre rang occupent dans la maison une place considérable. On sait comment Anne Dalassène, la mère des Comnènes, éleva ses fils et assura leur fortune ; à un degré social un peu inférieur, la mère de Psellos ou celle de Théodore de Stoudion n'offrent pas des types moins intéressants de vertus domestiques [1]. Dans les hautes classes, la moralité est souvent douteuse, mais la culture intellectuelle y est grande. Par leur intelligence, par l'ardeur qu'elles apportent à partager toutes les passions du temps, celles de l'Hippodrome comme celles de la religion, les femmes byzantines ont joué un rôle éminent dans toutes les affaires de l'État et du monde byzantins.

Il convient de dire un mot de l'éducation que reçoit cette société. Elle semble avoir été fort attentivement dirigée. Elle comprend tout à la fois la connaissance des saints livres et l'étude de l'antiquité classique, la grammaire, la rhétorique, la dialectique, parfois la musique et les mathématiques. Au VIe siècle, les écoles de Constantinople, de Gaza, de Béryte (pour le droit) étaient célèbres ; au IXe siècle, la réorganisation de l'école supérieure de la Magnaure, au XIe, la reconstitution de l'école de droit de Constantinople donnèrent un grand élan au mouvement intellectuel. Si l'on veut par quelques exemples apprécier les résultats de cette éducation, on examinera tout ce que savaient une princesse impériale comme Anne Comnène, un homme de grande famille comme Photius, un bourgeois lettré comme Michel Psellos. Le succès de cet enseignement, que dirigeait le « consul des philosophes », était prodigieux. La

1. Cf. Diehl, *Une famille de bourgeoisie à Byzance* (Revue de Paris, 1er février 1905).

renaissance platonicienne en sortira dès le XIe siècle ; l'humanisme en naîtra à l'époque des Paléologues.

Dans les provinces, la grande aristocratie féodale apparaît sous

COSTUMES BYZANTINS DU Xe SIÈCLE
Soldats et ecclésiastiques
(Triptyque Harbaville, au musée du Louvre)

un autre aspect. Dans tout l'empire, surtout dans les provinces asiatiques, se constituent de puissantes maisons indigènes, des grands barons possédant d'énormes domaines, un peuple de colons établis sur leurs terres, des hommes d'armes à eux, et qui

profitent de leur force, de même que les hauts seigneurs ecclésiastiques, pour s'agrandir aux dépens des petits propriétaires libres. Les empereurs du IXe et du Xe siècle firent de grands efforts pour enrayer les progrès de cette aristocratie terrienne, et défendre contre ses usurpations la classe moyenne. Ils ne réussirent qu'incomplètement. On voit au XIe siècle la grande noblesse, appuyée sur l'armée, ébranler le trône par ses soulèvements : au XIIIe siècle, les Latins établis dans l'empire reconnaissent sans peine dans les *archontes* grecs des barons d'Occident. Sans doute la féodalité byzantine ne s'est point aussi savamment organisée que celle de France. On y trouve pourtant bien des traits semblables, la *recommandation* qui lie le petit cultivateur au seigneur par une véritable vassalité, le *bénéfice* (χαριστικάριον) qui attribue aux laïques les biens ecclésiastiques, etc. ; et, au-dessous de cette grande noblesse provinciale, l'institution des fiefs militaires, attachant à la possession de la terre l'obligation du service à l'armée, constitue une vraie « chevalerie » (καβαλλαριοί), qui fournit aux grands barons l'appui nécessaire à leurs ambitions. L'histoire de l'empire byzantin est toute remplie du nom de ces familles féodales, Phocas, Sklèros, Diogène, Bryenne, Ducas, Comnène, Paléologue, etc., ambitieuses, riches, remuantes, et qui, plus d'une fois, troublèrent l'empire par leurs révoltes ou l'usurpèrent [1].

III. *Les classes moyennes : l'industrie et le commerce.* — Au-dessous de l'aristocratie, se trouve une bourgeoisie moyenne, qui fournit à l'État une partie de ses fonctionnaires, qui, surtout, s'occupe de commerce, de banque et d'industrie. Psellos a peint de manière fort attachante la vie domestique de cette classe sociale et ses fortes qualités. Le développement de la prospérité individuelle et commerciale, qui fut surtout son œuvre, montre mieux encore ses vertus.

Une réglementation administrative fort stricte enserrait dans

1. Cf. Rambaud, *L'Empire grec*, p. 277-297 ; Neumann, *Die Weltstellung des byz. Reiches vor den Kreuzzügen* (Leipzig, 1894).

l'empire byzantin la classe industrielle. Le travail n'était point libre : la Constantinople du moyen âge était, comme on l'a dit, « le paradis du monopole, du privilège et du protectionnisme [1] ». Sous la haute surveillance du préfet de la ville, les divers corps de métiers étaient organisés en corporations hermé-

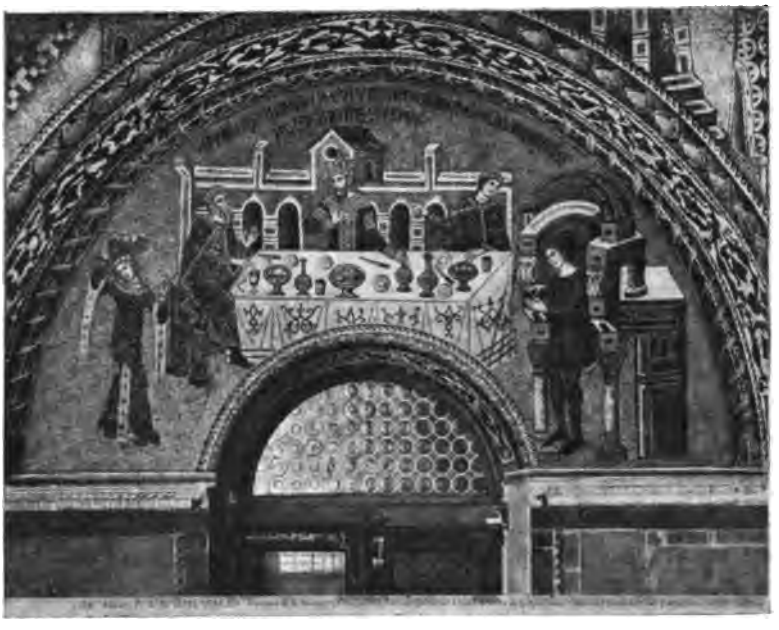

UN FESTIN BYZANTIN
Mosaïque du baptistère de Saint-Marc à Venise (XIVe siècle)

tiquement closes, étroitement surveillées, minutieusement réglementées pour tout ce qui concernait le recrutement, le salaire, le mode de travail et de vente ; et, pour protéger ces corporations, des mesures fort sévères limitaient ou supprimaient la concurrence étrangère. Le *Livre du préfet*, qui date du IXe siècle, nous fait connaître les principales de ces corporations, marchands de

1. Nicole, *Le Livre du préfet* (Genève, 1894).

soieries, d'étoffes de lin, de parfums, savonniers, épiciers, bouchers, boulangers, marchands de vin, changeurs et banquiers, etc. L'industrie byzantine est surtout en effet une industrie de luxe. Depuis qu'au VIe siècle l'élève des vers à soie a été introduite dans l'empire, la fabrique des soieries est très prospère : Tyr et Béryte, Constantinople, Thèbes, Corinthe en sont les centres principaux. Ailleurs on fabrique les étoffes de pourpre, les tissus de laine richement brodés, les robes peintes ou décorées de figures ou tramées d'argent et d'or, toutes les merveilles dont l'empire réglementait soigneusement l'exportation. L'orfèvrerie l'émaillerie, la verrerie, produisent des ouvrages admirables ; c'est de Constantinople, de Thessalonique, etc., que l'Occident tire tout ce qu'il connaît en fait de luxe précieux et raffiné, les coffrets d'ivoire ciselé, les bijoux étincelants de rubis et de perles, les bronzes niellés d'argent, les reliquaires aux émaux cloisonnés, les manuscrits sur parchemin de pourpre aux miniatures splendides, les icones en mosaïque, les crucifix, toutes les merveilles de l'orfèvrerie religieuse, enfin tous ces objets d'art dont beaucoup, conservés jusqu'à nous, attestent les hautes qualités d'art de l'industrie byzantine. La céramique aussi était en honneur. Et dans les bazars de la *rue centrale*, la Μεσή, un actif et incessant mouvement industriel animait les ateliers de la capitale.

Le commerce n'était pas moins florissant. Placée au point où se touchent l'Orient et l'Occident, Constantinople était le grand entrepôt où affluaient les marchandises de l'Asie, de l'Afrique, de l'Italie et de l'Espagne, de l'Allemagne et de la Russie. Par la Syrie, d'une part, et de l'autre par la mer Rouge, l'empire était en relations commerciales avec l'extrême Orient, et, soit directement, soit par l'intermédiaire des Perses, puis des Arabes, il atteignait Ceylan et la Chine. Par la mer Noire et la Caspienne, il tirait de l'Asie centrale les épices, les aromates, les pierres précieuses. Vers le Nord, des routes de commerce allaient jusque chez les Scandinaves et les Russes, qui fournissaient Byzance de fourrures, de miel, de cire, d'esclaves. Les

marchands byzantins, les Syriens surtout et les Arméniens, allaient en Afrique, en Italie, en Gaule. La marine marchande byzantine, jusqu'au XIe siècle, dominait la Méditerranée. Et ce n'était pas seulement Constantinople qui était le centre de ce commerce ; Thessalonique avait des foires célèbres ; Patras, Cor-

FEMMES BRODANT ET TISSANT
Miniature de la Bibliothèque nationale (XIVe siècle)

ou, etc., étaient des ports fréquentés. Et malgré les mesures qui restreignaient l'importation de beaucoup d'articles étrangers et l'exportation de certains produits indigènes, les produits du commerce, douanes, monopoles, etc., fournissaient à l'empire des ressources financières énormes [1]. Toutefois, à partir du XIe siècle, et surtout avec les croisades, la décadence devait commencer

1. Heyd, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, t. Ier (Leipzig, 1885).

pour le commerce byzantin : les grandes villes d'Italie, Venise, Gênes, Pise, obtinrent alors dans l'empire d'importants privilèges et ruinèrent bientôt par leur concurrence la marine de commerce de l'empire grec et les industries qui l'alimentaient.

UN REPAS BYZANTIN
Miniature de la Bibliothèque nationale (XIVe siècle)

IV. *Les classes pauvres.* — Dans les grandes villes de l'empire, et surtout dans la capitale, vit une population nombreuse, généralement oisive. Exempte d'impôt, elle attend sa nourriture de l'empereur, qui lui distribue gratuitement le pain, le vin et l'huile, et c'est de lui aussi qu'elle attend la satisfaction de ses plaisirs, par les jeux du cirque et l'éclat des cérémonies. Foule cosmopolite, incessamment grossie de tous les misérables qui affluent des provinces, cette plèbe est un danger constant

pour l'empire. Superstitieuse, dévote, toujours prête à croire aux prophéties que font les devins ou aux miracles qu'accomplissent les saintes images, elle se passionne pour les questions religieuses, et sous la main des moines qui la dirigent, souvent elle impose sa volonté au palais. Avec cela agitée, nerveuse, impressionnable, prompte à l'insolence comme au découragement, souvent elle se soulève en de formidables émeutes. Avide de commérages, elle s'amuse aux pamphlets, aux insultes, à l'op-

LE DÉPART POUR LA CHASSE
Miniature de la Bibliothèque nationale (XVe siècle)

position braillarde et vaine : bas-fonds du peuple byzantin qui, peu à peu, à partir du XIIe siècle, s'organisera pour des luttes sociales, comme les « nus » (γυμνέι) à Corfou (XIIe siècle), ou les *zélotes* à Thessalonique (XIVe siècle), dont les tentatives laissent entrevoir un vague essai de constitution communale.

Dans les provinces, la condition des classes rurales est plus complexe. On y distingue deux grandes catégories de personnes, les paysans libres, organisés en communes agricoles (μητροκωμίαι, κωμητεῦραι), et les paysans héréditairement attachés au sol qu'ils cultivent et que l'on désigne, selon le degré de liberté dont ils jouissent, par les noms de *coloni*, *adscriptitii* (ἐναπόγραφοι), *servi rustici* : travaillant pour le compte du maître, ils lui doivent

une redevance déterminée et certaines prestations. Sous le poids des impôts qui les écrasent, et de l'ἐπιβολή en particulier, sous les vexations des grands propriétaires qui les oppriment ou les dépouillent, la condition des classes rurales est fort dure. Les empereurs iconoclastes semblent, au VIIIe siècle, avoir tenté de l'améliorer en transformant le colonat et en développant les communautés agricoles, très en faveur dans les provinces où dominait l'élément slave. Après eux reparut le lien qui attachait l'homme à la terre, et les usurpations des δυνατοί, ecclésiastiques ou laïques, tendant à évincer le petit propriétaire libre, ne firent que s'accroître. Les empereurs du Xe siècle s'efforcèrent de protéger cette classe moyenne de petits propriétaires agricoles (πένητες) contre les empiétements des grands : ils ne purent empêcher l'accroissement du nombre des serfs de la glèbe ou πάροικοι. Vainement, pour assurer du moins le recrutement de l'armée, dont ces robustes paysans formaient le noyau, établirent-ils les fiefs militaires inaliénables, qui subsistèrent jusqu'à la fin de l'empire : ces domaines particuliers devinrent bien vite des sortes de terres féodales, et la masse de la population rurale, « les pauvres », resta, comme en Occident, asservie à la glèbe : au XIIIe siècle, les Latins n'hésitèrent pas à les identifier aux *vilains* de France [1].

L'*esclavage* enfin subsistait dans la société byzantine, sans cesse alimenté par la traite des captifs orientaux, slaves ou latins, ou par l'acceptation volontaire de la servitude. Toutefois, sous l'influence des idées chrétiennes, les empereurs du XIIe siècle se préoccupèrent d'adoucir la condition des esclaves et de faciliter l'affranchissement.

V. *Les goûts dominants de la société byzantine.* — Après avoir passé en revue les différentes catégories de la société

1. Zachariae von Lingenthal, *Gesch. des gr. röm. Rechts*, p. 218-283 (Berlin, 1892).

ANASTASE DONNANT LE SIGNAL DES JEUX DU CIRQUE

Diptyque consulaire du VIe siècle (Cabinet des médailles)
(Diehl, *Justinien*, Leroux, éd.)

byzantine, il reste à noter les goûts dominants de cette société, à marquer les grandes questions qui la préoccupent et la passionnent.

Sans prétendre, comme on l'a dit longtemps, que l'histoire entière de Byzance se résume dans les querelles des *Verts* et des *Bleus*, il est certain que les jeux de l'Hippodrome constituèrent jusqu'au XIIe siècle un des plaisirs principaux de la société byzantine. Depuis l'empereur jusqu'au dernier de ses sujets, tout Byzance apporte à ce qui touche le cirque un intérêt passionné. Les cochers sont des personnages ; les sociétés qui organisent les plaisirs de l'Hippodrome, les fameuses factions des *Verts* et des *Bleus*, sont des corporations reconnues d'utilité publique, ayant leurs présidents ou *démarques*, leurs chefs de quartier, leur caisse, organisées par surcroît en une sorte de milice urbaine, qui figure dans les cérémonies officielles, et autour d'elles le peuple entier se groupe, selon les couleurs qu'il favorise, et l'empereur lui-même prend parti. Aussi les rivalités du cirque prennent-elles souvent une couleur politique et de l'Hippodrome s'étendent à l'État. Le cirque devient ainsi le véritable foyer de la vie publique : il remplace l'antique Forum. On y célèbre les triomphes, on y fait les exécutions capitales ; l'opposition s'y manifeste et les émeutes s'y préparent ; l'Église même, qui se mêle à Byzance à tous les actes de la vie, participe aux fêtes qui s'y donnent, et la magnifique et énorme construction, avec sa *spina* toute décorée de statues, réunit aux jours des courses toutes les classes en une attention passionnée et semble vraiment « le miroir de la société grecque au moyen âge ». Du Ve au VIIe siècle, les factions du cirque troublèrent profondément l'État : qu'on se souvienne seulement de la formidable sédition de 532. Peu à peu pourtant l'empereur réussit à domestiquer les factions : on leur donna pour chefs les *démocrates*, qui furent de grands officiers de la couronne ; elles devinrent de plus en plus des corporations officielles, faisant la haie, aux jours de grandes processions, sur le passage du prince, et le saluant de leurs acclamations rythmées. Mais, pour être

moins dangereuses, elles n'étaient pas moins populaires. Jusqu'au XIIe siècle, le cirque resta un des plaisirs favoris des Byzantins [1].

La religion, d'autre part, tenait dans cette société une place essentielle. « L'Église, dit fort bien un historien de la civilisation byzantine, était le seul lieu de réunion publique que possédait la société. On s'y rendait pour la prière et en même temps pour se voir et s'entretenir. Elle avait beaucoup d'attrait pour tous les sexes, pour tous les âges, pour toutes les classes de la société. La magnificence extérieure du spectacle, les émotions morales et spirituelles qu'il provoquait, tout contribuait à amener les foules dans l'enceinte sacrée. La dévotion s'alliait étroitement à la vie mondaine [2]. » La vie de l'empereur, mêlée à toutes les fêtes de la religion, était proprement une vie sacerdotale : les actes de son gouvernement semblaient directement inspirés par Dieu ; ses guerres, où dominait le désir de soumettre et de convertir les infidèles, prenaient, avec un Héraclius par exemple, l'aspect de véritables croisades. Constantinople était pleine de monastères et d'églises, le monde byzantin rempli de couvents, dont beaucoup étaient des lieux de retraite et de pèlerinage fameux. L'Église exerçait sur la société, sur les femmes surtout, une influence prodigieuse. La crédulité publique s'attachait aux images « non faites de main d'homme » (*achéropites*), et qui produisaient des miracles ; l'ardeur religieuse s'enflammait au contact des saintes reliques, dont Byzance en particulier était pleine, et qui ne tentèrent pas moins fortement la convoitise des Latins. La superstition populaire, assez mal dégagée au reste du paganisme, voyait dans tout événement une marque de la volonté divine. Et si l'on ajoute que les hérésies recouvraient bien souvent des questions politiques, on ne s'étonnera pas que les querelles religieuses aient occupé si constamment le monde byzantin et que ce peuple dévot, crédule,

1. Rambaud, *Le Sport et l'hippodrome à Constantinople* (Rev. des Deux Mondes, 15 août 1871).
2. Paparrigopoulo, *Histoire de la civilisation hellénique* (Paris, 1878).

attaché à l'orthodoxie et aux moines, ait fait plus d'une fois des révolutions au nom de la religion et couvert de cette apparence la haine, accrue de siècle en siècle, que lui inspirait l'Occident latin.

Mais si importants que soient à Byzance le cirque et la religion, il faut se garder soigneusement de voir sous ces deux aspects la société byzantine tout entière. Elle connaît d'autres problèmes plus sérieux et plus graves, une question sociale qui se traduit par la lutte des « puissants » et des « pauvres », et qui aboutit à la constitution d'une redoutable aristocratie féodale ; une question agraire, qui modifie gravement le régime de la terre, et par la constitution des grandes propriétés, civiles ou ecclésiastiques, détruit la classe moyenne, appauvrit l'État ; une question économique enfin, où un régime industriel destructif de toute liberté tarit peu à peu les sources de richesse, où le commerce, insensiblement accaparé par les étrangers établis à Constantinople même en puissantes colonies, succombe sous la concurrence de nations plus jeunes et plus audacieuses. Ce sont ces questions qui constituent le fonds véritable de la vie byzantine et qui ont attiré sans cesse l'attention des empereurs. Tant que les périls qui en résultaient furent conjurés par des mesures heureuses, l'empire fut tranquille et fort, l'éclat de sa civilisation merveilleux ; et ainsi, pendant presque tout le moyen âge, la société byzantine, par sa haute culture intellectuelle, par ses goûts artistiques, par son élégance, a été vraiment l'éducatrice du reste de l'Europe. Mais quand les empereurs ont été impuissants à résoudre ces problèmes, la monarchie, désagrégée, appauvrie, ruinée, incapable de ressort, de résistance, s'est lentement écroulée sur elle-même, et la société byzantine du XIIIe au XVe siècle ne garde plus que le souvenir et le vain orgueil de ses splendeurs et de son rôle passé.

III

L'ART [1]

Lorsque, au commencement du IVe siècle, Constantin fonda Constantinople sur les rives du Bosphore, la ville nouvelle qui

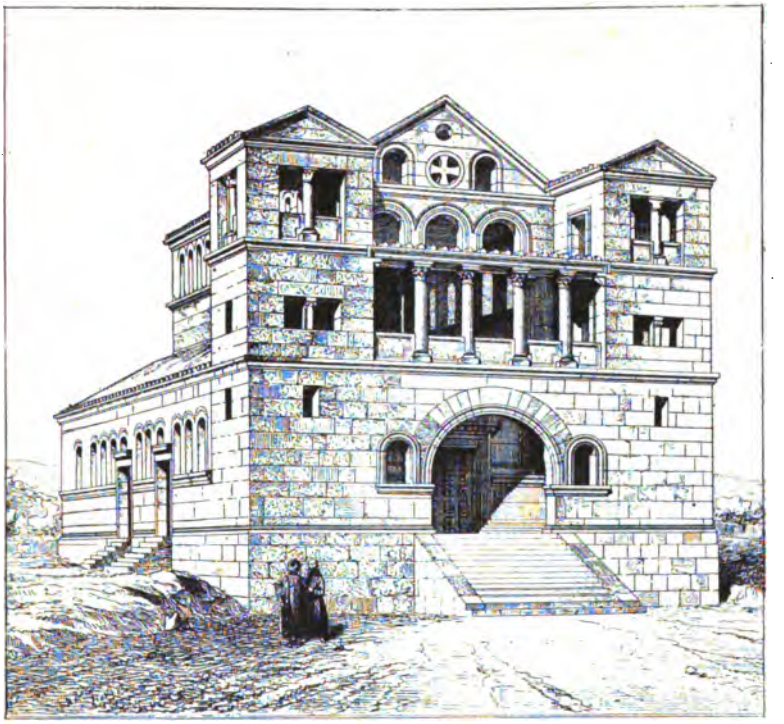

ÉGLISE DE TOURMANIN EN SYRIE (VIe siècle)
(Restauration)
(Diehl, *Justinien*, Leroux, éd.)

s'éleva sur l'emplacement de l'antique Byzance était admirablement faite pour devenir le centre d'un grand et original mouve-

1. Publié dans le *Musée d'Art*, paru sous la direction d'E. Müntz, Paris, 1903. Librairie Larousse.

ment d'art et de civilisation. Née d'hier, elle n'avait point ce long passé de traditions séculaires qui attachaient si fortement « l'ancienne Rome » au paganisme et devaient pendant longtemps encore la laisser en défiance contre les chrétiens. Située aux extrêmes confins de l'Europe, aux portes de l'Asie, elle pouvait recevoir sans peine les enseignements de ces vieilles civilisations orientales, dont la Perse sassanide avait recueilli et résumé en de saisissantes formules les audacieuses et savantes inventions. Enrichie enfin par la volonté de Constantin des plus illustres chefs-d'œuvre de l'art grec, elle était comme un musée incomparable où l'hellénisme revivait en ses modèles les plus parfaits. La magnifique floraison d'édifices dont le christianisme vainqueur couvrit le monde oriental, le caractère nouveau de splendeur et de pompe qu'imprima à ses manifestations la nouvelle religion d'État, le transfert en Orient du siège de l'empire et le luxe de jour en jour plus raffiné dont s'entoura la majesté des souverains, achevèrent de donner à l'art chrétien d'Orient, avec un prodigieux essor, une marque particulière. C'est au VIe siècle assurément, au temps de Justinien, que l'art byzantin a pris sa physionomie spéciale et trouvé sa formule définitive ; mais, de Constantin à Justinien, sur tous les points du vaste monde asiatique dont Constantinople était la tête, une lente élaboration a préparé ce merveilleux essor et combiné les éléments divers, antiquité et christianisme, hellénisme et Orient, dont s'est formé l'art byzantin.

Les monuments permettent aujourd'hui encore de suivre la marche de cette longue évolution. Prudemment d'abord, puis avec une audace croissante, les architectes substituèrent aux lignes droites des basiliques romaines les formes courbes des églises octogones ou circulaires ; prudemment d'abord, puis avec une audace croissante, ils s'essayèrent à couronner leurs édifices de coupoles chaque jour plus hardies et plus colossales, telles qu'ils en trouvaient le modèle chez les constructeurs perses de Séleucie et de Ctésiphon. Une ornementation riche et compliquée, d'un luxe un peu lourd sans doute, d'une inspiration

tout orientale, répandait en même temps sur les monuments la luxuriante végétation de ses feuillages, le pittoresque décor de son peuple d'animaux et d'oiseaux. Enfin, à la voûte des coupoles, à la courbe des absides, le goût nouveau d'ostentation et de magnificence attacha la décoration pompeuse des mosaïques,

PORTIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-SYMÉON (VIe siècle)

(Diehl, *Justinien*, Leroux, éd.)

où sur les fonds d'or se détachèrent les héros du christianisme victorieux, où les sujets plus proprement historiques remplacèrent vite le simple et tendre symbolisme du primitif art chrétien. Les mêmes tendances novatrices marquèrent les autres manifestations des arts décoratifs, ivoires, miniatures des manuscrits, étoffes richement peintes ou brodées. Et sans doute,

selon les provinces et selon les circonstances, des différences locales apparurent sur le fond général de l'évolution. Il y eut un art byzantin d'Asie Mineure, dont les églises d'Éphèse, de Sardes, de Philadelphie (Ve siècle), bien d'autres encore, conservent le souvenir ; il y eut un art byzantin de Syrie qui, dans les cathédrales de Bosra et d'Ezra, dans les basiliques de Qalb Louzé ou de Tourmanin (VIe siècle), prépara les solutions définitives qu'appliquèrent les architectes de Justinien, et qui marqua plus puissamment encore son influence dans le développement de la sculpture ornementale ; il y eut un art byzantin d'Égypte, dont les peintures coptes et les étoffes retrouvées à Akmin-Panopolis ou à Antinoé attestent la technique savante et l'élégance raffinée. Mais entre ces formules diverses, une communauté de principes existe : partout, comme on l'a dit, « les influences de la Perse sassanide se combinent avec les traditions romaines, sur un sol où vit encore l'esprit de l'hellénisme ». De ces innovations, de ces essais, de ces tâtonnements, Constantinople recueillit le bénéfice. Assurément il convient de faire large place, dans la délicate histoire de la formation de l'art byzantin, à l'Asie Mineure, à l'Égypte, à la Syrie surtout, élèves de l'Orient perse [1] ; c'est dans ces provinces qu'on doit

1. Dès le temps des Achéménides, la Perse avait recueilli et appliqué les traditions des grandes civilisations ses voisines ; elle fit de même sous les princes sassanides (226-641). Les palais de Firouz Abad et de Sarvistan (IIIe siècle) montrent, couronnant les salles colossales, de hautes coupoles ovales bâties sur pendentifs, et qui s'inspirent des leçons des anciens maîtres de la Mésopotamie ; les monuments du VIe et du VIIe siècle (palais de Takht-i-Khosrou à Ctésiphon, de Machita et de Rabbath-Hamman, ponts de Chouster et de Dizfoul) attestent les mêmes tendances, le même goût de l'énorme dans le plan et les proportions, les mêmes partis dans l'architecture, le même luxe un peu surchargé dans la décoration extérieure des bâtiments et la sculpture des ornements. Par les rapports étroits qu'elle entretenait avec le monde gréco-romain, la Perse subit d'autres influences, qui se marquent en particulier dans les bas-reliefs colossaux de Nakch-i-Roustem (IIIe siècle), de Darab-Gerd, près de Chiraz (IIIe et VIe siècle) et de Tak-i-Bostan, près de Kermancha (commencement du VIIe siècle), et inversement elle exerça une action considérable sur le monde helléno-romain et byzantin. Le luxe de la cour de Ctésiphon, qu'attestent

chercher l'origine des méthodes de l'architecture byzantine et de son système de décoration ; mais en adoptant ces méthodes, en les appliquant avec une hardiesse, une ingéniosité jusque-là inconnues, Constantinople les consacra et les fit véritablement

VUE INTÉRIEURE DE SAINT-DÉMÉTRIUS DE SALONIQUE
Basilique des ve-vi^e^ siècles
(Diehl, *Justinien*, Leroux, éd.)

propres de l'art byzantin. Pour donner à cet art sa forme définitive, il a fallu, après une longue période de préparation, le génie

les vases et les coupes d'argent ciselé qui datent de l'époque sassanide, les tapis et les soieries dont les historiens nous ont transmis le souvenir, frappa fortement l'imagination des empereurs romains d'Orient ; les méthodes des constructeurs perses, leur entente de la décoration agirent plus puissamment encore sur les architectes du ive, du ve et du vi^e^ siècle.

INTÉRIEUR DE SAINTE-SOPHIE A CONSTANTINOPLE (VIe siècle)

des grands architectes que le VIe siècle eut la fortune de voir naître et les ressources inépuisables que mit à leur disposition l'ambition grandiose de Justinien.

CHAPITEAU A SAINT-VITAL DE RAVENNE
(Diehl, *Justinien*, Leroux, éd.)

Le règne de Justinien (527-565) marque l'époque décisive où l'art byzantin trouva sa formule définitive et du même coup

atteignit son apogée. « A ce moment, dit très bien M. Choisy, l'évolution est accomplie. Toutes les méthodes de construction se sont fixées, tous les types d'édifices se sont produits et tous se montrent appliqués à la fois, sans exclusion, sans parti pris : le plan polygonal se renouvelle à Saint-Serge de Constantinople et à Saint-Vital de Ravenne ; le plan en basilique se retrouve à l'église de la Mère-de-Dieu à Jérusalem ; le plan en croix à cinq coupoles apparaît lors de la reconstruction de l'église des Saints-Apôtres ; Sainte-Sophie de Salonique nous offre le type de ces églises à coupole centrale, dont toutes celles de l'Athos et de la Grèce ne sont que des variantes » ; enfin Sainte-Sophie de Constantinople, bâtie de 532 à 537 par Anthémius de Tralles et Isidore de Milet, apparaît, par l'originalité du plan, la prodigieuse légèreté de la structure, la savante habileté des combinaisons d'équilibre, « comme une des plus puissantes créations de l'architecture, comme une merveille de stabilité et de hardiesse, de pureté des lignes et d'éclat des couleurs ». Avec son énorme coupole de 31 mètres de diamètre, appuyée sur quatre grands arcs que portent quatre piliers colossaux, avec ses deux gigantesques demi-coupoles contrebutant la coupole centrale, ses trois absides ouvertes dans l'hémicycle oriental et le double étage de ses bas côtés, la « Grande-Église » fut le type classique de l'architecture byzantine et fixa un incomparable modèle dont l'influence devait être prodigieuse. « Jamais, comme on l'a remarqué, le génie de Rome et celui de l'Orient ne s'étaient associés en un plus surprenant et plus harmonieux ensemble » ; jamais l'art ne s'était montré plus libre, plus varié, plus fécond ; jamais il n'avait fait preuve de plus de science dans la conception, de plus d'habileté et d'invention dans la solution des problèmes techniques. Les monuments de l'architecture civile, les citernes colossales qu'édifia dans le sous-sol de la capitale la toute-puissante volonté de Justinien, attestent les mêmes qualités, la même activité toujours en éveil, la même volonté incessante de se renouveler qui caractérisent les maîtres byzantins du VIe siècle.

Et tandis que l'ingéniosité des architectes s'essayait ainsi en de multiples combinaisons, le luxe de la décoration éclatait dans ces dentelles de pierre qui couvrent les chapiteaux, dans cette magnifique polychromie des marbres qui tapisse les murailles, dans ces somptueuses orfèvreries qui enrichissent le sanctuaire, dans ces splendides étoffes qui parent l'autel ; il éclatait surtout dans ces mosaïques dont il reste à Sainte-Sophie de Constantinople et dans

ELIÉZER ET RÉBECCA
Miniature de la Genèse de Vienne (v^e^-vi^e^ siècles)

les églises de Salonique (Saint-Georges, Sainte-Sophie, vi^e^ ou viie siècle) d'intéressants débris, mais dont les églises italiennes, celles surtout de Parenzo en Istrie et de Ravenne, offrent de si admirables modèles : à San Apollinare Nuovo, où la procession des saints et des saintes évoque comme un lointain souvenir de la frise des Panathénées ; à Saint-Vital, où Justinien et Théodora au milieu de leur cour font revivre à nos yeux toutes les splendeurs de Byzance ; à Saint-Apollinaire *in Classe*, où apparaît, en face de l'école réaliste, le dernier effort de la symbolique chrétienne. Les mêmes tendances se marquent dans les minia-

LE CHRIST DEVANT PILATE

Miniature de l'Évangile de Rossano (VIe siècle)
(Diehl, *Justinien*, Leroux, éd.)

tures qui illustrent les beaux manuscrits de ce temps, la Genèse ou le Dioscoride de Vienne, le Josué ou le Cosmas du Vatican, la Bible syriaque de Florence, l'admirable Évangéliaire de Rossano ; et si, dès ce moment, la grande sculpture décline et tend à disparaître, en revanche, dans le travail de l'ivoire, dans la curieuse série des diptyques consulaires comme dans la chaire de l'évêque Maximien conservée à Ravenne se montrent la

LE CHRIST, LA VIERGE ET DES SAINTE
Miniature du Cosmas du Vatican

même entente de la décoration, la même habileté technique, le même goût de richesse et de magnificence, tout ce que la Byzance du VIe siècle a emprunté à l'art syro-égyptien pour le transmettre, en un rayonnement prodigieux, jusqu'aux extrémités de l'Occident.

Beaucoup de gens, et même de bons esprits, pensent qu'épuisée par ce grand effort, Byzance s'endormit après Justinien dans

PLAQUE D'IVOIRE PROVENANT D'UN DIPTYQUE

(VIe siècle, British Museum)
(Diehl, ***Justinien***, Leroux, éd.)

une invincible torpeur et que l'art byzantin se traîna désormais pendant près de mille ans dans un monotone et stérile formalisme. Il n'est rien qui soit plus injuste et plus faux. Assurément il n'est point aïsé de dire dans quelle mesure la querelle des iconoclastes (VIIIe et IXe siècle) ralentit ou modifia le développement de l'art grec d'Orient. La proscription des images ne pouvait être sans influence sur un art principalement employé

FACE DE LA CHAIRE DE MAXIMIEN
Ivoire du VIe siècle
conservé à la cathédrale de Ravenne

au service de l'Église ; il y perdit définitivement l'un de ses moyens d'expression, la sculpture, Mais, dans l'ardeur même de la lutte, cet art en quelque manière se renouvela. Tandis que, dans le feu de la bataille, l'art religieux, persécuté, retrouvait quelque chose de plus vivant, de plus spontané, de plus populaire, une école nouvelle se formait, avec l'encouragement des empereurs, de Théophile (829-842) en particulier ; et cette école, plus consciente des modèles antiques, des thèmes profanes, des motifs purement ornementaux, allait avoir une longue fortune. Quand Byzance, ébranlée mais vivifiée par cette crise formidable, retrouva, avec le triomphe de l'orthodoxie, la paix et la

prospérité, elle était mûre pour la plus brillante des renaissances.

Jamais peut-être, même au temps de Justinien, l'empire byzantin ne fut plus puissant, jamais sa civilisation ne fut plus magnifique que durant les deux cents années qui vont de la fin du IXe siècle à la fin du XIe. Il ne reste rien malheureusement

LA BASILIQUE DE SAINT MARC A VENISE
Commencée à la fin du XIe siècle

des édifices civils de ce temps, de cet admirable palais impérial où les souverains de Byzance avaient accumulé toutes les recherches du luxe, tous les raffinements de la décoration. Il ne reste rien des grands édifices religieux de la capitale, de la Nouvelle Église bâtie par Basile Ier, de cette église des Saints-Apôtres restaurée vers le même temps et qui était une des merveilles de Constantinople. Mais de la prodigieuse floraison de monuments qui s'épanouit alors par l'empire tout entier, de ces innombrables constructions sacrées où l'architecture rajeunie

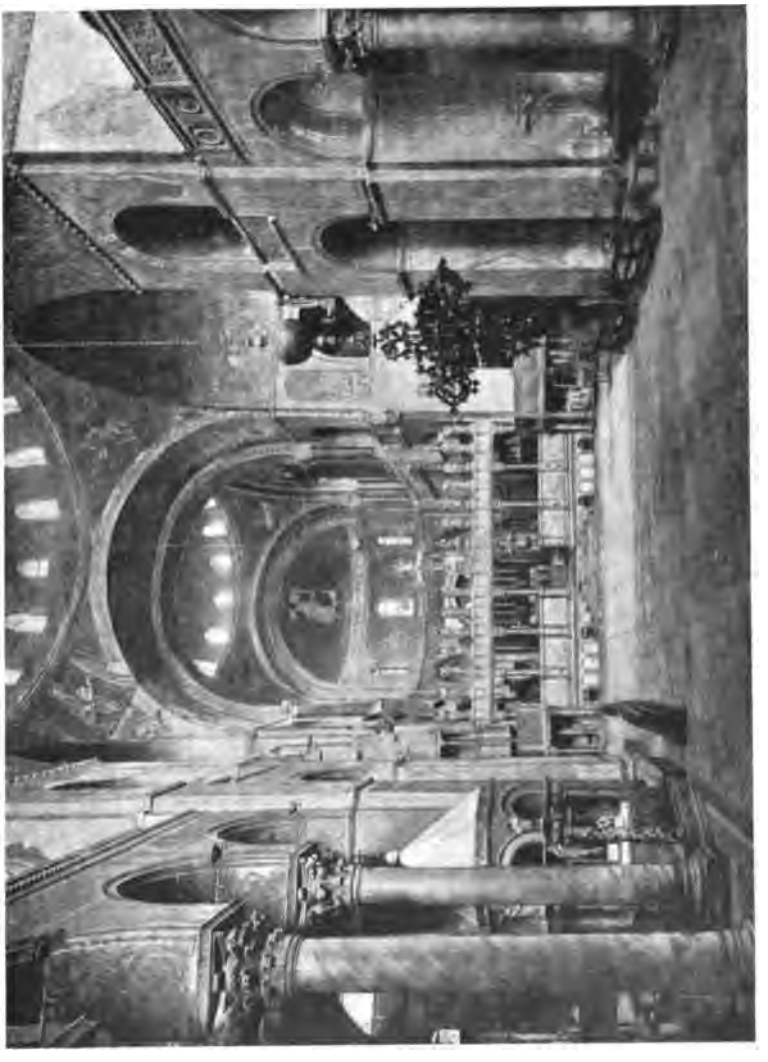

VUE INTÉRIEURE DE SAINT-MARC DE VENISE

s'essayait en de nouvelles et élégantes combinaisons, nous avons, dans les petites églises de Constantinople (Saint-Théodore Tiron (xe siècle), Pantocrator, Pammakaristos (xiie siècle), dans celles de Salonique (Saints-Apôtres) ou de la Grèce (Saint-Luc, Daphni), conservé quelques modèles tout à fait remarquables. Avec une ingéniosité merveilleuse, les constructeurs du xe et du xie siècle s'efforcent dans ces édifices de renouveler le type incomparable créé à Sainte-Sophie : pour donner à leurs constructions plus de légèreté et de grâce, ils multiplient les coupoles qui en couronnent le faîte et, par l'adjonction de sveltes tambours cylindriques, les projettent plus hardiment dans le ciel ; aux massifs piliers qui supportent la coupole ils substituent à l'intérieur des colonnes plus légères ; sur la froide monotonie des murailles extérieures ils sèment les fantaisies décoratives de la brique et de la pierre alternées.

Mais ce qui frappe surtout, c'est la richesse de la décoration, le goût de luxe qui partout s'épanouit. Avec son revêtement de marbres précieux, avec les mosaïques qui tapissent les parois et les voûtes, avec ses pavements multicolores et ses clôtures ciselées, la grande église du couvent de Saint-Luc montre toute l'éblouissante magnificence de l'art byzantin au commencement du xie siècle. Les mosaïques de Daphni (fin du xie siècle) attestent mieux encore peut-être la perfection savante dont cet art est capable ; et par-dessus tout Saint-Marc de Venise, qui reproduit le plan de l'église des Saints-Apôtres à Constantinople, offre, avec ses cinq coupoles, la richesse de ses marbres, de ses orfèvreries, de ses mosaïques, les reflets de pourpre et d'or dont elle s'illumine, l'exacte image de Byzance pendant les siècles de sa nouvelle splendeur.

Dans tous ces ouvrages, auxquels il faudrait joindre encore les mosaïques de Sainte-Sophie (ixe siècle) ou de Nicée (ixe et xie siècle), les mêmes tendances artistiques se révèlent. Assurément cet art est essentiellement un art religieux : c'est vers ce temps que, sous l'influence de l'Église, des règles précises commencent à s'établir, qui déterminent d'après une conception

L'ENTRÉE DU CHRIST A JÉRUSALEM

Mosaïque de Daphni (fin XIe siècle)
(Collection des Hautes-Études, n° 333)

liturgique la système de la décoration des édifices sacrés ; c'est vers ce temps qu'un canon, qui tend à devenir immuable, apparaît et fixe pour chacune des compositions artistiques un type iconographique bientôt consacré. Mais sous les thèmes que fournit l'Église, on sent sourdre puissamment le grand courant de la tradition antique, qui dans les sujets chrétiens introduit un tour d'élégance, de noblesse, de grâce inattendues, tout le charme de la beauté hellénique retrouvée. Ce qui apparaît en même temps, et qui n'est guère moins remarquable, c'est un sentiment du pittoresque qui se plaît à animer de paysages et d'architectures le fond monochrome des mosaïques anciennes, une science du coloris qui, à l'imitation des miniatures, fait pénétrer dans la grande peinture la variété des tons les plus harmonieux, un goût de réalisme enfin et d'observation précise qui se manifeste par la transformation des types et des costumes traditionnels. Sans doute, dans ce mélange du christianisme, des souvenirs antiques et des influences orientales, selon que les éléments divers se combinent en des proportions différentes, l'art prend tantôt un caractère de plus majestueuse uniformité, et tantôt il se fait plus souple, plus naturel et plus libre. Deux écoles sont en présence, l'une plus profane, plus curieuse des traditions antiques, plus éprise de portraits, de peinture d'histoire, de modèles vivants ; l'autre plus docile aux influences monastiques, d'une inspiration plus réglée et plus sévère, plus asservie à des types conventionnels et à des thèmes strictement déterminés : l'une vient du palais et des ateliers où l'on travaillait pour les souverains, l'autre des monastères et des ateliers où l'on travaillait pour l'Église. Cette dernière finira par l'emporter ; à mesure que le XIIe siècle approche, la renaissance à demi profane du début perd insensiblement de sa vitalité ; mais de ce grand effort, qui atteste tant de souplesse, tant de volonté de se renouveler, il reste quelques œuvres supérieures, d'une réelle et incontestable beauté.

Dans tous les ouvrages de ce temps les mêmes tendances contraires apparaissent. Regardez les beaux manuscrits de l'époque,

le Grégoire de Nazianze de la Bibliothèque Nationale, enluminé pour l'empereur Basile Ier (IXe siècle), le splendide Psau-

LE PROPHÈTE ISAÏE ENTRE LA NUIT ET L'AURORE
Miniature d'un psautier de la Bibliothèque Nationale (xe siècle)

tier de Paris (xe siècle), le Ménologe du Vatican ou le Psautier de Venise, exécutés pour Basile II (fin du xe siècle) et tous ces monuments surtout des arts mineurs où excellaient les artistes

byzantins, triptyques, plaques et coffrets d'ivoire aux délicates sculptures, émaux cloisonnés d'or enrichissant les orfèvreries et les icones, bronzes niellés d'argent, étoffes de pourpre et de soie historiées de broderies : partout c'est le même mélange de traditions antiques traduites en un dessin ferme, en un chaud et lumineux coloris, d'observation pittoresque et précise, inspirée surtout des modèles orientaux, de sécheresse monastique aussi et de gauche raideur ; partout c'est la même art vivant et varié, non point enlisé en une monotonie immuable, mais capable d'effort original, d'évolution et de progrès.

Aussi bien la capitale byzantine était-elle au xe et au xie siècle le véritable centre du monde civilisé. Les étrangers qui la visitaient ne tarissent point en admiration sur sa richesse, la beauté de ses édifices, le nombre de ses églises et de ses reliques, le luxe de ses habitants, sur la prodigieuse splendeur de cette cité qui, selon le mot de Villehardouin, « de toutes les autres était souveraine ». Les poètes d'Occident ne se lassaient point de peindre la ville incomparable, telle que se la figurait l'imagination populaire, excitée par les récits des voyageurs et des pèlerins ; le moyen âge entier rêvait de Constantinople comme d'une ville de merveilles, entrevue dans un miroitement d'or. C'est là que les marchands de Venise et d'Amalfi allaient chercher les étoffes admirables qu'ils répandaient en Occident ; c'est là que les hommes pieux et magnifiques commandaient pour les églises de leurs villes les orfèvreries rares, les splendides portes de bronze surtout, dont aujourd'hui encore toute l'Italie méridionale est pleine. C'est de Byzance que venait tout ce que l'Occident barbare connaissait en fait de luxe précieux et raffiné ; c'est elle qui pour tout l'Orient slave était la grande initiatrice. L'art byzantin ne pouvait donc manquer d'exercer autour de lui une large influence. C'est lui qui a mis sa marque sur les plus anciens édifices de la Russie chrétienne ; Sainte-Sophie de Kief (xie siècle) est une pure église byzantine, et les mosaïques et les fresques qui la décorent sont l'œuvre de maîtres byzantins. L'Arménie et la Géorgie sont remplies d'édifices de style byzan-

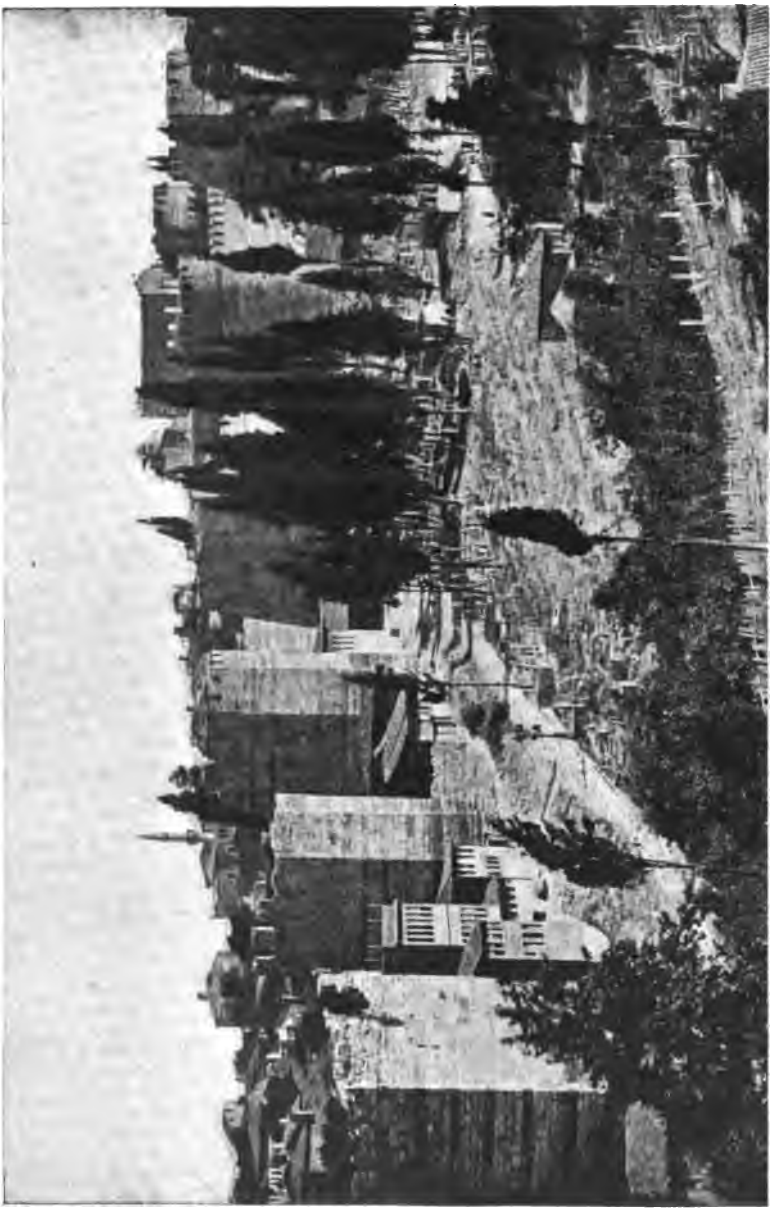

LES MURAILLES BYZANTINES DE CONSTANTINOPLE
Murs de Manuel Commène (XIIe siècle)

tin, de monuments incomparables de l'orfèvrerie et de l'émaillerie byzantines. Les Arabes de Syrie et d'Espagne n'ont pas moins fortement subi cette influence, et l'Occident chrétien n'y a point échappé.

On a fort discuté de notre temps sur le rôle exact que Byzance a joué dans le développement de l'art latin du moyen âge : c'est ce qu'on appelle *la question byzantine*. En fait, quoi qu'on en ait dit, il est indéniable que l'Italie du Sud, profondément hellénisée au xe siècle, a gardé pendant des siècles les traditions de l'art byzantin ; que Venise, toute grecque de mœurs et de costumes, a édifié en l'honneur de saint Marc une pure église byzantine, et que les mosaïques qui décorent la basilique de l'apôtre ou celle de Torcello sont de purs ouvrages byzantins (fin du xie et du xiie siècle). En Sicile, les mosaïques de Cefalù, de la chapelle Palatine, de la Martorana, de Monreale (deuxième moitié du xiie siècle) sont d'admirables témoignages du talent et de l'influence des mosaïstes byzantins ; et jusque dans l'Italie centrale, jusque dans le sud de la France (Saint-Front de Périgueux), jusqu'en Allemagne, on reconnaît dans l'architecture et surtout dans l'ornementation l'imitation des modèles rapportés de Constantinople par les voyageurs d'Occident. L'architecture romane doit peut-être plus qu'on ne croit à l'art byzantin, et s'il est incontestable qu'aux leçons de Byzance des écoles indigènes, plus originales et plus libres, se sont assez vite formées, un autre fait n'est pas moins certain, c'est que l'art byzantin « a, pendant toute la première partie du moyen âge, eu comme la direction générale de l'art dans tout le reste de l'Europe ».

La renaissance de l'époque macédonienne, « le second âge d'or de l'art byzantin », comme on l'a nommé, en marque-t-il le suprême effort ? Non pas. Jusqu'à la fin du xiie siècle, l'époque des Comnènes entretint un grand mouvement d'art et fit sentir l'influence byzantine aussi bien dans l'Occident normand d'Italie ou de Sicile que dans les principautés franques de l'Orient latin

SCÈNES DE LA VIE DE JÉSUS

Mosaïques de Saint-Marc de Venise
(Commencement XIIe siècle)

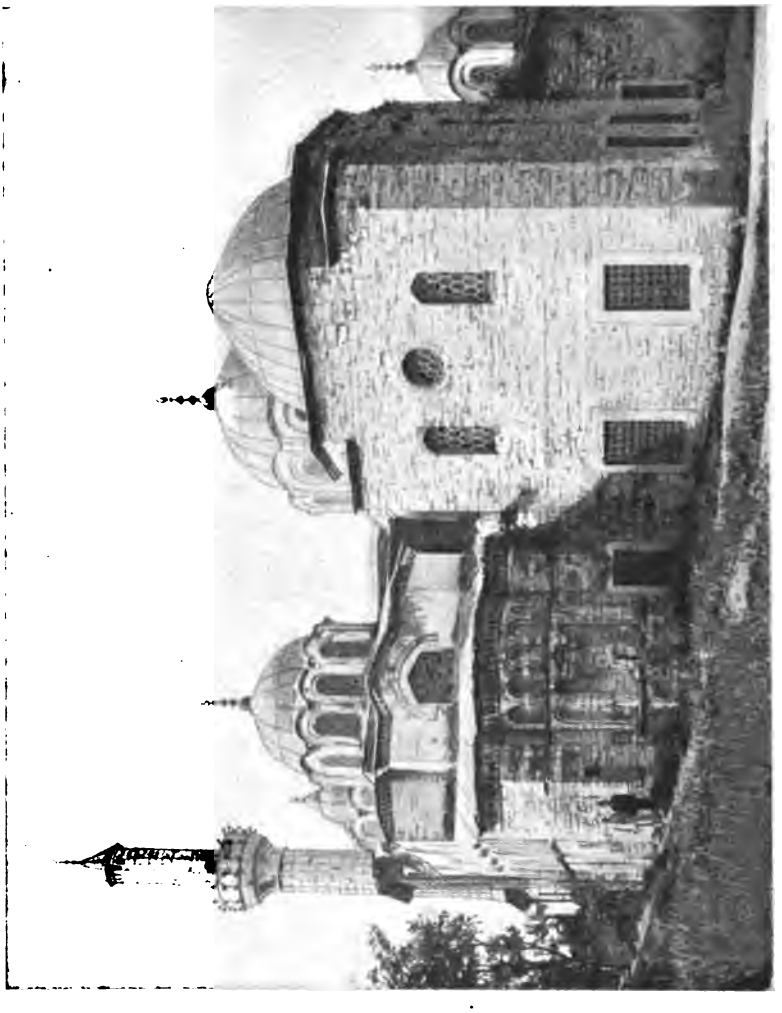

FETHIJE-DJAMI A CONSTANTINOPLE
Église byzantine de la Pammakaristos
(Commencement XIIe siècle)

(mosaïques de Bethléem). Sans doute la prise de Constantinople par les croisés (1204) porta un coup terrible à la civilisation de l'empire grec d'Orient ; pourtant une dernière fois, à l'époque des Paléologues (XIVe et XVe siècle), l'art byzantin se réveilla pour une suprême renaissance. Dans les mosaïques de Kahrié-Djami à Constantinople (commencement du XIVe siècle), dans les peintures des églises de Mistra (Métropole, Péribleptos, Pantanassa, XIVe et XVe siècle), dans les fresques les plus anciennes de l'Athos (Vatopédi, Lavra), dans les miniatures de quelques beaux manuscrits enluminés au XIVe siècle pour les empereurs (Jean Cantacuzène de la Bibliothèque Nationale), on trouve des œuvres d'une grâce et d'une fraîcheur inattendues qui méritent, par la finesse du coloris, par la pittoresque naïveté de la composition, par le tour réaliste de l'observation, d'être comparées aux meilleurs ouvrages des primitifs italiens ; et alors même que l'empire byzantin fut tombé, jusqu'en plein XVIe siècle, cette renaissance se prolongea par une longue suite d'œuvres supérieures (Protaton de Karyès, réfectoire et église de Lavra, 1512 et 1535), auxquelles la tradition athonite attache le nom d'un grand maître inconnu, Manuel Pansélinos.

Toutefois si dans ces monuments l'inspiration est réelle encore, de plus en plus les traditions de l'iconographie s'imposent aux conceptions de l'artiste : c'est vers le milieu du XVIe siècle que se fixèrent définitivement les règles que le moine Denys devait codifier au commencement du XVIIIe siècle dans son fameux *Manuel de la peinture*. Il faut se garder pourtant de voir dans ce livre d'un praticien de décadence le bréviaire officiel de l'art byzantin : et de même on a eu tort de chercher dans les énormes cycles de fresques qui couvrent les églises de l'Athos les monuments d'après lesquels on doit juger cet art en son ensemble. Les plus anciennes peintures datées de la Sainte-Montagne ne remontent guère au delà du XVIe siècle : quelques mosaïques seulement, quelques fresques en partie restaurées peuvent prétendre à une origine plus ancienne ; la plupart sont d'un temps où l'art byzantin n'était plus que l'ombre de lui-même. Et

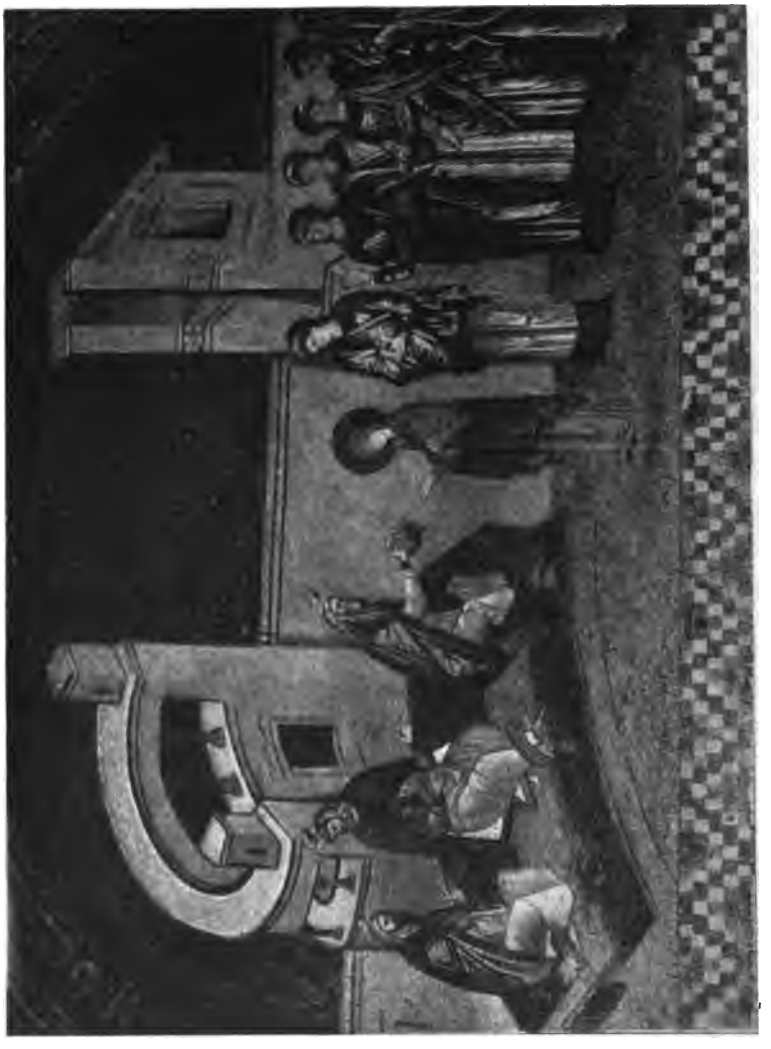

LA VIERGE DEVANT LES PRÊTRES

Mosaïque de Kahrié-Djami à Constantinople (commencement XIVe siècle)

cependant telle fut la grandeur de cet art que jusque dans ces peintures athonites on retrouve, sous la monotonie des sujets mécaniquement répétés, sous l'uniformité des règles trop minutieuses, quelque chose de l'inspiration originale, des conceptions puissantes, du rare et singulier mérite de la grande école de peinture décorative que Byzance a créée.

ABSIDE ET PORTIQUE DE L'ÉGLISE DE LA PANTANASSA A MISTRA
(Commencement XVe siècle
(Collection des Hautes-Études, no 56)

Au cours de sa longue histoire, la monarchie byzantine a connu bien des renaissances imprévues et éclatantes, où, selon l'expression d'un chroniqueur, « l'empire, cette vieille femme, apparaît comme une jeune fille, parée d'or et de pierres précieuses ». L'art byzantin a connu la même succession de fortunes : ce n'est point, comme on l'a cru longtemps, un art mort-né, figé dès sa naissance en une hiératique et solennelle immobilité ; c'est un art vivant, et, comme tout organisme vivant, il s'est transformé et a évolué de siècle en siècle.

Il y a plus : cet art byzantin a été un moment « l'art régulateur de l'Europe » ; seul au moyen âge, l'art gothique du XIIIe et du XIVe siècle a été capable d'une si vaste et si féconde expansion. Du XIe au XVIe siècle, les architectes et les peintres russes ont conservé, comme un legs précieux, les idées religieuses, les thèmes iconographiques, le système de décoration, les procédés techniques de Byzance (fresques de Novgorod, de Néréditzi, de Pskof (XIIe siècle), peintures des églises du Ladoga, de Vladimir, de Jaroslavl, de Moscou (XVIIe siècle). Dans la péninsule des Balkans, en Serbie et en Bulgarie, chez les Roumains comme chez les Grecs, les monuments de l'architecture et le système de la décoration sont nettement marqués du caractère byzantin ; aujourd'hui encore, d'un bout à l'autre de l'Orient orthodoxe, les traditions de l'iconographie byzantine inspirent toujours les compositions et guident la main des artistes. Les plus beaux édifices de l'architecture turque, construits d'ailleurs par des artistes grecs, offrent avec les monuments de l'époque byzantine les plus évidentes analogies. L'Italie du Sud, dont Byzance a fait une nouvelle Grande Grèce, a gardé jusqu'au XIVe et au XVe siècle la langue, la religion, les mœurs et les traditions artistiques de Byzance, et le rayonnement que de là, comme de Venise, l'art byzantin exerça par toute la péninsule permet de croire que les plus anciens maîtres de la Toscane, un Cimabué, un Duccio, ont dû bien des enseignements à cette influence. Assurément, de notre temps, des amours-propres susceptibles ont tenté de nier cette dépendance, et sans doute il ne faut point exagérer cette influence. L'art gothique ne doit rien à l'art byzantin ; inversement, l'art florentin, s'il lui doit quelque chose, n'a été vraiment lui-même qu'après s'en être affranchi ; cependant personne ne peut plus contester ni l'originalité de cet art, ni son prodigieux rayonnement. Des mosaïques russes de Kief aux mosaïques siciliennes de Palerme, des églises de Syrie et d'Arménie aux églises de Venise, il y a continuité d'inspiration, identité de traditions artistiques.

On a fort attaqué tour à tour et fort prôné l'art byzantin ; quand on l'étudie de près, on voit qu'il eut ses heures d'éclat et de décadence, que, comme tout art, il s'est modifié et transformé ; mais tel qu'il fut, il a sans conteste tenu une place éminente dans l'histoire générale de la civilisation au moyen âge.

COUPE DE MANUEL PALÉOLOGUE CONSERVÉE A VATOPÉDI
(XVe siècle)
(Collection des Hautes-Études, n° 190)

BYZANCE ET LA PAPAUTÉ

DEPUIS LE SCHISME DU XIe SIÈCLE JUSQU'A LA CHUTE DE L'EMPIRE[1]

Lorsque, en juillet 1054, l'ambition du patriarche Michel Ceroularios consomma la rupture entre Byzance et Rome, des raisons politiques plutôt que religieuses avaient déterminé ce grave événement. Sous les questions de discipline ou de dogme que mettaient en avant les deux Églises, d'autres griefs, et plus anciens, se cachaient. Les Grecs ne pardonnaient point à la papauté de s'être détachée de l'Empire, pour se jeter aux bras des princes carolingiens, et plus tard à ceux des Ottons ; ils s'indignaient de ses prétentions à la primauté, de ses ambitions envahissantes, de son perpétuel souci de reconquérir les provinces jadis soumises à l'autorité romaine, la Bulgarie au IXe siècle, l'Italie méridionale au XIe. Rome, de son côté, s'inquiétait de l'orgueil grandissant, de l'indépendance croissante des patriarches de Constantinople. Et sans doute les sentiments personnels de Ceroularios, l'intransigeance de Léon IX, les maladresses des légats pontificaux contribuèrent à aigrir le débat et à hâter le schisme. En fait, l'événement de 1054 achevait une longue histoire ; il était l'épisode final d'un conflit vieux de plusieurs siècles [2].

Des raisons politiques avaient causé la rupture ; des raisons politiques aussi inspirèrent les tentatives d'union que, pendant quatre siècles, papes et empereurs poursuivirent avec une rare ténacité. Pour raconter l'histoire de ces essais de rapprochement,

1. Publié dans le *Journal des Savants*, août 1903.
2. Cf. Bréhier, *Le schisme oriental au XIe siècle*, 1 vol. in-8°, Paris, 1899.

on s'est placé d'ordinaire au point de vue strictement théologique, et ainsi peut-être les a-t-on souvent mal compris. Ce n'est point dans le domaine idéal des purs intérêts religieux qu'il faut chercher les motifs qui, pendant ces quatre cents ans, rapprochèrent tour à tour et désunirent les deux Églises ; c'est dans les réalités tangibles de la politique qu'il faut découvrir les mobiles qui dirigèrent la conduite des empereurs byzantins et des pontifes romains. C'est ce qu'a fort bien compris M. Norden dans l'ouvrage considérable qu'il vient de nous donner [1], et c'est ce qui fait l'intérêt et la nouveauté de son livre. Byzance et la papauté y apparaissent sous un jour plus vrai, intimement mêlées à toutes les grandes questions qui agitèrent l'Europe de ce temps, gouvernant et variant leur politique ecclésiastique d'après des motifs essentiellement temporels ; et c'est pourquoi, sans souscrire entièrement à toutes les théories, d'une témérité parfois un peu juvénile, que M. Norden a proposées, il faut lui savoir gré infiniment d'avoir, dans ce livre inégal, verbeux, mais plein de choses, — si plein qu'il en paraîtra un peu confus parfois, — su mettre par surcroît des vues d'ensemble, des idées générales qui mériteront d'être reprises, examinées, approfondies et de porter leurs fruits.

I

Pour terminer le schisme, la discussion purement théologique devait être nécessairement insuffisante et vaine. Chaque Église était persuadée qu'elle possédait la vérité ; elle ne pouvait se résoudre à céder rien à une rivale. Seules, les considérations politiques pouvaient réconcilier Rome et Byzance, soit que les empereurs grecs, ayant besoin de la papauté, trouvassent intérêt à rétablir l'union par des voies pacifiques, soit que les

1. W. Norden, *Das Papsttum und Byzanz. Die Trennung der beiden Mächte und das Problem ihrer Wiedereinigung bis zum Untergange des byzantinischen Reiches* (1453), Berlin, 1903.

souverains pontifes, exploitant l'hostilité croissante de l'Occident contre Byzance, fissent rentrer par des moyens violents les schismatiques au giron de la catholicité. L'union par la diplomatie rapprochant pacifiquement les deux Églises, l'union par la conquête soumettant brutalement les Grecs aux Latins, telles furent, depuis Grégoire VII, qui les entrevit, jusqu'au XVe siècle, les deux solutions du problème, et comme les deux pôles entre lesquels oscilla la politique pontificale. Assurément, entre ces deux solutions, qui toutes deux terminaient également le schisme, la papauté, si elle n'avait été qu'une puissance spirituelle, n'aurait point dû avoir de préférence. Mais la papauté du moyen âge était une puissance temporelle ; elle avait des intérêts politiques pressants et divers ; et c'est pourquoi, selon les circonstances, elle encouragea ou repoussa les offres d'accommodement des *basileis*, favorisa ou combattit les visées conquérantes des Occidentaux, et parfois demeura indifférente entre les deux partis, plus soucieuse d'assurer son pouvoir propre et de trouver son avantage matériel que de faire renaître l'union spirituelle dans l'Église.

En rapprochant Latins et Grecs en des contacts plus fréquents et plus prolongés, les croisades, pour la première fois, posèrent dans toute son acuité le problème : l'établissement d'un *modus vivendi* entre l'Orient et l'Occident fut, au XIIe siècle, la question vitale pour l'empire byzantin et l'une des plus graves difficultés de l'Europe chrétienne. M. Norden a pensé qu'avec plus d'esprit politique, avec un souci moins désintéressé, moins idéaliste, des purs intérêts chrétiens, Urbain II aurait pu, dès le début, écarter le germe des troubles futurs ; et qu'en imposant l'union aux Grecs comme prix de l'appui des croisés, il eût, par cette entente préalable, étouffé le désaccord profond qui allait diviser Byzance et l'Occident. Il me semble qu'il y a là quelque exagération. Outre qu'il n'est nullement prouvé qu'Alexis Comnène ait sollicité les secours de la croisade [1], on peut se demander

1. Voir Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis Comnène*, 1 vol. in-8°. Paris, A. Picard et fils, 1900, p. 131-132, 155-158, 325-336.

quelle eût été la durée d'un rapprochement accepté par nécessité et imposé par contrainte. Mais quoi qu'il en soit, il est certain que, faute de cet accord préalable, l'hostilité croissante entre Grecs et Latins donna bien vite à ces derniers l'idée de conquérir Constantinople. C'est dans ce but que Boémond tâcha, en 1104, de soulever l'Occident [1] ; c'est ce projet que caressèrent, vers le milieu du XIIe siècle, les barons français de la seconde croisade aussi bien que Roger II de Sicile ; de ce rêve les Normands, en 1185, tentèrent de faire une réalité ; à son tour Frédéric Barberousse y pensa un instant, et après lui son fils Henri VI, héritier des rois de Sicile, tendit vers cet objet tout l'effort de son ambition. A la fin du XIIe siècle l'idée de détruire l'empire grec avait pris corps. Déjà les Normands avaient conquis les îles Ioniennes, et Richard Cœur de Lion arraché Chypre au *basileus* : « il suffisait d'un dernier souffle, comme disait jadis Boémond, pour déraciner le grand chêne ébranlé. »

Pour échapper à ce péril, pour satisfaire aussi leurs ambitions grandioses et surannées, les empereurs de la famille des Comnènes s'étaient efforcés de conclure avec Rome un accord amiable. Ils offraient au pape de rétablir l'union des Églises, ils lui promettaient leur appui contre le César allemand ; en échange ils demandaient que le pontife reconstituât à leur bénéfice l'antique empire romain. Et ainsi, parallèlement à l'union par la conquête, se manifestait l'idée de l'union par un accommodement pacifique.

Aucune de ces deux solutions ne pouvait convenir pleinement aux pontifes romains. Si précieux que fût contre Barberousse l'appui de Byzance, c'eût été pour la papauté un suicide politique que de restaurer en Italie, en faveur de Manuel Comnène, l'empire de Justinien. Et si, d'autre part, il ne lui déplaisait pas, en principe, qu'une conquête fît rentrer les Grecs dans

1. L'idée apparaît, dès 1098, dans une lettre fort curieuse (Norden, p. 63-64).

l'Église catholique, son intérêt politique ne lui permettait point de demeurer indifférente à la personne du conquérant. Et c'est pourquoi Eugène III se montra hostile à l'entreprise de Roger II, que la prise de Constantinople eût rendu un voisin trop puissant ; c'est pourquoi Célestin III mit tout en œuvre pour sauver Byzance de l'attaque de Henri VI, et sentant bien que les succès orientaux de l'empereur allemand, déjà maître de la Sicile, seraient la ruine de la papauté, le souverain pontife, ne considérant que la question politique, aima mieux soutenir résolument un *basileus* schismatique et usurpateur ; et c'est pourquoi enfin Innocent III, par crainte de Philippe de Souabe, n'épargna rien pour empêcher les barons de la quatrième croisade de se détourner vers Constantinople. Contre les ambitions occidentales des empereurs grecs comme contre les ambitions orientales des empereurs allemands, la papauté faisait une égale résistance, et l'union spirituelle lui importait peu, si sa puissance temporelle en devait être diminuée. « Jamais peut-être, dit M. Norden parlant du gouvernement de Célestin III, la question grecque n'avait plus complètement perdu pour la papauté tout caractère religieux [1]. »

Donc, entre les deux solutions possibles, les pontifes hésitaient ; les événements se chargèrent de fixer leur choix. M. Norden a expliqué dans un autre travail [2] de combien de causes diverses la quatrième croisade est sortie, et comment les traditions de la politique impériale allemande, les ambitions commerciales de Venise, les rancunes accumulées de l'Occident chrétien contre les Grecs schismatiques et perfides, se greffant sur un incident de hasard, la demande de secours du jeune Alexis, détournèrent malgré la papauté l'entreprise vers Constantinople et finalement renversèrent l'empire grec. Pendant un siècle, pour terminer le schisme, les politiques avaient balancé entre la douceur ou la violence ; un incident imprévu, au commencement du XIIIe siècle, fit prévaloir la solution brutale.

1. P. 130.

2. *Der vierte Kreuzzug im Rahmen der Beziehungen des Abendlandes zu Byzanz*, 1 vol. in-8°, Behr, Berlin, 1898.

II

Dans l'histoire des rapports entre la papauté et Byzance, le XIIIe siècle est l'époque décisive. C'est le moment où les deux solutions possibles du problème de l'union se trouvent successivement réalisées : l'une, celle de la conquête, par l'établissement de l'empire latin ; l'autre, celle de la diplomatie, par la politique qui aboutit au concile de Lyon. C'est le moment où l'épreuve des faits permet d'apprécier la valeur de ces solutions, et c'est pourquoi, à juste titre, M. Norden a fait porter sur cette période l'essentiel de ses recherches [1]. Nulle part, en effet, ne se voit mieux quels avantages la papauté chercha dans l'un ou dans l'autre système, et en quoi tous deux furent en somme inefficaces.

Innocent III n'avait point encouragé l'entreprise des croisés sur Byzance ; mais, devant le fait accompli, il se résigna à en tirer le meilleur parti possible pour l'Église. Il comprit toutefois que la violence ne donnerait que de médiocres résultats : — « *Per violentiam*, lui écrivaient un peu plus tard les clercs grecs de l'empire latin, *nemo nostrum capi potest* » ; — et, avec une habile tolérance, il s'efforça de gagner à Rome les schismatiques, respectant leur rite et leurs usages, — « la différence des coutumes ecclésiastiques, disait son légat, le cardinal Benoît de Sainte-Susanne, ne saurait faire de tort à une Église fondée sur une même foi », — ne demandant point aux prêtres grecs de se faire à nouveau consacrer selon le mode latin, se contentant d'exiger d'eux un serment d'obéissance au souverain pontife. Et, en effet, des succès partiels récompensèrent cette attitude

1. Peut-être trouvera-t-on même que cette période prend, dans le livre, une place un peu disproportionnée. L'auteur consacre 220 pages environ à l'histoire de l'occupation latine (p. 164-387) et 230 pages à la courte période qui va de 1261 à 1281 (p. 387-619). Le XIIe siècle, d'une part, et surtout le XIVe et le XVe de l'autre, peuvent paraître un peu sacrifiés.

conciliante et semblèrent d'abord justifier les grandes espérances qu'avait conçues Innocent III. M. Norden a exposé ces choses en des pages pleines d'informations nouvelles, et de même il a fait connaître, à l'aide d'un texte récemment publié, — un rapport du métropolitain d'Éphèse conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque synodale de Moscou [1], — les curieuses négociations par lesquelles le pape tenta, en 1213, de s'accommoder pacifiquement avec les Grecs de Nicée. Mais où il me paraît impossible de suivre l'auteur, c'est lorsqu'il nous parle du « triomphe d'Innocent III sur Byzance » ; et aussi bien lui-même ne nous a-t-il pas dissimulé les déceptions qu'éprouva bien vite le pontife [2]. Assurément, c'était une satisfaction d'avoir assis sur les sièges de l'Orient un patriarche et des évêques latins soumis à Rome ; mais cette satisfaction était bien illusoire, si les Grecs s'obstinaient en majorité à repousser l'autorité romaine, à rejeter « les extravagances qu'on débite dans cette Rome sénile » (*omnia plane deliramenta quae in senili Roma usurpantur*), et si le patriarche latin lui-même, grisé par sa fortune, essayait de se poser en pape de l'Église orientale. Assurément, c'était une satisfaction que le nouvel empire latin tînt le pape pour son plus sûr protecteur, et que, dans les églises de Constantinople, on acclamât le nom d'Innocent III avec les formules mêmes qu'on employait jadis pour les *basileis* : « A Innocent, le pape de l'ancienne Rome, longues années [3] ! » C'était peu de chose, si l'on songe à la faiblesse réelle de cet empire, bientôt assailli de toutes parts, impuissant à se défendre, et, par surcroît, médiocrement déférent parfois aux volontés pontificales.

Pour que l'occupation de l'empire grec par les Latins pût produire l'union rêvée, il eût fallu que le nouvel établissement fût durable et fort. Or la décadence, déjà visible sous Innocent III, ne fit que se précipiter après sa mort. L'étendue de l'empire

1. P. 216.
2. P. 172.
3. P. 214-215.

diminue, et, avec elle, l'extension de l'Église latine. En 1245, des trente évêchés primitivement soumis à son obédience, il ne reste plus au patriarche latin de Constantinople que trois suffragants. Et sans doute les premiers successeurs d'Innocent III n'épargnèrent rien pour soutenir cet empire chancelant qui leur tenait si fort à cœur ; l'activité d'Honorius III pour coaliser, après la chute de Thessalonique, la chrétienté contre le despote Théodore d'Épire (1223), l'énergie de Grégoire IX pour sauver Constantinople de l'assaut des Grecs et des Bulgares (1237) apparaissent en plusieurs documents saisissants que M. Norden publie pour la première fois [1]. Pour conserver cette « nouvelle France », comme disait Honorius III, les papes rappellent à Venise les intérêts de son commerce, aux rois de France la communauté de race qui les lie à la Romanie ; ils prêchent la croisade pour le salut de l'empire latin ; ils vont jusqu'à assimiler le voyage de Constantinople au voyage de Jérusalem. Mais des difficultés multiples brisent leur zèle et traversent leurs entreprises : c'est, en Orient, la résistance chaque jour plus obstinée des Grecs, guidés par des prélats comme Germain de Nicée ou Démétrius Chomatianos d'Achrida ; c'est, en Occident, l'indifférence croissante des Latins pour le sort de l'empire de Constantinople et, chez les âmes pieuses elles-mêmes, chez un saint Louis par exemple, un souci bien plus vif de la Terre Sainte et de Jérusalem que de l'établissement franc du Bosphore. Puis c'est la lutte ardente qui met aux prises les papes et Frédéric II, et qui oblige les souverains pontifes à détourner presque leur attention de l'Orient. Et pendant ce temps, avec les progrès de la conquête byzantine dans l'empire latin, l'Église schismatique regagne le terrain un moment perdu. L'union par la conquête, entrevue au lendemain de la quatrième croisade, est si complètement manquée, que, dès 1245, au concile de Lyon, Innocent IV comptait parmi ses grandes douleurs « le schisme de Romanie, c'est-à-dire de l'Église grecque ». Quand

1. *Appendice*, p. 747 et suiv.

Constantinople, en 1261, tomba aux mains des Paléologues, la solution brutale du problème de l'union était depuis plusieurs années déjà condamnée par l'expérience.

III

Tout en poursuivant la lutte pour le maintien de l'empire latin à Constantinople, les papes du XIIIe siècle n'avaient jamais renoncé à l'espoir de réaliser par des voies pacifiques l'union des Églises. Innocent III, Honorius III, Grégoire IX avaient entamé des négociations avec les empereurs grecs de Nicée, et ceux-ci, dans l'espoir de ressaisir à ce prix Constantinople, s'y étaient prêtés volontiers. Des documents récemment publiés, le rapport déjà cité du métropolitain d'Éphèse, la correspondance de l'évêque Jean de Naupacte avec le patriarche Manuel, nous renseignent curieusement sur ces pourparlers [1]. Une chose pourtant suffisait à les condamner à un échec certain. Pour obtenir des souverains byzantins qu'ils acceptassent l'union, il eût fallu que la papauté pût leur proposer quelque avantage politique en échange. Au XIe siècle, elle pouvait offrir son appui contre les Turcs ; au XIIe, faire miroiter la couronne impériale aux yeux de Manuel Comnène ; maintenant, c'était l'empire latin qu'il eût fallu sacrifier, et les papes longtemps ne purent s'y résoudre [2].

Innocent IV le premier s'y décida. Sentant quel puissant intérêt il y avait pour la papauté à rompre l'alliance entre Frédéric II et les Grecs, séduit par la gloire aussi de réaliser l'union des Églises, comprenant enfin l'inutilité des efforts tentés pour soutenir à tout prix l'empire latin épuisé, résolument il orienta

1. P. 342, 356, note 2.

2. Sur la vanité de ces négociations limitées aux purs débats théologiques, voir dans l'ouvrage de Norden, p. 218-220, le curieux récit de l'entrevue du métropolitain d'Éphèse avec le cardinal Pélage à Sainte-Sophie, et surtout l'étrange discussion de protocole qui en marqua le début.

vers des chemins nouveaux la politique pontificale. Un document tout à fait remarquable, trouvé par M. Norden à la Bodléienne [1], montre de quel prix l'empereur de Nicée et l'Église grecque même étaient disposés à payer cet accommodement. La primauté pontificale reconnue, la soumission du clergé grec attestée par la prestation du serment d'obédience, l'obéissance aux décisions du pape, en tant qu'elles ne seraient pas contraires aux canons des conciles, la reconnaissance de la curie comme juridiction d'appel, le droit enfin pour le pape de présider les conciles et d'y voter le premier : voilà ce que les Byzantins accordaient à Innocent IV. Jamais, en aucun temps, l'Église grecque n'avait et n'a fait la part si belle à la papauté. Innocent IV, en échange, abandonnait l'empire latin et sacrifiait le patriarchat latin. La mort ne lui laissa pas le temps de réaliser son œuvre : il n'en avait pas moins marqué d'une façon décisive la politique nouvelle qui s'imposait désormais à l'Église romaine. « Ce n'était point par une occupation latine, mais par un accord avec les Grecs que l'empire de Constantinople devait se soumettre à la papauté [2]. »

C'est ce but que poursuivirent, malgré les variations apparentes de leur politique, les hommes qui, de 1261 à 1274, gouvernèrent l'Église romaine ; et rien n'est plus remarquable, dans l'infinie complication de ces négociations souvent contradictoires, que le ferme attachement aux traditions, la forte unité de vues, le rare esprit de suite qui marquent à ce moment les actes des souverains pontifes.

La reprise de Constantinople par les Grecs semblait creuser l'abîme entre Byzance et la papauté ; et, en effet, la première pensée d'Urbain IV fut de restaurer à tout prix l'empire latin détruit. Pourtant il comprit vite l'inutilité et le danger de l'entreprise. Le grand adversaire de l'Église, Manfred, le fils de Frédéric II, avait, du côté de l'Orient, de vastes ambitions ; or,

1. *Appendice*, p. 756 et p. 369 et suiv.
2. P. 376.

combattre les Paléologues, déchaîner contre eux l'Occident, c'était faciliter les voies à cet ennemi redoutable et accroître une puissance dangereuse pour la papauté. Aussi, de même que jadis, à la fin du XIIe siècle, les Célestin III et les Innocent III avaient combattu les empereurs allemands pour les empêcher de mettre la main sur Byzance, ainsi les souverains pontifes de la fin du XIIIe siècle n'épargnèrent rien pour briser les ambitions orientales des rois de Sicile ; ils aimèrent mieux accueillir les ouvertures des *basileis* grecs que de servir les desseins du Hohenstaufen et, chose plus curieuse, ce qu'ils firent contre Manfred ouvertement, ils le firent sourdement, mais non moins résolument, contre Charles d'Anjou. Celui-là pourtant était l'allié, le protecteur de la papauté, l'ami auquel il semblait qu'on ne pût ni ne voulût rien refuser. Mais lui aussi formait de vastes projets sur l'Orient ; il avait pris pied en Achaïe et en Épire ; il aspirait à restaurer l'empire latin de Constantinople. Aussi, tout en encourageant en apparence ses desseins, les papes redoutaient-ils en fait un succès qui eût fait de lui un voisin trop puissant, et, tout en se servant de lui comme d'une menace suspendue sur Byzance, ils s'efforçaient de réaliser sans lui l'union avec les Grecs et de paralyser ainsi l'extension des ambitions angevines.

En face de ces papes, que leurs intérêts politiques disposaient à chercher un accommodement pacifique, Michel Paléologue trouvait à négocier un semblable avantage. Prince actif, ambitieux, il s'était donné pour tâche de restaurer l'empire byzantin, de chasser les Latins des possessions qu'ils gardaient encore en Romanie ; mais, pour y réussir, il fallait que l'Occident ne se coalisât point contre lui. Il comprit que seule la papauté était capable de lui rendre ce service. Aussi, dès son avènement, il flatta Rome des plus belles espérances, proposant l'union des Églises, offrant de recommencer la croisade, acceptant l'arbitrage d'Urbain IV, lui faisant les plus larges concessions, s'inclinant docilement devant les exigences mêmes de Clément IV, ne demandant qu'une chose en échange, qu'on lui

garantît Constantinople, et qu'on empêchât les rois de Sicile de poursuivre leur politique agressive.

De ce désir qu'avait l'empereur d'écarter, par une alliance avec la papauté, le péril dont le menaçait l'Occident, de cette crainte qu'avaient les pontifes de rendre, par la conquête de Constantinople, les rois de Sicile trop puissants [1], l'accord devait sortir [2]. L'union fut rétablie sous le pontificat de Grégoire X, au concile de Lyon (1274).

Grégoire X, par-dessus tout soucieux de recommencer la croisade et jugeant qu'un conflit entre Charles d'Anjou et le Paléologue serait la ruine de son rêve, était, plus encore que ses prédécesseurs, disposé à chercher avec Byzance un arrangement qui empêchât la lutte. Mais sa situation était singulièrement difficile. En Orient, le prince angevin poussait plus hardiment chaque jour son offensive ; à Rome, il se montrait nettement hostile à l'union projetée. Ce fut la grande habileté de Grégoire X de tirer parti de ces circonstances mêmes. Il fit comprendre aux Grecs que seule l'intervention pontificale pouvait les sauver de l'attaque menaçante ; qu'ils consentissent à l'union, il se faisait fort de rétablir la paix ; s'ils s'obstinaient, il se déclarait impuissant à retenir le roi de Sicile. Et les menaçant d'une ruine certaine en cas de résistance, il se montrait au contraire, en cas de soumission, animé des dispositions les plus conciliantes. Michel Paléologue se rendit compte que, s'il voulait éviter un désastre, le moment était venu de traiter sérieusement. Résolument il força la main à son clergé et à son peuple, de même que le pape contraignait Charles d'Anjou à renoncer à son oppo-

1. Il est curieux de voir la politique de Venise à l'égard de Byzance s'inspirer de motifs tout pareils à ceux qui gouvernent la politique pontificale (p. 462-464).

2. Il est intéressant de noter comment, pendant la vacance du siège pontifical (1268-1271), Michel Paléologue proposa à saint Louis le même rôle qu'il destinait primitivement dans ses combinaisons à la papauté (p. 465 et suiv.). Pourtant rien n'autorise à croire que la croisade de Tunis ait détourné malgré lui Charles d'Anjou de l'Orient (p. 468). La thèse de Sternfeld a été amplement réfutée.

sition. Le concile de Lyon scella la réconciliation des Églises et enregistra la soumission complète des Grecs aux exigences romaines [1] L'union pacifique, rêvée par Innocent IV, était réalisée.

Grégoire X fut singulièrement fier d'avoir accompli cette grande œuvre, « sans bataille, comme il l'écrivait, et par le seul amour de la paix ». Et en effet, la papauté, en rattachant par des liens plus étroits que jamais l'Église grecque à l'unité catholique, en ruinant du même coup les ambitions orientales des Angevins, en prenant enfin dans la chrétienté le rôle d'une puissance universelle, semblait avoir atteint définitivement l'objet de ses longues ambitions. En fait, la solution intervenue n'était guère plus satisfaisante que celle de 1204. Au point de vue religieux, l'union était plus apparente que réelle ; les promesses que Michel Paléologue avait faites à Lyon dépassaient de beaucoup les concessions auxquelles se résignait le clergé grec ; une opposition formidable se déchaîna dans tout l'empire grec contre les Uniates, et comme des raisons d'ordre politique s'ajoutèrent bientôt aux motifs religieux [2], un schisme, plus profond peut-être que celui qui séparait Rome et Byzance, divisa l'Église grecque contre elle-même. Au point de vue politique, le pape fut impuissant à rétablir entre Grecs et Latins la paix qu'il souhaitait. Charles d'Anjou était mécontent d'une union qui gênait ses entreprises et désireux de poursuivre ses conquêtes. Michel Paléologue considérait qu'en souscrivant à l'union il s'était acquis le droit de combattre sans ménagements les Latins établis sur le territoire de l'empire et il prenait contre eux l'offensive. Au lendemain même du concile, la guerre ouverte éclatait.

Il semble donc qu'il y ait quelque excès dans le jugement que

1. P. 524-526. M. Norden a fait dans ce chapitre un excellent emploi des actes si intéressants publiés par M. Delisle dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXVII.

2. P. 584-588. Cf. 594-595.

porte M. Norden sur l'œuvre de Grégoire X [1] ; et, malgré les grandes ambitions de Nicolas III et les efforts qu'il fit pour brider l'ambition angevine [2], on peut croire que la politique d'union pacifique fut en somme tout aussi inefficace et stérile que la politique de la conquête brutale. Et peut-être même, à un point de vue plus général, peut-on se demander, — la remarque est de M. Norden [3], — si cette politique pontificale, si préoccupée de maintenir contre les ambitions occidentales l'indépendance de l'empire byzantin, n'a pas, en dernière analyse, eu les plus déplorables conséquences. Obligés de faire front contre l'Occident, enveloppés dans les complications de la politique occidentale, les empereurs grecs n'ont plus eu le loisir de résister de toutes leurs forces au péril turc grandissant. Et alors, un empire latin puissant établi à Constantinople, comme l'eût été celui de Charles d'Anjou, n'eût-il pas mieux assuré peut-être la défense de l'Orient et conjuré pour l'Europe le péril ottoman ? Mais cet empire était-il possible ? Eût-il été viable ? Ce sont là des questions insolubles : et aussi bien ne peut-on sérieusement faire grief aux papes du XIIe et du XIIIe siècle de s'être, dans leur politique, préoccupés avant tout de ce qui leur semblait être l'intérêt vital de l'Église romaine.

IV

Je ne suivrai point M. Norden dans l'analyse des négociations qui, de 1281 à 1453, mirent en présence, bien des fois encore, Byzance et la papauté ; aussi bien lui-même s'est borné à en esquisser rapidement l'histoire et s'est contenté, pour la période qui va de 1330 à 1453, de développer des considérations très générales [4], qui exigeraient une longue et attentive discussion.

1. P. 560-562.
2. P. 597-598, 602-605.
3. P. 610-615.
4. Cette période, volontairement écourtée par l'auteur, n'occupe pas cinquante pages dans son livre (p. 694-742).

Il suffira de noter que, pendant ces deux siècles, la politique pontificale continua à osciller entre les deux solutions qui, pendant les deux siècles précédents, s'étaient imposées à elle : tantôt, avec Martin IV et ses successeurs, se mettant à la discrétion des princes angevins, rompant le pacte d'union conclu avec les Grecs, favorisant tous les projets de conquêtes, toutes les entreprises de croisades, qui pouvaient avoir pour effet de soumettre par la force l'empire byzantin aux Latins ; tantôt, à partir de 1330, ramenée par l'urgence du péril ottoman à l'idée d'un accommodement pacifique, et profitant de la détresse des *basileis* pour leur offrir ou leur imposer, en échange d'un secours d'ailleurs incertain, tardif et inefficace, une union de plus en plus difficile à réaliser. Quand Jean VIII, au concile de Florence (1439), se résigna à soumettre l'Église grecque à la papauté, l'accord ainsi conclu n'avait, malgré les apparences, presque rien de commun avec l'union réalisée à Lyon au XIIIe siècle. Au point de vue religieux, les concessions des Grecs étaient infiniment plus vagues et moins étendues que celles qu'avait consenties Michel Paléologue ; au point de vue politique, le rapprochement devait être stérile, car la papauté, impuissante à secouer l'indifférence de l'Occident, n'avait nul avantage sérieux à offrir à Byzance, nulle raison d'État à faire valoir qui permît aux *basileis* de triompher à tout prix, comme avait fait Michel VIII, de l'opposition formidable faite par l'Église et le peuple grecs à l'union.

Quelques brèves conclusions s'imposent au terme de cette longue histoire. Et d'abord, que si les solutions essayées ont été impuissantes à rétablir l'entente entre l'Orient grec et l'Occident latin, c'est qu'il y avait entre ces deux mondes des divergences trop profondes pour que le souci même des intérêts politiques les pût accommoder autrement que de façon passagère. Entre Byzantins et Occidentaux existaient des antipathies anciennes, des incompatibilités radicales, que rien ne pouvait atténuer ; le contact qui naquit des croisades, l'hostilité cons-

tante et l'ambition croissante des Latins, les exigences tant de fois excessives de la papauté accrurent encore le divorce; les causes, qu'elles prissent pour se manifester l'apparence des querelles religieuses ou des conflits politiques, en étaient antiques et irréductibles. On a souvent, d'autre part, reproché aux Byzantins d'avoir, dans leurs essais de rapprochement avec l'Occident, manqué étrangement de sincérité; et assurément on ne saurait méconnaître tout ce qu'il entra d'habileté politique dans la conduite d'un Michel Paléologue ou d'un Jean VIII même. Mais des raisons toutes pareilles, et pas plus désintéressées, inspiraient l'Occident; dans leur haine contre les Grecs, les Latins n'ont cherché en général dans l'union des Églises qu'un moyen de détruire ou d'asservir l'empire grec. A la veille même de la catastrophe suprême, les princes d'Occident poursuivaient encore des ambitions orientales [1], et les Byzantins ennemis de l'union n'avaient point tort de dire que, sous les apparences d'un secours, c'était « la destruction de la ville, de la race, du nom grec [2] » que poursuivaient les Latins. Et enfin, ce qui ressort essentiellement de l'étude de cett histoire, c'est l'étroite union qui à Byzance, alors comme toujours, mêle la politique et la religion. C'est une erreur commune, et qui a fait souvent mal juger et mal comprendre l'empire grec, de le croire passionné jusqu'à la folie de questions et de disputes théologiques. Sous ces apparences se cachent des choses plus sérieuses, des idées, des programmes, des oppositions et des intérêts politiques, et la raison d'État plus que le plaisir de dogmatiser a inspiré en ces délicats problèmes la conduite des empereurs. Ce n'est point un motif suffisant, parce que nous ne prenons point la peine de pénétrer le fond véritable de ces débats, de les juger mesquins, stériles et méprisables : c'est par ce qu'ils contiennent d'intérêts politiques et de réalité vivante qu'il faut tâcher de les considérer, et alors l'empire byzantin en paraîtra plus intelligible à coup sûr, et peut-être aussi plus grand.

1. P. 731-732 et Cerone, *La politica orientale di Alfonso di Aragona*, 1902.
2. Joseph Bryennios, cité par Norden, p. 731.

LES MONUMENTS DE L'ORIENT LATIN [1]

Le 15 juillet 1099, les Croisés prenaient Jérusalem. Dans la ville prise, le massacre fut atroce : sans distinction d'âge ni de sexe, les vainqueurs tuèrent impitoyablement ; sur les parvis de

1. Publié dans la *Revue de l'Orient latin*, t. V (1897).

Ce travail est la reproduction d'une conférence qui fut donnée, à bord du paquebot *Sénégal*, au cours du voyage *au pays des Croisés*, organisé, en septembre 1897, sous les auspices de la *Revue générale des sciences*. Il ne prétend donc en aucune manière à être un exposé érudit et complet des problèmes qui se rattachent à l'histoire de l'Orient latin. On s'y est préoccupé surtout de dégager quelques idées générales, de replacer dans le milieu historique où ils ont pris naissance les monuments que l'on devait rencontrer sur la route ; on y a fait une place particulière aux villes de Rhodes et de Famagouste, qui toutes deux étaient inscrites au programme du voyage. Ce tableau d'ensemble de la civilisation franque d'Orient pourra donc à quelques-uns sembler superficiel. Pourtant, on voudra bien croire, je l'espère, que, si sommaire qu'il soit, il a pour point de départ une attentive étude des événements : la matière en a été principalement fournie par les ouvrages dont voici la liste :

1° Pour l'histoire des États latins de Syrie : G. Dodu, *Histoire des institutions monarchiques dans le royaume latin de Jérusalem* (Paris, 1894) ; — Schlumberger, *Les principautés franques du Levant* (Paris, 1877) ; — Rey, *Les colonies franques de Syrie* (Paris, 1883) ; — Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge* (Berlin, 1883) ; — Röhricht, *Geschichte des Königreichs Jerusalem* (Innsbrück, 1897).

2° Pour les monuments latins de Syrie : Vogüé, *Les églises de la Terre-Sainte* (Paris, 1860) ; — Rey, *Étude sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés* (Paris, 1871).

3° Pour Chypre et Famagouste : Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous les princes de la maison de Lusignan* (Paris, 1861) ; — Mas Latrie, *Rapports de mission* (Arch. des missions, t. I) ; — Mas Latrie, *L'île de Chypre* (Paris, 1879) ; — Heyd, *Histoire du commerce du Levant* (Leipzig, 1886, 2 vol.) ; — *Actes passés à Famagouste devant le notaire génois Sambuceto* (*Archives de l'Orient latin*, t. II, et *Rev. de l'Orient latin*, t. II) ; — Enlart, *L'Art gothique et la Renaissance en Chypre* (Paris, 1899, 2 vol.).

4° Pour Rhodes : Cecil Torr, *Rhodes in modern times* (Cambrigde, 1891 ; — Biliotti et Cottret, *L'île de Rhodes* (Compiègne, 1881).

la mosquée d'Omar, sur l'emplacement de ce temple de Salomon tant de fois ensanglanté par la fureur des résistances suprêmes, la boucherie fut particulièrement épouvantable; les chroniqueurs contemporains racontent, non sans un frémissement d'horreur, qu'on marchait dans le sang jusqu'aux genoux des cavaliers et jusqu'à la bride des chevaux. Après quoi, quand ils furent las de tuer, les vainqueurs, sans armes, les pieds nus, allèrent dévotement au Saint-Sépulcre rendre grâces au Seigneur, qui avait si merveilleusement protégé leurs efforts et délivré la Terre-Sainte du joug des infidèles.

I

La Terre-Sainte était conquise : il s'agissait maintenant de l'organiser. En quelque semaines, sur ce sol tout plein de souvenirs bibliques, s'épanouit une merveilleuse floraison de seigneuries féodales, greffant étrangement sur les vieux noms de l'Écriture sainte les titres et les dignités chevaleresques de l'Occident. Il y eut un royaume de Jérusalem, une principauté d'Antioche, des comtés d'Édesse et de Tripoli, et, au-dessous de ces grandes baronnies, toute une hiérarchie de moindres feudataires, princes de Sidon et de Tibériade, comtes de Jaffa et d'Ascalon, seigneurs de Tyr et de Beyrouth, de Saint-Abraham et de Montréal. A côté de la hiérarchie civile, il y eut la hiérarchie non moins féodale de l'Église latine reconstituée, qui, sous le patriarche de Jérusalem, rangea les métropolitains et les évêques et les abbés mitrés, aux noms inattendus et sonores, de Saint-Samuel, du Mont de Sion et du Temple de Notre-Seigneur, de Josaphat ou du Mont Olivet.

Dans cette société latine transplantée dans la terre de Syrie, la féodalité trouva son expression la plus complète et la plus pure. Le royaume latin de Jérusalem garda tous les usages, toutes les lois de l'Occident; il garda aussi toutes les faiblesses et tous les vices du régime féodal. L'autorité du roi, tenue en échec par les

grands feudataires, discutée par le clergé, se réduisit en fait à une simple préséance honorifique : entre les barons indisciplinés et jaloux, qui mettaient le droit à l'insurrection au premier rang de leurs privilèges, l'entente difficile à maintenir fut rarement longue et efficace ; en face même des infidèles, on vit les seigneurs suivre chacun leurs intérêts particuliers et les mécontents faire sans scrupule alliance avec Saladin. Dans l'Etat, la véritable souveraineté appartint au corps de la noblesse ; à l'armée, le roi ne fut que le premier des barons, et les institutions mêmes nées des nécessités de la défense devinrent, dans cette constitution toute aristocratique, un élément nouveau de discorde et de trouble. Les grands ordres militaires, celui du Temple, celui de l'Hôpital ou, pour parler comme les contemporains, de « la maison des pauvres de l'Hôpital de Jérusalem », malgré les services qu'ont rendus leur courage et leur héroïsme, furent plus d'une fois, par leur richesse trop grande, par leur puissance territoriale trop énorme, de dangereux ferments de division : et leur existence même achève à elle seule de marquer d'un trait profondément féodal la civilisation éclose dans les États latins d'Orient.

Civilisation féodale, civilisation française aussi. Parmi les chevaliers qui prirent part à la croisade, parmi ceux-là surtout qui demeurèrent en Palestine, la plupart étaient des Français. C'étaient des Normands, et qui gardèrent en Syrie toutes les qualités de la race, que ces princes d'Antioche, les Boémond, les Tancrède, si vaillants et si avisés tout ensemble, si bons chevaliers et si fins diplomates ; c'étaient des Provençaux que ces comtes de Tripoli, Raymond de Saint-Gilles et ses successeurs ; et sur le trône même de Jérusalem, quelle succession de princes français, Angevins comme le roi Foulques, Poitevins comme les Lusignan, Champenois comme cet héroïque Jean de Brienne, une des plus belles et des plus pures figures qui se rencontrent dans l'histoire de cette longue lutte de deux siècles entre la croix et le croissant. Parcourez la liste des grands barons du royaume : tous ou presque tous sont français, Ibelin, La Roche, Châtillon, Dampierre, Montbéliard et bien d'autres ; parcourez la liste des

frères de l'Hôpital et du Temple ; les grands ordres militaires sont presque exclusivement des ordres français ; et dans ce morceau d'Europe féodale, transporté sous le ciel bleu de la Terre-Sainte, bien vite le français devint la langue officielle de l'administration et le langage courant des relations sociales.

II

On a pendant longtemps considéré les croisades comme de brillantes expéditions militaires, nées d'un grand mouvement d'enthousiasme religieux, comme des guerres saintes, dont le seul but fut la reprise et la défense de la Palestine. Au vrai, c'est fausser étrangement l'histoire que de voir les établissements latins d'Orient sous ce jour trop exclusivement héroïque. Parmi les croisés qui s'établirent en Terre-Sainte, tous n'étaient pas des chevaliers : les grandes villes commerçantes d'Italie, Venise, Gênes, Pise, qui avaient puissamment contribué de leurs vaisseaux et de leur argent au succès de la croisade, comprirent vite toute l'importance du marché nouveau qui s'ouvrait à elles : leurs comptoirs peuplèrent promptement les ports de la côte syrienne, et l'enthousiasme religieux des premiers jours fit bientôt place à des préoccupations plus matérielles, à un grand mouvement colonisateur et commercial. D'autre part, parmi tant de Latins qui allèrent faire leur salut en Palestine et y chercher la rémission de leurs péchés, la plupart, une fois leur vœu accompli, se hâtèrent de retourner en Occident : ceux-là seuls demeurèrent en Terre-Sainte, qui y étaient venus chercher fortune, chevaliers à la recherche d'un fief, marchands à la poursuite de la richesse ; mais, nobles et bourgeois, ils ne formèrent jamais qu'une aristocratie de quelques milliers de personnes, qu'une minorité presque noyée au milieu du flot des populations indigènes, Grecs, Syriens, Maronites, Kurdes et Sarrasins. Avec ces nouveaux sujets, avec ces adversaires de la veille, il fallait trouver un accommodement,

créer des rapports plus pacifiques que l'extermination sans merci des premiers jours : l'esprit nouveau, infiniment pratique, qui inspira bien vite les Croisés, trouva promptement les formules de cette transformation. Ajoutez d'autres nécessités encore, nécessités du climat d'Orient, qui bien vite fit déposer aux chevaliers la lourde armure de fer, jeta sur leur casque d'acier la légère et flottante *keffieh* syrienne, leur imposa les vêtements plus lâches et plus commodes des pays chauds ; nécessités de la politique qui veut avant tout qu'un État vive, et qui, devant l'intérêt bien entendu de l'État, effaça les antipathies religieuses et les haines de race. Ajoutez l'influence et le contact d'une civilisation bien supérieure à celle que les Latins apportaient d'Occident : en face des nouveautés, des prestiges de l'art et de la société arabes, les chrétiens d'Europe apprirent à réfléchir sur bien des choses qu'ils soupçonnaient à peine : pour eux, les croisades furent en quelque manière un véritable voyage d'études.

De ce contact journalier, de ces nécessités puissantes, naquit une société composite et curieuse, où les éléments les plus divers se fondirent en d'étranges et séduisantes combinaisons. Les longues robes à l'orientale ornées de broderies, constellées de pierreries, remplacèrent, en dehors des heures de marche et de combat, les pesantes armures, les étroites cottes de maille ; un luxe brillant, presque raffiné, s'étala à la cour des princes, et le palais royal de Jérusalem se remplit de fêtes et de pompes ; le goût des bâtiments naquit et, pour embellir leurs châteaux, seigneurs, grands et petits, firent assaut de prodigalité et se disputèrent les inventions des maîtres syriens et grecs ; les mœurs se transformèrent aussi, singulièrement relâchées et faciles, et le clergé même n'échappa point à la contagion. Mais c'est surtout dans le désir de se concilier les populations indigènes qu'apparut l'esprit profondément politique des souverains croisés. L'Église elle-même avait abdiqué ses principes trop exclusifs pour pratiquer une large tolérance, sans vexation pour les dissidents comme sans prosélytisme. La société laïque fut plus facile encore. Syriens, Maronites, Musulmans, servirent dans les armées des

princes latins ; des mariages mixtes rapprochèrent et fondirent les races différentes ; et, en face des Sarrasins même, l'intérêt politique fut plus fort que la haine religieuse. Je ne parle pas ici de ces alliances contre nature, nées des querelles intestines du royaume latin et qui, trop souvent, jetèrent les barons chrétiens dans l'alliance des émirs musulmans ; mais dans les longues périodes de trêve qui séparèrent les luttes de l'Islam et de la croix, des rapports courtois, faciles, s'établirent entre les anciens adversaires : aujourd'hui encore, dans les archives de quelques grandes familles arabes, on conserve le souvenir de ces relations amicales, autorisations de chasse réciproquement accordées par les seigneurs latins ou musulmans, cadeaux échangés entre voisins si différents de race et de religion, si semblables pourtant par la culture et les habitudes chevaleresques.

Aussi bien, parmi les princes croisés, plus d'un, avant de débarquer sur la terre syrienne, avait déjà, sous d'autres cieux, pris contact avec l'Orient : tels ces princes normands d'Antioche, les Boémond, les Tancrède qui, dans l'Italie du Sud déjà, avaient su si merveilleusement s'accommoder aux traditions des civilisations byzantine et arabe, et préparer cette cour brillante de Palerme, cette société composite dont les monuments excitent encore l'admiration. Sous leur influence, qui fut toute-puissante dans la première croisade, il se fit en Syrie ce qui s'était fait en Occident, et nulle part peut-être la preuve n'en apparaît plus éclatante que dans ces monnaies frappées par leurs ordres, objet matériel d'échange où se traduisent au vif les idées d'une époque. On y voit le pieux héros du Tasse, Tancrède, prince d'Antioche, en longs habits à l'orientale, la tête enveloppée de la *keffieh* syrienne ; des légendes grecques entourent son image, parfois inattendues et étranges, comme ce titre musulman de « grand émir », que le prince adopta pour complaire à ses nouveaux sujets et qui paraît avoir étrangement choqué le clergé latin. Est-il rien de plus curieux, de plus caractéristique aussi de la société latine de Syrie, que cette monnaie des croisades « portant à côté de l'effigie du Christ un titre essentiellement arabe, écrit en lettres

grecques, et s'appliquant à un prince normand possessionné en Orient [1] ».

III

Dans cette société si complexe l'art prit le même caractère. Les Croisés furent de grands bâtisseurs. A ce royaume mal protégé par des frontières incertaines, il fallait une formidable ceinture de citadelles ; à ces grands barons féodaux, à ces puissants chefs d'ordres militaires, il fallait des donjons et des forteresses. Aujourd'hui encore, la Syrie est toute hérissée de ces châteaux forts où les traditions orientales se mêlent curieusement aux souvenirs de l'art d'Occident. L'aspect général est latin, et sur les hautes collines où elles se dressent, ces forteresses rappellent, à s'y méprendre, les châteaux de France du XIe et du XIIe siècles. Mais regardez-les avec plus d'attention : aux constructeurs byzantins les chevaliers de l'Hôpital ont emprunté leur double système d'enceinte, leurs tours rondes, leurs réduits fortifiés commandant les points faibles du rempart et les proportions gigantesques du plan. Une autre école, celle des Templiers, s'inspire davantage des architectes arabes : elle leur a pris les tours carrées et peu saillantes, les hautes murailles et les fossés profondément creusés dans le roc, et le bel appareil à bossages qui, depuis l'antiquité, était en quelque manière traditionnel en Syrie. Pourtant l'ensemble garde une physionomie occidentale, et telle forteresse des chevaliers Teutoniques semble un *burg* des bords du Rhin égaré sous le ciel de Palestine.

A côté des châteaux forts, une floraison d'églises s'éleva sur tous les points que sanctifiait la tradition chrétienne. Comme les forteresses, les cathédrales sont toutes latines de plan, de dispositions générales ; mais aux inspirations de l'art roman et de l'art gothique se mêlent curieusement les détails de l'ornementation

1. Schlumberger, *Les principautés franques du Levant*, p. 17.

arabe ou grecque. Sur le transept des basiliques romanes surgit la coupole byzantine ; les terrasses à l'orientale remplacent les combles pointus des cathédrales d'Occident. Des maîtres grecs tapissent les murailles de longues suites de mosaïques et de peintures, où les inscriptions grecques alternent avec les inscriptions latines et dont l'inspiration est purement byzantine ; la décoration arabe s'installe à la courbe des arcades romanes et mêle ses figures d'animaux fantastiques aux pieux bas-reliefs de l'art latin.

Pour comprendre ce que fut cet art original et complexe, il faudrait parcourir la Syrie longuement. Il faudrait visiter Tripoli, demeurée presque telle que les Croisés la laissèrent en 1289, avec le haut château de Raymond de Saint-Gilles dominant ses maisons anciennes ; il faudrait visiter ces forteresses éparses à travers toute la Terre-Sainte, ces citadelles des chevaliers de l'Hôpital, Margat, si fort que, selon l'expression d'un contemporain, « l'aigle et le vautour seuls pouvaient voler à ses remparts », cet incomparable Karak des Chevaliers, si merveilleusement conservé il y a quelques années à peine, image exacte et complète d'une forteresse féodale, ou tant d'autres, Toron, Blanche-Garde, Saone, et, au delà de la mer Morte, en plein désert, les châteaux qui gardaient la terre d'outre-Jourdain, ces lointaines et colossales citadelles de la Pierre du Désert et de Montréal. Il faudrait visiter Tortose, avec sa cathédrale de Notre-Dame, qui date du XIIe siècle, et sa forteresse des chevaliers du Temple, où l'on voit encore la grande salle dans laquelle se tenaient les chapitres de l'Ordre et se célébraient les banquets solennels, la grande salle si caractéristique qui ne manque dans aucun château d'Occident.

De tant de monuments illustres, nous ne verrons malheureusement que la moindre part. Pourtant à Jérusalem, le Saint-Sépulcre, si déformé qu'il soit, nous montrera sa façade romane et les restes encore reconnaissables de l'église et du cloître construits par les Croisés ; à Bethléem, dans la basilique élevée par Justinien, nous rencontrerons les débris des mosaïques

au grand rôle qu'elle allait jouer. Sa position insulaire, en la protégeant contre les invasions, lui permettait de se livrer librement aux travaux de la paix. Une circonstance politique acheva d'assurer sa prospérité. Après la chute de Saint-Jean-d'Acre, les papes avaient interdit tout commerce direct avec les Sarrasins ; Chypre fournit, à point nommé, un terrain neutre où Vénitiens et Génois purent, sans contrevenir aux défenses de l'Église, continuer avec l'Orient leurs fructueuses opérations. Dans ses ports, devenus un grand entrepôt international, Orientaux et Occidentaux se rencontrèrent et échangèrent leurs marchandises ; et, par là, pendant tout le XIVe siècle, l'île connut une prospérité inouïe.

Famagouste surtout fut le centre de ce grand mouvement commercial. Située sur la côte occidentale de Chypre, et toute voisine des rivages asiatiques, elle devint bien vite l'un des ports les plus importants du Levant. Les grandes villes commerçantes d'Occident, Venise et Gènes, Pise et Ancône, Barcelone, Narbonne, Montpellier, s'étaient empressées, après la chute d'Acre, de transporter à Famagouste leurs établissements et leurs consulats ; les grandes maisons de commerce ou de banque, installées jadis dans les ports de Syrie, y avaient transféré leurs comptoirs. Ses entrepôts regorgeaient de marchandises ; le poivre, la cannelle, le gingembre, l'aloès, les aromates s'y mêlaient aux rubis et aux perles ; les cotons de Syrie, les épices d'Asie alternaient avec les produits de l'agriculture et de l'industrie locales, avec le sucre, le sel et le vin célèbre de la Commanderie, avec les étoffes de soie tramées de fils d'or, les lourds *samits* et les brocarts étincelants. Nulle part, on ne trouvait des bazars mieux assortis, des approvisionnements plus considérables, des hôtelleries plus nombreuses, un mouvement plus bigarré d'étrangers de toute nationalité. Les voyageurs du XIVe siècle qui visitaient Famagouste étaient stupéfaits, éblouis de cette prospérité prodigieuse ; ceux-là même qui avaient vu Constantinople, Alexandrie et Venise, demeuraient à Famagouste saisis d'admiration.

Quand ils voyaient, sur le port et dans les rues, circuler cette foule multicolore, Arméniens, Arabes, Juifs, Syriens, Éthiopiens;

quand ils voyaient les riches établissements, les magnifiques églises des puissantes colonies occidentales ; quand ils voyaient ces costumes variés, cette animation bruyante ; quand ils entendaient, comme en une Babel, s'entre-choquer tant de langages divers, ils étaient étourdis, parfois même un peu scandalisés. Dans cette grande ville de commerce, en effet, où se faisaient d'énormes fortunes, le luxe était magnifique, les dépenses prodigieuses, la vie facile et singulièrement relâchée. Un pèlerin allemand du XIVe siècle, qui passa à Famagouste en se rendant en Terre-Sainte, a laissé un curieux tableau des mœurs et de la richesse de la cité chypriote. Les marchands y donnaient à leurs filles des dots magnifiques et des bijoux qui valaient plus « que toutes les parures de la reine de France » ; les maris y donnaient à leurs femmes des pierreries merveilleuses. Mais d'autres encore que les femmes honnêtes faisaient fortune à Famagouste, et le pieux pèlerin était quelque peu choqué « de la richesse de ces infortunées ». Comme, si, sur ce sol brûlant de Chypre, se réveillait le culte de l'antique Vénus, Famagouste, au XIVe siècle, évoquait les plus licencieux souvenirs de Paphos ou d'Amathonte, et les âmes pieuses, épouvantées des scandales de cette « nouvelle Gomorrhe », prédisaient à cette reine du commerce oriental, toute pleine d'ambition et de luxure, de tragiques destinées et des catastrophes effroyables.

Chypre avait recueilli l'héritage commercial des croisades : Rhodes en recueillit l'héritage militaire. Après la perte de la Terre-Sainte, les chevaliers de l'Hôpital, eux aussi, avaient cherché un refuge à Chypre ; mais ils étaient de trop puissants seigneurs pour se résigner à vivre sous la tutelle des Lusignan. En 1309, le grand maître Foulques de Villaret s'empara de l'île de Rhodes ; peu après, le domaine des chevaliers s'accrut de toutes les îles voisines, Cos, Nisyros, Symi, Calymnos ; bientôt il allait s'étendre à la terre d'Asie Mineure elle-même, jusqu'à Smyrne, que les Hospitaliers occupèrent pendant plus de cinquante ans, jusqu'à Halicarnasse où, des débris du Mausolée, ils

construisirent ce merveilleux château parvenu presque intact jusqu'à nous. Cantonnés dans ces inexpugnables citadelles, héroïquement, pendant plus de deux siècles, les chevaliers de Rhodes continuèrent presque à eux seuls la croisade contre les Musulmans ; sans répit et sans trêve, leurs galères parcoururent triomphantes les mers orientales ; et pour dire ce que fut cette glorieuse épopée, il suffit de rappeler les noms de ces grands maîtres, pour la plupart Français, qui, sous le manteau noir frappé de la croix blanche, défendirent si noblement la chrétienté : Hélion de Villeneuve, qui couvrit Rhodes de forteresses et enleva Smyrne aux infidèles ; Philibert de Naillac, qui, pendant vingt-cinq ans, promena victorieuse, à travers les mers orientales, la bannière de l'ordre ; Jean de Lastic, qui, par deux fois, repoussa des murailles de Rhodes l'assaut des infidèles, et les derniers surtout, ce Pierre d'Aubusson, qui, pendant trois mois, résista victorieusement à tous les efforts des soldats de Mahomet II, et ce Villiers de l'Isle-Adam enfin, le plus brave de tous peut-être, qui s'immortalisa par sa défense de Rhodes, et qui sut, lorsque après cinq mois de siège il dut enfin se résoudre à capituler, inspirer au sultan Soliman une admiration mêlée de respect. Aujourd'hui encore, sur les bastions de Rhodes ébranlés par les brèches du siège de 1522, dans les vastes cimetières turcs où dorment les quarante mille musulmans morts à l'assaut de ces formidables remparts, flotte le souvenir héroïque et glorieux de ces grands capitaines, prêtres et soldats tout ensemble, qui, avec tant d'abnégation et de courage, ressaisirent l'épée tombée des mains des Croisés et retardèrent, pendant près de deux siècles, le triomphe de l'Islam.

V

Dans ces États latins de Chypre et de Rhodes, l'art occidental, introduit en Syrie par les croisades, survécut lui aussi à la perte

de la Terre-Sainte : le mouvement, commencé au XIIe siècle, se poursuivit en gardant le même caractère, si bien que dans ces îles lointaines on peut en quelque manière parcourir le cycle complet de l'architecture gothique.

A Chypre, morceau d'Europe féodale transporté sous le ciel d'Orient, des monuments presque intacts évoquent à chaque pas le souvenir de l'Occident. Pendant deux siècles, le XIIIe et le XIVe, les Lusignan ont couvert leur royaume d'une floraison merveilleuse d'édifices. Ce sont des châteaux forts, comme ces citadelles de Saint-Hilarion ou de Buffavent, fièrement dressées au-dessus de la mer, sur les montagnes qui bordent la côte nord de l'île ; ce sont, dans les vallées retirées, des cloîtres gothiques, comme cette abbaye de Lapaïs perdue dans la verdure ; ce sont des églises surtout, comme la cathédrale de Sainte-Sophie à Nicosie qui date du XIIIe siècle, ou celle de Saint-Nicolas à Famagouste, qui appartient aux premières années du XIVe. Sans doute, comme dans les édifices de la Syrie latine, l'Orient a mis ici sa marque : des terrasses couronnent le haut des constructions, arrêtant l'épanouissement de la floraison gothique ; l'ornementation, plus réglée, plus sévère, emprunte à la faune et à la flore locales l'essentiel de ses motifs décoratifs. Mais les formes générales sont latines ; ni la coupole byzantine, ni la croix grecque n'altèrent la pureté du plan occidental ; et c'est une cathédrale toute française que l'on retrouve devant ce haut portail de Saint-Nicolas de Famagouste, aux pignons sculptés, aux rosaces ajourées jadis étincelantes du feu des verrières, sur ce parvis, aujourd'hui désert, où se sont jouées quelques grandes scènes d'histoire, et où les Lusignan, après avoir à Nicosie pris la couronne de Chypre, venaient ceindre la couronne, chimérique, hélas! mais non moins précieuse, du royaume de Jérusalem, perdu, mais non point abdiqué.

Dans l'histoire de l'art latin d'Orient, Chypre représente le XIIIe et le XIVe siècles ; Rhodes, au contraire, est du XVe presque tout entière. Le grand siège de 1480, le tremblement de terre du 17 décembre 1481 avaient presque complètement détruit

la ville : ce fut l'œuvre des derniers grands maîtres de la relever de ses ruines. Depuis lors, quoique l'explosion de 1856 ait renversé la cathédrale de Saint-Jean et fortement endommagé le palais des grands maîtres, Rhodes est demeurée à peu de choses près telle que l'ont faite ses derniers possesseurs chrétiens. Avec ses remparts formidables, un des plus remarquables monuments de l'art de la fortification au XVe siècle, avec ses vieilles tours entre lesquelles se tendait jadis la chaîne qui fermait le port, avec ses portes où la croix de l'Ordre alterne avec le blason des Aubusson et des Amboise, avec sa rue des Chevaliers, que bordent les *auberges* des diverses nations de l'Ordre, avec tous ses restes exquis de l'architecture civile du XVe siècle, parmi lesquels le prieuré de France est un merveilleux joyau, avec ses maisons aux délicates sculptures où tant de fois l'écusson fleurdelisé évoque le souvenir de notre pays, Rhodes offre le rare et presque unique spectacle « d'une cité française du XVe siècle demeurée presque intacte, conservée avec tous ses monuments, depuis ses églises et ses palais jusqu'à ses plus humbles demeures [1] ». Et quand, par les chaudes heures de l'été, le silence règne dans ses rues désertes, quand nulle choquante réalité moderne ne vient altérer le charme des glorieuses visions du passé, le souvenir des héros morts se fait étrangement précis et intense, et l'on s'attend presque à voir, à l'appel des trompettes, les chevaliers sortir, comme jadis, de leurs palais armoriés et reprendre sur les remparts, sous les plis de la bannière de Saint-Jean, le poste d'honneur et de combat qu'ils ont pendant tant d'années occupé sans faiblir contre les infidèles.

VI

Lorsque, en 1453, la chute de Constantinople fit tomber la dernière barrière qui contenait vers le nord l'élan des Ottomans,

1. Vogüé, *Les Églises de la Terre-Sainte*, p. 379.

Chypre et Rhodes furent les dernières citadelles qui, dans les mers du Levant, soutinrent la fortune de la chrétienté. Depuis la fin du XIVe siècle, à la vérité, Famagouste avait changé de maîtres : dans l'intérêt de leur commerce, les Génois l'avaient brutalement arrachée aux Lusignan, sans d'ailleurs réussir à lui rendre sa prospérité passée. Les anciennes défenses étaient tombées en oubli, qui interdisaient le commerce direct avec la Syrie et l'Égypte : Famagouste ne pouvait plus prétendre au rôle de grand entrepôt international qui l'avait naguère enrichie. Sa population diminuait, ses belles maisons demeuraient vides, dans son enceinte trop vaste le désert se faisait. Seules ses fortes murailles lui gardaient une valeur militaire ; et les Vénitiens le comprirent bien, lorsque, en 1489, la veuve du dernier roi de Chypre, cette Catherine Cornaro qu'a peinte le Titien, céda, en bonne Vénitienne qu'elle était, le royaume de Chypre à la Sérénissime République. Les ingénieurs de Venise mirent tout leur art à renforcer les remparts de Famagouste ; et ainsi devenue une formidable place de guerre, la grande ville commerçante d'autrefois resta, pendant près d'un siècle encore, l'un des plus solides boulevards de la chrétienté.

Rhodes succomba d'abord. Dès 1480, Mahomet II avait essayé d'en finir avec ces indomptables chevaliers de Saint-Jean, dont la présence sur les frontières de l'empire lui semblait tout ensemble un danger et une offense. Pendant trois mois, les Turcs assiégèrent la ville par terre et par mer ; pendant trois mois, leur formidable artillerie bombarda le môle de Saint-Nicolas, qui couvrait le port, et battit en brèche les remparts : l'héroïsme du grand-maître Pierre d'Aubusson, qui paya de sa personne autant que le plus simple chevalier, brisa tous les efforts des Ottomans ; et lorsque le grand assaut du 28 juillet se fut terminé par une complète déroute des infidèles, le général de Mahomet, le renégat Emmanuel Paléologue, dut se résigner à lever honteusement le siège, laissant sous les murs de la ville les cadavres de 9.000 de ses soldats.

En 1522, les Turcs revinrent à la charge : cette fois, le sultan

Soliman lui-même parut sous les murs de Rhodes avec une armée de plus de 150.000 hommes. Pour résister à ces forces écrasantes, Villiers de l'Isle-Adam avait 600 chevaliers, environ 4.500 soldats mercenaires et le concours de la population grecque de l'île qui, se montra — et le fait est singulièrement honorable pour la domination des chevaliers — absolument dévouée à ses maîtres latins. Malgré la disproportion du nombre, la défense fut héroïque. Vainement les remparts, attaqués sur quatre points différents, ébranlés par l'artillerie et les mines de l'assiégeant, semblaient offrir par leurs brèches béantes un passage ouvert aux infidèles : dans le grand assaut du 24 septembre, les Turcs laissaient 15.000 morts sur la place et ne gagnaient pas un pouce de terre. Vainement, dans l'attaque du 10 octobre, le bastion d'Aragon tombait aux mains des musulmans : derrière la muraille perdue s'élevaient des remparts de fortune, et la lutte continuait. Vainement la trahison de d'Amaral révélait au sultan la faiblesse croissante des assiégés : Villiers de l'Isle-Adam, indomptable, s'obstinait dans la résistance. En fait, Rhodes était perdue : ses défenseurs, diminués par tant de luttes, n'en pouvaient plus; pourtant, quand, le 29 novembre, les Turcs crurent emporter la ville presque ouverte, un sursaut suprême de résistance mit encore une fois les chrétiens debout. A l'appel du tocsin, que les cloches de Saint-Jean sonnaient à toute volée, sous l'ardente parole de l'archevêque grec, appelant à la rescousse la population civile, tous, soldats et bourgeois, femmes, enfants, coururent aux remparts : encore une fois le Turc fut repoussé. C'était la fin; jusqu'au 22 décembre, malgré les sollicitations de son entourage, le grand-maître persista dans cette défense désespérée. Il dut céder enfin, signer, la mort dans l'âme, la capitulation, d'ailleurs honorable, que Soliman ne marchanda point à l'héroïsme des vaincus. Le 1er janvier 1523, avec ce qui restait de l'ordre de l'Hôpital, Philippe Villiers de l'Isle-Adam quitta pour toujours cette citadelle de Rhodes, ces remparts ruinés auxquels son nom demeure inséparablement uni : 40,000 Turcs, tués sous les murailles de la citadelle, montraient de quel prix sanglant le

grand-maître avait fait payer au vainqueur sa conquête ; et lorsque, pour la dernière fois, les galères de l'Hôpital sortirent du port de Rhodes, ceux qui les montaient purent se rendre le témoignage que l'Ordre, malgré la défaite suprême, avait bien mérité de la chrétienté.

Les défenseurs de Famagouste ne furent pas moins héroïques, mais ils furent moins heureux. Dans l'église de Saint-Jean-et-Paul, à Venise, dans ce Westminster de la République où dorment côte à côte les plus illustres de ses doges et les plus glorieux de ses serviteurs, on voit une urne de pierre, sous laquelle se lit une longue inscription. Elle renferme les restes, je dirais volontiers les reliques, de Marc-Antoine Bragadino, le général qui, en 1571, défendit pendant près d'une année Famagouste contre les hordes du sultan Selim. Reliques étranges et bien inattendues : c'est une peau tannée que renferme cette urne, la peau de Bragadino que le vainqueur, au mépris de la capitulation signée, fit écorcher tout vif, après d'atroces supplices, et qui fut, comme un rare trophée, envoyée à Constantinople au padischah. Venise, quelques années plus tard, racheta à prix d'or les restes mortels de l'héroïque soldat et les plaça pieusement au Panthéon de la République : récompense bien due à l'homme dont la résistance mémorable avait coûte 50.000 hommes au sultan, et qui avait justifié jusqu'à la mort, jusqu'au martyre, la fière devise frappée sur les monnaies obsidionales de Famagouste, où, en face du Turc triomphant, s'attestait « l'inviolable fidélité », l'amour, plus fort que la mort, des Vénitiens de Chypre pour la patrie.

Certes, dans ce pays des Croisés, bien d'autres souvenirs méritent de retenir l'attention. Beaucoup d'entre vous seront attirés sans doute par la grande mémoire du peuple d'Israël ou les pieux souvenirs du christianisme naissant ; d'autres se laisseront volontiers séduire aux merveilleux prestiges de l'art arabe : je vous demande de réserver quelque intérêt à ces monuments de l'Orient latin, à ces villes mortes de Famagouste et de Rhodes,

véritables Pompéi du moyen âge, où se conserve vivante, et comme toute chaude encore, la trace de nos ancêtres latins. C'est avec une véritable piété que nous devrons visiter les muets témoins de cette épopée grandiose des croisades, chimérique en ses espoirs peut-être, incomplète en ses résultats, si grande pourtant par l'idée et le sentiment qui l'inspira ; c'est pieusement que nous devrons parcourir cette terre, arrosée tant de fois du sang de nos pères. *Gesta Dei per Francos*, disait-on jadis en parlant des croisades : elles ont été le dessein de Dieu réalisé par le bras des Francs. Et c'est la France, en effet, que nous retrouverons à chaque pas, dans les maisons blasonnées des lys de France qui bordent la rue des Chevaliers, comme dans les cathédrales gothiques de Chypre toutes pareilles à nos cathédrales françaises ; c'est « la douce France », comme disaient les gens du moyen âge ; et elle a marqué ce pays d'une ineffaçable empreinte, si profonde qu'aujourd'hui encore, dans toute la Syrie, un seul nom désigne l'étranger, qu'il soit allemand ou anglais, italien ou espagnol, — un nom, celui de Franc, c'est-à-dire le nom même de la France.

L'EMPIRE BYZANTIN SOUS LES PALÉOLOGUES [1]

I

Le 15 août 1261, Michel Paléologue rentrait dans Constantinople reprise sur les Latins. Dans la matinée, l'empereur, accompagné de sa femme, de son jeune fils Andronic, et suivi d'un pompeux cortège de sénateurs, de hauts dignitaires, de soldats, se présenta à la Porte d'Or, par où les souverains de Byzance avaient coutume de faire dans la capitale leurs entrées solennelles. Sur l'une des tours qui flanquaient la porte, le métropolitain de Cyzique était monté, vêtu du grand costume sacerdotal, tenant en main l'icone sainte de la Vierge Hodigitria, que la tradition attribuait au pinceau de saint Luc, et que le peuple avait en particulière vénération. Et tandis que, dans la plaine, l'empereur, sa suite et toute l'assistance se mettaient pieusement à genoux, le prélat, pour célébrer le jour où Byzance revenait aux mains de ses maîtres légitimes, psalmodiait les prières d'actions de grâce spécialement composées pour la circonstance, et auxquelles la foule prosternée répondait en criant : « Seigneur, aie pitié de nous. » Puis, « moins en empereur qu'en chrétien », selon le mot d'un chroniqueur, Michel pénétra dans la ville, précédé des saintes images, lui-même marchant à pied, avec tout son cortège, sous le grand soleil de midi. Il alla ainsi jusqu'au monastère du Stoudion ; là, il monta à cheval, et parmi les acclamations du peuple, il se dirigea vers Sainte-Sophie, afin d'y rendre de nouveau de solennelles actions de

1. Leçon d'ouverture du cours d'histoire byzantine à l'Université de Paris (décembre 1901).

grâce à Dieu. Après quoi, ce devoir accompli, il prit quartier au vieux Palais-Sacré, voisin de la basilique. La ville entière était dans la joie, ayant peine encore à croire à la réalité de l'événement qui replaçait de façon si inattendue Constantinople sous l'autorité de son prince. Quelques jours plus tard, pour compléter la restauration, le basileus réinstallait en pompe dans la « Grande Église » le patriarche orthodoxe, et le conduisant par la main jusqu'à la chaire pontificale : « Voici ton trône, lui disait-il, dont si longtemps tu as été éloigné : reprends-en possession pour toujours. » Et l'enthousiasme était universel : le règne des Latins détestés était fini, l'empire byzantin semblait renaître.

Sans doute, après cinquante-sept ans de domination étrangère, Constantinople revenait aux mains de ses souverains dans un état assez déplorable, pillée, dévastée et souillée. Elle avait, dans la catastrophe de 1204, perdu la plupart des choses qui faisaient son élégance et son charme, son prestige et sa gloire : ses richesses religieuses, les reliques, ses richesses artistiques, les statues ; et les Grecs avaient pleuré avec des larmes amères le rapt ou la destruction de tant de chefs-d'œuvre. Depuis lors le pillage avait continué, plus organisé seulement et plus réglé. Pour se concilier les bonnes grâces de l'Occident, pour subvenir aussi à la détresse croissante du trésor, les maîtres latins de Constantinople avaient exporté sans scrupule les reliques et les objets précieux qui remplissaient leur capitale, ou plus vulgairement mis en gage, afin de se procurer quelques ressources, les joyaux religieux de la chapelle impériale : on sait comment saint Louis acheta à Baudouin II les grandes reliques du Boucoléon, que recueillit la Sainte-Chapelle. Les Vénitiens de même n'avaient manqué aucune occasion d'enrichir leur sanctuaire national de Saint-Marc, et aujourd'hui encore le trésor de la basilique atteste le goût et la compétence avec laquelle ces « pieux larrons » (*praedones sancti*) choisirent leur part de butin. De toutes ces dévastations, Constantinople gardait tristement la trace. Sainte-Sophie était saccagée, profanées les tombes impé-

riales aux Saints-Apôtres ; les églises étaient vides de leurs vases sacrés, de leurs reliquaires, de leurs parements d'autel, de leurs vêtements ecclésiastiques ; les statues qui décoraient les places publiques avaient été fondues ou jetées bas ; les plus beaux édifices de la ville avaient été détruits dans les incendies qui accompagnèrent le désastre de 1204. Dans le palais des Blachernes même les appartements étaient inhabitables, tant les grands feux allumés dans les salles avaient noirci les murailles et souillé les planchers, tant, selon l'expression d'un témoin oculaire, « tout y était plein d'immondices et d'ordures italiennes ». Mais, dans la joie générale, on oubliait ces ruines, ces pertes, ces misères : l'empire reconstitué semblait prêt à recommencer une ère nouvelle de splendeur.

Pourtant quelques hommes de sens s'inquiétaient de ce succès inespéré. Un chroniqueur du temps raconte qu'un grand seigneur grec, « homme d'âge et d'expérience », qui se nommait Théodore Tornikios, se trouvait gravement malade, quand on lui vint dire que Constantinople était reprise par les Byzantins. A cette nouvelle, il se mit à fondre en larmes, disant : « Hélas ! ceci est la ruine de la chrétienté » ; et comme ses visiteurs, fort surpris, lui répliquaient : « Que dites-vous là, seigneur ? Nous venons de recouvrer votre patrie, et voici que vous pleurez ! » — « Ce n'est point sans cause, reprit-il, que je pleure » ; et il expliqua que l'empereur, en transportant sa résidence à Byzance, laisserait par là en Asie le champ libre aux Turcs, et qu'un jour prochain viendrait où ceux-ci, passant d'Asie en Europe, emporteraient Constantinople et l'empire tout entier. « Et ayant parlé, il se retourna contre le mur, et peu après il rendit l'âme. »

Cet homme avait raison. C'était un pauvre débris d'empire que cet empire byzantin reconstitué. Territorialement, il s'en fallait de beaucoup qu'il eût reconquis tout ce que la monarchie possédait avant 1204. Les Serbes et les Bulgares gardaient une partie de la Thrace, les seigneurs latins une partie de la Grèce, les Vénitiens une partie de l'Archipel, les Génois des places dans la mer Noire. Les Turcs étaient menaçants en Asie ; bientôt les

princes angevins le seront en Épire. Et contre tant de périls conjurés, l'hellénisme ne faisait même pas corps. L'empire grec de Trébizonde détenait une portion de l'Asie ; le despotat grec d'Épire, une portion de l'Europe. Ce que conservaient les Paléologues n'était qu'un corps grêle, disloqué, misérable, sur lequel se posait une tête énorme, Constantinople.

Une politique prudente et sage, proportionnée à la situation nouvelle, aux ressources disponibles, à la réalité, eût réussi peut-être à maintenir cet empire diminué. Au lieu de cela, la reprise de Constantinople entretenait et exaltait les plus vastes ambitions ; et ce long héritage de passé et de gloire, qu'on s'obstinait noblement à ne point renier, pesait lourdement sur des épaules trop faibles. Aussi, pendant les deux siècles qui forment l'époque des Paléologues, la décadence va croissant de jour en jour. Plus d'armée, plus de marine, plus d'argent. Pour se défendre, l'empire fait appel aux mercenaires, et à ces mercenaires Byzance, comme jadis Carthage, est obligée de faire la guerre, lorsque la grande compagnie catalane, lasse de servir, s'installe à Gallipoli et pendant huit ans bloque la capitale aux abois. Sur mer, les corsaires portent partout leurs ravages, à ce point que l'empereur ordonne à ses sujets des villes du littoral de se réfugier dans l'intérieur du pays. Plus d'autorité publique. En présence du basileus, Génois et Vénitiens en viennent aux mains, se livrent des batailles rangées dans les eaux du Bosphore, remplissent Constantinople de meurtres et d'incendies. Plus maîtres dans Byzance que le souverain même, ils ne craignent pas d'insulter le prince ; insolemment leurs vaisseaux viennent dans la Corne d'or mouiller presque sous les murailles du palais, sans rendre à l'empereur les honneurs accoutumés ; impudemment leurs escadres attaquent à main armée la capitale, ou bien essayent de la prendre par la famine, en interceptant les arrivages de poisson et de blé qui viennent de la mer Noire ; et lorsque par hasard les républiques italiennes consentent à demeurer en paix, elles n'épuisent pas moins la monarchie par leur exploitation éhontée, par les privilèges commerciaux qu'elles réclament, les

exemptions d'impôts qu'elles exigent, par les cabarets où l'on vend à bas prix le vin et les autres articles introduits en franchise.

Pour porter remède à tant de maux, il eût fallu des souverains énergiques et forts. Au lieu de cela, l'ordre régulier de la succession est troublé, presque à la mort de chaque empereur, par de longues guerres civiles, où chacun des compétiteurs appelle à son aide les ennemis de l'empire, Serbes, Bulgares, Turcs même, où les étrangers, Vénitiens et Génois, provoquent et aident les révolutions, où il faut sans cesse, pour satisfaire et récompenser des alliés avides et nécessaires, abandonner un nouveau lambeau de la monarchie. Ainsi la Mahone génoise s'établit à Chios, les Gattilusi à Lesbos, à Ténédos, bientôt à Lemnos, à Thasos, à Imbros, à Samothrace. Sur mer, une théocratie militaire s'empare de Rhodes ; sur terre, le tsar Stéphane Douchan fait en Thrace des progrès prodigieux ; en 1326 les Turcs occupent Brousse, en 1354 ils occupent Gallipoli et prennent pied en Europe. Vainement, pour trouver un appui, les empereurs de Byzance tournent les yeux vers l'Occident ; vainement, pour gagner la papauté, ils lui font espérer la fin du schisme et la flattent de perpétuelles tentatives d'union. Au XIVe siècle, l'esprit des croisades était mort, et en dépit de quelques tentatives stériles, jamais on ne s'inquiéta sérieusement en Occident de sauver l'empire grec aux abois. Et pendant ce temps, les Byzantins eux-mêmes, s'indignant des efforts que tentaient leurs princes pour se rapprocher de Rome, ajoutaient, par l'âpreté de leurs luttes théologiques et par la violence de leur opposition aux Latins, une faiblesse de plus à toutes les misères de l'empire. Aussi les épisodes lamentables se succèdent sans interruption Un empereur met en gage les joyaux de la couronne, un autre est retenu prisonnier pour dettes à Venise. Jean V se fait le vassal des Turcs ; il paie tribut au sultan, envoie au camp musulman son contingent de troupes auxiliaires ; un autre basileus permet dans la capitale la construction d'une mosquée. Et autour de cet état délabré, chaque jour le péril se

resserre. Les Turcs, établis en Europe, ferment, en s'emparant d'Andrinople, le cercle qui isole Constantinople du reste du monde chrétien. Les Serbes succombent à la journée de Kossovo; l'empire bulgare est anéanti; le dernier effort de l'Occident se brise dans le désastre de Nicopolis. Coupée de tout secours, cernée de toutes parts, la capitale grecque est bloquée, attaquée de vive force en 1392, en 1399, en 1422. Un moment l'invasion mongole, en détournant l'attention des Osmanlis, lui donne un court répit. Puis Thessalonique tombe en 1430 aux mains des infidèles, et le 29 mai 1453 c'est Constantinople elle-même, et avec elle, ce qui reste de l'empire.

Aujourd'hui encore, quand on longe la haute muraille crénelée qui couvre Constantinople du côté de la terre, on retrouve à chaque pas la trace visible du drame où la capitale byzantine succomba, les brèches, béantes sous le lierre, qu'ouvrit dans les remparts le canon ottoman, et tout près de Top-Kapou, qui jadis était la porte de Saint-Romain, l'emplacement où le dernier des Paléologues mourut, l'épée à la main, en défendant la ville prise d'assaut. Il faut lire dans Phrantzès, qui fut l'ami et le confident du souverain, le récit de ces dernières journées, de cette tragique veillée des armes, où, après avoir communié, l'empereur fit à cheval, dans la nuit obscure, sa dernière ronde sur les murailles, à la veille de l'attaque suprême; on voit encore, près de la Kerkoporta, une tour bien conservée, où le basileus monta, et d'où il écouta longuement, dans les ténèbres, la rumeur confuse des bataillons ottomans. Puis il gagna son poste de combat, où, en avant des remparts, sous la haute bannière des Paléologues arborée sur la porte de Saint-Romain, il devait lutter héroïquement, jusqu'à la mort. Habillé comme un simple chevalier, n'ayant gardé du costume impérial que ses brodequins brodés de l'aigle d'or, longtemps, avec une poignée de braves, il retarda l'effort des janissaires. Tout à coup, une grande clameur éclate : « La ville gardée de Dieu est prise », et à ce cri, la panique déchaînée désorganise toute résistance. Mais Constantin refuse de fuir; au plus fort de la mêlée, il continue de

combattre, « comme Samson luttant contre les infidèles », selon l'expression de Phrantzès, « et le sang, ajoute l'historien, coulait à flots de ses pieds et de ses mains ». A grands cris il demandait à ses compagnons de l'achever. A ce moment il reçut au visage un furieux coup de pique : il tue le janissaire qui le lui a porté. Mais par derrière un violent coup de sabre l'abat, et sous cette dernière blessure, il s'affaisse et meurt.

Le peuple grec a pieusement gardé le souvenir de cet empereur qui du moins sut mourir. « Constantin, l'empereur de Constantinople, dit une chanson populaire, saisit sa lance, il ceint son épée et il frappe sur les Turcs, ces chiens impies. Il tua dix pachas et soixante janissaires. Mais son épée se rompt et sa lance se brise. Et il demeura seul, seul sans aucun secours. Alors il leva les yeux au ciel et dit : « Seigneur tout-puissant, créateur du monde, aie pitié de ton peuple, aie pitié de Constantinople. » Et un Turc le frappa, et il tomba ; et il resta étendu dans la poussière et dans le sang. Ils lui coupèrent la tête et la plantèrent au bout d'une lance, et ils ensevelirent son corps sous les lauriers. »

II

Ainsi finit l'empire byzantin. Mais si la fin est belle, il semble bien que les deux siècles qui la précédèrent, ces deux siècles de lente et lamentable agonie, ne vaillent guère la peine qu'on s'y arrête longuement. Le temps est passé en effet où l'empire byzantin était le centre unique du monde civilisé, où Constantinople était l'un des centres de la politique européenne. Maintenant l'intérêt de l'histoire va ailleurs qu'à cet état décrépit, il va à ces peuples plus vivants et plus jeunes, Serbes, qui faillirent un moment dominer toute la péninsule des Balkans, et qui, s'ils y avaient réussi, eussent été peut-être plus capables que Byzance de contenir l'assaut des Ottomans ; Turcs, qui dans cette société qui s'effondre apportent la fougue et le pittoresque de leurs mœurs encore primitives et sauvages ; Latins qui, en

pleine Grèce antique, introduisent à Sparte et à Athènes les coutumes et les mœurs de la féodalité d'Occident; Vénitiens enfin, si entreprenants, si tenaces, si habiles. Ce sont là les peuples qui représentent l'avenir : en face d'eux, Byzance n'est plus qu'un passé mort déjà plus qu'à moitié. Mais si, dans le cours général de l'histoire, cette Byzance du XIVe et du XVe siècle ne tient plus qu'un rôle assez secondaire, elle garde toujours encore une place éminente dans l'histoire de la civilisation.

L'empire byzantin avait eu trop de grandeur, de gloire, de prestige, pour qu'en un jour ce long passé pût être aboli. Avec sa « couronne de murs, qui, selon le mot d'un écrivain grec du XVe siècle, ne le cèdent point à ceux de Babylone », avec la multitude de colonnes et de statues qui, malgré les destructions répétées, la décoraient encore, avec son admirable Sainte-Sophie surtout, dont Chrysoloras disait « qu'on ne peut trouver pour elle de mots dignes d'elle et que, lorsqu'on a parlé d'elle, on n'a plus à parler d'autre chose », la Constantinople des Paléologues demeurait toujours l'une des plus belles et des plus illustres villes de l'univers. Pour l'Orient slave tout entier, elle restait toujours l'une des métropoles de l'orthodoxie, une cité sainte comparable à Jérusalem elle-même. Il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir les relations de voyage des pèlerins russes, qui en se rendant en Palestine ne manquaient jamais de visiter Byzance. Ils y passent des semaines et des mois, émerveillés de la multitude des églises, de la foule des images miraculeuses, de la quantité des reliques, de la masse des curiosités de toute sorte qui s'offrent à leurs yeux, un peu effarés seulement, les pauvres gens, de se sentir comme perdus dans cette ville immense, « où l'on est comme dans un grand bois, selon la naïve expression de l'un d'entre eux, où l'on ne peut marcher sans un bon guide », un peu scandalisés aussi de la rapacité éhontée des sacristains grecs, qui ne laissent voir les reliques dont ils ont la garde que contre de bel argent sonnant.

Aux voyageurs qui viennent d'Occident, Constantinople ne

paraît pas moins admirable. Que ce soit le Florentin Buondelmonti ou le Castillan Ruy Gonzalès de Clavijo, que ce soit l'Italien Cyriaque d'Ancône ou le Bourguignon Bertrandon de la Broquière, tous ceux qui dans la première moitié du XVe siècle virent Constantinople finissante en sont proprement émerveillés. Certes ils trouvent quelque décadence dans « cette ville autrefois si belle, qui fut un véritable palais, où régnaient la sagesse et le bon ton » : la population en est fort diminuée, « et il y a beaucoup plus de vide que de plein » ; nombre d'édifices sont en ruine ; les mœurs enfin se sont assauvagies : « oublieux de leur ancienne gloire et devenus grossiers, les Grecs, dit Buondelmonti, ne s'appliquent plus qu'à satisfaire leur gourmandise ». Pourtant l'étendue de la ville, « moult grande et spacieuse », « les hauts murs de la cité, lesquels sont beaux et forts », la multitude et la splendeur des églises, « dont il y a bien encore 3000, tant grandes que petites », tout cela les intéresse bientôt et les fascine prodigieusement. Comme les Russes, avec un peu moins de piété seulement, eux aussi visitent consciencieusement les églises et les monastères, adorent les reliques célèbres, se ruent aux grands spectacles qui à Sainte-Sophie ou dans l'Hippodrome s'offrent à leur infatigable curiosité. Et quand on lit dans Clavijo la description des mosaïques qui décoraient les basiliques, « tant merveilleusement riches et artistement travaillées que celui qui l'a vue n'en a pas vu d'autre si merveilleuse » ; quand on lit dans La Broquière la description de l'église des Blachernes, « aussi belle ou plus que nulle autre, car elle est pavée, peinte, lambrissée, et tout ce que faire se peut ; et il me semble qu'il n'y a rien à y redire » ; on voit par ces admirations naïves, dont il serait aisé de multiplier les témoignages, tout ce que Constantinople, à la veille de sa chute, gardait encore de splendeur, de charme et d'élégances.

Aussi bien la cour byzantine se piquait-elle toujours de tenir son rang et de faire bonne figure dans le monde. Il nous reste du XIVe siècle un curieux petit livre, traité anonyme du cérémonial qui se déployait encore au palais des *basileis*. On y trouve,

hiérarchiquement classée, la longue liste des dignitaires de cour, dont beaucoup ne conservent plus qu'un titre pompeux, sans fonction effective ; on y voit miroiter l'éclat des costumes officiels, des longues robes aux couleurs multicolores, des hauts bonnets pointus brodés d'or et ornés de pierreries ; on y lit le détail de la vie impériale, de cette vie pontificale, pleine d'offices et de pompes religieuses ; et comme aux plus beaux temps de l'empire, ce manuel de l'étiquette détermine imperturbablement le protocole des réceptions et des dîners officiels, l'ordre des entrées, le nombre des génuflexions, le style des compliments de nouvelle année. Et sans doute il y a quelque chose de tragique et de ridicule à la fois dans cette pompe surannée qui subsiste à la veille de la catastrophe ; et sans doute aussi il ne faut point s'illusionner sur la réalité de ces splendeurs. Les temps étaient durs parfois pour la misérable cour de Byzance. Vers le temps même où l'on rédigeait le livre dont je parle, on s'aperçut, en l'année 1347, à l'occasion d'un couronnement, que tous les joyaux de la couronne avaient disparu. Au lieu d'or et de pierreries, les diadèmes et les vêtements d'apparat portaient comme ornements des plaques de cuir doré et des verroteries étincelantes ; au lieu de la somptueuse vaisselle d'argent et d'or, on dut servir la table impériale dans de l'étain et de la terre : « tant, dit le contemporain qui raconte cette histoire, s'était évanouie l'antique prospérité et l'ancienne splendeur de l'empire ; à ce point que j'ai quelque honte vraiment à en faire le récit ».

Pourtant ces fêtes faisaient illusion encore. Un des pèlerins russes que je citais plus haut et qui assista, en 1392, au couronnement de Manuel II, en a laissé un tableau fort curieux. « L'année six mille neuf cents, le onzième jour du mois de février, le dimanche de l'Enfant prodigue, le saint patriarche Antoine couronna l'empereur Manuel et l'impératrice. Et ce couronnement fut merveilleux à voir. La veille, on officia toute la nuit à l'église de Sainte-Sophie. Le matin, de bonne heure, j'y vins aussi, et il y avait là une quantité de monde, les hommes à l'intérieur de la sainte église et les femmes dans les tribunes... Les chantres se tenaient

debout, magnifiquement vêtus; ils avaient des chasubles aussi longues et aussi larges que des surplis et portaient tous des ceintures; quant aux manches de leurs chasubles, elles étaient larges et longues, les unes damassées, les autres en soie avec des épaulettes garnies d'or et de dentelles. Leurs têtes étaient couvertes de coiffures pointues ornées de dentelles et ils étaient nombreux. Leur doyen était un homme admirablement beau; ses cheveux étaient blancs comme neige. Il y avait là des Francs de Galata et des Byzantins, des Génois, des Vénitiens, et il était merveilleux de les voir. Ils se tenaient de deux côtés; les habits des uns étaient en velours pourpre et des autres en velours cerise; ils portaient leurs armes brodées sur leur poitrine, et plusieurs d'entre elles étaient ornées de perles.

« A droite, sous les tribunes, se trouvait une estrade, élevée de douze marches et large de deux sagènes, toute tendue de pourpre, sur laquelle étaient posés deux sièges en or.

« L'empereur avait passé cette nuit-là dans les tribunes, et à la première heure du jour il descendit des tribunes et entra dans la sainte église par la première grande porte d'entrée qui se nomme porte impériale. Pendant ce temps, les chantres entonnèrent un chant si beau, si étonnant! Le cortège impérial avançait si lentement, qu'il mit trois heures de la grande porte au trône. Douze hommes d'armes, revêtus de fer de la tête aux pieds, entourent l'empereur. Devant lui, marchent deux porte-enseignes aux cheveux noirs; le bois de leurs drapeaux, leurs habits et leurs chapeaux sont rouges. Devant lesdits porte-enseignes s'avancent des hérauts; leurs bâtons sont couverts d'argent.

« Montant sur le trône, l'empereur revêt la pourpre impériale et ceint le diadème impérial et la couronne à créneaux. Et descendant du trône, il monte en haut, puis revient avec l'impératrice, et ils s'asseyent sur les sièges en or.

« Alors commença la sainte liturgie... Se levant, l'empereur se dirigea vers l'autel, les porte-enseignes le précédant et les hommes d'armes l'entourant. Et l'empereur étant entré dans l'autel, les porte-enseignes et les hommes d'armes se placèrent

devant l'autel des deux côtés de la sainte porte... Puis le patriarche monta sur l'ambon, et l'empereur avec lui. Et l'on apporta sur un plat la couronne de l'empereur et celle de l'impératrice, toutes deux couvertes. Et le patriarche mit une croix au cou de l'empereur et lui donna une croix en main, et l'empereur descendit et posa la couronne sur la tête de l'impératrice. Et ils retournèrent à leurs places et s'assirent sur les sièges.

« Puis l'empereur se leva et entra dans l'autel, et à la rentrée des saints sacrements, l'empereur encensa l'autel. L'empereur resta dans l'autel jusqu'au moment de la sainte communion. Et quand le moment de la sainte communion fut arrivé, les archidiacres allèrent saluer l'impératrice. Et quand l'impératrice fut descendue du trône, le peuple présent déchira les tentures du trône, et chacun tâcha d'en avoir un morceau. Et l'impératrice entra par la porte méridionale dans l'aile de l'autel et y reçut la sainte communion. Quant à l'empereur, il communia avec le clergé des mains du patriarche, sur l'autel du Christ, et quittant l'autel, le patriarche retourna à son siège patriarcal, et l'empereur s'approchant de lui vêtu du manteau impérial et la couronne en tête, il lui donna sa bénédiction et l'adjura d'observer l'immuabilité de l'orthodoxie et des droits impériaux, de ne rien changer aux anciennes lois, de ne pas prendre ce qui ne lui était pas dû, mais de craindre Dieu avant tout et de se souvenir de la mort... Et l'empereur fut aussitôt entouré de marbriers et de constructeurs de tombeaux qui étaient venus lui apporter des échantillons de marbre et lui demander : « A qui Ta Majesté commandera-t-elle son cercueil ! », lui rappelant par cette parabole que l'homme est mortel et périssable.,. Ils lui parlèrent ainsi selon qu'il est écrit dans les règlements; puis les princes, les stratèges, les prêtres, les guerriers et tous les nobles lui dirent les paroles d'usage dans ces occasions. Et ayant reçu la bénédiction du patriarche, l'empereur sortit de l'église et l'on fit pleuvoir sur lui des monnaies d'or que le peuple saisissait à pleines mains [1]. »

1. *Le pèlerinage d'Ignace de Smolensk* (Itinéraires russes en Orient, t. I, p. 143-147).

Clavijo ne décrit pas moins curieusement les joutes et les tournois qui se donnaient à l'Hippodrome. Mais, entre tous, le récit de La Broquière offre un intérêt particulier. Lui aussi a fort admiré les tournois et les courses de chevaux : mais ce qui a surtout frappé son attention — en quoi il était bien Français — c'est l'impératrice Marie Comnène, « laquelle était très belle fille », comme il dit assez familièrement. L'ayant aperçue un jour à Sainte-Sophie, comme elle assistait à l'office et à la représentation du mystère qui suivit, il n'eut de cesse qu'il ne l'eût revue, « pour ce qu'elle m'avait semblé si belle à l'église », et patiemment il attendit « tout le jour, sans boire et sans mengier jusques au vespre ». Il fut récompensé de son obstination, et nous aussi, pour qui il a tracé ce joli croquis de la belle souveraine. « Elle n'avait avec elle que deux dames seulement et deux ou trois hommes anciens d'estat, et trois de telz gens comme les Turcs font garder leurs femmes. Et quand elle vint hors de l'hostel, on apporta un banc sur lequel elle monta, et puis luy amena on un tres beau ronchin sellé d'une belle et riche selle. Et alant près du dict banc, prit un de ces anciens hommes notables un long manteau qu'elle portait et s'en alla de l'autre costé du cheval et sur ses mains étendit le dit manteau, le plus hault qu'il put. Elle mit le pié en l'estrier, et tout ainsi que ung homme, elle monta à cheval, et puis luy rejeta le manteau sur ses épaules et luy bailla un de ces longs chapeaulx à pointe de Grèce, sur lequel au long de la dite pointe avait trois plumes d'or qui luy séaient très bien. Elle me sembla aussi belle ou plus que auparavant. Et me approchay si près, que on me dit que je me traisse arrière, et me semblait qu'il n'y avait riens à redire, fors qu'elle avait le visage peint, qui n'était jà besoing, car elle était jeune et blanche. Et avait en ses oreilles, pendu en chascune, un fermail d'or large et plat où il avait plusieurs pierres et plus de rubis que d'autres. Et semblablement, quand l'Emperix monta à cheval, firent ainsi les deux dames qui étaient avec elle, lesquelles étaient aussi bien belles et étaient habillées de manteaulx et de cha-

peaulx, et puis s'en alla au palais de l'Empereur qu'on appelle la Blanquerne [1]. »

Ainsi, jusqu'en sa détresse, la Constantinople des Paléologues gardait quelque chose de son luxe et de ses élégances d'autrefois; et pareillement elle demeurait toujours l'un des grands centres du commerce de l'univers. Par Trébizonde et par Tana [2] lui arrivaient les épices, les matières tinctoriales, les plantes aromatiques de la Perse et de l'Inde; par Tana et par Caffa elle recevait les somptueuses pelleteries du Nord. Elle était le grand entrepôt où la Crimée, la Bulgarie, la Thrace envoyaient leurs riches récoltes de blé, le marché sur lequel se concentraient les produits multiples de l'Asie Mineure et de l'Archipel, l'alun de Phocée, le mastic de Chios, le laudanum et le henné de Chypre, les vins de Candie et de Grèce. L'Occident s'approvisionnait à Byzance des matières premières que réclamaient ses industries textiles, soies de Perse, laines et poils de chèvre d'Anatolie, lins de Grèce ou d'Alexandrie; il y venait chercher les belles étoffes d'Arménie et de Chypre, et y expédiait en échange la diversité de ses propres produits. Aussi, sur cette grande place de commerce, était-ce un mouvement énorme, incessant, prodigieux. Assurément l'empire n'en profitait plus guère, les affaires étant presque entièrement monopolisées aux mains des négociants étrangers; mais l'affluence qui résultait de cette activité des échanges donnait à la société byzantine du XIVe et du XVe siècle un aspect singulièrement pittoresque et coloré.

Peu de villes étaient plus bigarrées, plus diverses que la Constantinople des Paléologues. On y rencontrait côte à côte des colonies vénitiennes et génoises, des gens de Pise, d'Ancône ou de Florence, des marchands catalans, ragusains, provençaux, et chaque nationalité avait ses privilèges, son quartier, ses églises, son administration autonome, que dirigeaient le podestat, le baile ou le consul, grands personnages qui avaient rang à la cour, et qui

1. *Le voyage d'Oultremer* de Bertrandon de La Broquière, éd. Schefer, p. 156-157.
2. A l'embouchure du Don.

souvent, par leurs insolentes exigences, donnaient fort à faire à l'empereur [1]. Puis c'étaient des Turcs, qui avaient leur mosquée et leur cadi, des Slaves de Serbie et de Bulgarie, des Francs de Morée et d'Athènes, des Grecs de Trébizonde et d'Épire, qui, par la variété de leurs costumes, de leurs langues, de leurs mœurs, faisaient de Byzance une véritable Babel. Il en était de même dans l'empire tout entier. La Grèce était devenue, selon le mot d'un pape, « une nouvelle France » : des Villehardouin étaient princes de Morée; une dynastie bourguignonne, les La Roche, régnait sur Athènes; Venise occupait Négrepont et la Crète, et indirectement, par ses grandes familles patriciennes, les Sanudo, les Ghisi, les Barozzi, les Giustiniani, les Dandolo, qui y avaient fondé des principautés, elle tenait une partie des îles de l'Archipel. Les Génois étaient installés à Chios, et par les Gattilusi, possédaient Lesbos, une partie de la côte de Thrace, avec les îles voisines. Ailleurs, on trouvait des états géorgiens et arméniens, seldjoucides et slaves; un royaume latin s'était fondé à Chypre, une théocratie militaire gouvernait Rhodes; des condottieri catalans, des banquiers florentins faisaient souche de princes souverains. Dans le vaste domaine que l'empire romain d'Orient trouvait jadis trop étroit pour lui seul, vingt nationalités diverses se disputaient des lambeaux de domination, et dans ce monde cosmopolite, morcelé, troublé, anarchique, où se rencontraient toutes les variétés d'organisation et de désordre, féodalité en Morée ou à Trébizonde, république démocratique à Thessalonique, république monastique à l'Athos, la nationalité byzantine achevait de se dissoudre et de disparaître.

Pourtant, à ce moment même où Constantinople agonise, commence à s'éveiller, par un singulier contraste, ce sentiment du patriotisme hellénique, d'où sortira, au XIXe siècle, la régénération de la Grèce moderne. Dans cette Byzance mourante, on voit en effet brusquement reparaître les grands noms des Périclès, des

1. Cf. le chapitre du présent volume : *La colonie vénitienne à Constantinople à la fin du XIVe siècle.*

Thémistocle, des Épaminondas, et se raviver le souvenir de tout ce que ces glorieux ancêtres firent jadis « pour la chose publique, pour la patrie ». Au lieu du titre antique d' « empereur des Romains », les hommes les plus éminents de l'époque adjurent le *basileus* de prendre le nom nouveau et inattendu de roi des Hellènes, « qui à lui seul suffira pour assurer le salut des Hellènes libres et la délivrance de leurs frères esclaves ». Bessarion rappelle au dernier des Paléologues les exploits des Spartiates et lui fait espérer qu'en se mettant à la tête de leurs descendants, il pourra affranchir l'Europe des Turcs et reconquérir en Asie l'héritage de ses pères. Gémiste Pléthon propose à Manuel II tout un programme de réformes — à la veille de la catastrophe suprême — pour l'Hellade régénérée. Tandis que Constantinople décroît et s'effondre, un état grec essaie de naître en Morée. Et si vaines que semblent ces aspirations, si stériles que ces vœux puissent paraître, ce n'en est pas moins un des phénomènes les plus curieux et les plus remarquables de l'histoire byzantine que cette reprise de conscience de l'hellénisme, que cette intelligence et cette préparation obscure d'un avenir meilleur.

Sur ce décor mouvementé et si beau, passent enfin de pittoresques et attachantes figures. Certes, cette société est en proie à une démoralisation profonde, la cour est pleine d'intrigues et de rivalités de femmes, de drames violents et de tragédies de palais; par sa piété superstitieuse et étroite, par ses luttes puériles, ses préoccupations mesquines, son attente aveugle et tenace du miracle, l'Église achève de paralyser ce qui peut subsister d'énergie dans les âmes. Pourtant des caractères robustes tranchent sur cette monotone médiocrité. C'est un Jean Cantacuzène, vrai Byzantin, au meilleur sens du mot comme au pire : intelligent, instruit, un des plus habiles politiques de son temps; écrivain de mérite, l'un des plus distingués de son siècle; mais ambitieux à l'excès, sans scrupules, dénué de sens moral autant qu'un Borgia, et avec cela capable de sentiments mystiques, et qui finira dans la paix du cloître sa longue existence troublée. C'est un Manuel Paléologue, l'esprit le plus cultivé, l'âme la plus

généreuse de toute sa race : prince de bonne mine, dont le grand air impressionna les Parisiens eux-mêmes, lorsqu'il vint en France en 1402; souverain courageux, actif, énergique, aussi sympathique par le patriotique souci qu'il eut de la monarchie que par ses hautes qualités intellectuelles et morales; orateur excellent, lettré délicat, écrivain plein d'esprit et d'humour ; grand travailleur enfin et diplomate habile, qui, en des temps plus cléments, eût été un grand empereur et qui eût sauvé l'empire, s'il avait pu encore être sauvé. Et aux côtés de ces souverains estimables, ce sont bien d'autres que l'on pourrait citer, un Phrantzès, qui fut l'ami, le confident, le serviteur fidèle des derniers Paléologues, et dont les mémoires ont une grâce, un charme inattendus; un Bessarion, qui fut l'un des hommes les plus éminents du XVe siècle, le ministre écouté et le conseiller influent des empereurs, l'un des plus ardents et des plus glorieux parmi les apôtres de l'humanisme, l'un des plus modérés et des plus éclairés parmi les esprits de son temps; né Grec, et qui mourut cardinal de l'Église romaine; promoteur de l'union avec Rome, et qui, patriote infatigable, termina sa vie et usa ses forces à poursuivre la généreuse folie d'une nouvelle croisade; familier avec toutes les connaissances scientifiques de son siècle, et qui révéla Platon à l'Occident; homme d'action enfin autant qu'homme d'études, et par toutes ces qualités, par tous ces contrastes, extraordinairement intéressant et séduisant.

III

La Constantinople des Paléologues offrait autre chose encore qu'un décor magnifique et de pittoresques figures : elle demeurait, au XIVe et au XVe siècle, un centre de haute culture intellectuelle et artistique.

Comme aux plus beaux temps de l'empire byzantin, les écoles de Constantinople étaient toujours florissantes. Non seulement on y accourait des points les plus éloignés du monde hellé-

nique, de Sparte aussi bien que de Trébizonde ; mais de l'étranger même, de l'Italie en particulier, les jeunes gens y venaient chercher la science. Les philosophes y commentaient Aristote et plus encore Platon, en particulier ce Gémiste Pléthon, qui fut au XVe siècle l'un des plus illustres tenants du platonisme, et que l'admiration de ses contemporains égalait au grand philosophe athénien. Les rhéteurs, qui étaient à la fois des grammairiens et des humanistes, étudiaient la langue qu'ils s'efforçaient d'épurer par le retour aux modèles classiques et commentaient les textes des historiens, des orateurs, des poètes fameux de l'antiquité : autour de la chaire des Chrysoloras, des Argyropoulos, des Chrysococcos se pressait une foule enthousiaste d'auditeurs et de disciples. Sous l'influence de ces maîtres, une véritable renaissance savante se produisait. Les philologues de la cour des Paléologues, Planude, Moschopoulos, d'autres encore, éditant et révisant les textes classiques, composant des recueils de morceaux choisis, étudiant la grammaire, la métrique, l'étymologie, sont les dignes précurseurs des grands humanistes de la Renaissance.

Mais la Constantinople des Paléologues n'est point seulement une cité de savants et d'érudits ; elle est capable de création, elle produit des écrivains d'un talent original et personnel. Elle a des historiens qui, pour la plupart mêlés directement aux grandes affaires, nous ont laissé des ouvrages, souvent des mémoires singulièrement intéressants, vivants et passionnés. Elle a des logiciens, des moralistes, des poètes : ce Manuel Paléologue, dont je parlais tout à l'heure, a écrit des essais philosophiques d'une grâce légère et d'une fantaisie charmante. Elle a des satiriques et des pamphlétaires, comme ce Mazaris, dont la *Descente aux enfers* s'inspire du thème qu'a illustré la *Divine Comédie*. Elle a même des savants, astronomes, médecins, naturalistes, dont un bon juge a pu dire « qu'ils n'ont pas rendu aux sciences de la nature moins de services que Roger Bacon en Occident ». Et, sans doute, il est aisé de railler ou de déplorer l'âpreté des controverses religieuses qui agitent cette époque, de tourner en ridicule le mysticisme exalté de ces moines qui, abî-

més, comme les joguis de l'Inde, dans une extatique contemplation, croyaient voir se dégager d'eux-mêmes une lumière sacrée, surnaturelle, pareille à celle qui, sur le mont Thabor, environna le Christ au moment de la Transfiguration, ou de blâmer l'étroite intransigeance de ces orthodoxes qui craignaient, en se rapprochant de Rome, de perdre leur patrie et leur foi. Sous ces polémiques d'apparence stérile et vaine, un actif et puissant mouvement d'idées se cache : et on ne croira jamais que des hommes intelligents, des politiques, des hommes d'État, se fussent, avec tant de passion, engagés dans ces luttes, si elles n'avaient été que des futilités.

Aussi bien l'empire tout entier concourait à cette suprême renaissance. Examinez l'origine des grands hommes qui illustrèrent l'époque des Paléologues : chaque province de la monarchie envoie ses enfants travailler à l'œuvre commune, Thessalonique et Trébizonde, Athènes et Sparte, l'Asie Mineure et les îles. « A la veille de succomber tout entière, comme on l'a dit, l'Hellade tout entière rassemblait ses énergies intellectuelles pour jeter un dernier éclat. »

Ces choses sont connues. Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'à la renaissance littéraire, prélude de l'humanisme, correspondit une renaissance artistique, qui ne fut pas d'une moindre portée.

IV

Dans un des quartiers les plus reculés de Stamboul, au pied de la grande muraille qui couvre Constantinople du côté de la terre, on trouve, près de la porte d'Andrinople, la mosquée de Kahrié-djami. C'est une vieille église byzantine, qui existait dès le VIe siècle et qui, depuis lors, transformée et embellie d'âge en âge, nous est parvenue telle ou à peu près que la fit, au commencement du XIVe siècle, une dernière restauration. Richement décorée de marbres multicolores, elle est plus remarquable encore par sa magnifique parure de mosaïques et de fresques ; et quoique de

récents tremblements de terre les aient un peu endommagés, quoique le badigeon turc en ait fait disparaître une partie, ces ouvrages peuvent compter parmi ce que l'art byzantin a produit de plus intéressant. Assurément le dessin en est parfois d'une gaucherie naïve ; mais la recherche du mouvement, de l'expression, du pittoresque donne à ces mosaïques un charme singulier ; et surtout la couleur en est exquise, gaie, légère, lumineuse, une vraie fête pour les yeux. Quand on compare ces mosaïques à celles du XIe et du XIIe siècle, il semble que cet art se soit proprement renouvelé : tant il y a ici de naturel, de foi profonde et simple, d'observation réaliste et sincère ; et involontairement on pense aux œuvres charmantes des primitifs italiens, à ces fresques dont Giotto, vers le même temps, décorait l'Arena de Padoue, les chapelles de Santa Croce à Florence et l'église inférieure d'Assise.

Sur l'un des derniers contreforts du Taygète, au-dessus de la plaine où fut Sparte, s'élèvent les ruines de Mistra. Fondée par Guillaume de Villehardouin, résidence des princes francs de Morée, puis capitale des despotes grecs du Péloponnèse, elle est aujourd'hui, depuis qu'au XVIIIe siècle elle fut abandonnée, déserte ou à peu près et assez délabrée. Et pourtant elle demeure étrangement vivante et curieuse. Sous la haute forteresse des Villehardouin qui couronne la montagne, toute une ville du moyen âge s'étend sur les pentes, avec son enceinte de murailles et de tours, ses rues, ses maisons, ses palais, ses monastères, ses églises ; et parmi ces dernières, plusieurs se sont conservées presque intactes. Toutes datent du XIVe ou du XVe siècle ; plusieurs gardent assez complètement la riche décoration de peintures murales, par lesquelles l'empire appauvri remplaçait alors de plus en plus le luxe trop coûteux des mosaïques. Ces fresques sont d'un intérêt extrême. Les mêmes qualités s'y révèlent — avec plus d'ampleur seulement — que je notais tout à l'heure à Kahrié-djami : une rare entente du sens décoratif, un éclat de la couleur incomparable, une recherche du pittoresque, du mouvement, de l'expression, qui ne va point sans quelque gaucherie

parfois, mais qui souvent, malgré les fautes du dessin, atteint une réelle élégance, une grâce naïve ou une mâle beauté. Et ici encore on pense, en face des fresques de la métropole de Mistra, aux peintures qui ornent l'église haute d'Assise ; et à la Peribleptos surtout, devant ces ouvrages où la couleur est d'une si rare et si somptueuse beauté, délicate et vigoureuse, étoffée et moelleuse tout ensemble, on songe aux maîtres italiens de la première moitié du XVe siècle, et l'artiste byzantin qui décora l'église de la Peribleptos a plus d'un point de contact avec Mantegna.

A l'autre extrémité du monde byzantin, au fond de la mer Noire, la lointaine Trébizonde offrait, vers le même temps, un autre centre d'art intéressant. De même que, dans le Péloponnèse, à la veille de la catastrophe, la nationalité grecque se réveillait pour une sorte de renaissance, ainsi, dans cette principauté byzantine égarée aux extrémités de l'Orient, perdue entre les Mongols et les Turcs, des souverains épris de luxe et de bâtiments rendaient une dernière splendeur à l'art. Assise au bord de la mer, dans un site charmant, parmi les eaux courantes, les jardins, les vignobles et les bois d'oliviers, prodigieusement riche du grand mouvement commercial qui rassemblait dans ses bazars et dans son port les produits de l'Asie, célèbre par sa magnificence et par la beauté de ses femmes, la capitale des princes de Trébizonde, s'élevant en amphithéâtre au-dessus des flots, avec ses coupoles, ses tours, ses palais, ses hautes maisons entourées de verdure, présentait aux regards un spectacle merveilleux. Aujourd'hui, de la résidence des *basileis*, bâtie sur le plateau qui dominait la ville, de ses grandes salles toutes décorées de marbres précieux, de peintures et de mosaïques d'or, de sa riche bibliothèque, il ne reste plus que le souvenir. Des églises que construisirent ces princes, et dont les contemporains vantent la beauté, plusieurs au contraire sont parvenues jusqu'à nous : comme à Mistra, on y trouve des restes de peintures murales qui datent en général du XIVe siècle.

C'est au mont Athos qu'il faut chercher la fin de cette his-

toire. Dans le nord de la mer Égée, entre le golfe de Salonique et les Dardanelles, la presqu'île de Chalcidique projette ses trois pointes vers le sud ; sur la plus orientale, la plus inhabitée autrefois et la plus sauvage, le moyen âge grec a laissé une de ses plus extraordinaires créations. Entre la montagne couverte de grands bois sombres et la mer étincelante, des couvents qui ressemblent à des forteresses accrochent au flanc des collines abruptes leurs remparts rougeâtres ou mirent dans l'eau tranquille leurs coupoles vermeilles ; dans ces paisibles retraites subsiste, depuis des siècles, une république monacale qui y conserve, comme une vivante évocation du passé, les coutumes surannées, les mœurs étranges de la société monastique de Byzance, et les trésors d'art aussi de cette brillante époque des Paléologues, où l'art byzantin se ranima en une suprême renaissance. A ce moment en effet la prospérité de la Sainte-Montagne était prodigieuse ; les princes du XIVe et du XVe siècle, empereurs de Constantinople et de Trébizonde, tsars de Serbie et de Bulgarie, rivalisaient de zèle pieux pour embellir et doter splendidement les couvents de l'Athos : et de ce merveilleux éclat on retrouve les traces dans ces longs cycles de fresques pâlies qui décorent les églises, et dont l'impression demeure inoubliable pour quiconque les a une fois entrevues. Quelques-unes datent du XIVe siècle ; le plus grand nombre et les plus belles remontent aux premières années du XVIe, et la traduction athonite y attache le nom de ce Manuel Panselinos, un peu légendaire, qu'on a appelé le Raphaël byzantin. Mais toutes sont également intéressantes, car dans ces vieilles peintures, savantes et naïves à la fois, apparaît à son apogée l'art que créa Byzance à son déclin.

Chacun des monuments que je viens d'indiquer évoque un aspect particulier de la société byzantine à l'époque des Paléologues. Ici c'est la vie de cour à Constantinople dans la première moitié du XIVe siècle, avec son luxe mondain, ses soucis politiques, ses préoccupations de lettres et d'art ; là, c'est une cour grecque du XVe siècle, avec le réveil de la nationalité hellénique qui s'y manifeste, avec ses hardies et pittoresques figures de

turbulents barons féodaux et de savants humanistes ; c'est la vie provinciale à Trébizonde et c'est la vie religieuse à l'Athos. Mais ce n'est pas seulement l'histoire de la civilisation que ces monuments éclairent : pour l'histoire de l'art aussi, ils soulèvent quelques curieux et graves problèmes.

On croit volontiers qu'après le XIe siècle l'art byzantin épuisé s'endormit pour jamais dans une immobilité solennelle : on vient de voir au contraire combien, à la cour des Paléologues, cet art gardait de vitalité et d'aptitude à se renouveler. Or, au moment où s'accomplit cette Renaissance, déjà Giotto est né, et j'ai signalé les rapports qui existent entre les fresques byzantines et les œuvres des maîtres du Trecento. Et alors une question se pose. La Constantinople des Paléologues est profondément pénétrée d'influences occidentales. Vénitiens et Génois remplissent la capitale ; des mariages nombreux unissent la dynastie aux familles princières d'Italie, aux Savoie, aux Malatesta, aux Montferrat ; des voyages fréquents conduisent les empereurs à Venise, à Florence, à Avignon, ailleurs encore. Au contact de la société féodale que la quatrième croisade a introduite en Orient, la littérature populaire de Byzance est toute pleine de motifs empruntés à nos romans de chevalerie et d'aventures ; et dans le domaine de l'art même, des cathédrales gothiques et des châteaux français s'élèvent pour les princes latins qui règnent en Morée ou à Chypre. Jadis, entre le VIe et le XIIe siècle, Byzance avait exercé sur les arts de l'Occident une influence décisive : faut-il croire qu'au XIVe siècle une sorte de choc en retour façonna l'art byzantin sur les modèles d'Occident ? Les églises de Mistra montrent parfois dans leur architecture la trace visible de l'art français : les fresques qui les décorent doivent-elles de même quelque chose à la peinture italienne ? ou bien, au contraire, ces décorateurs admirables, qui sont par certains côtés si originaux et si spécifiquement byzantins, n'ont-il pas plutôt exercé quelque action sur le développement de l'art italien ?

Lorsque, en 1267, Cimabue, dit-on, peignait cette Madone que les Florentins transportaient triomphalement de l'atelier du

maître à Santa Maria Novella, lorsque, un peu plus tard, Duccio peignait ce tableau d'autel que les Siennois plaçaient solennellement dans la cathédrale de leur ville, il semblait aux Italiens de ce temps qu'un art nouveau venait de naître, qu'au sortir d'une nuit noire, comme un rayon d'aube, la vie et la nature rentraient dans l'art. Pourtant, lorsque aujourd'hui, à la chapelle Ruccellai ou à l'Opera del Duomo, nous regardons ces œuvres, il nous semble qu'elles procèdent directement des modèles byzantins ; et de même les fresques de Giotto à l'Arena, les peintures innombrables de ses élèves et de ses successeurs, rappellent par bien des traits les ouvrages des maîtres byzantins. Et au lieu de se demander si la renaissance de l'époque des Paléologues doit quelque chose à l'Occident, on en vient à se demander plutôt si l'Italie du XIVe siècle, comme celle des siècles précédents, n'a pas une fois de plus reçu quelque chose de Byzance.

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine, c'est qu'une civilisation comme celle de l'empire grec sous les Paléologues mérite tout autre chose que nos dédains. Dans cette société complexe, bigarrée, où l'Orient et l'Occident se mêlent, des figures intéressantes apparaissent, des hommes supérieurs se rencontrent, et des artistes parfois admirables. Dans ce monde qui semble près de mourir, des germes d'avenir se montrent, qui porteront leurs fruits. Le grand mouvement de l'humanisme a ses précurseurs à Constantinople ; le merveilleux essor artistique du Trecento italien doit plus qu'on ne croit peut-être aux maîtres de Byzance ; et c'est dans le mouvement d'idées du XVe siècle que puisent leurs racines lointaines le réveil de l'hellénisme au XIXe siècle et la régénération de la Grèce contemporaine.

LA COLONIE VÉNITIENNE A CONSTANTINOPLE

A LA FIN DU XIVe SIÈCLE [1].

Entre les séries de documents que renferment les archives et les bibliothèques de Venise, une catégorie particulièrement intéressante est formée par les *Commissions*. Dans ces instructions, remises par le Sénat et le doge aux officiers envoyés hors de Venise comme gouverneurs de provinces, ambassadeurs ou consuls, on trouve les plus curieux renseignements sur la politique extérieure de la République, sur la manière dont elle entendait traiter ses sujets, ses alliés ou ses ennemis. Le Sénat, qui rédige ces instructions, y laisse en effet apparaître sa pensée tout entière : aucune réserve diplomatique n'y vient altérer l'expression de ses véritables sentiments.

Beaucoup de ces documents sont parvenus jusqu'à nous. Le seul musée Correr en renferme un grand nombre, dont les pages, richement enluminées, aux lettres initiales coloriées avec soin, sont de véritables joyaux pour l'histoire de la miniature. D'autres commissions, plus anciennes et plus simples, se rencontrent à l'Archive des Frari ou à la Bibliothèque de Saint-Marc. La plupart de ces pièces sont encore inédites ; de ce nombre est le document que je voudrais ici étudier.

Cette Commission [2], dont le texte, conservé à la Bibliothèque Marcienne [3] (Catal. Zanetti. Mss. latins, n° DXIX), forme un

1. Publié dans les *Mélanges de l'École de Rome* (1883), où l'on trouvera des extraits importants du document inédit qui fut l'occasion de l'article.

2. « Commissio viri nobilis domini Andree Gradonico baiuli Constantinopolis. »

3. Le manuscrit est décrit dans Valentinelli, *Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum*, t. III, 27.

mince cahier in-quarto de vingt-quatre pages, fut remise, le 15 février 1374, par le doge André Contarini à André Gradenigo, envoyé à Constantinople comme *baile* ou gouverneur de la colonie vénitienne. Par sa date, par les affaires auxquelles elle se rapporte, par les documents qui la complètent et l'éclairent, la pièce paraît des plus dignes d'intérêt. C'est d'abord l'une des plus anciennes commissions dont nous possédions le texte : les instructions remises en 1306 au baile de Négrepont, document fort court et d'assez petite importance, sont à peu près la seule pièce de date antérieure publiée jusqu'ici [1], du moins dans la série relative aux rapports de Venise avec l'Orient [2]. En outre le document donne de curieux détails sur l'organisation intérieure de la colonie vénitienne établie à Constantinople et sur les fonctions du baile appelé à la gouverner. Enfin cette Commission n'est point une pièce isolée, dont tout l'intérêt réside en elle-même. Le personnage nommé à la dignité de baile fut en même temps envoyé en Orient comme ambassadeur extraordinaire de la République : et j'ai trouvé à l'Archive des Frari la série des pièces relatives à sa mission [3]. Ces documents inédits, ajoutés à la Commission dont je viens de parler, et complétés par quelques autres récemment publiés dans le *Diplomatarium Veneto-Levantinum*, offrent, à ce qu'il semble, un double intérêt : 1° par la lumière qu'ils jettent sur les relations de Venise avec l'empire byzantin à la fin du XIVe siècle ; 2° par les renseignements importants qu'ils fournissent sur l'organisation de la colonie vénitienne et les attributions du baile qui la gouvernait.

1. Thomas, *Diplomatarium Veneto-Levantinum*. Venise, 1880, p. 46.

2. Cf. Mas-Latrie, *Traités de paix et de commerce... concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique Septentrionale*, p. 207 : vers 1300, Commission à Marin de Melino allant à Tunis.

3. *Senato Misti. Secreta*, t. XXXIV, f° 161-164 : délibérations du Sénat sur les instructions destinées à l'envoyé. *Sindicatus*, vol. I (1329-1425), f° 126-127 : Pleins pouvoirs remis à l'ambassadeur. *Senato Misti*, f° 163 : commission pour le capitaine de la galère qui transportera l'ambassadeur à Constantinople.

I

La colonie établie par Venise sur les rives du Bosphore allait en 1374 compter cent ans d'existence. Mais depuis que le traité de 1277 [1] avait rendu aux Vénitiens une place dans l'empire et un quartier à Constantinople, leur établissement avait passé par bien des vicissitudes. Les Génois, établis à Galata depuis 1267, et favoris attitrés des empereurs de la famille des Paléologues, n'avaient rien épargné pour maintenir dans l'ombre des rivaux qu'ils redoutaient : et le massacre de la colonie vénitienne en 1297 avait un moment semblé devoir satisfaire leurs espérances ; tous les Vénitiens échappés à la tuerie avaient quitté Constantinople [2]. Ils revinrent pourtant ; mais les Grecs, qui sentaient la supériorité des Génois sur les Vénitiens [3], n'épargnaient aucune humiliation à ces anciens maîtres qu'ils détestaient. La mauvaise volonté de l'empereur à leur égard se manifestait en toute occasion. Un Vénitien s'adressait-il aux tribunaux grecs, dans la cour même du basileus, on l'écoutait à peine : juges et avocats s'entendaient pour lui fermer la bouche [4]. Les accusés les plus compromis paraissaient au palais la tête haute [5] ; pour obtenir satisfaction, il fallait acheter la justice [6]. Le traité de 1283 stipulait que les indemnités dues aux Vénitiens seraient payées

1. Tafel et Thomas, *Urkunden zur Handels und Staatsgeschichte der Republik Venedig*, III, 133-149. Miklosich et Müller, *Acta et diplomata graeca*, III, 84.

2. Pachymère, éd. Bonn, II, 243.

3. Pachymère, I, 419.

4. Thomas, *Diplomatarium*, 164 : « in curia imperatoris... et iudices et omnes alii Greci, qui ibi sunt, tam illi quibus pertinet placitum quam reliqui qui nihil habent facere, sunt advocatores illius Graeci, cum quo placitatur : ita videlicet quod omnes dicunt et placitantur taliter quod noster venetus minime intelligitur. »

5. Thomas, *Diplomatarium*, 166 : « vadunt per curiam imperatoris ita audacter, sicut nihil fecissent. »

6. Thomas, *Diplom.*, 164.

sur le fisc impérial [1] : au lieu de cela, l'empereur donnait au plaignant une assignation sur les biens du coupable, qui généralement refusait de rien payer. D'autres mesures restrictives ou vexatoires frappaient encore les Vénitiens. On leur défendait de rien vendre dans Constantinople, d'y introduire leurs marchandises en franchise ; on les empêchait de reconstruire leurs maisons détruites par un incendie ; et pour rendre ces vexations plus sensibles, on favorisait hautement en toute circonstance les colons génois, anconitains et pisans [2].

Entre les Grecs et les Vénitiens on s'efforçait d'élever d'infranchissables barrières. Le gouvernement impérial frappait de lourds impôts quiconque achetait des marchandises vénitiennes [3] ; il interdisait, sous des peines sévères, aux marins grecs de prendre service sur les vaisseaux vénitiens, aux patrons de navire de débarquer dans les ports de la République [4] ; on défendait aux ouvriers grecs de travailler pour les Vénitiens, et les contraventions étaient punies par la prison et des châtiments corporels [5]. Aussi les interprètes grecs refusaient-ils leurs services aux Vénitiens [6] ; le peuple, qui se sentait appuyé par le gouvernement, ne craignait pas de battre les Latins, et de se faire justice sans recourir aux tribunaux [7]. Et lorsque le baile, excédé, s'adressait à l'empereur, il n'obtenait de lui que de belles paroles et des atermoiements, *verba et longitudinem temporis* [8]. La République avait au reste assez mauvaise grâce à se plaindre : ne pouvant se consoler des pertes subies par elle en 1261, elle ne cessait d'intriguer avec tous les ennemis de l'empire pour recon-

1. De vestiario imperiali. Thomas, *Diplom.*, 165. Cf. Thomas, 146.
2. Thomas, 165-168.
3. Thomas, 125.
4. Thomas, 133 et 166.
5. Thomas, 167.
6. Thomas, 166.
7. Thomas, 164 et 134.
8. Thomas, 168. Cf. Heyd, *Gesch. des Levantehandels im Mittelalter*, I, 512-513.

quérir Constantinople [1]. En 1320, elle n'avait pas encore abandonné ses espérances [2].

Depuis quelques années pourtant, de meilleurs rapports s'étaient établis entre les deux puissances. A mesure que l'insolence des Génois lassait davantage l'empereur, la faveur des Vénitiens grandissait. Le traité de 1322 [3] avait fait disparaître la plupart des mesures vexatoires que j'ai signalées : et depuis ce moment la colonie vénitienne n'avait pas cessé de prospérer. Sans doute, il se produisait encore de fréquentes contestations entre la cour de Byzance et la République : mais maintenant c'était l'empereur qui se plaignait de voir les Vénitiens prendre trop de place dans l'empire [4].

Matériellement la colonie vénitienne se composait d'assez peu de chose. Par le traité de 1277 [5], l'empereur concédait à la République une maison pour le baile, une pour ses conseillers, une troisième pour y renfermer la propriété publique : en outre il devait constamment tenir à la disposition des marchands vénitiens qui venaient à Constantinople vingt-cinq maisons voisines des trois premières [6], les leur fournir gratuitement [7], les entretenir à ses frais en bon état [8], et les remplacer par d'autres, si, faute de soin, elles étaient devenues inhabitables [9]. Enfin, si les marchands vénitiens débarquaient à Constantinople en plus grand nombre, l'empereur leur fournissait de même les habi-

1. En 1306 elle s'alliait à Charles de Valois *pro recuperatione dicti imperii Romani* (Thomas, 50), elle obtenait l'appui du pape (Thomas, 38 et 77), qui excommuniait Andronic, et, comme s'il se fût agi d'une croisade, promettait des indulgences aux combattants (Thomas, 61 et 53).
2. Thomas, 170.
3. Thomas, 187 sq.
4. Il demandait en ce moment même à rétablir l'impôt levé sur les Grecs pour toutes les affaires faites avec les Vénitiens. *Commemoriali*, éd. Predelli, t. II, 331, ann. 1362.
5. Tafel et Thomas, *Urkunden*, III, 133-149.
6. Commission de 1374.
7. « Sine pensione ». Commission de 1374.
8. Thomas, 188.
9. *Senato Misti*, t. XXXIV, f° 162

tations nécessaires. Les maisons demeurées vides étaient laissées entre temps à la disposition du baile, qui les louait le plus avantageusement qu'il pouvait [1].

Toutes ces maisons étaient situées dans un même quartier, qui s'étendait le long de la Corne d'Or, entre la *porta Peramae* (aujourd'hui Balik-Basar-Kapoussi) et la *porta Drungarii* (Sindan-Kapoussi) [2], et dans lequel étaient également comprises les deux églises de Sainte-Marie et de Saint-Marc, que l'empereur avait restituées aux Vénitiens [3]. C'était là, en comparaison de la colonie génoise de Galata [4], un fort étroit domaine, et bien mal protégé : en vain les Vénitiens avaient demandé, pour mettre leurs personnes et leurs biens en sûreté [5], l'autorisation de clore de murs leur quartier [6] ; elle leur avait toujours été refusée. Mais l'influence vénitienne s'étendait fort au delà de ces étroites limites. Outre le territoire qui leur était assigné, les Vénitiens pouvaient louer ou acheter des terres par tout l'empire [7] ; ils pouvaient, dans ces propriétés, bâtir des maisons, établir telle industrie qu'ils voudraient [8], acheter, revendre à leur fantaisie [9] ; et ils avaient, à la fin du XIVe siècle, largement usé de ce privilège. Les uns avaient acquis des terres à Constantinople et dans l'empire : d'autres, en épousant des femmes grecques, avaient reçu comme dot des biens-fonds ; d'autres enfin avaient hérité de parents

1. Commission de 1374.
2. Heyd, *loc. cit.*, I, 511.
3. Thomas, 188.
4. Cf. sur l'importance de cet établissement, Nicéphore Grégoras, éd. Bonn, II, 842.
5. « Tam a gentibus quam ab igne. » Thomas, 187.
6. « Locum conclusum inter quem gens nostra... possint se recipere et se conservare in securitate ». Thomas, 187.
7. Thomas, 129 : « Possunt Veneti et qui pro Venetis distriguntur stare ubicunque volunt in partibus imperii ad affictum, scilicet solvendo pensionem. »
8. Thomas, 129, 153 : « laborare quidquid velint ».
9. Ils pouvaient même vendre les maisons bâties par eux sur une terre prise en location : dans ce cas, l'acheteur payait le « terraticum quod annuatim inde solvitur domino imperatori » (Thomas, 153).

grecs. Ainsi une multitude de Vénitiens possédaient des propriétés dans l'empire, et refusaient absolument de payer pour elles aucun impôt [1]. Un grand nombre de négociants vénitiens avaient ouvert des boutiques dans la capitale ; et comme ils vendaient à meilleur compte des marchandises introduites en franchise, ils faisaient au commerce grec une redoutable concurrence [2]. Enfin la liberté qu'avaient reçue les Vénitiens d'exercer librement n'importe quelle industrie dans l'empire [3], avait attiré à Constantinople beaucoup de petits industriels, surtout des Juifs [4] : le travail des peaux et du cuir, la cordonnerie, la fabrication des coffres, comptaient parmi les principales de ces industries [5].

L'empereur s'effrayait, non sans raison, de cette invasion des Vénitiens, et un contemporain, Nicéphore Grégoras, constatait avec amertume quels progrès avaient fait en peu de temps les colonies des Latins dans Byzance. « A l'origine, disait-il, on leur a permis d'élever quelques petites et misérables constructions : et puis, avec le temps, ils sont arrivés à l'éclat et à la puissance ». Les discordes des princes, qui se sont disputé le pouvoir, l'affaiblissement des armées byzantines, qui a obligé de recourir à l'intervention étrangère, telles sont, suivant l'historien, les causes de cette rapide prospérité, qui a mis aux mains des Latins, « non seulement toutes les richesses des Byzantins et presque tous les revenus de la mer, mais encore toutes les ressources publiques qui enrichissaient le trésor du prince » [6].

1. *Commemoriali*, II, 331. Cf. Heyd, I, 564.
2. *Commemoriali*, II, 331.
3. Thomas, 189 : « libertatem laborandi et faciendi laborare suas artes et omnia... libere et absolute. »
4. Thomas, 153.
5. Thomas, 125, 153, 167. Pachymère, éd. Bonn, II, 243.
6. Nicéphore Grégoras, éd. Bonn, II, 841-842 : αὐτοὶ γὰρ ἐξ ἀρχῆς ὀλίγα τινὰ καὶ φαῦλα περὶ τὸν τόπον οἰκήματα συγχωρηθέντες συστήσασθαι, ἔπειτα ἔλαθον τοῦ χρόνου χωροῦντος ἐπὶ μέγα δόξης τε καὶ δυνάμεως ἀναβάντες... ἔλαθον μὴ μόνον τὴν τῶν Βυζαντίων εὐπορίαν καὶ μικροῦ πᾶσαν τὴν ἐκ θαλάττης πρόσοδον παρελόμενοι, ἀλλὰ καὶ ὅσα τῶν δημοσίων πολυειδῶς ἔχοντα πραγμάτων ποικίλον πορίζει τοῖς ἀρχικοῖς πρυτανείοις τὸν πλοῦτον.

II

Tout ce monde en effet, chrétiens et juifs, Vénitiens possessionnés à Constantinople, banquiers et marchands établis à Byzance, ou s'y arrêtant avant de gagner les ports de la mer Noire, de la Syrie et de l'Égypte, négociants retournant à Venise, industriels de tout genre, formait dans la capitale de l'empire une véritable petite république, organisée à l'image de la grande. Comme Venise avait un doge, un sénat, des conseils, la colonie avait un baile, des conseillers, un grand conseil, des juges de la Commune, un avocat de la Commune, etc. [1]. De ces personnages, le plus important était le baile, envoyé par la République pour gouverner la colonie, et pour représenter Venise vis-à-vis des Grecs et des Latins d'Orient.

Le baile, *baiulus et rector nostrorum Venetorum* [2], était nommé par le Sénat et le doge ; la durée de ses fonctions devait être de deux années. Pourtant la Seigneurie se réservait le droit de le rappeler avant ce terme, ou de le prolonger pour un temps plus long ; en tout cas il était tenu d'attendre à Constantinople même son successeur, afin de le mettre au courant des affaires, et de lui rendre un compte exact de la situation politique et financière de la colonie [3].

Pour permettre à son envoyé de tenir à Constantinople un rang digne de la République, Venise lui allouait, outre certaines fournitures en nature qui lui étaient faites à Constantinople (*regaliae solitae de inde*) [4], un traitement annuel de 135 livres grosses [5],

1. Filiasi, *Veneti primi e secondi*, t. VI, partie 2, p. 48 sq.
2. Commission de 1374.
3. Commission de 1374.
4. Commission de 1374.
5. Sur la difficile question des monnaies vénitiennes, je dois quelques précieux renseignements à M. le commandeur Barozzi, jadis directeur général des beaux-arts à Venise et directeur du Musée Correr, dont tous ceux

qui lui étaient payées à Venise en ducats, ou à Constantinople à raison de deux hyperpres pour un ducat. En outre il touchait une part des amendes (deux sous par livre et parfois davantage) imposées aux marchands qui contrevenaient aux règlements de commerce : enfin il prélevait sur ses administrés certaines rede-

qui s'occupent des choses vénitiennes ont connu la profonde érudition et la rare obligeance.

Avant que la *libra* ne devînt, sous le dogat de Nicolas Tron (1471-1473), une valeur monétaire réelle, elle n'était d'abord qu'une unité de compte. Mais il y avait plusieurs sortes de *libra* :

1° La *libra parvorum*, qui se divisait en 20 *soldi parvorum*, chaque *soldus* se partageant en 12 deniers ou *piccoli*.

2° La *libra grossorum* ordinaire, qui se divisait en 30 *soldi grossorum*, dont chacun se partageait en 18 deniers ou *piccoli*.

Il y avait en outre la *libra grossa d'imprestidi*, qui ne s'employait comme valeur de compte que dans certains cas particuliers, et deux autres *librae*, dont il nous faut faire ici une mention particulière, la *libra ad grossos*, et une autre *libra grossorum* (Cf. Padovan, *Nummographia veneta*, dans l'Archivio Veneto, t. XVI, 113).

A l'époque d'André Gradenigo, les unités monétaires employées étaient (Cf. Padovan, *Arch. Ven.*, XIII, 101) :

1° Le *ducat* d'or, pesant 67 grains 3/4 (le grain équivaut à 52 milligrammes, 29) ;

2° Le *grossus*, d'argent, pesant 38 grains ;

3° Le *soldino cenoglelo*, d'argent, pesant 17 grains;

4° Le *soldino nuovo*, d'argent, pesant 8 grains.

Si l'on cherche maintenant le rapport entre les unités monétaires et les unités de compte, on voit dans les documents que le ducat d'or équivalait à 60 *soldi parvorum* ou bien à 40 *soldi grossorum*.

La *libra parvorum* équivalait donc à 1/3 de ducat, le *soldus* à 1/60, le denier à 1/720 de ducat.

La *libra grossorum* équivalait donc à 3/4 de ducat, le *soldus* à 1/40, le denier à 1/720.

En fait le rapport du ducat à la livre n'avait point une exactitude aussi mathématique. La valeur du ducat tendait à s'élever chaque jour davantage; en 1370, il valait, par rapport à la *libra parvorum*, 3, 13; en 1377, 3, 14; en 378, 3, 16.

Enfin la *libra grossa d'imprestidi* valait 10 ducats ; la *libra ad grossos*, 10 ducats, et la *libra grossorum*, 15 ducats.

L'*hyperpre* dont il est souvent question dans nos documents était une monnaie d'or byzantine, valant, au rapport même de nos textes, 1/2 ducat. Enfin le ducat équivalait à 10 francs de notre monnaie.

Il est assez difficile de démêler exactement de quelle sorte de *libra* il est

vances en argent ou en nature [1]. Si le baile était rappelé avant l'expiration de ses fonctions, il n'en touchait pas moins intégralement le salaire de deux années ; s'il arrivait qu'il mourût avant la fin de son gouvernement, ses héritiers recevaient tout ou partie du traitement qui lui était dû ; enfin s'il demeurait en charge plus de deux années, il était payé au prorata des conditions déterminées [2]. En général le baile devait se payer lui-même sur les fonds de l'État qui rentraient dans ses caisses : mais quand les dépenses du gouvernement, auxquelles il devait pourvoir avant toute chose, n'avaient point laissé entre ses mains une somme suffisante, il touchait à Venise même le salaire qui lui restait dû. C'est sans

ici question. Pourtant, si l'on examine un passage du texte où un rapport est établi de la manière suivante :

100 l. = 70 hyperpres = 35 ducats
75 l. = 50 » = 25 »

on voit qu'il s'agit ici de *librae parvorum*, valant comme nous l'avons indiqué, 1/3 du ducat. C'est le cas partout où le mot *librae* se rencontre sans autre indication.

Dans la *libra grossorum* mentionnée ailleurs, il me paraît difficile de voir la *libra* ordinaire valant 3/4 de ducat. Comment le baile, recevant 135 l. grosses, c'est-à-dire 101 ducats, eût-il pu, sur ce traitement, payer :

à 4 sergents 3 sous gros par mois, c.-à-d. 144 sous par an	soit 3 1/2	ducats
à une autre personne 50 livres	» 17	»
acheter 6 chevaux de 25 hyperpres	» 75	»
et deux chevaux, l'un de 100 livres	» 35	»
l'une de 75 livres	» 25	»

Ces seules dépenses (et nous ne comptons point ici la *familia* pour laquelle les chiffres précis manquent) forment un total de 155 1/2 ducats, supérieur au chiffre du traitement. Il faut donc de toute nécessité admettre qu'il s'agit ici de la *libra grossorum* extraordinaire, valant 15 ducats. Nous trouvons ainsi un traitement annuel de 2.025 ducats.

1. Ainsi les Juifs vénitiens, fort nombreux dans la colonie, payaient au baile 10 hyperpres au moment de son arrivée, et pareille somme au jour de l'Annonciation et de la fête de Saint-Marc. A l'approche de l'hiver, ils lui offraient différents objets d'habillement, comme chaussures, etc., d'une valeur de 4 hyperpres. Filiasi, *loc. cit.*, p. 48.

2. Commission de 1374.

doute dans cette éventualité, et afin qu'il ne fût point embarrassé de se pourvoir du nécessaire [1], que la République lui faisait remettre, avant son départ, le traitement d'une demi-année.

En effet le gouvernement vénitien imposait à son baile un train de maison assez dispendieux. Il devait emmener avec lui quatre sergents, qu'il payait sur ses propres appointements à raison de trois sous gros par mois [2], huit pages ou serviteurs, un cuisinier, deux valets d'écurie, enfin un prêtre qui servait aussi de notaire, et un autre personnage, que la Commission appelle *unum socium decentem*, et auquel le baile devait chaque année donner deux vêtements et 50 livres d'appointements. Il était tenu, une fois au moins par an, d'habiller toute sa suite [3]; il devait continuellement avoir chez lui, « pour l'honneur et le bien de la République », des armes de tête et de dos, de quoi armer tout son monde. Enfin il devait avoir dans ses écuries huit chevaux, six bêtes communes, valant pourtant 25 hyperpres au moins, et deux chevaux de prix, l'un de 100, l'autre de 75 livres, qu'il pouvait emmener de Venise ou acheter à Constantinople dans le premier mois qui suivait son arrivée [4]. C'étaient là de lourdes charges, que la République laissait tout entières peser sur le baile : en effet des peines sévères, une grosse amende et la révocation, l'empêchaient d'attribuer sur les fonds de l'État un traitement aux gens de sa suite. La République accordait seulement, pour lui, ses bagages et sa maison, le passage gratuit, à l'aller et au retour, sur les galères qui faisaient le voyage de Romanie [5].

Les attributions du baile étaient déterminées par la Commission que le Sénat rédigeait pour lui. La Commission de 1374, donnée au nom du doge, comprenait deux parties : d'une part,

1. « Fulcire tibi necessariis pro dicto baiulatu. » Commission de 1374.
2. Commission de 1374. Cf. *Rubriques des livres perdus des Misti du Sénat*, dans l'Archivio Veneto, XVIII, 331 : le baile peut donner à chacun jusqu'à 4 hyperpres ou 2 ducats par mois.
3. « Induere familiam tuam. » Commission de 1374.
4. Commission de 1374.
5. Commission de 1374.

des prescriptions spéciales relatives aux fonctions particulières du nouveau baile ; de l'autre, des actes plus anciens, mesures prises par le Grand ou le Petit Conseil, par celui des Quarante ou celui des Rogateurs, se rapportant tantôt au seul baile de Constantinople, tantôt à tous les envoyés de la République à l'étranger. Ces actes diplomatiques, qui constituaient à côté des instructions spéciales une sorte de tradition, étaient intégralement insérés dans la Commission : ainsi l'on rappelait au baile les principales mesures de la législation vénitienne dont il devait assurer l'exécution. Outre ces instructions, il trouvait à Constantinople, pour le guider dans ses fonctions de juge, un Statut [1], appelé aussi *Capitulare baiuli Constantinopolitani* [2], sorte de code civil et criminel : enfin il pouvait recevoir, au cours de son gouvernement, des instructions complémentaires sur tel ou tel point particulier. Il promettait, avant de partir, de scrupuleusement observer les ordres de la République, et il jurait d'avoir toujours devant les yeux l'avantage et l'honneur de Venise, *proficuum et honorem Venetiarum* [3].

III

A Constantinople, les attributions du baile étaient d'une double nature : il était chargé du gouvernement de la colonie ; il réglait les difficultés qui pouvaient surgir avec l'empereur et les colonies étrangères. Des rapports fréquents apprenaient à la République comment il s'acquittait de cette double tâche. Nous aurons donc à passer successivement en revue les points suivants :

1° L'administration intérieure de la colonie ;
2° Les relations avec la cour byzantine ;
3° Les rapports avec les établissements étrangers.

1. Commission de 1374.
2. Filiasi, *loc. cit.*, VI, 50.
3. Commission de 1374.

Enfin nous étudierons les relations du baile avec le gouvernement central.

1° Administration intérieure de la colonie

Le premier soin du baile était l'entretien matériel des établissements confiés à son administration. Il veillait à ce que l'empereur fournît exactement le nombre réglementaire des maisons dues aux marchands vénitiens, à ce qu'il les fît entretenir en bon état [1], ou les remplaçât par d'autres — *aptae et dextrae*, — s'il y avait lieu [2]; il s'occupait en outre, lorsqu'elles étaient vides, de les louer pour le compte de l'État (*ad utilitatem communis*), le plus avantageusement qu'il pouvait. Enfin il était chargé de veiller à la conservation des églises de Saint-Marc et de Sainte-Marie. Pour les pourvoir des livres saints et autres objets nécessaires au culte, le conseil des Rogateurs et celui des Quarante avaient, en 1343, décidé d'affecter à leur entretien certains revenus que touchait auparavant le chapelain du baile : c'était le loyer d'une maison appartenant aux Vénitiens, et les offrandes faites par les fidèles devant une image de la Vierge, placée à la porte de l'église [3]. Ces revenus, levés par les officiers de la Commune, étaient remis entre les mains du baile, qui pourvoyait aux dépenses nécessaires. Il devait en outre faire connaître à la République les besoins des églises : enfin lui-même pouvait, ainsi que les autres nobles vénitiens résidant à Constantinople, offrir, en son nom propre, aux Saints protecteurs de la colonie, les livres et autres objets sacrés qui rehaussaient la splendeur du culte [4].

1. « Aptari et teneri in ordine. » *Senato Misti*, XXXIV, f° 162.
2. *Ibid.*
3. « Ancona in qua picta est figura S. Marie. » Comm. de 1374. C'était un des objets d'ornement ordinaires des maisons vénitiennes. Cf. Molmenti, *La vie privée à Venise*, 151.
4. Commission de 1374.

L'administration de la justice était une des principales occupations du baile. Trois fois par semaine, il siégeait, assisté de ses *consiliarii* [1], soit dans sa maison, soit sous le portique de l'église Sainte-Marie, soit dans le *lobium* (galerie ouverte qui précédait la maison de ville). Non seulement il jugeait tous les procès entre nationaux vénitiens, mais encore, toutes les fois qu'un sujet vénitien était compromis dans quelque affaire, la cause était évoquée devant le baile. Les Vénitiens avaient en effet en justice une situation fort privilégiée : les tribunaux grecs n'avaient aucune action sur eux [2]; l'empereur même, lorsqu'il avait à se plaindre des marchands vénitiens, ne pouvait les atteindre [3] : ses officiers devaient s'adresser au baile, qui ouvrait une enquête [4] et punissait les coupables [5]. Les Génois de Péra, qui avaient à se plaindre des Vénitiens, se présentaient également au tribunal du baile [6] : parfois même, — mais c'était là un abus de pouvoir véritable, — le baile faisait arrêter et juger des étrangers accusés par les nationaux vénitiens [7].

Le baile jugeait au civil et au criminel [8]. Mais le *Capitulare* qui lui servait de code n'infligeait guère que des peines pécuniaires [9] : les coupables étaient généralement punis dans leurs biens seulement [10]. Pourtant le baile était autorisé, pour arriver à connaître la vérité, à ordonner la prison préventive [11]; naturellement aussi les cas graves, comme le vol, l'homicide, la trahison, étaient punis de peines afflictives [12].

1. Thomas, *loc. cit.*, 104.
2. *Commemoriali*, II, 307.
3. Thomas, 142 : « licet deceret propter ipsorum presumptionem facere mandata ipsos puniri, tamen, quia nominantur vestri, supportavimus ipsos. »
4. Commission de 1374.
5. Thomas, 13.
6. *Commemoriali*, II, 94.
7. *Ibid.*, II, 68.
8. Commission de 1374.
9. Filiasi, *loc. cit.*, VI, 50.
10. « De rebus et bonis. » Thomas, 13.
11. Commission de 1374, « pro habenda veritate ».
12. *Ibid.*

Le baile pouvait juger seul, si ses conseillers y consentaient [1], en matière civile, et surtout en matière criminelle : lui aussi était chargé d'exécuter la sentence rendue. Il lui était interdit, sous des peines sévères, de revenir sur les condamnations prononcées par lui ou quelqu'un de ses prédécesseurs [2], soit pour absoudre les coupables, soit pour diminuer les amendes imposées. Ce n'est point que le baile jugeât sans appel, du moins au civil : si le condamné trouvait la sentence injuste, il pouvait recourir aux avocats de la Commune, à qui le baile était tenu de communiquer toutes les pièces du procès [3]. Mais la République réservait à elle seule le droit de grâce : seuls le conseil des Quarante ou le Grand Conseil pouvaient annuler les condamnations prononcées.

Les minutieuses instructions données au baile marquent bien l'importance de ses attributions judiciaires. Il lui était sévèrement interdit de traîner en longueur le jugement des procès, de favoriser ses amis, de nuire par fraude à ses ennemis ; surtout il lui était défendu, pendant tout le temps de son gouvernement et pendant six mois encore après l'expiration de sa charge, d'exiger aucun service, don ou présent [4]. La République ne voulait point que ses juges fussent soupçonnés de corruption : elle voulait avant tout une justice exacte et prompte ; aussi permettait-elle, pour les procès criminels, de juger sans appel et d'exécuter sans retard [5].

Enfin le baile avait, en matière commerciale, une sorte de juridiction arbitrale. Quand un notaire demandait trop cher pour les actes qu'il avait rédigés, quand un patron ne pouvait se mettre d'accord avec les marchands qui voulaient noliser son navire, le baile intervenait avec ses conseillers et fixait aux deux parties l'arrangement qui lui semblait le plus raisonnable [6].

1. Commission de 1374.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*

La Commission de 1374 est le seul document qui nous fasse connaître les attributions financières du baile : elles ne manquaient point d'importance cependant. Le baile avait entre les mains des sommes considérables. Beaucoup, à la vérité, n'étaient que de simples dépôts dont il avait la garde : tels étaient les marchandises et objets mobiliers que les nationaux vénitiens étaient autorisés à lui confier (*commendariae*), en échange d'une reconnaissance (*scriptum recordationis*), ou encore les cautions que fournissaient entre ses mains certains officiers de la colonie ; tels étaient les biens des Vénitiens morts intestats à Constantinople, sur lesquels il mettait séquestre au nom de la République, et toutes les propriétés mobilières de l'État vénitien, marchandises et autres, ainsi que les cadeaux faits au baile par les Grecs ou les Latins, et que la République réclamait pour elle, dès qu'ils dépassaient une valeur déterminée. A ces dépôts le baile n'avait pas le droit de toucher : il ne pouvait ni les faire vendre ni en disposer par don.

Mais à côté de cette caisse des dépôts, le baile dirigeait une administration véritable. Il recouvrait, pour le compte de l'État, les divers revenus que Venise percevait à Constantinople. C'étaient d'abord les amendes, les unes prononcées au tribunal du baile, les autres imposées par lui aux marchands qui contrevenaient aux réglements commerciaux, celles enfin dont il punissait ses *consiliarii*, quand ils s'acquittaient de leur fonction avec négligence. Ces amendes, souvent fort lourdes [1], formaient déjà un fonds assez considérable. En outre la République obligeait ses marchands à payer certaines taxes pour le pesage et le mesurage de leurs marchandises et pour la location des maisons [2]. Elle avait d'autres droits encore, droits de douane, etc., dont elle tirait profit : enfin les terres qu'elle possédait dans l'empire lui assuraient d'autres revenus. Le baile était chargé de défendre avec vigilance tous ces droits et privilèges de l'État, et de ne point les laisser envahir

1. Beaucoup étaient de 200, de 500, de 1.000 livres, quelques-unes de 25 ou 50 pour cent de la valeur des objets prohibés.
2. Thomas, 105.

par les particuliers. Il devait rechercher exactement et faire rentrer dans les caisses publiques les revenus appartenant à la Commune vénitienne. Il était aidé dans cette tâche, d'abord par ses conseillers, ensuite par des officiers inférieurs, les *ponderatores communis*, qui levaient les taxes et rendaient compte au baile des impôts qu'ils avaient recouvrés. Toutes les propriétés de la Commune, espèces et valeurs mobilières, réunies entre les mains du baile, étaient conservées par lui dans un coffre-fort ou une chambre dont il gardait une clef, pendant que ses *consiliarii* prenaient l'autre.

Sur cette caisse des recettes, le baile prélevait tout l'argent nécessaire aux dépenses de la République : nous en connaissons quelques-unes. Outre l'entretien des églises, dont nous avons déjà parlé, la principale était le paiement des salaires dus aux officiers de la colonie. C'était en effet sur les fonds encaissés à Constantinople qu'étaient pris les gages des fonctionnaires, même ceux du baile et de ses conseillers. Mais la République ordonnait qu'avant toute chose on payât les officiers inférieurs, *bastonerii*, *ponderatores*, interprètes et autres : le baile et les conseillers ne passaient qu'après, quand toutes les autres dépenses étaient assurées. Si les fonds étaient insuffisants, ce qui arrivait parfois, le baile et les conseillers devaient attendre : la République ne les autorisait point à contracter des emprunts au nom de l'État.

Pour connaître l'équilibre établi entre les recettes et les dépenses, on demandait au baile de tenir une comptabilité fort exacte : elle se faisait même, pour plus de sûreté, en partie double. Le baile d'un côté, ses conseillers de l'autre, notaient sur leurs registres (*in suis quaternis*) toutes les valeurs qui venaient entre leurs mains, les dépôts aussi bien que les recettes ; ils marquaient de même toutes les dépenses faites pour le compte de la République. Par ce contrôle réciproque on espérait éviter toute fraude et savoir toujours la vérité.

Venise exerçait en effet une surveillance sévère sur l'administration financière du baile : à l'expiration de sa charge, il devait, avant de quitter Constantinople, présenter à son successeur un

tableau exact de l'état des finances de la colonie. Dès son retour à Venise, il devait, dans les vingt jours, rendre ses comptes aux officiers chargés de la vérification, et consigner aux mains des *camerarii* de la Commune tout ce qu'il gardait par-devers lui de la propriété publique. Ses registres étaient examinés avec soin, et chaque dépense inscrite devait être rigoureusement justifiée. Des peines fort sévères punissaient toute tentative de fraude : le fonctionnaire convaincu d'avoir détourné 50 livres grosses ou plus, ou d'avoir indûment accepté 100 livres ou plus, était condamné à la restitution du capital, et à une amende égale à la somme détournée ; il était privé à perpétuité de toute charge, gouvernement, bénéfice, ou place dans les conseils de la République. Si le coupable avouait sa faute et faisait spontanément la restitution, l'amende n'était que de moitié, et la privation de charge ne s'appliquait qu'au gouvernement où il avait prévariqué. Pourtant, si le coupable avait péché par ignorance, « attendu, dit la Commission, que là où il n'y a pas fraude et malice manifeste, la peine imposée doit être moindre » [1], il se tirait d'affaire en avouant et en restituant la somme indûment dépensée ou reçue. Mais il fallait que cette restitution fût faite sans retard ; autrement une amende venait s'y ajouter, et la République, pour se mrebourser plus vite, pouvait vendre les meubles et propriétés du débiteur [2].

Le baile devait encore veiller à l'exécution des règlements commerciaux édictés par la République. Outre les statuts, assez anciens déjà, qui formaient la législation sur la matière, des décisions fréquentes des différents conseils venaient compléter ou modifier certaines prescriptions. Le baile était tenu de notifier soigneusement aux sujets vénitiens ces mesures nouvelles, et, pour que nul des contrevenants ne pût arguer d'ignorance, il

1. Commission de 1374 : « quia, ubi abest fraus et manifesta malicia, non debet tanta pena imponi. »

2. Nous empruntons tous ces détails sur l'administration financière à la Commission de 1374.

devait, trois fois par an, dans les lieux accoutumés, faire proclamer et crier solennellement les édits de la République : ils entraient en vigueur à partir du jour de la proclamation [1].

Ces mesures étaient d'une double sorte. Les unes, fort minutieuses, et souvent répétées dans les règlements de commerce vénitiens, se rapportaient à la manière dont devaient être chargés les navires, déterminaient les portions du vaisseau qui devaient rester vides, et la quantité que le chargement ne devait point dépasser [2] : des amendes sévères punissaient toute contravention. Le baile était chargé de veiller à l'exécution de ces prescriptions : il devait, avant que les navires passant à Constantinople fussent sortis du port, examiner si leur chargement était conforme aux Statuts, et s'il ne s'était point accru depuis qu'à Venise il avait été vérifié par les consuls de la mer. Pour les vaisseaux dont le chargement se faisait à Constantinople même, il exerçait avec ses conseillers la même surveillance. Si le navire était chargé *ad suas mensuras debitas et non ultra* [3], le baile remettait au patron du vaisseau une lettre pour les officiers de la République, indiquant le poids du chargement, et attestant que tout était en règle : sans cette pièce, le navire n'était point reçu dans les ports vénitiens. Si le baile découvrait la moindre contravention, il faisait décharger la galère pour la ramener aux quantités prescrites, il infligeait au coupable une amende assez lourde, et il faisait connaître à Venise, aux avocats de la Commune et autres officiers compétents, le nom du contrevenant. Lorsque, pour quelque motif, il n'avait pu lui-même recouvrer l'amende, il devait sans tarder en aviser le gouvernement vénitien.

Pour encourager le baile à s'acquitter exactement de ces fonctions, une part des amendes lui était assignée ; et pour rendre plus facile son travail de surveillance, de fortes primes étaient promises à quiconque dénonçait les coupables. On invitait les

1. Commission de 1374.
2. Le maximum du chargement était fixé à 200 milliers.
3. Commission de 1374.

matelots mêmes du navire à faire connaître au baile les contraventions de leur patron.

D'autres mesures, plus récentes et plus particulières, visaient les rapports que les marchands vénitiens devaient avoir avec les étrangers. Deux édits de 1363 et de 1370 avaient complètement modifié à cet égard la législation maritime [1]. L'un défendait, sous des peines sévères, de transporter de Venise en Orient, ou d'importer du Levant à Venise, sur vaisseaux vénitiens, toute marchandise appartenant à un négociant étranger : outre une forte amende, le contrevenant, s'il était noble, était privé pendant deux ans de tout office public ; s'il était du peuple, il lui était interdit de paraître pendant deux ans à Saint-Marc ou au Rialto : en outre, l'étranger, dont les marchandises formaient le corps du délit, payait une amende considérable. L'édit de 1370 interdisait aux Vénitiens de noliser ou de charger, à destination de Venise, tout navire appartenant à un étranger ; enfin on restreignait singulièrement la liberté de naviguer pour tous ceux qui n'étaient point Vénitiens de naissance (*Veneti nostri originarii*), en particulier pour les étrangers qui avaient obtenu par privilège la nationalité (*facti veneti privilegio*) [2].

Ces mesures, restrictives et protectrices à la fois, étaient dirigées surtout contre les Génois et les Grecs ; elles devaient obliger les Vénitiens proprement dits à multiplier leurs expéditions en Orient, et laisser entre les mains des nationaux tous les bénéfices du commerce de mer. Aussi Venise tenait-elle fort exactement la main à l'exécution de ces édits. Le baile devait recevoir toutes les accusations sur ces matières, ouvrir une enquête, au cours de laquelle il pouvait, pour connaître la vérité, employer les mesures coercitives et même la prison, enfin prononcer la peine. S'il ne lui semblait pas qu'il y eût lieu à procédure, il n'avait point pourtant le droit d'absoudre : il transmettait à Venise l'accusation et les pièces de l'enquête. Il lui était sévère-

1. Commission de 1374.
2. *Ibid.*

ment interdit de remettre ou de diminuer la peine une fois prononcée. Pourtant, dans certains cas, on laissait au baile la faculté de modérer la rigueur des édits. Si les vaisseaux vénitiens étaient en trop petit nombre dans quelque port, ou si les patrons de navire élevaient des prétentions déraisonnables, le baile pouvait donner licence aux marchands de noliser des vaisseaux étrangers [1].

Une dernière catégorie de mesures commerciales était confiée à la surveillance du baile. Bien que la République, quand il s'agissait de son commerce, s'inquiétât assez peu des questions religieuses, pourtant, en face de l'invasion turque menaçante, il lui fallait tenir compte des sentiments de la chrétienté. Elle avait donc interdit à ses fidèles de porter « dans les terres des Sarrasins soumises au sultan, des chevaux, des armes, du fer, du bois, et toute autre marchandise avec laquelle les Sarrasins pourraient combattre les Chrétiens [2] ». On peut même croire, en étudiant les peines qui punissaient les contrevenants, que la République, comprenant la grandeur du péril, cherchait dans ces mesures autre chose que la simple satisfaction des consciences chrétiennes. Le coupable, s'il était du Grand Conseil, en devait être exclu à perpétuité ; s'il n'en était point, il ne devait jamais en faire partie : le patron, le pilote, les matelots du navire devaient considérer comme nul, sous peine d'amende, tout engagement contracté pour un tel voyage ; enfin la cargaison était confisquée tout entière. Le baile était chargé de faire cette confiscation, de prononcer l'amende et de mettre en prison le délinquant jusqu'à ce qu'elle fût payée [3]. En outre, pour tout navire chargé à Constantinople, il exigeait du patron un acte garantissant qu'il ne por-

1. Commission de 1374.

2. « Ad terras Saracenorum soldano subjectas, equos, arma, ferum, lignamen, vel alia cum quibus Saraceni possent impugnare christianos. » Commission de 1374. Cf. Rubriques des *Misti* du Sénat, Arch. Ven., XIX, 110. Article *Aegyptus et terre Soldani, Alexandria*. Jusqu'en 1320, les Vénitiens y allèrent sans difficulté : plus tard, il fallut une dispense du pape (p. 113).

3. Commission de 1374.

terait point ses marchandises dans les pays prohibés ; à tout navire venu de Venise à Constantinople avec une cargaison de fer ou de bois, le baile remettait une lettre constatant son arrivée dans le port. La République exigeait, sous peine d'amende, de tout patron de navire cette preuve écrite qu'il s'était bien rendu à la destination déclarée au départ [1]. Venise croyait même devoir, d'une manière générale, interdire à ses nationaux tout commerce avec Alexandrie et l'Égypte : le baile, suivant l'usage, poursuivait et punissait les contrevenants. Enfin le baile devait rechercher et poursuivre tous les négociants vénitiens venus en Orient contrairement aux prescriptions de la République [2]. Il prononçait contre eux une amende de 25 pour cent de la valeur de leurs marchandises, et faisait connaître leur nom aux officiers compétents.

Ainsi le baile surveillait fort exactement tous les actes des marchands vénitiens. Il pouvait même, dans certains cas, se substituer à eux et agir à leur place : quand un marchand vénitien administrait mal ses affaires, le baile devait mettre ses biens sous séquestre, et se charger lui-même de leur gouvernement, ou bien les faire transporter à Venise, suivant qu'il le jugeait convenable *pro utilitate personarum ad quas dicta bona spectaverint* [3]. C'était un véritable droit de tutelle attribué au baile : il était difficile de pousser plus loin le soin de la protection des nationaux.

2° Relations avec la cour byzantine

C'est qu'en effet le baile était le protecteur attitré de tous les Vénitiens résidant en Orient. La Seigneurie lui envoyait communication de toutes les affaires qui concernaient les inté-

1. Commission de 1374.
2. « Contra ordinamentum nostrum et publicum interdictum. » Commission de 1374.
3. Commission de 1374.

rêts vénitiens dans l'empire [1], et lui recommandait, sous des peines sévères, d'accorder à tous ses nationaux conseil et faveur, *consilium et favorem* [2]. Elle le chargeait de prendre les mesures les plus utiles aux marchands vénitiens [3]; surtout elle lui confiait le soin de faire observer « inviolablement » les trêves conclues avec l'empereur, dont on lui remettait un exemplaire au départ. C'était là peut-être sa plus importante fonction, d'où naissaient des relations constantes, et parfois difficiles, avec la cour de Constantinople.

Les Vénitiens, on le sait, avaient dans l'empire, en matière commerciale et judiciaire, d'importants privilèges : ils se plaignaient, souvent à juste titre, de les voir perpétuellement violés ; au baile revenait alors le soin de les défendre. Mais l'empereur, qui se fatiguait de ces doléances continuelles, opposait plainte à plainte ; et, se fondant sur le texte des traités, dont il avait eu soin, tout récemment encore, de demander copie à Venise [4], il faisait observer tout le tort que lui causaient les privilèges des Latins. Beaucoup de marchands lombards [5], ou même grecs, se donnaient pour vénitiens, afin de profiter des franchises attachées à ce nom ; d'autres, nés de mariages entre Vénitiens et femmes grecques, flottaient incertains entre les deux nationalités. L'empereur exigeait que ces métis, qu'on appelait les *gasmuli*, fussent assimilés aux autres sujets grecs [6] ; la République au contraire prétendait les compter, avec toute leur descendance, parmi ses nationaux [7].

1. *Commemoriali*, II, 121.
2. Commission de 1374.
3. L'une des plus curieuses est l'établissement à Constantinople d'un *banchus*, sorte de comptoir de change destiné à faciliter et à régler les transactions commerciales, en établissant le rapport de l'or byzantin (*pondus auri de Constantinopoli*) à l'or employé en Occident (*pondus de Pera*). C'est d'après le tarif ainsi fixé par un officier de l'État que se faisaient tous les paiements (Commission de 1374).
4. *Commemoriali*, II, 331.
5. *Ibid.*
6. Thomas, 168.
7. Commission de 1374.

De cette question naissaient d'incessants conflits. Le baile et ses conseillers avaient le droit de conférer, à qui la demandait par bonnes raisons [1], la nationalité vénitienne [2]; mais l'empereur se plaignait qu'ils usassent trop largement de ce privilège, et il multipliait volontairement les formalités destinées à prouver la naturalisation [3]. Aussi la République recommandait-elle à ses agents une grande réserve en cette matière : ils ne devaient, dit la Commission de 1374, reconnaître désormais pour Vénitiens que ceux qui, à Venise même, seraient reçus et traités comme tels [4]. Toutefois elle s'adjugeait en attendant tous ceux qui, avant 1374, avaient, justement ou non, obtenu le privilège, ainsi que les nombreux Latins qui habitaient les îles de l'Archipel inféodées aux familles patriciennes de Venise. Mais à l'exception de ces cas particuliers, — assez mal déterminés, il faut l'avouer, car des termes aussi vagues laissaient une grande liberté aux officiers de la République, — le baile devait soigneusement veiller à ce que personne ne se déclarât vénitien sans avoir droit à cette qualité [5]. Il devait, lorsque les officiers impériaux lui demandaient de certifier la nationalité vénitienne de quelque marchand, répondre toujours véridiquement [6]. Une simple déclaration venant de lui faisait en effet autorité sur la matière [7]; et la République réclamait de fortes indemnités, quand l'empereur refusait d'y ajouter foi.

Mais cela fait, et une fois la nationalité bien établie, le baile devait défendre à toute extrémité les Vénitiens notoirement reconnus pour tels. Il recevait, avec ses conseillers, les plaintes des sujets de la République lésés par les Grecs [8]; si l'affaire était claire, et le dommage évident (*damnum indubitabile et*

1. Voir un exemple de ces raisons dans Thomas, 166-167.
2. Commission de 1374.
3. Thomas, 104.
4. Commission de 1374.
5. Heyd, *loc. cit.*, I, 565.
6. Commission de 1374.
7. Thomas, 189.
8. Thomas, 133.

manifestum) [1], il demandait immédiatement satisfaction à l'empereur ; si non, il ouvrait une enquête [2], et quand il avait acquis une certitude, il dénonçait l'affaire au tribunal impérial [3], *in curia imperatoris* [4]. C'était le baile qui réglait les questions d'indemnités, payables à bref délai sur le trésor du prince (*de vestiario imperiali*) [5] ; il en fixait le chiffre, tantôt rabattant les demandes excessives des plaignants, tantôt déterminant lui-même la somme à réclamer [6]. Pour obtenir le paiement, il ne laissait à l'empereur nulle trêve ; il se chargeait même de recouvrer les créances des particuliers vénitiens, et de faire rentrer l'argent prêté par eux à l'empereur ou aux membres de sa famille [7].

Des rapports de cette sorte, par eux-mêmes déjà incommodes, étaient rendus plus malaisés encore par la situation que le baile occupait à la cour. Comme tous les ambassadeurs, le baile recevait de fréquents cadeaux de l'empereur : aux fêtes solennelles, le souverain lui envoyait deux riches vêtements ; chaque jour il lui faisait porter de la viande, du gibier, parfois même des animaux vivants [8]. Mais, malgré ces marques d'amitié, le baile était placé par le cérémonial officiel dans une situation assez déplaisante. Tous les dimanches, les Latins qui habitaient Constantinople, Génois, Vénitiens, Anconitains, Pisans, venaient au palais faire acte d'hommage et de soumission à l'empereur [9], et lui rendaient l'honneur de l'adoration [10]. Mais, tandis que les autres Latins étaient admis à assister au dîner impérial [11], les Véni-

1. Thomas, 13.
2. *Ibid.*
3. Thomas, 133.
4. Thomas, 164.
5. Thomas, 157, 189.
6. Thomas, 187.
7. Thomas, 163.
8. Commission de 1374.
9. Τιμῆς τε ἕνεκα καὶ ὁμολογίας. Cantacuzène, éd. Bonn, I, 61.
10. Προσκύνησις. Cantacuzène, *ibid.*
11. Codinus, éd. Bonn, 57.

tiens rentraient immédiatement dans leur quartier. Le podestat génois, quand il rendait visite à l'empereur, venait lui baiser la main et le pied [1]; ses nationaux étaient mis à la cour sur le même rang que les seigneurs de l'empire (ἄρχοντες) [2]. Le baile vénitien n'était point admis à donner le baiser à l'empereur; les sujets de la République n'étaient point autorisés à souhaiter, comme les Génois, de longues années au souverain [3]. Aussi la République ordonnait-elle à ses agents de ne point rendre trop de respects à l'empereur. Le baile, à sa première visite, se contentait d'ôter son béret ou chaperon, de mettre genou en terre une seule fois, pour se relever incontinent. Dans les visites suivantes, on lui recommandait expressément de ne plus s'agenouiller devant le prince [4].

Ce n'étaient là pourtant que des questions d'étiquette. En fait, l'autorité du baile à la cour était considérable, d'autant que très souvent il se doublait d'un ambassadeur. La République était trop bonne ménagère pour faire à tout moment la dépense d'une mission extraordinaire : elle confiait au baile l'expédition de toutes les affaires courantes. C'était lui qui réglait les questions laissées pendantes dans les traités [5], lui qui faisait jurer les trêves à l'empereur [6]. Quand le Sénat vénitien adressait à la cour byzantine des lettres de doléances, le baile, qui recevait copie des dépêches, allait oralement appuyer les demandes de la République [7]. C'était le baile qui, au nom de l'État, avançait à l'empereur l'argent dont il avait besoin [8], et recevait ses gages; c'était lui qui réclamait au souverain les sommes qu'il devait à Venise [9]. Enfin c'était lui qui jugeait si la République devait

1. Codinus, 75-76.
2. Codinus, 56.
3. Εὐφημίζειν. Codinus, 75, 76.
4. Commission de 1374.
5. Thomas, 15.
6. Thomas, 195.
7. Thomas, 287.
8. *Commemoriali*, II, 205.
9. *Commemoriali*, II, 122. Thomas, 139.

ou non reconnaître et féliciter un nouvel empereur [1]. De tels privilèges donnaient au baile une singulière autorité à la cour de Byzance : et un cérémonial vieilli, souvenir d'une infériorité depuis longtemps effacée, ne pouvait faire oublier que, derrière le baile, se trouvait la puissante et intraitable Venise, toujours prompte à tirer vengeance des moindres offenses faites au plus humble de ses représentants.

3° Rapports avec les établissements étrangers

Les relations avec les colonies étrangères n'étaient guère moins compliquées. Les empereurs, en politiques habiles, s'étaient bien gardés d'accorder les mêmes privilèges aux établissements différents fondés par les Latins. Tantôt favorisant les Génois au détriment des Vénitiens, tantôt s'appuyant sur Venise pour abattre l'orgueil des Génois, ils s'efforçaient de neutraliser l'une par l'autre ces forces également acharnées à la destruction de l'empire, et entretenaient soigneusement entre ces rivaux naturels une jalousie dont ils tiraient profit [2]. La concurrence des intérêts commerciaux, l'ardent désir de se réserver le monopole des marchés de l'Orient, rendaient plus sensibles encore les froissements d'amour-propre qu'entraînait la différence des traitements, et avivaient la haine des nations rivales. Aussi les nombreux Latins établis à Constantinople, Pisans, Anconitains, Florentins, Génois, Vénitiens, étaient-ils perpétuellement en mauvaise intelligence. Les *Commemoriali* sont remplis des plaintes adressées à la République sur les violences de ses agents, et des doléances qu'elle-même faisait remettre aux autres cités d'Italie [3]. Mais, malgré les satisfactions diplomatiques demandées

1. Thomas, 310.

2. La même politique était suivie à l'égard des colonies de moindre importance : le consul des Pisans et celui d'Ancône passaient, dans la hiérarchie officielle, avant le baile des Vénitiens (Codinus, 57) ; pendant longtemps, Génois, Anconitains et Pisans avaient joui de privilèges impitoyablement refusés aux Vénitiens (Thomas, 164-168).

3. *Commemoriali*, II, 68, 94, 307, 317.

ou reçues, malgré même la pénalité sévère édictée contre les coupables (amende de 200 ducats, et perte d'une oreille) [1], Vénitiens et Génois étaient toujours prompts à trancher par les armes leurs différends judiciaires [2] ; et les officiers impériaux étaient impuissants à réprimer ces rixes qui dégénéraient souvent en batailles véritables [3].

Avec les Génois surtout la bonne intelligence était difficile : chaque jour la rivalité des deux peuples devenait plus âpre et plus menaçante. En 1350 déjà, une première rupture avait mis pour cinq ans les deux adversaires aux prises ; malgré la paix conclue, la situation était en 1374 plus tendue que jamais : la guerre qui allait éclater s'annonçait dans les chicanes perpétuelles des deux colonies. Le baile traitait mal les Génois qui lui demandaient justice, et refusait, disait-on, d'accueillir leurs plaintes les mieux justifiées [4]. Le podestat de Galata rendait la pareille aux Vénitiens. Quand les sujets de la République venaient accuser un Génois devant lui, ils payaient plus cher que les autres les actes de la procédure ; et lors même qu'ils obtenaient gain de cause, les frais du procès, contrairement à toute justice, étaient mis à leur charge. Quand un Vénitien, à Péra, se rendait coupable de quelque excès, au lieu d'être, suivant l'usage, remis à son juge naturel, le baile, il était incarcéré et condamné par le podestat génois [5].

Outre la poursuite des procès, bien des circonstances obligeaient les Vénitiens à passer à Péra. Galata était un marché bien plus considérable que Constantinople, et son port était la station naturelle des galères qui faisaient le commerce de la mer Noire. Les navires vénitiens qui allaient à Tana y abordaient le plus souvent : aussi la République entretenait-elle à Péra des officiers appelés *sensali*, et y avait établi, à l'usage des marchands vénitiens, un poids public (*cantarium*), distinct du poids génois. De

1. *Commemoriali*, II, 317.
2. *Ibid.*, II, 317.
3. Pachymère, éd. Bonn, II, 242.
4. *Commemoriali*, II, 94.
5. *Ibid.*, II, 307.

là naissaient d'autres difficultés : tantôt le podestat génois retenait illégalement les navires, tantôt il interdisait aux marchands l'usage du poids vénitien et faisait briser les balances, tantôt il empêchait les officiers de la République d'exercer à Péra leur office. C'était le baile qui était chargé de régler tous ces différends : chose parfois difficile, car les Génois couvraient de réponses arrogantes l'illégimité de leurs prétentions [1]. Il lui fallait surveiller en outre ses propres nationaux, qui profitaient du voisinage de Péra pour frauder le fisc, et s'en allaient faire peser leurs marchandises à Galata afin de diminuer, par des déclarations fausses, les droits de pesage et de mesurage [2]. Plus d'une fois Venise, pour mettre fin à tant d'embarras, avait songé à conquérir la colonie génoise [3] : ses efforts étaient demeurés inutiles.

En 1374, on pouvait déjà prévoir l'ouverture prochaine de la lutte connue sous le nom de guerre de Chioggia. Aussi la Commission de 1374 est-elle peu explicite sur la conduite à tenir à l'égard des Génois : la Seigneurie fait à peine mention de la colonie de Péra, et laisse toute liberté au baile de régler, avec ses conseillers, l'attitude qu'il convient de prendre pour sauvegarder les intérêts de la République.

IV

Gouverneur d'une colonie considérable, représentant accrédité d'une grande puissance, le baile vénitien comptait parmi les premiers personnages de Constantinople. Comme l'empereur, il portait les brodequins de pourpre, honneur concédé à un bien petit nombre de hauts dignitaires [4]; comme les grands seigneurs féodaux, il recevait de ses administrés certaines redevances singu-

1. *Commemoriali*, II, 307. Cf. Heyd, I, 565-566.
2. Thomas, 105.
3. *Commemoriali*, II, 181, 196.
4. Filiasi, *loc. cit.*, VI, 2, 48.

lières, dont nous avons déjà parlé. Enfin son autorité n'était point limitée à la seule Byzance; comme le marquait son titre officiel, il était baile des Vénitiens à Constantinople et dans tout l'empire de Romanie [1]. Tous les officiers que la République entretenait en Orient, le consul de Thessalonique [2], le baile de Négrepont, le duc de Crète, les châtelains de Coron et de Modon, le baile de Tyr, recevaient ses instructions et lui rendaient compte de leur administration [3] : il avait même, pour les procès criminels, le droit d'exercer son action dans la circonscription de ces gouverneurs. Les ambassadeurs qui allaient en Orient, chez les Turcs ou les Tartares, adressaient leurs rapports au baile de Constantinople [4]. De tous les points de l'Orient les affaires vénitiennes étaient portées à sa connaissance, et formaient l'objet de ses négociations [5] : il devait profiter de toutes les circonstances pour étendre aussi loin que possible l'influence vénitienne dans le Levant [6].

Un pouvoir aussi étendu n'était point sans quelques périls : la République l'avait bien compris. De nombreuses obligations rappelaient au baile les devoirs qu'il avait envers Venise, et lui faisaient perpétuellement sentir le pouvoir suprême qui surveillait et contrôlait ses actes. Il devait, « *pro bono communis* », adresser de fréquents rapports à la Seigneurie [7], non seulement sur l'état général de la colonie et ses relations avec l'empereur, mais encore sur le détails des moindres affaires. Il avertissait le doge de toutes les injures faites aux nationaux vénitiens, il faisait connaître au Sénat les mesures commerciales préparées par l'empe-

1. « Baiulus Venetorum in Constantinopoli et in toto imperio Romanie. » Thomas, 103. Cf. Commission de 1374 : « Exercendo officium tuum ibidem (à Constantinople) et per alias partes quae per imperatorem distriguntur. »
2. Rubriques des *Misti* du Sénat, dans Arch. Ven., XVIII, 336 : « adimplere teneatur scribenda sibi per baiulum Constantinopolis. »
3. Commission de 1374.
4. *Commemoriali*, II, 133.
5. Thomas, 139.
6. Thomas, 276.
7. Thomas, 103.

reur [1], il communiquait aux officiers compétents tous les renseignements sur l'importation et l'exportation des matières précieuses [2].

Outre ces obligations qui lui rappelaient ses devoirs, la République multipliait les précautions pour s'assurer du zèle et de l'honnêteté de son baile. La Commission de 1374 règle dans le plus minutieux détail tout ce qui lui est interdit ou permis. Pour assurer la bonne administration de la justice, la Seigneurie défend au baile d'accepter pendant tout le temps de son gouvernement, et pendant les six mois qui suivront, aucun service, don ou présent : seules les personnes qui n'ont aucune affaire à traiter avec lui, aucun procès à plaider devant son tribunal [3], peuvent lui offrir des cadeaux en nature ; encore faut-il que ces cadeaux ne dépassent pas la valeur d'un hyperpre. En matière financière, des peines sévères menaçaient le magistrat prévaricateur : dans la Commission de 1374, le Sénat se complaît à les rappeler longuement au baile, distinguant les cas, proportionnant le châtiment à l'importance de la fraude, mais sans laisser espérer aucune grâce, aucune atténuation de peine au coupable une fois condamné. D'autres mesures devaient empêcher le baile de se laisser gagner aux intérêts de l'empereur : on déterminait fort exactement la quantité de cadeaux qu'il pouvait accepter de la cour, et il lui était interdit, une fois son mandat expiré, de recevoir le moindre présent du souverain byzantin [4].

Surtout la République voulait que son baile se donnât tout entier aux affaires de l'État. Elle lui défendait absolument de faire le commerce ; elle l'empêchait, pendant toute la durée de ses fonctions et pendant l'année qui suivait, d'acquérir aucune prébende ou bénéfice, et même de contracter mariage, dans les lieux de son gouvernement ; elle ne voulait point qu'il employât

1. *Senato Misti*, t. XXXIV, f° 161.
2. Commission de 1374.
3. « Qui nihil habeant facere vel recipere coram te. » Commission de 1374
4. Commission de 1374.

son crédit à enrichir sa famille ou sa maison. Tout ce qui était interdit au baile l'était également aux gens de son entourage : sa femme, ses fils, ses filles, ses domestiques ne pouvaient acquérir aucune terre, prébende ou bénéfice, recevoir aucun office public, faire partie d'aucun conseil, s'engager dans aucune opération commerciale, dans les limites de son gouvernement. Le baile, qui devait surveiller les gens de sa famille et de sa maison, était rendu responsable de toutes leurs contraventions et devait payer les amendes auxquelles ils pouvaient être condamnés par les avocats de la Commune. Et pour être plus sûre encore que ses prescriptions seraient observées, la République autorisait toute personne à faire connaître à la Seigneurie le baile prévaricateur, et, offrant une véritable prime à la dénonciation, elle promettait une partie des amendes à quiconque faisait arrêter et condamner le coupable [1].

Enfin elle avait placé à côté du baile, pour l'aider dans son gouvernement, mais aussi pour le surveiller d'une manière plus efficace, deux officiers publics, les *consiliarii*, et un conseil, le *consilium majus*, qui limitaient son autorité et en contrôlaient l'exercice.

Comme le baile, les *consiliarii* étaient nommés par le doge et le Grand Conseil ; comme lui, ils recevaient de l'État un traitement de 30 livres grosses par an ; comme lui, ils touchaient d'avance, au moment du départ, une demi-année de gages ; comme lui ils étaient transportés gratuitement à Constantinople par les galères de Romanie [2]. En outre, afin qu'ils pussent tenir un rang convenable [3], ils étaient, à la différence du baile, autorisés à prendre part à certaines affaires commerciales déterminées. A eux, comme au baile, le Sénat remettait, au moment du départ, des commissions où étaient marquées les fonctions qu'ils devaient remplir [4].

1. Commission de 1374.
2. *Ibid.*
3. « Ut sint personae sufficientes. » *Ibid.*
4. Thomas, 104.

Les *consiliarii*, généralement au nombre de deux, assistaient le baile en toute circonstance. Pour régler les affaires de la Commune, pour juger les procès, pour aller au palais impérial, ils devaient être toujours présents à côté de lui [1]; le baile ne pouvait en aucun cas agir sans leur concours [2]. Ils siégeaient avec lui au tribunal pour les procès civils et criminels, ils tenaient registre, ainsi que lui, de toutes les recettes et dépenses de la colonie et étaient gardiens d'une des clefs du trésor, ils recevaient en même temps que lui et vérifiaient les comptes des officiers de finance, ils veillaient avec lui à l'application des règlements commerciaux, et touchaient une part des amendes, ils l'accompagnaient toutes les fois qu'il rendait visite à l'empereur [3].

C'étaient là des obligations pénibles, dont les *consiliarii* avaient plus d'une fois cherché à s'affranchir. Plus occupés de leurs propres affaires que de celles de la République, ils refusaient parfois de se rendre à la convocation du baile, ou bien ils quittaient l'audience au milieu du procès, pour aller à leur commerce : les affaires restaient alors en souffrance; le prestige du baile, demeuré seul, était diminué [4]; surtout le contrôle devenait impossible. Aussi la République, sur la demande même du baile surchargé d'affaires [5], avait-elle ordonné, sous peine d'amende, que l'un au moins des conseillers serait perpétuellement de service auprès du gouverneur : en outre elle défendait aux *consiliarii* de s'occuper d'affaires commerciales trop compliquées ou trop absorbantes, comme l'exportation du blé ou la vente au détail; enfin,

1. « Pro factis communis, vel placitis aliquorum vel alicujus audiendis, vel pro ire ad palatium. » Thomas, 104.

2. « Negocia omnia et facta nostri communis cum consiliariis tuis debes consulere et facere et utiliter pertractare, ita quod illud fieri debeat, quod per vos vel per maiorem partem vestrum trium consultum fuerit et ordinatum. » Commission de 1374.

3. Commission de 1374.

4. « Quod non est honor vestrae dominationis et communis Venetiarum. » Thomas, 105.

5. Thomas, 104.

elle leur interdisait de quitter Constantinople, fût-ce même pour aller à Péra.

Si, malgré ces précautions, les *consiliarii* ne venaient point rendre leur service, la République avait pris ses mesures pour que le baile n'agît point seul. Il devait, en l'absence des conseillers, requérir deux des marchands vénitiens établis à Constantinople, qui prenaient momentanément la place des *consiliarii* [1], et touchaient pour leur peine une part des amendes.

Entre le baile et ses conseillers, toutes les affaires se décidaient à la pluralité des voix. Aucune amende n'était infligée, aucune peine prononcée, aucune sentence exécutée, sans l'accord de deux personnes au moins parmi les trois fonctionnaires. Pourtant la minorité gardait le droit de protester contre la décision prise. C'est alors qu'intervenait le *consilium majus*.

Chaque année, le baile, avec ses conseillers, choisissait parmi les nobles vénitiens résidant à Constantinople douze personnes au moins, qui formaient le *consilium majus*. C'est à cette assemblée qu'étaient déférés les conflits qui éclataient entre le baile et les *consiliarii*. Chacun des trois fonctionnaires avait le droit, en cas de différend, de convoquer le Grand Conseil, et ses collègues étaient tenus de laisser porter l'affaire devant cette assemblée. Le Grand Conseil, où le baile et ses conseillers prenaient place, révisait ou confirmait la sentence soumise à son examen, et qui devait alors être exécutée sans délai. Une seule catégorie d'affaires était soustraite à la compétence du Conseil : c'étaient les sentences sur procès criminel, que le baile et les conseillers rendaient, sans appel possible, à la majorité des voix [2].

Ainsi, à la fin du XIVe siècle, était limitée et surtout contrôlée l'autorité considérable dont le baile était investi comme administrateur de la colonie vénitienne et représentant de la République

1. « Sicut debebant facere consiliarii ad plenum. » Commission de 1374.
2. Commission de 1374.

à Constantinople. Jusqu'aux derniers jours de l'empire d'Orient, le poste qui lui était confié demeura l'une des plus importantes parmi les missions extérieures de la République : et lorsque le désastre de 1453 eut fait tomber Byzance aux mains des Turcs, le baile vénitien continua auprès des sultans ses multiples et difficiles fonctions [1], dont la première règle fut toujours l'observation fidèle de ce serment solennel, prononcé au moment du départ, rappelé à la fin de toutes les commissions, et par lequel il jurait de défendre, avant toute chose et en toute circonstance, *eundo*, *stando*, *redeundo*, les intérêts et l'honneur de Venise, *proficuum et honorem Venetiarum* [2].

1. Müller et Miklosich, *Acta et diplomata graeca*, III, 355.
2. Commission de 1374.

L'ORIGINE DU RÉGIME DES THÈMES

DANS L'EMPIRE BYZANTIN [1]

Si l'on examine la liste des *thèmes* byzantins, telle que l'a dressée au xe siècle Constantin Porphyrogénète, on constate que beaucoup des circonscriptions énumérées par l'impérial écrivain ne sont que des démembrements de gouvernements plus étendus [2]. Le même fait ressort de l'étude des textes qui racontent l'histoire byzantine pour les temps antérieurs au xe siècle : le patriarche Nicéphore et Théophane connaissent des thèmes beaucoup moins nombreux et plus vastes que ne sont les provinces de l'époque du Porphyrogénète. Il importe donc, pour apprécier exactement le caractère du régime administratif de l'empire grec au moyen âge, d'établir aussi précisément que possible la liste de ces grands gouvernements primitifs ; il importe surtout, pour en bien comprendre l'origine, de déterminer l'époque où pour la première fois apparurent ces groupements nouveaux, réunissant sous l'autorité d'un chef militaire un certain nombre d'anciennes provinces civiles : et d'abord on constatera ce fait capital, que ces créations n'ont point été faites à une date uniforme, mais que des nécessités particulières ont, selon les régions, amené des applications successives — et au début assez peu nombreuses — d'un même principe général.

1. Publié dans les *Études d'histoire du moyen âge*, dédiées à G. Monod, 1896. Cf. sur ce sujet le mémoire de Gelzer, *Die Genesis der byzant. Themenverfassung*, Leipzig, 1899.

2. *Thèmes* (éd. Bonn), p. 35 (Séleucie) ; *ibid.*, p. 32, et *De Adm. imp.*, p. 228 (Lykandos) ; *De Adm. imp.*, p. 226 (Mésopotamie) ; 225 (Charsian) ; 224 (Cappadoce) ; 224 (Céphalénie) ; 225 (Calabre) ; *Thèmes*, p. 50 (Strymon).

I

Un trait caractérise essentiellement le régime des thèmes : c'est la réunion entre les mains d'un même gouverneur des pouvoirs civils et militaires. Or, dès la fin du VIe siècle [1], l'Italie apparaît organisée de cette sorte : les treize provinces antiques de la péninsule sont rassemblées sous l'autorité suprême d'un officier général [2]. Sans doute cet officier porte le titre d'exarque et non celui de stratège ; mais la différence du titre administratif n'entraîne dans l'institution nulle différence fondamentale : sans qu'elle ait jamais cessé d'être gouvernée par des exarques, la « province d'Italie [3] » a bien vite été considérée comme un thème véritable [4]. Vers le même temps, la même transformation s'accomplissait en Afrique : les six provinces africaines furent groupées par l'empereur Maurice sous la main d'un exarque [5], qui bientôt sera désigné, comme les gouverneurs des thèmes, par le terme caractéristique de « patrice et stratège [6] ».

Le désir de résister efficacement aux assauts des Lombards et des Maures avait produit en Occident ces graves changements : les invasions des Perses et des Arabes allaient, peu de temps après, amener en Orient de semblables remaniements. C'est, dit

1. Je n'ignore pas qu'antérieurement à cette date, Justinien déjà avait posé le principe de la réunion des pouvoirs : mais ses réformes administratives s'appliquèrent en général à des circonscriptions territoriales préexistantes (Pisidie, Lycaonie, Isaurie, Cappadoce, Thrace, etc.). Or, ce qu'il importe de rechercher, pour fixer l'origine des thèmes, ce sont les cas où un nouveau groupement des territoires accompagne la transformation du régime administratif.

2. Cf. mon *Administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, p. 6-18.

3. *Script. rerum langobard.*, p. 351 ; *Liber pontif.* (éd. Duchesne), p. 416.

4. Migne, *Patr. lat.*, t. XCVI, p. 427, et Hartmann, *Untersuch. z. Gesch. d. byz. Verwaltung in Italien*, p. 72-73.

5. Cf. mon *Afrique byzantine*, p. 466-482.

6. Nicéph. patr. (éd. de Boor), p. 3 ; Théophane (éd. de Boor), p. 295, 297.

Constantin Porphyrogénète, sous le règne d'Héraclius, qu'apparaît pour la première fois le terme d'Arméniaques [1]; et en effet, quoique la première mention du stratège de ce thème se rencontre dans Théophane seulement en 667 [2], le fait qu'en 626 déjà les textes nomment un turmarque des Arméniaques [3] permet de croire que, dès cette date, se préparait, au Nord-Est de l'Asie Mineure, la constitution de ce grand gouvernement militaire, singulièrement réduit dans la suite par la création des thèmes de Chaldée, de Colonée, de Sébastée, de Charsian et de Paphlagonie [4], mais qui primitivement s'étendait depuis la Cilicie jusqu'à la Mer Noire, et comprenait les anciennes provinces de Cappadoce Ire, des Arménies, d'Hélenopont, et de Paphlagonie [5]. Un peu plus tard, dans la seconde moitié du VIIe siècle, on constate, à la date de 669, l'existence d'un autre grand gouvernement, celui des Anatoliques [6], lui aussi quelque peu réduit dans la suite par la création des thèmes de Cappadoce et des Thracésiens, mais qui originairement groupait, sous l'autorité d'un seul stratège, tout le Sud-Est de l'Asie Mineure, Cappadoce IIe, Lycaonie, Pisidie, Isaurie, avec d'importantes portions de la Pamphylie, de la Lycie et des deux Phrygies [7].

1. *Thèmes*, p. 18.

2. Théophane, p. 348. Le terme d'Arméniaques apparaît même à une époque un peu antérieure sur un sceau de commerciaire daté de la huitième indiction du règne de Constant II. Cette indication correspond, soit à l'année 649/50, soit à l'année 664/65 (Schlumberger, *Sigillographie de l'Empire byzantin*, p. 296).

3. Théophane, p. 325.

4. Cf. Schlumberger, *l. c.*, p. 289 (où l'on voit que le thème de Chaldée a été d'abord une simple *turme*), et 293. Pour le Charsian, *De Adm. imp.*, p. 225 ; pour la Paphlagonie, *ibid.*, p. 178, où l'on voit au IXe siècle encore cette province gouvernée par un *catapan*.

5. Cf. pour la Paphlagonie, Théophane, p. 463, et pour l'ensemble, Ramsay, *The historical geography of Asia Minor*, p. 321.

6. Théophane, p. 352. Le premier stratège connu n'apparaît qu'en 690 (*Id.*, p. 368).

7. *Thèmes*, p. 14. Pour la Cappadoce, *De Adm. imp.*, p. 214; pour la Pisidie, Théophane, 388-389, et pour l'ensemble, Ramsay, *l. c.*, p. 151. — Bury, *Hist. of the later roman empire*, II, p. 345, n. 1, dans un chapitre d'ailleurs intéressant, attribue à tort le Charsian au thème des Anatoliques.

Voici deux autres groupements encore : le thème de l'Opsikion et le thème maritime. Quoique le premier comte de l'Opsikion connu se rencontre seulement en 711 [1], la circonscription administrative de ce nom existait dès la fin du VIIe siècle : à la date de 688, les textes mentionnent « la région dite de l'Opsikion [2] ». Or, ici encore, il s'agit d'un grand gouvernement militaire : l'Opsikion en effet, ou, pour employer le terme officiel, le Θεοφύλακτον βασιλικὸν ὀψίκιον [3], c'est, selon la définition du Porphyrogénète, l'ensemble des troupes qui précèdent l'empereur pour le protéger et lui faire honneur [4] ; en style plus moderne, c'est le corps de la garde, et en effet, dans une lettre impériale du 17 février 687, on trouve l'Opsikion assimilé aux autres corps d'armée qui constituent les forces byzantines [5]. Or, les éléments divers qui composaient la garde étaient en grande partie cantonnés dans les provinces asiatiques de l'ancien diocèse de Pont [6] ; les *domestici* et *protectores* étaient établis en Galatie [7], les *scholes* tenaient garnison dans les villes de Bithynie, de Mysie, de Phrygie [8]. Ce furent précisément ces provinces que l'on groupa pour former le grand gouvernement de l'Opsikion [9]. Lui aussi fut dans la suite singulièrement réduit par la création des thèmes de l'Optimate et des Bucellaires : mais si l'on songe que ces deux thèmes ne sont nommés qu'à des dates bien postérieures, celui des Bucellaires en 768 [10], celui de l'Optimate plus tard encore [11], si l'on considère que Nicomédie, la future capitale du thème

1. Théophane, p. 380 : Schlumberger, *l. c.*, p. 249.
2. Nicéph. patr., p. 36.
3. Schlumberger, *l. c.*, p. 249.
4. *Thèmes*, p. 24. Le nom ne vient donc nullement, comme on l'a dit, des *Obsequentes* goths (Rambaud, *L'Empire grec au Xe siècle*, p. 192).
5. Migne, *Patr. lat.*, XCVI, p. 427.
6. *Edict. Just.* 8, 3.
7. Procope, *Anecdota*, p. 137.
8. Théophane, p. 236. Cf. *id.*, p. 414.
9. *Thèmes*, p. 25. Ramsay, *l. c.*, p. 151.
10. Théophane, p. 440.
11. *Id.*, p. 447.

Optimate, a certainement fait à un moment partie de l'Opsikion [1], si l'on tient compte enfin de l'étroit rapport existant entre les troupes de la garde et les corps des Optimates et des Bucellaires [2], on n'hésitera pas à attribuer au primitif gouvernement de l'Opsikion les régions qui plus tard constitueront les deux autres thèmes en discussion.

Au temps du Porphyrogénète, les îles et la côte asiatique de l'Archipel formaient les trois thèmes de la Mer Égée, de Samos et des Cibyréotes [3] ; et, à cette date, ces trois provinces étaient rangées parmi les moins importantes de la monarchie [4]. Il y a lieu de croire qu'il en allait autrement à l'origine, et que ces trois thèmes ne sont que les subdivisions d'un grand gouvernement primitif. D'une part, il est certain que des remaniements territoriaux assez considérables ont eu lieu dans les régions qui nous occupent [5] ; d'autre part, il n'est fait nulle mention, avant la fin du VIIIe siècle, des thèmes de la Mer Egée et de Samos [6]. Pour l'époque qui nous intéresse, c'est-à-dire pour la deuxième moitié du VIIe siècle, les textes font connaître un seul des trois gouvernements maritimes indiqués plus haût ; c'est la région dite des Cibyréotes, dont la flotte apparaît en 697, commandée par un officier général revêtu du titre de *drongaire* ou grand amiral [7]. On peut démontrer, je crois, que cette circonscription n'était à ce moment qu'une portion d'un gouvernement plus étendu. Je ne tirerai point argument de ce fait, que les textes nomment en 731

1. Ramsay, *l. c.*, p. 210-212.

2. Sur ce point, cf. pour les Optimates, *Thèmes*, p. 26 : Théophane, p. 386 et 473, où on les trouve unis à l'Opsikion, et Sathas, *Bibl. græca Medii Aevi*, II, p. 38. Sur les Bucellaires, cf. *Thèmes*, p. 27-28, et Lécrivain (*Mél. de Rome*, t. X, p. 275 et sq.).

3. *Thèmes*, p. 36, 41, 42. Je ne vois nulle raison de conserver la transcription *Cibyrrhéotes*, la leçon des meilleurs manuscrits donnant la forme Κιβυραιῶται.

4. Rambaud, *l. c.*, p. 179-180.

5. Cf. *Thèmes*, p. 24 et 41.

6. La première mention du thème de la Mer Égée se rencontre en 781 (Théophane, p. 454). Cf. *Vie de Théophane*, éd. de Boor, t. II, p. 28.

7. Théophane, p. 370 ; Nicéph. patr., p. 40.

seulement un stratège des Cibyréotes [1] — ce changement de titre administratif ne prouve pas nécessairement que la province ait été alors seulement constituée en thème —, ni de cet autre fait, que l'on trouve, sur un sceau du VIIIe siècle, la mention d'un turmarque des Cibyréotes [2], ce titre ne contredisant nullement la possibilité de l'existence du stratège. Mais il y a autre chose. Au livre des *Thèmes*, Constantin Porphyrogénète raconte qu'au moment où l'on organisa les premiers thèmes, ὅτε οὖν ἐγένετο ὁ μερισμὸς τῶν θεμάτων, on créa, avec Samos pour capitale, le thème maritime, τὸ θέμα τῶν πλωϊζομένων [3]. Je sais bien qu'on ne peut admettre à la lettre toutes les assertions de l'impérial écrivain ; mais ici son affirmation est confirmée de façon remarquable par des témoignages infiniment plus anciens. Il est fait mention, au *Liber pontificalis*, à la date de 710, d'un certain Théophile « *patricius et stratigos Caravisianorum* [4] », et la même expression se rencontre dans un passage des *Miracles de Saint-Démétrius*, où il est question, entre 680 et 690, des soldats de marine (καραβισίανοι στρατιῶται) et de leur chef, le στρατηγὸς τῶν καράβων [5]. Or l'appellation de *Caravisiani* correspond incontestablement au πλωϊζομένοι du Porphyrogénète, et le texte des *Miracles de Saint-Démétrius* atteste l'existence, dès la deuxième moitié du VIIe siècle, du gouvernement en discussion [6]. Cela posé, on peut se demander, à titre accessoire, si l'appellation de Cibyréotes s'appliquait à l'une des fractions seulement de ce grand thème maritime, ou si c'était là un second nom servant à désigner l'ensemble de la province ; sur ce point, on peut discuter : mais un

1. Théophane, p. 410.
2. Schlumberger, *l. c.*, p. 261-262, où d'ailleurs l'attribution me paraît fort sujette à caution.
3. *Thèmes*, p. 41.
4. *Lib. pontif.*, p. 390.
5. Migne, *Patr. grecque*, CXVI, p. 1369, et sur la date, l'article de Laurent (*Byz. Zeitsch.*, IV, p. 429-430).
6. Zonaras mentionne même dès 677 un stratège des Cibyréotes (XIV, 20) : mais on ne saurait prendre à la lettre l'expression d'un chroniqueur qui écrivait au XIIe siècle.

fait essentiel subsiste, c'est que, conformément au principe appliqué dans la constitution des grands commandements continentaux, un grand gouvernement maritime avait été constitué dès la deuxième moitié du VIIe siècle pour la défense de l'Archipel ; c'était le « thème des marins », comprenant les îles de la Mer Egée et les côtes d'Asie Mineure depuis la Troade jusqu'à la Cilicie [1].

Une dernière question — celle-là un peu plus délicate — se pose au sujet du thème des Thracésiens. Le nom du corps d'armée qui a servi à distinguer ce gouvernement apparaît dès la deuxième moitié du VIIe siècle [2] ; mais on peut se demander si, à cette date, les provinces plus tard groupées sous cette appellation formaient déjà une circonscription autonome, ou si au contraire les troupes ainsi désignées dépendaient encore de quelque grand commandement militaire voisin. Sans doute la première mention qu'on trouve d'un stratège des Thracésiens date de 740 [3], ce qui semble placer au VIIIe siècle seulement la constitution du thème ; et le fait qu'en 711 Théophane nomme un simple turmarque des Thracésiens paraît d'abord confirmer cette conjecture [4]. Mais si l'on remarque que l'on trouve des turmarques des Anatoliques, des Arméniaques, des Helladiques à des dates incontestablement postérieures à la constitution de ces thèmes [5], et que cette indication n'implique nullement la disparition du stratège commandant en chef, l'argument semblera moins décisif ; ici, pas plus que pour le thème des Cibyréotes, la mention d'un turmarque ne prouve que la province ait commencé par être une simple turme. Pourtant, si l'on observe qu'au Xe siècle, le thème Thracésien comprenait certains territoires détachés de l'ancien thème maritime [6], et d'autres que le Porphyrogénète semble attribuer au

1. Cf. Schlumberger, *l. c.*, p. 193-194, Ramsay, *l. c.*, p. 423 et surtout Gelzer, *l. c.*, 30-35.

2. *Lib. pontif.*, p. 368.

3. Théophane, p. 414.

4. *Id.*, p. 378. Cf. Bury, *l. c.*, p. 343, 345, 350.

5. Théophane, p. 463, 469, 405.

6. *Thèmes*, p. 41 et 24. Cf. *Cérém.*, p. 663, où il est fait mention, dans ce thème, de plusieurs turmarques τῆς παραλίου, ce qui indique bien son caractère maritime.

thème des Anatoliques [1], on inclinera à croire que la circonscription en question ne doit point prendre place parmi les gouvernements primitifs du VIIe siècle, et qu'à cette date, les provinces qui la composèrent (Asie, Lydie, Carie, Phrygie Pacatienne [2]) appartenaient, partie au thème maritime, partie à celui des Anatoliques, et qu'en conséquence le corps d'armée des Thracésiens obéissait au grand stratège des Anatoliques.

En même temps que ces changements s'accomplissaient en Orient, une transformation identique s'achevait dans les provinces européennes de l'empire. Il se peut que, dès avant 654, la Sicile ait été, au moins momentanément, constituée en thème [3], probablement à cause du péril dont les flottes arabes commençaient à menacer la Méditerranée occidentale. Un peu plus tard, au rapport du Porphyrogénète, les progrès des Bulgares sur le Danube amenèrent en Thrace l'établissement d'un grand commandement militaire [4]; et quoique le premier stratège connu de ce thème ne soit nommé qu'en 742 [5], le corps d'armée de Thrace existait dès 687 [6]. Ici encore ce grand gouvernement primitif était infiniment plus étendu que le thème du même nom du Xe siècle [7] : il comprenait toute la Thrace antique, depuis la mer Egée jusqu'à la mer Noire, et c'est à ses dépens que se formèrent le thème de Macédoine [8], qui apparaît vers la fin du VIIIe ou le commencement

1. *Thèmes*, p. 14. Cf. Ramsay, *The cities and Bishoprics of Phrygia*, p. 14 et 83.

2. Ramsay, *The historical geography of Asia Minor*, p. 423.

3. *Patr. lat.*, LXXXVII, 113, où l'on voit en 654 figurer comme témoin, au procès du pape Martin, Dorothée, *patricius Siciliæ*. Cf. *Lib. pontif.*, p. 390.

4. *Thèmes*, p. 44, 45-46. Bury me paraît dans l'erreur lorsqu'il attribue à Justinien la fondation de ce thème (*l. c.*, p. 341, 345, 346) : la circonscription territoriale est toute différente.

5. Nicéph. patr., p. 60. Cf. Théophane, p. 438.

6. *Patr. lat.*, XCVI, 427, où je ne vois nulle raison de reconnaître dans *l'exercitus Thracianus* le thème des Thracésiens (cf. Duchesne, *Lib. pontif.*, p. 369).

7. Sur la façon dont le thème de Thrace était enveloppé par celui de Macédoine, cf. Schlumberger, *l. c.*, p, 110, et Rambaud, *l. c.*, p. 191.

8. Cf. Tafel, *De provinciis*, p. XXIV sqq. Mais au commencement du VIIIe siècle, on ne connaît que le nom de Thrace (Théophane, p. 386).

du IXe siècle [1], et celui du Strymon [2]. Enfin, en 695, il existait un gouvernement militaire d'Hellade ou des Helladiques [3], sans doute constitué pour résister aux invasions des Slaves, et qui comprenait probablement, selon une séduisante hypothèse, non seulement le Péloponnèse, la Grèce centrale et la Thessalie, mais encore les débris de l'antique Illyricum épars sur la côte de la mer Ionienne [4].

Si, résumant ces indications, on essaie de dresser la liste des grands gouvernements entre lesquels l'empire grec se partageait dans la seconde moitié du VIIe siècle, et de les classer selon la date de leur création, on obtient le résultat suivant [5] :

Gouvernement d'Italie	créé vers la fin du VIe siècle.
Gouvernement d'Afrique	créé vers la fin du VIe siècle.
Gouvernement des Arméniaques	créé avant 665, et probablement dans la première moitié du VIIe siècle.
Gouvernement des Anatoliques	créé avant 669.
Gouvernement de l'Opsikion	créé avant 687.
Gouvernement de Thrace	créé avant 687.
Gouvernement des Cibyréotes ou des « marins »	créé avant 688.
Gouvernement des Helladiques	créé avant 695.
Gouvernement de Sicile	créé avant 654 (?).

et il y a tout lieu de croire cette liste rigoureusement exacte et complète. Les écrivains qui ont raconté l'histoire du VIIe siècle byzantin ne nomment pour cette époque aucun autre gouvernement. Vainement, dans le livre du patriarche Nicéphore, on chercherait l'indication des Optimates ou des Bucellaires, de la

1. Théophane, p. 475, 490 ; Schlumberger, *l. c.*, p. 111-112.
2. *Thèmes*, p. 50.
3. Théophane, p. 368 ; Nicéph. patr., p. 38. Le terme de Ἑλλαδικοί se rencontre dès le VIe siècle (Cosmas dans *Patr. grecque*, LXXXVIII, p. 169).
4. Cf. Bury, *l. c.*, p. 350-351 et 437-438. Nicopolis et Dyrrachium furent d'abord gouvernés par des catapans, probablement subordonnés au stratège (*De Adm. imp.*, p. 204 ; Schlumberger, *l. c.*, 204).
5. Cf. la liste un peu différente, donnée par Bury, *l. c.*, p. 345.

Macédoine ou de l'Illyricum ; vainement, dans la chronique de Théophane, on chercherait, avant le milieu du VIIIe siècle, d'autres provinces que celles de notre liste. Et si l'on veut demander enfin à un document officiel la nomenclature des commandements militaires de l'empire à l'époque qui nous occupe, une lettre de Justinien II, en date du 17 février 687, fournit une réponse décisive : les corps d'armée byzantins, les « *Christo dilecti exercitus* », sont les suivants : l'Opsikion, l'Anatolique, l'Arméniaque, l'armée de Thrace, celle d'Italie, celle d'Afrique, celle de la Méditerranée occidentale [1]. A la vérité, on constate dans cette liste l'absence de l'armée d'Hellade et de la flotte [2], la première organisée peut-être postérieurement à 687 (on rencontre en effet, vers 680 encore, le préfet du prétoire d'Illyricum [3]), l'autre ne prenant point nécessairement place parmi les armées proprement dites ; mais en tout cas, dès avant la fin du VIIe siècle, l'un et l'autre commandement étaient certainement constitués.

II

Ainsi nous avons constaté, dans l'empire grec du VIIe siècle, l'existence d'un certain nombre de grands gouvernements : il reste à en déterminer le caractère primitif. Ressemblaient-ils déjà, trait pour trait, à l'extension territoriale près, aux thèmes du Xe siècle ? L'autorité militaire s'y était-elle pleinement déjà

1. *Patr. lat.*, XCVI, p. 427.

2. Je ne suis point complètement sûr que l'indication de la flotte manque dans le document en question. Le texte donne : *ex Cabarisianis et Septensianis, seu de Sardinia atque de Africano exercitu.* Gelzer (éd. de Georges de Chypre, p. XLIII) a fort ingénieusement corrigé *Calarisianis.* On peut remarquer pourtant que le mot *Septensiani* pourrait désigner à lui seul tout ce qui restait de l'exarchat d'Afrique (Afrique et Sardaigne), et au lieu de *Cabarisiani*, on pourrait rétablir, au moyen d'une transposition de lettres qui n'est pas rare, *Carabisiani.* Gelzer a depuis lors pleinement accepté cette conjecture (*Die Genesis d. byz. Thenienverf.*, p. 29).

3. *Miracles de S. Démétrius* (*Patr. grecque*, CXVI, 1349). Théodore Studite le nomme encore à la fin du VIIIe siècle (*Patr. gr.*, XCIX, 918).

substituée à l'administration civile? Ne restait-il plus nulle trace des antiques éparchies? Quelques remarques, en fournissant réponse à ces questions, nous permettront en outre d'établir l'origine véritable de ces grands commandements.

Il faut noter d'abord les noms fort caractéristiques que portent la plupart de ces thèmes primitifs [1]. Ce ne sont point des noms purement géographiques, tels que ceux qui s'appliqueront d'ordinaire aux provinces de création postérieure : on ne dit point le thème d'Arménie, d'Anatolie, de Cibyra ou d'Hellade, mais bien le gouvernement des Arméniaques, des Anatoliques, des Cibyréotes, des Helladiques ; et de ce fait, on peut légitimement conclure que ces termes ont commencé par désigner un groupement d'hommes plutôt qu'une réunion de circonscriptions territoriales.

Les titres que portent les commandants des premiers thèmes ne sont pas moins significatifs. Ils ne sont point, comme au xe siècle, uniformément désignés par le terme de *patrice et stratège*. Sur neuf gouvernements que nous connaissons, il y a, à côté de cinq stratèges, deux exarques, un drongaire, celui des Cibyréotes, et un comte, celui de l'Opsikion. Outre que la variété de ces appellations indique bien le caractère successif de la réforme accomplie, leur nature permet une autre conclusion encore. Ces titres appartiennent nettement à la hiérarchie militaire et ils ne comportent essentiellement aucune attribution de l'ordre civil.

Il y a plus. Le mot *thème*, qui désigne au xe siècle les divisions administratives de l'empire, ne se rencontre jamais à l'époque que nous étudions. Le patriarche Nicéphore ne l'emploie pas une seule fois ; Théophane, sauf une exception unique, ne s'en sert qu'à partir de la première moitié du viiie siècle [2]. Au

1. Bury a déjà fait cette remarque, mais d'une façon beaucoup trop absolue (*l. c.*, p. 340).

2. Théophane, p. 383 (Opsikion, ann. 713), 414 (Thracésiens, ann. 741), 417 (Arméniaques, ann. 742), 352 (Anatoliques, ann. 669). Théophane ne nomme point d'autres Θέματα.

lieu de ce mot, un terme — et très caractéristique — revient sans cesse dans les textes : c'est celui de στρατός ou d'*exercitus*. Je relève dans Nicéphore par exemple les mentions suivantes : « le corps d'armée appelé Anatolique » (τοῦ ἀνατολικοῦ καλουμένου στρατεύματος), « l'armée dite des Anatoliques » (τοῦ τῶν ἀνατολικῶν λεγομένου στρατοῦ) [1]. De même on trouve « l'armée appelée des Arméniaques » (τοῦ καλουμένου τῶν Ἀρμενιάκων στρατοῦ), « l'armée dite de l'Opsikion » (τῷ τοῦ Ὀψικίου λεγομένῳ στρατῷ), « l'armée appelée des Cibyréotes » (τῶν Κιβυραιωτῶν καλουμένου στρατοῦ) [2]. Même chose dans les textes latins : le stratège de Sicile est désigné comme le chef de l'*exercitus insulae Siciliae* [3] ; ailleurs on rencontre l'*exercitus Italiae* [4], ou l'*exercitus Africanus* ; et c'est là si bien un terme officiel que dans la lettre impériale déjà citée, Justinien II énumère les « *Christo dilecti exercitus* [5] ». A l'origine donc, les thèmes futurs n'étaient autre chose que des corps d'armée, leurs chefs que des commandants militaires. Plus tard, à un moment que les textes laissent entrevoir, le nom de la division militaire a passé à la circonscription territoriale ; ainsi, dans plusieurs passages de Nicéphore, le mot χώρα remplace le terme στρατός et les textes disent : « la région dite des Anatoliques », « la région dite de l'Opsikion », « la région des Cibyréotes [6] ». C'est alors que se créent véritablement les thèmes, au sens administratif du mot : mais l'hésitation même avec laquelle les textes emploient et parfois confondent les deux termes de χώρα et de στρατός montre qu'il y a eu transformation lente et progressive, et qu'au point de vue du groupement des territoires, les éparchies civiles n'ont cédé que lentement la place aux nouveaux commandements militaires.

1. Nicéph. patr., p. 37, 52.
2. Nicéph. patr., p. 61, 47, 64.
3. *Lib. pontif.*, p. 389.
4. *Patr. lat.*, XCVI, 427 ; Gregorii Magni *Epist.*, V, 39.
5. *Patr. lat.*, XCVI, 427.
6. Nicéph. patr., p. 60, 36, 40. On trouve aussi le mot λαός employé plusieurs fois (p. 59-60).

C'est ce que prouve en particulier la persistance avec laquelle subsistent, jusqu'assez avant dans le VIIe siècle, les noms d'un certain nombre d'anciennes provinces. Sur des sceaux de plomb émanant des commerciaires impériaux, et fort curieux, parce que seuls de tous les monuments de cette catégorie, ils peuvent être datés avec une entière précision, on rencontre par exemple, sous le règne de Constant II, concurremment avec la mention des Arméniaques [1], le nom des provinces de Cappadoce I^e^ et IIe, de Lycaonie, de Pisidie, d'Asie, de Lycie, de Carie, d'Hellade [2]; sous les empereurs de la fin du VIIe siècle, on trouve les provinces des Iles, de l'Hellade, de la Galatie [3]. Les grands chefs de l'ancienne administration civile n'avaient pas davantage disparu; en Italie et en Afrique, les préfets du prétoire subsistaient à côté de l'exarque [4]; en Orient, le préfet du prétoire d'Illyricum existait à la fin du VIIe siècle [5]. Sans doute, devant les tout-puissants commandants de corps d'armée, ces personnages, jadis si considérables, perdaient chaque jour de leur importance, et insensiblement aussi les anciennes circonscriptions civiles se groupaient sous l'autorité du chef militaire qui les défendait. Mais tel n'avait point été le but primitif de la réforme. Assurément le mot *thème* a fini par signifier à la fois la province et le corps d'armée qui y est stationné, mais incontestablement, il s'est appliqué au corps d'armée bien avant de désigner la province [6].

1. Schlumberger, *l. c.*, p. 296.
2. *Id.*, p. 279, 264, 735, 165.
3. *Id.*, p. 195, 165, 302.
4. Cf. mon *Administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, p. 165-166.
5. *Patr. grecque*, CXVI, 1349.
6. Cf. Rambaud, *l. c.*, p. 184, qui me paraît hésiter trop sur ce point. On doit remarquer, en outre, pour confirmer le caractère militaire de ces gouvernements primitifs, la facilité avec laquelle ces corps d'armée font des détachements dans d'autres provinces (Théophane, p. 383, 385, 447, 455, 485). Certains noms aussi, conservés au Xe siècle, sont significatifs : les turmes des *Victores* ou des *Théodosiaques*, dans le thème Thracésien, empruntent leur désignation à des régiments (*Cérém.*, p. 664).

III

Or, ces grands commandements militaires du VIIe siècle, d'où sont nés les thèmes, ne sont nullement une nouveauté.

Les historiens qui ont étudié la question des thèmes byzantins en retrouvent volontiers l'origine première dans les réformes administratives de Justinien [1], et il est certain en effet que cet empereur a inauguré des voies nouvelles, autant par la constitution de gouvernements plus étendus que par la réunion en une seule main des attributions civiles et militaires. Il faut remarquer pourtant que les créations administratives de Justinien ont été assez éphémères [2], et que les circonscriptions territoriales auxquelles elles se sont appliquées ne correspondent absolument pas aux groupements d'où sont sortis les thèmes. Ces divisions nouvelles viennent d'ailleurs. C'est dans une institution de l'époque justinienne sans doute, mais tout autre, qu'il faut, à mon sens, en rechercher l'origine [3].

Au VIe siècle déjà, au point de vue militaire, l'empire se partageait en un certain nombre de grands commandements, confiés à des *magistri militum*. C'étaient, en Orient, *le magister militum per Orientem* [4], et le *magister militum per Armeniam* créé par Justinien [5]; en Occident, c'étaient le *magister militum per Thraciam*, le *magister militum per Illyricum* [6], auxquels Justinien ajouta, pour défendre ses conquêtes nouvelles, le *magister mili-*

1. Rambaud, *l. c.*, p. 186-187; Bury, *l. c.*, 341, 345-346.

2. Cela se voit nettement pour les provinces du diocèse de Pont (*Ed.* 8), pour la Galatie en particulier (*Ed.* 8, 1); de même pour les Phrygies et la Pisidie (*Nov.* 145, 1). Bury se trompe donc en croyant à la persistance de ces institutions et en en tirant des conséquences (*l. c.*, 347).

3. Bury, *l. c.*, p. 346-348, a indiqué cette idée pour les gouvernements des Arméniaques, d'Afrique et des Anatoliques, mais il ne l'a point généralisée.

4. Procope, *Bell. Pers.*, p. 176; *Bell. Vand.*, p. 353, 360.

5. *Cod. Just.*, I, 29, 5; Malalas, p. 429-430; *Bell. Vand.*, p. 359, 372.

6. Malalas, p. 402; Procope, *Bell. Pers.*, 127.

tum per Africam [1], et sans doute le *magister militum per Italiam* [2]. A Constantinople même résidaient les *magistri militum praesentales* [3]. Enfin, dans la région de la mer Égée, Justinien semble avoir créé, pour l'organisation militaire, une circonscription indépendante.

Si l'on essaie de déterminer les territoires auxquels s'étendait l'autorité de ces *magistri militum*, on constatera que ces commandements sont, à peu de chose près, identiques aux grands gouvernements militaires du VIIe siècle. C'est ainsi que le *magister militum per Armeniam* réunit sous son autorité le Pont et les Arménies [4], c'est-à-dire le ressort même du futur stratège des Arméniaques ; que les *magistri militum* de Thrace, d'Illyricum, d'Afrique et d'Italie commandent, comme les stratèges correspondants du VIIe siècle, à l'ensemble des forces stationnées dans ces divers diocèses. L'autorité des *magistri militum praesentales* n'est point limitée aux seules troupes de la capitale : une partie de leurs soldats, *domestici*, *protectores*, *scholares*, tient, comme les troupes de l'Opsikion, garnison dans les provinces du diocèse de Pont [5], les premiers en Galatie [6], les autres dans les villes de Nicomédie, Cius, Pruse, Cyzique, Cotyée et Dorylée [7], c'est-à-dire en Bithynie, en Mysie et en Phrygie. Enfin, en 536, Justinien avait réuni sous l'autorité d'un officier appelé *quæstor Justinianus exercitus*, l'administration de toutes les troupes stationnées en Carie, à Chypre, à Rhodes, dans les Cyclades et jusqu'en Moesie et en Scythie [8] ; et cette création, où se trouvent réunies en un grand gouvernement militaire les îles de l'Archipel et les côtes de la partie orientale de l'empire, ne fut point, comme tant d'autres, éphémère ; en 575 encore, se

1. Cf. mon *Afrique byzantine*, p. 122.
2. Mommsen, *Neues Archiv.*, XV, p. 185.
3. *Nov.* 22, *épil.*
4. *Cod. Just.*, I, 29, 5.
5. *Ed*, 8, 3.
6. Procope, *Anecd.*, p. 137.
7. Théophane, p. 236.
8. *Nov.* 41, 50. Cf. *Nov.* 148, 1.

rencontre l'ἀρχὴ τῶν νήσων καὶ τῶν ἐπὶ Σκυθίας τε καὶ Μυσίας στρατιωτικῶν ταγμάτων [1]. On conçoit aisément — et Justinien déjà en laisse pressentir les raisons — que de ce gouvernement, étiré en quelque sorte en une longue et étroite zone côtière, les provinces européennes aient fini par se détacher ; mais le reste, formant un groupement plus organique, n'a eu nulle raison de se dissocier, et il se retrouve en effet au VIIe siècle dans les territoires qui forment le thème maritime.

Ainsi, dès l'époque justinienne, existaient — et avec la même étendue territoriale — les commandements militaires du VIIe siècle. Seul, le *magister militum per Orientem* avait une circonscription un peu différente. Son autorité s'exerçait en Égypte, en Syrie ; quant à l'Asie Mineure, il est infiniment probable que les ducs de Pisidie, de Lycaonie, d'Isaurie [2], etc., dépendaient de lui, quoique les textes n'en apportent point, pour le VIe siècle, de preuves absolument formelles. Mais, quand l'invasion arabe eut enlevé à l'empire l'Égypte et la Syrie, l'Asie Mineure du sud, devenue province frontière, fut tout naturellement le siège principal de l'activité du *magister militum* [3]. Il n'y a donc nulle raison d'établir une différence — qui d'ailleurs serait exceptionnelle — entre le *magister militum* du VIe siècle et le stratège des Anatoliques du VIIe.

On peut ajouter que dès l'époque de Justinien on rencontre, pour désigner les corps de troupes placés sous l'autorité des *magistri militum*, les termes mêmes qui seront employés au siècle suivant. Dès ce moment, les textes officiels disent, en parlant des soldats du *magister militum* d'Orient, les *Orientales*, et appellent du nom de *Praesentales* les troupes des *magistri militum praesentales* [4]. Dans ces noms, on reconnaît sans peine les équivalents latins des mots Anatoliques et Opsikion. Et si l'on ajoute enfin que ces institutions de l'époque justinienne lui ont

1. *Nov.* 163, 2.
2. *Nov.* 20, 4.
3. Bury, *l. c.*, p. 347-348.
4. *Cod. Jus.*, I, 29, 5.

longuement survécu, si l'on observe que sous Maurice, sous Phocas, on rencontre les *magistri militum* d'Orient, de Thrace, d'Arménie, d'Afrique, d'Italie [1], on n'hésitera pas à admettre le lien que nous tentons d'établir, et à reconnaître dans les gouvernements militaires du VIe siècle le prototype exact des grands commandements du VIIe.

On sait, par l'exemple de l'Italie et de l'Afrique, où les textes permettent mieux de suivre le détail de cette évolution, comment le *magister militum*, devenu l'exarque, finit par réunir à son autorité militaire les attributions de l'administration civile [2]. La même transformation s'accomplit de la même manière dans les autres circonscriptions où commandaient des *magistri militum* : transformation lente, presque insensible, née des circonstances bien plus que de la volonté impériale, et qui aboutit, comme en Occident, à l'effacement des autorités civiles devant les tout-puissants chefs militaires. Quand cette transformation fut achevée, quand, dans ses seules mains, le stratège réunit tous les pouvoirs, alors le thème exista, au sens administratif du mot. Il est impossible assurément de fixer pour chaque thème le terme précis de l'évolution ; on a vu plus haut que dans la deuxième moitié du VIIe siècle encore, elle n'était point pleinement réalisée. Mais, quelle que soit cette date, un fait essentiel subsiste : il n'y a point dans l'empire byzantin de solution de continuité entre les institutions du VIe et celles du VIIe ; non seulement par le principe sur lequel ils sont fondés, mais par le groupement des territoires mêmes, les thèmes byzantins procèdent des établissements de l'époque antérieure, et les stratèges du VIIe siècle sont les héritiers directs des *magistri militum* de Justinien.

1. Cf. pour l'Orient, Théophane, p. 259-260, 262, 272, 296 ; pour la Thrace, *id.*, 276, 284, 296 ; pour l'Arménie, *id.*, 253, 266 ; pour l'Afrique, Théophylacte Simocatta (éd. de Boor), p. 255 ; *C. I. L.*, VIII, 2245, 4354.

2. Cf. mon *Administration byzantine dans l'Exarchat de Ravenne*, p. 12-18, 157-185 ; Hartmann, *l. c.*, 8, 28-30 ; Mommsen, *l. c.*, p. 185-186, et mon *Afrique byzantine*, p. 471-474, 484-489.

SUR LA DATE DE QUELQUES PASSAGES DU *LIVRE DES CÉRÉMONIES* [1]

Le *Livre des Cérémonies*, que composa vers le milieu du xe siècle l'empereur Constantin VII, a, on le sait, une triple importance : d'abord, pour la connaissance du cérémonial byzantin ; en second lieu, pour l'étude de la topographie du palais impérial ; enfin et surtout, pour l'histoire des institutions byzantines. De ce document fort considérable on s'est naturellement beaucoup servi : de là viennent la plupart des descriptions pittoresques que l'on nous a faites de la cour des *basileis*, et c'est sur lui que se fonde presque entièrement la restitution que Labarte a tentée du Palais Sacré. Mais si l'on a fait grand emploi de ce livre, jamais on ne s'est préoccupé bien sérieusement d'en essayer une étude critique : or, c'est là une grave et dangereuse lacune. Le jour — qu'il faut espérer prochain — où l'on se décidera enfin à aborder sérieusement l'histoire des institutions de Byzance, sans cesse il faudra revenir au *Livre des Cérémonies*; et sans cesse, alors, si l'on n'a, au préalable, pris la peine de déterminer fort exactement la valeur critique de cette source, on s'exposera aux plus fâcheuses erreurs. Il y a donc quelque intérêt peut-être à montrer, par quelques exemples précis, comment cette étude critique est possible et pourquoi elle est nécessaire.

I

Quiconque a parcouru, même rapidement, le *Livre des Cérémonies* a été assurément frappé de ce fait, que cet ouvrage est

1. Publié dans la *Revue des Études grecgues*, t. XVI (1903).

une compilation de fragments d'époques évidemment fort différentes. L'auteur, au reste, ne s'en est point caché. Dans la préface qui précède le premier livre, il explique qu'il a voulu rassembler dans son traité « tout ce qu'il a trouvé *dans les écrivains plus anciens*, tout ce qui lui a été rapporté par des témoins oculaires, tout ce qu'il a vu lui-même et qui a été remis en honneur de son temps » [1]. Pareillement, en tête du second livre, résumant dans une nouvelle préface le contenu du livre I, l'impérial écrivain expose qu'il a eu pour but de mettre en ordre « les usages qui se trouvaient déjà consignés dans quelque document écrit » [2], mais dont la plupart étaient mal connus à cause du désordre des ouvrages qui les relataient, ou étaient, par l'effet du temps, entièrement tombés en oubli; et opposant à ces informations, puisées à des sources anciennes, le contenu du livre II, Constantin VII déclare qu'ici, au contraire, il n'a voulu apporter que des renseignements inédits [3]. Ce n'est point le lieu de discuter l'exactitude assez contestable de cette déclaration [4]. Un fait est certain : le *Livre des Cérémonies* est plein de choses empruntées à des auteurs ou à des documents plus anciens que le xe siècle. Parmi elles, il en est d'ailleurs dont on sait fort précisément la provenance, que l'auteur lui-même a pris soin de marquer. Voilà longtemps que l'on a remarqué que les chapitres 84-95 du livre I sont extraits du traité περὶ πολιτικῆς καταστάσεως que composa, au temps de Justinien, le maître des offices et patrice Pierre [5] ; semblablement d'autres morceaux (II, 27-30) sont empruntés à des sources du VIIe siècle; d'autres (App. au livre I, p. 498-508, II, 31-34) proviennent du IXe siècle, et enfin la longue notice des dignités, qui forme le chapitre 52 du livre II, est datée avec précision de l'an 900 et donnée comme l'œuvre

1. Éd. Bonn, p. 4 : ὅσα τε παρὰ τῶν παλαιοτέρων ἐφευρέθη, καὶ παρὰ τῶν ἑωρακότων διηγγέλθη, καὶ παρ' ἡμῶν αὐτῶν ἐθεάθη καὶ ἐν ἡμῖν ἐνηργήθη.
2. P. 516. ὅσα μὲν αὐτῶν συγγραφῆς παρά τισιν ἔτυχεν.
3. ὅσα δὲ ἡ παροῦσα βίβλος ἐμπεριέχει ἔτυχεν μὲν συγγραφῆς ὑπό τινος οὐδαμῶς.
4. Cf. sur ce point Rambaud, *Constantin Porphyrogénète*, p. 132 sqq.
5. Krumbacher, *Gesch. d. byz. Litt.*, p. 239.

de l'*artocline* Philothée. Sans parler même des quelques additions faites à l'ouvrage postérieurement à l'époque de Constantin VII (par exemple, I, 96), une conclusion donc s'impose, c'est qu'il convient, dans le maniement d'un livre fait de choses aussi disparates et diverses, d'user des plus attentives précautions.

Ces remarques générales, je le sais, ont été déjà faites, pour une part, dans le seul essai critique, d'ailleurs assez sommaire, auquel ait donné lieu le *Livre des Cérémonies*, j'entends les quelques pages que Rambaud, dans son *Constantin Porphyrogénète*, a consacrées à ce traité [1]. Mais on peut — et il faut — les pousser plus profondément. Rambaud incline à croire que les chapitres que n'accompagne aucune indication contraire datent du xe siècle uniformément ; il estime en particulier que les 83 chapitres du livre I présentent « une remarquable unité », unité de plan, unité d'époque [2]. « Ils forment, dit-il, un tout homogène et harmonieux [3]. Ils sont tous postérieurs à Basile le Macédonien » [4]. On serait donc fondé, si cette remarque était exacte, à attribuer en bloc au xe siècle tous les renseignements que fournissent ces chapitres sur le cérémonial, la topographie ou les institutions, et on l'a fait souvent. Or, en le faisant, on se tromperait, et on s'est trompé gravement. Dans cette portion même de l'ouvrage, qui semble de tenue si homogène, on rencontre des morceaux d'époque assez différente. Les deux préfaces précédemment citées permettaient déjà de le conjecturer ; mais on en peut apporter des preuves tout à fait formelles, qui permettront d'éviter quelques confusions regrettables.

II

Si on lit avec quelque attention cette série de chapitres, on observera sans peine que les formules rituelles qui les remplissent

1. Rambaud, *loc. cit.*, 128-136.
2. *Ibid.*, 130-131.
3. *Ibid.*, 135.
4. *Ibid.*, 130-131.

ne datent point toutes du même temps. Ici (I, 19), la description du cérémonial prescrit pour la fête de Saint-Élie appartient à une époque où trois empereurs au moins — ὁ μὲν μέγας βασιλεύς, dit le texte, οἱ δὲ μικροί [1] — étaient associés dans l'exercice du pouvoir. Ailleurs (I, 9, I, 38, etc.), deux empereurs seulement apparaissent comme exerçant l'autorité suprême [2]; ailleurs, le trône est occupé par un basileus seulement. Il y a plus : il n'est point rare que, dans l'intérieur d'un même chapitre, dans l'indication de l'étiquette prescrite pour une même cérémonie, le rédacteur ait mis bout à bout des morceaux d'époque différente. Au chapitre 43 du livre I, la première partie [3] du chapitre est empruntée à un document relatant la nomination simultanée de deux Césars; la seconde s'applique à des circonstances où un César seulement fut désigné [4]. Or, il se trouve précisément que dans ce chapitre 43 (ἐπὶ χειροτονίᾳ καίσαρος) et dans le chapitre 44 (ἐπὶ χειροτονίᾳ νωβελησίμου) certains détails particuliers peuvent être relevés, qui permettent de dater ces passages avec une absolue exactitude.

Il s'agit, dans la première partie du chapitre 43 (p. 217-222), d'une cérémonie solennelle, par laquelle, sur la terrasse du palais des Dix-neuf lits, l'empereur revêt de ses insignes, préalablement bénits par le patriarche, le César nouvellement élu, après quoi il le présente au Sénat, à l'armée et au peuple. Or, dans la description de cette cérémonie figurent deux empereurs associés, l'un que le texte appelle *le grand*, l'autre qu'il nomme *le petit* [5], et l'on constate également que l'investiture est donnée *simultanément* à deux Césars [6]. Enfin, le document fournit une précieuse indication de date : la cérémonie dont il est question se passe le jour de Pâques, « le saint dimanche de la

1. *De Cerim.*, p. 115.
2. *Ibid*, p. 68, 194.
3. P. 217-222.
4. P. 222-225.
5. P. 221.
6. P. 219, 221. Προσκυνοῦσιν ἓν γόνατον τοῦ καίσαρος τοῦ ἐκ δεξιῶν καὶ ἓν τοῦ ἐξ ἐυωνύμων.

sainte Anastasis » [1]. De ces faits très particuliers, de cette date très précise, il est possible, je crois, de tirer quelques conclusions.

Le titre de César ne se rencontre pas très fréquemment dans l'histoire byzantine. C'est un titre très élevé, que l'Empereur, avant le xe siècle au moins, confère d'ordinaire à l'héritier présomptif du trône ou à quelque personnage de la famille impériale. L'événement est donc assez considérable et assez rare pour que les chroniqueurs aient toujours pris soin d'en faire mention, et nous possédons ainsi la liste complète des actes de cette sorte. Y trouvons-nous un cas où, comme dans notre chapitre 43, deux Césars aient été simultanément proclamés par deux empereurs associés ?

J'ai rencontré, avant le milieu du xe siècle, trois exemples seulement d'une nomination simultanée de deux Césars. Le premier se rapporte à la fin du vi^e^ siècle [2]. En 582 l'empereur Tibère éleva en même temps à la dignité de César ses deux gendres Maurice et Germanos. Mais, comme à ce moment il n'y avait qu'un seul basileus, le fait ne correspond point aux données du problème que nous essayons de résoudre.

Il en va de même pour le second exemple. Celui-ci date de l'époque d'Héraclius. En l'année 638, David et Marinos, fils de l'Empereur, furent simultanément proclamés Césars par leur père [3]. Or on sait combien Constantin VII s'est intéressé à cette période de l'histoire byzantine. Au livre *des Thèmes*, dans le traité de l'*Administration de l'empire*, sans cesse il cherche des renseignements dans l'époque d'Héraclius, et dans les *Cérémonies* même, on l'a vu, plusieurs chapitres (II, 27-30) nous reportent à ce temps. L'hypothèse est donc séduisante de chercher dans notre chapitre 43 la description de l'acte de 638 ; elle n'est point pourtant recevable. Quand David et Marinos furent promus Césars, le trône

1. P. 218.
2. Théophane, éd. de Boor, p. 251-252.
3. Nicéphore patr., éd. de Boor, p. 27.

était occupé, en effet, non point par deux, mais par trois empereurs. Héraclius avait pour associés ses deux fils, l'aîné Constantin, depuis 612 [1], l'autre, Héraclonas, qui avait commencé par être César, depuis 633 [2].

Le troisième et dernier exemple s'accorde-t-il mieux aux données proposées? Je le pense.

Le patriarche Nicéphore [3] et Théophane [4] rapportent que le 2 avril 768, dans le tribunal des Dix-neuf lits, en présence du patriarche Nicétas, qui dit les prières rituelles, l'empereur Constantin V nomma Césars ses deux fils Christophore et Nicéphore en leur remettant τάς τε χλαίνας καὶ τὰ καισαρίκια περικεφάλαια. Or, à ce moment, Constantin V ne régnait pas seul ; depuis 750, il avait associé au pouvoir son fils aîné Léon [5]. Voilà donc bien deux basileis, un grand et un petit, et deux Césars simultanément nommés. Ajoutez que l'endroit où se passe la cérémonie — le tribunal des Dix-neufs lits — certains détails de l'étiquette — la présence du patriarche, l'indication des insignes césariens, — sont identiques dans notre chapitre et dans le récit que font les chroniqueurs de l'acte de 768. Enfin la date est la même : Théophane et Nicéphore s'accordent à nous apprendre que les deux Césars reçurent le jour de Pâques l'investiture des deux empereurs.

Ce sont là, semble-il, de fortes raisons d'attribuer au VIIIe siècle le chapitre 43 du *Livre des Cérémonies*. L'étude du chapitre 44 complètera, je crois, la démonstration.

1. Théoph., p. 300.

2. Id., p. 301; Niceph., p. 23, 26. — Il y a peut-être même une raison plus décisive pour écarter cet exemple. Il semble bien, en effet, que le renseignement de Nicéphore soit inexact. Au *Livre des Cérémonies*, II, 27, il est question de l'acte de 638 ; or, d'après ce texte, Héraclius ne créa alors qu'un seul César, David (p. 628). Son autre fils, que Nicéphore appelle Marinos, et qui porte au *Livre des Cérémonies* le nom plus vraisemblable de Martinos, formé de celui de sa mère Martine, n'était que nobilissime (p. 630). Il faudrait donc dans l'édition de Boor (p. 27) corriger Μαρῖνον en Μαρτῖνον.

3. Niceph., p. 77.

4. Théoph., p. 443-444.

5. Id., p. 426.

Le titre de nobilissime, dont ce passage nous apprend comment il était conféré, datait du milieu du IVe siècle. Zosime rapporte que Constantin le Grand, à la veille de sa mort, le donna à son frère Constance et à son neveu Hannibalien [1], et on le rencontre ensuite à plusieurs reprises au cours du même siècle. Plus tard, au VIe siècle, Justinien le reçut de son oncle Justin [2]; Martinos, au VIIe siècle, l'eut de son père Héraclius [3]; on en trouve enfin également la mention au commencement du Xe siècle [4]. Pourtant, il apparaît assez rarement en somme dans l'histoire byzantine; et comme il n'était guère moins considérable que celui de César, il y a lieu de croire que nous pourrons non moins aisément découvrir dans les chroniqueurs l'événement qui a fourni à l'auteur *des Cérémonies* la description du chapitre 44. Aussi bien, cette fois encore, peut-on relever dans le texte certains traits fort caractéristiques.

De même qu'au chapitre 43, il s'agit d'une cérémonie solennelle par laquelle, dans le tribunal des Dix-neuf lits, l'empereur remet les insignes de sa dignité au nouveau nobilissime et le présente ensuite au Sénat et au peuple. Deux basileis associés président à la cérémonie telle qu'elle nous est décrite [5], et à côté d'eux, y figurent deux Césars [6], c'est-à-dire précisément l'ensemble des personnages que nous avons tout à l'heure rencontrés au chapitre 43. La cérémonie, d'autre part, ne comporte la nomination que d'un seul nobilissime. Cette fois encore, comme tout à l'heure, il est aisé de retrouver le fait particulier qui remplit ces conditions réunies.

Reprenons les deux passages de Théophane et du patriarche Nicéphore. On y lit que, le même jour où il proclamait Césars son second et son troisième fils (l'aîné était basileus associé),

1. Éd. de Bonn, p. 105.
2. Zonaras, éd. de Bonn, III, p. 150.
3. *De Cerim.*, p. 630.
4. *Ibid.*, p. 711, 726.
5. P. 226, 228.
6. P. 228.

Constantin V éleva le quatrième de ses fils, Nicétas, à la dignité de nobilissime. Après quoi, ajoutent les chroniqueurs, tous ensemble, les deux empereurs, les deux Césars et le nobilissime se rendirent « processionnellement, selon l'usage [1] » du palais à la Grande Église.

La coïncidence des détails est trop exacte, ce semble, pour laisser la moindre place au doute. Le chapitre 44 comme le chapitre 43 du *Livre des Cérémonies* sont évidemment empruntés à des documents du VIIIe siècle, et remontent, pour préciser davantage, à l'époque du grand empereur iconoclaste Constantin V. Un détail complémentaire assez curieux achève de le prouver. A la fin du chapitre 44 [2], le *Livre des Cérémonies* prévoit le cas où la promotion du nobilissime se fait le jour de Pâques : or, c'est précisément à cette date, on le sait, que Constantin V éleva son fils Nicétas à cette dignité. Puis le texte prévoit le cas où la cérémonie serait célébrée en quelque autre jour de fête : or, ceci encore nous reporte à la même époque. Entre 768, en effet, et 775, Constantin V fit un autre nobilissime, son cinquième fils Anthime [3], et en 776, au lendemain de son avènement, Léon IV conféra la même dignité au seul de ses frères, Eudokimos, qui ne fût encore pourvu d'autre titre officiel [4]. C'est à la première de ces deux cérémonies que se rapporte le passage final du chapitre 44. L'acte qui y est décrit est présidé, en effet, par deux empereurs assistés de deux Césars ; or, ces détails ne conviennent point pour 776, où un seul basileus occupait le trône.

On fera à ces conclusions une objection peut-être. Il se peut bien, dira-t-on, que les chapitres 43 et 44 du *Livre des Cérémonies* aient été empruntés à une source du VIIIe siècle. Mais il est certain aussi — les faits et la notice de Philothée l'attestent [5] — qu'au Xe siècle encore les titres de César et de nobilissime exis-

1. Nicéph., p. 77 : Τῆς δὲ βασιλικῆς προόδου κατὰ τὸ εἰωθὸς... γενομένης.
2. P. 228.
3. Théoph., p. 450.
4. Id. p. 449, 450.
5. *De Cerim.*, p. 711-712, 726.

taient à la cour de Byzance. Peu importe donc que, pour régler le cérémonial de son temps, l'impérial écrivain ait pris des informations dans des sources plus anciennes ; les indications qu'il nous donne conservent pour le xe siècle toute leur réalité historique, et alors rien ne prouve que nous soyons fondés à y chercher aucun renseignement utile sur les usages ou les institutions du VIIIe siècle. — Raisonner ainsi, c'est, je crois, méconnaître la façon dont procèdent Constantin VII et plus généralement tous les écrivains du moyen âge. Dans les recueils de formules occidentales que nous ont conservées le *Liber Diurnus* ou les collections de l'époque mérovingienne et carolingienne, le rédacteur s'est contenté d'ordinaire de reproduire textuellement tel ou tel document particulier, en se bornant à effacer les noms propres qu'il rencontrait dans la pièce originale ; il ne s'est jamais préoccupé d'établir, par la comparaison d'un certain nombre d'exemples, un type général de formule. Constantin VII a agi de manière assez semblable. Pour chaque description d'acte rituel, il a cherché dans ses sources un ou plusieurs précédents, un ou plusieurs procès-verbaux de cérémonies ayant eu cet acte pour objet. Il a, sans y changer un mot, inséré ces procès-verbaux dans son livre, il ne s'est jamais préoccupé de les retoucher pour les mettre en harmonie avec les usages et les institutions de son temps. Cela est si vrai que d'une part on trouve dans son ouvrage nombre de répétitions assez inutiles, provenant de ce qu'il a mis bout à bout, sans se soucier de les fondre, des procès-verbaux qui se doublaient en grande partie [1], et que bien des fois, d'autre part, après avoir textuellement transcrit telle antique formule, l'auteur indique par

1. Pour les formules du mariage et du couronnement impérial, voici des exemples de ces répétitions :

Cer. 200-201 = 198.
202-206 = 207-212 (plus détaillé).
196-200 = 212-213 (plus abrégé).
204 = 205.

Dans la formule de nomination du patrice,
Cer. 239-240 = 251-252.
etc.

une note additionnelle quels changements a depuis lors subi ce vieux cérémonial [1]. Il serait vain, en conséquence, de chercher dans les fragments empruntés au patrice Pierre rien qui corresponde aux institutions du xe siècle ; ce qu'ils nous montrent, c'est l'état administratif de l'époque de Justinien. Il en va de même pour les morceaux empruntés à des sources du viiie siècle ; dans ces formules scrupuleusement copiées par le compilateur du xe siècle, revivent les institutions et les mœurs de l'époque des empereurs iconoclastes. Et c'est pour cela qu'ils nous sont si précieux.

III

De la démonstration que j'ai essayé de faire, on peut tirer, je crois, quelques conséquences d'une portée plus générale.

Il est possible d'abord, en appliquant à d'autres passages la méthode que j'ai employée, de retrouver dans le *Livre des Cérémonies* d'autres documents de date plus ancienne. Il est visible, quand on examine la composition de ce premier livre du traité, que les chapitres 43 et 44 appartiennent à une portion bien distincte de l'ouvrage. Après que, du chapitre 1 au chapitre 37, l'auteur a énuméré la série des fêtes religieuses auxquelles doit assister l'empereur, il aborde au chapitre 38 et décrit jusqu'au chapitre 59 une tout autre suite de cérémonies. C'est le couronnement et le mariage du basileus, le couronnement de l'Augusta, le couronnement et le mariage de l'Augusta, ce sont les fêtes qui accompagnent la nomination d'un César, d'un nobilissime, d'un curopalate, la promotion d'un *magistros*, d'un patrice, d'autres dignitaires encore. Or, dans plusieurs de ces chapitres, on constate un grand nombre de répétitions partielles et de détails qui se doublent. Le chapitre 40 décrit un couronnement d'impératrice ; or, au chapitre 41, un couronnement tout semblable est décrit,

1. *De Cerim.*, 159, 201. etc.

avec cetteseule différence qu'il est suivi d'un mariage. Le chapitre 39 montre un mariage d'empereur, dont le rituel est presque identiquement répété au chapitre 41. Il y a deux formules assez semblables pour la promotion du *magistros*, deux et même trois pour celle du patrice. Tout cela n'est compréhensible que si ces descriptions sont, comme nous l'avons démontré pour les chapitres 43 et 44, empruntées à une série de cas particuliers, qu'il serait tout à fait intéressant de déterminer.

On peut alors se demander si ces cas particuliers ne proviendraient point peut-être de la même source qui a fourni à Constantin VII les chapitres 43 et 44. Quelle était cette source? Il n'est point aisé de l'expliquer avec certitude. Était-ce une collection de documents, de pièces d'archives datant du VIIIe siècle ? Était-ce, au contraire, un traité complet du cérémonial rédigé à cette époque ? Nous pouvons entrevoir, par les fragments du patrice Pierre, ce qu'étaient les ouvrages de cette sorte, ces ταχτικὰ βιβλία καὶ βασιλικά, comme dit un chroniqueur [1] qui tenaient grande place dans littérature byzantine. On y trouve deux sortes de choses : des formules pour la promotion des dignitaires et des descriptions d'avènements impériaux (ἀναγορεύσεις), c'est-à-dire les matières mêmes que renferment les chapitres 38 à 59 du *Livre des Cérémonies*; et c'est par une série d'exemples particuliers — réception d'un ambassadeur perse par Justinien, élection de Justin, etc., — qu'est expliqué le rituel à suivre pour ces différentes cérémonies, ce qui est précisément la méthode qui semble avoir été employée dans la source d'où provenaient les chapitres 38 à 59. Comme il est certain, en tout cas, que Constantin VII a eu sous les yeux des documents du VIIIe siècle, il n'est point téméraire de supposer, quelle que soit la nature exacte de la source consultée par lui, que l'ensemble des chapitres en question a la même origine ; et sans affirmer rien trop précisément, il vaudrait en tout cas la peine d'examiner si, dans les chapitres autres que ceux que nous avons étudiés, on ne relèverait point certains indices pour appuyer notre hypothèse.

1. Théoph. cont., p. 142.

Le chapitre 41 du *Livre des Cérémonies* [1], mériterait à cet égard d'attirer l'attention. Il s'agit, dans ce passage, d'une impératrice qui est mariée à un empereur, associé au pouvoir d'un autre basileus : la cérémonie commence par le couronnement, célébré dans l'Augousteos, et où la nouvelle Augusta est revêtue, par les mains des deux souverains, des insignes de sa dignité suprême ; puis vient le mariage, qui a lieu dans l'église de Saint-Étienne du palais. Or, si l'on consulte Théophane, on trouve qu'en cette même année 768, où se passèrent les événements décrits aux chapitres 43 et 44, au mois de novembre, Irène l'Athénienne, fiancée au basileus associé Léon, fut couronnée dans le triclinium de l'Augousteos par les mains de Constantin V, et que de là elle se rendit pour le mariage dans l'église de Saint-Étienne de Daphné [2]. C'est l'ordre même des cérémonies décrites dans notre chapitre 41 ; et si l'on ajoute que dans ce passage on constate l'existence de certaines institutions anciennes, telles que ce κόμης τῶν ἀδμησιόνων [3] (*comes admissionum*), fréquemment mentionné dans le haut moyen âge byzantin [4] et entièrement disparu au xe siècle, on peut se demander, avec toutes les réserves nécessaires, si le chapitre 41 ne nous a point par hasard conservé le cérémonial qui accompagna le mariage de la grande impératrice Irène.

Mais, en dehors même de cette hypothèse, voici quelques conséquences, assez importantes pour l'histoire des institutions, que peut suggérer l'examen des chapitres 43 et 44, dont la date est certaine.

Dans la procédure suivie pour nommer le César et le nobilissime, plusieurs faits sont dignes de remarque. C'est l'intervention d'abord du Sénat et de l'armée, qui demandent à l'empereur de créer un César (αἰτοῦνται διὰ τὸν καίσαρα) [5] ; c'est ensuite la délibération des grands dignitaires sous la présidence du basileus, et

1. P. 207-214.
2. Théoph., p. 444. Cf. Niceph. patr., p. 77.
3. *De Cerim.*, p. 209.
4. *Ibid.*, 386, 387. Cf. 394, 404.
5. P. 218.

l'accord qui se fait pour la désignation du nouveau César (πάντων συναινούντων ἐπὶ τῇ χειροτονίᾳ τοῦ καίσαρος) [1]. Ce n'est donc point par un simple acte de la volonté impériale qu'est conférée cette haute dignité : il y a, en théorie du moins, une véritable élection faite par les grands. Il y a plus. Le peuple lui-même est appelé à participer à cet acte solennel : l'empereur interroge ses sujets (ὁ βασιλεὺς προσομιλεῖ τῷ λαῷ εἴ τι βούλεται, καὶ εἴ τι ἔχουσιν ἀποκριθῆναι ὁ λαὸς, ἀποκρίνονται) [2], et c'est en leur présence que l'investiture est donnée au César. Il en va de même pour le choix du nobilissime : ici aussi il y a délibération des grands (κελεύουσιν οἱ δεσπόται λαλῆσαι αὐτοὺς τὰ περὶ τοῦ νωβελησίμου, καὶ εἴ τι βούλονται ἀνταποκρίνονται) [3], et consultation du peuple [4]. Ce sont là des usages très anciens, héritage des antiques formes romaines, mais qui vont mal avec le droit impérial tel qu'il s'était constitué au xe siècle. On les observait soigneusement dans la Byzance du ve et du vi^e^ siècle [5] ; il est intéressant de les voir conservés encore et constamment appliqués au viiie. Et ici de nouveau le *Livre des Cérémonies* s'accorde pleinement avec les renseignements que fournit Théophane. Quand, en 776, l'empereur Léon IV associa à l'empire son fils Constantin, ce fut sur la demande de l'armée et du peuple ; selon l'usage (ὡς ἔθος τοῖς βασιλεῦσιν) [6], l'empereur harangua ses sujets, et l'acte fut accompli en présence du Sénat, de l'armée, du peuple de la capitale et des corporations ouvrières, qui tous jurèrent fidélité au nouveau souverain. De même, quand on découvrit peu après la conspiration du César Nicéphore, le basileus réunit le peuple au palais de la Magnaure et lui exposa les faits (ἀνέθετο τῷ λαῷ τὰ περὶ αὐτοῦ ῥηθέντα) et le peuple consulté prononça le jugement (οἱ δὲ ὁμοθυμαδὸν ἀνεβόησαν) [7].

1. P. 218.
2. P. 219.
3. P. 226.
4. P. 227.
5. P. 410, 421, 427, 432.
6. Théoph., p. 449.
7. Id., p. 450.

Placez, comme on inclinerait à le faire si l'on acceptait sans critique le témoignage du *Livre des Cérémonies*, de tels usages au xe siècle : on voit quelles graves méprises on s'exposerait à commettre dans l'histoire des institutions byzantines.

Assurément, pour l'histoire du cérémonial, qui ne varie guère de siècle en siècle, l'étude critique dont j'ai tâché de montrer la nécessité peut paraître d'assez médiocre importance ; pour la topographie du palais, au contraire, et pour l'exacte connaissance des institutions, elle est absolument indispensable. Faute de l'avoir faite, Labarte s'est donné un mal infini pour placer dans sa restitution, ingénieuse sans doute, mais par tant de points inexacte et manquée, des édifices qu'il a crus simultanés, et qui sont plus d'une fois successifs. Faute de la faire, on courrait, en entreprenant l'étude des institutions de Byzance, le risque d'erreurs plus fâcheuses encore. C'est ce danger que j'ai voulu signaler et prévenir dans les présentes recherches ; et peut-être, dans la pénurie des documents que nous possédons sur l'époque des empereurs iconoclastes, n'est-il pas sans quelque intérêt aussi d'en augmenter le nombre par quelques textes authentiques et de date entièrement certaine.

LE TRÉSOR ET LA BIBLIOTHÈQUE DE PATMOS AU COMMENCEMENT DU XIIIe SIÈCLE [1]

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS)

Lorsque, au mois d'avril 1088, Alexis Comnène donna Patmos à saint Christodule, nul endroit n'était plus propre à devenir, suivant l'expression du prince, « un séminaire de vertu » [2]. Il faut lire la description que fait de cette solitude le commissaire impérial chargé de remettre l'île entre les mains du saint : « Ayant parcouru en tous sens l'île de Patmos, nous l'avons trouvée déserte, inculte, toute couverte d'un impénétrable fourré de broussailles et d'épines, entièrement aride par suite du manque d'eau. Par toute l'île en effet nous n'avons rencontré nulle eau courante ou jaillissante, sauf quelques petits puits, qui d'ailleurs le plus souvent ne donnent point d'eau en suffisance,... et permettent à grand'peine de mettre en culture une surface de 627 *modii* : encore cette terre cultivable est-elle enfermée et comme étranglée entre de longues chaînes de montagnes. Tout le reste de l'île est un pays montagneux, rude, impraticable ; dans la partie cultivable elle-même, 160 *modii* à peine peuvent être labourés à la charrue ; tout le reste doit être travaillé à la pioche et au hoyau, et arrosé des sueurs et du sang du cultivateur ; ce ne sont, pour ainsi parler, que pierres, pentes abruptes et montagnes. D'arbres nous n'avons pas vu la moindre trace, ni arbres cultivés ni même arbres sauvages, à l'exception d'une vingtaine de poiriers desséchés ; semblablement nous n'avons pas aperçu une seule

1. Publié dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. I (1892), où l'on trouvera, p. 511-525, le texte de l'inventaire de 1201.

2. Miklosich et Müller, *Acta et diplomata graeca medii aevi*, t. VI, p. 45. ἀρετῆς ἐργαστήριον. Cf. ce que dit le saint lui-même de cette résidence (*Acta*, p. 66) : θησαυρὸν ἐνόμιζον παρακλήσεως τὸ ἀπῳκισμένον ταύτης καὶ ἀπαράκλητον.

construction, sauf un misérable oratoire élevé, sous le vocable du vénérable Théologue, à l'intérieur de l'enceinte d'un grand temple construit au sommet de la plus haute montagne, à l'endroit où le grand apôtre a reçu les divines et mystérieuses révélations et accompli ses merveilleux miracles [1]. »

A lire ce tableau peu enchanteur, on conçoit que les compagnons de saint Christodule aient regretté, sur le rocher de Patmos, les douceurs de leur couvent de Cos, et attristé par leurs plaintes, leurs récriminations, leurs défections même, l'âme du saint solitaire [2]. Ajoutez que, malgré la protection impériale, le monastère nouvellement fondé n'était pas riche, si dépourvu de ressources que la parcimonie était recommandée jusque dans l'accomplissement des œuvres de charité [3] ; ajoutez la menace constante des descentes des corsaires [4], les attaques des Turcs, qui un moment chassèrent Christodule de Patmos et l'obligèrent à s'en aller mourir dans la lointaine Eubée [5] : et l'on comprendra qu'il fallut toute la pieuse ténacité du fondateur pour soutenir l'établissement naissant, tout l'invincible attachement de ses successeurs à l'œuvre du saint ascète pour la conserver intacte. Toutefois, grâce à la bienveillance impériale, qui jamais ne se relâcha, grâce aux privilèges de tout genre dont les princes de la famille des Comnènes comblèrent le couvent de Patmos [6], les misères et les dangers du début diminuèrent avec le temps. Sans doute, jusqu'au milieu du XIIe siècle, le monastère connut bien des traverses, attaques des Turcs, auquels il fallut à prix d'or acheter la rançon de l'abbaye [7], pillages des corsaires [8], exactions des officiers impériaux, peu

1. *Acta*, p. 56-57.
2. *Acta*, p. 66, 68.
3. *Acta*, p. 77. Cf. p. 104 et 94.
4. *Acta*, p. 88.
5. Athanase d'Antioche, dans Ἀκολουθία ἱερὰ τοῦ ὁσίου Χριστοδούλου, Athènes, 1884, p. 151. Cf. *Acta*, p. 85.
6. On en trouvera le résumé dans un chrysobulle de Manuel Comnène (*Acta*, p. 111).
7. *Acta*, p. 107.
8. *Acta*, p. 107.

soucieux de respecter les privilèges du couvent [1] : malgré ces vicissitudes, le monastère prospérait. Il possédait, outre Patmos, l'île voisine de Lipso [2], des terres à Leros [3], des domaines en Crète [4], et partout ses colons étaient exempts d'impôts [5] ; il avait ses vaisseaux qui naviguaient en franchise par tout l'Archipel [6]; sur le montant des impôts de la province de Crète, il touchait sa bonne part en blé et en argent [7] ; enfin, aux dernières années du XIIe siècle, sous l'higouménat d'Arsenios, il réunissait près de cent cinquante moines [8]. C'est à ce moment même, où la vie matérielle mieux assurée laissait l'esprit plus libre pour des préoccupations d'autre nature, que nous reporte le curieux document, que nous nous proposons d'étudier.

Ce texte, conservé aux archives de Patmos (n° 15), forme un long rouleau de parchemin, large de 0[m] 26. Au recto se trouve un inventaire fort circonstancié des icones, reliques, vases sacrés et ornements sacerdotaux, manuscrits sur parchemin et manuscrits sur papier de coton, conservés au monastère au commencement du XIIIe siècle ; cet inventaire, en effet, a été dressé sous l'higouménat d'Arsenios [9], au mois de septembre 1201. Au verso, on lit

1. *Acta*, p. 107-108, 111-112.
2. *Acta*, p. 34.
3. *Acta*, p. 25, 34, 111.
4. *Acta*, p. 130, 132.
5. *Acta*, p. 53, 94, 105.
6. *Acta*, p. 99, 119, 122, 127, 137, 139, 142, 151.
7. *Acta*, p. 99, 106-107, 117, 140.
8. *Acta*, p. 131. En 1157 on en compte 75 seulement (*Acta*, p. 108-110).
9. L'higoumène Arsenios est mentionné pour la première fois dans les chartes de Patmos à la date de décembre 1188 (*Acta*, p. 122) ; la dernière mention que l'on trouve de lui se rencontre dans un acte de novembre 1199 (*Acta*, p. 142). Notre catalogue montre qu'en 1201 il gouvernait encore l'abbaye ; mais en tout cas il était mort avant mars 1206 ; à cette date une charte nomme l'higoumène Euthymios (*Acta*, p. 150). On peut, ce semble, reconstituer ainsi, d'après les textes, la liste des premiers higoumènes du couvent :
   1. Christodule, 1088-1093.
   2. Joseph le Jasite, 1093 — vers 1128 (*Acta*, p. 100, 106).
   3. Sabas (?), vers 1128 ('Ακολουθία, p. 154; *Acta*, p. 107).
   4. Theoctistos, vers 1128 — 23 sept. 1157 (*Acta*, p. 107-108).

une série de notes, d'une date un peu postérieure à celle du catalogue, contenant le registre des prêts faits par la bibliothèque du couvent. Déjà plusieurs fois signalé [1], ce document néanmoins est jusqu'ici demeuré inédit; pourtant il est à peine besoin d'en dire toute l'importance. On sait combien sont rares ces catalogues de bibliothèques byzantines [2], combien aussi ils sont précieux pour l'histoire des lettres au moyen âge. Ils montrent au vif les préoccupations essentielles, les goûts dominants de l'époque où se formèrent ces collections ; ils nous apprennent, quand il s'agit de librairies plus tard dispersées, la provenance de maint manuscrit aujourd'hui conservé dans les bibliothèques d'Occident [3]; peut-être sont-ils plus instructifs encore, lorsque, comme à Patmos, ils concernent une bibliothèque moins exposée en apparence aux causes ordinaires de ruine, et qui a dû, semble-t-il, se garder presque intacte depuis les temps lointains de sa fondation.

Or, parmi les pièces de cette sorte, inédites ou publiées [4], qui se

5. Leontios, 23 sept. 1157 — ? (dernière mention en mai 1161. *Acta*, p. 117. Il quitta l'higouménat pour devenir patriarche de Jérusalem).
6. Christodule ? — ? (*Acta*, p. 144-149).
7. Arsenios ? (1re mention, 1188) — ? (dernière mention en sept. 1201).
8. Euthymios (1re mention, 1206) — ?

1. Floridès, dans le catalogue publié par la Παν δώρα (déc. 1868 — mai 1869) n° 15. — Sakkelion, Πατμιακὴ Βιβλιοθήκη, Athènes, 1890, p. ι', qui se trompe en disant que cet inventaire énumère environ 500 manuscrits. — *Acta et diplomata*, p. 246.

2. Krumbacher, *Gesch. d. byz. Litt.*, p. 508-509.

3. Cf. Studemund, *Das Inventar der Bibliothek des Klosters St. Johannis zu Patmos*, (Philologus, 1867) p. 172-173.

4. Ces pièces sont, dans l'ordre chronologique : 1. Le catalogue de 1355, publié (Migne, *Patr. graec.*, t. 149, p. 1047). 2. Le catalogue de 1382, inédit (Sakkelion, *loc. laud.* p. ιγ'. *Acta*, p. 3-4). 3. Le catalogue du xvie siècle publié par Antoine Possevin (*Catalogi mss. graec.*, p 42, en appendice au t. II de l'*Apparatus sacer ad. script. vet. et nov. Testamenti*, Cologne, 1608) qui n'est qu'une traduction latine, parfois inexacte et incomplète, du catalogue de 1355. Il n'y a donc nulle importance à attacher à l'indication qu'en donnent Montfaucon (*Palaeogr graec.*, p. xxi) et Sakkelion (*loc. laud.* p. ια'). Toutefois je saisis cette occasion de signaler dans le livre peu connu de Possevin plusieurs catalogues intéressants de bibliothèques constantinopolitaines du xvie siècle, p. ex. celles du patriarchat, du prince Antoine Cantacuzène, etc. (*loc. laud.*, p. 44-49). — Sur les catalogues récents de Patmos, cf. Sakkelion, *loc. laud.*, p. ια'-ιδ'.

rapportent au couvent de Patmos, le document que nous étudions est chronologiquement le plus ancien ; postérieur d'un siècle à peine à l'établissement du monastère, il nous rend à peu de choses près l'aspect primitif de la librairie ; comparé aux catalogues de date ultérieure, à celui de 1355 publié par Mai ou à celui de 1382 encore inédit, il nous permet de constater les accroissements successifs réalisés au cours du XIIIe et du XIVe siècle ; enfin, rapproché d'autres documents et en particulier du catalogue de la bibliothèque actuelle [1], il nous montre avec une cruelle précision les pertes que la collection a depuis lors éprouvées. Ainsi nous pouvons en quelque manière reconstituer les fortunes diverses de la librairie de Patmos, apprendre quel fut, dans un grand couvent byzantin, le destin des manuscrits confiés à la sollicitude des moines ; et si l'on songe qu'il s'agit ici d'une des plus importantes parmi les bibliothèques de l'Orient, on ne jugera point sans doute entièrement dépourvu d'intérêt cet épisode de l'histoire des livres dans les monastères grecs du moyen âge.

L'inventaire du trésor ne mérite pas moins d'attention que le catalogue des manuscrits. On sait quelles informations précieuses fournissent les documents de cette sorte pour l'histoire des arts industriels au moyen âge dans l'Europe occidentale et méridionale, quel parti l'on peut tirer, lorsque les monuments mêmes font défaut, de ces comptes de dépense des rois et des princes, de ces inventaires de châteaux, d'églises ou d'abbayes, conservés en si grand nombre dans les dépôts d'archives de l'Occident [2]. « Mais, ajoute Labarte, lorsqu'il faut aborder quelque partie de l'histoire des arts industriels de l'empire d'Orient, tous ces précieux documents manquent complètement. Les manuscrits des auteurs byzantins, qui ont écrit sur la théologie ou sur l'histoire ecclésiastique et politique, ont été en grande partie conservés ; plusieurs sont imprimés, traduits et commentés ; quant aux documents de

1. Il a été dressé par Sakkelion et publié en 1890 à Athènes sous ce titre : Πατμιακὴ Βιβλιοθήκη.

2. Labarte, *Histoire des arts industriels au moyen âge*, 2e éd., t. III, p. 64-65.

la vie intérieure, où se trouve la description des vases sacrés, des étoffes, des armes, des meubles et des ustensiles de tout genre à l'usage de la vie privée, ils ont presque complètement disparu. S'il en existe encore quelques-uns, ils demeurent ensevelis dans les archives de quelques monastères de la Syrie ou du mont Athos, d'où peu de personnes ont encore cherché à les exhumer » [1]. Jadis toutes les églises de Byzance possédaient de semblables inventaires de leurs richesses religieuses, et Anne Comnène, qui parle quelque part de ces documents [2], nous apprend qu'on les nommait des *brevia*. Il y a quelques années, M. Sathas a eu la bonne fortune de retrouver un intéressant spécimen de ces monuments, l'inventaire des icones, vases sacrés et vêtements sacerdotaux donnés par Michel Attaliote au monastère qu'il fonda à Rhodosto en 1077 [3]; nous sommes heureux d'y pouvoir aujourd'hui joindre l'inventaire du trésor de Patmos : il n'est pas moins curieux ni moins précieux pour l'histoire des industries d'art au moyen âge byzantin.

I

LE TRÉSOR

Les richesses religieuses réunies au trésor de Patmos se partageaient en trois catégories: les reliques, les objets d'orfèvrerie destinés au service du culte ou à la décoration de l'église, les étoffes précieuses et les vêtements ecclésiastiques.

On sait quelle place considérable tenait dans la vie civile et

1. Labarte, *ibid.*, p. 65.
2. Anne Comnène, *Alexiade* (éd. de Paris), p. 156 A.
3. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi*, t. I, p. 47, 48-51, 68-69. Depuis lors le P. Petit a publié un inventaire de même espèce, dressé au xve siècle au monastère de Notre-Dame-de-Pitié à Stroumitza (*Izvjestija* de l'Institut russe de CP., t. VI (1900). On trouvera la liste des documents de cette sorte actuellement connus dans Nissen, *Die Diataxis des Michael Attaleiates*, Iéna, 1894, p. 70-73. Cf. Petit, *loc. cit.*, p. 126-127, pour quelques additions.

religieuse du moyen âge le culte des reliques, et quel prix les Byzantins en particulier attachaient à ces trésors [1]. De bonne heure la dévotion des empereurs s'était appliquée à recueillir, pour en parer les églises de Constantinople, les souvenirs matériels de la vie et des miracles du Sauveur, les ossements des saints, les monuments de leur martyre [2] : les historiens nous racontent avec quelle ostentation on exhibait dans les réceptions solennelles les merveilles vénérables entassées dans la chapelle impériale [3]; et la masse des reliques expédiées en Occident par les croisés de 1204 prouve surabondamment l'immensité des richesses religieuses que renfermait la capitale byzantine [4]. Assurément le monastère de Patmos n'avait eu, au commencement du XIIIe siècle, ni le temps ni les moyens d'acquérir une telle quantité de reliques; pourtant il possédait un certain nombre de monuments remarquables. Au premier rang figuraient plusieurs de ces fragments du bois de la Vraie Croix, auxquelles les fidèles témoignaient une vénération particulière : toute église s'enorgueillissait de posséder quelqu'un de ces précieux débris, tout grand personnage tenait à honneur de suspendre à son cou quelqu'un de ces phylactères, de ces *encolpia*, contenant, avec d'autres reliques, une parcelle du bois de la croix [5]. Il en allait de même à Patmos. Outre trois riches reliquaires renfermant ces insignes reliques, le trésor possédait l'*encolpion* d'un des premiers higoumènes, Joseph le Jasite [6], où brillait un éclat du bois vénéré. Puis c'était une quantité de pieux débris, de saints ossements, entassés, un peu à l'aventure, dans des boîtes et des coffrets de toute sorte, ici dix-sept fragments grands et petits, là quarante morceaux ensemble, provenant pour la plupart de martyrs anonymes. L'in-

1. Riant, *Des dépouilles religieuses enlevées à Constantinople*, p. 3.
2. Cf. Diehl, *La Pierre de Cana* (Bull. de Corr. hellén., t. IX [1885]), p. 28-32, et les textes cités par Riant, *loc. laud.*, p. 29.
3. Riant, *loc. laud.*, p. 13.
4. Riant, *ibid.*, p. 12-13, 19, 27-31.
5. Riant, *loc. laud.*, p. 28.
6. Cf. sur ce personnage la note de la p. 323.

ventaire ne nomme d'une façon expresse que quatre reliques : celles de saint Jacques le Perse, de saint Étienne le Jeune, de saint Hermolaos et de l'apôtre saint Philippe. On y peut joindre les restes sanctifiés de saint Paul du Latros, renfermés dans un tableau-reliquaire représentant le saint higoumène. Sans doute, saint Christodule lui-même avait sauvé jadis ces reliques de la destruction, au moment où l'invasion ottomane menaçait les pieuses retraites de l'Anatolie grecque [1], et emportant avec lui les ossements de son saint prédécesseur, il leur avait assuré plus tard un asile à Patmos.

Plus intéressants que les reliques elles-mêmes étaient les reliquaires qui les contenaient. Sans doute la plupart d'entre elles étaient placées tout simplement dans des boîtes en cuivre, en argent doré, en ivoire, dans des cassettes de bois ornées de ferrures, dans des coffrets de métal en forme de croix ; toutefois les plus insignes d'entre elles avaient reçu un plus somptueux abri. L'un des morceaux de la Vraie Croix est enfermé dans une châsse d'argent doré ; un autre dans un reliquaire du même métal, enrichi d'émaux cloisonnés [2] ; un troisième est contenu dans un tableau-reliquaire, représentant les saints Georges et Démétrius, et fort semblable à plusieurs pièces conservées au trésor de Saint-Marc de Venise [3]. A côté de ces pieux monuments, l'inventaire décrit toute une série d'autres objets d'orfèvrerie. Ce sont des images en argent doré, des diptyques, des tableaux sur bois et sur métal, représentant tantôt le Christ, la Vierge et les apôtres, tantôt quelques-uns des principaux saints de l'Église grecque, saint Théodore, saint Georges, saint Démétrius, saint Nicolas et saint Jean Chrysostome, saint Cyrille et saint Athanase, saint Mercure et saint Pantéléimon, tantôt quelques scènes des saints livres,

1. Sur le gouvernement de Christodule à Saint-Paul du Latros, cf. *Acta*, p. 16, 17, 30, 87.

2. Cf. pour prendre une idée de cette pièce, le reliquaire de Limbourg (Labarte, *Hist. des arts industriels au moyen âge*, 2e éd., t. I, p. 322 sq.).

3. Cf. Labarte, *loc. laud.*, t. I, p. 318-320.

comme la Crucifixion du Seigneur ou la *Dormition* de la Vierge [1]. On ne compte pas au trésor de Patmos moins de dix-neuf images de cette sorte, toutes exécutées avec le luxe habituel des orfèvres byzantins. Les unes ont des encadrements en argent doré ; d'autres étincellent de pierres précieuses incrustées au front ou dans la couronne des personnages ; quelques-unes enfin, les plus magnifiques, sont enrichies d'émaux cloisonnés. Parmi elles brille, au premier rang, une grande image du patron du monastère, de saint Jean le Théologue, « avec un encadrement d'argent doré, une couronne et un Évangile ornés d'émaux cloisonnés d'or ». Puis ce sont des *encolpia*, où l'éclat des émaux s'ajoute à la richesse de la matière ; ce sont de grandes croix plaquées d'argent ou décorées de figures émaillées ; c'est enfin toute la série des vases sacrés nécessaires au culte, calices, patènes, avec leurs accessoires, encensoirs et cassolettes, tous en argent ou en argent doré, et parfois ornés de figures ciselées. Sans nul doute quelques-unes de ces richesses remontaient aux origines mêmes du monastère ; plusieurs avaient été données peut-être par Christodule lui-même à son couvent bien-aimé [2] : aussi ne saurait-on assez regretter la disparition probable [3] de ces anciens et rares monuments de l'art byzantin.

A côté des pièces d'orfèvrerie, les riches étoffes de soie brodées ou brochées étaient un autre luxe ordinaire des églises orientales [4]. Pendant de longs siècles, on le sait, la fabrication des tissus précieux demeura presque un monopole des manufactures byzantines [5] : les ateliers constantinopolitains fournissaient des produits

1. Sur les tableaux de cette sorte, cf. Labarte, *loc. laud.*, t. I, p. 318-320, qui en décrit un certain nombre.

2. Dans le testament du saint, il est fait mention de plusieurs icones léguées par lui au monastère (*Acta*, p. 83-84). Je ne les retrouve point dans l'inventaire de 1201.

3. Il serait intéressant de rechercher dans le trésor actuel de Patmos les pièces d'orfèvrerie pouvant être identifiées avec les données du catalogue de 1201 : malheureusement je n'ai pu visiter le trésor. Il est probable d'ailleurs que la plupart des objets ont disparu.

4. Müntz, *La Tapisserie*, p. 71.

5. Labarte, *loc. laud.*, t. II, p. 419-424.

de leur industrie le monde civilisé tout entier. Quand les empereurs voulaient faire un riche présent aux souverains de l'Occident, aux papes, aux évêques, ils leur envoyaient quelqu'une de ces somptueuses étoffes, dites *impériales*, brochées d'or ou historiées de figures ; quand ils fondaient une église ou un monastère, ils n'étaient pas moins empressés à leur donner ces tissus admirables, « qui, dit un historien, ajoutent à la splendeur et à la magnificence des sanctuaires et témoignent de la libéralité impériale [1]. » On pense bien que ces merveilles de l'industrie byzantine ne manquaient point à Patmos. L'inventaire énumère des étoffes pour recouvrir les vases sacrés, des rideaux pour envelopper les reliquaires et les icones, des nappes d'autel [2], des chasubles, des étoles, des ornements sacerdotaux de toute espèce. Tantôt ce sont des tissus de soie légère, tantôt d'épais et lourds *samits* [3], aux couleurs éclatantes de pourpre et d'écarlate, aux teintes de vert de mer, de violet sombre ou de jaune citron. Certaines étoffes sont brodées, d'autres sont brochées d'or, d'autres enfin, les plus remarquables, sont décorées de sujets et de figures [4]. Parmi ces tissus historiés, plusieurs doivent être particulièrement signalés. Ici c'est une nappe d'autel écarlate brodée de deux croix noires, ou une couverture de reliquaire ornée de figures tissées dans l'étoffe ; là ce sont des vêtements sacerdotaux brodés de sujets de toute sorte ; enfin ce sont trois pièces tout à fait intéressantes, une chasuble ancienne à figures, dite du Patriarche, et deux nappes d'autel de pourpre violette, où sur le fond éclatant de la soie se détachaient des images de griffons et d'animaux [5]. De tous ces tissus précieux, admirables

1. *De Const. Porphyr.*, dans les continuateurs de Théophane, éd. de Bonn, p. 452.

2. Sur ces objets, cf. Labarte, *loc. laud.*, t. III, 430.

3. Sur cette étoffe, cf. Fr. Michel, *Recherches sur les étoffes de soie, d'or et d'argent pendant le moyen âge*, t. I, p. 106-119, 158-173.

4. Sur les dessins brodés ou tissés dans l'étoffe, cf. Fr. Michel, *ibid.*, p. 14-19.

5. Une étoffe de cette sorte est décrite dans Labarte, *loc. laud.*, t. II, 426. Elle appartient à la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Une reproduction se trouve dans Labarte, t. II, p. 415.

témoignages de l'industrie des artistes byzantins, pas un seul n'est parvenu jusqu'à nous : et si l'on songe que pour l'histoire de cet art disparu il nous reste à peine quelques lambeaux d'étoffes, si l'on remarque en outre que parmi les étoffes mentionnées à l'inventaire plusieurs sont — en 1201 — désignées comme « anciennes », on ne saurait trop déplorer la perte de cette collection unique, le plus précieux peut-être de tous les trésors qu'énumère l'inventaire de Patmos.

II

LA BIBLIOTHÈQUE

A la différence de beaucoup d'ascètes byzantins, chez qui la préoccupation exclusive de la foi entraînait souvent quelque mépris pour la science [1], saint Christodule paraît avoir vivement senti l'importance de la culture littéraire. Dans la remarquable Instruction où il a tracé leur devoir à ses moines [2], dans ces pages qui, malgré quelques petitesses, donnent une si haute idée de la valeur morale et du ferme bon sens de Christodule, parmi les œuvres recommandées à l'activité des solitaires, se trouve aussi l'art du calligraphe : « Si quelqu'un, dit l'Instruction, est habile en l'art d'écrire, il doit, avec l'autorisation de l'higoumène, exercer les talents dont la nature l'a doué [3]. » Le monastère lui fournira les matières premières nécessaires, la bibliothèque s'enrichira de son œuvre, l'ecclésiarque placera son manuscrit parmi les autres objets précieux — τῶν λοιπῶν τιμίων καὶ εὐχρήστων — dont il a la garde. Le conservateur de la bibliothèque figure au reste parmi les hauts dignitaires du couvent ; et il faut voir en quels termes exprès Christodule lui prescrit de veiller avec un

1. P. ex. saint Luc le Jeune (cf. Diehl, *L'église et les mosaïques du couvent de saint Luc en Phocide*, p. 4).
2. *Acta*, p. 59-80.
3. *Acta*, p. 74.

soin jaloux [1] sur les livres, sur les chartes contenant les privilèges de l'abbaye, sur toutes les pièces écrites qui peuvent offrir quelque intérêt pour le monastère.

Christodule joignait d'ailleurs l'exemple aux préceptes. Dans le couvent de Saint-Paul du Latros, qu'il gouverna pendant plusieurs années [2], il y avait une bibliothèque assez considérable; et tel était le prix qu'il attachait à cette collection, que, lorsque vers 1079 l'invasion ottomane menaça les pieuses retraites de l'Anatolie grecque, la première pensée de l'higoumène fut pour ses précieux manuscrits. En fuyant, dit une note inscrite sur un manuscrit du Latros, « il emporta avec lui tout ce qu'il put de livres [3] », et lui-même a raconté avec quelle sollicitude il fit, presque de force, embarquer les volumes de la bibliothèque à destination de Cos, d'où ils furent un peu plus tard transportés à Constantinople; « et si je n'avais agi de cette sorte, ajoute-t-il avec un accent de sincérité vraiment touchant, tous ces livres auraient été absolument détruits [4] ». Plus tard, sans doute lorsqu'il fonda Patmos, Christodule demanda à l'empereur et au patriarche de lui concéder une portion de ces manuscrits du Latros que son énergie avait sauvés; il obtint en effet le quart de la collection, et quoique sa part ne comprît que les moins beaux d'entre ces volumes, il s'en montra vivement satisfait [5]. Il augmenta bien vite, à force de recherches et de dépenses, ce premier noyau de la bibliothèque [6], et jusqu'à la fin il garda pour ces volumes si laborieusement rassemblés un attachement passionné. Quand, au déclin de sa vie, il dut une nouvelle fois s'enfuir devant l'approche des Turcs, de nouveau il emporta avec lui dans la lointaine Eubée ses chers manuscrits ; et durant ses derniers

1. σὺν ἐπιμελείᾳ πλείστῃ (*Acta*, p. 74).
2. *Acta*, p. 16, 30-31, 62.
3. Omont, *Note sur un ms. grec du mont Latros* (Rev. des Études grecques, t. I, p. 337).
4. *Acta*, p. 87.
5. *Acta*, p. 87.
6. *Acta*, p. 87.

jours, alors qu'il s'occupait tout entier à assurer l'avenir de son couvent bien-aimé, ses livres demeurèrent l'une de ses principales pensées. En mourant, il voulut tous les léguer à l'abbaye, « afin qu'ils demeurassent éternellement dans ce monastère de Patmos [1] », et nulle précaution ne lui sembla superflue pour en garantir la conservation. Il fait dresser le catalogue de ces précieux volumes, et le remet, signé de sa main, à l'un de ses disciples, afin que nul manuscrit ne puisse être détourné [2]; il ordonne que tout soit exactement remis aux mains du nouvel higoumène, et appuie ses injonctions de la menace de la damnation éternelle [3]; il recommande à son fidèle Sabas de veiller au retour de la bibliothèque à Patmos [4]; il interdit aux abbés ses successeurs d'aliéner jamais aucune pièce de la collection; il leur enjoint de repousser sans merci toutes les réclamations venant des couvents du Latros, toutes les protestations élevées contre la donation légitimement faite à Christodule par le patriarche : « Si jamais quelqu'un tentait, au nom du monastère de Stylos ou de quelque autre abbaye du Latros, de revendiquer quelqu'un des livres qui m'ont été donnés par le très saint patriarche, qu'il soit débouté de sa demande et qu'il attire sur lui la malédiction des trois cent dix-huit Pères et la mienne [5]. »

Les successeurs de saint Christodule ne furent pas moins empressés que lui à enrichir la bibliothèque de Patmos. Les uns, tels que Joseph le Jasite, réunissent de riches manuscrits, qu'ils lèguent en mourant au monastère [6]; d'autres, tels que l'higoumène Arsénios, ne dédaignent point de copier quelques volumes de leur main [7], et les moines imitent cet exemple [8]. D'autre part, au cours du XIIe siècle, les dons de livres affluent à l'abbaye; il

1. *Acta*, p. 83.
2. *Acta*, p. 83.
3. *Acta*, p. 86-87.
4. Athanase d'Antioche dans l'Ακολουθία, p. 154.
5. *Acta*, p. 87.
6. *Catalogue de 1201*, passim.
7. *Ibid.*
8. *Ibid.*

en vient de Rhodes, de Chios, de la Crète, d'ailleurs encore ; les donateurs, comme l'attestent les souscriptions de quelques manuscrits actuellement conservés à Patmos, croient par ces cadeaux faire œuvre pie et assurer leur salut éternel [1], et ils n'épargnent rien pour que le présent soit beau et digne de l'abbaye. L'un d'eux, dans la souscription qui accompagne le livre, énumère, non sans emphase, les sommes qu'il a dépensées pour l'achat du papier, pour la copie, pour la reliure, pour la notation musicale [2]. Un autre, un humble moine de Rhodes, offre avec une modestie touchante le manuscrit copié de sa main, et la souscription nous montre en même temps quelle activité littéraire animait le couvent vers le milieu du XIIe siècle : « J'ai consacré, dit le donateur, dans le vénérable et saint monastère de Patmos le présent livre, non point que le couvent n'en possède point de semblable ; loin de moi une telle pensée ! quel monastère en effet renferme plus de savants hommes et de pieux calligraphes que la divine abbaye du Théologue [3] ? » Aujourd'hui encore on conserve à Patmos toute une série de volumes datés de ce temps [4] ; sans doute plusieurs d'entre eux ont été écrits de la main même des saints solitaires.

On conçoit que de cette sorte une librairie assez importante ait pu exister à Patmos en l'année 1201. Le catalogue énumère 267 manuscrits sur parchemin [5], 63 sur papier de coton, en tout 330 volumes. Toutefois, il faut le dire sans tarder, la composition de cette bibliothèque ne répond point, du moins à nos yeux, aux espérances qu'éveille d'abord le nombre de ses livres. Les manu-

1. Sakkelion, *loc. laud.*, p. 95-96, 119.
2. *Ibid.*, p. 119.
3. *Ibid.*, p. 95.
4. *Ibid,* n° 9 de 1192, n° 120 de 1194, n° 175 de 1174, n° 218 de 1167, n° 221 entre 1143 et 1179, n° 262 de 1192.
5. Pourtant on observera que sur ces 267 mss., 7 numéros ont été ajoutés d'une autre main à la fin du chapitre des *membranacei*, et 2 également d'une autre main, à la fin du chapitre des *bombycins*. Mais en tout cas ces additions ne sauraient être de date bien postérieure à la rédaction du catalogue.

scrits liturgiques, les œuvres des Pères de l'Église y tiennent une place prépondérante ; les auteurs classiques y manquent presque absolument. Sur 267 manuscrits sur parchemin, il n'y a pas moins de 109 livres liturgiques, Évangiles, Psautiers, Octoïchos, Triodion, Euchologes, Panégyriques, Synaxaires, Ménées et Kontakia. Les Vies de saints de Syméon Métaphraste forment 23 numéros, et cette série hagiographique se grossit encore de quelques œuvres de même nature, Vies de saint Pachôme, de saint Théodore d'Édesse ou de saint Théodore Studite, Histoire Lausiaque ou « Paradis ». Les manuscrits des Pères ne sont guère moins abondants : on en compte 26 de saint Jean Chrysostome, 13 de saint Basile, 6 de Grégoire de Nazianze, 5 de Grégoire de Nysse, sans nommer les volumes de Mélanges tirés des Pères, et les nombreux commentaires des Livres saints empruntés à leurs ouvrages. Puis, c'est la Philocalie d'Origène, l'histoire ecclésiastique et les commentaires sur l'Écriture de Théodoret de Cyr, des traités de saint Athanase ou de saint Éphrem, les dialogues de Grégoire le Grand traduits en grec. Enfin la patristique proprement byzantine n'est pas moins bien représentée. Patmos possède les ouvrages de saint Jean Damascène et de saint Théodore Studite, les traités de Jean Climaque et de saint Maxime le Confesseur; on y trouve le livre d'Antiochus moine de Saint-Sabas, les lettres de Michel le Diacre, les commentaires de Léon le Philosophe, les écrits de l'évêque Basile de Néopatras ; on y rencontre même des œuvres de date récente, comme la Panoplie dogmatique d'Euthymios Zigabenos, ou le livre de Syméon, moine de Saint-Mamas, que l'on surnommait le second Théologue. En face de cet amas de littérature religieuse, à grand'peine découvre-t-on une douzaine de volumes ayant l'aspect profane : encore la plupart d'entre eux semblent de bien mince importance. Ce sont deux volumes sur la grammaire (Γραμματικά), deux autres sur la médecine (Ἰατρικά), un lexique, deux volumes anonymes de chronologie (χρονογράφος et περὶ χρόνων) ; comme ouvrage de valeur, je ne trouve à citer, après deux exemplaires du célèbre roman de Barlaam et Joasaph, qu'un

volume de Josèphe, un commentaire d'Eustathe sur les *Antiquités judaïques* du même auteur, et un manuscrit contenant en tête les *Catégories* d'Aristote.

Si nous passons aux manuscrits bombycins, nous n'aurons guère qu'à répéter les observations précédentes. Sur 63 volumes énumérés, il y a près d'une vingtaine de livres liturgiques ; puis ce sont des vies de saints ascètes, tels que saint Syméon, saint Cassien ou saint Barsanuphios, et de saints plus modernes, comme Théophane et Théodore Graptos ; c'est une vingtaine de manuscrits des Pères, où l'on trouve, à côté des grands noms de la patristique, des écrits de saint Épiphane, des homélies d'André de Crète, des lettres d'Isidore de Péluse et les commentaires sur les Évangiles de l'archevêque Théophylacte de Bulgarie. Cinq ou six manuscrits seulement représentent la part de la littérature profane : c'est un lexique, un manuscrit d'Aristote, sans autre indication que le nom du philosophe, et trois ouvrages historiques, dont deux méritent d'être particulièrement signalés, tant est rare dans les bibliothèques monastiques de l'Orient la rencontre de volumes de cette sorte : c'est la chronographie du patriarche Nicéphore et l'histoire de Skylitzès [1].

1. Il m'a paru utile de résumer dans les tableaux suivants les données que fournit le catalogue de 1201 sur la composition de la bibliothèque de Patmos.

I. Manuscrits sur parchemin.

Évangéliaires	12		144
Apôtres	4	Apocalypse	2
Psautiers	6	Commentaires des livres saints	8
Octoïchos, Canons	18	Saint Basile	13
Triodion	3	Saint Chrysostome	26
Ménées	25	Saint Grégoire de Nazianze	6
Panégyriques	9	Saint Grégoire de Nysse	5
Euchologes	6	Saint Jean Damascène	2
Kontakia	10	Saint Théodore Studite	3
Sticheraria	6	Théodoret de Cyr	4
Synaxaires	2	Autres œuvres de patristique (Grégoire le Grand, Origène, etc.)	25
Autres livres liturgiques	8		
Nomocanon	3	Mélanges tirés des Pères	4
Métaphrases	23	Vies de saints	8
Ouvrages de l'Ancien Testament (Job, Proverbes, Ecclésiaste)	9	Ouvrages profanes	12
		Divers	5
	144		267

On voit quelle place exclusive est faite dans la librairie de Patmos aux livres liturgiques, aux œuvres d'hagiographie, de patristique et d'édification : sur 330 manuscrits, il n'y a pas vingt volumes touchant de près ou de loin à la littérature profane ; et ce seul fait éclaire d'une lumière significative les préférences intellectuelles des moines byzantins du XIIe siècle. Toutefois, dans cette vaste collection d'ouvrages sacrés, il y a autre chose qu'un simple fatras liturgique ou théologique. Certains ouvrages mentionnés au catalogue ont la valeur de véritables monuments historiques : c'est ainsi qu'on conservait pieusement l'Euchologe de saint Christodule, qui portait sur sa reliure l'image en argent du saint higoumène [1]. D'autres manuscrits non moins précieux avaient appartenu à l'un des premiers successeurs de Christodule, à l'higoumène Joseph le Jasite, dont les textes vantent la vertu, les bonnes œuvres, la sollicitude pour le monastère [2], et qui, à l'exemple de son illustre prédécesseur, avait en mourant laissé plusieurs volumes au couvent [3]. Un Euchologe

II. Manuscrits bombycins.

Saint Marc	1		27
Psautiers	3	Saint Chrysostome	1
Octoïchos	4	Saint Grégoire de Nazianze	1
Ménées	2	Saint Grégoire de Nysse	2
Synaxaires	3	Théodoret	1
Autres livres liturgiques	5	Autres œuvres de patristique (St.	
Livres de l'Ancien Testament (Rois,		Hippolyte, Climaque, etc.)	14
Job)	4	Vies de saints	5
Commentaires des livres saints	2	Ouvrages profanes	5
Saint Basile	3	Divers	7
	27		63

1. *Catalogue de 1201.*

2. *Acta*, p. 106-107.

3. Joseph le Jasite est mentionné dans deux documents, dans un chrysobulle non daté de l'empereur Jean Comnène (1118-1143) et dans le testament de l'abbé Theoctistos (1157). On voit qu'il était higoumène de Patmos et qu'il fut dans le gouvernement du monastère le prédécesseur immédiat de Theoctistos (*Acta*, 107) : or, celui-ci ayant administré le couvent pendant près de trente ans (*Acta*, 107) et étant mort en 1157, on doit placer son avènement et la mort de Joseph le Jasite vers l'an 1128. Il semble bien d'autre part qu'il ait été le premier successeur de saint Christodule (*Acta*, 100) ; en tout cas il parvint à l'higouménat sous le règne d'Alexis Comnène (*Acta*, 100, 106).

richement relié venait de Constantin, évêque de Leros, celui-là même qui en 1157 assista à ses derniers moments l'higoumène Theoctistos [1]. D'autres manuscrits se recommandaient à l'attention par leur valeur artistique, par les riches reliures dont ils étaient habillés. En tête du catalogue sont énumérés quatorze volumes, principalement des Évangéliaires, dont les couvertures étaient décorées d'ornements et de figures en argent ou en argent doré. On y voyait les sujets habituels à l'orfèvrerie religieuse byzantine, la Crucifixion, les quatre Évangélistes, la Theotokos, le Théologue, l'image du Christ ou celle de la Croix, sans qu'on puisse d'ailleurs déterminer avec exactitude si ces compositions étaient exécutées en bas-reliefs ou si des émaux venaient ajouter à la richesse de la matière le charme de la couleur. Enfin, même en faisant abstraction de ces précieux volumes, on doit reconnaître que la bibliothèque de Patmos était composée d'une manière assez heureuse et convenable au grand établissement monastique auquel elle était destinée. Non seulement elle renfermait la plupart des œuvres importantes de la littérature religieuse ; elle possédait en outre de nombreux écrits hagiographiques, et quantité de traités d'écrivains de second ordre, dont plusieurs nous sont assez mal connus. Elle contenait certains manuscrits de luxe, tels que ce saint Basile ou ce saint Grégoire de Nazianze que le catalogue désigne de l'épithète μέγα ; elle avait un assez grand nombre de manuscrits anciens ; à chaque page du catalogue revient l'épithète de παλαιόν ou de πανυπαλαιόν ; et quand ce terme s'applique à des manuscrits bombycins, il prend — tant sont rares les manuscrits sur papier antérieurs au XIIIe siècle [2] — une valeur et un intérêt tout particuliers.

On se demandera tout naturellement ce que sont devenues tant de richesses, et si la bibliothèque de Patmos les a conservées dans leur intégrité. Il faut, pour s'en rendre compte, comparer

1. *Acta*, p. 108, 113.
2. Cf. Gardthausen, *Griech. Palaeogr.*, p. 50.

l'inventaire de 1201 avec le catalogue actuel dressé par les soins de Sakkelion : le rapprochement est, on va le voir, singulièrement instructif et attristant.

Il est incontestable tout d'abord que, des manuscrits sur parchemin inscrits au catalogue de 1201, un assez grand nombre figure encore sur les rayons de la bibliothèque. Pour beaucoup d'entre eux, l'identification peut être faite d'une façon certaine, pour plusieurs avec des chances de très grande vraisemblance [1]. On voit par là que, dès la fin du XIIe siècle, Patmos possédait la plupart des beaux manuscrits calligraphiques qu'il renferme aujourd'hui, par exemple le Job commenté, qui date de la fin du VIIe ou du commencement du VIIIe siècle (Sakkelion, n° 171) et l'admirable Grégoire de Nazianze écrit en 941 à Reggio de Calabre (n° 33). D'une manière générale, la plupart des manuscrits de date un peu ancienne actuellement conservés au couvent semblent avoir dès cette époque fait partie de la librairie ; on retrouve dans l'inventaire de 1201 et le saint Jean Chrysostome de 988 (n° 138), et le Commentaire sur les Évangiles de Titus, évêque de Bostra (n° 59), qui date du IXe ou Xe siècle, et le saint Basile de 1082 (n° 20), et le saint Maxime de la même année (n° 192), et la Philocalie d'Origène transcrite au Xe siècle (n° 270), et la plupart des manuscrits copiés aux IXe, X^e^ et XIe siècles : et la chose s'explique aisément, ces manuscrits anciens ayant presque tous dû appartenir à la bibliothèque primitive formée par saint Christodule.

On peut de même identifier un certain nombre de manuscrits de la fin du XIIe siècle, qui venaient d'entrer à la bibliothèque au moment où fut dressé l'inventaire : on reconnaît de cette sorte et la Vie de saint Pachôme de 1192 (n° 9), et le roman de Barlaam de 1194 (n° 120), et les Canons de la Vierge offerts en 1174 par le moine Nil de Rhodes (n° 175), et le Synaxaire de 1192 (n° 262), et les Sticheraria datés de 1167 (n°s 218, 221). On

1. On trouvera, dans les notes qui accompagnent le texte du catalogue de 1201, l'indication très précise de ces identifications.

retrouve non moins aisément toute la longue série des Vies de saints du Métaphraste, où, sur 28 volumes présentement conservés au couvent, 17 déjà figurent au catalogue de 1201. Enfin, si l'on cherche à identifier les riches Évangéliaires énumérés dans l'inventaire, on peut, semble-t-il, les retrouver avec de grandes chances de probabilité. Actuellement Patmos ne possède pas moins de vingt-quatre manuscrits de cette sorte antérieurs au XIIIe siècle ; beaucoup d'entre eux sont accompagnés de la notation musicale, plusieurs sont enrichis de miniatures, trois d'entre eux (n°s 74, 84, 274) sont couverts de reliures de prix, et sans doute la plupart de ces beaux volumes, évidemment destinés à la célébration des offices religieux, en étaient originairement revêtus. On peut donc admettre avec grande vraisemblance que les Évangéliaires de 1201 se trouvent pour la plupart parmi ces manuscrits ; pour deux d'entre eux l'identification est même certaine ; les couvertures des n°s 74 et 274 correspondent exactement à deux des reliures décrites dans l'inventaire. Mais à l'exception de ces deux pièces, d'ailleurs fort remarquables [1], Patmos n'a gardé nulle trace des précieux monuments d'orfèvrerie qui enrichissaient ses manuscrits à la fin du XIIe siècle ; et si l'on remarque par surcroît que, parmi les rares couvertures d'Évangéliaires conservées, plusieurs sont en fort mauvais état [2], la disparition totale des autres excitera les plus légitimes inquiétudes sur le soin qu'ont apporté les moines de Patmos à garder les richesses de leur librairie.

Et en effet, sur 267 manuscrits sur parchemin mentionnés en

1. L'une (n° 74) représente la Crucifixion ; d'un côté de la croix se tient la Theotokos, de l'autre saint Jean ; aux angles sont les figures des quatre Évangélistes. L'autre ais est orné de clous en forme d'étoile. La reliure du n° 274 représente la Crucifixion au centre, les quatre Évangélistes aux angles. Toutes ces figures sont exécutées en bas-reliefs d'argent, sans nulle adjonction d'émaux.

2. Le n° 84, du XIe siècle, mais qu'on ne peut identifier à aucune des couvertures de 1201, est fort endommagé. Le n° 81 (de 1345) n'a plus qu'un de ses ais. Le n° 75 (de 1460) est plus maltraité encore. De même le n° 274 paraît avoir perdu un de ses ais.

1201, à grand'peine peut-on en retrouver 108 dans le catalogue actuel [1]. Plus de la moitié des livres possédés par le couvent au commencement du XIIe siècle sont aujourd'hui irrémédiablement perdus et, parmi eux, presque tous ceux que l'inventaire désignait comme particulièrement anciens. Perdus, ces vingt-cinq volumes de Ménées, dont plusieurs se recommandaient par leur antiquité ; perdus, ces précieux Euchologes, parmi lesquels on remarquait celui de saint Christodule ; perdus, ces Kontakia vénérables, qui contenaient la liturgie de saint Basile ou de saint Chrysostome ; perdues, ces Ἀκολουθίαι de sainte Marine, de saint Thomas, des saints Archanges. Sur les vingt-six volumes de Chrysostome, quatorze ont disparu, et parmi eux l' Ἑξαήμερος, qui figure encore au catalogue de 1355 [2], et le recueil des Ἀπανθίσματα, copié de la main de l'higoumène Arsenios ; sur les treize manuscrits de saint Basile, huit sont perdus ; des cinq manuscrits de Grégoire de Nysse, pas un seul n'est conservé. De ces écrivains de second rang, si nombreux au catalogue de 1201, rien ou presque rien ne reste : perdus, le livre d'Antiochus de saint Sabas, les écrits de Sophronius de Damas et les traités de l'abbé Esaïe le Solitaire ; perdues, les lettres de sainte Dorothée, les homélies de Jean le Géomètre, les œuvres d'Isaac le Syrien ; perdus, le livre de Syméon de Saint-Mamas et le recueil appelé la *Melissa* ou saint Nicon. L'histoire ecclésiastique de Théodoret de Cyr, les lettres du moine Michel figurent encore au catalogue de 1355 [3] ; aujourd'hui elles ont disparu. Il en est de même de

1. Il faut toutefois tenir compte de la considération suivante : beaucoup de manuscrits mentionnés à l'inventaire sont de minces plaquettes (βιβλιδάρια, βιβλιδόπουλα) ; plusieurs d'entre elles ont pu être par la suite réunies avec d'autres brochures sous une reliure commune, et parvenir jusqu'à nous, perdues en quelque sorte dans un volume plus compact. Ainsi le n° 112 renferme la lettre de saint Athanase au duc Antiochus, le n° 179 contient la Vie de Constantin. Cependant ces cas ne sont pas bien nombreux et diminuent de quelques unités à peine le total des manuscrits perdus.

2. Migne, *Patr. graec.*, t. 149, p. 1047, n° 38.

3. Migne, *loc. laud.*, n°s 50 et 27.

tous les écrits profanes, Γραμματικά, Ἰατρικά et le reste, sans excepter Josèphe, ni le Commentaire d'Eustathe, ni les Catégories d'Aristote.

Veut-on par quelques chiffres préciser l'étendue du désastre? Aujourd'hui, sur 305 manuscrits sur parchemin conservés au couvent de Patmos, 208 sont antérieurs au commencement du XIIIe siècle, et sur ces 208 volumes, beaucoup, on en a la preuve [1], sont entrés dans la bibliothèque postérieurement à l'année 1201. Or, à cette date, le monastère possédait un nombre de volumes sur parchemin — 267 — notablement supérieur au chiffre des manuscrits anciens qu'il conserve aujourd'hui. On peut donc admettre sans exagération qu'une moitié au moins des manuscrits sur parchemin mentionnés au catalogue de 1201 sont actuellement perdus sans retour. Pour les bombycins, le désastre est plus complet encore. En 1201, Patmos en comptait 63; aujourd'hui, sur les 429 manuscrits sur papier que garde le monastère, six seulement sont antérieurs au XIIIe siècle; parmi eux, trois à peine peuvent être identifiés avec des volumes de 1201; le reste — 60 volumes — à irrémédiablement disparu.

Sans doute il faut reconnaître que beaucoup des pertes faites ne sont point irréparables. La plupart des ouvrages inscrits au catalogue de 1201 nous sont amplement connus par d'autres manuscrits; certains d'entre eux sont, à Patmos même, représentés par des copies de date postérieure [2]. Cependant quelques documents uniques et curieux ont sans doute sombré dans le naufrage; et lors même qu'il s'agit de textes déjà connus d'autre part, la perte d'exemplaires très anciens n'est pas moins attristante. Pour l'histoire de la paléographie, la disparition des bombycins est tout particulièrement déplorable : il reste si peu de manuscrits sur papier de date antérieure au XIIIe siècle, on est si mal

1. Sakkelion, Πατμιακὴ Βιβλιοθήκη, voir les n°s 30, 50, 57, 75, etc.

2. C'est le cas pour Syméon de Saint-Mamas (n°s 390 et 427), pour Isaac le Syrien (n° 362), pour l'Evergetikon du moine Paul (n°s 441, 442), pour d'autres encore.

informé de l'époque où le papier de coton entra d'abord en usage, qu'on ne saurait assez regretter la ruine de soixante manuscrits de cette sorte, dont plusieurs sont, à tort ou à raison, désignés au catalogue de 1201 comme étant « très anciens [1] ».

Il faut en terminant essayer de rendre compte des causes qui ont privé la bibliothèque de Patmos de près de *deux cents* manuscrits antérieurs au XIIIe siècle. La principale est sans nul doute la négligence apportée par les moines dans l'entretien de leurs manuscrits. Les preuves se présentent ici avec une abondance tout à fait regrettable. Si l'on examine par exemple le catalogue de 1355, qui se borne à enregistrer les manuscrits les plus importants de la librairie, on constate que plusieurs de ces précieux volumes sont désignés comme étant « fort endommagés [2] » : à ce titre, ils méritaient, ce semble, une sollicitude toute particulière ; au contraire, on en a pris si peu de soin qu'ils ont aujourd'hui disparu. Veut-on savoir ce que sont devenus maints volumes nommés dans l'inventaire de 1201 ? qu'on regarde les reliures de la bibliothèque actuelle : on y trouvera par exemple des feuillets du livre d'Antiochus de saint Sabas [3], des fragments d'histoire ecclésiastique [4], des lambeaux d'Évangéliaire [5], des morceaux de Dion Chrysostome [6], qui attestent surabondamment l'usage qu'on a fait des manuscrits originaux. Parcourez enfin quelques-uns des volumes que l'on conserve présentement à Patmos, par exemple le n° 272 ou le n° 420 [7] : ils se composent de fragments de toute sorte, appartenant à des manuscrits fort différents, qu'une main prévoyante a, malheureusement bien tard, réunis sous une reliure commune. Dans le n° 272 en particulier, on rencontre des frag-

1. Cf. sur l'emploi du papier, Nissen, *loc. cit.*, 88-89.
2. Migne, *loc. laud.*, n°s 49, 50, 56 : διεφθαρμένον λίαν.
3. Duchesne et Bayet, *Mission au Mont Athos* (Archives des Missions, 3e série, t. III), p. 438.
4. *Ibid.*, 437.
5. *Ibid.*, 438.
6. *Ibid.*, 439.
7. Sakkelion, p. 140 et 187.

ments de saint Jean Chrysostome, des homélies de Grégoire de Nazianze, de saint Basile, de saint Éphrem, de saint Athanase, des morceaux de Vies de saints, d'autres pièces encore, provenant d'une série de manuscrits du xe et du xie siècle. Sans nul doute ces volumes appartenaient à la bibliothèque primitive ; lacérés plus tard et mis en pièces, ils n'ont laissé subsister que l'ombre d'eux-mêmes ; et je ne parle même pas des manuscrits, fort nombreux à Patmos, où l'on constate, au début ou à la fin du livre, l'absence d'un certain nombre de feuillets.

Tout cela atteste, on l'avouera, une incurie navrante. D'autres circonstances encore ont pu contribuer au désastre. La librairie de Patmos, on le verra, prêtait assez libéralement ses manuscrits au xiiie siècle ; près d'une cinquantaine de volumes sont sortis de cette manière, et ont été dispersés, les uns à Leros, à Calymnos, à Cos, à Samos, d'autres sur la côte d'Anatolie, à Palatia ou dans les couvents du Latros, d'autres plus loin encore, et jusqu'en Crète. Les livres ainsi échappés à la garde de l'ecclésiarque ont-ils toujours fait scrupuleusement retour à la bibliothèque? les désastres imprévus qui si souvent, en ces siècles troublés, sont venus s'abattre sur les côtes ou les îles de l'Archipel, n'ont-ils pas pu détruire quelques-uns de ces manuscrits? La chose est plus que vraisemblable. Il n'en demeure pas moins acquis que la librairie de Patmos, si importante à la fin du xiie siècle, a peu à peu laissé perdre beaucoup de ses plus précieuses richesses, et il y a quelque intérêt peut-être à examiner en quel temps sa décadence à commencé.

Si l'on étudie les documents du xiiie et du xive siècle relatifs à la librairie de Patmos, il semble que, loin de décroître, la bibliothèque ait d'abord prospéré. Malgré les dangers auxquels le monastère fut exposé au cours du xiiie siècle, malgré les constantes attaques des pirates dont les insultes et les flèches montaient jusqu'aux portes closes de l'abbaye, malgré les ravages des Vénitiens, qui rançonnaient sans merci les îles de l'Archipel et obligeaient l'higoumène Germanos à vider le trésor du couvent pour sauver sa communauté du massacre [1], malgré les amertumes de

1. *Acta*, p. 230.

tout genre, auxquelles le monastère dut se résigner, la librairie ne cessait de s'enrichir. Vers la fin du XIIIe siècle, l'abbé Sabas lui laissait par testament une trentaine au moins de manuscrits [1], parmi lesquels il faut noter, à côté de livres de liturgie, d'hagiographie et de patristique, une série de lettres des patriarches de Constantinople, deux volumes d'histoire ecclésiastique, et un ouvrage juridique, le Πρόχειρος νόμος. Le catalogue de 1355 fait connaître de nouvelles acquisitions. Sans doute ce document ne nous fournit qu'une liste sommaire des manuscrits principaux de la librairie : il n'en est pas moins singulièrement instructif. Sur 58 numéros qu'il comprend, 22 au moins — plus du tiers — ne figurent point à l'inventaire de 1201 et sont entrés à la bibliothèque postérieurement à cette date. Parmi eux, on retrouve deux des volumes de l'higoumène Sabas, le traité du pseudo-Denys l'Aréopagite [2] et l'histoire ecclésiastique d'Evagrius [3] ; les vingt autres, quelle qu'en soit l'origine, sont plus intéressants encore. A côté des manuscrits des Pères, tels qu'Anastase, Grégoire de Nysse ou Nemesius d'Emèse [4], des commentaires de Nicétas de Serres ou de Macarius de Philadelphie [5], à côté des pieuses élucubrations dues au zèle religieux de certains empereurs, tels qu'Isaac Comnène ou Mathieu Cantacuzène [6], apparaissent des

1. *Acta*, p. 241-243.
2. Migne, *loc. laud.*, n° 41.
3. Migne, *ibid.*, n° 49.
4. Migne, *ibid.*, n°s 33, 23, 35, 30.
5. Migne, *ibid.*, n°s 36, 37, 16. Dans la même série d'acquisitions nouvelles figurent les numéros suivants du catalogue de 1355 : n°s 2, 31, 57, 7 ***bis***. Nous désignons ainsi un volume mentionné dans la traduction latine publiée par Possevin. Après le commentaire de Job (n° 7 de Migne) on lit *: In Esaiam expositio Basilii, Chrysostomi, Theodoreti et aliorum*, manuscrit qui manque dans le texte grec de la *Patrologie*. Le volume suivant (n° 8 de Migne), décrit par Possevin sous le titre : *In eumdem Basilii solius expositio*, n'est donc point le commentaire de saint Basile sur Job, mais bien le commentaire de ce Père sur Isaïe. Les deux volumes se retrouvent dans la bibliothèque actuelle (Sakkelion, n°s 214 et 26) : le second figure déjà au catalogue de 1201.
6. Migne, *ibid.*, n°s 32, 9.

œuvres historiques ou philosophiques et des manuscrits d'auteurs classiques. Ce sont les écrits de Nicéphore Chumnos, faussement mis sous le nom de Skylitzès [1], c'est une partie de la chronique de Zonaras et une histoire des Paléologues d'un certain Georges [2]; c'est un exemplaire des Basiliques [3]; ce sont enfin trois manuscrits de Diodore de Sicile, de la Cyropédie de Xénophon et des dialogues de Platon [4]. A ce moment un esprit nouveau semble animer vraiment le couvent de Patmos; l'antique sévérité se relâche, qui jadis rendait les moines si hostiles aux ouvrages profanes ; leur curiosité s'étend au delà des étroites limites de l'hagiographie et de la patristique, et les livres d'histoire en particulier trouvent à l'abbaye une faveur aussi remarquable que rare dans les monastères byzantins [5].

Malheureusement ce beau zèle ne paraît point avoir dépassé la seconde moitié du XIVe siècle. On a vu que dès 1355 certains manuscrits étaient fort endommagés; d'autres, qui de 1201 à 1355 s'étaient conservés intacts [6], disparaissent après cette date et sont aujourd'hui perdus; dans le catalogue encore inédit de 1382 figurent 300 volumes seulement [7], or en 1355 les documents nous permettaient d'en retrouver au moins 380. Donc, dès la fin du XIVe siècle, la bibliothèque est en décroissance. Assurément, en apparence du moins, elle a depuis lors réparé ses pertes : actuellement Patmos compte 735 manuscrits; mais plus de la moitié de ces volumes sont de date fort récente et ne sauraient remplacer les anciens exemplaires qu'on a laissé perdre misérablement. Sans doute aussi, pendant les siècles qui suivent le XIVe, des circonstances heureuses introduisent parfois encore des manu-

1. Migne, *ibid.*, n° 29.
2. Migne, *ibid.*, n°s 58, 46.
3. Migne, *ibid.*, n° 45.
4. Migne, *ibid.*, n°s 47, 54, 55.
5. Cf. sur ce point Krumbacher, *Gesch. d. byz. Litt.*, p. 507. Aujourd'hui encore Patmos possède un manuscrit de la chronique de Georges le Moine (Sakkelion, n° 7).
6. Migne, *loc. laud.*, n°s 27, 38, 48, 50, 56.
7. Sakkelion, p. ια'.

scrits intéressants au monastère. Au xve siècle, comme autrefois, de pieux donateurs se rencontrent parmi les higoumènes [1]; des îles voisines, de Naxos [2], de Rhodes [3], d'ailleurs encore, des livres émigrent à Patmos; enfin, l'abbaye s'enrichit quelquefois de la ruine des couvents de la côte asiatique et hérite de quelques-unes de leurs dépouilles [4]. Mais, pendant ce temps, les manuscrits anciens s'en vont à l'abandon. Ni les souvenirs historiques qui s'attachent à certains volumes, ni la place assignée à d'autres parmi les trésors de la bibliothèque ne les garantissent contre la ruine. Sur les cinquante-huit manuscrits mis en vedette par le catalogue de 1355, vingt au moins ne se retrouvent plus aujourd'hui. Les livres d'aspect profane sont particulièrement maltraités : tous ceux qui figuraient dans les inventaires de 1201 ou de 1355 ont disparu, à l'exception de Nicéphore Chumnos et de Zonaras [5], de Diodore de Sicile [6] et de Platon. Encore ce dernier volume a-t-il pu, on le sait, être emporté en 1803 en Angleterre [7] : preuve dernière de l'indifférence que professaient pour leurs manuscrits les moines de Patmos, également oublieux des enseignements de saint Christodule et de l'antique gloire de leur librairie.

III

LE REGISTRE DES PRÊTS

En quelques endroits de l'inventaire, une seconde main a ajouté à la marge des notes indiquant que tel ou tel volume a été emprunté à la bibliothèque, et ces indications, répétées et com-

1. Sakkelion, p. 53-54.
2. *Ibid.*, n°s 50 et 57.
3. *Ibid.*, n° 207.
4. *Ibid.*, p. 122-123. n°s 78, 242, 244.
5. *Ibid.*, n°s 127, 298.
6. *Ibid.*, n° 50.
7. Cf. sur cet incident Sakkelion, dans Δελτίον τῆς Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἑταιρείας τῆς Ἑλλάδος, t. II, p. 427, et Πατμιακὴ Βιβλιοθήκη, p. ι', not. 5.

plétées au verso du manuscrit, constituent un véritable registre des prêts faits par la librairie de Patmos. Les renseignements que nous y trouvons se rapportent pour la plupart à une époque un peu postérieure à la rédaction de l'inventaire : à la vérité, nous ignorons la date de l'higouménat de Nicodemos, dont le nom accompagne les dernières lignes du registre ; mais nous pouvons tirer du texte même de suffisantes informations chronologiques. Parmi les emprunteurs assez nombreux qui viennent puiser aux richesses de la bibliothèque, deux établissements monastiques semblent traités avec une faveur particulière : la métochie de Pyrgos reçoit d'un seul coup onze volumes, celle de Cos, dix, et dans les deux cas, les manuscrits prêtés sont de même nature ; c'est une série à peu près complète des livres liturgiques, comme si Patmos avait voulu fournir à ses deux métochies les textes indispensables à la célébration de l'office divin [1]. Or nous savons à quelle date les deux couvents en question sont entrés dans le domaine de l'abbaye. Pyrgos lui a été donné en 1216 par l'empereur Théodore Lascaris [2] ; le monastère de la Theotokos τῶν Σπονδῶν à Cos paraît lui avoir été attribué sous le règne de Jean Vatatzès (1222-1254) [3]. C'est sans doute au moment de la prise de possession des deux métochies que les livres nécessaires leur furent remis par la bibliothèque, et nous pouvons en conséquence placer avec grande vraisemblance l'higoumène Nicodemos immédiatement avant Germanos, que nous trouvons en 1258 occupé à achever l'organisation de la métochie de Cos [4]. Les prêts de manuscrits enregistrés dans notre document doivent donc être rapportés à la première moitié du XIIIe siècle [5].

1. C'est dans le même esprit que l'higoumène Sabas lègue à l'église τοῦ Ἀσωμάτου un certain nombre de livres liturgiques, ἵνα ψάλλῃ ὁ μέλλων παραμένειν ἐκεῖσε (*Acta*, p. 242).
2. *Acta*, p. 176, 180, 199.
3. Cf. *Acta*, p. 217.
4. *Acta*, p. 193, 199.
5. On peut serrer de plus près encore la date des derniers prêts inscrits au registre et consentis sous l'higouménat de Nicodemos en faveur de la

A cette époque, la bibliothèque de Patmos était pour toute la région environnante un véritable foyer de haute culture intellectuelle. Non seulement elle fournissait de livres les dépendances immédiates du monastère, telles que la métochie de Leros, acquise dès l'époque de Christodule, celle de saint Georges τοῦ Δυπικοῦ, sise dans le petit port asiatique de Phygela [1], celle de saint Pantéléimon, près de Palatia, également sur la côte asiatique [2], celle de Pyrgos près du Méandre [3], celle de la Theotokos τῶν Σπονδῶν à Cos [4], celle de saint Nicétas de Psychros en Crète [5]; mais encore tous les établissements religieux du voisinage venaient faire des emprunts à la riche librairie du couvent. Le monastère de Saint-Mercure à Palatia la mettait à contribution; l'abbaye de Saint-Paul du Latros, jadis dépouillée par Christodule, demandait des livres à son heureuse rivale et obtenait, non seulement le prêt, mais parfois même la restitution gracieuse de certains manuscrits [6]. Les moines de Strobilos, près d'Halicarnasse, qu'unissait à Patmos le souvenir de saint Christodule [7], les anachorètes de Calymnos, les prêtres du clergé séculier de Samos figuraient également parmi les emprunteurs. Enfin les simples particuliers même, que leur situation personnelle ou leur parenté avec quelqu'un des moines recommandaient à la bienveillance du couvent, étaient libéralement admis au privilège du prêt. Avec les familles riches de Palatia les relations étaient fréquentes et, pour faire plaisir au moine Maximos, on envoyait à son père des livres jusqu'en Crète.

métochie de Cos. Ils portent l'indication chronologique de l'indiction 2. Or, sous le règne de Jean Vatatzès, deux dates seulement correspondent à cette indiction : ce sont les années 1229 et 1244.

1. *Acta*, 174. Cf. 179, 182.
2. *Acta*, 200. Elle se trouvait dans la τοποθεσία τοῦ Ἀσισσοῦ (cf. sur cet endroit, *Acta*, 167, 168, 169).
3. *Acta*, 177, 199.
4. *Acta*, 154, 193, 200.
5. *Acta*, p. 131.
6. Omont, *Note sur un ms. du Mont Latros*, *loc. laud.*, p. 338.
7. *Acta*, 62.

En général pourtant, les manuscrits empruntés sont des ouvrages purement liturgiques. Sur 45 volumes sortis, 34 appartiennent à cette catégorie [1]. Les autres volumes prêtés sont des vies de saints (4 fois), des écrits des Pères (Chrysostome, 2 fois; André de Crète, 1 fois ; Evergetikon, 1 fois), des traités d'édification (Climaque, 2 fois) et un manuscrit de Job. Les auteurs profanes n'ont tenté la curiosité d'aucun des correspondants du couvent.

Ces indications, si peu nombreuses qu'elles soient, permettent cependant d'entrevoir la place considérable que Patmos mérite dans l'histoire littéraire du moyen âge oriental Sur les côtes de l'Anatolie grecque, dans ces îles de l'Archipel, si durement éprouvées par des misères de toute sorte, les moines de Patmos ont, pendant plusieurs siècles, allumé un dernier rayon de vie intellectuelle. Pour ces pieuses communautés, pour ces humbles bourgades réfugiées sous la protection du saint patron de l'abbaye, le couvent de Saint Jean le Théologue n'a pas été seulement un centre religieux, il est demeuré un foyer vivant de culture et de civilisation. En dotant d'une bibliothèque son monastère bien-aimé, Christodule n'avait donc point fait une œuvre vaine ; en poursuivant pendant près de trois siècles l'accroissement de la primitive librairie, ses successeurs n'avaient point tenté des efforts stériles. Certes le résultat final n'a point pleinement répondu à leurs espérances ; certes la négligence des siècles suivants a laissé disparaître beaucoup de ces volumes qu'ils avaient si laborieusement rassemblés. On n'en doit pas moins savoir gré aux moines du XIe et du XIIe siècle d'avoir su unir aux soucis de la foi ces nobles et sérieuses préoccupations : elle leur assurent une grande place dans l'histoire des lettres, elles leur méritent aujourd'hui encore notre reconnaissance et notre respect.

1. Voici le détail de ces prêts :

Triodion (4 fois)	Paterikon (2 fois)
Octoïchos (5 fois)	Apôtres (1 fois)
Ménées (11 fois)	Heortologion (1 fois)
Évangiles (3 fois)	Psautier (1 fois)
Euchologe (2 fois)	Ἀκολουθία (1 fois)
Kontakia (2 fois)	Schematologion (1 fois)

LES ORIGINES ASIATIQUES DE L'ART BYZANTIN [1]

I

C'est, depuis quelques années, un problème fort discuté, de déterminer sous quelles influences s'est formé l'art chrétien. Tandis que certains savants, et non des moindres, attribuent dans cette question d'origine la meilleure part à l'influence romaine et croient volontiers, avec Wickhoff, à l'existence d'un « art romain impérial » se répandant uniformément à travers toutes les provinces du monde politiquement soumis aux Césars, M. Strzygowski, au contraire, dans son *Orient oder Rom* en particulier, a revendiqué pour l'Orient hellénistique et ses écoles régionales un rôle essentiel, exclusif, dans la genèse de l'art chrétien. « Il est inadmissible, dit-il quelque part, que l'on parle d'un art impérial romain et que l'on entende par là un art qui, formé à Rome, aurait passé de là en Orient pour y remplacer la vieille culture hellénistique et y serait ainsi devenu la large base de l'art chrétien... Les points où s'est formé l'art chrétien, ce sont, selon moi, et cela dès les trois premiers siècles, les grandes villes orientales du monde hellénique, en particulier Alexandrie, Antioche et Éphèse [2]. — L'art hellénistique, écrit ailleurs M. Strzygowski, ne finit point, comme on l'admet encore communément aujourd'hui, vers le temps de la naissance du Christ, pour céder la place à l'art romain; au contraire, il

1. Publié au *Journal des Savants* (avril 1904), à l'occasion du livre de Strzygowski, *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte*, Leipzig, 1903.
2. *Orient oder Rom*, p. 8.

pénètre Rome et continue à se développer jusqu'au jour où il est remplacé par l'art proprement oriental et chrétien, c'est-à-dire par l'art byzantin [1]. »

Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans ce grand débat, où l'on a, de part et d'autre, et surtout du côté des romanistes, apporté beaucoup d'intransigeance et parfois de singulières ignorances. Mais il faut, en tout cas, accorder à M. Strzygowski ce point, qu'il a par des arguments si décisifs montré le rôle prépondérant — je ne dis pas *exclusif* — de l'Égypte et de la Syrie dans la formation de l'art chrétien, qu'on ne saurait désormais, sans mauvaise foi, faire abstraction de ces provinces. Il essaie maintenant, à la lumière des plus récentes découvertes, de faire, pour l'Asie Mineure, une semblable démonstration. Et quoi qu'on puisse penser de la méthode, assez contestable parfois, et des conclusions souvent un peu hâtives de ce livre, on doit assurément à l'auteur une vive reconnaissance pour avoir mis sous nos yeux et soumis, le premier, à un examen vraiment scientifique une si ample collection de documents nouveaux.

Jusqu'en ces dernières années, l'Anatolie, tant explorée pourtant par les savants de toutes nationalités, pouvait paraître un des pays les plus pauvres en monuments de l'époque chrétienne. M. Strzygowski se plaint, non sans raison, de la négligence un peu dédaigneuse qu'épigraphistes et archéologues apportent généralement à relever les édifices postérieurs à l'époque classique. On commence heureusement à rompre avec ces habitudes déplorables. En 1895, un savant russe, Smirnov, a exploré tout le centre du haut plateau anatolien, en y relevant attentivement les monuments chrétiens [2]. En 1900, un voyageur anglais, Crowfoot, a rapporté de la même région des observations inté-

1. *Kleinasien*, p. 36.

2. Outre Bin-bir-Kilissé (au sud-est de Konia), où se trouvent les ruines de quinze ou seize églises chrétiennes, il faut signaler surtout, parmi les monuments relevés, la basilique d'Andaval, près de Nigdé en Cappadoce, et les grottes à églises de Cappadoce (Soanly-déré, Urgub), déjà mentionnées par Texier.

ressantes et de bonnes photographies [1]. Plus récemment, l'expédition autrichienne de la Société scientifique de Prague a parcouru l'Isaurie avec un semblable souci des ruines de l'époque chrétienne ; dans la Syrie du Nord enfin, dont l'art est si étroitement apparenté à celui de l'Asie Mineure, l'expédition allemande du baron Oppenheim [2], l'expédition russe de l'Institut archéologique de Constantinople [3], l'expédition américaine dont H. C. Butler vient de publier les documents architecturaux [4] ont ajouté de curieux monuments à ceux que nous révéla jadis M. de Vogüé. Les résultats de ces diverses explorations, libéralement communiqués pour la plupart à M. Strzygowski, lui ont fourni la matière de son livre ; et peut-être en est-ce justement une faiblesse, sur laquelle on devra revenir, que l'auteur ait dû trop souvent juger les édifices qu'il nous faisait connaître non point d'après un examen direct et sur des observations personnelles, mais par la seule inspection des plans et des photographies. A cette série de documents nouveaux M. Strzygowski a soigneusement ajouté tout ce que les explorations antérieures, anglaises, autrichiennes, allemandes, avaient déjà plus ou moins sommairement signalé en Anatolie en fait de monuments chrétiens [5]. Assurément, et M. Strzygowski le sait bien, ce n'est là qu'un matériel de travail assez incomplet encore et fragmentaire. Tel qu'il est, il peut suffire pourtant, dès maintenant, à donner quelque idée de l'art chrétien d'Asie Mineure et à essayer quelques théories qui valent d'être examinées attentivement.

1. Surtout pour Bin-bir-Kilissé et la curieuse église en briques d'Utchayak, au nord-est de Kirshehr (Mokissos).

2. On lui doit la connaissance de la belle basilique de Kasr-ibn-Wardan, entre Homs et Alep.

3. Cf. *Bulletin de l'Institut archéologique russe*, t. VII (1902), p. 93-210.

4. *American archaeol. expedition in Syria*, t. II, *Architecture and other arts*, by H. C. Butler, New-York, 1904.

5. Il faut noter surtout l'église de Kodja-Kalessi, relevée par Headlam (Supplément au *Journal of hell. Studies*, 1892), les basiliques de Gül-Batsché, Sagalassos, etc., en Lycie et Pisidie ; les édifices chrétiens d'Adalia, Jürmé, Myra, etc., et, en Syrie, l'octogone de Wiranschehr décrit par Puchstein (*Reisen in Kleinasien und Nordsyrien*).

II

De manière générale, les édifices chrétiens d'Asie Mineure peuvent se ramener à quatre types principaux.

Ce sont d'abord des basiliques, mais d'un type assez particulier, qui rappellent, par certains traits, les constructions de la Syrie du Nord. Tandis que, sur la côte occidentale et méridionale d'Anatolie, les édifices de plan basilical sont, en effet, précédés d'un atrium et couverts en charpente, dans l'intérieur du pays, au contraire, et particulièrement à Bin-bir-Kilissé, ils sont, comme en Syrie, entièrement bâtis en pierres de taille et présentent sur leur façade un vestibule ouvert flanqué de deux tours. Mais ce qui leur donne surtout leur caractère spécial, c'est qu'ils sont voûtés ; la disposition de la voûte, la terminaison de l'église par une abside isolée, l'emploi très fréquent enfin de l'arcade en fer à cheval, tels sont, pour M. Strzygowski, les traits qui permettent de ranger ces édifices dans une famille « d'un type original ». Sans méconnaître nullement l'intérêt de ces constructions, on observera toutefois qu'elles ne sont point d'une disposition aussi rare que l'auteur semble le croire. On retrouverait, dans l'Afrique du Nord, la plupart des traits caractéristiques des basiliques anatoliennes, et l'abside isolée au fond de l'édifice [1], et les piliers cantonnés de colonnes engagées, et la rareté de l'atrium et la façade flanquée de tours ; enfin, en Tunisie du moins, il y avait certainement des églises voûtées [2]. Et ceci, sans doute, n'est point pour nous surprendre : « Les monuments chrétiens de l'Afrique du Nord ressemblent beaucoup plus, on l'a dit justement, à ceux de la Syrie et de l'Égypte qu'à ceux de Rome [3]. »

1. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, II, 141 ; 137, n. 4 ; 138, n. 1. M. Strzygowski cite quelque part ce livre (*Kleinasien*, p. 238) pour adresser à M. Gsell une critique, assez injuste d'ailleurs. Il ne semble pas toutefois l'avoir suffisamment pratiqué.
2. Gsell, II, p. 128, 132, 135, 150, 232.
3. Gsell, p. 150.

Mais de ces remarques aussi on conclura peut-être que les basiliques d'Anatolie, malgré leur intérêt, ne présentent point un type qui appartienne exclusivement à l'Asie Mineure et s'y soit nécessairement constitué.

A côté des basiliques, on rencontre assez fréquemment, en Asie Mineure, des édifices de forme octogonale, surmontés d'une coupole. C'est une construction de ce genre que décrit, vers la fin du IVe siècle, Grégoire de Nysse dans sa lettre à l'évêque d'Iconium, Amphilochios, et M. Strzygowski a eu grandement raison d'étudier de fort près, avec le concours de Bruno Keil, ce document si remarquable pour l'histoire de l'architecture. Si de ce texte on rapproche les monuments encore existants en Anatolie ou en Syrie, l'octogone si original de Bin-bir-Kilissé, par exemple, ou celui de Wiranschehr, on admettra volontiers que c'était, dès le IVe siècle, selon la remarque de Grégoire de Nysse [1], une disposition tout à fait usuelle et courante que celle de l'église en forme de croix, bâtie sur plan octogonal et couronnée d'une coupole à tambour. Il resterait à se demander toutefois, ici encore, si ce type est spécifiquement asiatique, et, au vrai, M. Strzygowski lui-même ne le pense point. En tout cas, il n'eût pas été inutile peut-être de faire entrer en ligne de compte pour cette discussion un édifice certainement plus ancien que tous ceux que l'on cite, le mausolée qu'au commencement du IVe siècle Dioclétien se fit bâtir dans son palais de Salone et qui est, aujourd'hui, la cathédrale de Spalato. Le plan en rappelle très sensiblement l'octogone de Grégoire de Nysse ; l'origine en est certainement orientale et vraisemblablement syrienne [2]. Il est donc assez surprenant que M. Strzygowski ait négligé un monument qui servait aussi utilement sa thèse.

Pour agrandir le *presbyterium*, les chrétiens eurent d'assez bonne heure l'idée de ménager, en avant de l'abside, une travée

1. ὥσπερ ὁρῶμεν πανταχοῦ ἐν τῷ σταυροειδεῖ τύπῳ γινόμενον (Migne, *Patrologie grecque*, tome XLVI, page 1096).

2. Cf. les remarques que j'ai faites sur cet important monument (*En Méditerranée*, p. 25-30).

sur plan rectangulaire. De là naquit un type d'édifices fort intéressants, que Strzygowski appelle « les basiliques à coupole ». Par la direction longitudinale de la nef, par la disposition des bas côtés, ces édifices se rattachent toujours, en effet, au plan basilical ; seulement, au-dessus du vaisseau principal, une coupole s'élève et couronne le monument. Les constructions de cette sorte, presque toujours garnies de tribunes au-dessus des bas côtés, ne sont point rares en Anatolie (Kodja-Kalessi, en Isaurie, Adalia, où la Djoumanun-Djami n'est qu'un bâtiment chrétien à peine modifié). On rencontre cette disposition en dehors même de l'Asie Mineure, en Syrie, dans la curieuse basilique en briques de Kasr-ibn-Wardan, en Europe, à Sainte-Sophie de Salonique, et la grande Sainte-Sophie de Constantinople elle-même, malgré sa puissante originalité, se ramène, tout compte fait, également à ce type. Mais toujours ici la même question se pose : est-ce dans l'Asie Mineure, ou du moins dans l'Orient hellénistique qu'il faut chercher l'origine de cette disposition ? Strzygowski dit oui et en fixe le point de formation à Antioche, d'où ce type aurait rayonné sur l'Asie Mineure, et d'Éphèse aurait passé à Salonique. Il se peut. Mais il faudrait, pour en être certain, fournir la preuve que ces basiliques à coupole d'Anatolie datent bien, comme le veut Strzygowski, du IVe siècle, et ceci ne semble pas être pleinement établi.

Enfin à cette forme hellénistique de la basilique s'oppose le type proprement byzantin, l'église en forme de croix grecque inscrite dans un rectangle, où une coupole couronne la croisée. A défaut des églises d'Éphèse, trop incomplètement étudiées encore, on peut trouver, en Asie Mineure, des représentants de ce type, soit dans les petites chapelles creusées dans les rochers de Phrygie, d'Isaurie, de Cappadoce, soit dans des édifices comme la mosquée de Firsandyn, ancienne église chrétienne, ou les ruines de Tschaulykilissé. Il faut observer toutefois que la plupart de ces édifices semblent d'époque relativement récente. Strzygowski lui-même n'ose guère leur assigner une date antérieure à Justinien. Un seul monument de cette famille lui paraît

pouvoir prétendre à une antiquité plus haute : c'est la curieuse église double d'Utchayak, construite en briques et surmontée de deux coupoles sur tambour. Résolument Strzygowski la date de la fin de l'époque hellénistique et assigne à cette construction, dans la formation du type, un rôle de précurseur.

III

Ici se pose une question fort grave et qui, selon qu'on la résout d'une façon ou d'une autre, mène à des conclusions assez différentes : de quelle époque datent ces monuments chrétiens d'Asie Mineure ? S'ils appartiennent à la période qui va de Constantin à Justinien, ils auront évidemment, pour l'histoire des origines de l'art byzantin, une importance capitale ; s'ils sont d'un temps plus récent, ils n'ont plus qu'une bien moindre signification. Or voici la difficulté du problème : à l'exception des grottes cappadociennes, où l'on a relevé des inscriptions du XIe siècle, et de la basilique de Kasr-ibn-Wardan, qu'un document épigraphique assigne à l'année 564, aucun des édifices anatoliens ne porte d'indication chronologique précise [1], et c'est d'après les caractères intrinsèques de la construction qu'il faut — chose toujours délicate — en déterminer l'époque. M. Strzygowski s'est donné beaucoup de peine pour établir que tous les monuments étudiés par lui appartiennent à la période qui va de Constantin à Justinien, et qu'ils sont bien plus voisins du IVe siècle que du VIe. Mais voici qui inquiète un peu sur la valeur de cette démonstration. M. Strzygowski n'a point vu lui-même les édifices sur lesquels il raisonne ; il les connaît par des photographies, par des plans, qui parfois, et sur des points essentiels, sont incomplets ou contradictoires. Dans de telles condi-

1. A Bin-bir-Kilissé pourtant, on a trouvé une inscription datée de 1162, et Crowfoot signale, à Utchayak, des inscriptions, mais qui malheureusement n'ont pas encore été déchiffrées (*Kleinasien*, p. 33).

tions, n'y a-t-il point quelque témérité à vouloir fixer des dates définitives? est-il bien prudent surtout de s'écarter des données chronologiques indiquées par les voyageurs, savants expérimentés pour la plupart, qui ont visité, eux, les monuments? C'est pourtant ce que fait parfois M. Strzygowski.

Assurément on peut, on doit admettre pour une part les dates qu'il propose, en particulier pour les basiliques de Bin-bir-Kilissé, et plus encore pour la plupart des édifices de plan octogonal [1]. Mais peut-on avec la même certitude faire remonter au IVe siècle l'origine de la basilique à coupole? Dans un livre récent, Wulff a fait, au contraire, dériver toutes les églises de cette sorte de Sainte-Sophie de Constantinople [2], et il est certain à tout le moins que la basilique de Kasr-ibn-Wardan, qui appartient à ce groupe, est du VIe siècle et toute différente des autres constructions de Syrie, ce qui semble bien attester des influences venues d'ailleurs. Headlam, de son côté, qui nous a fait connaître Kodja-Kalessi, date cet édifice du Ve siècle, non du IVe, et il faut bien avouer que l'argumentation de Strzygowski pour faire remonter à cette dernière période les monuments de ce type est plus spécieuse que vraiment probante. On peut concéder toutefois que cette donnée chronologique soit, sinon démontrée, du moins possible. Mais il me semble inadmissible que l'on place au IVe siècle l'édifice à coupoles d'Utchayak [3]. Pour moi, cette construction date du moyen âge byzantin et ne saurait en aucune manière prétendre au rôle de précurseur. Et il ressort de ces remarques qu'on ne saurait faire état légitimement, pour la démonstration, de tous les monuments que M. Strzygowski, pour les besoins de sa thèse, a fait uniformément remonter au IVe siècle.

1. L'octogone de Wiranschehr me semble pourtant du VIe siècle plutôt que du IVe. C'est d'ailleurs l'opinion de Puchstein, qui l'a vu. Cf. *Kleinasien*, p. 100.

2. Wulff, *Die Koimesiskirche in Nikaea*.

3. Tout y répugne, et le décor de briques qui pare les murailles et le haut tambour qui porte la coupole. Je sais que M. Strzygowski se refuse à

IV

Quelle est donc cette thèse, enfin, où aboutit le livre, et que vaut-elle ?

Voici d'abord un fait incontestable. En Asie Mineure, comme en Égypte, comme en Syrie, il y a eu, entre le IVe et le VIe siècle, un mouvement d'art considérable et puissant. Les types de construction les plus divers s'y rencontrent : basilique voûtée, octogone, basilique à coupole, sans parler des églises tréflées et du plan en croix à coupole centrale. C'est un grand point, et très nouveau, d'avoir, par des exemples précis, montré l'activité prodigieuse, l'ingéniosité souvent créatrice de cette architecture chrétienne d'Asie Mineure, d'avoir une fois de plus, et d'une façon décisive, fait comprendre la place qui appartient à l'Orient hellénistique dans la formation de l'art chrétien. Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter que, depuis assez longtemps déjà, M. Choisy avait entrevu ce rôle de l'Asie Mineure. « C'est de là, écrit-il, que cet art rayonna sur le reste de l'empire grec, si bien qu'au jour où Justinien conçoit l'idée de Sainte-Sophie, l'Ionie lui fournit les seuls architectes capables de mener à bien un si vaste dessein. Tralles lui donne Anthémius et Milet, Isidore [1]. » Et, pour le dire en passant, on observera que plusieurs des idées favorites de M. Strzygowski se trouvent déjà partiellement exprimées chez d'autres écrivains. On sait avec quelle force, avec quelle chaleur Courajod s'est appliqué à démontrer

tenir compte de ce dernier signe, pour ce motif que, dès le IVe siècle, il est question de tambours supportant des coupoles, et il est certain, en effet, qu'à Sainte-Sophie de Salonique, à Kasr-ibn-Wardan, à Saint-Vital, au mausolée de Galla Placidia, ailleurs encore, on trouve déjà sous la coupole une sorte de tambour. Mais ces tambours sont bas, trapus, très différents des hauts tambours cylindriques qui apparaissent au Xe siècle seulement dans l'architecture byzantine ; or c'est à ce dernier type que paraissent bien appartenir, pour autant qu'on en peut juger, les tambours d'Utchayak.

1. Choisy, *L'art de bâtir chez les Byzantins*, p. 162.

les influences exercées par la Syrie sur l'art chrétien d'Occident et, dans un récent livre, où sont résumées en quelque manière les doctrines courantes sur ces questions, M. Enlart écrit : « Les basiliques de Syrie font souvent pressentir les formes de l'architecture romane. Elles appartiennent à un art savant, vivant, et cherchant sa voie, tandis que l'art d'Occident vivait alors de traditions abâtardies, d'adaptations et de compromis [1]. »

Mais une fois ce fait acquis, que l'art d'Asie Mineure, comme celui de Syrie et d'Égypte, a exercé une action considérable sur la genèse de l'art chrétien, il reste à examiner si cette influence fut aussi *exclusive* que M. Strzygowski le pense et si l'Asie Mineure peut revendiquer une part *essentielle* dans la création des types architecturaux qu'elle nous montre réalisés.

Voici une remarque qui frappe tout d'abord : c'est que le groupe des édifices du haut plateau anatolien, dont Bin-bir-Kilissé offre les meilleurs exemplaires, semble avoir, en somme, de l'aveu de Strzygowski lui-même, contribué pour une assez faible part au développement de l'art byzantin, ce qui ne laisse pas d'en réduire un peu l'importance. « Ce sont, dit Strzygowski, les grands centres hellénistiques de l'Orient qui ont préparé la naissance du nouvel art mondial. L'arrière-pays égyptien, syrien et anatolien ne joue, en comparaison d'eux, qu'un rôle tout à fait secondaire. » C'est Alexandrie, Antioche, Éphèse, « triple constellation » sous laquelle Constantinople naît et grandit, qui ont répandu à travers le monde les types architecturaux qui se constituèrent à l'époque de Constantin. C'est fort bien. Mais ces types fondamentaux, très vite imités par tout l'Orient, et bientôt devenus canoniques, est-ce l'Asie Mineure qui les a créés? Strzygowski lui-même reconnaît l'origine des édifices chrétiens de plan octogonal dans l'église des Apôtres que Constantin éleva dans sa nouvelle capitale ; il dérive de ce même monument le plan en croix à coupole centrale ; enfin, tout en réclamant une part d'influence pour les constructions constanti-

1. Enlart, *Manuel d'archéologie*, p. 112.

niennes d'Antioche, il admet que « le nouveau centre qui grandissait dans la capitale commença bien vite à prendre la direction dans les choses d'art ». C'est précisément ce rôle de Constantinople dans la formation de l'art chrétien qu'il me semble indispensable de mettre en lumière à côté des influences qu'exerça l'Orient hellénistique. Il est certain que, dans la nouvelle résidence impériale, la profusion des constructions nouvelles, le luxe de la cour, ont nécessairement produit un grand mouvement artistique, et si, au début, les édifices constantiniens se sont inspirés sans doute de l'architecture hellénistique d'Orient, il est impossible qu'ensuite Byzance soit demeurée, à partir du IVe siècle, sans influence sur le reste de l'empire. Quand on voit, en l'année 401, l'impératrice Eudoxie envoyer de Constantinople des plans pour la reconstruction d'une église à Gaza, quand on voit au VIe siècle Isidore de Milet, l'architecte de Sainte-Sophie, élever des édifices à Chalcis en Syrie, peut-on nier l'action qu'exerçait la capitale, et a-t-on le droit surtout de déclarer spécifiquement asiatiques ou syriens tous les monuments que l'on rencontre localisés en Asie Mineure ou en Syrie? Sans méconnaître aucunement le grand rôle des villes hellénistiques d'Orient, en concédant même, au moins jusqu'à plus ample informé, que le type de la basilique à coupole peut bien être originaire de l'Asie Mineure et de la Syrie, il convient, je crois, de faire, et dès le IVe siècle, à Constantinople aussi sa part. Et qu'on n'objecte point que nous ignorons tout des monuments de Byzance à cette époque. Que savons-nous donc des édifices d'Alexandrie et d'Antioche, et nous croyons-nous obligés, pour cela, de refuser à ces cités un rôle dans la formation de l'art byzantin?

Je ne prétends nullement diminuer par là l'importance ni l'intérêt des monuments chrétiens d'Asie Mineure. On observera seulement que, de l'aveu même de Strzygowski, les types qu'ils représentent procèdent souvent de la Syrie et parfois de Constantinople, ce qui me paraît réduire pour une part le caractère original de ces constructions. Ce qu'ils nous apprennent donc surtout — et c'est par où ils prennent leur valeur — c'est com-

ment, par tout l'Orient hellénique, se sont propagées des méthodes et des influences communes, d'où sortira le grand essor artistique du VIe siècle. « C'est Constantinople, comme je l'ai remarqué déjà, qui, en adoptant ces méthodes, en les appliquant avec une ingéniosité et une hardiesse jusqu'alors inconnues, les a consacrées et les a véritablement faites propres de l'art byzantin [1]. » Il ne me déplaît point que M. Strzygowski en vienne, lui aussi, à ces idées : « Les systèmes d'architecture, dit-il, particuliers aux trois régions les plus importantes de l'Orient hellénistique (Égypte, Syrie, Asie Mineure), en se rencontrant à Constantinople, se combinent pour former la nouvelle forme d'art hellénistico-orientale, la byzantine, et Sainte-Sophie doit être considérée comme l'incomparable monument de cette réciproque pénétration. »

On ne saurait mieux dire. Mais peut-être, ainsi ramenée à ses véritables proportions, la thèse de M. Strzygowski, pour intéressante qu'elle soit, semblera-t-elle un peu moins nouvelle. Dans son ardeur à exposer ses théories, dans son zèle à combattre ses adversaires, M. Strzygowski oublie trop parfois qu'il a eu des devanciers dont il conviendrait de tenir compte [2].

1. Diehl, *Justinien*, p. 645.

2. Je cite quelques exemples. A propos des églises tréflées, il eût été bon de tenir compte des constructions de ce type si nombreuses dans l'Afrique du Nord (Gsell, *loc. cit.*, II, p. 152-153 ; cf. Enlart, *Manuel*, p. 147). Le même livre d'Enlart s'explique fort nettement sur les rapports entre les monuments orientaux et les édifices romans (p. 91, 108, 135), et en tous cas il est incontestable que, sur cette question des influences syriennes, au lieu de citer Courajod en passant, d'après un article de Marignan, il eût été préférable de consulter directement ses *Origines de l'art roman et gothique*. Le livre de Bayet, *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient*, semble également inconnu à Strzygowski. Autrement, il ne se fût point étonné, dans *Orient oder Rom*, que personne n'ait utilisé pour l'histoire de l'art le texte d'Astérios d'Amasie sur les peintures représentant le martyre de sainte Euphémie, texte traduit et commenté par M. Bayet dès 1879 (*Rech.*, p. 63-64). Et comment enfin Strzygowski peut-il dire, dans l'introduction au tome III de ses *Byzantinische Denkmäler*, qu'en ce qui concerne Saint-Vital, l'histoire de l'art s'en tient toujours à l'opinion de Kraus, qui refuse de voir dans cet édifice un monument byzantin, et que l'article de Quitt met fin

V

C'est également sur une théorie ancienne, d'ailleurs ingénieusement renouvelée, que se termine le livre de M. Strzygowski. Comme M. de Vogüé, comme Viollet-le-Duc, comme M. Enlart tout récemment, l'auteur est vivement frappé des ressemblances qu'offrent les monuments asiatiques avec notre architecture romane. L'emploi de la voûte substituée à la couverture en charpente des basiliques occidentales, le remplacement de l'atrium par une façade à porche flanqué de deux tours, l'usage des piliers cantonnés de demi-colonnes engagées, l'établissement d'une travée sur plan rectangulaire en avant de l'abside, la disposition des fenêtres à arcades par groupes de deux ou trois ouvertures accolées : ce sont autant de traits caractéristiques des édifices de Syrie et d'Anatolie que l'on retrouve dans les constructions romanes. Mais, tandis que Vogüé et Viollet-le-Duc expliquaient cette similitude par les croisades. Strzygowski place à une époque beaucoup plus ancienne les rapports d'où elle serait née. Pour lui, c'est au moment même où ces formes étaient, en Orient, le plus florissantes, c'est-à-dire au IVe siècle ou au Ve, qu'elles passèrent en Occident pour y préparer l'art roman.

Et voici comment M. Strzygowski argumente.

De même qu'au VIe siècle, Saint-Vital de Ravenne a fourni un modèle fréquemment imité dans la suite, ainsi il a suffi qu'on ait, au IVe ou au Ve siècle, construit en Occident quelques basiliques semblables à celles du haut plateau anatolien, pour donner naissance aux constructions romanes. Et si l'on demande par quelle voie ces enseignements ont pu venir d'Orient, la réponse est fort simple. C'est par Ravenne, Milan et Marseille, toutes trois en rapports étroits avec la Syrie et l'Asie Mineure, et qui, dit

décidément à cette erreur. C'est trop oublier Bayet, et bien d'autres, qui ont toujours tenu Saint-Vital pour « absolument byzantin » (*Justinien*, p. 639).

Strzygowski, « forment un boulevard qui sépare le Nord de Rome » ; et c'est, en second lieu, par la tradition monastique, qui apporta d'Orient en Occident des types d'art pleinement constitués. Ainsi, dès le IVe siècle, l'Italie du Nord, la Gaule même, furent, au point de vue artistique, « comme une sorte de province de l'église orientale », et l'art roman, en dernière analyse, procède des mêmes origines que l'art byzantin, avec cette seule différence, « qu'en Occident c'est l'art oriental de l'arrière-pays anatolien, à Constantinople, l'art des grandes villes hellénistiques qui exerça l'influence prépondérante ».

Ce sont là d'ingénieuses hypothèses, mais qu'il faudrait prouver. Or, s'il est incontestable que Ravenne a eu avec l'Orient des rapports étroits, la démonstration n'est faite par Strzygowski ni pour Milan ni pour Marseille ; car il ne suffit vraiment pas de dire « qu'il est du domaine des possibilités que Saint Ambroise ait construit une ou plusieurs de ses basiliques dans le type voûté de la région syro-anatolienne », pour que cette possibilité devienne un élément de preuve. D'autres arguments ne semblent guère plus décisifs. Tel est tout le raisonnement fondé sur l'édifice calabrais qu'on nomme « la Roccelletta di Squillace », et où Strzygowski reconnaît une construction orientale, datant probablement de la période qui va du IVe au VIe siècle, et qui serait « dans l'Italie du Sud le représentant d'un groupe de monuments procédant d'anciens types orientaux ». Malheureusement, et M. Strzygowski le sait bien, rien n'est plus incertain que la date de cet édifice. Malheureusement, et M. Strzygowski le sait aussi, le type qu'il représente ne ressemble à aucun édifice oriental actuellement connu. Un des historiens d'art qui ont le mieux étudié les monuments de l'Italie méridionale, M. E. Bertaux, surtout frappé de la ressemblance qu'offre le plan de la Roccelletta avec celui des cathédrales siciliennes, fait dater, avec bien de la vraisemblance, cette construction de la fin du XIIe siècle[1]. Quel fond peut-on faire dès lors sur un monument aussi contesté ? Dans toute cette partie

1. Bertaux, *L'art dans l'Italie méridionale*, p. 126-128.

de son livre, où il s'agit de questions infiniment délicates, M. Strzygowski est vraiment trop affirmatif ; j'entends, par là, qu'il affirme plus qu'il ne prouve.

Aussi bien ces analogies, pour réelles qu'elles soient, entre l'art roman et l'art oriental ne peuvent-elles pas, comme l'indique justement M. Enlart, « résulter de plusieurs causes autres qu'une imitation » ? Ne peut-on croire que les architectes d'Orient, plus savants, sont arrivés plus tôt seulement à certaines déductions et à certaines formes, auxquelles les Occidentaux, ayant à répondre aux mêmes programmes, ne sont parvenus que plus tard, mais tout seuls[1] ? Assurément, et personne ne le conteste, « les Occidentaux cherchèrent dans l'empire d'Orient des inspirations et des modèles », tandis qu'en même temps « un commerce maritime actif amenait dans les ports et dans les foires d'Occident les nombreux produits de l'industrie orientale[2] ». Mais ce furent surtout des motifs d'ornementation qui se transmirent de cette sorte, bien plus sans doute que des formes d'architecture. De là viennent les rapports étroits que les miniatures, les ivoires, la décoration des monuments offrent de bonne heure avec les modèles orientaux. Mais est-il croyable vraiment que si, dès le IVe siècle, les architectes d'Occident avaient eu sous leurs yeux des basiliques du type oriental, ils eussent attendu quatre ou cinq siècles pour s'en inspirer ?

On voit quels problèmes soulève le livre de M. Strzygowski, quels documents intéressants il apporte et quelles séduisantes théories il propose. Quoi qu'on puisse penser du détail des choses, quelques réserves que l'on doive faire sur les hypothèses qui y sont accumulées, un fait essentiel et incontestable se dégage de cet important ouvrage. Dans l'histoire des origines de l'art chrétien et byzantin, ce n'est point vers Rome qu'il faut tourner surtout les yeux ; c'est dans l'Orient hellénistique, tout pénétré des traditions du vieil Orient primitif, c'est en Égypte, en Syrie, en Asie

1. Enlart, *Manuel*, p. 91.
2. *Ibid.*, p. 108.

Mineure, et j'ajoute à Constantinople, qu'on doit chercher principalement la genèse de l'art chrétien. C'est le mérite de M. Strzygowski de nous avoir, avec une belle vaillance et une inlassable activité, arrachés aux idées traditionnelles qui avaient cours sur cette importante question, de nous avoir, par des preuves répétées et décisives, montré ce qu'il y eut de vie et d'activité créatrice, entre le IVe et le VIe siècle, dans tout cet Orient d'Égypte, de Syrie et d'Asie Mineure. Bien des points restent à préciser sans doute, et en particulier la mesure et l'extension de l'influence qu'exercèrent ces diverses régions. Mais un fait capital est acquis désormais, dont on ne saurait plus ne pas tenir compte, et c'est à M. Strzygowski qu'appartient l'honneur de l'avoir, malgré les contradicteurs qu'il rencontre encore, fait entrer dans l'histoire de l'art byzantin.

LES MOSAIQUES
DE L'ÉGLISE DE LA KOIMHΣIΣ A NICÉE[1]

Nicée, l'antique métropole de la Bithynie, est aujourd'hui bien déchue de sa splendeur passée. De la place d'armes redoutable qui repoussa tant de fois l'attaque des Ottomans et soutint si longtemps les assauts des croisés, de la florissante capitale où les Lascaris et les Paléologues recueillirent au XIIIe siècle les débris de la civilisation byzantine, il ne reste plus guère qu'une vaste enceinte fortifiée ; et derrière ces puissants remparts, comme perdue au milieu des jardins verdoyants et des grands espaces vides, la petite ville turque d'Isnik occupe à peine la partie centrale de l'ancienne cité byzantine. Les monuments qu'éleva jadis à Nicée la piété ou le luxe des empereurs d'Orient, les palais somptueux, les basiliques illustrées par le souvenir des conciles ont disparu sans laisser de trace ; de ces magnificences évanouies, il ne subsiste d'autre vestige qu'une modeste petite église, située dans la partie méridionale du quartier grec et consacrée sous le vocable de la *Dormition de la Vierge* (Κοίμησις τῆς Παναγίας). L'aspect extérieur en est assez misérable ; des réparations nombreuses ont altéré en maint endroit le caractère primitif de l'édifice ; pourtant les dispositions essentielles du monument offrent un intérêt assez particulier, et les remarquables mosaïques qui décorent une partie des murailles méritent une place importante dans l'histoire de l'art byzantin.

Dans le développement de l'architecture byzantine, l'église de la Κοίμησις représente un type très ancien et fort curieux, celui de la basilique à coupole, dont Wulff et Strzygowski ont

1. Publié dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. I (1892). Cf. le livre de Wulff, *Die Koimesiskirche in Nicäa und ihre Mosaiken*, Strasbourg, 1903, d'après lequel j'ai partiellement modifié le texte primitif de cet article.

récemment retracé l'histoire [1], et elle appartient à cette période de transition où la construction byzantine accomplit l'évolution qui de Sainte-Sophie conduit aux édifices religieux du xe siècle. Suivant l'usage, une coupole la couronne, mais ce n'est plus la lourde et massive coupole de Sainte-Sophie directement appuyée sur les quatre grands arcs qui la supportent ; elle s'élève, plus hardie déjà et plus svelte, sur un tambour polygonal à douze faces, au-dessus duquel apparaît, saillant sur la toiture, le plan carré qui marque les lignes maîtresses du monument. Au-dessus des façades, se dresse en frontons triangulaires l'amortissement des voûtes surélevées correspondant aux quatre grands arcs qui soutiennent la coupole, et dont l'exhaussement dessine sur le faîte la forme de la croix. Enfin, à la façade orientale, la grande abside fait à l'extérieur une saillie polygonale.

Ce sont là quelques-uns des partis qu'adoptèrent d'assez bonne heure les architectes grecs, désireux de donner à leurs ouvrages plus de pittoresque et de légèreté. Les murailles de l'édifice n'offrent point d'autre part, comme le font les beaux monuments du xe siècle, ces combinaisons ingénieuses où la brique, alternant avec la pierre, s'arrange en mille dessins pour égayer de sa polychromie la monotonie des façades ; la brique seule y apparaît, disposée en assises uniformes et régulières. Et de même, on ne trouve point à Nicée, comme dans les constructions d'époque un peu basse, ces coupoles répandues à profusion sur le sommet de l'édifice : seule, l'abside latérale de droite est couronnée d'une petite coupole sur pendentifs, d'ailleurs singulièrement déprimée et basse. Mais, plus que tout le reste, le plan d'ensemble du monument est caractéristique. Franchissez le narthex qui, par trois portes, s'ouvre dans l'intérieur : vous verrez une toute petite église, où l'abside se rattache presque directement à l'espace carré que surmonte la coupole, où les nefs latérales étroites et longues rappellent encore la forme basilicale ; la coupole n'y repose point, comme dans

1. Wulff, *Die Koimesiskirche in Nicäa*, p. 35-157 ; Strzygowski, *Kleinasien*, 104-131.

les églises du XIe siècle, sur des colonnes ; les grands arcs qui la soutiennent appuient leurs naissances sur quatre maîtres piliers, renforcés au nord et au sud par deux couples de piliers supplémentaires, sans que le constructeur ait fait nul effort pour dégager et alléger l'aspect intérieur de l'édifice. Ce parti, moins élégant et plus

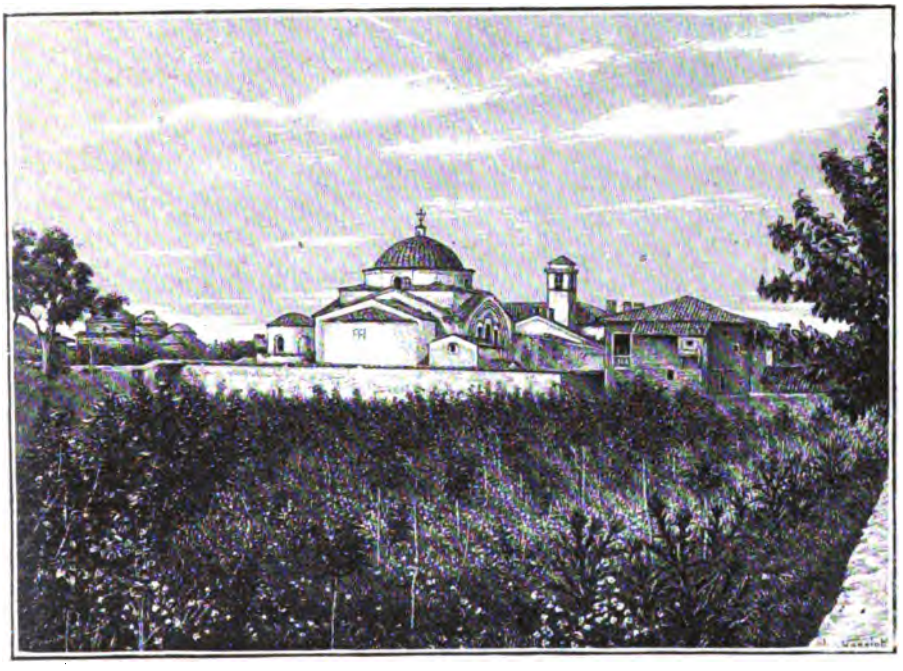

VUE EXTÉRIEURE DE L'ÉGLISE DE LA *Koimesis* A NICÉE
(Schlumberger, *l'Épopée byzantine*, t. III, Hachette, 1905)

lourd, atteste sans doute une date assez ancienne ; mais surtout la comparaison de l'église de Nicée avec une série d'autres édifices du même type, depuis les basiliques asiatiques de Kasr-ibn-Wartan, de Kesteli [1], d'Ancyre ou de Myra [2] jusqu'à celle de Sainte-Sophie

1. Strzygowski, *loc. cit.*, 121 sqq., 105 sqq.
2. Wulff, *loc. cit.*, 52 sqq., 76 sqq.

de Salonique [1], permet, sans grandes chances d'erreurs, d'assigner avec Wulff à la première moitié du IXe siècle la construction de l'église de la Κοίμησις [2].

Jadis ce petit édifice était décoré avec quelque splendeur. Le narthex conserve encore de beaux fragments de pavement en marbre; au linteau de la porte principale, aux chapiteaux des colonnes, des monogrammes difficiles à interpréter [3] sont sculptés sur la pierre; une porte curieusement fouillée met la grande abside en communication avec l'abside latérale de droite. Enfin, à la conque de l'abside principale et dans la courbe de l'arc triomphal qui la précède, à la voûte du narthex et dans le tympan de la porte qui conduit dans l'église, subsistent des restes importants de la décoration en mosaïque qui sans doute couvrait autrefois la coupole entière et les murailles du temple. Déjà signalées par Texier [4], mais décrites par lui d'une manière peu complète et singulièrement inexacte, mentionnées par Kondakof [5] en des termes qui semblent attester une connaissance plus qu'insuffisante du monument, ces mosaïques longtemps mal connues méritent une étude attentive, et parmi les œuvres si peu nombreuses que nous a léguées l'art byzantin, elles ont droit à une place éminente. L'occasion — assez rare alors — d'un voyage à Nicée m'a permis en 1884 de les examiner d'assez près; et j'en ai, dès ce moment, marqué sommairement la valeur artistique et l'importance iconographique [6]. Il convient peut-être aujourd'hui de décrire plus complètement, d'apprécier, de dater, s'il se peut, cette remarquable décoration, en tenant compte des indications précieuses que le livre récent de Wulff nous a apportées à ce sujet.

Suivant un usage fréquent dans les églises byzantines, et con-

1. Strzygowski, 118 sqq.; Wulff, 36-52.
2. Wulff, 154-156.
3. Cf. sur ces monogrammes, qui se retrouvent aussi au commencement et à la fin de l'inscription en mosaïque de l'arc triomphal, Wulff, 186-193.
4. Texier, *Asie Mineure*, I, 50-51. Cf. Bayet, *L'Art byzantin*, p. 145.
5. Kondakof, *Hist. de l'art byzantin* (trad. française), t. II, p. 13, 17.
6. Diehl, *L'église et les mosaïques du couvent de Saint-Luc en Phocide* p. 62-63.

formément aux traditions iconographiques qu'enregistre le *Guide de la peinture* [1], l'image de la Panagia brille sur un fond d'or à la conque de l'abside [2]. Mais tandis que, dans la plupart des églises byzantines, à Saint-Luc de Phocide [3], à Daphni [4], à Monreale, la Vierge apparaît comme la reine céleste (ἡ ὑψηλοτέρα τῶν οὐρανῶν), assise sur un trône étincelant, à Nicée au contraire la Madone est debout, enveloppée tout entière d'un grand manteau d'un bleu sombre; un voile de même couleur, liseré d'or, et portant une croix d'or sur le devant, encadre son visage; autour de sa tête un nimbe d'or resplendit. Sur sa poitrine, à deux mains, la Vierge serre le Christ enfant; une des mains de la mère s'appuie sur l'épaule droite du fils; l'autre se pose au bas de la longue tunique dorée qui enveloppe le corps de Jésus. Suivant la coutume, l'enfant, dont la tête est ceinte du nimbe crucigère, tient de la main gauche un volumen et de la main droite levée donne au monde la bénédiction. Sous les pieds de la Theotokos, sur la

1. Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne*, p. 426. Brockhaus, *Die Kunst in den Athos-Klöstern*, p. 106.

2. Au pourtour de l'abside, derrière l'autel, court le long du mur un banc demi-circulaire de pierre; un trône élevé de sept marches s'adosse au milieu de l'hémicycle. Dans le pavé, on lit, sur une pierre employée à une réparation assez récente, cette inscription :

ΠΥΡΓΟCΜΙ
ΧΑΗΛΜΕΓΑ
ΛΟΥΒΑCΙΛЄ
ѠCЄΝΧ̅Ѡ̅Α/
ΤΟΚΡΑΤΟΡΟC
ЄΤΟVCsT̅ΞS

Πύργος Μιχαὴλ μεγάλου βασιλέως ἐν Χ(ριστ)ῷ αὐτοκράτορος.
Ἔτους ͵ςτξς.

L'an du monde 6366 correspond à l'année 858. L'empereur nommé est Michel III. La pierre provient probablement des murailles (cf. Texier, p. 42).

3. Diehl, *loc. cit.* p. 71-72.

4. Millet, *Daphni*, p. 77, 86-87. Cf. Lampakis, Χριστιανικὴ Ἀρχαιολογία τῆς Μονῆς Δαφνίου, p. 136.

large bande verte qui court au bas de la conque de l'abside, un tabouret d'or est posé, tout constellé de pierreries; au sommet de l'abside, un demi-cercle d'or est tracé, et trois rayons s'en échappent, dont l'un vient se poser sur la tête de la Vierge. Enfin, sur le fond d'or de la mosaïque, on lit cette inscription :

+ ΕΓΓΑCΤΡΟCΠΡΟΕΟCΦΟΡΟΥΕΓΕΝΗCΑCΕ

ἐκ γαστρὸς πρὸ Ἑωσφόρου ἐγέννησά σε.

C'est le texte que le *Guide de la peinture* inscrit sur le cartel de Dieu le Père dans les tableaux qui représentent *la Divine liturgie* [1] et *la sainte Trinité* [2] : on verra tout à l'heure quel intérêt il offre pour l'interprétation du sujet figuré dans les mosaïques de Nicée.

De quelle image célèbre de la Panagia byzantine la figure de Nicée est-elle la représentation plus ou moins fidèle? quelle épithète spéciale convient à ce type particulier ? [3] On hésitera entre la Vierge *Hodigitria* ou la Panagia *Kyriotissa* : aucun nom en effet n'est inscrit sur la mosaïque. Mais l'œuvre à coup sûr est d'une exécution encore remarquable. Sans doute nous sommes loin déjà des belles madones du VIe siècle; le type de la Vierge a perdu cet ovale plein et calme, d'un art si noble et si simple ; le visage s'est allongé et amaigri, l'expression est devenue plus insensible et plus dure. Les proportions du corps n'ont plus leur exactitude ancienne ; la taille s'est élancée à l'excès, par une recherche d'élégance qui déjà touche au maniérisme ; et les draperies, disposées en plis parallèles d'une raideur un peu monotone, accroissent encore, malgré l'habileté de leur disposition, l'amincissement un peu mièvre de la figure. Sans doute aussi les plis du vêtement qui enveloppe le Christ sont d'un arrangement

1. Didron, *loc. cit.*, p. 229.
2. *Ibid.*, p. 458.
3. On sait que les attitudes diverses de la Vierge ne sont probablement que des représentations plus ou moins fidèles d'images célèbres de la Panagia (Schlumberger, *Sigillographie byzantine*, p. 16, 37).

assez médiocre, et la tête ronde et molle de l'enfant est d'un type fort insignifiant. L'œuvre pourtant est belle encore : si elle n'a plus le faire large et ample, l'allure naturelle et vivante des ouvrages byzantins du VIe siècle, pourtant l'attitude majestueuse et grave, la savante harmonie de la draperie, l'éclat du coloris produisent une impression puissante.

Sur l'arc triomphal auquel s'adosse la conque de l'abside, on lit, au-dessus d'une bande d'ornements en mosaïque, une inscription toute semblable à celle qui figure en même place au monastère de Saint-Luc [1] :

ΤΩ ΟΙΚΩCΟΥ ΠΡΕΠΕΙ ΑΓΙΑCMAK̄Ē ΕΙC ΜΑΚΡΟΤΗΤΑΗΜΕΡΩΝ

Enfin, dans le grand arc qui s'ouvre à l'entrée de l'abside, d'autres mosaïques s'étagent du sommet à la base de l'arcade. A la clef de voûte, dans un cercle à fond bleu, brille un trône d'or sans dossier, aux larges bras, aux supports richement sculptés, que précède un marchepied d'or. Sur le coussin d'or qui recouvre le siège, le livre des Évangiles est posé, tout étincelant de pierreries; une étoffe de couleur bleue l'enveloppe, dont les plis retombent sur le devant du trône, relevés par une fibule d'or. Sur le saint livre se dresse la croix grecque, cantonnée à la croisée des branches d'une colombe à l'allure héraldique, à la tête ceinte du nimbe crucigère ; et de cette croix des rayons s'échappent, resplendissants. C'est là un sujet bien connu dans l'iconographie byzantine, où il est d'ordinaire désigné sous le nom d'*Hétimasie* (ἑτοιμασία τοῦ Θρόνου) ; il symbolise le triomphe de l'Église céleste, il annonce la prochaine venue du Juge universel ; en face du Christ souffrant et crucifié, tel que le représente le drame de la Passion, il exprime, sous une forme plus abstraite que l'image du Pantocrator trônant au sommet des coupoles, le triomphe glorieux de Jésus ressuscité [2]. Aussi figure-t-il dans la

1. Diehl, *loc. cit.*, p. 71.

2. Cf. sur le sens symbolique de l'*Hétimasie*, Kondakof, II, 17, 20. On rencontre la même représentation dans les peintures qui figurent la Pentecôte (cf. Diehl, *loc. cit.*, p. 70-71, et les références citées).

plupart des églises byzantines, à la Chapelle Palatine de Palerme, dans les cathédrales de Monreale et de Messine, dans les mosaïques du couvent de Daphni [1], à la place même qu'il occupe à Nicée, au sommet de l'arc triomphal ; et dans ces églises comme à Nicée, au pied de l'image symbolique du Christ, les anges s'inclinent pieusement devant le trône du roi des cieux. De chaque côté de l'arc triomphal, deux anges en effet sont debout. Ceux de droite sont désignés par des inscriptions sous les noms de ΑΡΧΕ (ἀρχαί) et de ΔΥΝΑΜΙC (δυνάμεις), ceux de gauche sous les noms de ΚΥΡΙΟΤΙΤΕC (Κυριότητες) et de ΕΞΟΥCΙΕ (ἐξουσίαι) ; ils représentent quatre des neuf chœurs d'anges que la *Guide de la peinture* groupe autour du Sauveur dans les tableaux de *la Divine liturgie* ou de *la réunion de tous les esprits* [2] : et en effet, sur la large bande verte qui court sous les pieds des figures de droite, une inscription, celle-là même dont Moïse salue dans le *Guide* la venue du Christ [3], explique et définit leur attitude de pieuse adoration :

+ ΚΑΙ ΠΡΟCΚΥΝΗCΑΤΩCΑΝ ΑΥΤΩ ΠΑΝΤΕC ΑΝΓΕΛΟΙ
καὶ προσκυνησάτωσαν αὐτῷ πάντες ἄγγελοι

Jadis, à la partie inférieure de gauche, on lisait sans doute le début de l'acclamation prophétique : Εὐφράνθητε οὐρανοὶ ἅμα αὐτῷ : malheureusement la mosaïque, fort endommagée à cette place, a été restaurée à grand renfort de peinture, d'ailleurs assez maladroitement ; au lieu de la bande verte qui supporte les figures, on a placé sous les pieds d'un des anges un tabouret enrichi de pierreries.

Suivant les traditions constantes de l'iconographie byzantine [4], les quatre personnages sont richement vêtus d'une ample et longue tunique de pourpre violette, sur laquelle étincelle un large orfroi en drap d'or historié, descendant des épaules jusqu'au

1. Lampakis, *loc. cit.*, p. 137 ; Millet, *loc. cit.*, p. 84-86.
2. Didron, *Manuel*, p. 229-230, 234-236 ; Brockhaus, *loc. cit.*, p. 69-71
3. Didron, *loc. cit.*, p. 136-137.
4. Cf. Didron, *loc. cit.*, p. 74.

bord inférieur de la tunique ; une ceinture de même étoffe s'enroule autour de la taille ; des bottines de pourpre complètent ce costume éclatant. De grandes ailes de couleur blanche, éclairées dans le haut d'un resplendissement d'or, se déploient largement pour retomber très bas, jusqu'aux pieds des archanges. D'une main, d'un geste aisé et noble, ils élèvent une haste d'or, en haut de laquelle est fixée une tablette portant l'acclamation triomphale :

ΑΓΙΟC
ΑΓΙΟC
ΑΓΙΟC

de l'autre, ils soutiennent un disque fleuronné posé sur une pièce d'étoffe aux vives couleurs, dont les plis retombent par-dessus le bras. Le nimbe d'or ceint leur tête ; des bandelettes blanches traversent leurs cheveux bouclés ; leur visage juvénile, au teint légèrement bistré, à l'ovale ferme et plein, est d'un type assez beau. Quoique les corps, par un raffinement d'art un peu maniéré, tendent déjà à s'allonger et à s'amaigrir, pourtant les proportions générales sont justes encore, les figures bien construites et bien posées : dans ces beaux adolescents, à la taille élégante et souple, au visage régulier empreint d'une grave et sereine beauté, on retrouve encore comme un souvenir lointain de l'inspiration antique [1].

Aussi bien l'art byzantin a-t-il en tout temps traité avec une prédilection particulière ces nobles figures d'anges et d'archanges, et jusque dans ses plus médiocres ouvrages il a su leur conserver un fier et imposant aspect. Sans doute les anges de Nicée n'ont plus la sobre élégance, l'attitude naturelle et vivante, la souriante jeunesse qui caractérisent telle œuvre du VIe siècle [2] ; ils rappellent plutôt les figures tracées au XIe siècle par les peintres

1. Bayet, *loc. cit.*, p. 182-183.
2. Cf. Labarte, *Hist. des arts industriels*, I, pl. 3. Salzenberg, pl. 21.

du *Ménologe* [1] ou les mosaïstes du couvent de Saint-Luc [2], et l'on y sent déjà, malgré des qualités d'exécution fort remarquables, l'influence de ces traditions monastiques qui enchaîneront plus tard en des règles précises l'imitation trop libre des modèles antiques. Pourtant, si l'on se rappelle surtout que les monogrammes de l'arc triomphal sont identiques à ceux des chapiteaux et de la porte royale, on n'hésitera pas à conclure que les mosaïques datent, dans cette partie du moins de l'édifice, de l'époque même de la construction de l'église, et quel que soit le fondateur, dont le nom se dissimule dans ces monogrammes, on admettra qu'une même période, la première moitié du IXe siècle, a vu bâtir et décorer l'église de la Κοίμησις.

Une indication, malheureusement assez obscure, permettrait peut-être de préciser ces données chronologiques. Entre les deux anges de la paroi de droite, on lit cette inscription :

+
C
T
H
Λ
OI
N
Λ/
KP
ATI
OC
TAC
ΘЄI
AC
ЄI
KO
NA
C+

+ Στηλοῖ Ναυκράτιος τὰς θείας εἰκόνας. +

1. *Ménologe*, fo 168 (ed. Albani, I, 174).
2. Diehl, *loc. cit.*, p. 61-62.

Je ne pense pas qu'il faille chercher ici nulle allusion au sujet fameux que le *Guide* [1] désigne sous le titre de l'*Exaltation des saintes images* (ἀναστήλωσις τῶν ἁγίων εἰκόνων), et dans le nom de Naucratios [2] mentionné par l'inscription, j'inclinerais à reconnaître l'auteur de la décoration en mosaïque qui orne l'abside de Nicée. Faut-il y voir plutôt au contraire, comme on l'a suggéré [3], au lieu de l'artiste qui exécuta les mosaïques, le personnage qui fit bâtir et décorer l'église ? Il ne me paraît pas impossible, quoi qu'on en ait dit, de retrouver le nom de Ναυκράτιος dans les monogrammes précédemment signalés. En tout cas, il faut avouer que la formule qui accompagne la mosaïque, si singulière et si inusitée qu'elle soit, convient bien au IXe siècle, aux jours glorieux qui suivirent le rétablissement de l'orthodoxie, et elle aurait alors un sens particulièrement significatif en cette ville de Nicée, où, peu de temps avant, le septième concile œcuménique avait remis en honneur le culte des saintes images.

Telle est la décoration de l'abside de Nicée : on en voit sans peine l'unité et l'intention symbolique. L'art est ici, comme toujours à Byzance, en un rapport étroit avec la liturgie ; les prières et les hymnes expliquent les mosaïques et en fournissent le vivant commentaire [4]. « Le Seigneur, dit le psaume 102, a préparé son trône dans le ciel »... Et le prêtre dit : « O Seigneur, toi qu'adorent (προσκυνούμενος) toutes les puissances célestes »... Et le chœur psalmodie : « Les Chérubins chantent en l'honneur de la Trinité vivifiante l'hymne du *Trisagion*. » Et en effet, les trois personnes de la Trinité apparaissent dans la mosaïque ; les chœurs des anges adorent le Seigneur et le proclament trois fois saint ; et au-dessus du Christ enfant porté dans les bras de la

1. Didron, *loc. cit.*, p. 351-352.
2. Le nom est assez rare : on le retrouve pourtant. Cf. Constantin Porphyrogénète, *De Thematibus*, éd. Bonn, t. III, p. 22, et les lettres de Théodore de Stoudion.
3. Strzygowski (*Byz. Zeitschr.*, I, 340-341) ; Uspenskij (*Izvjestija* de l'Institut de CP., t. IV (1899), 116 sqq.
4. Cf. Brockhaus, *loc. cit.*, p. 50-51.

Vierge, le trône préparé pour le souverain juge symbolise l'image et le triomphe de l'Église céleste.

Les mosaïques du narthex, comme j'en avais déjà proposé l'hypothèse [1], et comme Wulff l'a pleinement démontré, forment une série distincte des précédentes et de date postérieure : elles aussi sont au reste infiniment curieuses. A la voûte de la coupole surbaissée qui précède la porte principale de l'église, une grande croix d'or à huit branches est inscrite dans un cercle ; dans les pendentifs les quatre évangélistes sont assis, et entre eux quatre médaillons représentent en buste le Christ, saint Jean-Baptiste et deux saints. Malheureusement cette décoration, fort enfumée, apparaît de manière assez indistincte. Il en est tout autrement de l'admirable figure qui domine la porte d'entrée du temple. La Vierge y est représentée à mi-corps, les mains étendues et levées dans l'attitude de la prière ; un manteau violet liseré d'or l'enveloppe de ses souples et harmonieuses draperies ; un voile de même couleur, également bordé d'or, encadre son visage. La tête, d'une grave et calme beauté, offre un caractère de grandeur remarquable ; les yeux grands ouverts, le nez droit et mince, la bouche élégante et fine, l'ovale régulier du visage donnent à l'ensemble de la physionomie une belle et vivante expression de grâce et de majesté. L'exécution est simple et sobre, le modelé des chairs ferme et franc, les draperies excellentes, l'attitude pleine de naturel.

Dans cette figure on reconnaît sans peine la Vierge orante, tant de fois représentée par les artistes byzantins [2], la Panagia, placée par ordre de Basile Ier dans les mosaïques de la Nouvelle Église du palais, « étendant, selon l'expression de Photius, ses mains immaculées sur nous et priant pour le salut de l'empereur et pour son triomphe sur ses ennemis » [3]. C'est dans cette atti-

1. *Byz. Zeitschr.*, I, 526.
2. Brockhaus, *loc. cit.*, p. 108-109.
3. Photius, *Novae Ecclesiae descr.*, p. 199.

MOSAÏQUE DE L'ÉGLISE DE LA KOIMESIS A NICÉE (XIe SIÈCLE)
(Schlumberger, *l'Épopée byzantine*, t. III, Hachette, 1905)

tude qu'était figurée sans doute la fameuse Vierge des Blachernes [1]; c'est sous ce type que l'art byzantin du xᵉ et du xiᵉ siècle s'est particulièrement complu à représenter l'image de la Theotokos. Elle apparaît alors sur les monnaies de Léon VI [2], de Jean Tzimiscès [3], plus fréquemment encore sur celles des empereurs du xiᵉ siècle, des Constantin Monomaque [4], des Michel Stratiotikos [5] et des Alexis Comnène; elle prend place dans les décorations en mosaïque [6] comme dans les œuvres de la sculpture byzantine [7]. Plus tard encore, on la rencontre, singulièrement expressive et belle, dans les mosaïques de Kahrié-Djami : pourtant c'est aux œuvres du xiᵉ siècle que la Madone de Nicée se rattache par les plus étroites analogies; par l'attitude, le costume, les qualités de l'exécution, l'expression du visage, elle rappelle à s'y méprendre la Vierge orante de la mosaïque de Torcello ou des monnaies de Michel Stratiotikos, ou la Panagia représentée sur l'admirable pierre gravée de Nicéphore Botaniate [8]; comme elles, elle date du xiᵉ siècle, et elle en est assurément un des monuments les plus considérables.

Sur le fond d'or de la mosaïque, on lit cette inscription :

+ ΚЄ ΒΟΗΘΗ Τ̄Ω CΩ ΔΟΛΩ ΝΙΚΗΦΟΡΩ
ΠΑΤΡΙΚΙΩ ΠΡΑΙΠΟCΙΤΩΒЄCΤΗ ΚΑΙ
ΜЄΓΑΛΩ ЄΤΑΙΡΙΑΡΧΗ

Κ(ύρι)ε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ Νικηφόρῳ πατρικίῳ πραιποσίτῳ βέστῃ καὶ μεγάλῳ ἑταιριάρχῃ.

1. Schlumberger, *loc. cit.*, p. 15, 37.
2. Sabatier, *Descr. gén. des monnaies byz.*, pl. 45, nº 11.
3. Ducange, *Diss. de inf. aevi numismatibns* (au t. VII du *Glossarium mediae et inf. latinitatis*), p. 165.
4. Schlumberger, *loc. cit.*, p. 15.
5. Sabatier, *loc. cit.*, pl. 49, nº 11.
6. A Torcello, p. ex. (*Troudy du 6ᵉ Congrès archéologique d'Odessa* [en russe], p. 290).
7. Cf. un bas-relief de Ravenne (Bayet, 186-188) et une coupe en ophite de l'Athos (Bayet, 198-200; Brockhaus, p. 50) datant du xiᵉ siècle.
8. Ducange, *loc. cit.*, p. 164-165 et pl. III; *Mon. Piot*, t. VI, 196.

On voit quel grand personnage avait complété la décoration de l'église de Nicée; car sans doute c'est à ce titre que son nom figure au-dessus de la porte principale. Revêtu de la haute dignité

MADONE ORANTE

Mosaïque de l'église de la *Koimesis* à Nicée (XIe siècle)
(Schlumberger, *l'Épopée byzantine*, t. III, Hachette, 1905)

de patrice, investi de la grande charge palatine de chef du *Vestiarium* impérial [1], il était en outre commandant suprême des con-

1. Cf. Constantin Porphyrogénète, *De Cerimoniis*, t. I, p. 466-468, 484 et passim; Codinus, p. 8-9 et la note p. 178; Schlumberger, *loc. cit.*, 601-602.

tingents étrangers de la garde [1]. Aussi, en trouvant dans une église de Nicée la mention de ce haut dignitaire, songe-t-on tout d'abord à l'époque où la cour byzantine, chassée de Byzance par les croisés latins, avait transporté dans la métropole bithynienne les splendeurs de son cérémonial et les complications de sa hiérarchie; pourtant il est impossible de faire descendre jusqu'au XIIIe siècle la date des mosaïques, et c'est bien avant ce temps qu'il faut chercher l'époque où vivait le grand hétériarque Nicéphore.

Les textes malheureusement sont muets sur ce haut dignitaire. Seule, une bulle de plomb nous fait connaître un Nicéphore, chef de la grande hétairie, qui, d'après les types et le style de son sceau, devait vivre vers le Xe ou le XIe siècle [2]. Cedrenus nomme d'autre part un Nicéphore, qui fut élevé en 1025 par l'empereur Constantin VIII aux hautes fonctions de protovestiaire [3]; et peut-être ce favori du prince remplaça-t-il plus tard le grand hétériarque Eustathe, que les textes désignent vers le même temps comme chef suprême de la garde impériale. Il y a tout lieu de croire que c'est ce personnage que désigne l'inscription de Nicée. Une autre inscription, en effet, était jadis placée dans le narthex de l'église sous une mosaïque aujourd'hui détruite. Copiée par Hammer et ingénieusement restituée par Wulff [4], d'après la transcription moderne tracée sous la fresque qui a remplacé la mosaïque, elle nous apprend qu'un patrice Nicéphore embellit, en la consacrant à la Vierge, l'église de la Κοίμησις, et qu'il avait reçu en bénéfice cette église et le monastère auquel elle appartenait d'un empereur nommé Constantin. Il n'est point téméraire de supposer qu'il s'agit ici de Constantin VIII (1025-1028), sous lequel nous trouvons justement un Nicéphore protovestiaire et probablement grand hétériarque; et nous pouvons ainsi

1. Schlumberger, *ibid.*, 346 sqq.
2. Schlumberger, *ibid.*, p. 348.
3. Cedrenus, p. 719.
4. Wulff, p. 6-11, 302-304.

dater, avec une presque absolue certitude, du commencement du XIe siècle les mosaïques qui décorent le narthex de l'église de Nicée [1].

Il n'est point nécessaire d'insister davantage sur l'importance de ce monument. Par son architecture, l'église de la Κοίμησις tient une place importante dans l'histoire de la construction byzantine; par ses mosaïques, elle nous a conservé des œuvres remarquables de l'art du IXe et du XIe siècle. Et ainsi elle nous laisse entrevoir quelle était jadis la splendeur de la florissante métropole bithynienne, pour qui les empereurs eux-mêmes avaient plus d'une fois marqué leur sollicitude, de la cité consacrée par le souvenir des grands conciles, et où les plus illustres personnages de la monarchie ne dédaignaient point d'élever des monuments de leur piété.

1. Il faut remarquer toutefois qu'au témoignage de Michel Attaliote, la ville de Nicée fut, sous le règne de Constantin X Ducas (1059-1067), renversée presque entièrement par un tremblement de terre; les églises les plus grandes, les plus célèbres furent ruinées par la catastrophe, les édifices civils eurent le même sort, les murailles mêmes furent partiellement endommagées. La ville, dit l'historien, πέπονθε πτῶσιν... καὶ πανωλεθρίαν μικροῦ δεῖν καὶ καταστροφὴν παντελῆ (éd. de Bonn, p. 91). On peut se demander si, après un tel désastre, l'église de la Κοίμησις aussi n'eut point besoin d'être restaurée, et si le grand hétériarque Nicéphore, qui vivait, nous le savons par l'inscription signalée plus haut, sous un empereur Constantin, ne doit pas en conséquence être reporté, lui et son œuvre, à la seconde moitié du XIe siècle.

LES MOSAIQUES

DU MONASTÈRE DE SAINT-LUC [1]

Dans une vallée retirée de la Phocide, au pied des dernières pentes de l'Hélicon, vivait, vers le milieu du xe siècle, un ermite du nom de Luc. De bonne heure, comme tant d'autres de ses contemporains, il avait senti profondément le charme de la vie monastique ; après bien des traverses, bien des courses errantes, son âpre amour de la solitude l'avait conduit un jour au voisinage des ruines de l'antique Stiris ; et là, dans cette paisible retraite, sûr d'être enfin complètement mort au monde, il s'était bâti un dernier ermitage où, entouré de quelques disciples, il achevait de vivre dans les austérités et la prière.

Pourtant, malgré la recherche qu'il faisait des macérations et des jeûnes, malgré sa préoccupation exclusive de la foi et du salut, malgré le mépris singulier où il tenait les lettres et qui lui interdisait jusqu'à l'étude des livres saints, ce solitaire ignorant et rustique gardait au fond de l'âme des parties d'une exquise douceur. Dans le jardin qu'il cultivait de ses mains, il voulait que les fleurs eussent place et que tout fût, « comme en un paradis », ordonné à souhait pour le plaisir des yeux ; il se laissait volontiers séduire aux attraits des verts ombrages et des eaux jaillissantes ; il savait goûter le charme des longues rêveries au bord des flots. Comme les grands mystiques du moyen âge occidental, il avait pour la nature entière une tendresse infinie : les bêtes, les oiseaux ne lui étaient pas moins chers que les hommes ; il conversait avec

1. Publié dans la *Gazette des Beaux-Arts* (janv. 1897). Cf. mon article dans les *Monuments Piot*, t. III (1897), et le livre de Schultz et Barnsley, *The monastery of Saint-Luke of Stiris in Phokis*, Londres, 1901.

les cerfs de la montagne, avec les passereaux des champs, avec les reptiles du chemin, et plus d'une fois ces naïfs entretiens font penser à saint François d'Assise. Certes, dans le siècle de fer où il vivait, ces rares et délicates vertus n'eussent point suffi pour sanctifier son nom : la dignité de sa vie, la rude austérité de ses mœurs, le don prophétique surtout qu'on lui attribuait et les guérisons miraculeuses qu'il opérait devaient faire davantage pour sa gloire. Aussi, quand il mourut, les paysans de Phocide, qui l'avaient entouré vivant d'un affectueux respect, qui, en plein hiver, par les sentiers couverts de neige, s'étaient, à l'annonce de sa fin prochaine, mis en route pour recevoir ses suprêmes bénédictions, eurent-ils vite fait d'attribuer à son tombeau de merveilleuses vertus. Bientôt, de la Grèce entière, on vint en pèlerinage demander au sépulcre du saint des miracles et des grâces, et tout naturellement, à l'endroit que saint Luc avait sanctifié par sa vie, s'élevèrent, dès avant la fin du xe siècle, une église et un monastère.

Lorsque, pour la première fois, l'anachorète arrêta ses regards sur la paisible vallée de Stiris, il avait été séduit tout d'abord par le charme tranquille de ce paysage, où des ombrages toujours verts et des eaux toujours fraîches faisaient au milieu des montagnes comme une oasis presque inaccessible aux hommes. Aujourd'hui encore, le site du couvent de Saint-Luc est un des plus gracieux que je connaisse en Grèce. Dans l'étroite plaine fermée qui dévale au pied du monastère, des bouquets d'oliviers s'épanouissent parmi les prairies verdoyantes ; sur les montagnes qui, vers le nord, enveloppent de leurs croupes semi-circulaires le calme domaine de l'abbaye, des sapinières touffues mêlent leur verdure sombre aux taches grisâtres du rocher, et semblent opposer leur épaisse barrière aux bruits qui viennent du monde ; seule, au sud, une échappée s'ouvre du côté de la mer, long couloir serpentant entre des crêtes abruptes et dénudées, et au loin, par cette échancrure, on voit, par delà le golfe, se dessiner sur le ciel clair les cimes neigeuses des monts d'Achaïe.

Comme le paysage qui l'environne, le couvent assis à mi-côte

est aimable, discret et tranquille. Il n'a point, comme les monastères de l'Athos ou de Patmos, un air renfrogné et rude de citadelle moyenâgeuse ; on n'y trouve ni tours crénelées flanquant les remparts de pierre, ni doubles portes à la voûte obscure, aux passages étroits et tortueux, ni cours resserrées et mystérieuses, noyées dans l'ombre des hauts édifices ; il y manque, en revanche, la sévère beauté de Patmos ou de la Sainte-Montagne, leur pittoresque grandiose qui reporte la pensée vers les siècles troubles où les moines avaient à se défendre ainsi que des hommes d'armes ; il y manque surtout les horizons infinis qui s'ouvrent du haut des terrasses de Patmos, les vastes horizons où, sous le ciel de feu, miroitent les flots bleus de l'Archipel. Dans son cadre familier et presque terre à terre, l'abbaye de Saint-Luc s'étend à l'aise, moins semblable à une forteresse qu'à une ferme de rapport, qu'à une riche et confortable métairie. Et de même, l'esprit de ceux qui l'habitent n'a rien de tendu et d'ascétique : l'higoumène qui, lors de ma visite, gouvernait le monastère, était le plus affable, le plus obligeant, le plus galant homme du monde ; d'extérieur il ressemblait à Gambetta, et — je ne sais si c'était l'obscur effet de cette ressemblance — il n'était point, comme les cénobites de l'Athos, fermé à la plupart des idées qui agitent le monde moderne ; son sens pratique appréciait les avantages de l'asséchement du lac Copaïs ; sa curiosité ne craignait pas de s'intéresser aux bals officiels de la cour d'Athènes ; il connaissait l'existence de Berlin et de Londres, et se préoccupait, je ne sais trop pourquoi, de la reine Victoria. Sans doute, sa géographie était parfois un peu incertaine, et il demandait ingénument si Patmos était voisine de Rome ; mais son hospitalité était large, cordiale, infiniment tolérante surtout. Quoique nous fussions en carême, il me faisait abondamment servir des festins plantureux et, chose plus remarquable, en face de mes poulets rôtis, il se contentait sans envie ni regret de son ordinaire de poisson cuit. Il se consolait en buvant d'autant au dessert, car il préparait le vin sucré en perfection, et me faisait redire, pour le grand étonnement des frères, que j'avais visité

Rome et baisé la mule du pape, et, pour leur édification profonde, que j'avais fait le pèlerinage de Patmos et vu la grotte fameuse où saint Jean composa l'Apocalypse.

ÉGLISES DU MONASTÈRE DE SAINT-LUC
(Commencement XIe siècle)
(Schlumberger, *Épopée byzantine*, t. II, Hachette, 1900)

I

Le couvent de Saint-Luc offre au visiteur d'autres et plus puissants attraits. Dans la grande cour du monastère, au centre des bâtiments de l'abbaye, deux églises s'élèvent, accolées l'une à l'autre, qui comptent parmi les plus anciens et les plus remarquables monuments de l'art byzantin. L'une, la plus petite, est

consacrée sous le vocable de la Theotokos : par l'élégance de ses proportions, par sa svelte coupole montée sur un tambour octogone, et que soutiennent quatre minces colonnes de granit, par les ingénieuses fantaisies de sa décoration extérieure, où la pierre et la brique se disposent en combinaisons variées, par l'éclat de son pavement aux marbres multicolores, par la grâce de ses frises sculptées et de ses chapiteaux polychromes, elle reproduit le type classique des plus charmants édifices du xe ou du xie siècle byzantin. L'autre église, dédiée à saint Luc, est de dimensions plus vastes, d'apparence aussi plus lourde et plus sévère, comme si l'architecte avait voulu réserver pour l'intérieur toutes les richesses et toutes les splendeurs : et en effet, par la somptueuse décoration de marbre qui couvre les parois, par les mosaïques innombrables qui illuminent de leurs reflets d'or les murailles et les voûtes, elle constitue une des œuvres les plus complètes et les plus intéressantes que nous ait léguées l'art grec du moyen âge.

Les moines, justement fiers de leur église, la proclament, en termes pompeux, « la splendide et l'admirable, la nouvelle Sion, le ciel descendu sur la terre, la gloire de l'ordre monastique et l'orgueil de l'Hellade ». Les rares étrangers qui ont visité le monastère n'ont pas exprimé un moindre enthousiasme. « C'est le plus beau couvent de toute la Grèce », disait un voyageur de la fin du xviie siècle, et il notait avec complaisance « les murailles incrustées de marbre poli, les pavés de jaspe et de porphyre, les lambris et le dôme ornés de mosaïques anciennes ». Au commencement du xixe siècle, l'Anglais Chandler déclarait que, « pour la magnificence et la grandeur des proportions, cet édifice n'avait point son égal dans la Grèce entière ». Aujourd'hui encore, ces éloges sont mérités : malgré les tremblements de terre qui ont ébranlé la solidité de la construction et réduit en miettes une partie des mosaïques décoratives, malgré les restaurations nombreuses qui, trop souvent, ont altéré le caractère primitif de l'édifice, tel qu'il est, il demeure l'un des plus illustres monuments de ces premières années du xie siècle, où, sous une administration réparatrice, la Grèce se couvrait tout entière d'une merveilleuse

floraison d'églises. La guerre bulgare venait de finir dans un épouvantable bain de sang : débarrassée enfin de l'ennemi séculaire, l'Hellade reprenait haleine ; la sollicitude du gouvernement impérial s'intéressait de nouveau à ces provinces trop longtemps négligées, et Basile II lui-même venait jusqu'à Athènes célébrer par des fêtes solennelles et de pieuses fondations le triomphe éclatant de ses armes. Partout des basiliques naissaient, à Lacédémone, à Athènes, ailleurs encore : c'est vers le même temps sans doute que s'élevèrent, sur l'emplacement des modestes oratoires bâtis par les premiers fondateurs du couvent, les deux magnifiques églises de Saint-Luc et de la Theotokos. L'étude architecturale des constructions, l'étude iconographique des mosaïques s'accordent en effet pour rapporter ces édifices aux premières années du XIe siècle.

II

En général, l'architecture byzantine s'inquiète peu de décorer somptueusement l'extérieur de ses monuments religieux. Quelques ornements discrets et sobres, dessinant au dehors les lignes maîtresses de la construction intérieure ; quelques combinaisons ingénieuses, mariant la brique et la pierre en fantaisies décoratives qui égaient de leurs jeux de couleurs la monotonie des murailles ; de nombreuses fenêtres aux formes élégantes et variées, rompant la froide nudité des façades et leur donnant une pittoresque légèreté ; enfin, dominant l'édifice, la haute coupole plus ou moins hardiment projetée dans les airs, plus ou moins élégamment ornée d'arcades et de colonnettes : tel est à peu près le seul luxe que déploient à l'extérieur les constructeurs grecs du Xe ou du XIe siècle. Dans son état actuel, la grande église de Saint-Luc ne satisfait même plus pleinement à ces données habituelles du type architectural ; seule, sa façade orientale, construite en briques et en moellons alternés, et où des rangs de dentelures encadrent

d'un trait rougeâtre la double arcade des fenêtres géminées, charme l'œil par l'heureux effet de ses combinaisons décoratives. Mais la coupole à seize pans, déprimée et trapue, couronne lourdement les toitures, singulièrement massive auprès de la svelte élégance de la Theotokos sa voisine ; mais les parois latérales, aux fenêtres tristement murées, étalent une froide et laide nudité, où seules quelques belles dalles sculptées, servant de balustrades, viennent ici et là mettre une note d'art.

Je n'ignore point que jadis, quand l'édifice s'élevait dans sa fraîche nouveauté et dans sa grâce intacte, son aspect extérieur montrait des recherches d'art plus raffinées ; malheureusement, les restaurations rendues nécessaires par les tremblements de terre ont à peu près complètement défiguré le monument. Pour renforcer les murailles ébranlées, on a dû murer, dans presque toute leur hauteur, les larges fenêtres trilobées aux longues et minces colonnettes, les grandes fenêtres géminées aux gracieuses arcatures qui animaient la monotonie des façades ; murées aussi, pour une moitié, les fenêtres ouvertes dans le tambour de la coupole et qui en allégeaient la masse un peu trop pesante ; sur les façades latérales, pour maintenir les parois chancelantes, il a fallu étayer l'édifice par de lourds et disgracieux contreforts ; enfin, depuis le XVIe siècle, pour agrandir l'église, un premier narthex a été adossé à la façade occidentale. Sous ces réparations maladroites et hâtives, il faut aujourd'hui quelque effort pour retrouver l'harmonie première des lignes et la grâce originale de la construction, et ce n'est point sans quelque tristesse qu'on voit aussi lamentablement mutilé ce remarquable monument.

Mais entrez dans l'église, franchissez la porte au tympan de marbre finement sculpté qui, du premier narthex, donne accès dans le second : dès l'abord, les murailles tapissées de marbres multicolores, les voûtes étincelantes de mosaïques annonçent les magnificences dont se pare le sanctuaire. Avancez encore : voici, au-dessus de l'espace vide où se croisent les quatre branches égales de la croix grecque, la large coupole portée sur de massifs piliers, élevant haut dans les airs les courbes hardies

de sa masse puissante ; voici, se prolongeant dans la branche orientale de la croix, l'abside demi-circulaire, que précède une coupole surbaissée construite au-dessus de l'autel ; et, en avant, séparant le chœur du vaisseau de l'église, voici l'iconostase, somptueuse barrière dont les pilastres de marbre rouge ou vert portent un magnifique entablement en marbre blanc ciselé, ajouré, polychromé sur toutes ses faces, où sur les fonds bleu pâle se détachent en traits d'or les fleurs, les étoiles, les cabochons, les arabesques de la sculpture. De quelque côté que vous portiez les yeux, partout la décoration est également magnifique : sur le sol, le pavement mélange en vibrantes harmonies les disques et les bandes de brèche, de jaspe et de porphyre, autour desquelles serpentent les éclatantes bordures de fine mosaïque multicolore ; sur les murailles, depuis le sol jusqu'à la naissance des voûtes, encadrant le dessus des portes, accompagnant la courbe des arcades, les revêtements de marbre précieux sont disposés avec une fastueuse prodigalité, nettement coupés, d'étage en étage, par de larges cordons de marbre blanc sculpté. Trois couleurs seulement, le noir, le gris, le rouge, ont servi à composer l'essentiel de cette décoration ; mais telle est la richesse des matériaux employés, telle est l'élégance harmonieuse de l'arrangement, que l'effet produit est proprement incomparable. Aucune note trop éclatante ne dépare la gamme des tons discrets et sobres, aucun contraste trop vif ne choque l'œil par un rapprochement inattendu. Enfin, sur toutes les voûtes, au sommet des coupoles, à la conque des absides, d'admirables mosaïques à fond d'or étincellent, merveilleux ensemble iconographique parvenu presque intact jusqu'à nous. Aujourd'hui assurément, dans la pénombre qui l'environne, cette splendide décoration paraît un peu terne et pâlie ; mais quand jadis d'innombrables fenêtres versaient à flots la lumière dans l'édifice, quand le soleil faisait, en se jouant, resplendir les mosaïques et les marbres, l'église de Saint-Luc, par l'harmonie de ses lignes, par les magnificences surtout de sa décoration, pouvait, sans trop d'excès, mériter d'être comparée aux merveilles de Sainte-Sophie.

On se plaît souvent, au reste, à rapprocher l'un de l'autre les deux monuments, à répéter même que Saint-Luc a été bâti sur le modèle de la grande métropole orthodoxe. Certes, il suffit de comparer les deux plans pour sentir l'inexactitude de cette affirmation. Avec ses deux demi-coupoles, adossées à l'énorme coupole centrale, avec ses absides appuyées sur les deux grands hémicycles, Sainte-Sophie offrait un trop savant modèle pour qu'on fût bien souvent tenté de l'imiter. L'église de Saint-Luc n'a point une originalité si puissante, elle n'offre point ces combinaisons d'équilibre hardies, qui font la gloire de la cathédrale de Justinien : l'architecte s'est ici modestement conformé aux principes courants de la construction byzantine du xe siècle et parfois même, il semble les avoir appliqués avec une prudence vraiment bien timide. Il n'a point su, comme on le faisait couramment en son temps dans les édifices religieux de la capitale, comme on le remarque au monastère même dans l'église de la Theotokos, dégager l'intérieur de sa construction, en remplaçant par de sveltes colonnes les lourds piliers qui portent la coupole ; il n'a pas cherché non plus, comme à Sainte-Sophie, à masquer du moins ces supports par d'habiles artifices ; il les a présentés naïvement dans toute leur massive solidité. Pourtant, les colonnettes élégantes qui soutiennent les arcades, les nombreuses fenêtres ouvertes dans les murailles mettent dans ces lignes un peu alourdies quelque grâce légère, et surtout la richesse de la décoration rachète amplement les faiblesses relatives de l'architecture. Aussi l'effet d'ensemble est-il d'une saisissante beauté, et l'on peut, aujourd'hui encore, redire en toute vérité avec le vieux voyageur du XVIIe siècle : « C'est la plus belle église que j'aie vue dans toute la Grèce, après Sainte-Sophie de Constantinople. »

III

Il y a quelques années, j'ai eu la bonne fortune de pouvoir, pour la première fois, donner une description scientifique et

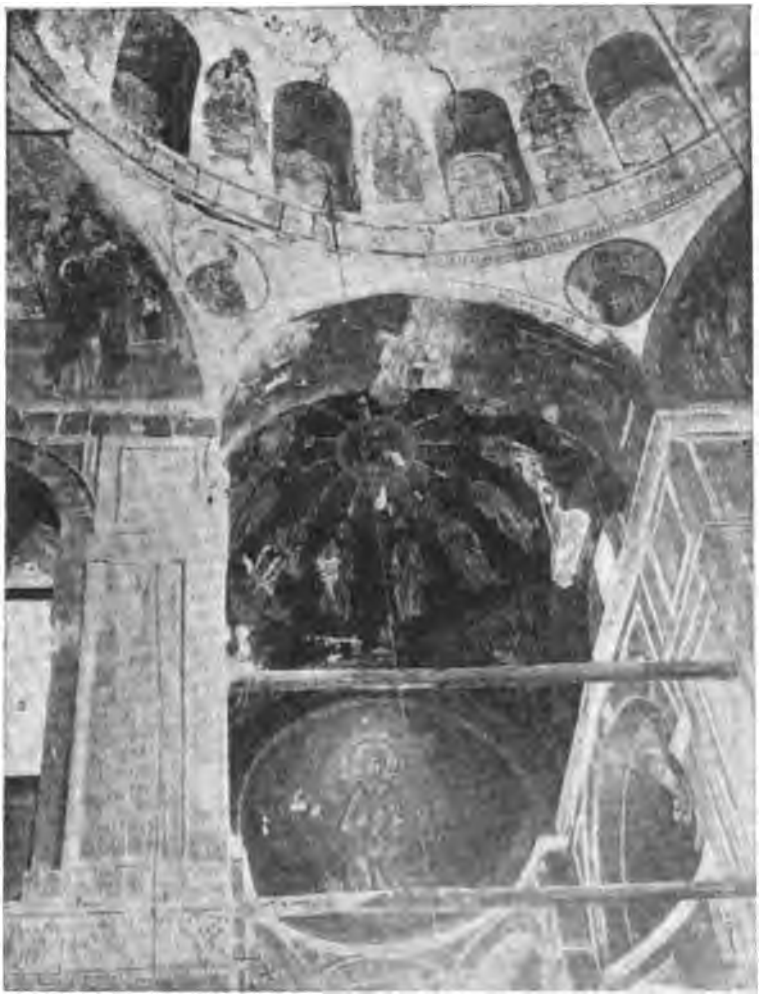

PENTECÔTE ET VIERGE

Mosaïques du couvent de Saint-Luc (commencement XIe siècle)
(Coll. des Hautes Études, nº 282

détaillée des mosaïques, alors presque inconnues, qui remplissent l'église de Saint-Luc [1]. Une chose pourtant manquait à cette étude, et non la moins essentielle en une telle matière, je veux dire l'illustration. Je dois à l'obligeance de M. Millet, alors membre de l'École française d'Athènes, de pouvoir aujourd'hui présenter aux lecteurs quelques-unes de ces mosaïques, demeurées si longtemps inédites [2] : elles suffiront à marquer, je pense, l'importance et la valeur artistiques de ce vaste cycle décoratif, comparable à ce qu'offrent de meilleur les mosaïques siciliennes de Cefalù, de Palerme, de Monreale, les mosaïques orientales de Daphni et de Kahrié-Djami, et dont l'intérêt dépasse même celui que présentent ces grands ensembles. Songez que les mosaïques de Saint-Luc datent des premières années du XIe siècle et qu'en dehors de Sainte-Sophie et des basiliques de Ravenne, l'art byzantin ne nous a, dans cet ordre de monuments, presque rien légué de plus ancien.

Dès les premiers pas qu'on fait dans le narthex, de toutes parts l'œil est ébloui par l'étincellement des mosaïques. Elles couvrent la courbe des voûtes, le tympan des arcades, les deux niches demi-circulaires qui couronnent les fenêtres, mêlant dans une chaude harmonie les bustes de saints et de saintes, les calmes figures d'apôtres et les épisodes les plus dramatiques de l'iconographie chrétienne. En face du Christ souffrant et torturé, elles placent, par un éclatant contraste, les scènes qui exaltent le Sauveur ressuscité ; en face de l'humiliant supplice de la croix, elles mettent la triomphante victoire remportée sur l'enfer et sur la mort ; en face du Fils de l'homme lavant les pieds de ses dis-

1. Ch. Diehl, *L'Église et les Mosaïques du couvent de Saint-Luc en Phocide*. Paris, 1889 (*Bibliothèque des Écoles françaises de Rome et d'Athènes*).

2. Depuis le moment où ces lignes ont été écrites, des fragments importants des mosaïques de Saint-Luc ont été publiés, soit par M. G. Schlumberger, dans les trois volumes de son *Épopée byzantine à la fin du Xe siècle*, soit par Schultz et Barnsley dans leur ouvrage précédemment cité, soit par moi, dans de belles héliogravures qui accompagnent mon article des *Monuments Piot*.

ciples, elles montrent le Fils de Dieu dans sa gloire, donnant à saint Thomas les preuves de sa résurrection. Et voici, par-dessus la porte qui conduit dans l'église, le Pantocrator dans sa hau-

L'ANASTASIS

Mosaïque du couvent de Saint-Luc (commencement XIe siècle)
(Schlumberger, *Épopée byzantine*, t. II, Hachette, 1900)

taine et sévère majesté, s'offrant aux hommages des fidèles, auxquels il apporte « la lumière de vie ».

Entrez dans le sanctuaire même, c'est un semblable éblouissement, et plus prestigieux encore. Sur tout le pourtour de l'édifice s'alignent, en longues rangées, les saints moines et les saints évêques, tous les héros de l'église et du cloître, proposés comme des exemples à l'admiration et au respect de leurs successeurs ;

et l'effet est prodigieux de ces calmes et immobiles figures, à l'attitude recueillie et grave, aux traits sévères et durs, se détachant sur les fonds d'or bruni qui tapissent les murailles. Quoique l'artiste ne se soit point piqué d'introduire la variété dans l'expression des visages, quelques personnages frappent pourtant par un accent plus individuel. Voici saint Jean le Calybite, au visage maigre et ascétique, aux cheveux roux coupés court, dont l'expression respire une singulière énergie ; voici, dans les hémicycles ménagés au rentrant des maîtres piliers, les grands évêques de l'église orientale, saint Basile et saint Jean Chrysostome, saint Grégoire et saint Nicolas, quatre figures rayonnantes de personnalité et de vie intense. Mais c'est surtout dans quelques saints de date plus moderne, presque contemporains de l'artiste qui exécutait ces mosaïques, que se manifeste l'effort pour retrouver le détail original et caractéristique. Voici, par exemple, les images de saint Nikon le pénitent, qui vivait à Sparte vers la fin du xe siècle, et de saint Luc le Gournikiote, véritables portraits que l'artiste a traités avec un soin tout particulier; voici surtout le patron même du monastère, appelant d'une ardente prière la bénédiction divine sur son œuvre, et dont la tête, encapuchonnée d'une cagoule bleue à bande d'or, est une merveille de vie et d'expression.

Levez les yeux plus haut : à la courbe des grands arcs qui soutiennent la coupole, d'autres pieuses figures flottent parmi les ors. Au-dessus des moines, des martyrs, des évêques, ce sont les saints guerriers, les Démétrius, les Georges, les Théodore, ce sont les saints archanges Michel et Gabriel, garde d'honneur veillant autour du Christ, qui jadis planait au sommet de l'église, au milieu de sa cour divine de prophètes et de séraphins. Aujourd'hui, les tremblements de terre ont ruiné en grande partie les mosaïques de la coupole ; seules, dans les trompes d'angle, subsistent quelques scènes évangéliques, la Nativité, la Présentation, le Baptême. Au-dessus de l'autel enfin, dans la petite coupole surbaissée qui couvre le sanctuaire, les apôtres, groupés en cercle, reçoivent l'inspiration du Saint-Esprit ; et à

la conque de la grande abside, la Madone, assise sur un trône, présente à l'adoration des chrétiens le Christ enfant, en tunique d'or.

J'ai dressé ailleurs le catalogue méthodique des mosaïques qui

SAINT LUC LE GOURNIKIOTE

Mosaïque du couvent de Saint-Luc (commencement XIe siècle)
(Schlumberger, *Épopée byzantine*, t. II, Hachette, 1900)

couvrent l'église de Saint-Luc ; je ne reviendrai point ici sur des détails qui pourraient sembler fastidieux. Mais un ensemble décoratif de cette importance comporte certaines remarques générales, qui peut-être offriront quelque intérêt pour l'histoire de l'art et de l'iconographie.

IV

Quand on pénètre dans une de ces grandes églises byzantines, toutes tapissées de mosaïques et étincelantes d'or, l'œil étonné se perd d'abord dans cette multitude de scènes et de figures. Pourtant, ce n'est point au hasard que toutes ces magnificences sont déployées : une pensée profonde préside à l'ordonnance de ces splendeurs, une règle presque immuable en a fixé le groupement. De très bonne heure, les Pères de l'Église grecque avaient assigné un sens symbolique aux différentes parties des édifices sacrés et attribué une portée religieuse au système décoratif qui s'y épanouissait. Tandis qu'au sommet des coupoles, évoquant les idées d'adoration et de prière, l'Église céleste apparaît dans sa gloire, avec le Christ, son chef, avec ses divins ministres les archanges, avec ses représentants humains les Évangélistes et les Prophètes, une idée liturgique inspire la décoration des absides : autour de la Vierge, symbolisant l'Église terrestre en prières, les saints évêques dans leurs fonctions sacerdotales servent d'exemple au prêtre à l'autel, tandis que les scènes accessoires, prises dans l'Ancien Testament ou dans l'Évangile, rappellent les saintes vérités que traduit la célébration des mystères sacrés. Sur les parois de l'église, les grandes fêtes de la religion chrétienne apparaissent dans la succession des épisodes évangéliques ; et, au-dessous d'elles, rangés le long des murs par ordre d'importance, prennent place les saints, successeurs des apôtres dans la direction de l'Église : ici, près de l'entrée, les moines, héros et modèles de l'ascétisme ; plus loin, les martyrs, soutiens de la religion ; au voisinage de l'autel, les diacres et les évêques ; dans les branches de la croix, les saints guerriers, les personnes divines et les anges, garde et cortège du fils de Dieu, formant le lien entre l'Église terrestre et l'Église céleste. Ainsi rien n'est laissé au hasard. Une idée maîtresse domine tout le système, traduisant aux yeux les doc-

SAINT MATHIEU

Mosaïque du couvent de Saint-Luc
(commencement XIe siècle)
(Schlumberger, *Épopée byzantine*, t. II, Hachette, 1900)

trines de l'Église chrétienne dans ses épisodes les plus glorieux, dans ses plus saints mystères, dans ses représentants les plus illustres, dans ses plus splendides apothéoses ; et quelles que puissent être les divergences de détail, cette idée maîtresse pénètre la décoration de toutes les églises byzantines ; elle a inspiré les mosaïstes de Saint-Luc, comme elle inspira les peintres de l'Athos ; et, dès le XIe siècle, ses principes étaient posés, presque aussi certains, aussi immuables qu'ils le sont aujourd'hui, dans les rigoureuses formules du *Manuel de la peinture*.

Mais si une conception unique a présidé à la décoration de l'église de Saint-Luc, l'exécution, au contraire, est singulièrement inégale. Non seulement — et cela est naturel dans un ensemble aussi considérable — plusieurs artistes ont travaillé à ces mosaïques, et tous n'avaient point la même habileté ; mais, dans les parties les plus remarquables même, éclatent de surprenantes différences de style, bien caractéristiques de l'époque où ces œuvres sont nées. Regardez les saints moines et les saints évêques, au visage osseux et rude, à l'expression monotone et triste, à l'attitude compassée et raide, au corps lourd et mal taillé ; mettez en face d'eux les archanges aux grandes ailes éployées, les saints guerriers vêtus des riches costumes militaires, tous ces adolescents au corps élégant et souple, à l'attitude dégagée et fière, au visage resplendissant d'une sereine et juvénile beauté. Ils semblent dater d'un autre temps et presque appartenir à une autre race : et aussi bien ont-ils une autre origine. Les uns viennent du cloître, et leurs traits austères, leurs membres amaigris attestent le triomphe de cette école monastique qui, à partir du XIe siècle, donne le plus souvent le ton à l'art byzantin. Les autres s'inspirent encore des beaux modèles de l'antiquité classique ; et si, dans leur stature déjà trop courte, dans les proportions moins exactes de leurs corps, dans le dessin moins sûr aussi, se trahissent quelques symptômes de décadence, pourtant la charmante fierté des visages, l'habileté du modelé, l'éclat de la couleur, la vigueur de l'exécution, montrent que les beaux temps de l'école du Xe siècle ne sont pas encore bien éloignés.

Toutefois, dans cette association de deux traditions artistiques, l'influence du style monastique se marque déjà bien fortement.

SAINT THÉODORE TIRON

Mosaïque du couvent de Saint-Luc
(commencement XIe siècle)
(Coll. des Hautes-Études, n° 275)

Considérez les images que l'art byzantin a traitées avec le plus de soin et de complaisance, ces figures du Christ et de la Vierge, où il a mis toute sa prédilection. Certes, les œuvres sont dignes

d'attention, et l'exécution en est parfois remarquable ; mais qu'on est loin déjà de ces admirables Madones du IXe siècle, à l'expression rayonnante de grâce et de fierté, qu'on est loin de ces Christs jeunes et beaux, dont la sereine majesté se tempérait d'une infinie douceur ! Maintenant, les visages s'allongent et s'amaigrissent, les types deviennent plus insensibles et plus durs. Ce n'est plus le doux Sauveur du monde, le consolateur bienfaisant des hommes que l'art s'attache à représenter ; c'est le maître souverain du ciel et de la terre, à l'expression austère et hautaine, c'est le juge irrité et terrible, à l'air triste et sévère, presque farouche. De même, la Vierge n'est plus la mère exquise et tendre, présentant d'un geste charmant son divin Fils à l'adoration des fidèles ; c'est une reine assise sur son trône, à l'attitude solennelle, au visage grave, aux traits secs, qui semblent coulés dans un moule invariablement fixé. Sans doute, les traditions de l'époque antérieure ne sont point complètement éteintes : dans leur raideur un peu conventionnelle, les attitudes sont souvent heureuses ; dans leurs plissements un peu artificiels, les draperies sont toujours élégantes ; le dessin est parfois juste et ferme, et de ces austères figures toute grâce même ne s'est pas envolée. Le Pantocrator qui règne à l'entrée de l'église, la Madone qui trône au fond de l'abside, sont, dans leur hautaine et immobile beauté, des œuvres d'un incontestable et puissant effet décoratif ; mais l'art dont ils sont nés a subi une évolution profonde : de plus en plus, il prend, sous l'influence de l'Église, ce caractère essentiellement monastique qu'il gardera pendant des siècles.

Et si l'on veut voir jusqu'à quel point cet art du XIe siècle se hiératise et se fige, que l'on compare les figures isolées et les scènes de composition. L'artiste, qui excellait à rendre ces calmes images, ces expressions graves d'apôtres, de moines et de saints, s'embarrasse et faiblit, dès qu'il doit représenter et grouper un certain nombre de personnages. Les gestes deviennent maladroits et gauches, ou se compliquent d'inutiles recherches ; les attitudes raides et compassées manquent étrangement de naturel et de

vie; les diverses parties de la scène se juxtaposent, sans réussir à former un ensemble. Certes, ici encore, il faut faire la différence entre la mosaïques qui décorent les pendentifs de la coupole, et les épisodes, bien autrement remarquables, qui couvrent les

UN SAINT

Mosaïque du couvent de Saint-Luc (commencement XIe siècle)
(Schlumberger, *Épopée byzantine*, t. II, Hachette, 1900)

murailles du narthex. Malgré d'inévitables faiblesses, un grand souffle d'art traverse parfois ces images ; dans ces longues robes blanches aux plis harmonieux, revit le souvenir des belles figures du Ve et du VIe siècle : et si l'art de la composition a faibli, du moins la variété des attitudes, la justesse du modelé,

l'éclat du coloris rappellent les meilleures traditions de l'école du xe siècle.

Pourtant, on croirait à tort, et on répète trop volontiers, que, dès ce moment, l'art byzantin, enchaîné par des traditions immuables, se bornait à copier servilement, selon de mécaniques formules, des modèles une fois tracés. Considérez la manière dont les mosaïstes de Saint-Luc ont traité les scènes évangéliques : certes, les traits généraux de la composition commencent à se fixer, les traditions de l'iconographie commencent à s'établir ; mais, dans l'invention du détail pittoresque, l'artiste garde sa pleine liberté. A son gré, il ramasse le sujet sous une forme plus simple et plus frappante, ou il en détaille les épisodes, pour animer et compliquer sa composition ; à son gré, il introduit dans la scène des variantes souvent importantes ; tout en restant attaché aux enseignements de l'Église, il se croit le droit d'être original, et parfois même apparaît une curieuse tendance à s'affranchir des enseignements traditionnels. Jusque dans les types les mieux établis, des divergences inattendues éclatent : je n'en veux pour preuve que ce Christ de Saint-Luc, aux longs cheveux fins d'un blond très clair, à la barbe blonde encadrant un visage au teint sombre, aux yeux profonds, creusés sous d'épais sourcils, à l'aspect étrange, qui contraste si fort avec les portraits ordinaires du Sauveur. Plus tard, sans doute, quand la décadence viendra, le *Guide de la peinture* prendra cette autorité tyrannique qu'il garde encore : il n'en est point ainsi au xe et au xie siècle. A ce moment, l'art a senti plus d'une fois le besoin d'innover, il a éprouvé la lassitude de redire à l'infini les mêmes choses, il a donné enfin des preuves de vitalité et d'indépendance dont il serait injuste de méconnaître l'importance.

La Bibliothèque Vaticane possède un précieux manuscrit du commencement du xie siècle : c'est le fameux *Ménologe* exécuté pour l'empereur Basile II. Huit peintres l'ont illustré d'innombrables miniatures, où les figures des saints de l'Église grecque se mêlent aux scènes de martyre et aux épisodes du Nouveau

Testament ; c'est, comme on l'a dit, le véritable bréviaire de l'art religieux chez les Byzantins au commencement du XIe siècle. Une étroite parenté unit les mosaïques de Saint-Luc et les miniatures du *Ménologe* : ce sont les mêmes sujets représentés, et c'est aussi le même style si caractéristique. Dans le manuscrit comme au couvent, c'est la même association de deux traditions artistiques opposées, qui, aux enseignements du cloître, mêle les souvenirs de l'antiquité profane, et parmi les saints ascètes, fait place aux saints guerriers ; c'est la même gaucherie à grouper les figures, la même maladresse à introduire dans les compositions la variété et la vie ; ce sont les mêmes incorrections du dessin, les mêmes ignorances de l'anatomie ; ce sont aussi les mêmes qualités de noblesse dans les attitudes, d'expression dans les visages, d'élégance dans les draperies ; c'est le même coloris surtout, éclatant et lumineux, qui atténue les faiblesses, efface les incorrections, harmonise toutes choses dans ses vibrations d'or.

Il serait facile de multiplier les comparaisons entre le manuscrit du Vatican et nos mosaïques : plus d'un, parmi les saints du *Ménologe*, semble, par le maintien, le costume, le visage, descendre des murailles de Saint-Luc, et les figures qui décorent le monastère ne sont point indignes des plus belles peintures du manuscrit. Pour apprécier à sa valeur l'ensemble décoratif que nous avons étudié, ce n'est point là un rapprochement sans conséquence : il nous apprend d'abord, et de la façon la plus péremptoire, de quelle école artistique relèvent les mosaïques de Saint-Luc ; il montre aussi que ces mosaïques d'une petite église de province peuvent être comparées aux plus belles miniatures exécutées vers le même temps, à Constantinople, et pour un empereur; et, par là, il prouve quelle place éminente elles méritent parmi les œuvres les plus remarquables du XIe siècle byzantin.

LES MOSAIQUES DE KAHRIÉ-DJAMI [1]

Dans un des quartiers les plus reculés de Stamboul, au pied de la grande muraille qui encercle du côté de la terre la vieille capitale byzantine, s'élève, tout près de la porte d'Andrinople, la mosquée de Kahrié-djami. Comme la plupart des édifices du culte musulman qui remplissent la moderne Constantinople, cette mosquée est une ancienne église chrétienne, transformée au XVe siècle et donnée à l'Islam par les conquérants. Jadis, au temps où la monarchie des *basileis* brillait dans sa splendeur, elle était, avec le vaste monastère dont elle formait le centre, l'un des sanctuaires les plus fameux de la ville impériale, l'un de ceux que s'était plu à embellir la piété des souverains et des hauts dignitaires. Les chroniqueurs célèbrent la magnificence de ses amples bâtiments, la beauté des marbres multicolores et des mosaïques d'or dont Justinien l'avait le premier parée. « C'était, dit un écrivain du IXe siècle, une ville close séparée de la vie et du contact du monde, une imprenable citadelle assise sur une montagne et qui touchait au ciel par la hauteur de ses constructions. » On y vénérait une image miraculeuse de la Vierge, dans laquelle, aux jours suprêmes du siège de 1453, les assiégés semblent avoir mis une confiance toute particulière... Aujourd'hui, ce n'est plus qu'une pauvre mosquée assez délabrée, perdue dans un quartier lointain, solitaire et farouche. Mais si l'extérieur est modeste, presque misérable, au dedans l'édifice a gardé de sa splendeur passée des joyaux d'art incomparables.

Le couvent dont faisait partie cette église était, à en juger par le nom qu'il portait, de fondation assez ancienne. Il s'appelait le

1. Publié dans la *Gazette des Beaux-Arts* (novembre 1904 et janvier 1905).

monastère de Chora, c'est-à-dire « de la campagne », et de cette appellation, assez analogue à l'épithète de *fuori le mura* (hors les murs) que portent certains édifices sacrés de la banlieue romaine, on doit conclure que primitivement il s'élevait en dehors de l'enceinte de la cité. Or, comme il se trouve aujourd'hui au dedans des murailles, et que de bonne heure, dès la première moitié du ve siècle, l'empereur Théodose II étendit de ce côté, jusqu'à ses limites actuelles, le périmètre de la capitale, il s'ensuit nécessairement que la construction du couvent de Chora doit être antérieure à cette date. Il n'en conserva pas moins, durant toute la durée de l'empire, et alors même qu'il eut été compris dans la ville, sa primitive désignation. Seulement les Byzantins des époques postérieures, ne trouvant plus de sens intelligible à cette appellation topographique, s'appliquèrent, au XIVe siècle surtout, à lui découvrir une interprétation plus relevée et plus mystique. Ils établirent un rapport ingénieux et subtil entre le nom du monastère et le Christ dispensateur de la vie (ζωοδότος) qu'on y vénérait, entre le terme de χώρα et la Vierge mère du Sauveur, auquel l'édifice était plus spécialement consacré ; et, se complaisant, avec leurs raffinements de rhéteurs, à jouer sur les mots, ils adorèrent dans le Christ de Chora la source de toute vie, le divin protecteur des vivants (ἡ χώρα τῶν ζώντων), dans la Vierge mère du Seigneur, celle par qui s'était révélé au monde le dieu immortel et infini (ἡ χώρα τοῦ ἀχωρήτου). Et c'est pourquoi, aujourd'hui encore, sur les vieilles mosaïques qui tapissent les parois du narthex, on voit ces deux appellations inscrites, à la place d'honneur, à côté des images du Christ et de la Madone.

Depuis les jours lointains de sa fondation, le monastère de Chora, assez modeste à l'origine, a traversé bien des vicissitudes. Somptueusement reconstruit au VIe siècle, après le grand tremblement de terre de 557, par les soins de Justinien, il devint bientôt, sous le gouvernement de l'abbé Théodore, un oncle maternel de l'impératrice Théodora, l'un des plus peuplés et des plus célèbres de Byzance, et quoiqu'il eût, comme les autres

couvents de la capitale, quelque peu à souffrir de la persécution iconoclaste, il comptait pourtant au IXe siècle, vers le temps où saint Michel le Syncelle l'illustrait par son séjour, parmi les plus beaux et les plus fameux établissements religieux de Constantinople. Toutefois, de sa splendeur d'alors, des vieilles mosaïques du VIe siècle et des marbres somptueux qui décoraient son église, aucune trace ne subsiste plus dans l'édifice actuel. Au commencement du XIIe siècle, en effet, comme les bâtiments menaçaient ruine, ils furent complètement transformés par les soins d'une princesse de la famille impériale, Marie Ducas, la belle-mère de l'empereur Alexis Comnène.

C'était le moment où les *basileis*, abandonnant leur vieux palais du Bosphore, cherchaient au fond de la Corne d'Or, au château des Blachernes, une nouvelle et plus plaisante demeure, et où le voisinage de la résidence impériale mettait dans ce quartier un peu délaissé une animation jusque là inconnue. Le monastère de Chora subit le contre-coup de cette transformation. La vieille basilique de Justinien, jetée bas, fit place à un édifice construit sur le plan habituel des églises byzantines de ce temps : aujourd'hui encore la mosquée de Kahrié-djami conserve les dispositions essentielles que lui donna l'architecte du XIIe siècle. Il est vraisemblable que Marie Ducas fit également décorer de marbres, de mosaïques ou de peintures sa pieuse fondation. Mais quand la tourmente de la quatrième croisade s'abattit sur Constantinople, la domination latine ne semble pas avoir mieux traité le couvent de Chora qu'elle ne fit pour tant d'autres monuments religieux ou profanes. Un des premiers soucis des Paléologues, quand ils rentrèrent dans leur antique capitale, dut être de réparer les désastres de l'occupation étrangère : Andronic II (1282-1328), en particulier, y donna toute sa peine, et à son exemple un de ses ministres, grand favori du prince, s'occupa de restaurer l'église de Chora, qui de nouveau était fort délabrée. A l'exception de la partie centrale de l'édifice, à laquelle il ne toucha point, il fit complètement renouveler tout le reste de la décoration ; en outre, il agrandit le sanctuaire par des constructions nouvelles; il fit en particulier

bâtir sur le côté méridional de l'église la longue galerie, peut-être destinée à servir de lieu de sépulture. qui la flanque encore aujourd'hui : bref, il put se vanter à bon droit d'avoir vraiment fondé à nouveau le monastère et d'avoir, « au prix de grandes dépenses et de fatigues sans nombre, » accompli, comme il le

LA MOSQUÉE DE KAHRIÉ-DJAMI

(Communiqué par la *Gazette des Beaux-Arts*)

disait dans un curieux poème, « une œuvre magnifique et digne d'être louée ».

Depuis lors, l'église de Chora s'est conservée relativement intacte. Sans doute, elle dut à sa position près des murs d'être, dans l'assaut de 1453, assez maltraitée, et plus tard, lorsqu'elle fut transformée en mosquée, les Turcs, selon l'usage, badigeonnèrent ou détruisirent les images qui décoraient le sanctuaire proprement dit; mais ils épargnèrent heureusement les mosaïques qui ornaient les deux narthex de l'église et les fresques qui cou-

vraient la galerie latérale du *parekklesion*. Et ainsi, malgré les ravages que leur ont à plusieurs reprises infligés les tremblements de terre [1], malgré l'incendie qui, au XVIIIe siècle, éprouva le monument, ces œuvres d'art nous sont parvenues en un suffisant état de conservation, et elles ont eu, de plus, cette bonne fortune, qu'aucune restauration maladroite n'en est venue altérer le caractère primitif et l'originalité [2]. Bien des fois signalées déjà à l'attention des curieux, plus rarement étudiées d'une façon scientifique et vraiment définitive [3], les mosaïques de Kahrié-djami méritent donc une place d'honneur dans l'histoire de l'art byzantin : elles montrent en effet l'évolution dernière, et comme la suprême renaissance de cet art qu'on se figure trop volontiers, même aujourd'hui, figé en d'immuables traditions.

I

Au tympan de la « porte royale », qui du second narthex donne accès dans l'église, une mosaïque représente le Christ sur son trône, et, agenouillé à ses pieds, un homme vêtu du somp-

1. Celui de 1894 semble avoir été plus désastreux pourtant que les précédents.

2. La restauration sommaire exécutée en 1876 n'a apporté aucune altération aux mosaïques.

3. Si l'on met à part les études de Pulgher (*Les anciennes églises de Constantinople*, 1880), qui a relevé avec beaucoup de soin l'architecture de la Kahrié-djami, et les brèves indications de Richter (*Repertorium für Kunstwissenschaft*, 1877, de Lützow (*Zeitschrift für bildende Kunst*, 1880), de Mühlmann (*Revue orientale*, 1876, et *Archiv für Kirchliche Baukunst*, 1886 et 1887), il n'y a à citer, comme travaux sérieux, que deux ouvrages russes : celui de Kondakof (Odessa, 1881), republié en 1887 dans les *Troudy* du 6e Congrès archéologique d'Odessa, et dont les conclusions sont fort contestables, et l'étude récente de Schmitt parue dans les *Izvjestija* de l'Institut archéologique russe de Constantinople, t. VIII (1902). Antérieurement à ce dernier travail, j'ai étudié les mosaïques de Kahrié-djami dans mon cours à la Sorbonne de 1901-1902, dont on trouvera le résumé dans la *Revue des cours et conférences*, t. X, nos 12, 15, 21. La publication faite, en 1895, par Treu des poèmes de Théodore Métochite a éclairé, de façon nouvelle et décisive, les problèmes que pose la Kahrié-djami.

tueux costume des grands dignitaires byzantins. Coiffé d'un haut bonnet de soie blanche striée de bandes rouges, habillé d'une tunique dorée que recouvre un ample manteau vert brodé de fleurettes rouges, il présente au Seigneur un petit modèle d'église byzantine; et ce détail suffirait à lui seul à nous faire deviner en lui le fondateur ou le restaurateur de l'édifice, si une inscription placée dans le champ de la mosaïque ne nous le désignait plus explicitement comme « le fondateur, le logothète de la caisse centrale, Théodore Métochite ». Nous connaissons fort bien ce personnage. Ministre et favori de l'empereur Andronic II, mêlé à toutes les grandes affaires de son temps, tout ensemble diplomate, homme d'État, savant et philosophe, c'est une des plus curieuses figures et des plus caractéristiques que nous offre la Byzance du XIVe siècle, et à ce titre son portrait n'est point indigne peut-être d'être esquissé.

Il était né à Nicée, et la vie au début lui avait été difficile. Orphelin de bonne heure, il avait dû travailler beaucoup pour achever son éducation; mais il n'y avait point épargné sa peine, comptant bien que, dans cette Byzance où la littérature était si fort estimée, les lettres ne manqueraient point de le conduire à la fortune. Et en effet, venu vers l'âge de vingt ans à Constantinople, il ne tarda pas, par la réputation d'orateur qu'il s'y fit, à attirer sur lui l'attention de l'empereur. Andronic II aimait les lettres; il s'entourait volontiers de savants ; « son palais, dit un contemporain, était le champ clos des langues éloquentes. » Près d'un tel souverain, Métochite devait réussir. Ce fut pour lui la source d'une fortune qui dura presque autant que sa vie.

Au physique, Théodore Métochite était un fort bel homme : à la cour, on l'appelait volontiers « le beau Métochite ». Il était grand, bien fait, élégant; des yeux rieurs illuminaient son visage; il avait une physionomie avenante et joyeuse, un air aimable, que tempérait à peine une certaine gravité un peu voulue. Fort intelligent avec cela, d'esprit vif et ouvert, il avait une grande abondance d'idées et une éloquence naturelle pour les

exprimer. Sa puissance de travail était prodigieuse, sa curiosité toujours en éveil, son érudition admirable, sa mémoire fidèle autant que précise. Les contemporains, ses amis aussi bien que ses adversaires, s'accordent à faire son éloge. « C'était, dit l'un, une bibliothèque vivante, toujours prête pour qui la voulait consulter »; c'était, dit un autre, « l'Hélicon des Muses, le foyer de l'éloquence, le sanctuaire de la philosophie, et, pour tout dire, le prytanée de la science. » Au vrai, c'était un homme universel. Profondément nourri de la culture antique, il fut tout à la fois historien, orateur, poète; mais, plus encore, il aimait la philosophie. Il goûtait Aristote, et davantage encore Platon : il a écrit quelque part que « quiconque ne tient pas pour chose admirable la sagesse de Platon et d'Aristote est proprement un fou. Car ce qu'ils ont écrit, comme on le disait jadis des oracles de la Pythie, suffit à tout résoudre, et il n'est pas besoin d'en chercher davantage. » Il cultivait aussi les sciences, les mathématiques, surtout l'astronomie. Il avait quarante-trois ans déjà quand il s'y appliqua; il n'avait reçu, pour s'y former, que des leçons assez médiocres; telle était pourtant la supériorité de son génie qu'il devint vite, en cette science, l'un des premiers de son temps, et qu'il sut, en un siècle où il y avait tant d'astrologues, être, lui, un savant véritable. Enfin il songeait à réformer la langue, à la ramener à la pureté antique : « Par la race et la langue, disait-il, ne sommes-nous point les compatriotes et les héritiers des anciens Grecs ? » En fait, dans cette dernière tentative, il réussit assez mal : peu de styles sont plus compliqués, d'une allure plus confuse, d'une intelligence plus difficile que celui de Théodore Métochite.

Ce savant homme était un esprit libre. Quoiqu'il fût très pieux, il ne pensait point qu'entre la science et la foi il y eût nécessairement antagonisme. Pourtant cette grande intelligence avait ses faiblesses. Ce savant donnait dans la superstition, cet astronome croyait à l'astrologie. Avec l'empereur son maître, il se plaisait à consulter les livres d'oracles; par l'inspection du ciel il tâchait de deviner l'avenir, et il était singulièrement troublé par les présages qu'il se figurait y découvrir.

Autour de Métochite toute sa maison se modelait sur lui. Sa femme, à la vérité, manquait un peu d'éloquence, et elle attristait parfois son époux par le terre à terre de son esprit. Mais ses

THÉODORE MÉTOCHITE AUX PIEDS DU CHRIST
Mosaïque de Kahrié-Djami (XIVe siècle)
(Communiqué par la *Gazette des Beaux-Arts*)

quatre fils étaient des jeunes gens distingués, qui firent de belles carrières; et sa fille Irène, sa préférée, était une femme proprement incomparable : intelligente, instruite, parlant bien, elle méritait que les contemporains, en la voyant, songeassent à Pythagore et à Platon, aux sages les plus illustres de l'antiquité. Aussi son

père l'adorait : comme elle était de bon conseil, elle exerçait sur lui une grande influence ; et grâce à ses qualités éminentes, elle aussi devait faire une brillante fortune dans l'État. Enfin, autour de lui, Métochite réunissait toute une cour de disciples, qu'il formait dans la science et poussait dans la voie des honneurs. L'un des plus connus parmi eux est l'historien Nicéphore Grégoras, l'un des meilleurs élèves du maître et l'un de ses amis les plus chers.

Chose remarquable, cet homme d'études était un homme d'action. Les contemporains vantent son expériences des affaires, et Cantacuzène, qui ne l'aimait guère, s'accorde ici encore avec Grégoras. « Du matin au soir, écrit ce dernier, il administrait au palais les affaires publiques ; tout entier à sa tâche, il y apportait un tel zèle qu'il semblait entièrement étranger aux lettres. Le soir, rentré chez lui, il se donnait tout entier à la littérature, comme s'il n'était qu'un pur savant, absolument étranger aux affaires. » Mais un esprit comme le sien ne pouvait se contenter de la pratique de l'administration ; il avait beaucoup réfléchi sur les choses de la politique, et il a consigné le résultat de ses réflexions dans plusieurs traités qui renferment, avec des idées fort intéressantes, tout un curieux programme de gouvernement.

On croit volontiers que les derniers Byzantins, uniquement occupés de disputes philologiques ou religieuses, oublièrent dans ces vaines controverses les intérêts vitaux de la monarchie. Ce n'est point chez Métochite qu'on trouverait cette prétendue indifférence aux destinées de sa patrie. Nourri comme il était des antiques souvenirs romains, il sentait vivement, par contraste, les tristesses de l'heure présente, la décadence de l'empire, la disparition de l'ancienne prospérité. Il a, dans plusieurs mémoires éloquents, montré le déclin de Byzance, les dangers qui la menaçaient, le triste sort de ces provinces asiatiques où s'était passée sa jeunesse et qu'il aimait d'une particulière affection. Et ces « lamentations » (θρῆνοι) ne sont point, comme on pourrait croire, de simples exercices de rhétorique. Il voyait

nettement le péril turc croissant, la catastrophe imminente, et il s'efforçait de trouver au mal un remède. Il s'efforçait de réveiller de sa torpeur l'inerte Andronic, et avec une franchise parfois brutale il l'excitait à reprendre la lutte éternelle contre les musulmans.

En matière de politique intérieure aussi, il avait ses idées. Il goûtait peu la démocratie, non pas seulement parce qu'il était platonicien, non pas seulement parce que son érudition lui fournissait dans l'antiquité maints exemples des vices du gouvernement démocratique. Ce politique averti savait son histoire contemporaine, et il a curieusement noté comment Gênes, si riche, si puissante, si célèbre dans le monde entier, était, au moment où il écrivait, tombée dans l'anarchie et la décadence, pour avoir versé « dans la pure démocratie ». Il n'aimait guère plus le gouvernement aristocratique, lui reprochant de laisser trop de place aux luttes et aux rivalités des grands seigneurs. Son idéal était plutôt une sorte de monarchie constitutionnelle, et ce n'est pas la moindre originalité de ce Byzantin du XIVe siècle d'avoir, sous le régime absolu des *basileis* de droit divin, caressé de semblables rêves.

Les circonstances fournirent à Métochite l'occasion d'exercer ses aptitudes d'homme d'État. Diplomate, politique, administrateur, il fut pendant près de vingt ans le premier ministre de l'empereur, et, dans cette haute situation, il jouit d'une influence prépondérante.

Il commença sa carrière dans les ambassades, et sa première mission consista à négocier un mariage de prince. En un temps où les routes étaient loin d'être sûres, ce n'était point là un métier fort plaisant; ce qui en augmentait encore l'ennui, c'est que le prince à marier, Michel, fils d'Andronic, n'était point, en sa qualité d'orthodoxe, d'un établissement fort aisé. Pourtant le négociateur se tira d'affaire à sa gloire : après un échec à Chypre, il réussit à conclure un mariage en Arménie, et il fit si bien qu'il ramena même à Byzance deux fiancées pour une, le roi d'Arménie lui ayant confié ses deux filles, afin qu'entre elles l'empereur

fît son choix. Ce succès le mit en évidence. Deux ans plus tard, une nouvelle ambassade, cette fois chez les Serbes, ne fut pas moins heureuse; désormais sa fortune ne s'arrêta plus. Il était déjà « logothète de la liste civile » (τῶν ἐικειακῶν); il devint ministre du Trésor (λογοθέτης τοῦ γενικοῦ), et finalement, en 1321, avec le titre de grand logothète, il se haussa au poste de premier ministre. Très riche, il s'était fait bâtir, tout auprès du monastère de Chora, un palais magnifique; tout puissant sur l'esprit de l'empereur, il était — lui-même le reconnaît quelque part avec une modestie charmante — le favori déclaré du souverain. « Andronic, dit un contemporain, l'aimait tant qu'il n'avait aucun secret pour lui. Il faisait tout ce que voulait son ministre, et rien ne se faisait contre la volonté de celui-ci. « Pour lui être agréable, le *basileus* augmenta les privilèges de la charge de grand logothète ; il rendit plus somptueux les insignes qui désignaient le titulaire de cette haute fonction. Il pourvut largement, en outre, à l'avancement des fils de Métochite ; il fit épouser à son propre neveu Jean la fille du favori, et la plaça, avec le titre de *panhypersébaste*, sur les marches mêmes du trône.

Une telle fortune n'allait point sans attirer à Théodore bien des envieux; ses ennemis disaient volontiers que ses richesses « étaient faites du sang et des larmes des pauvres » et ils répandaient le bruit qu'il recevait de l'argent des gouverneurs de provinces, pour empêcher les sujets de porter leurs plaintes jusqu'à l'empereur. Théodore Métochite, sûr de son crédit, laissait dire. Pourtant lui-même s'effrayait parfois de l'excès de sa prospérité; de sombres pressentiments l'agitaient, et il lui arrivait de s'écrier en ces accès de désespoir : « Maudit soit le jour où je me suis marié, maudit soit le jour où j'ai eu des enfants, car sans eux ma position serait plus facile ! » Dans le traité qu'il a composé sur ce thème : « il est impossible de rencontrer une existence pleinement heureuse », il a exprimé les mêmes inquiétudes. Il y montrait les difficultés de la situation politique, le mal incurable dont souffrait l'empire, les périls du dehors, les agitations du dedans, la décadence visible, la chute

prochaine et irrémédiable, l'impossibilité de gouverner sur des ruines, et, n'ayant plus confiance qu'en l'intervention du ciel, il disait tristement : « Puisse Dieu me protéger, moi et l'empire des Romains ! »

Les pressentiments du ministre ne le trompaient point. Dans la guerre civile qui, pendant sept années, de 1321 à 1328, mit aux prises l'empereur Andronic et son ambitieux petit-fils, Andronic le jeune, la fortune de Métochite allait sombrer, entraînée dans la ruine de la monarchie.

Vainement, en bon administrateur, soucieux avant tout des affaires publiques et justement inquiet des dangers que causeraient les troubles civils, le favori s'efforça de conjurer la crise menaçante et d'apaiser « le prince généreux et ami du bien », comme il disait, « que Dieu lui avait donné de servir ». Vainement il s'employa à réconcilier les deux adversaires; et s'il entra peut-être alors dans son attitude quelque secret désir de ne point perdre sa place et de ne pas se compromettre entre les deux factions, il est certain du moins que, dans les négociations dont il se fit l'honnête courtier, il sut parler aux deux princes ennemis avec une robuste franchise, et qu'une fois la rupture consommée il prit résolument et garda jusqu'au bout le parti de son vieux maître. Il repoussa avec hauteur toutes les avances que, pour le gagner, lui faisait Andronic le jeune, et cette loyale fidélité ne fut point sans quelque mérite, car il voyait nettement la catastrophe menaçante et les conséquences qu'aurait pour lui-même la faveur dont l'avait comblé l'impopulaire souverain qu'il défendait. Troublé par des rêves sinistres, sentant l'émeute gronder dans la capitale, il pensa du moins sauver sa fortune en déposant ses richesses chez quelques amis fidèles, et assurer sa sécurité en quittant sa maison pour chercher un refuge au palais impérial. Toutes ces précautions ne lui servirent de rien. Quand, dans la nuit du 22 mai 1328, la trahison livra au prétendant l'entrée de Constantinople, le ministre fut la première victime de la réaction contre le précédent règne. Il fut destitué, jeté en prison; son palais fut livré au pillage, ses biens confisqués ; les dépôts mêmes

qu'il avait faits chez ses amis, et dont on retrouva la liste, furent séquestrés. On s'acharna à le frapper avec des raffinements de rigueur inouïs; sa maison fut rasée jusqu'au sol; le beau pavement qui la décorait fut démonté pour être donné en cadeau à un souverain barbare. Ses fils partagèrent sa disgrâce : ils furent révoqués, incarcérés. Quant à Métochite, mis au secret dans son cachot, insulté, maltraité même, il fut finalement envoyé en exil, et, selon le mot d'un contemporain, « lui qui avait si lontemps semblé l'homme, après l'empereur, le plus heureux de la terre, lui qui avait, durant tant d'années, joui d'une prospérité sans mélange, en un jour il épuisa jusqu'à la lie la coupe du malheur. » Gravement atteint, par surcroît, d'une maladie de vessie, il languit quelque temps loin de la capitale. Finalement, il obtint son rappel et vint terminer ses jours au monastère de Chora.

Au beau temps de sa prospérité, entre 1310 environ et 1320, Théodore Métochite avait, on le sait, reconstruit et décoré à nouveau le couvent jadis fondé par Marie Ducas, et qui était voisin de son palais. On voit dans ses poèmes de quelle attentive sollicitude il suivit toute sa vie cette pieuse maison, dont l'établissement devait à la fois, dans sa pensée, assurer le salut de son âme et l'éternité de sa mémoire. Il y venait volontiers prier avec les moines, passer avec eux, aux veilles des grandes fêtes, la nuit à suivre les offices; il les édifiait à l'occasion par de belles homélies; surtout il veillait soigneusement à l'administration du monastère, dont il avait confié la charge à son disciple préféré Grégoras, et il se préoccupait d'enrichir l'église de magnifiques icônes, la bibliothèque de précieux manuscrits des écrivains sacrés et profanes. C'est là, dans le naufrage de sa fortune, qu'il vint chercher un suprême asile. Mais épuisé par la maladie, frappé au cœur par sa disgrâce, il n'y revint que pour mourir. Le 13 février 1332, le vieil empereur Andronic achevait ses jours dans la misère. Ce fut pour son fidèle serviteur le dernier coup. Un mois après, le 13 mars 1332, Théodore Métochite, après avoir sous le nom de Theoleptos revêtu l'habit des moines, terminait sa longue existence.

En son honneur, devant la communauté rassemblée, Nicéphore Grégoras prononça une longue oraison funèbre, curieux spécimen de l'éloquence maniérée chère aux Byzantins de ce temps, et pour

LA PRIÈRE D'ANNE

Mosaïque de Kahrié-Djami (XIVe siècle)
(Communiqué par la *Gazette des Beaux-Arts*)

le tombeau de son maître il composa cette épitaphe : « Chœur des Muses, pleurez : cet homme est mort, avec lui toute sagesse est morte. »

Tel fut l'homme remarquable dont l'image, aujourd'hui encore, domine le seuil de l'église de Chora. Dans l'histoire de la civilisa-

tion byzantine, c'est une figure singulièrement intéressante et pittoresque; dans l'histoire de l'art byzantin, l'œuvre qu'il créa est plus importante encore, et il ne s'est point trompé en exprimant l'espoir qu'elle lui assurerait « jusqu'à la fin des siècles une renommée glorieuse auprès de la postérité. »

II

Quand on entre aujourd'hui dans la mosquée de Kahrié-djami, la première impression est somptueuse autant que charmante. Dans les deux longues galeries ou *narthex* qui précèdent l'antique église, et dans cette église même, depuis le sol dallé d'un riche pavement jusqu'à la naissance des voûtes, les murailles sont tapissées d'un magnifique décor de marbres multicolores, grandes plaques grises encadrées de larges bandes vertes, arcades élégantes, alternées de rouge et de blanc, encerclant la courbe des fenêtres et des portes ; et partout de fines bordures sculptées, disposées au pourtour des marbres, en font ressortir encore l'harmonieux éclat. Dans le sanctuaire, jadis orné avec une particulière splendeur, le revêtement des parois s'achève au sommet par une large frise en mosaïque que couronne une blanche corniche aux délicates sculptures ; ailleurs, de grandes arcades de marbre, dont les reliefs patiemment ciselés et fouillés se rehaussent de bleu clair et d'or, encadrent des débris d'images saintes ou accompagnent la courbure des portes qui s'ouvrent dans le *parekklesion*; plus loin, de curieux chapiteaux, timbrés de bustes d'anges, surmontent les colonnes ou terminent les pilastres. Plus haut, dans les arcades qui soutiennent et séparent les voûtes, à la courbe de ces voûtes, aux panneaux des murs latéraux, au sommet des coupoles qui couvrent les deux extrémités du second narthex, partout des mosaïques étincellent, gaies, vives, lumineuses. Jadis, l'édifice tout entier en était décoré ; aujourd'hui, dans l'église proprement dite, seuls quelques vestiges mutilés subsistent, à peine visibles sous la couche de chaux dont les

Turcs ont badigeonné le sanctuaire; mais celles des deux portiques sont demeurées presque intactes, et la grâce en est proprement admirable.

Ce n'est plus ici, en effet, la solennité un peu grave des mosaïques anciennes : tout un peuple de personnages vit et s'agite dans ces tableaux, avec un naturel plein d'expression et de charme pittoresque. Ce n'est plus le coloris un peu terne des ouvrages d'autrefois : les tons sont riches, variés, harmonieux, éclatants. Des bordures d'un goût exquis encadrent les figures et les compositions; des médaillons aux somptueux entrelacs emplissent le sommet des arcades ou le centre des coupoles; enfin, les mosaïques à sujets elles-mêmes offrent une extraordinaire et séduisante variété. Ce sont tantôt des images isolées. Voici, au-dessus de la porte d'entrée, un buste du Christ, aux proportions colossales, au visage sévère et dur, dont le type traditionnel rappelle la manière des artistes du XIe siècle byzantin. En face, entre deux archanges, c'est la Vierge, tenant sur sa poitrine un médaillon qui renferme l'Enfant divin, figure toute charmante, malheureusement assez mal visible dans la pénombre qui l'environne. Plus loin, au-dessus de la porte qui mène dans l'église, c'est le Christ encore, et à ses pieds Théodore Métochite pieusement agenouillé. Ailleurs, à la courbe des grandes arcades transversales du premier narthex, des saints en magnifiques costumes de cour, Andronic, Georges, Tarachos, se font gravement vis-à-vis, images d'une élégance parfaite sous la tunique blanche étoilée et le manteau rose bordé d'or qui les couvrent, d'une grâce parfois juvénile et charmante sous l'ébouriffement des cheveux blonds frisés qui entourent leurs visages. Plus haut, aux petites arcades latérales, une série de médaillons encerclent des bustes de saints encore; et de nouveau, sur les panneaux latéraux, d'autres saints apparaissent, Pierre et Paul, les deux grands apôtres, dont les figures, disposées dans des encadrements de marbre, semblent, aux deux côtés de la porte royale, veiller toujours à l'entrée de l'antique sanctuaire.

Mais ce qui doit, dans la décoration de Kahrié-djami, attirer particulièrement l'attention, ce sont les deux longues suites de scènes évangéliques qui en forment la partie essentielle. L'une représente les épisodes de la vie du Christ, l'autre les épisodes de la vie de la Vierge. Par une disposition d'une ingénieuse symétrie, l'artiste a en quelque sorte résumé ces deux grands cycles dans les mosaïques qui couvrent les coupoles du second narthex. Dans l'une, le Sauveur plane au centre, ayant au-dessous de lui, dans les longs fuseaux creux qui forment la coupole, les figures des patriarches et des représentants des tribus d'Israël. Dans l'autre, autour de la Madone, se rangent les images des rois d'Israël et des prophètes. Une composition colossale, malheureusement assez endommagée, relie, sur l'un des panneaux latéraux du second narthex, les deux cycles évangéliques. C'est la scène bien connue dans l'iconographie byzantine sous le nom de la Prière (Δεήσις), et qui montre le Christ debout entre la Vierge et l'évangéliste saint Jean [1]. Mais plus intéressantes encore, car nulle part peut-être on ne les rencontre plus complètes et plus charmantes, sont les compositions qui racontent la vie de la Madone et la vie du Sauveur.

D'assez bonne heure, dans l'église chrétienne et surtout en Orient, la Vierge prit aux côtés de son divin Fils une place éminente. D'assez bonne heure, les controverses théologiques sur la nature du Christ amenèrent à définir plus précisément le caractère de sa mère : dès le ve siècle le concile d'Éphèse lui décernait solennellement le nom de *Theotokos* ou mère de Dieu. Dès lors elle devint, si l'on peut dire, la divinité favorite des Byzantins. En son honneur les églises s'élevèrent ; pour la célébrer, les fêtes se multiplièrent ; elle fut la patronne, la protectrice de l'Empire, celle dont l'intervention éloignait les catastrophes menaçantes, dont les saintes images assuraient la victoire à son

1. Par une dérogation au thème habituel, qui souligne encore l'étroit rapport établi à Chora entre le Christ et la Vierge, saint Jean manque dans cette représentation.

peuple; comme jadis, dans la Grèce antique, Pallas-Athéné, elle fut la Miséricordieuse (ἡ ἐλεοῦσα), l'Immaculée (πανάχραντος), la Victorieuse (νικοποιος), la Conductrice (ὁδηγήτρια). C'est elle qui, en 544, délivre Constantinople de la peste; elle qui, en 626, délivre Constantinople des Avares. Ses images remplissent les sanctuaires, ses reliques sont vénérées partout avec une ardente et tendre dévotion. Les épisodes de sa vie fournissent les thèmes ordinaires de leur éloquence aux prédicateurs comme saint Germain ou saint Jean Damascène, le sujet favori de leurs chants religieux aux poètes tels que Sergios ou Romanos le Mélode. Après la lutte des Iconoclastes, le culte de Marie conquit une faveur plus déclarée encore : son image figura officiellement à partir du xe siècle sur les monnaies impériales; sa place grandit dans l'église, dans la liturgie, dans la prédication, dans la poésie. Nécessairement elle devait entrer dans l'art.

De très bonne heure, dans l'Église chrétienne, la curiosité populaire avait voulu compléter les récits des Évangiles. « On ne pouvait admettre, selon le mot de Renan, que celui dont la vie avait été un prodige eût vécu durant des années comme un Nazaréen obscur » : on voulut des détails plus circonstanciés sur l'enfance et la jeunesse du Christ. On ne pouvait admettre que les parents du Seigneur, que Marie surtout, sa divine mère, fussent entrés dans la vie comme des personnes ordinaires : on voulut des détails circonstanciés sur l'enfance, la jeunesse, le mariage de la Vierge. Pour donner à ces pieux récits un air plus authentique, on les mit sous le nom de tel ou tel apôtre : ce furent les Évangiles apocryphes.

Cette littérature, d'origine toute populaire, qui apparaît dès la fin du second siècle, devait avoir pour le développement du christianisme d'extraordinaires conséquences. Naïve et souvent puérile, parfois aussi pleine de grandeur ou de grâce, elle rencontra vite un succès prodigieux. Les Évangiles apocryphes plurent à la foule, ils fournirent des thèmes nouveaux à la prédication. Dès le IVe siècle les Pères grecs les adoptèrent; l'Église grecque, les tenant pour à demi inspirés, les admit parmi les textes sacrés

qu'on lisait publiquement aux fidèles; bien plus que les évangiles canoniques, les apocryphes furent dans toutes les mains. De là vinrent quelques-unes des plus belles fêtes chrétiennes; de là naquirent presque entières la dévotion à la Vierge et l'importance que prirent dans le christianisme saint Joseph, sainte Anne, saint Joachim. Mais l'art surtout leur dut infiniment. « Aucun livre, dit Renan du *Protévangile de Jacques*, n'a eu autant de conséquences que celui-ci pour l'histoire des fêtes chrétiennes et de l'art chrétien... L'iconographie chrétienne, soit byzantine, soit latine, y a toutes ses racines. L'école pérugine n'aurait eu aucun *Sposalizio*; l'école vénitienne aucune *Assomption*, aucune *Présentation*; l'école byzantine, aucune *Descente de Jésus dans les Limbes*, sans les apocryphes [1]. » Quelques-uns des plus charmants détails de la Nativité, le bœuf et l'âne debout près de la crèche de Jésus, viennent de là. Giotto à l'Arena de Padoue, Taddeo Gaddi, dans les fresques de Santa Croce de Florence, ont puisé largement dans le trésor des Évangiles apocryphes.

L'art chrétien des premiers siècles, l'art byzantin du VIe siècle même, les négligea pourtant. Mais quand toute une littérature naquit, fondée sur ces écrits, quand surtout les fêtes, les chants liturgiques, la dévotion populaire accrurent prodigieusement l'importance de la Vierge, quand le cycle de la Madone pénétra nécessairement dans l'iconographie, c'est aux Évangiles apocryphes qu'on en demanda naturellement la matière. C'est à partir du XIe siècle que ces compositions apparaissent dans les manuscrits et sur les murailles des églises, à Sainte-Sophie de Kief comme à Daphni, dans le Ménologe basilien du Vatican comme dans le recueil des homélies sur la Vierge que conserve notre Bibliothèque nationale (gr. 1208). Et dès lors, la faveur de ces thèmes nouveaux ne s'arrêta plus : on trouve le cycle de la Vierge dans les églises de Mistra comme dans les églises de l'Athos, tantôt largement développé, tantôt réduit aux

1. Renan, *L'Église chrétienne*, p. 509, 517.

épisodes essentiels. On le rencontre de même à Kahrié-djami, où il est traité avec une ampleur et un intérêt tout particuliers.

LA PRÉSENTATION DE LA VIERGE
Mosaïque de Kahrié-Djami (XIVe siècle)
(Communiqué par la *Gazette des Beaux-Arts*)

Il ne saurait être question de décrire ici minutieusement les dix-neuf compositions qui, aux murailles et aux voûtes du narthex intérieur, racontent les scènes de la vie de Marie, depuis

l'épisode du grand-prêtre repoussant les offrandes de Joachim jusqu'à celui de Joseph accablant la Vierge de ses reproches, et par lesquelles le mosaïste a exprimé aux yeux la conception théologique de la Vierge donnant naissance au dieu infini (ἡ χώρα τοῦ ἀχωρήτου). Ce qu'il faut noter plutôt, c'est d'abord le soin minutieux avec lequel l'artiste s'est attaché à traduire les moindres détails du récit des apocryphes et qui fait de ces écrits le commentaire littéral et indispensable de ces mosaïques. A ce souci attentif nous devons plusieurs scènes charmantes, celle-là en particulier qui représente les premiers pas de la Vierge. « L'enfant, raconte le *Protévangile de Jacques*, se fortifiait de jour en jour. Lorsqu'elle eut six mois, sa mère la posa à terre pour voir si elle se tiendrait debout. Et elle fit sept pas en marchant et elle vint se jeter dans les bras de sa mère. » Le peintre a rendu cet épisode avec une grâce infinie ; le geste de sainte Anne tendant les bras vers l'enfant, la démarche hésitante de Marie, l'attitude de la servante debout derrière elle et dont la figure et le voile rouge flottant rappellent les traditions antiques, tout cela fait une scène intime, toute simple et charmante, d'une émotion discrète et sincère.

Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est le goût des détails familiers et gracieux. Dans la composition qui représente Anne en prière dans son jardin ou, comme dit si joliment le texte oriental, « dans son paradis », au milieu du paysage d'arbres verdoyants qu'arrosent des eaux jaillissantes, le peintre fait passer une colombe, il met sur une branche un nid où se dressent deux oiselets — le détail, ici encore, vient au reste des apocryphes — il place derrière la jeune femme la figure assise d'une petite servante, et l'ensemble de la scène en prend tout un caractère de naïve intimité. La même recherche des sentiments familiers et tendres apparaît dans le joli épisode qui montre « les caresses de la Vierge ». Mais ce qui est surtout digne d'attention, c'est l'entente de la composition, savante, naturelle et harmonieuse. Regardez la scène de la distribution de la pourpre, ou celle encore où le grand-prêtre remet à Joseph

le bâton miraculeusement refleuri : dans l'arrangement des groupes, dans l'attitude des personnages, il y a une science consommée, un art raffiné et exquis. Et considérez enfin le détail des figures : il en est de singulièrement expressives et séduisantes. Telle, dans la scène de la Présentation, l'une des jeune filles qui

LE RECENSEMENT DEVANT QUIRINUS

Mosaïque de Kahrié-Djami (XIVe siècle)
(Communiqué par la *Gazette des Beaux-Arts*)

font escorte à la Vierge : avec sa robe rouge bordée d'or, son manteau bleu, le toquet de velours bleu posé sur ses cheveux blonds, sa stature robuste et fière, elle rappelle les jeunes femmes élégantes, un peu graves, que Giotto peignit dans l'église inférieure d'Assise.

C'est dans le narthex extérieur qu'il faut aller pour trouver,

avec la scène du voyage à Bethléem, le point par où le cycle de la Vierge se soude aux épisodes de la vie du Christ. Ici, dans ces thèmes d'origine plus ancienne, les évangiles canoniques ont, plus que les apocryphes, fourni au maître byzantin les sources de son inspiration ; mais, pour être plus connues, les compositions ne sont pas moins belles, et quelques-unes sont d'un mérite supérieur. Telle est, parmi les épisodes de l'enfance du Seigneur, la mosaïque qui représente un sujet très rarement traité dans l'iconographie byzantine : le recensement devant le légat Quirinus. Dans la manière dont la Vierge est figurée, seule et comme en pleine lumière, entre le groupe que forment Joseph et ses serviteurs et celui de deux scribes qui enregistrent sa déclaration, il y a un sens de la composition tout à fait remarquable, et c'est une figure admirable de vie, d'attitude et de vérité que celle du légat impérial, dans sa tunique bleue brodée d'or, que couvre un ample manteau rouge, avec sa tête fine qu'encadre une courte barbe blonde, et que coiffe le haut bonnet blanc pointu des grands dignitaires byzantins du XIVe siècle. Et c'est, dans les compositions qui suivent, de la Nativité jusqu'au Baptême et à Tentation de Jésus par Satan, la même grâce aisée des attitudes, le même sentiment de la vie, particulièrement apparent dans la belle figure du roi Hérode recevant les Mages ou ordonnant le massacre des Innocents, la même recherche de l'émotion, si visible dans la lamentation épeurée des mères pleurant sur leurs enfants égorgés.

Mais le Christ de Chora, on le sait, est essentiellement « celui qui donne la vie » (ζωοδότος) ; il est, selon l'inscription tracée sur les murailles à côté de son effigie, « la terre des vivants » (ἡ χωρα τῶν ζώντων) : c'est par une évidente allusion à ce caractère que le peintre a largement développé la série des miracles du Seigneur. Noces de Cana, multiplication des pains et des poissons, guérison de la femme hydropique, guérison du paralytique — celle-là traitée avec un art sincère et simple qui est tout à fait supérieur — et puis, dans le narthex intérieur, guérison du lépreux, de l'homme à la main desséchée,

de la belle-mère de Pierre, de l'hémorroïsse, des deux aveugles : ce sont autant d'épisodes qui mènent naturellement à la grave composition finale, d'une inspiration si originale et si rare, qui fait face à la Δεήσις. Le Christ y apparaît « guérissant », comme dit l'inscription, « les diverses sortes de maladies », et c'est, en face du Sauveur, toute une cour des miracles, boiteux, bossus, aveugles, hommes, femmes, enfants en bas âge, qui tous

LA GUÉRISON DU PARALYTIQUE

Mosaïque de Kahrié-Djami (XIVe siècle)
(Communiqué par la *Gazette des Beaux-Arts*)

attendent le salut du Sauveur miséricordieux. Assurément l'exécution ne vaut point ici l'idée qu'a tenté d'exprimer l'artiste ; mais cette idée est belle, et elle résume heureusement, à la fin de ce cycle, la pensée maîtresse qui a inspiré cette décoration.

On observera qu'à ce cycle de la Vie du Christ manque sa conclusion naturelle : après les scènes de l'enfance et les miracles, les épisodes de la Passion étaient certainement représentés. Théodore Métochite lui-même mentionne dans son poème, parmi

les saintes images qui décoraient son église, des représentations de la Crucifixion, de la Descente aux limbes, de l'Ascension. Elles occupaient sans doute dans le sanctuaire proprement dit la place d'honneur, réservée d'ordinaire à ces compositions. C'est ce qui a causé leur perte, ou tout au moins leur disparition, si l'on admet, ce qui n'est point impossible, qu'elles subsistent encore, plus ou moins mutilées, sous le badigeon musulman.

Il faut dire un mot enfin de la chapelle latérale qui borde le flanc sud de l'église [1]. Elle est décorée tout entière de fresques assez endommagées et pâlies. C'est, au sommet de la coupole, la Madone environnée de son escorte d'archanges, et, sur les murailles latérales, l'ordinaire théorie des saints guerriers, des pieux évêques et des rudes ascètes. Plus haut, des scènes diverses, empruntées à l'Ancien Testament, remplissent la courbe des voûtes, et dans une niche de la muraille, une peinture intéressante, mais malheureusement fort indistincte, semble représenter un empereur avec sa femme et ses enfants. Pour déterminer la date de cette décoration, il importerait fort de pouvoir reconnaître ces personnages et de déchiffrer les inscriptions qui accompagnaient certainement leurs effigies. Du moins, deux grandes arcades sculptées, où des anges à demi mutilés s'enlèvent parmi des rinceaux d'or courant sur un fond bleu, comblent en quelque manière cette lacune. Toutes deux semblent provenir d'un somptueux tabernacle — postérieurement démonté et déplacé — qui se dressait dans la chapelle au-dessus d'un monument funéraire. Une longue inscription gravée sur l'une d'elles nous apprend que dans ce tombeau était enseveli un certain Tornikès, grand connétable, issu de race royale, qui fut en son vivant conseiller, juge, général, serviteur dévoué de l'État, allié par un mariage à la famille impériale, et qui, après une vie

1. Schmitt (*loc. cit.*, p. 142) considère cette chapelle comme ayant été primitivement le réfectoire du monastère, que Métochite fit décorer de fresques représentant « les mystères et les miracles du Christ ». Il ne semble pas que les peintures du *parekklesion* correspondent bien exactement à cette indication.

illustre, reposait là, s'étant fait moine, pleuré par l'empire tout entier, et dans l'attente du Paradis.

Or nous connaissons ce personnage. Il se nommait Michel Tornikès, et par sa mère il était parent de l'empereur Andronic II. Grand favori du prince, c'était un honnête homme et un bon administrateur, fort apprécié pour la sagesse de ses conseils. Ami politique de Métochite, comme lui il sentait vivement les périls qui menaçaient l'empire, comme lui il n'avait rien épargné pour empêcher le déchaînement de la guerre civile. Il se peut bien que, comme lui, après la chute de leur commun maître, il se soit retiré au monastère de Chora et y ait fini ses jours. En tout cas son tombeau est un des rares monuments qui nous restent de la plastique byzantine au XIVe siècle, et il nous donne la date probable où furent peintes une partie des fresques du *parekklesion* [1].

Telle est l'église de Chora, et la seule description de ses mosaïques suffirait déjà à en marquer l'importance singulière. Mais, si l'on veut pleinement l'apprécier, diverses questions maintenant se posent. De quelle époques datent ces mosaïques? sont-elles toutes du même temps? et s'il en est ainsi, ce temps est-il le XIIe siècle, ou bien le XIVe? A quelle école appartiennent ces mosaïques? sont-elles byzantines ou bien italiennes, et dans quel rapport sont-elles, en particulier, avec les œuvres toutes contemporaines de Giotto? Et enfin, quelle est leur valeur d'art, et que nous apprennent-elles sur la renaissance ou l'évolution de l'art byzantin? Ce sont ces trois problèmes qu'il nous reste à examiner brièvement.

1. Les autres — celle de la partie orientale surtout — d'un art plus grossier et d'une technique assez différente, semblent appartenir à une époque, postérieure à Métochite mais antérieure à 1453, où une restauration assez considérable fut entreprise au monastère. C'est à ce moment sans doute qu'on démonta le monument de Tornikès pour placer les arcades au-dessus des passages ouverts entre le *parekklesion* et l'église.

III

Nicéphore Grégoras, l'élève favori et l'ami de Théodore Métochite, a, dans plusieurs passages de son histoire, parlé des travaux que son maître fit exécuter au monastère de Chora : « Comme, avec le temps, dit-il, de nouveau l'édifice menaçait ruine, avec une grande libéralité il le restaura complètement, à l'exception de la partie centrale de l'église » (*Hist.*, IX, 13). Ailleurs, à la date de 1321, on lit ceci : « Le logothète venait d'achever de remettre à neuf (νεουργεῖν) le couvent de Chora *pour tout ce qui concerne la décoration intérieure* » (*Hist.*, VIII, 5). Quelques pages plus loin, le même mot reparaît : « Le monastère de Chora, écrit le chroniqueur, qu'il venait de remettre à neuf. » Comment faut-il au juste entendre ces expressions ? L'église de Chora, on le sait, existait avant le XIVe siècle ; or, ceci d'abord est certain, qu'au moment de la restauration on n'en modifia aucunement les dispositions architecturales. Grégoras le déclare formellement, et il suffit au reste de considérer le monument pour reconnaître que, malgré quelques remaniements ultérieurs, il offre, avec ses cinq coupoles, ses deux nefs latérales que terminent de petites absides, son double narthex, l'aspect ordinaire et le plan fortement lié des édifices du XIIe siècle. C'est donc uniquement à la décoration que s'appliqua l'effort de Métochite. Mais, ici encore, que fit-il exactement ? Se borna-t-il à restaurer des mosaïques plus anciennes, celles dont Marie Ducas, selon toute vraisemblance, avait paré sa fondation ? ou bien en fit-il, au contraire, exécuter de nouvelles ? La question n'est point si indifférente qu'elle peut sembler tout d'abord : selon la solution qu'on lui donnera, des conséquences se dégageront en effet, d'assez inégale importance. Si ces ouvrages sont du XIIe siècle, ils rentrent dans une série déjà connue de monu-

ments. S'ils sont au contraire, comme je crois, du XIVe, ils apportent un témoignage de premier ordre sur la réalité et le caractère de cette sorte de renaissance que connut à ce moment l'art byzantin.

Pour résoudre le problème, nous avons, outre le texte déjà cité de Grégoras, quelques témoignages assez formels. Non seulement, on le sait, dans la grande mosaïque du second narthex, Théodore Métochite s'est résolument présenté comme « le fondateur » (ὁ κτήτωρ) de l'édifice ; mais encore, dans deux poèmes récemment publiés, il a longuement expliqué comment, pour répondre au désir de l'empereur, et faire une œuvre agréable tout ensemble au *basileus* et à Dieu, il entreprit la restauration du vieux monastère menacé de ruine [1]. Or, dans ces vers, il revendique nettement l'honneur d'avoir reconstruit et vraiment fondé à nouveau ce monument, pour le salut de son âme et pour l'éternité de sa mémoire [2] ; plus expressément encore, en plusieurs passages, il s'attribue le mérite de lui avoir donné la splendide parure de ses marbres multicolores et de ses mosaïques d'or, qui excite, dit-il, chez les visiteurs autant de plaisir que d'admiration [3]. Complaisamment enfin, il décrit, « répandues sur les voûtes, les charmantes beautés des cubes dorés des mosaïques, ces décorations qui éblouissent les yeux comme des flammes brillantes [4] », et il fait allusion, en particulier, à la magnificence éclatante des narthex, « des beaux *pronaoi*, écrit-il, que j'ai élevés en avant du sanctuaire, merveille de beauté pour les yeux des visiteurs, vastes et superbes vestibules brillant, comme des rayons de soleil, en avant du temple et qui forment deux longues galeries. C'est une merveille et une joie de les voir, brillant en bas et sur le pourtour de marbres de toutes couleurs, bien polis et habilement assemblés, et plus haut recouverts de cubes d'or étince-

1. *Dichtungen des Gross-Logotheten Theodoros Metochites*, éd. Treu, A, 1004 et suiv.
2. *Ibid.*, B, 222 et suiv.
3. *Ibid.*, A, 1025 et suiv., 1039 et suiv. ; B, 248 et suiv., 322 et suiv.
4. *Ibid.*, A, 1039-1042.

lants, qui éblouissent les yeux d'un plaisir indicible [1] ». Assurément, et je ne l'ignore point, l'humeur vaniteuse des Byzantins se complaît volontiers à exagérer leurs mérites ; ils confondent volontiers « restaurer » et « construire », et plus d'un s'attribue la gloire d'une fondation, qui s'est borné tout simplement à des réparations plus ou moins étendues. Pourtant le témoignage de Théodore Métochite semble si explicite, il s'accorde si pleinement avec les informations de Grégoras et avec la tradition qu'a recueillie Phrantzès, qu'il paraît assez difficile de contester au logothète la gloire d'avoir fait exécuter les œuvres d'art que nous étudions.

On l'a fait cependant. Un des plus éminents parmi les byzantinistes russes, Kondakof, s'est flatté de démontrer que, parmi les mosaïques de Kahrié-djami, le plus grand nombre appartient au XIIe siècle et que, si l'on doit incontestablement attribuer à l'époque de Métochite les fresques du *parekklesion* et quelques-unes des mosaïques, plus précisément les saints Pierre et Paul, la colossale composition de la Δεήσις, le groupe représentant le Christ et le fondateur et enfin la décoration des coupoles du second narthex, tout le reste, c'est-à-dire l'essentiel, date non moins incontestablement du temps des Comnènes. Si haute que soit l'autorité du savant qui a proposé cette thèse, il ne me paraît point que ses arguments suffisent à l'établir. Outre que certaines de ses preuves semblent médiocrement convaincantes (la différence de coloris sur laquelle il s'appuie pour distinguer deux époques tient tout simplement à l'insuffisant nettoyage, qui a laissé un ton grisâtre sur certaines mosaïques), c'est autrement, je crois, qu'il convient de poser le problème.

Qu'une partie, si minime soit-elle, de la décoration ait été refaite au XIVe siècle, ceci est indéniable, et tout le monde l'admet. Il n'y a donc nulle impossibilité de fait à ce que la partie essentielle, c'est-à-dire les deux cycles du Christ et de la Vierge, ait été également mise en place au cours des travaux

1. Ouvrage cité, B, 322-334. Cf. A, 1047.

exécutés à cette date. Or, si l'on considère les compositions qui forment ces deux séries, un fait s'impose à l'observateur le plus superficiel : incontestablement elles appartiennent toutes au même temps. Regardez l'ordre dans lequel se succèdent les épisodes, et comment le cycle du Christ, commencé dans le narthex extérieur, vient s'achever dans le narthex intérieur : une telle disposition n'est intelligible que s'il s'agit d'un ensemble unique, exécuté à une même époque, et d'après un même plan. Examinez ensuite le système de l'ornementation, la manière dont sont traités le paysage et les architectures, les type des personnages représentés, la gamme des couleurs employées : l'identité parfaite qu'offrent, dans les deux cycles, ces détails, prouve à l'évidence que ces deux suites de compositions sont l'œuvre d'un même art. Ce fait une fois acquis, si nous pouvons, par des comparaisons précises, faire la preuve que l'un ou l'autre épisode de ces deux cycles date du XIVe siècle ou bien qu'il remonte au XIIe, nous aurons le droit d'étendre à l'ensemble de ces représentations les résultats ainsi partiellement obtenus.

Or, ces comparaisons sont possibles. Nous avons conservé, de l'époque même à laquelle Kondakof attribue les mosaïques de Kahrié-djami, plusieurs œuvres, et qui représentent précisément les mêmes sujets qu'on rencontre au monastère de Chora. Ce sont les mosaïques de Daphni et les miniatures du manuscrit grec 1208 de la Bibliothèque Nationale, illustrant les homélies du moine Jacques en l'honneur de la Vierge.

A Daphni, trois épisodes du cycle de la Vierge peuvent être rapprochés des compositions de Kahrié-djami : c'est la *Prière de Joachim et d'Anne*, la *Nativité de la Vierge* et la *Présentation au Temple* [1]. Assurément — et cela est naturel dans un art aussi fixé que le fut de bonne heure l'art byzantin — dans chacune de ces scènes, les éléments essentiels demeurent les mêmes. Mais voyez comme, à Kahrié-djami, la composition est plus ample, plus savante, quelle recherche plus attentive on y remarque du

1. Cf. Millet, *Le monastère de Daphni*, pl. XVIII, XIX.

naturel et de l'émotion, quel sentiment plus expressif de la vie. Dans la *Prière d'Anne*, le paysage plus largement traité, le jeu des draperies plus harmonieux et plus libre, plus d'air dans tout l'agencement de la scène ; dans la *Nativité de la Vierge*, tels détails familiers et tendres, comme celui de la jeune femme berçant doucement l'enfant dans ses bras ; dans la *Présentation* enfin, l'ingénieuse disposition de l'escorte des jeunes filles se développant au pourtour de la coupole, les traits individuels dont l'artiste a marqué chaque physionomie : tout cela, quel que soit le mérite des mosaïques de Daphni, atteste à Kahrié des tendances assez différentes et, sous l'identité des sujets, une profonde différence du style.

Ceci apparaît plus nettement encore si l'on rapproche de nos mosaïques les miniatures du manuscrit. De façon générale, on trouve dans celui-ci une entente beaucoup moindre de la composition, un art beaucoup moins savant pour donner à la scène son centre et son unité. On y rencontre surtout infiniment moins d'émotion, d'intimité familière et tendre. L'épisode des « caresses de la Vierge » semble bien froid auprès de la façon dont il est traité à Kahrié-djami, le gracieux épisode des premiers pas de la Vierge est absent de cette illustration abondante cependant jusqu'à l'excès. Regardez par ailleurs la miniature de la *Présentation* : les jeunes filles qui précèdent Marie forment un groupe compact, un peu lourd, où rien ne se retrouve de la grâce aisée, du sentiment et de l'expression de la mosaïque. On pourrait multiplier ces exemples. Là où le manuscrit se perd en détails oiseux ou inutiles, le mosaïste, avec un art supérieur, condense et simplifie. Là où la mosaïque introduit la vie, le naturel, l'émotion, le miniaturiste n'apporte rien de tel. La Vierge de l'Annonciation, surprise près du puits par le vol triomphant de l'ange, garde un air calme, à peine étonnée du mystérieux événement qui s'accomplit.

Ainsi, entres ces œuvres authentiques de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle et les mosaïques de Kahrié-djami, il n'y a, dans des sujets identiques, aucune ressemblance. Quand

on les compare, il semble vraiment que des unes aux autres l'art se soit renouvelé, tant il y a à Kahrié une entente de la décoration, un éclat de la couleur, une recherche du pittoresque, du mouvement, de l'expression qui, malgré les gaucheries du dessin, donnent à ces compositions un charme singulier. Cela prouve qu'elles ne sauraient être du même temps que les ouvrages de l'époque des Comnènes. Or, comme nous n'avons pour elles le choix qu'entre deux dates, il faut bien nous résoudre, puisqu'elles ne peuvent aucunement être attribuées au XIIe siècle, à les rapporter, avec tout le reste de la décoration et d'accord avec le témoignage formel des documents écrits, à l'époque de Théodore Métochite.

*
* *

Mais, pour être avec certitude du XIVe siècle, ces mosaïques sont-elles nécessairement byzantines? Lorsque, il y a une trentaine d'années, on les découvrit, on ne voulut point d'abord, sous l'action des préjugés à la mode, consentir à l'admettre. Tant d'élégance dans la composition, tant d'éclat dans le coloris, tant de grâce fine et sentimentale dans les visages, tout cela ne pouvait être byzantin. Il y avait là, en outre, certaines compositions — le *Recensement devant Quirinus*, par exemple — qu'on ne rencontrait nulle part ailleurs dans l'art oriental, et dont le *Guide de la Peinture* ne disait pas un mot. On n'hésita donc point à faire honneur de ces ouvrages à l'Occident, et tout naturellement on pensa aux primitifs italiens, à la toute-puissante influence d'un Giotto, qui vivait précisément au moment où s'exécutaient ces mosaïques. Aussi bien était-il aisé de prouver que bien des inspirations occidentales s'étaient, vers cette époque et plus tard, infiltrées dans l'art byzantin, et dont on retrouvait les traces jusque dans les vieux couvents, si fermés en apparence, de la Sainte Montagne de l'Athos. Pourquoi de semblables influences ne se seraient-elles point exercées à Constantinople, à cette cour des Paléologues surtout, où régnèrent au XIVe siècle plusieurs

impératrices d'origine italienne, en un temps où un prince de la famille impériale, le propre fils d'Andronic II, Théodore, se mariait à Gênes et allait faire souche d'une dynastie en Piémont, dans le marquisat de Montferrat, où tant d'Italiens enfin, Génois, Pisans, Vénitiens, vivaient dans l'entourage et dans la capitale des *basileis* ? Il était naturel de supposer que des relations aussi suivies eussent apporté à Byzance les enseignements artistiques des maîtres du *Trecento*, et comme cette hypothèse avait le grand avantage de ne point heurter les idées reçues sur l'art byzantin, elle fit naturellement fortune.

Ici encore, quelques comparaisons précises permettent de résoudre le problème. Dans la chapelle de l'Arena, à Padoue, entre 1303 et 1306, Giotto a peint les sujets mêmes que nous trouvons à Kahrié-djami, les épisodes de la vie du Christ et de la vie de la Vierge, et on sait quelle longue influence cette œuvre capitale a exercée durant des siècles sur l'imagination des artistes. Si vraiment les mosaïques du couvent de Chora procèdent d'une école italienne, c'est évidemment avec ces fresques célèbres, dont elles sont presque contemporaines, qu'elles devront offrir de frappantes analogies. Et de fait, à première vue, entre le cycle italien et le cycle byzantin, on constate d'incontestables ressemblances. Par le paysage qui en forme le fond, par tout l'agencement de la composition, le *Voyage de Bethléem* de Kahrié rappelle étrangement la *Fuite en Égypte* de l'Arena. Certaines attitudes, certains types, certains détails des architectures sont absolument identiques : l'élégant Hérode du *Massacre des Innocents*, l'Anne fatiguée et vieillie de la *Présentation*, le grand-prêtre du *Refus des offrandes*, la femme agenouillée de la *Résurrection de Lazare* se retrouvent à Chora tels ou presque tels qu'on les voit à Padoue. Mais ceci, à y réfléchir, n'est point pour nous surprendre. Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, l'art byzantin a incessamment transmis à l'Italie tout un trésor lentement accumulé de formes, de procédés, de conceptions du paysage ou d'arrangement des architectures. Les mosaïques du Baptistère de Florence, les fresques de l'église supérieure d'Assise, beaucoup de tableaux de

JEAN CANTACUZÈNE EMPEREUR ET MOINE

Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (XIVe siècle)
(Communiqué par la *Gazette des Beaux-Arts*)

chevalet du XIIIe siècle, les œuvres mêmes d'un Cimabue ou d'un Duccio, attesteraient amplement cette influence. Quoi de surprenant alors si elle s'est exercée sur Giotto lui-même qui, par tant de côtés, fut un Byzantin de génie ?

Pour prouver l'hypothèse d'un choc en retour, portant à Kahrié-djami les enseignements de l'école giottesque, il faudrait autre chose que des analogies aisément explicables, il faudrait rencontrer dans les mosaïques les qualités originales et puissantes par lesquelles, dans les fresques de l'Arena, Giotto a renouvelé les vieux thèmes sacrés. Or ceci n'est point. Regardez à Padoue l'épisode de la Présentation, d'une conception si différente, ou celui de la remise à Joseph de la baguette fleurie : les personnages représentés sont gens d'une autre race, et ces Florentins aux longs manteaux n'ont aucune parenté avec les prétendants de la mosaïque byzantine. Et considérez l'œuvre entière de Giotto, que ce soit à l'Arena la scène du Baiser de Judas, ou à Santa Croce de Florence l'épisode fameux de la mort de saint François : quelle supériorité partout d'art, de naturel, d'émotion, et, malgré les hésitations du dessin, quelle grâce d'expression, quelle fraîcheur de poésie incomparables ! Assurément, certaines qualités de cette sorte se rencontrent dans les mosaïques de Kahrié-djami, mais ce n'est point de l'Italie qu'elles viennent, car elles n'y sont point encore largement développées comme dans les ouvrages contemporains de l'art italien. Tandis que, dans la tradition commune aux deux écoles, les Italiens, ne gardant que le cadre et certains détails, vivifiaient l'ensemble par un esprit nouveau, les Byzantins, au contraire, s'affranchissaient moins pleinement du passé. Mais s'il y a eu contact entre les deux civilisations, ce n'est point la renaissance de l'époque des Paléologues qui doit rien à l'Occident ; c'est l'Italie plutôt qui devrait quelque chose à l'évolution qui s'accomplit alors dans l'art byzantin. Les mosaïques de Kahrié-djami n'ont point besoin, pour s'expliquer, qu'on leur trouve au dehors des modèles : nous avons de ce même XIVe siècle, à Byzance, des œuvres authentiques, et parfois remarquables, qui montrent de quoi étaient encore capables les peintres de ce temps.

On conserve à la Bibliothèque nationale (gr. 1242) un manuscrit qui fut peint pour l'empereur Jean Cantacuzène : les miniatures qui l'ornent sont d'une réelle beauté. Ici c'est une *Transfiguration* où un Christ, à la taille un peu longue, aux souples draperies, s'enlève, avec une admirable entente des couleurs, tout blanc sur une gloire d'azur ; à ses pieds, les disciples renversés montrent des attitudes pleines du naturel le plus expressif. Ailleurs, ce sont des portraits, aux têtes criantes de vie, ou de véritables scènes de genre, telles que le repas des anges, d'un tour si familier et d'une grâce si jolie. D'autres œuvres du même temps ne sont pas moins curieuses. C'est, dans un manuscrit d'Hippocrate, l'effigie si réelle, si sincère du grand duc Apokaukos, ou bien, dans l'histoire de Barlaam et Joasaph, ces épisodes où les personnages apparaissent costumés et casqués comme à Kahrié-djami. C'est surtout un manuscrit de commentaires sur Job (gr. 135) daté de 1368, d'exécution assez grossière et de dessin souvent médiocre, mais d'un art singulièrement expressif et vivant. On y sent, comme à Kahrié-djami, la recherche du naturel, de la vie, le goût de l'observation pittoresque, du détail réaliste même, comme le montrent les types parfois assez vulgaires et l'amusante familiarité des scènes de festins [1]. On y éprouve surtout une impression assez analogue à celle que donnent d'abord les mosaïques de Chora : ces compositions, par l'allure générale, ne semblent point byzantines ; elles rappellent, parfois à s'y méprendre, les miniatures d'Occident. Et voyez pourtant le nom du peintre : il se nommait Manuel Tzykandilos, et c'était un pur Byzantin.

Enfin, en dehors de la capitale, les peintures de la Métropole de Mistra, qui datent du commencement du XIVe siècle, et celles de l'église de la Peribleptos, qui sont de la fin du même siècle, achèveraient, s'il en était besoin, de prouver quel éclat jeta alors l'art byzantin. On y voit qu'à ce moment des artistes véritables existèrent et qui eurent leur personnalité. Certains d'entre eux,

1. Cf. les reproductions de ces épisodes, plus haut, p. 145, 146.

encore engagés dans les traditions anciennes, se rattachent à l'école des miniaturistes du XIIe siècle ; chez tel autre, on remarque, au contraire, plus d'invention, plus d'entente de la composition décorative, un sens du coloris, une élégance svelte et mâle des figures, un mouvement hardi des attitudes. Dans certaines compositions de la Métropole, un art nouveau apparaît, tout pareil à celui des mosaïques de Kahrié-djami. A la Peribleptos, l'évolution est achevée : cet art nouveau atteint son apogée. Regardez, parmi les épisodes de la vie du Christ, l'*Ascension* ou la *Transfiguration*, où le Seigneur, tout pareil à la belle figure du manuscrit de Cantacuzène, s'enlève en pleine lumière : regardez le cycle de la Vierge, d'un talent si délicat et si personnel, ou bien cette admirable composition de *La Divine Liturgie* où, sur les fonds d'un bleu intense, passent les élégantes silhouettes des anges roses largement drapés de blanc, portant sur leurs mains les objets du sacrifice mystique [1]. Sans doute tout n'est point de même valeur. Mais il y a là un art de composition, une justesse d'expression, un sens du pittoresque, du mouvement, une profondeur et une puissance du sentiment, une élévation du style, un charme et un éclat de la couleur, une science et une liberté enfin, qui mettent ces fresques byzantines sur le même rang que les œuvres des meilleurs giottesques.

Et ainsi, au lieu d'être un monument unique, exceptionnel, presque déconcertant, dans l'histoire de l'art byzantin, les mosaïques de Kahrié-djami apparaissent maintenant comme l'une des œuvres de cette grande école, qui, au commencement du XIVe siècle, parallèlement au mouvement d'art toscan, mais sans en subir l'influence, renouvela le vieil art de Byzance en y faisant pénétrer des tendances nouvelles et inaugura ainsi cette sorte de renaissance, dont les églises de Mistra et celles de l'Athos nous montrent les œuvres maîtresses et le magnifique apogée.

1. V. une reproduction en couleurs dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1897, t. I, p. 308.

*
* *

Par leurs qualités d'art éminentes, les peintres qui décorèrent le monastère de Chora sont les véritables précurseurs de cette Renaissance. On a déjà, au cours de cette étude, signalé les plus essentiels d'entre leurs mérites. C'est d'abord la parfaite entente de la composition, singulièrement variée, pittoresque et harmonieuse. Jadis, et jusque dans les mosaïques de la fin du XIe siècle, les artistes byzantins apportaient, dans la disposition des groupes et l'équilibre des masses, une préoccupation de la symétrie parfois un peu bien monotone ; leurs scènes s'ordonnaient toujours selon quelques types généraux et bien connus. Il y a, à Kahrié-djami, infiniment plus de dextérité et de liberté. Qu'on regarde, pour s'en rendre compte, les trois épisodes, d'arrangement si différent, du *Recensement*, des *Prétendants* et de la *Guérison du Paralytique*, ou encore l'ingénieux dispositif de la *Présentation*. Dans la façon de mettre en vedette les personnages essentiels, de relier les groupes pour garder à la scène son unité, d'obtenir une ligne harmonieuse et décorative, il y a un art savant qui est tout à fait supérieur. On a noté également, dans le choix des types, des attitudes et des gestes, les qualités de mouvement, de vie, de naturel qui s'y manifestent, la recherche de l'expression, de l'émotion qui y éclate, le goût même d'une certaine sentimentalité familière et tendre. Certains autres traits ne sont pas moins caractéristiques. Aux fonds monochromes des mosaïques anciennes, le XIe siècle déjà avait fait succéder le décor plus riche et plus pittoresque des architectures et des paysages ; il avait introduit surtout un coloris plus vigoureux, des tons plus variés, une gamme plus nuancée des valeurs. Le peintre de Kahrié-djami s'inspire des mêmes tendances, et développe plus largement encore ces innovations. Pour voir quel est chez lui le souci d'accuser le fond de ses compositions, regardez le verdoyant et pittoresque décor sur lequel se détache Anne en prière. Pour comprendre la science qu'il a de la couleur, considérez l'harmonie de ses tableaux,

l'éclat des tons, l'opposition des valeurs, la richesse et la variété des effets décoratifs.

Assurément, comme dans presque toutes les œuvres de l'art byzantin, le dessin est gauche parfois, l'anatomie souvent sommaire ; c'est pour cela que la photographie, soulignant ces faiblesses, effaçant la magnificence du coloris qui les dissimule dans la réalité, ne saurait donner une idée tout à fait exacte de ces remarquables ouvrages. Mais ici même une dernière innovation apparaît. Sans doute, comme dans toutes les œuvres de l'art byzantin, une large place est toujours faite à l'imitation des modèles antiques. On est peut-être plus frappé encore de tout ce qu'il y a d'observation aiguë, précise, infiniment réaliste parfois de la vie. Voyez, dans la scène de la *Multiplication des pains*, les enfants qui jouent aux pieds du Christ, et dans la *Guérison des malades* tout ce ramassis de misérables groupés autour du Sauveur : il y a là un goût digne d'attention du détail vu et vrai. La même tendance apparaît dans le soin qu'apporte l'artiste à chercher pour les costumes des modèles dans la société de son temps, à habiller le roi Hérode, le légat Quirinus, les soldats à la mode du commencement du XIVe siècle. C'est tout cela qui donne aux mosaïques de Kahrié-djami leur caractère et qui en fait les représentants d'un style vraiment nouveau.

Il n'y a pas très longtemps, les curieux qui s'occupaient de l'histoire de l'art byzantin lui reconnaissaient, au siècle de Justinien, un moment d'extraordinaire splendeur, attesté par la création de Sainte-Sophie et par les monuments de Ravenne, et puis ils le condamnaient, pour le reste de son existence, à une éternelle et « hiératique » immobilité. Il a fallu depuis renoncer à cette conception et admettre qu'entre le IXe et le XIe siècle, l'art byzantin connut une assez brillante renaissance et eut vraiment un second âge d'or : mais, cette concession faite à l'évidence, on décréta qu'après avoir jeté ce dernier feu, de nouveau et pour toujours cet art était rentré dans la nuit. Il faut se résoudre aujourd'hui à abandonner cette théorie, et avouer qu'au

XIVe siècle encore il s'est produit à la cour des Paléologues une dernière et assez éclatante renaissance, dont les œuvres ne sont point indignes d'être comparées à celles des primitifs italiens. Les mosaïques de Kahrié-djami comptent, à côté des peintures de Mistra et de l'Athos, parmi les monuments les plus remarquables que produisit ce suprême effort : et c'est ce qui en fait le puissant intérêt. Elles montrent que l'art byzantin n'est point, comme on l'a cru longtemps, un art mort-né, fixé dès sa naissance par de solennelles et immuables traditions : c'est un art vivant, qui, comme tout organisme vivant, s'est transformé et a évolué de siècle en siècle, et qui a, comme l'empire byzantin lui-même, connu, au cours de sa séculaire histoire, bien des fortunes diverses, bien des renaissances imprévues et éclatantes.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 43, note 1. Au lieu de : 1902, lire : 1903.

P. 62, note 1. Au lieu de : *des Kaiser Mauricius*, lire : *des Kaisers Mauricius*.

P. 67, l. 11. Ajouter le livre récent de Pernice, *L'imperatore Eraclio*, Florence, 1905.

P. 68, note 7. Au lieu de : Osnabrück, 1902, lire : Osnabrück, 1892.

P. 71, l. 8. Il convient de signaler, pour cette période du IXe et Xe siècle, le curieux livre de J. Marquart, *Osteuropäische und ostasiatische Streifzüge*, Leipzig, 1903.

P. 82, l. 11. Ajouter, sur l'histoire de l'Église byzantine en général, le livre du P. Pargoire, *L'Église byzantine de 527 à 847*, Paris, 1905.

P. 91, note 12. Cet exposé a paru (*Hist. de l'art*, t. I, p. 127 sqq.).

P. 97, l. 9. Le récent congrès archéologique d'Athènes (avril 1905) a décidé la publication de cette *Iconographie*.

P. 114, l. 20-21. Le titre de *patricia zosta* (à ceinture) est, au Xe siècle, conféré à une seule personne, et désigne en conséquence une très haute dignité plutôt qu'une fonction de dame d'honneur. Les femmes du service de l'impératrice seraient plutôt les *cubiculariae*.

P. 145, l. 5-6. Lire : Corfou.

P. 152, l. 28. Au lieu de : ressort. lire : ressort,

P. 156, l. 11. Ajouter, après dont : les églises monastiques,

P. 156, note 1, l. 3. Au lieu de : de Sarvistan, lire : du Sarvistan.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages.

Justinien et sa cour, mosaïque de St-Vital de Ravenne (VIe s.)..... 109
Théodora et sa cour, mosaïque de St-Vital de Ravenne (VIe s.)..... 111
Bouclier d'argent trouvé à Kertch (VIe s.)..... 112
Une impératrice byzantine, miniature d'un ms. de la Bibl. Nat. (IXe s.). 115
L'empereur Basile II, miniature d'un psautier de Venise (XIe s.)..... 117
Romain IV et Eudoxie, ivoire du Cab. des Méd. (XIe s.)..... 119
L'empereur Nicéphore Botaniate et sa cour, miniature d'un ms. de la Bibl. Nat. (XIe s.)..... 121
Exaltation de l'empereur sur le pavois, miniature du Skylitzès de Madrid (XIVe s.)..... 123
Costume militaire du XIe s., miniature du Ménologe basilien du Vatican..... 127
Jean Cantacuzène et sa cour, miniature d'un ms. de la Bibl. Nat. (XIVe s.). 129
Monastère de St-Paul au Mont-Athos..... 133
Maison byzantine du VIe s..... 135
Le palais de Ravenne, mosaïque de S. Apollinare Nuovo (VIe s.)..... 136
Tekfour-Seraï à Constantinople, ruines d'un palais impérial (Xe s.)... 137
Costumes de femmes byzantines, mosaïque de S. Apollinare Nuovo à Ravenne (VIe s.)..... 139
Costumes byzantins du Xe s., soldats et ecclésiastiques (triptyque du Louvre)..... 141
Un festin byzantin, mosaïque du baptistère de St-Marc à Venise (XIVe s.)..... 143
Femmes brodant et tissant, miniature de la Bibl. Nat. (XIVe s.)..... 145
Un repas byzantin, miniature de la Bibl. Nat. (XIVe s.)..... 146
Le départ pour la chasse, miniature de la Bibl. Nat. (XVe s.)..... 147
Anastase donnant le signal des jeux du cirque, diptyque consulaire du VIe s. au Cabinet des Méd..... 149
Restauration de l'église de Tourmanin en Syrie (VIe s.)..... 153
Portique de l'église de St-Syméon (VIe s.)..... 155
Vue intérieure de St-Démétrius de Salonique, basilique des Ve-VIe s... 157
Intérieur de Ste-Sophie à Constantinople (VIe s.)..... 158
Chapiteau à St-Vital de Ravenne..... 159
Eliézer et Rébecca, miniature de la Genèse de Vienne (Ve-VIe s.)..... 161
Le Christ devant Pilate, miniature de l'Évangile de Rossano (VIe s.).. 162

Pages.
Le Christ, la Vierge et des Saints, miniature du Cosmas du Vatican. 163
Feuillet d'un diptyque du British Museum (VIe s.) 164
Face de la chaire de Maximien, ivoire de la cathédrale de Ravenne (VIe s.) 165
La basilique de St-Marc à Venise (fin du XIe s.) 166
Vue intérieure de St-Marc de Venise 167
L'entrée du Christ à Jérusalem, mosaïque de Daphni (fin du XIe s.) 169
Le prophète Isaïe entre la Nuit et l'Aurore, miniature d'un psautier de la Bibl. Nat. (Xe s.) 171
Les murailles byzantines de Constantinople, murs de Manuel Comnène (XIIe s.) 173
Scènes de la vie de Jésus, mosaïques de St-Marc de Venise (commencement du XIIe s.) 175
Fethije-Djami à Constantinople, église byzantine de la Pammakaristos (commencement du XIIe s.) 176
La Vierge devant les prêtres, mosaïque de Kahrié-Djami à Constantinople (commencement du XIVe s.) 178
Abside et portique de l'église de la Pantanassa à Mistra (commencement du XVe s.) 179
Coupe de Manuel Paléologue à Vatopédi (XVe s.) 181
Vue extérieure de l'église de la Koimesis à Nicée 355
Mosaïque de l'église de la Koimesis à Nicée (XIe s.) 365
Madone orante, mosaïque de l'église de la Koimesis à Nicée (XIe s.) 367
Églises du monastère de St-Luc (commencement du XIe s.) 373
Pentecôte et Vierge, mosaïques du couvent de St-Luc (commencement du XIe s.) 379
L'Anastasis, mosaïque du couvent de St-Luc (commencement du XIe s.) 381
Saint Luc le Gournikiote, mosaïque du couvent de St-Luc (commencement du XIe s.) 383
Saint Mathieu, mosaïque du couvent de St-Luc (commencement du XIe s.) 385
Saint Théodore Tiron, mosaïque du couvent de St-Luc (commencement du XIe s.) 387
Un saint, mosaïque du couvent de St-Luc (commencement du XIe s.) 389
La mosquée de Kahrié-Djami 395
Théodore Métochite aux pieds du Christ, mosaïque de Kahrié-Djami (XIVe s.) 399
La prière d'Anne, mosaïque de Kahrié-Djami (XIVe s.) 405
La présentation de la Vierge, mosaïque de Kahrié-Djami (XIVe s.) 411
Le recensement devant Quirinus, mosaïque de Kahrié-Djami (XIVe s.) 413
La guérison du paralytique, mosaïque de Kahrié-Djami (XIVe s.) 415
Jean Cantacuzène, empereur et moine, miniature d'un ms. de la Bibl. Nat. (XIVe s.) 425

TABLE DES MATIÈRES

Préface v
Introduction à l'histoire de Byzance 1
Les études byzantines en France au XIXe siècle 21
Les études d'histoire byzantine en 1905 38
La civilisation byzantine 106
I. Les institutions 106
II. La société 131
III. L'art 153
Byzance et la papauté 182
Les monuments de l'Orient latin 198
L'empire byzantin sous les Paléologues 217
La colonie vénitienne à Constantinople à la fin du XIVe siècle 241
L'origine du régime des thèmes dans l'empire byzantin 276
Sur la date de quelques passages du *Livre des Cérémonies* 293
Le trésor et la bibliothèque de Patmos au commencement du XIIIe siècle 307
Les origines asiatiques de l'art byzantin 337
Les mosaïques de l'église de la Κοίμησις à Nicée 353
Les mosaïques du monastère de Saint-Luc 370
Les mosaïques de Kahrié-Djami 392
Additions et corrections 433
Table des illustrations 435
Table des matières 437

Mâcon, Protat frères, imprimeurs.

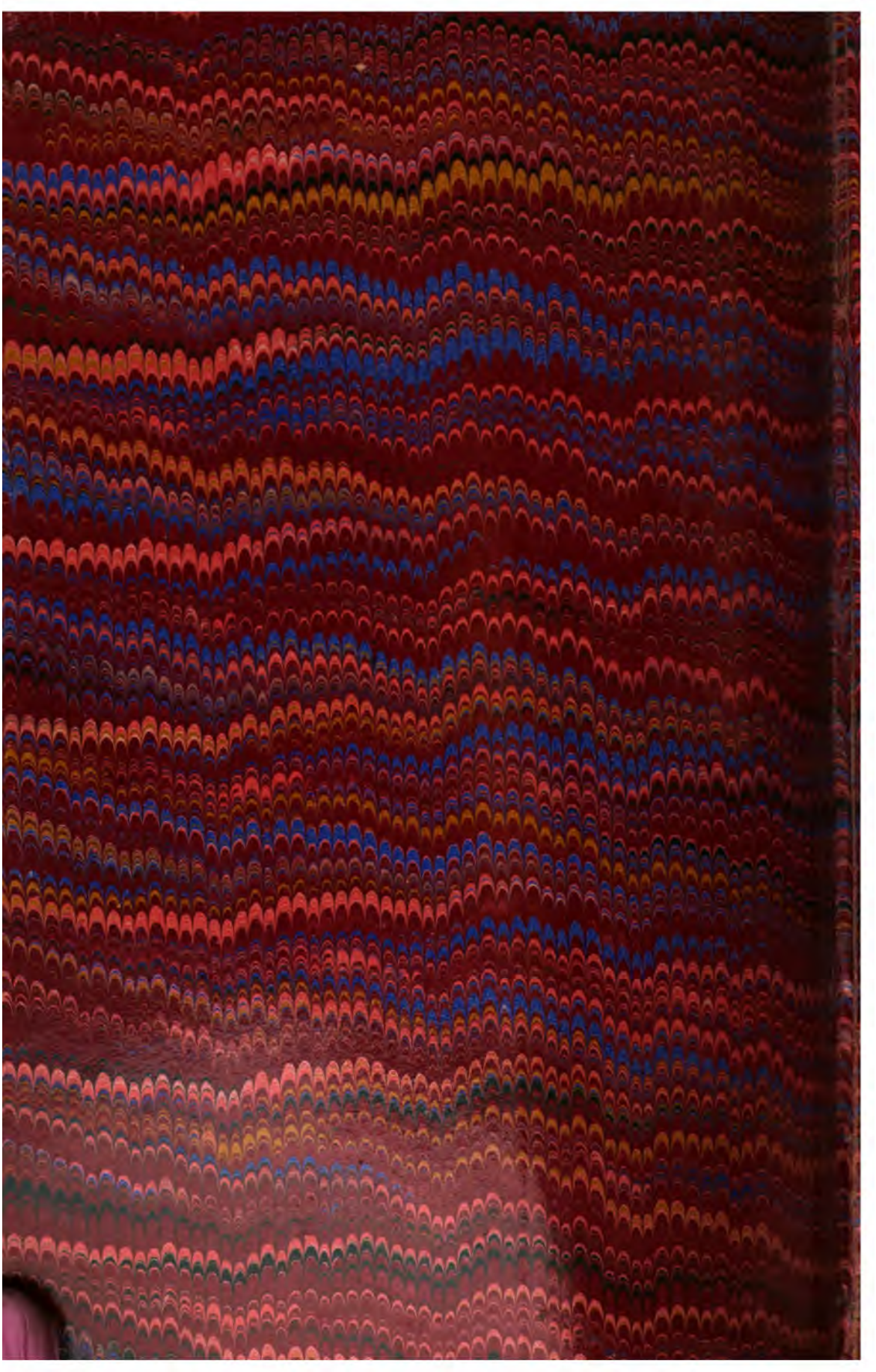

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE OCT 21 '50

MAR 29 '58 H
Apr 14 '58
Apr 28 '58
May 12 '58

JUN 3 '58 H

CT 23 62 H

DUE OCT '64 H
165 - 648

CANCELLED
27 '68 H
1908980

DUE SEP '68 H
CANCELLED
STA STUDY
CHARGE
CANCELLED

Widener Library
3 2044 098 639 966